This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,234,957

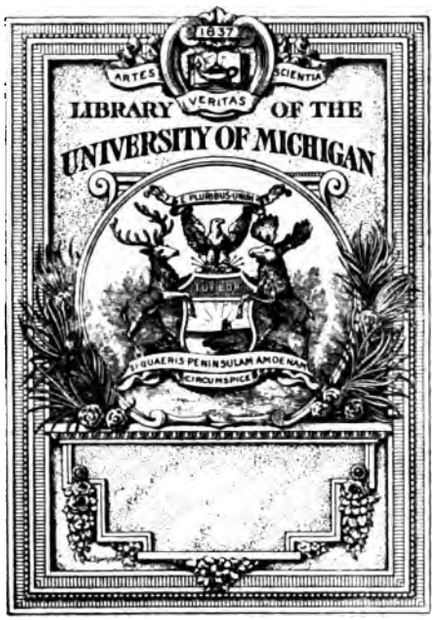
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

AS
162
P232
M4

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

A L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PREMIÈRE SÉRIE

III

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

A L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE

L'INSTITUT DE FRANCE

PREMIÈRE SÉRIE

SUJETS DIVERS D'ÉRUDITION

TOME III

PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE L'EMPEREUR

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LIII

PREMIÈRE SÉRIE.

SUJETS DIVERS D'ÉRUDITION.

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

A L'ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MÉMOIRE

SUR

L'INSCRIPTION DU TOMBEAU D'AHMÈS,

CHEF DES NAUTONIERS,

PAR M. EMMANUEL DE ROUGÉ.

PREMIÈRE PARTIE.

En soumettant aujourd'hui[1] à l'Académie des inscriptions les résultats d'un travail analytique sur une grande inscription tirée des tombeaux d'Élithyia, mon but principal est d'appeler l'attention de cet illustre corps sur l'état actuel de la science qu'a fondée Champollion.

[1] Ce mémoire a été lu à l'Académie des inscriptions en mai 1849, et l'Académie en a ordonné l'impression le 4 août suivant. J'avais distribué, en lisant ce mémoire,

230290

Épris depuis longtemps, pour sa grande découverte, d'une admiration qui devenait plus vive à mesure que l'étude faisait acquérir à ma conviction des racines plus profondes, je me suis constamment efforcé d'éviter deux écueils également dangereux : une confiance aveugle dans la parole du maître, ou bien cette défiance opiniâtre qu'avait inspirée à plusieurs savants la marche, souvent irrégulière, de ce génie si pénétrant. J'ai admis avec empressement les notions dont j'ai acquis ou vérifié la preuve; mais je suis resté dans une réserve absolue quand cette preuve a fait défaut à mes recherches.

Le temps a manqué à Champollion pour prouver la plupart de ses lectures; mais il nous a créé de grandes lumières, à l'aide desquelles nous pouvons dresser le bilan de la science, et vérifier l'inventaire de sa gloire.

L'étude analytique d'un texte étendu de l'époque pharaonique m'a paru le meilleur moyen pour constater les points acquis et les lacunes de la science, ses richesses et ses besoins. Ce travail fera bientôt connaître s'il est vrai de dire, avec quelques enthousiastes, que Champollion n'a rien laissé à faire après lui, ou, avec un plus grand nombre d'incrédules, que Champollion n'a rien fondé [1]. L'analyse suivie des textes an-

des planches lithographiées qui contenaient la transcription et la traduction des principaux groupes expliqués dans le texte et dans les exemples; aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir ici discutés, comme inconnus, plusieurs signes ou groupes dont la traduction a été régulièrement employée depuis ma lecture, par exemple, par M. Brugsch, dans son Catalogue du musée égyptien de Berlin. J'ai profité également de mes dernières études dans les divers musées d'Europe pour insérer des notes ou de nouveaux exemples.

[1] Il n'est pas rare de rencontrer des savants qui ne veulent accorder à Champollion que la lecture des noms propres. On ne se doute pas, en pareil cas, de l'étendue d'une semblable concession : il suffit, en effet, d'avouer la lecture de deux noms les plus incontestablement identifiés, *Ramsès* et *Nectanébo*, pour que leurs variantes fournissent la preuve de tous les principes du déchiffrement des textes : signes phonétiques, signes semi-phonétiques, signes idéographiques, y compris les déterminatifs et les principes de leur

tiques me semble offrir la seule méthode à l'aide de laquelle on pourra définitivement affirmer les notions rendues certaines, lever ou constater les doutes qui s'attachent à plusieurs lectures ou traductions, indiquer enfin les nombreuses obscurités sur lesquelles notre travail doit se reporter maintenant avec ardeur.

Toutefois, il faut avouer que cette marche, qui paraît si naturelle, n'a guère été suivie par les personnes qui se sont occupées des hiéroglyphes. Je crois devoir en dire franchement la raison. Il arrive très-souvent que, dans une phrase égyptienne, la moitié ou une plus grande quantité des mots, ayant été expliquée d'une manière incontestable par Champollion, trahit le sens général de la phrase, soit avec évidence, soit au moins avec une très-grande probabilité. Il est extrêmement facile de donner, pour ces phrases, une traduction approchée, à laquelle les caractères figuratifs répandus dans l'écriture donnent une vraisemblance quelquefois bien trompeuse. On se contente alors d'ajouter quelques explications en note sur certains groupes ou certains caractères, et c'est avec ces explica-

emploi alternatif ou simultané, tout cela se trouve dans deux variantes de ces cartouches, telles que les suivantes :

RAMSÈS-MEIAMOUN. NECTANÉBO.

1 2 3 4

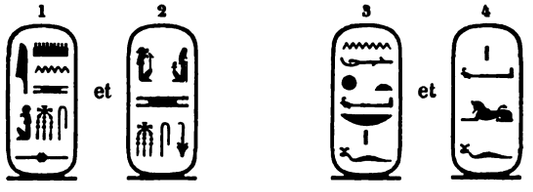

(*Table d'Abydos*, rangée inférieure.) (Champollion, *Notice de Philæ*.)

On peut y étudier les valeurs égales :

1° 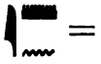 = AMouN ; 2° 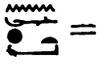 = NeChT, « force » ;

3° = NeV, « seigneur. »

tions insuffisantes que les principaux matériaux de la science égyptienne ont été, depuis Rosellini, livrés à l'étude générale.

Rien n'est plus dangereux qu'une méthode aussi incomplète, car elle produit un double effet également fâcheux : d'une part, les esprits difficiles, attendant des preuves rigoureuses qui n'arrivent jamais, étendent leur doute à la science tout entière; et, de l'autre, la plupart des lecteurs, ne pouvant vérifier les traductions, les acceptent sur parole avec les faits scientifiques qui semblent en découler : ils basent même quelquefois, sur ces documents, des travaux considérables dont le principe s'écroulera plus tard devant l'étude des textes. Une discussion sincère et complète les eût avertis en temps opportun. Je n'en veux citer qu'un exemple très-récent, que je prends dans le mémoire de M. Lesueur, sur la Chronologie des dynasties égyptiennes. Rosellini [1] établit que le roi *Amenemhé I^er^* est cité à Benihassan entre les rois *T'ésortesen I^er^* et *Amenemhé II*. Il se garde bien de citer et d'analyser l'inscription du tombeau de *Noumhotep* (le Nébotph de Champollion), où se rencontrent ces trois cartouches. Si Rosellini eût été assez avancé dans l'interprétation des phrases égyptiennes pour saisir le sens général de l'inscription qu'il citait, il aurait vu que la marche des faits indiqués plaçait ces trois cartouches dans un ordre chronologique tout différent. C'est absolument comme si un étranger rencontrait, dans une inscription française, la phrase suivante : « Pierre a été nommé préfet par Charles X; son père avait été préfet sous Louis XVIII; plus tard, Pierre devint directeur général sous le roi Louis-Philippe. » Un homme de bonne foi, s'il ne pouvait comprendre dans cette inscription autre chose que les noms propres, se hâterait-il d'en conclure que Charles X

[1] Tom. II, p. 55 : « ..... i due secundi, « che le tombe di Benihassan dimostrano « essere stati successivamente predecessori « immediati dei primi..... »

est le prédécesseur de Louis XVIII? Maintenant, au contraire, d'autres textes formels, que j'ai cités en réfutant le système chronologique de M. de Bunsen [1], prouvent que M. Lepsius avait fait une restitution d'un mérite incontestable, en rétablissant *Amenemhé I^er^* en tête de la dynastie. M. Lesueur, au contraire, égaré sans doute par l'assertion de Rosellini, reproche à M. Bunsen d'avoir adopté la rectification de M. Lepsius; il suit l'ancien ordre de succession qui lui semble incontestable; dès lors il lui devient impossible de faire correspondre la famille des *Amenemhé* avec la XII^e^ dynastie de Manéthon [2]. C'est ainsi qu'une assertion d'un laconisme inexcusable a fait méconnaître à M. Lesueur les souverains puissants de cette XII^e^ dynastie, où l'accord des textes et des monuments permet de jeter un regard assuré dans le premier empire égyptien. Si l'on veut voir jusqu'où peuvent aller les conséquences d'un fait ainsi dénaturé, il suffira d'observer que M. Lesueur avertit lui-même [3] que si l'on altérait un seul des chiffres de sa Chronologie, *tout se dissoudrait à l'instant même, et rentrerait dans le néant d'où il l'a tiré.* Or il a emprunté au texte d'Eusèbe le total de cette dynastie, deux cent quarante-cinq ans, tandis que le plus précieux fragment du papyrus de Turin fait suivre le dernier souverain de la famille, *Séveknowreou* [4], par une somme de deux cent treize ans, un mois et dix-sept jours, laquelle est bien le total chronologique de la dynastie, puisqu'on rappelle formellement dans cet endroit le règne d'*Amenemhé I^er^*.

[1] Voir les Annales de philosophie chrétienne, 1846, 1847.

[2] *Chronologie des rois d'Égypte*, p. 224.

[3] *Ibidem*, p. 134.

[4] La XII^e^ dynastie se terminait, d'après l'Africain, par la reine *Skémiophris*; on reconnaît facilement le nom de cette reine dans le mot *Séveknowreou*, qui est constamment un nom propre féminin sur les monuments. (Voyez la Notice des monuments égyptiens de la salle du rez-de-chaussée du musée du Louvre, p. 46.)

On voit quelles peuvent être les conséquences d'un fait énoncé comme certain sans un exposé de motifs sincère et complet. J'ai déjà dit que, de plus, cette marche a jeté les esprits difficiles dans l'extrémité opposée. En constatant le défaut de preuves sur des assertions aussi importantes, il est aisé, en effet, de se laisser gagner par un doute systématique. Le remède à cette disposition des esprits, pour la science hiérogrammatique, me paraît être de s'imposer la stricte loi de ne rien traduire sans analyse, d'expliquer les preuves de ce que nous croyons comprendre, et d'indiquer nettement ce que nous ne savons pas. Rosellini énonce à peine, dans ses notes, quelques motifs de ses traductions. Le savant père Ungarelli est, la plupart du temps, impuissant à prouver et à expliquer ses traductions, qui sont souvent très-bonnes, car M. Champollion-Figeac nous a prouvé qu'elles proviennent, au moins en partie, de son illustre frère. Salvolini, en possession des manuscrits précieux de son maître, défigure, par les plus étranges théories, les traductions lumineuses qu'il veut justifier. Avec Salvolini, tout signe est phonétique dans deux, trois et quelquefois jusqu'à six valeurs différentes[1]; plusieurs signes inexpliqués deviennent des explétifs, et ce terme si commode dispense d'en rendre raison : en sorte que l'or de Champollion ne s'échappe des mains du faussaire que revêtu d'une légende menteuse qui trahit la contrefaçon.

M. Lepsius a ouvert, pour l'étude des hiéroglyphes, une nouvelle ère de saine critique et d'un déchiffrement rigoureusement philologique par sa Lettre à Rosellini, insérée dans les Annales de l'institut archéologique en 1837. Je ne connais néanmoins aucune analyse suivie d'un texte considérable publiée par les savants distingués qui cultivent maintenant cette

[1] Voir son Alphabet dans l'analyse du texte de Rosette.

branche de l'archéologie : mais le modèle d'une discussion de bonne foi, et de cette étude complète des détails, qui est nécessaire à la science, nous a été fourni par un des membres de cette savante académie. M. de Saulcy s'est rigoureusement astreint, dans son travail sur l'Inscription démotique de Rosette, à chercher la raison et la valeur de chaque signe. C'est là un de ces ouvrages que les amis de la science étudient comme une bonne fortune. Toutes les difficultés y sont clairement exposées, quelquefois résolues, mais toujours franchement abordées. S'il m'a été permis de rectifier quelques opinions de cet auteur, et d'établir une connexion plus intime entre l'étude des trois écritures, c'est à l'aide des travaux si étendus de M. de Saulcy lui-même, que j'ai pu parvenir à ce résultat. Cette heureuse conséquence découle tout naturellement d'une analyse pénible, mais complète, et son auteur peut s'attribuer une large part dans les progrès que ses rivaux accomplissent, en étudiant les difficultés qu'il a mises en évidence.

Je ne dois pas dissimuler que l'inscription dont j'entreprends ici l'analyse présente de très-grandes difficultés dans quelques-unes de ses parties, en raison même de sa matière toute spéciale. Elle sort heureusement du formulaire banal des titres pompeux des rois et des discours flatteurs qui leur sont adressés par les dieux. Elle se compose presque uniquement de faits historiques d'une grande importance, et, par conséquent, l'intérêt du sujet justifiera son choix. Il eût été très-facile de choisir des textes de dix ou douze lignes, qui n'eussent renfermé que très-peu de mots douteux ; mais leur contenu n'eût pas offert un riche butin comme celui qui, je l'espère, nous restera dans les mains après les périls de la discussion.

Je dois, avant tout, expliquer quel système j'ai suivi pour la transcription des caractères égyptiens.

On n'a pas la prétention, en transcrivant les hiéroglyphes, de rendre exactement, à l'aide des lettres françaises, les sons de la langue égyptienne antique : cette prétention serait encore moins justifiable ici que pour les autres langues orientales, mortes ou vivantes. Mais il semble impossible de nier la nécessité d'une notation conventionelle, si l'on veut éviter de tomber dans l'arbitraire en transcrivant, comme l'a fait Champollion, les mots égyptiens par des mots coptes, et souvent par des mots qui n'appartiennent point à cette langue. Les mots coptes, dans les divers dialectes, proviennent de mots égyptiens antiques, dont les articulations ont subi diverses altérations, toujours enchaînées par les règles ordinaires de la linguistique. Étudier les règles de ces dérivations, et en donner la formule, nécessite un travail considérable et spécial qui eût, à lui seul, rempli tout un mémoire.

J'ai consacré, à la recherche de ces règles, une place étendue dans la suite des Lettres sur l'écriture démotique, adressées à M. de Saulcy, et dont la Revue archéologique a commencé la publication[1]; je me contenterai d'en résumer ici les résultats.

L'alphabet antique, c'est-à-dire la liste des caractères employés comme simples signes d'une articulation, à l'époque où se place notre inscription (sous la XVIII[e] dynastie), se divise en seize types bien distincts; car j'admets, avec MM. Lepsius, Birch et Hincks, que chaque signe alphabétique, en Égypte comme ailleurs, correspondait à une articulation déterminée et non pas à toute une classe d'articulations liées ensemble par l'affinité d'organe, comme dans l'alphabet de Champollion. Je joins à chaque type égyptien, 1° sa transcription en lettres françaises, 2° la lettre copte correspondante, 3° les lettres

[1] Voyez la Revue archéologique, septembre 1848.

coptes, voisines par l'affinité linguistique, dans lesquelles la lettre égyptienne primitive s'est souvent transformée.

ORDRE.	LETTRES FRANÇAISES.	TYPE ÉGYPTIEN.	LETTRE COPTE CORRESPONDANTE.	AFFINITÉS ORDINAIRES.
1.	H.		ϩ.	ⲭ, ⲓ, voyelles, (ϧ très-rare).
2.	A° (a, o, ou, é, i).	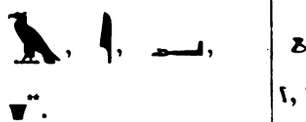	ⲁ, ⲟ, ⲱ, ⲉ, ⲓ, ⲉⲓ, ⲏ, ⲟ, ⲩ.	ϩ.
3.	I° (é, ei, ou).		ⲓ, ⲉ, ⲉⲓ, ⲟⲩ.	ⲁ.
4.	OU° (o, é, i).	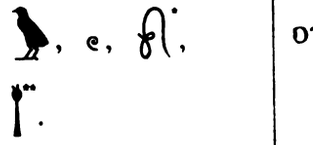	ⲟⲩ, ⲟ, ⲱ, ⲓ, ⲉ.	ϧ, ⲙ, ϥ, ϩⲟⲩ.
5.	W.		ϥ.	ⲟⲩ, ϧ, ⲫ.
6.	V.	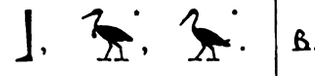	ϧ.	ⲟⲩ, ⲙ, ϥ, (ⲡ rarement).
7.	P.		ⲡ.	ⲫ, (ϧ rarement).
8.	M.	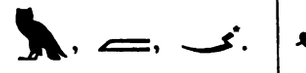	ⲙ.	ϧ, ⲛ (quelquefois ajoutée ou supprimée).
9.	N.	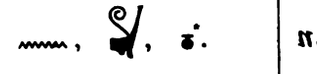	ⲛ.	ⲙ (quelquefois ajoutée ou supprimée).
10.	R (L).		ⲣ.	ⲗ (quelquefois supprimée).
11.	T.	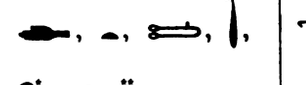	ⲧ.	ⲑ, ⲍ.

ORDRE.	LETTRES FRANÇAISES.	TYPE ÉGYPTIEN.	LETTRE COPTE CORRESPONDANTE.	AFFINITÉS ORDINAIRES.
12.	T'.	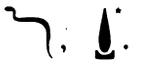	ⲍ.	ⲃ, ⲧ, ⲑ, ⲕ, ⲥ.
13.	K.	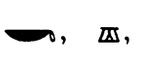	ⲃ.	ⲕ, ⲭ, ⲍ, (ⲧ, ⲑ, rar.)
			ⲕ.	ⲃ, ⲭ, ⲍ.
14.	Ch (dur).		ⲏ.	ⲉ, ⲯ, ⲭ, ⲃ.
15.	Sch.	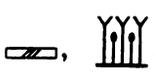	ⲯ.	ⲃ, ⲕ, ⲍ, ⲥ, ⲉ.
		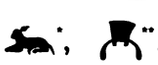		
16.	S.	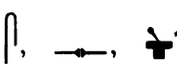	ⲥ.	ⲯ.

Ce tableau nécessite des éclaircissements. Malgré la grammaire de Champollion et les divers alphabets publiés depuis par Salvolini et par MM. Lepsius, Birch et Hincks, quelques caractères ont encore besoin d'une discussion rigoureuse à laquelle nous les soumettrons lorqu'il nous faudra les employer.

Plusieurs signes sont distingués par un astérisque; ces caractères semblent avoir eu une voyelle inhérente, en sorte qu'ils auraient été réellement syllabiques. On peut, néanmoins, signaler des exceptions à cette règle orthographique.

D'autres hiéroglyphes sont affectés de deux astérisques; leur usage est plus rare et réservé à quelques mots seulement

dans les inscriptions antiques. Leur emploi n'était donc pas indifférent, et l'on retrouve quelquefois les raisons qui les ont fait préférer dans l'expression de telle ou telle idée. On comprend facilement, par exemple, pourquoi la syllabe HÂ était rendue par le devant du lion , dans les mots *chef*, HÂ, et *commencement, devant*, Hå-ⲧ (en copte ⲧ-ϩⲏ).

Je ne range pas dans l'alphabet d'autres caractères qui sont néanmoins employés phonétiquement. Quelques-uns sont encore d'une lecture douteuse, à cause de leur rareté; d'autres ne sont détournés de leur valeur idéographique que dans des cas exceptionnels; enfin, une troisième classe extrêmement nombreuse comprend des caractères incontestablement syllabiques. Ces derniers ont tous une valeur principale idéographique; mais on en trouve une bonne partie employée, dès les premiers monuments de l'écriture égyptienne, avec la simple valeur phonétique de la syllabe correspondant à l'idée qu'ils représentaient. Ce passage, plus ou moins habituel, de l'idéographie au phonétisme pur, doit être étudié spécialement pour chaque caractère.

Dans la classification adoptée par M. de Bunsen[1], les signes dont je viens de parler sont divisés en deux ordres : 1° les signes purement syllabiques, 2° les signes mixtes, c'est-à-dire affectés à une idée spéciale et exprimant une partie des sons qui composent le mot. Cette distinction n'est pas fondée, car les signes syllabiques de M. de Bunsen ont tous un symbolisme principal, comme ses signes mixtes, et ceux-ci, de leur côté, ne sont pas bornés dans leur emploi à l'idée dont ils sont le symbole. C'est ainsi que le caractère syllabique NouV, , est tout d'abord le symbole de l'or, ⲛⲟⲩⲃ; le lièvre, la syllabe OUN, , était le symbole de l'ouverture, ⲟⲩⲛ,

[1] Voyez Bunsen, *Ægyptens stelle*, t. I.

suivant le témoignage d'Horapollon, etc. Si je prends, au contraire, un des caractères dits mixtes, tel que « le bois dur, » symbole de la dureté, de la force, , , nous verrons, dans la suite de ce mémoire, qu'il a été usité dans un sens purement phonétique pour la syllabe CheT. Le principe du phonétisme est donc le même dans l'un et l'autre cas; il est seulement nécessaire de remarquer si tel ou tel caractère reste plus habituellement idéographique, ce qui dépend beaucoup des époques.

Tous ces caractères syllabiques sont sujets à une orthographe singulière que j'ai appelée ailleurs *pléonasme graphique*, et que l'on n'avait pas suffisamment fait connaître. Chaque signe de cette classe pouvait être, à volonté, escorté des lettres simples avec lesquelles s'écrivait la syllabe. C'est ainsi qu'on trouve la syllabe AºN écrite , , , ou seul. CheT s'écrivait également ou 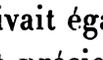 . Ces pléonasmes sont extrêmement précieux, puisque, dans ce cas, les lettres simples ordinaires révèlent la valeur du caractère syllabique plus rare qu'elles accompagnent.

Si l'on observe, par exemple, la variante , égale à , on aura constaté la valeur NeM pour le caractère syllabique [1].

Il faut maintenant justifier quelques particularités de mes transcriptions.

Les voyelles égyptiennes étaient vagues comme celles des alphabets dits *sémitiques*, et les voyelles médiales presque toujours supprimées. Ainsi, lorsque nous trouvons le nom du dieu Ammon écrit 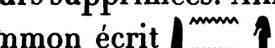 Aº, M, N, nous ne saurions pas, sans le témoignage des auteurs, si l'on doit prononcer : *amen*, *amin*, *omen*, *imen*, etc. Pour rendre présent à l'esprit le doute cons-

[1] Voyez la Lettre de M. de Saulcy sur l'écriture démotique, *Revue archéologique*, septembre 1848.

tant qui se rattache au son des lettres de ce genre, pour en faire un véritable ℵ, j'ai hasardé une innovation. J'affecte l'A d'un petit zéro, A°, toutes les fois que la traduction ne me renseigne pas suffisamment sur le son de la voyelle supportée par la lettre égyptienne : mais j'écrirai AMeN et PTaH, puisque les inscriptions antiques sont constantes pour la prononciation de l'A, dans ces deux noms divins. Le manuscrit démotique à transcriptions grecques, conservé au musée de Leyde, prouve que le vague des voyelles a persisté jusque dans les derniers monuments des écritures égyptiennes. On remarque, dans ces transcriptions, que le caractère vague était encore plus complet que dans l'alphabet hébreu. Non-seulement le signe de l'*i* s'employait pour les sons ε, η, mais encore la voyelle *ou* servait à transcrire, dans les mots grecs, les sons ου, ο, ω, ε, η.

Je remplace les voyelles brèves omises par un *e* muet de convention, comme l'a fait M. Lepsius, et j'écris en petit caractère les voyelles que l'on peut suppléer, comme PTaH pour PTH, .

J'ai transcrit le ⲓ par un V, conformément à la tradition du vida copte ⲃ.

Le céraste , qui correspond au ϥ, a été ordinairement transcrit par un F; mais notre F se prête assez mal aux rôles divers que joue cette articulation dans l'alphabet antique. était souvent une véritable semi-voyelle; il alterne même avec les signes ordinaires de la voyelle OU, dans l'article démonstratif , POUI = , PWI. Le rôle de semi-voyelle, que nous attribuons souvent au W, m'a paru le rendre propre à une transcription du , prise au point de vue de l'alphabet français. Notre W se plie facilement à ces divers usages qui identifient complétement le céraste avec le ו sémitique.

Peut-être devrait-on diviser en deux types les quatre signes de l'articulation K. Les cas de variante, entre la corbeille , qui a donné naissance au ϭ copte, et le K ordinaire, , ne sont pas très-communs dans l'écriture des mots égyptiens; et l'on ne peut tirer aucune conclusion pour cette question des variantes observées dans la transcription des noms étrangers. Les deux lettres sont bien distinctes en copte, ⲕ et ϭ n'ont pas les mêmes affinités, mais je n'ai voulu introduire aucun nouveau type dont la nécessité ne me fût complétement démontrée. Quant aux deux articulations, , T et , T′, quoique très-voisines, elles étaient bien certainement distinctes, car leurs dérivés coptes ne se rangent pas suivant les mêmes affinités. Les transcriptions grecques mènent à la même conclusion : le T correspond au τ ou au θ, le T′, au contraire, se trouve transcrit, non-seulement par τ, θ, mais encore par σ et γ. Ces fluctuations prouvent que l'articulation était aussi étrangère à l'organe des Grecs qu'elle peut l'être au nôtre. Il fallait choisir un signe conventionnel; le T est sa transcription grecque la plus ordinaire, l'articulation voisine ne sera distinguée par la marque ajoutée à la lettre T′.

La dernière colonne, celle des déviations qu'ont subies les articulations antiques en passant dans les dialectes coptes, exige une sérieuse attention. Je ne me flatte pas d'avoir encore déduit les règles de cette transformation d'une manière assez complète. On peut néanmoins remarquer que les dérivations établissent des différences bien tranchées entre les trois articulations H, , Ch, et Sch, , qui sont confondues dans l'alphabet de Champollion.

Le premier, l'aspiration antique H, reste, presque sans exception, dans tous les dialectes coptes. Le second, Ch •, tient une conduite bien différente : tantôt il se retrouve iden-

tique dans le ϧ du dialecte memphitique, et alors il s'adoucit en un ϩ dans les mots correspondants du dialecte sahidique; tantôt, au contraire, il s'est affaibli en un Sch ϣ dans les deux dialectes. Il en résulte qu'un ϧ memphitique annonce infailliblement un Ch antique. Le troisième, Sch ϭ, est resté presque toujours en copte un ϣ; quelquefois il devient une sifflante simple, c, mais il ne passe point au ϧ. L'ensemble a donc suivi une loi générale d'adoucissement, ce qui fait que le Ch antique, ayant perdu dans toutes les directions, le ϧ copte, qui lui correspond, est devenu infiniment moins riche et tient peu de place dans le vocabulaire[1].

Pour que l'œil embrasse plus facilement les rapports grammaticaux, les désinences seront écrites en caractères d'un plus petit modèle, en sorte que le radical se distinguera immédiatement.

Je dois encore faire observer que je n'imite pas Champollion dans la licence qu'il a prise de remettre, dans la transcription des mots, les flexions grammaticales à la place qu'exigeraient les règles de la langue copte. Je transcris, généralement, chaque groupe et chaque signe phonétique à la place où ils se trouvent dans l'écriture sacrée, et sans rien préjuger sur les questions qui s'élèvent en certains cas particuliers. Je ne me permets pas non plus de suppléer l'article quand il n'est pas exprimé. Il me semble, en un mot, que les habitudes de la langue copte ne suffisent pas pour nous autoriser à faire des corrections dans nos transcriptions, et que nous ne devons nous les permettre que dans les cas où nous y serons engagés

[1] Si l'on voulait éviter l'inconvénient de rendre une seule articulation par plusieurs lettres, on arriverait à un système satisfaisant en remplaçant ϫ par le χ grec, sh par s' et ou par l'*u* germanique. J'ai préféré conserver des caractères auxquels nos yeux sont habitués.

par des transcriptions conservées dans les noms bilingues ou dans les auteurs grecs. Réunies plus tard, ces transcriptions permettront peut-être de formuler quelques règles comme celle qui a présidé à l'inversion des noms divins, dans les noms propres *Menkerès* et *Mai-amon* [1].

Je ne parle ici que des rapports de l'égyptien antique avec ses descendants incontestés, les dialectes coptes, sur lesquels je compte uniquement m'appuyer dans mes déductions. Ce n'est pas que je prétende que nous soyons, dans nos moyens d'action, exclusivement bornés à la la langue copte : bien des radicaux égyptiens perdus ou tombés en désuétude, se retrouvent, avec évidence, tantôt en hébreu et tantôt dans les langues ariennes. Mais il me semble que, malgré le travail de M. Schwartze (*Das alte Ægyptum*), l'exploration philologique des divers dialectes égyptiens, dans leurs rapports avec les langues asiatiques, n'est pas encore assez avancée pour que l'on puisse, avec sûreté, passer de ces langues à l'égyptien. Si j'étudie, par exemple, le radical perdu en copte, qui compose le nom du dieu Phthah, P, T, H, ce n'est point à l'aide de l'hébreu פתח que je le traduis *ouvrir;* mais lorsque ce sens m'a été apporté par un symbole parlant, je n'hésite pas à le rapprocher du radical sémitique avec lequel il est identique [2].

J'ai été obligé de m'appuyer sur de nombreux exemples, pour les mots et les règles grammaticales nouvellement observés. Mais ces exemples, malgré le choix le plus sévère, con-

[1] *Men-ke-ra* pour *Ra-men-ke* : .

Mai-amon pour *Amon-mai* : .

L'écriture hiératique remet quelquefois ces mots dans l'ordre de leur prononciation, et permet de constater que cet ordre a été interverti dans le dessin hiéroglyphique.

[2] Un des juges, assesseurs d'Osiris, porte le nom de PeTeH-Ro 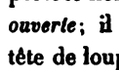 , *bouche ouverte*; il a pour tête symbolique une tête de loup, la gueule béante (V. *Todtenbuch*, chap. CXXV), et ce même signe détermine quelquefois le mot PeTeH, *ouvrir*.

tiennent eux-mêmes des mots nouveaux. Une logique rigoureuse eût exigé la preuve, en même temps que l'emploi de ces mots; mais j'ai été effrayé des longueurs qu'entraînait cette méthode. Pour conserver, néanmoins, les droits de la critique, cette analyse sera suivie d'une table des mots cités, où chaque mot des exemples recevra une preuve abrégée.

L'importance des faits qui ressortent de notre inscription m'a engagé à ne point mêler l'étude de leurs conséquences avec la discussion du déchiffrement et de la traduction du texte, et à la reléguer dans une section séparée.

La grande inscription du tombeau d'Ahmès, chef des nautonniers sous le roi Amosis, chef de la XVIII^e^ dynastie, a été découverte par Champollion, qui s'exprime ainsi dans ses Lettres écrites d'Égypte (p. 197) :

« Ahmès, fils d'Obschné, chef des nautonniers, adresse la parole à tous les individus présents et futurs, et leur raconte son histoire que voici : Après avoir exposé qu'un de ses ancêtres tenait un rang distingué parmi les serviteurs d'un ancien roi de la XVI^e^ dynastie, il nous apprend qu'il est entré lui-même dans la carrière navale, dans les jours du roi Amosis; qu'il est allé rejoindre le roi à Tanis; qu'il a pris part aux guerres du temps, où il a servi sur l'eau; qu'il a ensuite combattu dans le midi, où il a fait des prisonniers de sa main; que, dans les guerres qui eurent lieu la sixième année du même pharaon, il a pris un riche butin sur les ennemis; qu'il a suivi le roi Amosis lorsqu'il s'est rendu par eau dans l'Éthiopie pour lui imposer des tributs; qu'il se distingua aussi dans cette guerre, et qu'enfin il a commandé des bâtiments sous le règne du roi Thoutmosis. »

La marche générale de l'inscription a évidemment été saisie par Champollion dans ce premier coup d'œil. Aussi, lorsque

je lus, dans la notice imprimée d'Élithyia, la simple mention d'une inscription de trente lignes, où étaient employés les cartouches de quatre rois, je soupçonnai une de ces coupures malheureuses par lesquelles on a abrégé les précieuses notes de Champollion. Je trouvai, en effet, l'inscription tout entière dans le manuscrit que M. Champollion-Figeac eut l'obligence de me communiquer. Je possédais déjà une grande partie du même texte, grâce à la complaisance de M. Ampère, qui l'avait copiée sur place. Je n'ai pu me servir d'aucun moyen de vérification matérielle, mais des textes copiés par Champollion valent presque des empreintes, et l'on verra que je n'ai eu à me permettre que de très-rares et très-légères corrections pour des inexactitudes qui peuvent dépendre des dégradations qu'a subies la muraille où se trouve l'inscription.

Le tableau synoptique des sept premières lignes accompagnées de leur transcription et de leur traduction, fera comprendre la disposition du monument. (Voir le tableau ci-contre.)

§ 1.

DÉCHIFFREMENT ET TRADUCTION DES SEPT PREMIÈRES LIGNES.

Première phrase. Elle renferme le nom et le titre du défunt; elle semble ainsi servir de titre à l'inscription, aussi a-t-on fait un véritable alinéa en laissant vide le reste de la première ligne.

HeR	CheN-iou	AHMeS	Se	A°VaNA°	MA°-T'A°OU,
Superior	nautarum,	Ahmes,	filius	Abanæ,	justus dictus.

Cette ligne semble, au premier coup d'œil, être la dernière. En effet, notre inscription appartient aux exceptions

8e LIGNE.	7e LIGNE.		IGNE.		2e LIGNE.		1re LIGNE.	
	eR vers		A°		T'eT-w		HeR	
etc.	Pe-OUA°.....		J' w		dit :		Le supérieur	
etc.	la flotte				T'eT-å		CheN-iou	
	MeHTI du nord		eM ;		je parle		des	
	HeR KeNeN-å		à l'éta		NeTeN		nautoniers	
	pour que je		eN (?)		à vous		A°HMeS	
	combattisse.		je ne s A°		ReT		Ahmès	
	OUN		Hi		espèce humaine		Se	
	Était		de		NeV (T)		fils	
	CheR-A°		A°		entière,		A°VaNA°	
	par devers moi				TA°-å			
	HeR ScheSe		S		je donne		d'Avana	
	de servir		ussi		ReCh-TEN			
	A°TI		j'éta		que vous lisiez		MA°-T'A°OU	
	le roi		eM u		HeS-ou		proclamé juste,	
	(A°NCh		s		les chants			
	la vie		du		ChePeR (T)			
	T'a SeNV		T		N å			
	saine et forte)				de mes actions.			
	HeR		des j r		SchOUA°-			
	ReT-TI-A°		CheR		-Ke-OU-å			
	sur mes jambes,		ma		J'ai été			
	eM-CheT				honoré			
	lorsqu'il		j		e M de			
	s-OUOUTe		ur		NouV			
	dilatait		it		(le collier) d'or,			
	ReT-ou-w				SeP SeCheW			
	ses jambes		TeT		fois sept,			
	HeR OUeRI (T)-w.		j'		CheWT			
	sur son char.		ns		à la face			

assez rares à la règle suivant laquelle la direction générale des mots et des lignes est conforme à celle des hiéroglyphes eux-mêmes. Ici, au contraire, les lignes marchent de droite à gauche, quoique les animaux aient la tête tournée vers la gauche. Champollion a signalé cette exception dans sa Grammaire (n° 44), et l'on en trouvera de nombreux exemples dans les inscriptions du tombeau de Ramsès V, lorsque le prodigieux manuscrit où Champollion a copié cette syringe tout entière pourra être publié. Il me suffit, quant à présent, pour prouver l'ordre rétrograde des lignes dans notre texte, de citer la fin de la septième ligne : on y lit les signes phonétiques , qui composent le mot OURi-T (char), dont le déterminatif, le char lui-même, commence la huitième ligne. Il en est de même du mot CHAʿWAʿ, , écrit phonétiquement, qui termine la dixième ligne; son déterminatif, le bras armé de la massue , est reporté au commencement de la onzième [1]. Ces observations matérielles nous obligent à commencer par la ligne qui semble la dernière, et l'enchaînement constant de l'inscription confirmera cette indication.

Premier groupe : HeR, *le supérieur,* . Le premier caractère, la *face humaine,* se dit, en copte, ⲣⲟ pour le dialecte memphitique, et ⲣⲁ pour le dialecte sahidique. , la bouche, qui suit, et dont la valeur R n'est pas contestée, nous montre que notre groupe répond à la forme ⲣⲁ [2]. La prépo-

[1] Il est de la dernière importance de faire attention à ces remarques qui précisent l'ordre des lignes. On trouvera, par exemple, dans les Notices imprimées de Champollion, une inscription où le dessinateur a cru pouvoir rajuster les lignes bout à bout en les rendant plus longues que dans le manuscrit original; mais comme l'inscription était rétrograde, cette opération a complétement changé l'ordre des mots, et le texte, ainsi bouleversé, est devenu tout à fait inintelligible (*Notice de Biban el-molouk,* p. 438).

[2] On trouve encore une preuve complète de la valeur *hr* dans l'emploi de ce groupe pour les variantes des noms divins *Horus* et *Hathor.* (V. Champollion, *Grammaire,* p. 134.)

sition copte ⲉϩⲣⲁⲓ (*super*) est dérivée de cette racine (ⲉ *ad*, ϩⲣⲁ *faciem*); mais dans la langue antique, le mot *face* lui-même sert de préposition sans aucun changement.

Il faut noter avec soin cette faculté que possédait un radical d'être employé comme substantif, comme verbe et souvent comme particule, sans subir aucun changement apparent. Champollion a remarqué que la préposition AºM, (dans), suivie simplement de la marque du pluriel, correspondait, dans l'inscription de Rosette, à l'idée *habitants* (ceux dedans). J'ai retrouvé notre préposition HeR, , employée d'une manière analogue, pour signifier les cinq jours épagomènes, sous la XIIe dynastie, 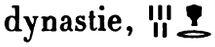 , mot à mot : *les cinq supplémentaires de l'année*[1].

Les divers sens que peut présenter un groupe, en raison de cette simplicité des formes de la langue antique, sont souvent indiqués, dans l'écriture, par le précieux usage des signes déterminatifs. C'est ainsi que nous ne pouvons douter que notre mot HeR ne signifie ici *sur, supérieur,* parce qu'il est déterminé par le caractère *ciel* . La notion des déterminatifs ou caractères idéographiques qui suivent et commentent, pour ainsi dire, un groupe phonétique, est une des plus belles conquêtes de Champollion. Aucun texte antique ne pouvait indiquer cette idée si féconde, qui n'est due qu'à une profonde méditation des groupes égyptiens. Les déterminatifs d'espèce apportent leurs preuves par leurs figures elles-mêmes; on peut facilement s'en convaincre dans les listes étendues de mots ainsi déterminés que contient la Grammaire de Champollion. Mais quant aux déterminatifs génériques qui s'appliquent à une classe entière d'idées, cet ouvrage, assez riche en exemples pour en bien établir l'existence et le principe, est

[1] Voyez la deuxième lettre à M. Maury, dans la Revue archéologique, octobre 1847.

loin, néanmoins, d'en présenter une idée complète. Une quarantaine de ces caractères sont expliqués dans les divers chapitres des *déterminatifs* des noms et des verbes; mais j'en connais maintenant plus de cent dont le domaine est plus ou moins étendu [1].

Champollion a remarqué (*Gramm.* p. 190) que les variantes du nom propre *Peheri* (le supérieur) prouvaient que notre groupe devait se prononcer simplement HeR ou HRai, en suppléant les voyelles du mot copte, et que le *ciel*, , n'y jouait que le rôle de déterminatif.

1 2 3 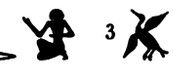 4

Ces variantes du même nom propre sont très-précieuses, parce qu'un nom propre a dû avoir toujours sensiblement la même prononciation. On eût été tenté, sans cela, d'assimiler l'ensemble de ces trois signes à la préposition copte composée, ⲉⲓⲧⲡⲉ, *super, sursum*, littéralement : *vers le ciel.*

Les variantes n^os^ 2 et 3 prouvent que l'on prononçait simplement PeHeR ou PeHRI, et le n° 4 prouve que le *ciel* tout seul était pris symboliquement pour le mot HeR dans cette acception [2].

Le caractère , *ciel*, qui joue le rôle de déterminatif particulier après le groupe phonétique , Pe(T) (le ciel), est donc, après le mot HeR, déterminatif plus général des idées *sur, en haut, supérieur.* Il conserve cette valeur après le groupe , ACh (en copte ⲁϫⲓ, *élever, suspendre*), où cette action

[1] Depuis la lecture de ce mémoire M. Birch a publié, dans l'édition anglaise de l'ouvrage de M. de Bunsen, une liste très-riche de déterminatifs génériques.

[2] C'est la dernière variante que Champollion a d'abord transcrite *Phipé* ou *Phapé;* mais il est juste, dans l'état où Champollion a laissé ses travaux, de rechercher avec soin la dernière lecture, qui est toujours la meilleure.

est encore représentée, par surcroît, par un homme qui élève les deux bras.

Il semble qu'on devait trouver ici l'article masculin comme dans le nom propre PeHeRI (le supérieur); aussi, dans des cas semblables, Champollion le supplée d'après le copte. J'observe cependant que, dans ce nom propre, l'article est toujours écrit. Dans le titre que nous étudions, au contraire, et dans les divers titres qui commencent par le mot HeR (le supérieur), on ne trouve point l'article. Ne devons-nous pas en conclure qu'on écrivait habituellement l'article, lorsqu'on le prononçait? Ainsi, les noms propres *Ramsès*, *Nectanébo*, etc. dont les auteurs grecs nous fournissent la transcription et où se trouvent les substantifs ⲣⲏ et ⲛⲏⲃ, prouvent que la langue antique était moins prodigue de l'article que les dialectes dérivés. En copte, on eût dit ⲡⲣⲏ, ⲡⲛⲏⲃ. J'observe, en particulier, que l'article est très-rare lorsque le substantif joue le rôle d'antécédent, sans que son terme conséquent lui soit joint par la particule ⲛ, *de*. Les deux termes semblent alors dans un état d'annexion analogue à celui qui exprime le génitif dans les langues sémitiques où, dans ce cas, le terme antécédent perd également son article.

On voit, dans les exemples cités par Champollion (*Gramm.* p. 174) pour l'emploi de l'article masculin, que le génitif qui suit un nom affecté de cet article, est toujours exprimé par ⲛ, ⲛⲛ. Les noms propres bilingues, si précieux à tant de titres, nous conservent cette double construction antique. *Psenamon* (le fils d'Amon), par exemple, contient l'article ⲡ et la particule ⲛ, tandis que *Zminis*, transcription grecque du nom écrit *Sche-men* en démotique, reproduit un sens analogue avec deux substantifs, à l'état d'annexion et sans article ni préposition. Lors donc que l'article ⲡ est exprimé, on trouve presque tou-

jours la préposition ⲛ avant le terme conséquent, ou bien on pourrait hardiment la suppléer; lorsque, au contraire, la préposition n'existe pas, je crois que l'on doit s'abstenir encore, plus strictement qu'ailleurs, de suppléer l'article que l'on ne trouve pas écrit.

Le premier groupe sera donc transcrit simplement HeR correspondant au copte ϩρⲁ, ⲉϩρⲁⲓ, et la présence du déterminatif *ciel* rend très-certain le sens de *sur* ou *supérieur*. L'étude du terme qui le suit va nous faire choisir cette seconde nuance.

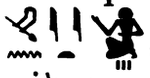 , CheNi-ou. Les éléments phonétiques de ce deuxième groupe se lisent CheNi. Champollion l'avait transcrit *sini* en le comparant au copte ⲥⲉⲛ, ⲥⲓⲛⲓ, *transire, prætergredi* (*Gramm.* p. 257 et 353). Le premier caractère serait donc un *s;* mais nous voyons que Champollion le transcrit par un *t* dans le groupe de l'inscription de Rosette, 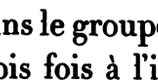 , qui répond trois fois à l'idée *image* (*εἰκών*). Ces deux valeurs, qui se contredisent, sont donc simplement devinées; aussi le caractère ne figure-t-il pas dans l'alphabet de Champollion. Il nous représente la poitrine et les bras d'un homme maniant un gouvernail ou une rame. Dans l'exemple cité par la Grammaire (p. 257), la poitrine est remplacée par une tête, . Salvolini[1] et, après lui, M. Lepsius (*Lettre à Rosellini*) ont signalé des variantes qui établissent l'égalité phonétique des groupes , et , écrits avec le crible, le rameur et le bouc décapité[2]. La valeur du ϭ copte (ch) est parfaitement établie pour le crible , car il sert d'initial au nom du roi Xerxès; mais les deux homophones et 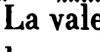 ne sont pas, comme le crible,

[1] Voyez *Alphabet*, n° 229, 230.

[2] On trouve un bon exemple de cette variante au 31ᵉ péché de la confession négative, dans le rituel de Turin comparé à celui de la commission d'Égypte, chap. CXXV.

de simples lettres. M. Lepsius a le premier remarqué qu'ils représentent la syllabe CheN tout entière. Le titre qui nous occupe ici en fournit une preuve certaine. On en trouve une variante dans un tombeau voisin, celui de Peheri (voy. *Notices*, p. 267), parent de notre personnage : 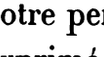 . Ici, le mot HeR (supérieur) est exprimé symboliquement par le caractère — *ciel* tout seul, et, pour la syllabe CheN, on ne trouve également que le rameur. L'*n* ~~~, en pareil cas, n'est donc qu'un supplément de clarté, ce qu'on peut appeler un *complément phonétique*. Le caractère essentiel d'un pareil signe syllabique, c'est que l'on ne trouvera le ⲭ (ch) exprimé par le rameur, que dans la syllabe CheN.

Ce radical est suivi de la voyelle I, , qui indique un adjectif verbal ou un participe actif. Le copte a perdu cette forme grammaticale, il la remplace par l'auxiliaire ⲣⲉϥ ou par le relatif ⲉⲧ; mais les exemples cités dans la Grammaire de Champollion ne permettent pas de douter que ce participe ne fût réellement usité dans l'égyptien antique. On ne peut s'empêcher de le rapprocher du rôle que joue la terminaison *i* dans les adjectifs dérivés de la langue hébraïque et de la langue arabe.

Le groupe est terminé par le signe du pluriel . Je le transcris par la voyelle *ou;* on voit, dans les exemples discutés par Champollion, qu'il a reconnu cette forme du pluriel pour les mots dérivés, affectés de la terminaison I. Mais, à l'exemple de MM. Lepsius et Birch, j'emploie généralement cette voyelle pour transcrire les signes idéographiques du pluriel, car on connaît bien des exemples de permutation entre le pluriel phonétique *ou*, , et le pluriel exprimé par les signes idéographiques (voyez, par exemple, Leemans, *Lettre à Salvolini*, pl. IV). L'article pluriel que Champollion leur substitue est, au contraire, très-rarement employé, et je ne vois pas qu'il

s'échange avec les signes idéographiques dans une même formule.

Champollion a traduit ce mot : *nautoniers*, et je crois qu'il en a parfaitement saisi le sens. Le rameur, qui sert le plus ordinairement à écrire ce mot, entraîne naturellement cette idée, et le déterminatif de la variante tirée du tombeau de Péhéri, est précisément une barque , comme dans le verbe CheT, (en copte ϣⲱⲧ), *naviguer*. Champollion cite, dans sa Grammaire (p. 257), une phrase où notre verbe s'applique à l'action de faire avancer la barque du soleil, comme on le voit dans le tableau qu'explique cette légende :

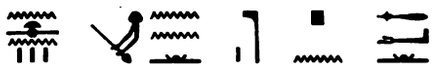

NToSeN	CheNeN	NeTeR	PeN	NA°i
Eux	font naviguer	dieu	ce	grand.

On voit que, dans cette phrase, le verbe CheN a la seconde radicale redoublée : c'est une forme très-usitée sur laquelle nous reviendrons pour l'étudier avec soin.

Champollion cite encore une phrase du rituel (*Gramm.* p. 353) où le sens *naviguer* est aussi évident, puisqu'il s'agit de mener quelque chose d'occident en orient, ce qui, en Égypte, équivaut à dire : *traverser le fleuve*. Champollion donne ici une troisième transcription, ⲥⲓⲙⲟⲣ, également peu fondée, mais le sens reste identique et incontestable.

Le copte ne nous fournit pas de mot immédiatement comparable au thème CheN pris dans le sens spécial de *naviguer* et *conduire par eau*. Le mot sahidique ϩⲱⲙ, *accedere, progredi*, représente le sens plus général de locomotion vers un *but;* Zoëga le cite néanmoins (mss. Borgia, p. 637, note 15) comme exprimant la marche d'un navire. Il semble se confondre avec le thème voisin S. ϩⲱⲧ, memphitique ϣⲱⲧ, *avancer, pénétrer,*

approcher, dont le correspondant antique , CheNT, est extrêmement fréquent dans tous les textes. (Voyez Champollion, *Grammaire*, p. 333.)

Il s'est établi une confusion très-naturelle entre les deux mots CheN et CheNT exprimant les deux idées de *navigation* et de *locomotion* qui, en Égypte, sont, pour ainsi dire, inséparables. Cette couleur locale était déjà profondément empreinte dans l'écriture hiéroglyphique à une époque reculée, car il est curieux de remarquer que les deux jambes en mouvement, symbole de la locomotion, étaient régulièrement, dans ce sens, remplacées par la barque. Nous trouvons, par exemple, sur la muraille de Karnak que possède le Musée du Louvre, les expéditions que fit Toutmès III jusqu'au cœur de l'Asie, exprimées par la locution :

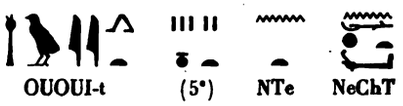

OUOUI-t (5°) NTe NeChT

Littéralement : *Voyage cinquième de victoire,* tandis qu'à la septième ligne on trouve : 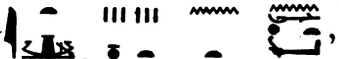 , où la sixième expédition est indiquée par le même mot OUouI(T), *via* (en copte ϯ-ⲟⲩⲟⲓ, *dare viam, ire, progredi*), mais avec la barque pour déterminatif, au lieu des jambes en marche . Quant à notre mot antique, CheN, je ne le vois jusqu'ici employé que pour la navigation, tandis que CheNT se prête au sens plus général *avancer, pénétrer, marcher.*

Dans la leçon de notre texte, le déterminatif est un homme, ce qui nous montre que la forme grammaticale a été bien appréciée et qu'il faut traduire : *les navigants* ou *nautoniers,* et non pas *les navigations.*

Il me resterait à rendre compte du signe qui se trouve ici dans le mot CheNi-ou entre la terminaison *i* et les déterni-

natifs. C'est ce que Salvolini appelle un explétif, et ce dont, suivant lui, on ne doit tenir aucun compte. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le texte pour voir que ce signe dérange la symétrie et le *carré* des groupes, si précieux aux yeux d'un hiérogrammate. Ce carré était souvent obtenu à l'aide du rouleau de papyrus —, seul véritable explétif que Champollion ait admis. Il tombe sous le sens qu'on n'aura pas dérangé la symétrie pour introduire un explétif. Le rôle du caractère - est très-varié et très-étendu : c'est un signe d'attention, d'abréviation, de disjonction, etc. mais j'avoue très-franchement que je ne sais pas avec certitude ce qu'il indique en cet endroit. Voici ce qui me paraît le plus probable. Le thème CheN s'emploie souvent avec la forme redoublée CheNeN, . Or, parmi les variantes recueillies par Salvolini, on trouve que cet accident grammatical est souvent noté par le groupe - », *deux fois*, et quelquefois par - - ou - seul, abréviativement. Tel est probablement ici le but de notre signe -. Il me semble qu'en tout cas nous possédons le sens d'une manière trop complète pour que ce léger point douteux puisse influer sur notre traduction : *le supérieur des nautoniers*. Nous retrouverons ce groupe dans notre inscription et le même sens sera plusieurs fois confirmé. Je puis dès à présent citer, à cause de sa clarté, cette phrase de la vingt-troisième ligne :

« Je fis naviguer le roi Aménophis I^er^, lorsqu'il s'embarqua pour aller en Éthiopie. »

Littéralement : *Je fus dans l'action de conduire le roi.* On voit qu'Ahmès était alors dans l'exercice de sa charge de chef des nautoniers. Nous verrons, en effet, qu'elle lui fut donnée vers la fin du règne d'Amosis.

, AHMeS. La lecture de ce nom célèbre a livré à Champollion les monuments de deux grandes figures historiques : Amosis, le vainqueur des pasteurs, et le roi saïte, Amasis. La lune, en copte sahidique ⲟⲟϩ, en égyptien antique 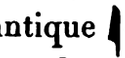 , ʿAʿH, en forme la première partie. La seconde est le mot phonétique MeS, en copte ⲙⲉⲥ, *gignere*. Il est écrit par un caractère syllabique enrichi d'une *s* complémentaire. Le caractère principal est un nœud et quelquefois un nœud de fleurs . C'est probablement l'analogie de son avec le mot copte ⲙⲟⲩⲥ, *vinculum*, qui l'a fait choisir pour écrire cette syllabe. Champollion a attribué au verbe antique la voyelle intermédiaire ⲱ, *ô;* il se fondait sur les transcriptions de Manéthon : *Ahmosis, Thoutmosis,* etc. Or j'ai trouvé, dans un petit papyrus que possède M. Rollin, plusieurs variantes du cartouche démotique du roi Amasis, et dans une de ces variantes la voyelle *ou* est exprimée[1] :

ou s m ah s m ah

Elle est écrite après les deux consonnes du radical MeSOU, suivant l'usage hiéroglyphique qui s'est conservé fidèlement, comme on le voit, jusque dans l'écriture démotique. C'est ce que M. Brugsch a aussi constaté dans d'autres mots. (Voyez Brugsch, *Scriptura Ægyptiorum demotica.*)

Les noms composés comme celui d'Ahmos avec le verbe MeS, MeSou, ou MOUS, précédé du nom divin ʿAah, Thoth ou Amon : *Ahmôs, Thouthmôs, Amenmès,* présentent un sens

[1] J'ai retrouvé depuis la même orthographe : MeSOU pour MOUS, dans les hiéroglyphes : . Le premier et le dernier signe démotique du nom royal sont les débris du cartouche; l'avant-dernier signe est le déterminatif du mot *mes;* le second signe est une abréviation du croissant lunaire.

très-clair : *Enfanté par A°ah (la lune), Thoth ou Amon,* et peuvent servir à constater la valeur de position énoncée par Champollion. Ils rendent évident qu'on pouvait exprimer la forme passive en plaçant ainsi un verbe immédiatement après un substantif. Lorsque, au contraire, le verbe passif précédait le nom, il fallait nécessairement employer la particule N pour le joindre à son complément.

C'est ce que nous voyons dans l'orthographe du nom du roi Ménephthah (l'*Aménephthès* de Manéthon). Dans les nombreux exemples de ce nom royal 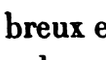 , PTaHMaiN, la particule est toujours exprimée. En effet, l'écriture hiératique qui rétablit l'ordre grammatical des caractères, montre qu'on prononçait ici Mai-N-PTaH et non pas PTaHMaiN [1], . Quant à notre nom propre *Ahmès,* c'est en vertu de l'inversion qu'il signifie *lunâ genitus.*

Se, fils. L'intelligence de ce ce mot ne laisse rien à désirer depuis Champollion; mais il en est tout autrement de sa valeur phonétique. Ce signe n'est employé phonétiquement que dans peu de mots. Si nous ne consultions que la langue copte, ce devrait être un ϣ, car l'idée de *fils* n'est plus rendue dans cette langue que par les mots ϣε ou ϣερε. Dans les trnscriptions grecques ce mot est régulièrement écrit *ωσεν* pour les noms propres masculins, et *σεν* pour les noms féminins [2]. Or, les noms démotiques correspondants, très-faciles à analyser à cause de leur nombre, contiennent, dans leur orthographe la plus complète, l'article Pe, le mot *fils,* puis la particule de flexion eN, *de.* (Voy. M. de Saulcy, *Analyse du texte démotique de Rosette,* p. 128.) Il reste donc *σε* pour le mot *fils.* Mais les Grecs n'avaient pas d'articulation chuintante; le pa-

[1] Voyez la Grammaire de Champollion, p. 147. L'écriture hiératique se lit toujours de droite à gauche. — [2] Et plus rarement *τσεν* avec l'article féminin τ exprimé.

pyrus démotique à transcriptions grecques du musée de Leyde nous montre qu'ils transcrivaient le *schei* ϣ tantôt par un σ, tantôt par un ζ. Or, un des signes démotiques ainsi transcrits est précisément le signe , qui n'est autre chose que le signe hiératique de l'*oie* à peine altéré . A l'époque ptolémaïque, sa valeur était donc bien un ϣ comme dans le mot copte ϣε. Mais la question change d'aspect quand il s'agit de la langue antique. L'*oie* permute dans les hiéroglyphes avec l'*s* et non pas avec le ϣ. Par exemple, elle commence le nom du dieu , SeV; et l'*oie* du Nil alterne sur la tête du dieu avec l'étoile, dont le nom est en copte ϲιοϩ et en hiéroglyphes , SeV.

De plus, dans certains mots et surtout dans les noms propres, on employait quelquefois une méthode singulière qui consistait à écrire par doubles lettres, c'est-à-dire, à mettre d'abord un caractère susceptible d'une valeur idéale, telle que l'*oie*, *fils*, et puis à faire accompagner ce signe de la lettre de l'alphabet ordinaire qui avait la même valeur. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette méthode qui est employée ici pour écrire le nom du père d'Ahmès, AVåNA°. Or, quand l'*oie* est ainsi employée, c'est une *s* ordinaire, — ou , qui lui sert de duplicata phonétique. C'est ce qu'on voit dans le nom de la ville de Saïs , Så, et dans une variante du nom d'*Isis* 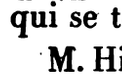 , HeSe, qui se trouve sur un très-ancien monument [1].

M. Hinks suppose que l'*oie* représente une lettre double Sw, qu'il compare au radical sanscrit *sou* [2]. Si cette idée était exacte, on trouverait quelquefois le mot *fils* écrit avec un V, , supplémentaire, comme le nom du dieu SeV. Or cela n'arrive jamais, quoique le mot soit répété à satiété sur les monuments. Il eût été, de plus, impossible de se servir de cette lettre double

[1] Stèle du Louvre datée du règne du roi *Mentou-hotep*. C, n° 14, galerie du rez-de-chaussée. — [2] V. Hincks, *An attempt*....., p. 99.

pour écrire l'*s* du nom d'Isis. Mais on reconnaît dans les textes égyptiens divers palmipèdes qui ne se confondent complétement que dans l'écriture cursive. On peut voir, dans les planches de Rosellini [1], que le palmipède nommé SeV, , a une tournure un peu différente de celle des oies du Nil. Rosellini croit reconnaître dans le SeV l'*Anas Penelope*. Les oiseaux d'eau faisaient un article important dans l'alimentation, et leurs espèces, bien connues des Égyptiens, n'introduisaient aucune confusion dans la lecture. Deux autres mots, Ra et SeR, s'écrivaient encore avec des oies (et) [2], dont ils exprimaient le nom. L'oie sacrée du rituel porte un nom différent SMeN-nou, et c'est sous ce même nom , SMeN, qu'elle reçoit les honneurs divins sur la stèle dessinée par M. Prisse dans la collection Abbott. Ce palmipède ne paraît pas différent de l'oie du Nil, expression de l'idée *fils*, dans les dessins coloriés de Rosellini (voy. *Mon. civ.* pl. XII, 4, et XIII, 10), où il porte le même nom.

Les noms de l'oie sont donc trop variés pour nous guider sûrement dans la recherche de la lecture exacte du caractère employé dans le sens du mot *fils;* mais l'orthographe pléonastique indique constamment la valeur S comme nous l'avons vu dans les noms propres d'*Isis* et de Saïs.

M. Hincks pense au contraire que la valeur phonétique était complétement égale au nom de l'oie, SeV, et fait en conséquence égal à SW, articulation composée [3]. Mais une variante citée par ce savant lui-même montre bien que l'oie du Nil sert à écrire une S seule ou la syllabe SA. = ; ces deux variantes, écrites l'une et l'autre avec l'orthographe pléonastique, doivent se transcrire SA°A°T (en

[1] (*Mon. civ.* pl. XII.) — [2] Voy. la liste des décans au plafond du Ramesséum. — [3] Voy. Hincks, *An attempt*, etc. *l. l.*

copte ⲥⲁⲥⲧ, *passer,* au figuré *transgresser;* le déterminatif est l'oiseau , symbole du mal). En effet, M. Hincks est obligé par son observation de donner également la valeur constante SW au caractère , que Champollion avait parfaitement transcrit par une S simple. En effet, les variantes ordinaires du caractère ne permettent pas de lui supposer une autre valeur que S ou Så; il suffit d'un exemple d'orthographe redoublée, comme le mot SAʿH, écrit quelquefois 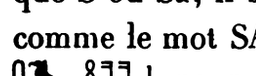 au lieu de [1], pour montrer que n'impliquait pas un V ou W complémentaire. et employés dans l'intérieur d'un mot servaient donc à écrire S ou plutôt SAʿ, ce qui n'empêchait pas qu'on n'eût choisi par préférence l'oie nommée SeV pour écrire certains mots où se trouvait cette syllabe et qui sont étrangers à notre sujet.

On pourrait penser que l'oie servait à écrire le mot *fils* d'une manière tout à fait symbolique, et que, par conséquent, ce mot pouvait être lu Sche, comme en copte, au lieu de Se; mais une variante observée dans un nom propre tranche encore cette objection. Une stèle du Louvre[2] porte le nom de femme RA-Se(ⲧ) écrit 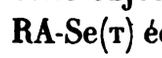 pour . Dans cette curieuse orthographe, qui montre toute la flexibilité du système graphique égyptien, l'oie sert de déterminatif à l'idée *fille* exprimée phonétiquement: Se(ⲧ) .

Le mot copte ϣⲉ, *fils,* peut provenir, ou de la racine antique , SchAʿA, *naître* (en copte *oriri, nasci*), ou du mot ScheRe, *fils,* commun à tous les âges du langage égyptien (, ϣⲉⲣⲉ), par la perte ordinaire de l'R final. Se peut également avoir produit ϣⲉ directement, puisque nous avons

[1] Les deux derniers caractères sont idéographiques dans ce mot, qui trouvera un peu plus loin son analyse. — [2] Collection Drovetti, 419.

dit que l'S avait quelquefois dégénéré en ϣ, comme dans MeSeT'eR , *oreille*, devenu en copte ⲙⲁϣⲁⲥⲉ [1].

J'ai dû discuter avec soin la valeur phonétique de l'oie du Nil, parce qu'elle se rattache à une question ethnographique d'un haut intérêt que je me contenterai d'indiquer ici pour ne pas commencer une dissertation nouvelle. Les *Chétas*, les plus vaillants ennemis de l'Égypte, qui jouent un si grand rôle dans les batailles livrées depuis Séti Ier jusqu'à Ramsès III, portent des noms propres terminés fréquemment par le groupe . Champollion a transcrit cette finale *Siro*. Ce savant pensait alors que le petit trait ajouté à chaque caractère devait changer une lettre en caractère figuratif, en sorte qu'un hiéroglyphe ainsi noté devait être lu par le nom tout entier de l'objet représenté, et non pas seulement par sa valeur phonétique ordinaire.

Cette vue de Champollion ne s'est pas confirmée. Il a été obligé lui-même de l'abandonner en ce qui concerne le nom des pasteurs . Rosellini le lit *Menachom*, en prenant l'*aigle* pour son nom, ⲙⲉⲛⲟⲙ; mais Champollion, forcé par d'autres variantes [2], lit ce mot *Mena*, en copte ⲙⲟⲟⲛⲉ, *pascere* [3]. Le groupe se lit donc avec certitude SA°R, ce qui rappelle immédiatement le mot sémitique שׂר, *prince*, et la terminaison assyrienne אסר.

D'après M. Hincks, au contraire, ce mot se lirait *swer*. J'avoue que je crois que l'idée de trouver une affinité slave à la nation des Chétas a influencé M. Hincks dans les raisonnements par lesquels il cherche à donner à l'oie du Nil la valeur d'une

[1] Ce mot a de plus éprouvé, en passant dans le copte, la perte très-ordinaire de l'R finale.

[2] L'aigle y est remplacé par la feuille , son homophone pour la voyelle A°

[3] Il montre dans sa Grammaire que le petit trait n'a souvent d'autre but que de remplir un espace vide, et il le considère comme tout à fait explétif.

lettre double, SW. Quelle que soit la solution de cette dernière question, l'oie du Nil isolée indique constamment la filiation. Le mot s'applique non-seulement à la paternité immédiate, mais encore à celle de l'aïeul, car nous verrons à la cinquième ligne que le père d'Ahmès s'appelait VAºVAº; la qualification fils d'Avana est ici un patronymique. C'est ainsi que Champollion, en dressant la généalogie de *Nahré-si-Nébotp* dans son magnifique tombeau de Béni Hassan, a remarqué que l'aïeul s'appelait *Nébotp,* le père, *Nahré,* et son fils, *Nahré-si-Nébotp.* (Champollion, *Notices de Béni Hassan,* p. 31, mss.)

AVåNAº. — Champollion, dans ses lettres, écrit ce nom *Obschné.* Il prenait alors l'oiseau pour un *schei* ɯ. La véritable valeur lui en fut révélée un peu plus tard dans les tombeaux de Thèbes par une variante du nom propre AºVAº. Deux particularités sont à remarquer dans l'orthographe du mot AVåNAº : 1° l'homme tenant la main à sa bouche; c'est un déterminatif de son qui enrichit souvent l'Aº vague initial. En effet, cette lettre vague n'a par elle-même aucun son de voyelle. Le petit homme portant la main à sa bouche indique qu'elle doit se prononcer comme l'exclamation *ah!* ou *oh!* Champollion le transcrit O. Je crois le son A bien plus probable à cause des transcriptions grecques de quelques noms propres, tels que *Apapus* et *Athothis,* qui, dans leur orthographe égyptienne, présentent cette particularité. Ce déterminatif de son, souvent omis dans les hiéroglyphes, est, au contraire, conservé avec grand soin dans les textes hiératiques, qui sont toujours bien plus riches sous ce rapport.

La seconde remarque porte sur la double expression du V, 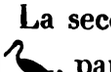 , par la jambe et l'oiseau. Champollion trouva, comme je le disais tout à l'heure, dans un tombeau de Thèbes le nom

propre qu'il transcrit *Obaï*[1], écrit avec diverses variantes pour la seconde syllabe : tantôt le V ordinaire, la jambe], était seul; tantôt c'était l'oiseau, l'espèce de grue[2], qui sert à écrire le mot VA'i (âme); tantôt enfin ces deux caractères étaient réunis :

Voici comment je conçois la loi de ces diverses orthographes. On est d'accord maintenant pour admettre que l'alphabet purement phonétique, c'est-à-dire celui des caractères qui ne représentaient qu'une articulation et n'étaient liés à aucune idée, était extrêmement restreint dans les formes antiques de l'écriture. Tous les caractères que nous avons notés dans notre alphabet avec un ou deux astérisques n'étaient pas exclusivement phonétiques. Or, il arrivait souvent, et particulièrement dans l'écriture des noms propres, qu'on désirait employer un caractère significatif, soit qu'on voulût faire une allusion de sens, soit qu'on n'eût pour objet que de peindre le son plus exactement qu'on ne pouvait le faire avec des voyelles vagues. La lettre simple, ajoutée dans ce cas] , servait de complément phonétique et n'était qu'un scrupule de l'écrivain. C'est ainsi que dans les anciennes inscriptions arabes nous trouvons quelquefois les lettres historiées accompagnées de la figure de la lettre ordinaire pour faciliter la lecture. On peut expliquer de cette manière l'usage très-fréquent de ces doubles lettres, qui, loin d'embarrasser, deviennent un supplément de clarté et un moyen de contrôle.

Je me trouve ici dans un double désaccord avec M. Hincks[3].

[1] Les deux variantes et paraissent employées indifféremment et dans les mêmes noms propres. est néanmoins d'un usage plus fréquent.

[2] V. Champollion, *Notices*, p 557.

[3] Voyez M. Hincks : *An attempt to incertain, etc.* publié dans le Recueil de l'académie royale irlandaise en 1847.

Ce savant, dans son remarquable travail sur l'alphabet égyptien, donne au *vida* ⲩ et à la voyelle *ou* un seul et même son, et confond complétement ces deux articulations. Je ne pense pas que quelques variantes où ces caractères permutent en effet puissent autoriser à conclure autre chose que la grande affinité des sons qu'ils représentaient. Dans quelle confusion jetterions-nous l'alphabet sémitique si nous ne reconnaissions qu'une seule articulation pour le ס, le ע et le שׂ, parce que ces lettres permutent quelquefois dans les mêmes radicaux. Les permutations entre le ⲩ et la voyelle *ou* confirment, seulement par l'affinité du son *ou,* la transcription V qu'indiquait la tradition du *vida* copte.

M. Hincks cherchant, dans le même ouvrage (p. 58, 13), à expliquer l'orthographe des doubles lettres, pense que cette particularité indique seulement que le mot est terminé. Il a cependant rapporté lui-même l'orthographe égyptienne si remarquable du mot hébreu בית dans les noms des villes de Palestine, Beithoron, etc. où notre double *vida* commence le mot au lieu de le finir [1]. Ce n'est donc point là la véritable notion : ce savant me paraît avoir confondu ici la forme grammaticale très-usitée dans laquelle on redouble la dernière lettre radicale d'un mot avec des pléonasmes qui sont purement orthographiques, comme le démontrent les variantes du nom propre AVA° (ou *Obaï*).

Les exemples d'orthographe double que nous avons discutés à propos du caractère montrent que cette règle s'appliquait aussi bien au commencement et au milieu qu'à la fin des mots,

[1] V. Champollion, *Dictionnaire*, p. 278; confér. papyr. Sallier, pl. LVI, l. 8. Il ne me semble pas douteux que les Égyptiens n'aient cherché dans l'orthographe VA°iTA° (hiéroglyphique 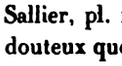 et hiératique) à imiter la prononciation du mot בֵּית, en construction בֵּית; en effet, l'âme, suivant Horapollon, se prononçait *βαϊ*.

et l'on peut déjà prévoir qu'elle va devenir un excellent instrument pour la lecture des caractères douteux.

Le signe de la lettre N et celui de la voyelle vague A° n'ont pas été contestés. La ligne brisée est proprement le symbole de l'eau, comme M. Jomard l'a observé le premier. Sa valeur phonétique N se rapporte, suivant toute apparence, au nom sacré de l'eau primordiale et céleste, NOUN, que Plutarque nous a conservé et qui, dans les livres coptes, est appliqué à l'*Abyssus* de la Bible.

Je transcris donc le nom de notre personnage AHMeS-Se-AVâNA°, en prenant, comme je l'ai dit, le second nom pour un patronymique.

. Cette qualification usuelle a été bien expliquée par Champollion. Je la transcris MA°T'A°OU d'après l'orthographe pleine que l'on trouve fréquemment. Le premier mot, suivant Champollion, est composé de la coudée — symbole du mot MA°, *justice,* escorté de ses compléments phonétiques MA°, . Dans l'orthographe abrégée le symbole suffit; mais il me reste quelques doutes sur la nature du symbole . Lorsqu'il est tracé en grand, je n'y vois pas les divisions de la coudée et son profil me semble plutôt indiquer une *règle.* Quoi qu'il en soit, la lecture et le sens du mot ne sont pas douteux. , orthographe pleine . Ce verbe a évidemment été bien traduit par Champollion, tous ses régimes sont *des paroles, des prières,* etc. et, comme substantif, le même radical est ordinairement complément du verbe ou , *dire,* T'eT. Mais peut-être Champollion s'est-il trompé en le transcrivant par le verbe copte ⲧⲁⲟⲩⲟ. Ce mot est, en effet, fréquemment appliqué à la parole, mais il me semble composé du ⲧ initial et de ⲟⲩⲱ, *responsum, nuncium,* en sorte qu'il ne comporte jamais un ⲧ final. Notre radical, au contraire, montre

deux formes également usitées et 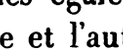 , T'A°OU et T'eT, l'une et l'autre déterminée par l'homme qui porte la main à sa bouche. Je pense donc que ces deux formes reproduisent exactement les deux formes du radical copte le plus usité pour la parole, ⲥⲟⲩ, ⲥⲟⲟ, ⲥⲉ et ⲥⲁⲧ, ⲥⲟⲧ avec les suffixes. Les formes 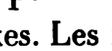 et 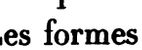 sont complétement identifiées par l'orthographe 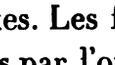 (*Rituel* de Turin, chap. XCIX, ligne horizontale); dans cette variante, qui appartient à l'orthographe double, le caractère idéographique est escorté de ses deux compléments phonétiques , T', T; ne sert ici qu'à carrer le groupe, objet très-important aux yeux des hiérogrammates. Le = ⲥ nous mène directement au thème ⲥⲉ; je transcrirai donc T'A°OU la forme .

Il resterait à se rendre compte du symbole qui présente deux variantes. La première, celle de notre texte, ressemble exactement à une rame. J'ignore absolument comment cet objet devient le symbole de la parole. La seconde variante, très-usitée dans les textes de l'ancien empire, , est ordinairement peinte en rouge, comme le sont les parties du corps. C'est évidemment une langue. Ici le symbole est frappant et peut-être (la rame?) n'avait-elle pas d'autre rapport avec la parole que d'imiter par sa palette la forme d'une langue. Le groupe antique ainsi composé donne l'explication d'un des plus curieux passages d'Horapollon.

On lit au XXVII^e^ chapitre du I^er^ livre la description de deux groupes exprimant le langage. Le premier, composé d'une langue et d'un œil saignant, trouvera ailleurs son explication.

Le second passage est ainsi conçu : *Ἑτέρως δὲ τὸ λέγειν σημαίνοντες, γλῶσσαν καὶ κεῖρα ὑποκάτω γράφουσι, τῇ μὲν γλώσσῃ τὰ πρωτεῖα τοῦ λόγου φέρειν δεδωκότες, τῇ δὲ χειρί, ὡς τὰ τῆς γλώσσης βουλήματα ἀνυούσῃ, τὰ δεύτερα.*

Je distinguerai dans ce passage, comme je pense qu'on doit le faire dans tout le livre d'Horapollon, l'indication du groupe et son explication. L'indication est d'une parfaite exactitude, quoiqu'elle ait échappé aux savants interprètes d'Horapollon. Le groupe , souvent écrit dans les colonnes verticales de l'ancien style, ne pouvait pas être mieux décrit. Mais quant à l'explication, il y a erreur évidente. Le signe , T, est constamment phonétique. La main joue cependant un rôle idéographique pour exprimer la parole; mais il n'a pas été compris par l'auteur de cette remarque. La main, dans le déterminatif de la parole , montre la bouche de l'homme, et par conséquent elle n'est pas là pour indiquer l'exécution de ce que la langue a commandé.

Le livre d'Horapollon, ouvrage de plusieurs mains, comme tout le monde semble en convenir aujourd'hui, contient beaucoup plus de symboles usités dans l'écriture hiéroglyphique que ses commentateurs n'en ont reconnu jusqu'ici, mais souvent il est difficile de les identifier, à cause du peu de rapport qu'il y a entre les motifs énoncés dans le livre et les véritables règles de l'écriture égyptienne. Nous trouverons plusieurs exemples frappants de cette remarque sur la rédaction du livre *Des hiéroglyphiques.*

 T'åT-w, *il dit.* Ce verbe est ici écrit phonétiquement et sans aucun symbole. Je renvoie, pour la correspondance du avec ⲁ, à ce que j'ai dit dans les éclaircissements sur l'alphabet; j'ajouterai seulement que j'ai été heureux de voir que M. Hincks est arrivé au même résultat que moi pour cette articulation, en ce qui touche sa correspondance avec le א hébreu. Cette règle, sur laquelle j'ai déjà insisté dans deux publications [1],

[1] Voy. *Annales de philosophie chrétienne*, 1846 et *Revue archéologique*, mai 1847. Confér. Hincks, *An attempt, etc.*

est d'une haute importance pour la détermination des noms asiatiques transcrits par ou .

, w, est le pronom affixe de la troisième personne si nettement établi par Champollion [1]. Ce mot, *il dit*, est rejeté au commencement de la seconde ligne; il est à remarquer que souvent il est répété, pendant tout un discours, au sommet de chaque colonne; il joue alors le rôle de nos guillemets.

Cette première phrase donne pour résultat: « Le supérieur des nautoniers, Ahmès, fils d'Avana, dit. »

SECONDE PHRASE.

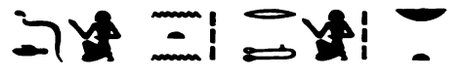

T'âT-a' NeTeN ReT NeV

Loquor vobis homines omnes.

Nous avons ici d'abord le même verbe T'âT (parler) au même temps et avec la marque de la première personne du singulier, l'homme . Champollion la transcrit par *i* comme dans le copte. Je n'ai pas suivi son exemple, parce que le petit personnage qui l'exprime est souvent remplacé par l'expression phonétique du pronom, laquelle n'est jamais un *i* ( ), mais la voyelle simple A ( ). Il est remarquable que M. Benfey, en étudiant la constitution intime du copte, soit arrivé à ce résultat, que l'expression première ou plus organique (*organischere*), comme disent les Allemands, du pronom de la première personne, devait avoir été *a* et non pas *i*. Cet *a* primitif saute encore aux yeux dans l'anatomie de l'article possessif copte [2] ⲛⲁ, *meus*; ⲛⲉⲕ, *tuus*; ⲛⲉϥ, *suus* [3]; ainsi que dans le subjonctif ⲛ̀ⲧⲁ, ⲛ̀ⲧⲉⲕ, ⲛ̀ⲧⲉϥ [4]. Les vues de M. Benfey sont confirmées

[1] Voy. *Grammaire égyptienne*, chapitre des pronoms.

[2] Voy. *Grammaire copte* de Peyron, p. 53

[3] Le de moi, le de toi, le de lui.

[4] Que je, que tu, que il.

sur ce point par l'orthographe antique. Le pronom de la première personne est écrit, ou phonétiquement par un A°, ou idéographiquement par la figure du personnage qui parle. Je traduis donc ce mot : *je parle.*

 NeTeN, *à vous.* — C'est le cas oblique du pronom personnel de la seconde personne du pluriel : c'est le copte sahidique ⲛⲏⲧⲉⲛ, memphitique ⲛⲱⲧⲛ, et il n'y a rien à ajouter à ce que Champollion en a dit, ni aux excellents exemples qu'il en donne dans sa Grammaire, au chapitre des pronoms.

ReT. — Champollion a montré que ce terme signifie la *race humaine.* Quand le déterminatif est complet, il se compose d'un homme, d'une femme et des signes du pluriel, 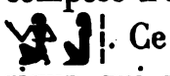 . Ce groupe, ainsi composé, est un déterminatif générique qui s'applique exclusivement à l'espèce humaine ou à ses divisions, comme les nations entières. Il est précieux pour fixer le sens de certains mots qui, sans cela, seraient restés douteux. Par exemple, 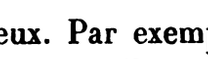 PA°[1], *êtres, êtres humains, êtres par excellence,* comme ReT signifie *race* par excellence. Je pense qu'il y a une nuance entre ce mot et le mot très-voisin RoT, en copte ⲣⲱⲧ, *germinare;* ⲣⲏⲧ, *nasci.* Ce dernier mot s'écrit souvent avec un certain instrument dont nous ignorons l'usage, et qui paraît spécialement affecté à la syllabe ReT. C'était également là le nom de la pierre de grès, lequel signifiait très-probablement *pierre de grains,* comme nous disons *roche grenue, grès.* Dans le sens de ⲣⲏⲧ, *naître,* le mot ReT se trouve quelquefois déterminé par la figure d'un enfant . Ce même terme, avec le déterminatif général de l'espèce humaine, signifie *les hommes,* dans l'acception honorable du mot. Nous voyons, en effet, que, dans le tableau des quatre races

[1] Outre le déterminatif de l'espèce humaine, ce groupe renferme de plus l'œuf ●, symbole de la génération de l'humanité.

humaines du tombeau de Séthos, il est réservé spécialement à la race rouge, le peuple égyptien.

Cette notion de *race égyptienne* par excellence n'était cependant point exclusive, car nous trouvons sur la muraille de Karnak, dans la grande inscription de Thoutmès III que j'ai déjà citée, le même mot appliqué à des prisonniers asiatiques dans le simple sens de peuples ou hommes en général (*l. c.* ligne 21).

Je pense que notre mot égyptien ReT se retrouve encore dans l'expression copte[1] Ⲣⲉⲙⲣⲁⲓⲧⲉ, *cognatus, homo ejusdem generis*, analogue à Ⲣⲏⲧ, *nasci*. Le déterminatif est ici en abrégé; la figure de la femme y manque. Notre groupe a de plus le signe idéographique du pluriel, , mais le pronom vague qui suit, NeV, porte la marque du singulier. Cet accord nous prouve que ReT n'est pas un véritable pluriel grammatical, mais bien un nom collectif. Je traduis donc cette phrase: « Je parle à vous, espèce humaine entière. »

Cette alliance d'un collectif mis idéalement au pluriel avec un adjectif au singulier, rappelle l'accord grammatical, si bizarre au premier coup d'œil, qui unit, dans la langue arabe, un substantif au pluriel rompu avec un autre terme au singulier féminin. C'est qu'en effet ces pluriels arabes sont de véritables collectifs, car les grammairiens supposent, comme le remarque M. de Sacy (*Gramm.* n° 311), que le mot جماعة, *une troupe, une collection*, y est toujours sous-entendu.

 NeV. — Je n'aurais rien à ajouter à ce que Champollion a dit sur la *corbeille*, si Salvolini n'avait pas fait une fausse application de ce signe qu'il importe de rectifier, puisqu'elle a été renouvelée par M. Hincks[2].

La corbeille est, sans contestation possible, le signe du mot

[1] Peyron, *Additamenta ad lexicon copticum*. — [2] Voyez Hincks, *An attempt*, etc. p. 59.

maître, qui se disait ⲛⲏⲃ en égyptien, comme en copte. Le même mot signifiait en égyptien *tout,* en copte thébain, ⲛⲓⲃⲉⲛ. Nous avons dans le manuscrit bilingue de Leyde la syllabe *neb* deux fois transcrite par le signe démotique , qui répond, dans l'inscription de Rosette, au mot *κύριος;* j'ai fait voir que ce signe, dont la lecture avait embarrassé les interprètes, n'était autre chose qu'une abréviation du signe hiératique qui répond à la même corbeille (*Revue archéologique,* septembre 1848). Voilà donc la valeur phonétique NeV constatée tant par deux transcriptions grecques que par la correspondance des deux mots coptes. Ceci posé, lorsque nous trouvons dans le cartouche de Nectanébo, 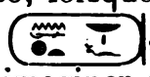 , la corbeille à la place de la syllabe *neb,* comment imaginer que la corbeille n'ait eu, dans ce cartouche, que la valeur phonétique d'une *n?* Dans les variantes du même nom, la corbeille permute avec le sphinx à tête de roi, autre symbole du mot NeV (seigneur). Au lieu de lire avec M. Hincks *nascht-nef,* on est donc bien fondé à lire avec Champollion *necht-nebef.* L'orthographe *Nectanébo* et *Nectonabôs* des papyrus gréco-égyptiens semble indiquer pour le final un son voisin de la voyelle OU.

La corbeille n'est alphabétique dans aucun texte antique. Le seul groupe où elle paraisse jouer ce rôle est le nom du peuple grec dans les inscriptions de Rosette et de Philes; mais il est aisé de se convaincre que ce nom est symbolique et emprunté avec une légère altération de sens à un groupe antique qui signifie *les peuples du nord,* [1], littéralement : *les septentrionaux tous,* ce qui, par le double sens de la corbeille et du mot NeV, est devenu, lorsqu'on l'a appliqué aux rois grecs, *les septentrionaux seigneurs,* . L'allusion est si frap-

[1] Ce groupe commence, sur divers monuments, la liste des peuples vaincus.

pante que, dans les deux décrets bilingues de Philes, la corbeille est répétée trois fois, 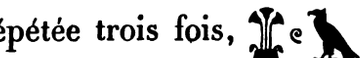 , comme dans le groupe antique, ce qui ne permet pas de penser à la transcrire par trois *n*. De plus, le signe initial , s'il était phonétique, aurait la valeur d'un *hôri*. (Voyez Champollion, *Alphabet*, n° 218.) Or ni le copte ⲟⲩⲉⲓⲛⲛ, *grec*, ni le mot démotique , OUINN, qui est identique, n'admettent

n n i ou

cette aspiration avant la voyelle initiale *ou*. Il en a donc été du nom national des vainqueurs grecs comme de celui du dieu *Sarapis;* il y a eu une identification factice et calculée avec un groupe usité dans l'écriture sacrée et qui se prêtait à cette assimilation. La corbeille n'y figure pas plus pour un *n* ordinaire que dans le cartouche de Nectanébo; elle reste un caractère idéographique affecté au mot NeV dans ses deux sens, et il faut la rayer définitivement de l'alphabet ordinaire. Salvolini cite, il est vrai, dans son Alphabet (p. 32, 121), une variante du mot NoHeM, *sauver*, (en copte ⲛⲟϩⲉⲙ), écrite avec la corbeille pour l'*n* initiale . Mais cette variante, empruntée à un rituel dont l'écriture appartient aux dernières époques, ne peut pas servir de règle pour apprécier l'orthographe antique. Il en est de même de toutes ces valeurs phonétiques si variées que nous trouvons employées pour écrire les noms propres grecs et romains. Ce n'est qu'à titre de renseignements que nous devons les enregistrer; car en cherchant la raison qui a pu porter les derniers hiérogrammates à employer ces valeurs nouvelles, nous pourrons acquérir quelques notions sur la valeur de ces mêmes signes dans l'écriture antique. En ce qui touche la corbeille, c'est sans aucun doute sa lecture habituelle, NeV, qui a donné à quelques écrivains postérieurs l'idée de s'en servir pour écrire la consonne N.

On a quelquefois voulu prendre la corbeille pour une *coupe*, à cause des idées symboliques qui peuvent s'attacher à la coupe; mais lorsqu'elle est peinte en grand, on reconnaît parfaitement[1] que c'est une corbeille tressée, et je crois que la véritable raison de sa valeur phonétique NeV se trouve dans le verbe ⲛⲟⲩϧⲧ, *plectere*, d'où ⲛⲉϧϯ, *opus contextum ex plexis palmis* (suivant Zoëga, cité par Peyron[2]). Ces raisons intrinsèques de la valeur de certains hiéroglyphes sont curieuses à étudier, parce qu'elles doivent mettre en garde contre les raisons symboliques souvent très-fausses que les auteurs grecs nous ont transmises pour expliquer la valeur de tel ou tel signe; rien n'est plus conforme à la tournure d'esprit des derniers Alexandrins que d'attribuer à une fable ou à un emblème le choix d'un symbole dont la raison linguistique leur était inconnue.

Le premier membre de phrase se traduira donc: « Je m'adresse à vous, ô espèce humaine entière! »

Le second membre est d'une construction un peu plus difficile à saisir; mais, heureusement, nous en connaissons assez bien tous les termes pour nous flatter d'en pénétrer le sens véritable:

T&-A°	ReCh-TeN	HeS-ou	CHePeR-ⲧ	N-A°
Do	vobis legendum	carmen	vitæ	meæ.

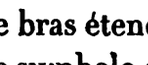 , le bras étendu, portant un objet de forme pyramidale, : c'est le symbole du verbe égyptien TA°, *donner*, en copte ϯ, ⲧⲟ: ⲧⲟⲓ. Le son est constaté par la transcription de tous les noms propres qui ont l'initiale PeTe, comme *Pété-isis*, *Pétamon*, *Pétéphrê*:

[1] Voy. Planche I, n° 1. — [2] Voy. Peyron, *Dictionnaire copte*, au mot ⲛⲟⲩϧⲧ.

La valeur *donner* est confirmée par une multitude d'exemples qu'on trouve réunis dans le Dictionnaire hiéroglyphique, p. 89. Le verbe est ici au présent et à la première personne du singulier, puisqu'il est suivi de la figure du personnage qui parle, .

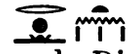 ReCh-TEN. Quoiqu'on ne trouve point le mot ReCh dans le Dictionnaire de Champollion, ce savant l'a fort exactement traduit par le mot *prononcer* dans la phrase du Rituel citée dans sa Grammaire, p. 211 : A°OU-A-ReCh ReN « Je prononcerai le nom..... »

M. Bunsen le traduit *parler* et le compare au grec ῥήγνυμι et aux mots allemands *sprechen, brechen;* c'est la même notion. J'observe néanmoins que tous les mots qui se rapportent plus spécialement à la parole, ont pour déterminatif l'homme portant la main à la bouche, ; comme :

OUScheV, en copte ⲟⲩϣⲱϣϧ, *répondre;*

TeVHOU, ... ⲧⲱϧϩ, ⲧⲟϧϩϩ, *prier;*

HES, ... ϩⲱⲥ, *chanter.*

T'åT, ... ϫⲟⲧ, ϫⲉ, *dire,* etc.

Notre mot, au contraire, est constamment accompagné du rouleau de papyrus ; je suis obligé, à cette occasion, de rectifier une notion fort importante sur ce dernier caractère.

Champollion a parfaitement expliqué un des usages de ce signe, qui est employé d'abord au sens propre pour le substantif *livre, volume,* SCHA°-T. Partout ailleurs, dit-il, c'est un pur signe explétif qui sert, soit pour carrer les groupes, soit pour séparer entre eux certains caractères. (Voyez *Grammaire,* page 107.)

Champollion n'a donc pas reconnu le rôle très-important que joue ce signe comme déterminatif générique. Il ne figure

pas davantage dans la liste des déterminatifs empruntés à divers auteurs récents, que M. de Bunsen a insérée dans son ouvrage sur l'Égypte. Ce caractère de déterminatif est pourtant évident, puisque le rouleau s'attache à divers radicaux d'une manière si intime, qu'il les suit même dans certains cas où il dérange la symétrie du dessin, tandis que Champollion lui donnait pour rôle principal de la conserver. Il est inséparable de notre mot ReCh, lorsqu'il est pris dans cette acception. Il ne le quitte jamais dans l'écriture hiératique, même dans les cas où la présence d'un disjonctif est impossible. Nous trouvons, dans le Rituel funéraire, des passages qui précisent très-bien le sens de ce verbe, lequel est bien certainement *mentionner, énumérer, décrire*, et, par suite, *connaître, savoir*. Je le compare donc au grec λέγω, plutôt qu'à ῥέω et ῥήγνυμι.

Le sujet du chapitre CXLI est ainsi énoncé dans le titre :

ReCh ReN-ou NA° NeTeR-ou N-Pe(r) ReS Pe(r) MeHeT [1]

« Mention (ou) énumération des noms des dieux du ciel du midi et du ciel du nord. »

En effet, tout le chapitre est rempli des noms de ces dieux, disposés symétriquement en tableau.

On trouve les fameuses litanies d'Osiris au chapitre CXLII; le sujet est ainsi exposé dans le titre :

ReCh ReN-ou NA° HeSIRI eM HeS(r)-w NeV MeRi-w

« Énumération des noms d'Osiris dans toutes les demeures qu'il aime. »

Or, cette annonce est en effet suivie du tableau des noms d'Osiris dans ses diverses demeures.

[1] On remarquera dans ces textes l'emploi de la ligne droite — pour la lettre N; c'est une forme abrégée pour la ligne brisée, usitée dans tous les textes cursifs.

Le Rituel contient, dans les chapitres CVIII, CIX, CX, etc. des exemples tout aussi frappants de cette acception. Au chapitre LXXXIX, on met une invocation dans la bouche du défunt; elle est suivie de la phrase :

A°R ReCh Re PeN A°N SeK eN ChâT-w

Est lu chapitre ce, il n'est pas fait de mal à son corps.

De même à la fin du premier chapitre, on lit :

Est lu livre ce sur la terre, etc.

Voici d'autres exemples où le sens *connaître, savoir,* ressort aussi clairement. L'Osirien dit au chapitre LXXII du Rituel (l. 7) : « Que mon père *Tmou* m'assure une demeure céleste »,

des grains dans elle ne pas est connue leur hauteur.

(dans laquelle poussent des blés dont on ne connaît pas la hauteur.)

On lit dans la salle hypostyle de Karnak un discours adressé au grand Ramsès par les chefs des peuples vaincus, où j'ai remarqué la phrase suivante :

eN ReCh-NA KeMe eN CheNT eN-s A°T W-NA

Non noveramus Ægyptum non ingressus fuerat eam pater noster.

[1] On trouve souvent cette clause à la fin des chapitres du Rituel; elle a pour effet d'expliquer la nécessité et les bons effets des prières qui viennent d'être dites.

TeN-NOU est le mot ⲧⲱⲟⲩⲛ, *surgere*, avec un déterminatif très-curieux : l'oiseau attaché à un poteau, ce que l'on appelle, en terme d'oiseleur, un appeau. Cet oiseau, qui s'élève de terre à tout instant, sert aussi de déterminatif au verbe

KiMe, *exsultare* (en copte ⲕⲓⲙⲉ, *movere*, ⲃⲓⲙⲉ, *frui*).

« Nous ne connaissions pas l'Égypte, nos pères n'y étaient jamais entrés. » (On remarquera dans le verbe CheNT la richesse des déterminatifs : désigne le mouvement en général, spécialise la marche.)

L'absence constante de l'homme qui porte la main à sa bouche, , et la présence non moins constante du rouleau de papyrus, , comme déterminatif de notre mot ReCh, m'autorisent à conclure que ce mot s'appliquait plus spécialement à des textes écrits, à des paroles ayant un caractère scientifique ou liturgique; et c'est, en effet, le cas pour tous les exemples que j'ai cités.

On ne trouve pas, dans les dictionnaires coptes, un mot qui corresponde exactement au mot antique ReCh dans les divers sens que nous avons cités; mais il existe deux verbes qui lui sont intimement connexes. Le premier, ⲣⲱϫⲉ, signifie *inspecter, regarder, visiter.* Le second, ϫⲱ, signifie *lire.* La perte de l'R est assez fréquente pour que l'on puisse supposer que l'R initiale elle-même a pu éprouver ce changement. Ch aura subi l'adoucissement ordinaire et sera devenu ϫ.

Le thème radical ReCh est suivi du pronom de la deuxième personne du pluriel. Il faut donc traduire : *vous lisez, vous connaissez.*

. Ce caractère a été décrit par Champollion comme un *fuseau* (*Dictionn.* p. 362). Ceci expliquerait facilement sa valeur phonétique HeS. En copte, en effet, ϩⲱⲥ (T. et M.) signifie également du *fil* et *chanter, célébrer, louange, cantique.* A la place du fuseau, il semble souvent que l'on ait dessiné une petite fiole allongée à moitié remplie d'une liqueur rouge et qui peut-être portait le nom de *hos* « fuseau, » d'après sa forme [1]. Les variantes graphiques du mot sacré prouvent qu'il se lisait HeS

[1] Voy. planche I, n° 2.

ou Hos, comme en copte. Notre caractère était employé comme semi-phonétique avec l'addition d'une H initiale (1) ou d'une S finale (3). On le trouve suivi tantôt du déterminatif de la parole, (1, 3, 5), tantôt de celui des actions douces et paisibles, (2), tantôt enfin du volume de papyrus, (4).

(1) (2) (3) (4) (5)

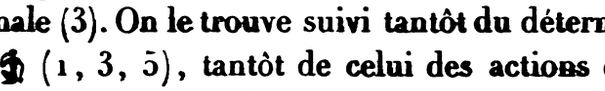

Dans l'ancien empire, on trouve fréquemment la forme HoSeS , avec redoublement de la seconde radicale. La belle stèle de notre musée qui porte le nom des deux rois Amenemhé I^er^ et T'esourtésen I^er^, débute par la phrase suivante : « Leur poëte, qui célèbre les louanges aujourd'hui, de même que chaque jour. »

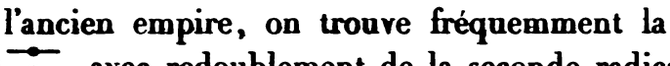

HeSeS-sen IRI HeSeS-(r)-sen eMKeR RA° NTe RA° NeV

Vates eorum facit laudes eorum hodie sicut quotidie.

Le titre de *chanteur* ou de *poëte royal* est assez fréquent, et ce titre est parfaitement justifié par le style des différentes compositions que les papyrus nous ont conservées. Je trouve même une dame qui porte le titre de *chanteuse du palais* [1]; elle tient à la main un sistre qui semble être l'insigne de sa charge. Clément d'Alexandrie, dans le fameux passage des *Stromates* où il énumère les livres sacrés, mentionne la fonction du *chanteur* ou *odiste*, et les deux livres qui lui étaient attribués spécialement. Ces fonctionnaires ne venaient qu'au cinquième rang,

[1] « chanteuse de la demeure royale. » (Voy. Wilkinson, *Manners and cust.* 2. *s.* t. I, p. 260.)

car l'ordre des titres, dans l'Inscription de Rosette et dans les autres décrets, montre que Clément a réservé la dernière place, comme place d'honneur, au prophète, lequel marche le premier dans l'ordre égyptien. Il est évident que le sens primitif du mot HeS est bien le *chant*, la *musique*, puisqu'on disait même 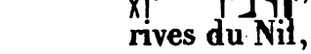 , *canere fistula*, « jouer de la flûte; » mais sur les rives du Nil, comme chez tous les peuples antiques, le chant et la poésie étaient inséparables. La forme poétique du récit, mise en évidence par Champollion dans le papyrus *Sallier*, se retrouve dans la plus grande partie des inscriptions historiques des temples. Outre le style poétique, on observe encore dans les papyrus historiques de la XIX^e^ dynastie, des points rouges placés à intervalles égaux, qui indiquent évidemment une mélopée analogue à celle des psaumes et des cantiques hébreux. Chant, poésie et récit historique étaient donc en Égypte trois faits inséparables, et le mot HeS exprimait cette réunion d'idées si conforme au génie antique. Notre caractère, ici trois fois répété, ou mis au pluriel figuratif, signifie donc les chants ou les récits poétiques.

 ChePeR(T). Le scarabée joue dans le symbolisme égyptien un rôle si important, que je ne puis le traiter ici complétement, puisque je veux me borner à ce qui regarde directement l'interprétation des textes. Champollion a bien signalé, dans son Panthéon égyptien, le scarabée employé dans les tableaux funéraires comme symbole du soleil et de la génération, mais il paraît ne l'avoir observé dans l'écriture des textes que comme symbole du monde terrestre.

Cette seconde acception du scarabée est comparativement bien moins importante; M. Birch prétend même qu'elle se montre pour la première fois dans la légende de Cléopatre, , *reine des deux pays*. J'en connais un exemple bien plus

ancien : il date de la XX^e^ dynastie, à l'époque où l'on commence à remarquer la recherche des variantes. Elle se trouve dans le tombeau de Ramsès VIII (troisième corridor, frise de gauche) [1]. Mais si cette acception était régulière, elle est au moins d'une excessive rareté à l'époque pharaonique. Pendant toute la période romaine, au contraire, le scarabée est un synonyme habituel du mot ⲧⲟ 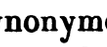 , *monde, pays* (ϯⲟ en copte memphitique). Le scarabée a même servi à écrire la syllabe ⲧⲟ dans le nom de l'empereur *Domitien* et le ⲧ initial de *Trajan*.

Il est peu de caractères qui se rencontrent aussi fréquemment que le scarabée dans les textes antiques, mais il n'y est plus accompagné du déterminatif des pays , et, soit comme verbe, soit comme substantif, il entre dans une quantité de phrases où il n'est nullement question du monde. Il est donc nécessaire de nous reporter aux idées générales qui, suivant les témoignages des anciens, étaient représentées par cet insecte.

Le sens symbolique du scarabée comme générateur est longuement expliqué dans le curieux chapitre XI d'Horapollon, intitulé Πῶς *μονογενές*. Tous les détails de l'acte générateur exécuté par le scarabée y sont scupuleusement groupés de manière à faire ressortir l'analogie que les Égyptiens établissaient entre la vie humaine et la carrière diurne du soleil. Nous trouvons la contre-partie de cette même idée dans les tombeaux où la course nocturne de l'astre, dans l'hémisphère inférieur, est identifiée avec la pérégrination des âmes dans l'Amenti. M. Leemans (Horapollon, p. 161) pense que les sens de père et

[1] « Le seigneur des deux regions, NeW-Rou-Ka-RA' SeTeP-eN-RA'. » Depuis la lecture de ce memoire, j'ai observé la même orthographe dans un monument du règne de Ramses II. (Voyez la Notice des monuments égyptiens de la galerie du rez-de-chaussée, etc. au Louvre; statuette n° 62.)

de *génération* donnés au scarabée, appartiennent plutôt au gnosticisme qu'à l'Égypte antique. Je crois, au contraire, que cette notion nous arrive par trop de sources respectables, pour n'être pas franchement égyptienne. Clément d'Alexandrie dit que le scarabée représentait le soleil (p. 657, édition Potter), et Plutarque, dans le traité d'Isis et d'Osiris, s'explique tout aussi nettement qu'Horapollon. Le célèbre passage de saint Ambroise (*In Lucam*, t. I, p. 1528, Paris, 1686) nous montre que l'idée de création attachée au scarabée était assez généralement connue, pour que ce grand docteur ait osé l'appliquer à Jésus-Christ, en faisant une double allusion au limon primordial de l'espèce humaine, pétri par la main divine, et à la boue des iniquités qui, façonnée par la grâce du Christ, peut revêtir la forme des vertus.

« Et bonus scarabæus, dit le grand docteur, qui lutum corporis nostri ante informe ac pigrum, virtutum versabat vestigiis : bonus scarabæus qui de stercore erigit pauperem. »

Porphyre explique également l'opération du scarabée comme le type d'une création conforme tout à la fois à l'action vivifiante du soleil et à la marche de cet astre à travers les espaces célestes. (Voy. *De Abstinentia*, l. IV, 9.)

Toutes les nuances de ce curieux symbolisme se retrouvent employées couramment dans l'écriture antique. La priorité appartient incontestablement à M. Birch quant à la publication des premières notions exactes sur le rôle hiéroglyphique du scarabée. Dans une lettre adressée à M. Letronne et dont la Revue archéologique a reproduit les principaux passages (voyez décembre 1848), ce savant a mis hors de doute deux points principaux : 1° que le scarabée, dans les textes antiques, répond aux idées *créer, former, produire, transformations, existence;* et 2° que le mot phonétique correspondant s'écrivait

ChePeRA° [1]. M. Birch ne me paraît pas aussi heureux dans la comparaison philologique de ce radical. Il croit le retrouver dans le mot copte ϩϥⲟⲩⲣ, qui s'applique à un insecte mal déterminé; mais ce mot est memphitique, et, dès lors, il n'est pas probable que le ϧ antique y soit devenu ϩ. Le changement ϥ = ⲡ est également peu usité. Le dérivé copte très-régulier est le mot ⲥϫⲉⲡ, ⲥϫⲱⲙⲓ, *être, existence;* le *khei* ϧ s'est adouci en *scheï* ⲥ et le ρ final s'est oblitéré [2]. Dans le sens de *transformations, métamorphoses,* si bien mis en évidence par M. Birch pour le même mot au pluriel , je n'oserais le comparer à ⲥϫⲃ, *mutari,* car la permutation du P antique en ⲃ n'est pas ordinaire; le mot copte ⲥϫⲡⲣⲓ, *prodiges,* pourrait y être rapporté naturellement.

Notre inscription offre des exemples remarquables de l'emploi du scarabée pour le mot ChePeR, *existence,* et au pluriel ChePeRou, *transformations, formes, types.*

A la vingt-deuxième ligne, nous trouverons cette phrase : « Sa majesté massacra ses ennemis *jusqu'à la non existence* (jusqu'à l'anéantissement). »

eM TeM ChePeR
Ad non esse.

Et d'une manière analogue, à la vingt-cinquième ligne :

ChA° NTe A°N ChePeR
Sic- ut non existens.

[1] ChePeRA°, très-probablement pour ChA°PeR, la voyelle étant rejetée, lorsqu'on l'écrivait, après le radical pur.

[2] L'orthographe ChePI = , citée par M. Birch, prouve que la forme copte dégagée de l'R finale était déjà connue sous la XXVIII° dynastie, vers la fin de l'empire national.

Ce qui achève de prouver que dans ces deux phrases le verbe signifie *exister,* c'est que la même locution se retrouve à Ibsamboul dans les louanges de Ramsès le Grand; mais cette fois elle est rendue par le verbe bien connu OUN (en copte ⲟⲩⲛ, ⲟⲩⲟⲛ, *être*)[1] :

PeTPoT OUeR-ou Nâ KaH(?) NeV IRI-sen eM TeM OUN

Conculcavit magnates regionis omnis, fecit eos non esse.

A la quatrième ligne, Ahmès annonce sa naissance dans ces termes mystiques : « J'ai accompli mes transformations (Che-PeRou-A°) dans la forteresse d'Élithyia. » C'est exactement le même sens que M. Birch trouve à notre groupe mis au pluriel. Il est alors déterminé par l'image humaine dans l'attitude de la momie.

M. Birch a trouvé d'excellents exemples du même mot dans les transformations que l'homme était censé subir pendant qu'il parcourait les régions infernales. La naissance n'était qu'une des phases de cette existence continue. Aussi les dieux souhaitent aux rois les transformations ou les naissances de la lune.

ChePeR-ou-K ChA° A°aH

Tes phases sont comme la lune naissante.

Je trouve cette flatterie adressée à Ramsès II sur le plafond du Ramesséum. En effet, cet astre, multipliant ses naissances par la courte durée de ses phases, est dans les inscriptions le type d'une éternelle jeunesse.

[1] Ce texte est dessiné, dans la Notice d'Ibsamboul, page 61. La forme la plus usitée de la négation TeM ou (en copte ⲧⲉⲙ) avait échappé à Champollion; elle sera discutée plus loin.

Les soixante et quinze transformations de l'âme, représentées dans les tombeaux, sont intitulées :

70 Ke 5 eN ChePeRA°-ou ChePeR-ou eM 70 Ke 5 eN KeRR(r)

Septuaginta et quinque transmutationes factæ in septuaginta et quinque zonis.

La naissance terrestre était sans doute censée une transformation analogue, où l'âme revêtait le type humain. Le verbe copte ⲭⲱⲙⲓ n'avait point perdu cette signification, on s'en servait aussi pour désigner la naissance.

Exister, au sens causatif, *faire exister*, répond à l'idée *créer.* C'est en sa qualité de grand créateur que le soleil est représenté par le scarabée. « Ce scarabée qui est dans sa barque, dit le Rituel au chapitre XVII, c'est le soleil lui-même [1]. »

A°R ChePeRA° HeR-HeT OUA°-w RA°..... POU T'eS-w

Est deus scarabæus in medio naviculæ suæ sol..... est ipse.

On voit, en effet, dans le tableau des races, peint dans le tombeau de Séti Ier, que la création de la race rouge était attribuée au soleil. La déesse Pacht était, au contraire, la créatrice des Namous (tombeau de Séti Ier, tableau des races).

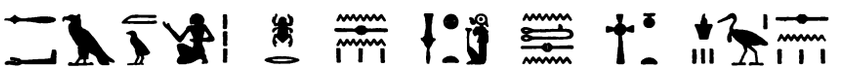

NA°A°MOU ChePeR NeSeN PaChT eNTeS NeT' VA°-ou-SeN

Namou creatrix eorum Pacht, ipsa fundavit animas eorum.

La création des nègres est attribuée à un dieu représenté par un oiseau noir, et celle des hommes de la quatrième race, nommée *Tamehou,* semble encore revenir au soleil, autant que la rupture de la légende permet d'en juger.

[1] Voyez la vignette expliquée par cette légende, planche I, n° 3.

Dans la phrase qui nous occupe, le mot ChePeR a un sens beaucoup plus prosaïque; il signifie : *ce qui arrive, ce qui se fait, les événements.* Voici un exemple très-clair du même sens, tiré du calendrier de Médinet-Habou (voy. Champollion, *Notices*) : « Le dix-neuvième jour d'Hathyr,

HRou eNHeVi AMouN ChePeR HeRSå HeVi A°P(т)

« jour de la panégyrie d'Ammon, qui arrive, ou qui se fait, après la panégyrie d'Ap. (Thèbes). »

Le copte a conservé ce sens si naturel. En effet, le verbe ϣⲱⲡⲉ est très-habituellement employé dans le sens de *fieri, contingere* (ce qui arrive, les événements). Avec notre pronom personnel au datif, ChePeR(т) NÅ signifiera donc : *ce qui est arrivé à moi.* Il faut constater néanmoins que le verbe copte ϣⲱⲡⲉ, ainsi employé, régirait le pronom personnel à l'accusatif exprimé par l'exposant ⲙⲙⲟ; mais cette particule paraît récente dans la langue et elle ne se retrouve pas en égyptien dans les autres cas où le copte l'emploie. Ce ne sera donc pas une objection.

Le datif est exprimé, dans les hiéroglyphes, par les particules et ; le génitif ordinaire des pronoms personnels, ou le pronom possessif, se rend par un simple affixe. Si le groupe devait se traduire *la vie,* dans notre phrase nous aurions ChePeR-Å , *ma vie;* ChePeR-т NÅ doit, au contraire, être composé du participe passé avec sa terminaison, т , et du pronom Å joint à la particule de flexion . Littéralement : *ce qui est arrivé à moi,* pour *ma vie.*

Le sens de chaque mot étant reconnu, voyons leur liaison grammaticale.

Les deux premiers termes, Tå-Å ReCh-тен, sont enchaînés

par leur position de manière à produire le mode subjonctif. Champollion a analysé cette locution dans sa Grammaire (p. 419). Le verbe Tå, *donner,* y joue le rôle d'un véritable auxiliaire; Tå-å ReCh-TEN signifie rigoureusement: « je donne que vous lisiez, » pour: « je vais vous faire lire, ou vous faire connaître l'histoire des événements qui me sont arrivés. »

Cette sorte d'exorde, par une allocution directement adressée aux hommes, se rencontre assez souvent, et dans des termes analogues. Au lieu de l'expression générale *ô vous tous, hommes!* on trouve des énumérations fort curieuses. Les auteurs des inscriptions s'adressent spécialement aux classes instruites qui liront leur ouvrage. Voici des exemples tirés de plusieurs belles stèles funéraires.

A ! SA°Ve NeV SChAi NeV OUeV NeV HeV NeV SeSch-SeN HeR A°Se PeN

Oh ! docte omnis, scriba omnis, sacerdos omnis, Heb omnis, qui transeunt ante sepulchrum hoc.

etc. [1].

Le *Hev* était un prêtre d'un ordre élevé qui paraît avoir été chargé de lire à haute voix, dans les cérémonies, certains hymnes ou prières. Son nom est écrit par orthographe double avec le symbole entre les deux lettres H, . Le mot SAVe, écrit avec le caractère syllabique AV, me paraît contistuer un titre général plutôt qu'une classe particulière de personnes; du moins, je le trouve donné à des fonctionnaires d'espèces extrêmement différentes. Il est impossible de ne pas reconnaître dans le mot SAVe le radical copte cϧo, *doctrina.*

Voici une seconde formule qui présente la curieuse particularité de l'énumération des prêtresses. Sa haute antiquité double la valeur du document; il appartient à une stèle de la XII[e] dynastie.

[1] Leyde, stèle v, 14.

A! A°NCh-ou APe-ou OUNN-SeN eM ScheSe eNHeSIRI WeNT A°MeNT

Ah! viventes principes, qui estis in ministerio Osiridis inferni

eN TaPHeR-ou NeV ToSeR (?) HeN-ou NeV OUeV-ou NeV (?) HeN(T)-ou

(et) Tapheru domini Toser (regionis), prophetæ omnes, sacerdotes omnes, prophetissæ,

HeS-ou HeS(T)-ou CheN-NOU CheN(T)-ou ReT NeV etc.[2].

cantores, cantatrices .....? .....?, homines omnes.

Osiris et le dieu chacal Anubis, désigné ici sous les surnoms de *Tap-herou* et seigneur de *Toser,* occupent toujours le premier rang dans les hommages funéraires. Cette invocation nous fait connaître qu'il existait dans l'ancien empire des prêtresses du rang des prophètes, des odistes et de l'ordre appelé *chennou.* On a peut-être le droit d'en conclure que les femmes occupaient une place distinguée dans cette civilisation primitive, et cette idée serait fortifiée par divers titres importants que portent les dames égyptiennes des anciennes époques; toutefois, il est probable que ces titres n'indiquent pas des fonctions réelles, mais simplement le rang distingué de femme de prophète, etc.

J'ajouterai un dernier exemple où les interlocuteurs sont énumérés d'une manière toute différente et dont la tournure se rapproche beaucoup de notre première phrase, en sorte qu'elle vient corroborer notre traduction. Le style du monument où elle se trouve indique la XVIII[e] dynastie (musée de Leyde, v, 1).

[1] L'oiseau, déterminatif de l'Amenti, n'est pas le même que l'aigle; on le distingue très-bien de ce dernier par les couleurs dans les monuments peints. — [2] Leyde, stèle v, 2.

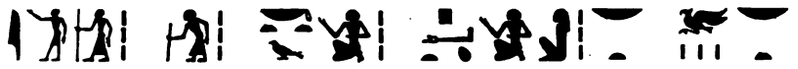

A°! OUeR-ou ..... KeTi-ou PA°-ou NeV ReChi-ou NeV

Ah! magnates, senes, juvenes, homines omnes, puri omnes,

ChOU-ou NeV T'aT-å NeTeN ChePeR CheR-å

splendentes omnes, dico vobis quid contigerit mihi.

Cette phrase mérite quelques explications. La tournure est précieuse, parce qu'elle ne prête à aucune amphibologie; le pronom de la première personne, , est joint au verbe ChePeR par la préposition CheR , qui indique nécessairement un complément indirect et non un sujet, ce qui prouve que nous avons eu raison de traduire d'une manière analogue ChePeR(T)NA par : « ce qui m'est arrivé, » et non pas : « ce que j'ai fait. »

Les interlocuteurs sont ici les vivants et les morts. Je ne connais pas encore le mot correspondant au vieillard courbé sur son bâton . Le mot KeTi-ou, qui fait antithèse, est déterminé par le petit oiseau, symbole de l'idée de petitesse; on le retrouve facilement dans le copte ⲕⲟϫⲓ, *parvus*. Les termes ReChi, *pur* (exprimé par le phénix), et CHOU , *lumineux*, désignent, dans le rituel funéraire, l'état des âmes bienheureuses, arivées au terme de leurs pérégrinations. Le rédacteur de cette allocution s'adresse donc aux vivants et aux morts, à ses ancêtres et à ses contemporains.

Après ces débuts, les grandes inscriptions funéraires offrent ordinairement l'énumération des charges qu'a remplies le défunt, ou des honneurs qu'il a reçus; nous allons trouver en effet, dans notre texte, un résumé de ce genre.

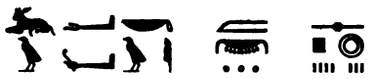

SchOUA'-Ke-ou-Å eM NouV Sep SeCheW

Dignatus ergo fui auro septies.

Cette phrase présente des difficultés. Je commencerai donc par le dernier mot, qui est le mieux connu, SeP, écrit phonétiquement —●—■, en copte coπ, *fois*. Les deux lettres S, P, sont suivies d'un caractère qui est affecté spécialement au mot SeP ◎. Souvent on se contente d'écrire le nombre de fois dans l'intérieur des deux cercles qui le composent. Ce caractère se trouve aussi comme déterminatif des diverses divisions du temps. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, par confusion avec le caractère *soleil* ⊙, mais par sa valeur propre de *cercle* ◎, chose qui revient, qui se renouvelle. C'est ainsi qu'on trouve écrits souvent les mots *mois* , *année* 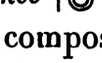 et *décade* .

Le groupe précédent est également composé d'éléments dont la lecture est certaine ; c'est la particule M et le signe de l'or bien connu par l'inscription de Rosette. Nous avons donc : « avec l'or », ou « par l'or, sept fois. »

Le groupe initial semble être, au premier coup d'œil, un verbe affecté de la marque de la seconde personne du singulier, , ayant pour régime le pronom de la première personne, Å, et la voyelle ou servant de support euphonique à ce dernier pronom. C'est du moins la seule explication que Champollion nous fournisse par cette forme verbale. Nos deux groupes sont, en effet, dans un état grammatical tout à fait semblable aux groupes cités dans la Grammaire (p. 286) :

OUåV-K-ou-Å

que Champollion traduit : « purifie-moi ; » et

NoHeM-ten-ou-å

Sauvez-moi.

Mais la comparaison d'un grand nombre de textes m'a démontré l'impossibilité de traduire toujours par la deuxième personne du singulier un verbe suivi des trois lettres ou KOUAº. Les deux voyelles représentent bien réellement le pronom de la première personne Aº et un support euphonique ou. Ahmès doit, en effet, se servir de ce pronom, puisqu'il parle ici de sa propre personne. Si la corbeille était toujours, dans cette locution, la marque de la seconde personne du singulier, le même groupe ne pourrait pas se trouver lorsqu'on adresse la parole à plusieurs personnes. Ahmès n'a point ici, par exemple, un interlocuteur unique à qui puisse convenir la deuxième personne du singulier.

Cette impossibilité ressortira avec plus d'évidence dans une formule initiale de phrase qu'on trouve fréquemment dans le Rituel funéraire. En voici un exemple assez clair. L'âme se trouve, dans une suite de chapitres, en présence des diverses triades d'esprits qui président, les uns à l'orient, les autres à l'occident, les autres à la terre. Avant d'énumérer ces personnages, le défunt dit (voy. *Todt.* chap. CVIII, 10) :

AOU-å ReChe-Ke-ou-å VAº-ou NeTeR-ou AºMeNTI

Ce que je traduis :

Enarrabo etiam spiritus divinos occidentis.

La vignette représente, en effet, les trois esprits divins en face de l'Osirien qui leur offre son hommage. Lorsqu'il adresse

la parole à ces trois dieux, les verbes prennent naturellement la marque du pronom de la seconde personne du pluriel. C'est ce qu'on peut vérifier (chap. CXIV, 4) dans la formule ordinaire d'invocation que le défunt leur adresse :

A°NeT HeR-TEN

Veneratio(?) vobis!

L'Osirien ne disait donc pas à ses interlocuteurs, les esprits divins de l'Amenti : « Apprenez-moi, mentionnez-moi le nom des esprits de l'Amenti, » puisqu'il se serait servi alors du pronom pluriel TEN, au lieu de la lettre .

Il suit de là que cette forme verbale , où nous trouvons deux fois le pronom de la première personne (le petit homme ou la feuille A°), ne peut être autre chose que le futur régulier mentionné par Champollion (*Gramm.* p. 414), c'est-à-dire, le futur formé au moyen du verbe auxiliaire être A°OU, en copte ⲱ, ⲟ ⲓ. La voyelle ou n'est que le support euphonique ordinaire du pronom de la première personne (*Gramm.* p. 285) ; mais cette forme est compliquée par l'insertion d'une particule, Ke, espèce de conjonction tout à fait analogue au copte ⲕⲉ, *etiam; ϭⲉ* (T.), *igitur; ϭⲏ* (B.), *amplius, igitur.* Il est à noter qu'en copte ⲕⲉ, *etiam,* qui rappelle le latin *que,* s'insère également entre le thème radical du verbe et ses modifications grammaticales, comme dans cet exemple cité par Peyron, ⲁⲛⲡⲉⲛⲩⲣⲉϥⲕⲉⲟⲩⲱⲙ « neque etiam manducet, » en un seul mot; littéralement : « ne pas que il aussi mange. » La forme du verbe ReCh (mentionner, lire, connaître), que nous avons cité plus haut, se traduira : « je mentionnerai donc », ou « je décrirai aussi les esprits, etc. » Cette analyse, bien nécessaire ici, nous donne la clef d'une des locutions les plus

fréquentes du Rituel, et la suite des chapitres justifie toujours ce qu'elle annonce.

En effet, après avoir dit dans l'endroit cité : « Je vais énumérer les trois esprits divins de l'occident, » l'Osirien ajoute immédiatement : « ce sont Atmou, Sevek et Hathor. »

Les applications de cette analyse sont innombrables : sans sortir du même chapitre CVIII, on trouve (ligne 4) la phrase suivante dont tous les éléments sont connus et n'auront pas besoin de discussion. C'est l'explication d'une partie de la vignette du chapitre CVII :

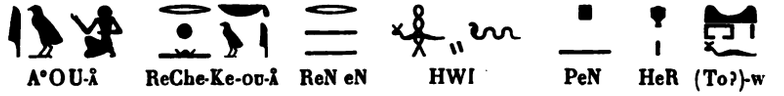

A°OU-Å ReChe-Ke-ou-Å ReN eN HWI PeN HeR (To?)-w
Narrabo etiam nomen anguis illius qui in monte suo;

A°M HeH-w ReN-w
habitans in igne suo nomen ejus.

On pourrait citer cent exemples pareils. En voici un autre plus curieux, car la même forme est employée avec une série d'autres verbes à la première personne. C'est encore l'Osirien qui parle :

HeMSe-nÅ HeR MeSCheN TOUI-NTe HeSIRI MeS-OUT-OU-Å
Sedi ego in cunabulis istis Osiridis, genitus ego

HeNA°-w ReNPe-Ke-ou-Å CheR-w
cum eo juvenisque fio cum eo.

[1] On remarquera dans cette phrase, 1° le déterminatif du repos, , caractère d'une haute importance, qui paraît avoir échappé à Champollion ; 2° le support phonétique *ou* employé pour joindre le pronom de la première personne avec le

On voit que l'ordre du discours exige ici la première personne pour les trois verbes :

HeMSe-nÅ — MeS-out-ou-Å — ReNPe-Ke-ou-Å

Je me suis assis, — j'ai été enfanté, — je deviens jeune.

Il fallait absolument se rendre maître de cette forme grammaticale qui revient si souvent. Nous sommes certains maintenant qu'elle ne dérange pas l'économie d'une phrase où tous les verbes sont à la première personne. Dès lors, la lettre ne peut être qu'une particule qui s'insère entre le radical du verbe et le pronom suffixe ou A°, précédé de son support euphonique , *ou*[1]. Notre verbe 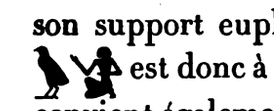 est donc à la première personne du temps simple, lequel convient également au présent, à l'imparfait et même au parfait défini. Cette forme grammaticale se retrouvera trois fois dans

verbe passif dont il est le sujet dans le mot MeSout-ou-Å; 3° le terme MeScheN, déterminé par la demeure , et qui s'emploie particulièrement pour l'endroit où se passe l'enfantement.

[1] Depuis la lecture de ce mémoire, la doctrine à laquelle j'attachais tant d'importance a reçu une confirmation bien inattendue. M. Brugsch a trouvé, dans un papyrus de la Bibliothèque nationale, la contre-partie démotique du chapitre CXXV du Rituel funéraire, celui de la confession; Ce jeune savant, auquel j'avais communiqué l'interprétation de la forme Ke-ou-Å, a constaté que, en effet, tous les verbes affectés de cette forme, dans les hiéroglyphes, étaient rendus en démotique par la première personne, ce qu'il a eu la complaisance de m'écrire tout aussitôt, en me faisant part de son importante découverte. Le verbe ReCh, *connaître, mentionner,* présente, dans cet endroit du Rituel, deux formes distinctes pour le futur; la première est celle que nous avons analysée , elle est composée avec l'auxiliaire ou AOU, *être*. La seconde manque à la Grammaire de Champollion, tou-Å-ReCh-ke-ou-Å, elle est composée avec l'auxiliaire tou, mis devant le radical. Cet auxiliaire doit être l'origine du copte ⲧⲱ, signe du futur. L'une et l'autre de ces formes du futur sont compliquées par la particule Ke et rendues en démotique par la première personne du futur. (Voy. le papyrus publié par M. Brugsch, *Sammlung demotischen Urkunden*, taf. V, VI.)

le cours de notre inscription avec la même valeur. En l'appliquant à notre phrase et en ne préjugeant point la valeur du radical encore inconnu, nous aurons : « Je . . . . . donc par l'or sept fois. » Il m'a été aisé d'apprécier ce qui était arrivé sept fois à notre héros. Après plusieurs combats, nous trouvons à la dixième ligne :

« Il arriva qu'on me donna la décoration d'or de la valeur militaire. »

Cette traduction demandera des preuves que nous donnerons à cet endroit de l'inscription; mais il n'est pas besoin d'explication pour comprendre immédiatement les mots 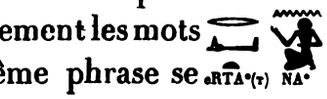 , « être donné à moi l'or. » La même phrase se reproduit à la onzième ligne et puis une troisième fois à la quinzième. A la dix-septième ligne, après plusieurs autres batailles, nous retrouvons notre verbe inconnu SchOUA-A, suivi de 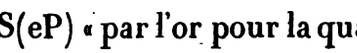 eN NouV HeR AWTe NS(eP) « par l'or pour la quatrième (fois?). » D'où il est certain que si nous avions l'inscription tout entière, nous aurions retrouvé la mention des sept fois annoncées dans la deuxième ligne.

On ne peut penser ici à autre chose qu'à une faveur ou à un honneur accordé à notre capitaine, après chacun de ses principaux exploits. Je remarque, en effet, que ce caractère symbolique, , ne peut être, comme Champollion le pensait, un creuset. Lorsqu'il est dessiné en grand, il ressemble à un de ces larges colliers qui couvraient la poitrine. On distingue parfaitement les pendeloques qui l'enrichissaient et les deux rubans qui servaient à l'attacher. Ce collier était en or, puisqu'il

[1] Il y a ici un caractère détruit, mais la restitution est indiquée par le sens d'une manière presque certaine.

en est resté le symbole, et son nom rappelle encore son travail compliqué (ⲛⲟⲩϧⲧ, *intexere, implicare;* ⲛⲟⲩϧ, *or*) [1].

On trouve différentes formes de ces colliers d'honneur dans les scènes d'investitures peintes sur les parois des tombeaux. Ahmès, surnommé *Pensouv*, autre guerrier qui assista aux combats de cette même époque, a légué à notre musée du Louvre une stèle très-curieuse où il rappelle que les rois Amosis, Thoutmès, Aménophis, etc. lui ont accordé diverses décorations en or : des bras, des colliers, des plaques de poitrine, un poignard, deux haches d'arme, etc. On remarque également, dans cette inscription, que la même faveur est donnée jusqu'à quatre fois par le même roi au même personnage. Ces honneurs étaient donc distribués après chaque campagne et ne représentaient point un grade particulier. Je pense que, dans notre inscription, par le caractère *or* sans autre objet désigné, on doit entendre le *collier* lui-même que représente ce caractère.

Nous trouvons trois fois le verbe , *être donné*, et deux fois . Celui-ci n'est pas un verbe transitif, car la particule , qui le suit, indique en Égyptien un complément indirect. Le premier caractère de notre groupe présente plusieurs variantes bien distinctes. Son type consiste en un jeune quadrupède couché. Le plus ordinairement on reconnaît un veau, , au front duquel on distingue quelquefois des cornes naissantes, . (Voy. sur la planche I, n° 4, une empreinte prise à Thèbes par M. Durand.) Dans d'autres monuments, la forme de la tête et celle de la queue indiquent un faon de biche ou de gazelle, . (Voy. planche I, n° 5, empreinte prise au musée du Louvre sur la stèle du roi Sevekhotep.) Salvolini

[1] Voyez, sur la planche II, divers modèles en grand de ce collier, symbole de l'or, copiés sur les boîtes de momie du Louvre. Les couleurs indiquent probablement des émaux cloisonnés analogues à ceux des bracelets du même musée.

avait cru distinguer un chameau et le caractère hiératique correspondant, , indiqué par Champollion, donnerait quelque poids à cette idée; mais ce n'est pas la forme le plus ordinairement employée; , le type ordinaire des papyrus, ne ressemble en rien à un chameau. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que le jeune quadrupède est toujours couché.

Dans notre inscription, seizième et dix-septième ligne, le même mot est écrit avec le veau sans cornes, . Le veau couché est indiqué par Champollion comme un ϣ. En effet, la variante joue le rôle de la consonne *sch* dans le cartouche de Darius lu par ce savant sur la statue naophore du Vatican: NTaRiouSchM. L'M finale prouve à quel point les sons, nouveaux pour eux, de la langue persane, embarrassaient les hiérogrammates. Les variantes confirment cette valeur Sch pour notre caractère. En effet, Salvolini a enregistré une variante du mot *schou* [1], en copte ϣⲓⲛ, *longueur*, écrite par le veau . Le mot ŚchAA, *naître, être fils de* . . . (en copte ϣⲁ) est également écrit très-souvent [2], avec le veau pour caractère initial. Un troisième mot, SchOUeRe , qui signifie aussi *prendre naissance, être enfanté*, et que nous discuterons plus loin, est également toujours écrit avec le jeune quadrupède couché. Le premier sens de cet hiéroglyphe était donc *la naissance*, et c'est pour cela qu'on a choisi un jeune animal (cf. ⲙⲉⲥ, *nasci*, ⲙⲁϣⲥⲉ, *vitulus*). Mais le système hiéroglyphique recherchant avec soin les allitérations, la pose de l'animal est certainement en rapport avec le terme ϣⲁⲓⲣⲓ, *jacere, cubare, lectus, ovile*. La valeur ϣ ressort de tous ces mots; en l'adoptant, nous lisons : = SchOUA.

Nous n'avons pas le choix entre beaucoup d'idées. Notre

[1] Voy. Salvolini, *Alphabet*, n° 196. — [2] Le déterminatif est un morceau de viande, pour indiquer que le fils est une partie de la substance du père.

phrase signifie nécessairement : « J'ai été honoré ou gratifié de l'insigne d'or sept fois. »

Nous avons vu que ce verbe ainsi orthographié pouvait être le verbe SChOU (dilater, amplifier). En copte, ϣⲓⲣ signifie *longueur* et *la taille d'un homme* (*statura*), au passif *longus*. Le sens du verbe antique était moins exclusif, comme on le voit par l'expression SChOU HåTi, *dilatation du cœur*, pour dire la joie. *Amplifié, agrandi* par sept décorations, est une métaphore toute naturelle pour dire *honoré;* le bras armé indique, en effet, que notre expression est empruntée à une action supposant l'idée d'une certaine force. L'idée d'honneur est conservée en copte dans la particule ϣⲟϫ [1], *digne*, et dans la forme redoublée ϣⲟϫϣⲟϫ, *gloire, honneur, orgueil*, qui se rattache très-bien au radical SchOU, *dilater, amplifier*.

ChWT eN To eR T'eR-w
Coram regione ipsa.
« A la face de l'Égypte. »

Je ne trouve aucun renseignement dans Champollion sur les deux locutions qui composent ce membre de phrase. Les trois premiers groupes forment une préposition complexe *de lieu*. Le principal élément, la face humaine , lorsqu'il est isolé, est, comme nous l'avons vu, le substantif *face*, ou bien la particule HeR, en copte ⲉϩⲣⲁⲓ, *sur, vers*. Mais la particule HeR demande un complément et non une seconde particule N comme ici. est donc ici le substantif *face*. Il faut chercher en quoi l'addition du mot ChWT pouvait le modifier. Champollion a signalé ce dernier mot comme jouant le rôle de la

[1] La véritable valeur de la particule ϣⲟϫ a été très-bien expliquée par M. Quatremère. (Voy. *Recherches sur la langue et la littérature, etc.* p. 112.)

conjonction *lorsque*, et ce sens est incontestable dans une quantité de phrases. En voici quelques exemples qui me paraissent suffisamment clairs par eux-mêmes :

SeVšou RA° ChWT OUVeN-w eM ..... A°VT
Adoratio deo Ra quando lucet in monte Orientis.

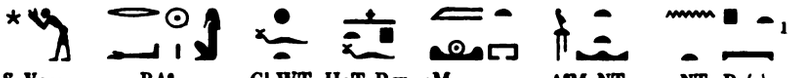

SeVaou RA° ChWT HoTeP-w eM ..... A°MeNT eNTe Pe(τ)
Adoratio deo Ra quando occidit in parte australi cœli.[1]

Dans le Rituel funéraire, au chapitre des sept portes ou demeures, nommées A°RI, l'Osirien, à chacune de ces portes, dit une formule :

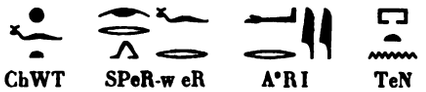

ChWT SPeR-w eR A°RI TeN
« Lorsqu'il arrive à cette demeure. »

La traduction *lorsque* est donc excellente; elle ne peut pas, néanmoins, s'appliquer à notre phrase, où le mot[2] ChWT n'est pas suivi d'un verbe, mais de la face et de la particule N .

Je trouve le groupe composé 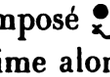 construit comme un véritable substantif; il exprime alors le mot *face*, comme si le caractère était isolé; d'où il résulte que les caractères phonétiques Ch, W, T, composent un nouveau mot exprimant l'idée *face*, et dans lequel le signe devient déterminatif. Voici un exemple frappant de cette signification première.

[1] Champollion, *Notices des hypogées de Thèbes*, p. 546.

[2] La carrure des groupes, bien plus précieuse aux yeux des Égyptiens que l'ordre des caractères, fait souvent écrire au lieu de . Mais on trouve toujours cette dernière orthographe lorsqu'on a voulu espacer les caractères; c'est donc elle qui suit l'ordre de la prononciation, et le mot doit se lire ChWT.

Dans un des discours d'Ammon au roi Ramsès III, le dieu se sert de la phrase suivante (Médinet-Habou, 2e cour, galerie de l'Est) :

HeRi-Ke-ou-Â eN MA°A° ChWTe-k

Quiesco ergo ego videns faciem tuam.

Le verbe HeRi, *se reposer,* en copte ϩερι, est à la première personne du présent de la forme Ke-OU-A°, que j'ai déjà discutée plus haut..

Le terme ChWT s'appliquait également à la façade d'un édifice. La disposition des colonnes dans la salle hypostyle du Ramesséum est ainsi décrite sur l'une des architraves :

IRI(T)NeW OUSeCh(T) Nââ(T) A°S(T) eM A°NR HaT'NeWRou eNRoT ChWTe-s

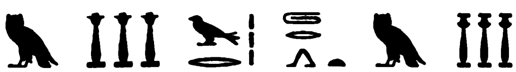

eM .... OUeR-ou MeR(T) eM ....

« Il (le roi) a fait à lui (son père Ammon) une vaste salle, grande et riche[1] en pierres blanches et bonnes de grès; sa face est en grandes colonnes (à chapiteaux en forme de fleur de lotus); elle est entourée de colonnes de la forme . » Les colonnes du premier rang sont, en effet, beaucoup plus grandes et de la forme indiquée, en sorte qu'elles servaient de double façade à la grande allée qui partageait en deux cette salle magnifique.

Il résulte de ces exemples que le caractère sert, dans notre

[1] Le groupe ne signifie point une statue, comme on l'a traduit jusqu'ici; c'est un adjectif, A°S, qui signifie *auguste, précieux* (en copte ⲁⲥⲟⲩ, *pretium*). Il sert de qualification ordinaire aux pierres précieuses : dans l'inscription de Rosette il exprime une épithète appliquée au naos du roi et non pas à la statue. Le caractère semble représenter un *ancêtre* (ⲁⲥ, *antiquus*).

substantif, de déterminatif au mot ChWT signifiant *face* ou *devant*. Ce mot doit être le type antique du sahidique ϩⲱⲧ, *conspectus, facies*. Nous n'avons malheureusement pas la forme memphitique correspondante, mais le ϩ sahidique est une dérivation ordinaire du ● Ch antique. Le W, qui permute souvent avec OU, a pu facilement devenir ⲱ, comme dans ⲉⲓⲱⲧ, *père*, =, A°TW métathèse pour A°WT. Le rapport est d'autant plus frappant que le mot ϩⲱⲧ sert également à former une préposition : ⲙⲡϩⲱⲧ, *in conspectu, coram*, et avec le mot ⲉⲃⲟⲗ, *qui éloigne*, ⲙⲡϩⲱⲧⲉⲃⲟⲗ, *e regione*.

Cette première notion solidement établie, nous pourrons comprendre les diverses locutions composées avec notre groupe . Le palais de Médinet Habou me fournit divers exemples où son complément est une personne : 1° (galerie Est, titre) (après une lacune) .....ChWT NeTeR PeN « en face de ce dieu. »

2° (galerie du Nord, réponse d'Amon au roi) « Je t'accorde que ton édifice soit ..... comme la demeure du dieu Tmou » :

SMeN-ⲧ HeR ChWT-Ì eR H&H
Stabilitam ante faciem meam in secula.

3° Un des dieux à tête de chacal dit ailleurs au même souverain (Voy. *Notice de Médinet-Habou*, p. 353) :

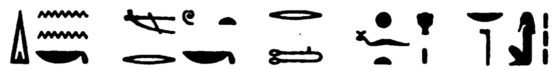

Ti-Na-Nek MeRi-ⲟⲩⲧ-ⲕ ReT CHWT NeV NeTeR-ⲟⲩ
Damus tibi tuum amorem [1] crescere coram domino deorum.

On trouve le même sens avec la particule eR (*Notices de Thèbes, hypogées*, p. 512) :

[1] Mot à mot : *ton étant aimé ;* MeRi-ⲟⲩⲧ est le participe passif.

eRC hWT eN NeV T'A°MMA°

Coram domino regionis T'amma.

Mais dans son usage le plus fréquent, notre locution, comme le copte ⲙⲡⲉϩⲱⲧ, a pour complément un nom de lieu.

Les dédicaces de diverses parties du palais de Kourna se servent de l'expression suivante : « Voici que le dieu a ordonné à son fils Ramsès II de faire des constructions dans son édifice des panégyries, , à la face ou en face des Ap[1].

1° (Architraves de la salle hypostyle)

.OUSeCh(T) SchA°-I eM-ChWT eN Hå(T) OUeR

Une salle vaste s'élevant en face de la demeure principale (le palais).

2° (Au même endroit, architrave de gauche)

Hå(T) eN NeH-ou(?) eM ReNPe-ou HeR A°Me(T) OUeR T'aMe eM ChWT eN A°P-ou

Un édifice pour les panégyries des années dans la grande demeure de T'amma[2] à la face (ou en face) des Ap.

3° Je trouve la même expression pour la position de Médinet-Habou : « Je t'ai bâti, dit le roi au grand dieu thébain, une riche demeure en pierres, etc. ..... 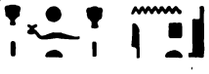 en face des trônes(?) de Thèbes.

[1] Les A°P ou les trônes. Cette expression désignait sans doute la partie de Thèbes où se trouvaient les palais : A°P-ou ou avec l'article pluriel NeA°P. (Conf. ⲇⲓ ; *Is.* XIX, 13.)

[2] L'emblème , composé de , dont l'orthographe phonétique est 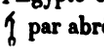 T'AMe = ⲧⲁⲙⲏ, *paix*(?) et de MA = ⲙⲁⲁⲧ, *vérité, justice*, désigne spécialement la région funéraire et peut-être, par extension, l'Égypte elle-même : ici il y a seulement par abréviation.

Tous ces exemples sont tirés de la rive gauche. Ils donnent à penser qu'il faut traduire *en face, vis-à-vis* de la partie de Thèbes nommée plus spécialement *Ape*. C'est le rapport qu'exprime le copte ⲙⲡⲉⲙⲑⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

Nos groupes se retrouvent dans un sens analogue au temple d'Amada dans la grande inscription où il est question d'une victoire remportée par Aménophis II, et dans laquelle les ennnemis furent frappés « devant le rempart de T'amma, »

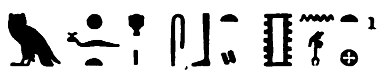

eM ChWT SeVTI eN T'AMMA[1]

Le sens constaté s'applique très-naturellement dans notre inscription : « J'ai été décoré sept fois, ChWT eNTo, à la face du pays. » Ce pays est nécessairement l'Égypte, mais le caractère To, *pays*, n'est pas seul, et l'ensemble du groupe a besoin d'être étudié à son tour.

Assurons-nous d'abord du plus important, à savoir que le pays ainsi qualifié n'est autre chose que l'Égypte elle-même. Voici quelques témoignages positifs à cet égard :

1° Ramsès II prend à Silsilis le titre de « Seigneur de la panégyrie dans le pays eR-T'eR-w. »

2° Une longue inscription du temps d'Auguste, à l'île de Philæ, est datée du jour de la grande panégyrie du pays qualifié ; le signe de l'R, ➤, appartient à l'orthographe de cette basse époque. (Voyez Champollion, *Notice de Philæ*.)

3° On voit, dans une des plus belles tombes de Thèbes, le chef *Faïneni* qui fait un dénombrement. Il choisit des conscrits dans l'un des tableaux; dans l'autre il passe en revue des chevaux et des bestiaux. Cette opération est exprimée par le mot

[1] Voyez la Notice d'Amada, page 106. Les textes de Kourna et de Médinet-Habou sont tirés des Notices manuscrites de Champollion.

SeNeHI , forme composée du radical NeH, en copte ⲛⲉϩ, *séparer, choisir.* L'inscription générale porte :

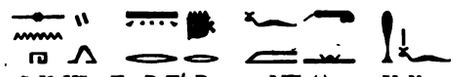

SeNeHI ToeR-T'eR-w eMTo(?) HeN-w

« Passer la révision du pays (ert'erw) devant sa majesté[1]. »

Ce mot se retrouve également parmi les nombreuses expressions du nom de l'Égypte qui entrent dans les titres des particuliers. L'un de ces titres, assez fréquent parmi les personnages d'un rang élevé, se traduit : « remplissant le cœur du roi, » MeH HeT eN SouTeN ; ou « remplissant le cœur de son maître, » MeH HeT eN NeV-w 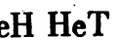 . Il est impossible de ne pas comparer ce titre avec la qualification *τῶν πρώτων φίλων* usitée sous les Ptolémées. M. Prisse a publié un beau dessin copié dans le tombeau d'un personnage occupant un poste éminent sous le règne d'Aménophis III, et nommé SChA°-M-HA°(T) . La série de ses titres commence ainsi[2] :

eRPA° HA° MeH-HeTeN SouTeN eM To eR T'eR-w IRI-(ou?) eN SouTeN eM.....

Nobilis dux, implens cor regis in regione.....; oculi regis in urbibus(?)

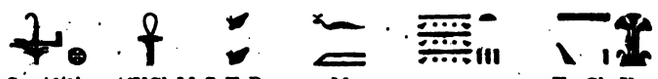

SouA°(?) A°NCh MeSeTeR-ou-w eM ..... To CheVe

regionis excelsæ, vita aurium ejus in campis regionis inferioris.

Chaque titre est suivi d'une des désignations usuelles de l'Égypte. « Les yeux du roi dans la haute Égypte, la vivante oreille du roi dans la basse Égypte, » sont en complet parallé-

[1] Voyez *Notice des hypogées de Thèbes*, p. 487. — [2] Voyez Prisse, *Choix de monuments*, planche XXXIX.

lisme; la première locution comprend naturellement le pays tout entier.

Cette désignation de l'Égypte est de toute antiquité. J'en trouve un exemple très-frappant dans un document que j'appellerai sans hésitation le plus ancien manuscrit connu dans le monde entier. Je veux parler du papyrus hiératique donné par M. Prisse à la Bibliothèque nationale. Rien n'égale la largeur et la beauté de ce manuscrit, qui provient d'un personnage nommé *Ptah-Hotep*. Je trouve à la fin de la seconde page une phrase de la plus haute importance, puisqu'elle montre dans quel ordre sont introduits les noms des deux rois écrits dans ce fragment. Le cartouche d'un roi très-vénéré à Memphis jusque sous les Ptolémées, et que je crois appartenir à la III[e] dynastie, SeNeWROU, est mentionné le second et dans les termes suivants :

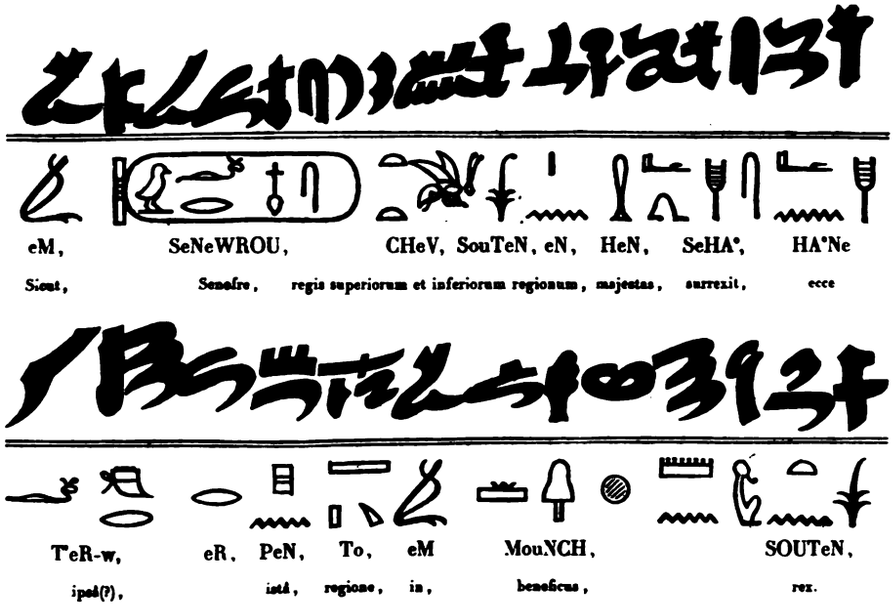

Le roi Senofre, dont le cartouche se rencontre depuis Thèbes jusqu'à la presqu'île du Sinaï, régnait bien en Égypte et le

pronom démonstratif PeN (ce pays-ci) achève d'enlever jusqu'au moindre doute[1].

Je n'ajouterai plus qu'un exemple que je prends à l'autre extrémité des temps; il est curieux parce qu'il contient un éloge de la bonne administration du pays sous l'empereur Auguste. La phrase se trouve dans la dédicace de Kalabschi : L'empereur (AOUToKRaToR KaiSaRoS),

[3] SMeN-nou HA°P-ou Nâ ToT'eR-ou ChA° MOU Se RA°[2]

« Il a maintenu les lois du pays (tot'er-w) comme le dieu *Moui* fils du Soleil. »

La forme de l'R ⲣ et la variante ⲉ ou, pour le pronom de la troisième personne du singulier, appartiennent à l'orthographe des bas temps.

Si nous cherchons maintenant à analyser cette expression, nous y trouvons deux termes bien connus : 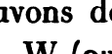 , *pays*, et le pronom W (ou ⲉ ou).

La valeur phonétique du caractère que Champollion prenait pour un petit carquois avait été parfaitement fixée par ce savant comme répondant à la lettre copte ϫ. Champollion l'avait trouvée dans le mot MeSeT'eR, en copte ⲙⲉϫⲱⲧ, *oreilles*. Ce caractère , ainsi que la vipère , son homophone, a été employé quelquefois dans les transcriptions grecques pour un T, par exemple, dans la variante connue du

[1] J'ajouterai, pour l'intelligence de cette ligne, que les deux premiers mots HA°Ne, *ecce*, et SeHA°, *surgere*, seront complétement étudiés plus loin. Le mot MouNCh, *fabricateur, faiseur* (sous-entendu *bon* ou *de bienfaits*) est le correspondant du titre grec *εὐεργέτης*. Le caractère n'est qu'une variante linéaire qui représente le hibou accroupi; l'aigle A° a une variante tout analogue , très-usitée dans les textes hiéroglyphiques cursifs.

[2] Champollion, *Notice*, mss. de Kalabschi, p. 10.

[3] Le radical MeN, *stabilité, durée*, etc. n'est indiquée ici que par son symbole , dont je ne m'explique pas bien la nature. L'orthographe complète, SMeN , est bien plus usitée.

nom propre *Sôter*. (Voy. *Rev. archéolog.* mai 1847.) Mais le mot ⲙⲁⲥⲱⲧⲉ avait bien guidé Champollion, seulement le progrès du déchiffrement a montré que notre caractère est syllabique, c'est-à-dire qu'il vaut T'eR et n'est jamais employé que pour cette syllabe, soit qu'on l'enrichisse de l'*r* finale, soit qu'on l'écrive tout seul.

J'ai déjà étudié ce caractère dans la Revue archéologique [1], et j'ai cité quelques-uns des mots où il se rencontre plus habituellement. Indépendamment de MeSeT'eR, *oreille*, j'ai rappelé T'eRou-out, *habillement* (en copte memphitique ⲥⲟⲟⲗⲉ, thébain ϭⲁⲗⲉ); T'eRA°, *muraille, enceinte* (en copte ⲥⲟⲓ, *murus;* ϭⲗⲟ, *sepes*); NeT'A°R, *menuisier* (en arabe نجار). J'ajouterai ici une expression très-usitée dans la description des ouvrages précieux : 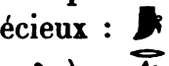 TeRA°OU eM NouV, *enveloppés* (ⲥⲟⲟⲗⲉ), *revêtus d'or,* ce qui s'applique à des objets de bois ou de pierre (voy. Champollion, *Mon.* pl. XXXVIII, l. 32). On remarquera ici les deux voyelles A° et OU écrites après les deux consonnes qui composent le squelette du radical; c'est ainsi qu'on écrivait le plus ordinairement les voyelles, lorsqu'on voulait les écrire; il est extrêmement probable, néanmoins, que ces voyelles se prononçaient entre les consonnes T'A°OURe, comme dans le mot copte correspondant memphitique ⲥⲟⲟⲗⲉ, thébain ϭⲁⲗⲉ, *envelopper*. Je ferai aussi remarquer le carquois dans le nom de la sixième heure du jour, NeT'eR(T). En négligeant l'R finale, qui tombe si habituellement dans les dérivés coptes, nous sommes conduits au verbe copte ⲛⲟⲥ, *recumbere;* la sixième heure du jour est, en effet, celle de la sieste.

Le carquois, ou du moins le caractère que Champollion a

[1] Mai 1847.

ainsi appelé [1], a pour homophone, dans tous ces mots, une espèce de panier (voy. pl. I, n° 6) à peu près de la même forme et chargé de fruits rouges, qui semblent être des figues de sycomores [2]. Il est à remarquer que, dans certains monuments, cette corbeille, tracée d'une manière négligée, s'aplatit jusqu'à se confondre avec le damier, qui sert à écrire la syllabe MeN; elle n'en diffère plus alors que par le petit nœud de ruban ( ) latéral qu'il est aisé de négliger ou d'oublier; mais on peut les distinguer facilement, lorsque l'orthographe est complète, en observant que le damier ne peut être suivi que d'une N, et le panier à fruits que d'une R, puisque l'un et l'autre sont syllabiques. Rosellini, qui ne paraît pas avoir saisi les lois du syllabisme, s'y est trompé lorsqu'il a lu le mot *nemer* sur une scène de chasse (*M. Civ.* t. I, p. 212). L'R finale prouve qu'il faut lire NeT'eR , c'est-à-dire, très-probablement, le mot copte ⲛⲟϫ, *jacere*, *ejicere*, *emittere*.

On voit que, dans tous ces mots, le caractère , ou son homophone le panier de fruits , répond strictement à la ϫ copte qui passe au ϭ dans le dialecte sahidique. Je lirai donc en toute confiance T'eR avec Champollion.

Comme dans notre locution To-eR-TeR-w, on ne trouve jamais de déterminatif, je pense que nous avons affaire à la particule étudiée par Champollion dans sa Grammaire (p. 502). Il lui trouve le sens de la particule copte ϫⲉ à laquelle elle répond exactement après la perte de son R finale. Dans les exemples qu'il cite, cette particule signifie *lorsque, depuis que,* comme le composé copte ⲓⲥϫⲉ. L'usage de la locu-

[1] Je n'ai pu trouver un seul exemple où l'on distinguât réellement des flèches, comme dans le caractère tracé à la page 341 du Dictionnaire hiéroglyphique.

[2] Une autre variante très-usitée semble représenter un paquet de tiges liées ensemble, .

tion ⲁⲥⲉ et de son correspondant thébain ϭⲉ est très-étendu; un de ses principaux sens est *donc*. Nous trouvons son correspondant antique T'eR formant, avec la particule NTI, *que*, une conjonction composée T'eR-NTI, qui, dans l'inscription de Rosette, répond aux mots grecs *καὶ ἐπεί*. Si nous prenons pour le verbe ordinaire ⲉⲣ (être, faire), nous aurons en somme : « le pays qui est donc lui, » ce qui peut signifier : « le pays par excellence. »

Voici deux faits qui viennent à l'appui de cette explication : 1° Cette expression s'appliquait au monde terrestre par opposition avec l'Amenti. L'Osirien parle dans le Rituel (chap. CLXIII) d'effacer « les péchés qu'il a faits dans le monde terrestre, »

A°SeW(τ)-ou eNTI ChePeR eM To-T'eR-w
Iniquitates quas fecit in mundo ipso.

On voit que la lettre R se retranchait quelquefois, c'est donc très-probablement le verbe eR, *être*, qu'on sous-entend à volonté.

2° Cette analyse donne un sens très-convenable pour la locution eR-T'eR-w, quand elle est employée sans le mot *pays*, . On voit à Karnak, sur une des murailles de la salle hypostyle, le grand guerrier Séti Ier qui lève son glaive sur un chef ennemi; l'inscription commence ainsi :

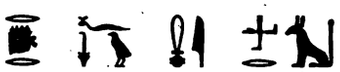

eR T'eR-w SOU CHA° BeA°R
Est ergo ille ipse sicut Baar.
« Il est donc lui-même, le roi, semblable à Baar [1]. »

Ces observations rendent très-probable que To-eR-T'eR-w

[1] Baar, dieu symbole de vaillance et de destruction, paraît très-analogue à Set.

signifie « le monde lui-même », ou « par excellence; » mais ce qui est au moins incontestable, c'est que cette qualification désignait l'Égypte.

Ahmès se vante donc, dans cette phrase, d'avoir été décoré sept fois du collier d'or à la face de son pays.

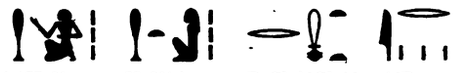

(ʾ)HeN-ou HeN(т)-ou eR ChA°ChA° A°R-ou
Sancti, sanctæ (que) similiter fuere.

. Ces deux groupes corrélatifs sont déterminés, l'un par un homme, l'autre par une femme. Le caractère initial est, suivant Champollion, un vase renversé, symbole des idées de sainteté et de pureté. Il est certain qu'on le voit quelquefois enrichi du symbole de l'eau [1], comme le terme OUA°V , *pur, saint, prêtre,* qui est le copte ⲟⲩⲁϩ, *purus,* ⲟⲩⲏϩ, *sacerdos.* Ce même vase se retrouve sur les épaules du prêtre dans les variantes du mot OUA°V (et autres formes analogues). Le sens primitif du mot cherché est donc bien *la pureté, la sainteté,* comme l'a dit Champollion. Il est également bien établi, par l'inscription de Rosette (ligne 12), que ce terme isolé signifiait *prêtre,* et qu'il se prenait aussi pour la majesté royale (ligne 4). Les exemples réunis dans le Dictionnaire (p. 427, 428) sont fort nets à cet égard; mais Champollion ne nous fournit rien de bien satisfaisant quant à la question de savoir quel était le mot correspondant : il le transcrivait d'abord par le copte ⲟⲩⲁϩ, et plus tard, ordinairement, par le terme ϩⲟⲛⲧ (en copte memphitique *sacerdos*). Nous trouvons de plus, dans son Alphabet, le caractère désigné comme un ϩ (*Gramm.* alphabet, n° 220). Il est généralement très-regrettable que Champollion se soit dispensé d'indiquer les preuves de ses lec-

[1] Voyez Champollion, *Grammaire,* p. 376.

tures; je n'ai trouvé aucune variante qui justifie celle-ci, et je la crois uniquement tirée de l'initiale du mot ϩⲟⲩⲧ appliqué à la traduction de notre vase 𓋴, que je n'ai jamais vu employé comme signe d'une lettre simple. Le terme peu usité ϩⲟⲩⲧ, *sacerdos,* appartient au dialecte memphitique; on ne peut pas le rapprocher exactement du radical ϩⲱⲧ, *accedere,* puisque dans celui-ci le ϩ passe au ϧ dans le memphitique correspondant ϧⲉⲱⲧ. Le terme antique CheN-nou 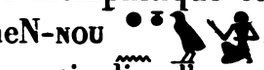 , que nous avons cité plus haut [1], était le nom particulier d'une classe de prêtres et non un terme général comme notre vase 𓋴. Cette dénomination particulière peut être en rapport avec le sahidique ϩⲟϫⲛ, *intus,* qui correspond au memphitique ϧⲟϫⲛ. Mais quant au vase 𓋴, symbole de la sainteté, je ne connais pas encore d'exemple qui éclaircisse sa valeur phonétique. Si Champollion a rencontré juste en le transcrivant par le mot ϩⲟⲓ-ⲧ, peut-être y avait-il quelque rapport d'allitération entre ce mot et le nom du vase, ϩⲛⲟ (sahidique *vas*). Joint à l'épithète 𓏏, *divin,* le groupe 𓏏𓋴 indique les premiers rangs du sacerdoce, ce que les Grecs ont nommé le prophète. Lorsqu'il exprime la majesté royale, on le trouve quelquefois groupé avec l'épervier divin et mis en évidence sur le support d'honneur, [2].

Toutes ces variantes confirment à merveille le sens primitif de *sainteté;* nous ne pouvons donc traduire nos deux groupes autrement que : « des saints et des saintes [3]. » Il serait difficile de savoir de quels personnages il s'agit ici, si nous ne les retrouvions dans plusieurs textes qui nous apprennent que ces groupes

[1] Voyez page 59.

[2] Cette belle variante du terme *sa majesté,* , se trouve fréquemment sous les Saïtes, et entre autres sur la statue naophore du Vatican. (Voyez aussi l'inscription de Rosette, ligne 9.)

[3] Champollion a traduit ces mêmes mots d'une manière générale : « hommes de race pure » (*Grammaire,* page 230). Dans cet endroit, le mot est transcrit par le copte ⲟⲩⲁⲃ.

désignent une classe de prisonniers à laquelle les Égyptiens attachaient une grande importance, comme le prouve à elle seule la désignation si honorable que je viens de discuter. Je crois, comme M. Birch (*On the statistical tablet.* p. 28), que ce sont des familles sacerdotales étrangères que les rois se faisaient un honneur d'employer au service de leurs dieux. Nous reviendrons, dans la seconde partie de ce mémoire, sur les idées que prouve un pareil usage, et sur les conséquences très-importantes que dut amener en Égypte l'introduction de ces familles sacerdotales étrangères.

Si, dans cette phrase, Ahmès indique encore les résultats généraux de son histoire, nous devons retrouver, dans l'inscription, nos mêmes groupes, comme nous avons retrouvé les circonstances où il a reçu les insignes d'or. En effet, nous verrons (ligne 13) qu'après la prise de Tanis, le roi chargea Ahmès « de plusieurs prisonniers saints. »

Nous trouvons de plus à la quinzième ligne les mots suivants :

eR-A°-T N-I HeK-ou eR HeN-ou(?)
Factum est mihi captivos (meos) esse sanctos.

Ce qui signifie évidemment que le roi lui a donné quelques-uns de ces précieux prisonniers. Nous retrouvons la même idée exprimée plus simplement à la dix-septième ligne, mais ici ce sont deux saintes femmes qui sont départies à notre capitaine :

eR-A°-T N-I HeN(T) (2)
Datæ sunt mihi sanctæ duæ.

Ces mots sont suivis de la locution composée 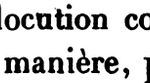 eR-ChA°ChA°. Je transcris de cette manière, parce que le double

signe ⸗ indique ordinairement une forme redoublée, comme Champollion l'a expliqué (*Gramm.* p. 479, etc.). est sans doute la particule ordinaire, eR, indiquant une direction vers quelqu'un ou vers quelque chose; elle est devenue très-régulièrement en copte la préposition ⲉ, par l'oblitération de l'R finale. est donc littéralement : « ad similitudinem », ou « simili modo. »

Le caractère est une espèce de vase suspendu qui semble avoir été le type de l'équilibre. C'est probablement le même objet que nous retrouvons dans le régulateur de la balance, 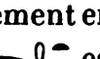 , et dans l'équerre garnie de son fil à plomb, . Champollion l'avait transcrit par un ϣ, mais c'est avec raison que M. Lepsius l'a rendu à l'articulation très-voisine, Ch dur = ϧ. Les variantes sont positives à cet égard, et, en effet, le mot copte ϣⲓ, *mesurer, peser,* provient, par radoucissement, du mot antique ChA° (le déterminatif est un boisseau de grains). ϢⲱϢ, *adæquare,* vient également de CheCh. La valeur Ch a l'avantage de nous faire retrouver un correspondant copte du mot , que la transcription ϣⲉ avait dérobé au regard de Champollion. C'est le mot memphitique ϧⲉ, *modus* (sahidique ϩⲉ); d'où : ⲕⲁⲧⲁ ϯϧⲉ (sahidique ⲛⲧⲉⲛ̄), *sicuti, quemadmodum.*

Combinée avec la particule eR, la locution eR-ChA°-ChA° , de la même manière, se rapporte ordinairement au membre de phrase qui précède. En voici un exemple dans quelques paroles que le dieu Thoth adresse à Ramsès le Grand, en traçant la devise de son étendard royal. (Voy. Champollion, *Notices mss. du Ramesséum.*)

T'ăT A°N ToT NeV SeSeN-ⲛⲟⲩ SeChA°-ⲓ̈ NeK HA eNRA° ReNPe-ⲟⲩ

Dicit Thoth dominus Sesun : scribo tibi vitam dei RA, annos

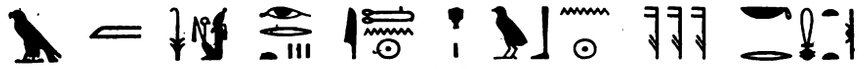

HoR eM SouTeN A°R-IOU A°TeN HeR OUVeN SåH-ou-(?)K eR-ChaCha
Hori sicut rex, facta solis pro splendore (tuo) opera(?) tua[1] similiter.

eR-ChaCha, *similiter*, se rapporte au terme précédent; aussi je pense qu'il se lie, dans notre phrase, aux prisonniers saints qu'on vient de mentionner : « des saints et des saintes également. »

Le groupe ne se présente pas très-fréquemment dans les inscriptions; mais je l'ai toujours trouvé sans déterminatif. Ce doit donc être le pluriel du mot . Celui-ci a un rôle parfaitement connu; c'est le terme copte ερε, *est, sunt*, marquant la troisième personne du présent. Au commencement de la phrase, Champollion a fait voir qu'il est complétement invariable. Lorsqu'il suit un sujet au pluriel, je trouve qu'il prend, dans les hiéroglyphes, la marque du pluriel, mais toutefois sans recevoir les pronoms suffixes, et non . C'est un état intermédiaire entre la conjugaison et l'invariabilité complète. Peut-être, en pareil cas, la marque du pluriel n'était-elle qu'idéographique, en sorte que le mot n'en reçut aucun changement dans sa prononciation.

Voici quelques exemples où ce mot est employé :

1° Rituel, chapitre des sept vaches (voy. *Todtenbuch*, ch. CXLVIII, ligne 9). « On parle, dans cet endroit, des sept vaches sacrées et du taureau

A°R-ou TåTå-ou SeN-nou HeK-ou eN A°NCh-ou
qui *sont* gratifiés de pains et de liqueurs de la part des vivants. »

[1] Le caractère , qui sera discuté tout à l'heure, se prend pour les ouvrages, et puis comme symbole de l'idée *polir*, pour *l'éclat, briller*. Peut-être doit-on traduire : « Que tu brilles de la même manière que lui. »

2° Je trouve au palais de Kourna, dans la dédicace sculptée sur une des architraves, la description des portes faites par Séti Ier (voy. Champollion, *Notices manuscrites de Kourna*, p. 8):

SeVâ-ou A°R-ou eM ASch MA°

« Les portes *sont* en bois d'Asch[1] vrai. »

3° A l'entrée du premier pylône du Ramesséum, le dieu Amon dit à Ramsès le Grand (*Notice du Ramesséum*):

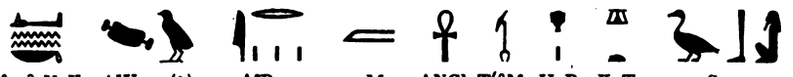

Tâ-nâ NeK AW-ou (?) A°R-ou eM ANCh T'âMe HeR KeT Sev

« Nous t'accordons que (tes substances ?) *soient* dans une vie paisible sur le trône de SeV[2]. »

Je pense, d'après ces exemples, que le groupe 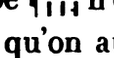 n'est autre chose, dans notre phrase, que le verbe *être*, qu'on aurait pu croire sous-entendu. Nous avons mot à mot: « des saints et des saintes de la même manière sont, » c'est-à-dire, « j'en ai été également gratifié, ou honoré. »

SA°HOU-ke-ou-â eM AHe-ou NeChou-ou

Decerpo etiam in agris multis.

Le verbe exprimé par le caractère nous est encore inconnu, mais son complément va nous diriger. C'est un complément indirect, puisqu'il est régi par la particule eM, *de*, *par* ou *dans*.

. Le groupe phonétique se lit A°He; le déterminatif (la dent) est celui des *lieux, pays, montagnes*, etc. Le copte nous

[1] Le bois d'*Asch*, déterminé par une pointe de flèche, est sans doute le précieux acanthe, dont le bois était si dur, qu'il fournissait des pointes de dard.

[2] Sev, père d'Osiris, est le type des rois divins ou dieux terrestres.

fournit, dans le mot ⲓⲟϩ, ⲓⲁϩ, ⲉⲓⲟϩⲉ, *ager,* qui n'en diffère que par l'addition d'une voyelle initiale, un sens parfaitement convenable. La marque - (*t*) a ici, du moins, un rôle parfaitement compréhensible. La dent ⲥ seule est une lettre employée avec la valeur du *hori;* lorsqu'on la place après un mot phonétique comme déterminatif de lieu, elle peut recevoir un signe d'attention : ⲥ̀ ou ⲥ̄.

, le lézard, qui suit, avec la marque du pluriel, a été déterminé par Champollion (*Gramm.* p. 317); il correspond symboliquement au mot *nombreux.* Cette idée est rendue en copte par le radical ϣⲁⲓ (sahidique), *multiplier* (confér ϣⲟ, *mille*); avec un ⲁ initial ⲁϣⲁⲓ, ⲁϣⲣ, *multitude,* et enfin, sous une forme plus compliquée, ⲛⲁϣⲉ, ⲉⲛⲁϣⲉ, *multus.* L'*n* initiale peut n'être ici que la marque de l'adjectif. L'orthographe hiéroglyphique du mot CHA , *mille,* signifiant également *beaucoup* en général, montre que le ϣ *sch* provient ici, en copte, d'un *ch* antique. A l'époque ptolémaïque, cette transformation était déjà opérée par le mot démotique NeSchi, *nombreux,* qui nous est fourni par l'inscription de Rosette (l. 18 *et passim*); dans les hiéroglyphes, au contraire, on trouve le lézard accompagné du comme complément phonétique (voy. Champollion, *Mon.* pl. CCCXLIX), quelquefois aussi accompagné de la voyelle OU ; d'où il résulte que notre mot antique s'écrivait ChOU ou NeChOU, conformément au radical . Nous obtenons donc pour le complément de notre verbe inconnu : *par, dans,* ou « avec des champs nombreux. » Il est à présumer qu'Ahmès continue à se vanter ici des fruits de ses exploits.

Je trouve effectivement, à la vingt et unième ligne, la mention d'un don reçu par Ahmès et consistant en cinq mesures de terre :

AHc STA°(?) 5 eM.....Å

« Champs, mesures cinq dans mon pays. »

Nous analyserons plus tard l'expression qui désigne ici l'espèce de mesure. A la vingt-troisième ligne, notre chef reçoit encore un don tout semblable, après la dernière expédition du roi Ahmosis.

Le verbe inconnu, , est ici à la première personne du présent avec cette forme compliquée par la présence de la particule , que nous avons étudiée dans le verbe 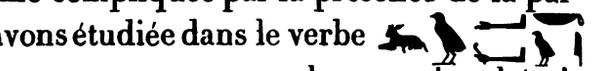 SchOUA°-ke-ou-Å. Si nous supposons que le mot cherché signifie, par exemple, *gratifier,* nous aurons : « ..... j'ai aussi été gratifié de domaines ruraux nombreux. » Mais il faut maintenant déterminer d'une manière précise la valeur du caractère complexe . Il se compose essentiellement d'un petit instrument[1] employé dans la sculpture du bois et de l'ivoire, et qui sert, en effet, à déterminer les mots *ivoire,* A°V (confér. *ebur*), et *polir,* SReT'A° 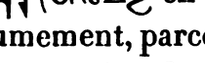 (cλεxϩ en copte), ainsi que certaines opérations de l'embaumement, parce que, sans doute, elles nécessitaient l'emploi de cette espèce de ciseau[2]. Deux instruments pareils sont placés sur un support qui est souvent une console à pieds de lion, et quelquefois sur la corbeille ordinaire, . Ainsi composé, ce signe sert à écrire le nom de la constellation si remarquable du zodiaque de Dendérah, dans laquelle Champollion crut reconnaître *Orion.* Champollion transcrivit ce mot *keskes,* en choisissant pour la valeur phoné-

[1] Cet instrument présente de nombreuses variantes ; on remarque les suivantes : , toutes relevées sur les monuments, parmi les caractères déjà gravés à l'Imprimerie nationale.

[2] Confer. KRA°S , *sarcophage, coffret funéraire* et *embaumement* en général.

tique de l'instrument, le mot 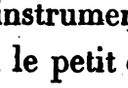 KeS, en copte ΚΟϹ, *curare cadaver,* où le petit ciseau joue, en effet, le rôle de déterminatif. Cette lecture n'était que conjecturale, mais j'ai trouvé assez souvent le signe complexe précédé des signes phonétiques qui lui sont propres. Il est employé dans trois acceptions : 1° comme verbe de mouvement, avec le déterminatif ordinaire de la locomotion, ; 2° comme verbe encore, avec le rouleau de papyrus ; 3° pour le nom de la constellation d'Osiris. J'ai rencontré le phonétique SA°HOU, ou, sans voyelles, SåHou, comme prononciation de notre caractère dans chacune de ces trois acceptions. Je dois dire, néanmoins, que M. Lepsius a indiqué le mot SeK comme correspondant au même caractère, d'une manière certaine[1]. Il serait possible que les deux formes du mot eussent existé ensemble pour rendre la même idée, le K et l'H présentant une certaine affinité. En copte, les deux radicaux ϹΕΚ, *colligere,* et ϹΜΟΥϨ, *acervare, congregare,* ont une grande analogie de son et de sens. Je ne connais, néanmoins, aucun exemple en faveur de la lecture indiquée sans signe de doute par M. Lepsius[2]. Voici mes autorités pour le mot SA°HOU :

1° Comme verbe de mouvement, j'ai déjà cité plus haut la variante curieuse, écrite par orthographe double, tirée de la stèle du Louvre (Collection Durand, n° 82), .

2° Avec le rouleau de papyrus, le caractère se trouve dans le Rituel de Turin, chapitre 1, ligne 23. J'ai noté l'orthographe dans deux papyrus hiératiques, à l'endroit correspondant.

[1] Voyez Lepsius, *Einleitung,* page 77.

[2] En indiquant l'orthographe , au chapitre CXLII, ligne 8, du Rituel, M. Lepsius a, sans doute, supposé une faute dans cet endroit, car le texte porte SaH et non pas le caractère syllabique SeK. (Voyez la huitième invocation des litanies d'Osiris.)

3° Pour la constellation d'Osiris; M. Birch a déjà indiqué la variante = dans le papyrus *Belmore,* au premier chapitre du Rituel. Aux litanies d'Osiris, morceau assez rare dans les rituels antiques, le Papyrus de Turin porte HeSIRI SaH ; un rituel hiératique du Louvre, d'une superbe écriture saïtique, écrit pour un prêtre nommé , donne, avec les voyelles, HeSIRI SA°HOU , à l'endroit correspondant. Ces exemples établissent évidemment que le mot SA°HOU était, sinon la seule lecture, du moins la plus usitée pour notre hiéroglyphe.

Cette lecture explique parfaitement le choix du caractère placé sur un support. Nous avons dit que ce petit ciseau, employé pour la sculpture du bois et l'ébénisterie, déterminait les mots *ivoire,* A°V , et *polir,* SReT'A° (en copte ⲥⲗⲉϫϩ). La langue copte nous offre la même idée rendue par le fréquentatif ⲥ̄ϩⲥⲟϩ (*lævis, lævigare;* voy. Peyron, *Additamenta ad lexicum copticum*), dont le thème est identique avec notre syllabe SA°H [1]. Le redoublement du caractère semble même indiquer que la forme antique était également redoublée. Quoi qu'il en soit SAHOU ou SeHSOH signifiait donc primitivement *polir* [2]; puis le même caractère, mis en évidence sur un support, devenait le nom, SA°HOU, de la constellation d'Osiris, , à l'aide des déterminatifs *étoile* ⋆ et *dieu* . En suivant la même méthode, , avec les jambes , était un verbe de mouvement. Le fréquentatif copte ⲥⲉϩⲥⲱϩ signifie *froisser, broyer;* le radical simple, SeH, devait avoir le sens de *glisser* ou *passer vivement.* Je le trouve appliqué à la marche du soleil

[1] Dans la forme pleine, la voyelle ou est écrite à la fin, suivant l'ordinaire; mais les nombreux exemples analogues donnent à penser que SA°HOU se prononçait SOUH ou SOH en une seule syllabe.

[2] V. Rosellini, M. C. pl. XLVI, le bas-relief des sculptures, auprès desquelles on lit les mots et .

(*Rituel funéraire*, ch. xv, l. 37), dans l'hymne que le défunt adresse au dieu *Ra* :

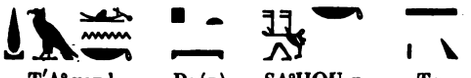

T'A°-neĸ[1] Pe(T) SA°HOU-ĸ To

Transfretasti cœlum, peragras (?) terra

Dans le type que présente notre inscription, c'est-à-dire avec le rouleau de papyrus lié et fermé, je pense que l'on doit reconnaître un des cas assez nombreux où le rouleau de papyrus sert de déterminatif. On remarquera qu'il ne peut s'agir ici de carrer le groupe, puisque a par lui-même autant de largeur que la corbeille qui suit. Il ne peut pas davantage être question d'un disjonctif dans le mot 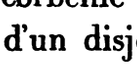 , puisque nous avons vu la terminaison jointe partout ailleurs immédiatement au radical. Le volume fermé s'attache aux idées d'*écritures*, de *comptes*, de *connaissances*, de *clôture*, etc. Le mot copte ⲥⲉϫⲉ, ⲥⲟⲟϫⲉ, signifie *congregare, aggregare;* le rouleau fermé convient bien à ces idées, et notre verbe s'enchaîne de la manière la plus naturelle avec son terme conséquent : « Je ramasse, j'accumule (les fruits) dans des champs nombreux. »

La même expression se retrouve dans la description des plaisirs que l'homme doit goûter dans les champs élyséens de l'Âmenti. On lit au premier chapitre du Rituel funéraire (l. 23) : « On lui donne des pains et des liqueurs, les viandes qui paraissent sur les autels du dieu Ra. » Le texte ajoute :

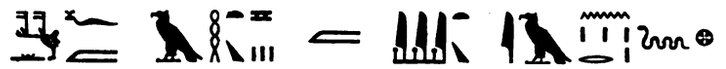

SA°HOU-w eM A°He-ou eM Kâ A°A°NeRâ

Colligit (fructus) ex agris in campis Anera.

[1] On reconnaîtra facilement dans le thème T'A°, déterminé par une barque, le copte ϩⲟⲓ, *navis*, et ϩⲓ, verbe de mouvement, *mittere, adducere*, etc.

On voit, en effet, dans les rituels à vignettes, le défunt qui fait sa moisson dans les campagnes du pays funéraire nommé Anera.

Notre membre de phrase doit se traduire d'une manière analogue : « Je recueille aussi (les fruits) de champs nombreux. »

Je me suis borné, jusqu'ici, dans l'étude du mot SA°HOU et du caractère , à ce qui était nécessaire pour la traduction de notre phrase; je ne puis pas, néanmoins, abandonner ce mot sans indiquer les principaux sens qu'il comporte et les diverses transformations de son orthographe.

On remarque sur la poitrine d'Ammon générateur un collier formé d'une longue bandelette, dont les bouts se croisent sur la poitrine. Cet ornement porte le nom de SA°H dans la ligne horizontale, gravée sur la grande panégyrie de Médinet-Abou, laquelle suit toute la scène et lui sert de titre explicatif (SA°H, avec , déterminatif des objets qui ont rapport au vêtement). Cette sorte de collier, passé au col d'une gazelle, devient une nouvelle expression du mot SAHOU (. Voyez Burton, *Excerpta, Inscriptions du tombeau de Noumhotep à Beni-Hassan*). Cet animal est souvent alors accompagné d'un panier de fruits , autre symbole parlant des idées *recueillir, ramasser, rassembler,* (voy. Burton, *ibid.*) [1]. Ceci explique une variante du nom de la constellation d'Osiris que l'on remarque sur le sarcophage de la reine *Onchsen-Amon* (au *British museum*) : y est remplacé par , ou deux paniers de fruits sur une corbeille. Un autre déterminatif usuel du même mot, , est sans doute le collier symbolique lui-même, avec son fermoir. Dans cette dernière orthographe, et souvent accompagné par sur-

[1] J'ai trouvé quelquefois, à la place de la gazelle, la grande antilope aux cornes ondulées, quelquefois même un cerf, bien reconnaissable à la ramure caractéristique de son bois. (Musée de Leyde, sarcophage, L, 39.)

croît de l'image humaine dans l'attitude de la momie, le mot SAHOU 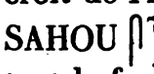 , ou bien 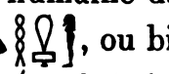 , avec l'homme portant le fouet sacré, est un terme d'honneur appliqué à la partie de la nature humaine qui accomplissait la pérégrination infernale.

Osiris, dans sa constellation, marchant devant Sothis, prenait le titre de « SAHOU auguste dans le ciel du midi, » SåHou AꜤS eM Pe(T) ReS (tombeau de *Ptah-mès*, hymne à Osiris. Musée de Leyde). Osiris, type des défunts, devait être en effet le SAHOU divin et typique.

Le sens de cette dénomination appliquée aux morts, se déduit naturellement du radical. Elle doit désigner ceux qui sont *rassemblés, choisis, congregati, segregati.* On la trouve aussi quelquefois employée pour désigner les favoris du souverain ou ses hauts fonctionnaires.

Cette étude, bien incomplète encore, du mot SAHOU, fait voir comment les diverses significations d'un même radical pouvaient revêtir des nuances très-variées par la combinaison des signes idéographiques, homophones ou déterminatifs.

L'exorde de notre inscription est terminé par une phrase un peu ambitieuse :

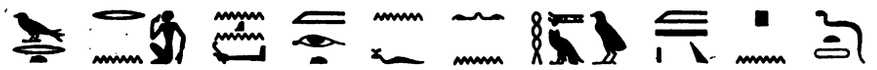

OUeR-(T) ReN eN KeN eM AꜤiRI(T) eN-w eN HeTOUM eM To PeN TꜤeT-eN

Magnitudo nominis comparati actis ejus non obscurabitur in regione ista unquam.

Nous allons voir que chacun de ces mots a le sens précis que je lui donne; mais je dois tout d'abord remarquer une objection qui se présente. Ahmès a jusqu'ici parlé à la première personne, et il continue de même pendant toute l'inscription. Comment, dans notre phrase, dit-il 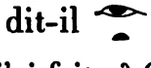 , « ce qu'il a fait, » et non pas « ce que j'ai fait » ? Comme aucun

autre personnage n'a été nommé, force est bien de reconnaître qu'ici le compositeur de l'inscription change de ton, et fait en son nom propre une réflexion sur la vie d'Ahmès : car le pronom se rapporte nécessairement à notre personnage, comme dans le mot qui suit cette phrase : , « il dit, » par lequel est introduit un nouveau discours d'Ahmès[1]. Ceci expliqué, passons à l'étude de chaque mot.

OUeR(T), *la grandeur.* — Le mot *ouer* est connu par la transcription grecque des noms propres Ἀρόηρις, Ὀσορόηρις, etc. Suivant Champollion, il répond partout à l'idée *grand.* M. Birch a révoqué en doute ces deux notions (voy. *Revue archéol.* décembre 1848); mais j'avoue que les raisons de ce savant ne m'ont nullement convaincu. Quant à la valeur phonétique du groupe , la transcription grecque ne permet d'élever qu'une seule question, celle de savoir si le mot *ouer* comportait une aspiration initiale, un *hori* ϩ, que la transcription grecque aurait nécessairement omis. C'est sans doute ce que prétend M. Birch en comparant *ouer* au mot sahidique ϩελλο, *vieux, ancien, doyen;* mais le correspondant memphitique de ce mot est ϧελλο, par un ϧ, d'où il résulte que sa forme antique commençait aussi par • Ch. J'ai expliqué, en commençant ce mémoire, que l'articulation Ch, dans son passage à la forme copte, avait suivi une loi de radoucissement, en sorte qu'un ϧ antique a pu devenir ϩ ou ϣ, mais qu'un ϩ antique est resté ϩ même dans le dialecte memphitique. Cette loi, qui souffre à peine l'exception, montre qu'un mot antique écrit HOUeR ne serait pas devenu en copte ϧελλο, *vieux.*

[1] Ce brusque changement de personnes est un caractère propre au style égyptien. Depuis la lecture de ce mémoire, j'en ai publié des exemples bien remarquables dans l'hymne au soleil de l'hiérogrammate Tapheroumès (publié à Berlin par la Zincographie, novembre 1849).

Je ne vois, du reste, aucun motif pour altérer la transcription *ouer* offerte par les mots grecs Ἀρόηρις, Ὀσορόηρις, etc.

1° L'hirondelle est remplacée dans ce mot, et surtout aux époques récentes, par le caractère ⲭ qui, quelquefois, joue le rôle de la voyelle *ou*[1]. Le groupe *ours* se trouve dans le temple de Philæ (voy. Champollion, *Notices*, p. 196) comme double cartouche de l'empereur Vérus. On a voulu ici, évidemment, faire un jeu de mots avec OUeR, *grand*, et le nom propre *Oueros*[2].

2° Le même oiseau figure dans plusieurs mots dont les analogues coptes amènent à la même valeur. Ainsi, 1° OUReS, *chevet*, est évidemment le copte ⲟⲩⲱⲗⲥ, *incumbere*. 2° Champollion cite encore OUReR, *couronne*, *diadème*, en copte ⲟⲩⲣⲟ, *roi*, ⲟⲩⲣⲁⲥ, *diadème*. Ce rapport me semble très-naturel. Il est inutile d'en rapprocher ϫⲗⲁⲗ, *collier*, comme le fait M. Birch. La réduplication de l'*r* finale est un fait trop ordinaire dans la langue antique pour en faire une objection.

3° 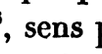 SOUR, *boire*[3], sens proposé par M. Birch pour ce groupe et qui me paraît certain, est également le copte ⲥⲱ dont l'R finale est tombé. Le sens proposé par Champollion, ⲥⲱⲣ, *répandre, distribuer l'eau*, amenait au même résultat.

4° Le mot copte ϧⲉⲣⲁⲓⲉ, ⲙⲙϧⲣⲉⲓ, *char*, s'il dérive du mot antique et OUeRRI(ⲧ), ne s'oppose pas davantage à la valeur OU, puisque le *vida* ϧ est la lettre avec laquelle la voyelle *ou* permute le plus fréquemment, [4]OUeR=VeR=ϧⲉⲣ.

[1] Voyez le mot ⲭ , *distance*, en copte ⲟⲩⲉ (Champollion, *Gramm.* p. 305), dans lequel le signe initial ⲭ joue le rôle mixte.

[2] La valeur S pour l'œuf, anciennement idéographique, appartient aussi à l'orthographe des bas temps.

[3] Ce mot se trouve dans plusieurs exemplaires du Rituel, au titre du chapitre LX, où les vignettes nous montrent le défunt buvant avec une coupe et quelquefois dans ses mains.

[4] La finale ⲁϫⲓ, ⲉϫⲓ, pourrait être ⲁϫⲉ, *stare*.

5° Le mot TOUeR, qui a fréquemment, dans le Rituel, le sens de *lotions funéraires, purifications,* se retrouve parfaitement dans le copte ϭⲱⲟⲩⲉⲗ, *inundare* (confer : ϭⲗⲟ ⲉⲃⲟⲗ, *percolare,* ϭⲗⲏ, *stillare*). Champollion a longtemps hésité sur la valeur de l'hirondelle : on le voit par la transcription du dernier mot, TOUeR, qu'il écrit ⲧⲁϫⲣ, et il avait d'abord cru reconnaître le mot ϫⲟⲟⲣⲉ, *puissant,* dans le groupe 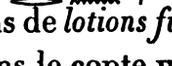 OUeR.

On voit que, malgré la réunion de toutes les probabilités, il manquait encore une preuve directe et positive à la lecture OUeR. En effet, le caractère ×, homophone de l'hirondelle, joue habituellement un rôle idéographique, ce qui permet de conserver quelques doutes sur son emploi comme voyelle dans les variantes citées plus haut. Mais le rituel funéraire présente souvent dans son texte un verbe SchOUeRe dont les variantes fournissent une preuve aussi complète qu'on peut la désirer. Le déterminatif est celui du repos, l'homme assis, les deux bras pendants.

On observera que, dans la deuxième variante, est remplacé par ⲉ, lettre ordinaire pour la voyelle OU, et que, dans la troisième, l'hirondelle, en vertu de sa valeur syllabique OUeR, jouit du pléonasme phonétique que j'ai déjà expliqué, c'est-à-dire, qu'elle est accompagnée de la lettre simple ⲉ OU, qui assure sa lecture. La transcription grecque *ωηρ* est donc parfaitement exacte.

Je ne crois pas que le mot OUeR, avec le sens de *grand, considérable,* ait complétement disparu de la langue copte. On le trouve encore employé dans le terme ⲛⲟⲩϩⲣ, espèce d'ex-

[1] Confér : *Todtenbuch,* chap. XVII, l. 87; chap. LXIV, l. 20; chap. LVI, l. 1; chap. LIX, l. 3; chap. LIV, l. 16, etc. (confer : ϣⲁⲓⲣⲓ, *cubare, lectus, ovile*).

clamation, *combien grand! combien considérable!* (le memphitique est ⲁⲩⲏⲣ, comme ⲁⲩⲏⲣ ⲡⲓ ϫⲁϫⲓ, « combien grandes les ténèbres, » dans ce passage de saint Mathieu (VI, 23) : « Si ergo lumen quod in te est, tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt »). Je ne crois pas, non plus, que le sens principal du mot *ouer* ait été *ancien, vieux*; il remplace fréquemment le mot NA°å, *grand,* dans les légendes qui ne peuvent pas varier quant au sens. Ainsi, par exemple, Champollion donne pour le nom du dieu qui préside au mois de méchir : 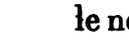 RoKaH OUeR, *le grand feu;* dans le tombeau de NeHRA°, à Béni-Hassan, le même mois est écrit : 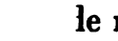 ReKeH NA°å.

Il en est de même dans le nom des deux femmes qui gardent la tête et les pieds de la momie (voy. Wilkinson, *Manners and customs,* II, 418) : l'une s'appelle la grande enveloppeuse (?), tantôt avec le mot OUeR, tantôt avec le mot NA°å [1]. Le sens de ces deux mots était donc presque identique. M. Birch pense que lorsque le mot OUeR est employé pour dire *les grands, les chefs,* c'est dans le sens du mot arabe شيخ, *scheikh* (chef, ancien). L'emploi de ce mot, dans le sens abstrait, s'oppose à ce qu'il en soit ainsi. On ne se servirait pas, en arabe, du terme abstrait شيوخية ou شيوخة (la vieillesse), pour exprimer *la grandeur;* le sens primitif domine en pareil cas. On ne comprendrait pas mieux, en égyptien, l'expression *la grandeur de ses victoires,* citée par Champollion dans sa Grammaire : . Ajoutons à toutes ces remarques que, suivant une comparaison fort juste établie par M. Brugsch entre la série des titres royaux ordinaires de Ptolémée Épiphane et le commencement de la partie grecque de l'inscription de Rosette, les mots *κυρίου βασιλειῶν μεγαλοδόξου* répondent aux groupes

[1] ou T'eR(T) OUeR(T) ou NA°å(T) (confer. ϫⲟⲟⲗⲉ).

. D'où il résulte que les deux têtes de lion signifient *la gloire*, et que le mot est traduit par *μέγαλος*. La transcription OUeR et le sens *grand* sont donc également incontestables.

J'ai dû me livrer à cette discussion, puisque la traduction et la transcription de Champollion avaient été attaquées par un des hommes les plus versés dans la science des hiéroglyphes. On est certainement en droit d'exiger de bonnes raisons pour adopter les assertions de notre illustre maître, mais on voit quelle attention elles méritent toujours, puisque son génie a devancé les preuves avec une pareille justesse [1].

Nous avons ici le sens abstrait *la grandeur*. C'est une des fonctions de la marque (T) d'indiquer ainsi l'abstraction, parce que très-habituellement le substantif abstrait est féminin. En copte, beaucoup de radicaux avaient perdu la faculté de passer ainsi simplement au sens abstrait: on se servait, pour cette modification, de la syllabe auxiliaire ⲙⲉⲛⲧ (sahidique) et ⲙⲉⲧ, ⲙⲉϯ (memphitique), que l'on n'a pas trouvée dans la langue antique, bien plus riche et bien plus concise dans ses formes grammaticales.

[1] Depuis que ceci est écrit, M. Birch a fait paraître un très-heureux commentaire d'un passage du Livre des hiéroglyphes de Chœrémon conservé dans Tzetzès. Ce morceau a été publié dans les Transactions de la Société de littérature (t. III, nouvelle série). Chœrémon cite l'enfant comme emblème des choses qui croissent, et le vieillard comme emblème des choses qui dépérissent: *ὁ γέρων, τὰ φθειρόμενα*. Ceci est bien loin du sens que M. Birch reconnaît avec nous au mot OUeR, lequel se rapporte constamment aux idées *grand, chef, principal*. Ce savant a évidemment confondu le signe qui représente un homme debout et tenant le bâton, signe du commandement, expression idéographique ordinaire du mot OUeR, avec le vieillard courbé sur son bâton, . Ce second caractère, d'un emploi plus rare, et que nous avons cité plus haut (voy. p. 60) n'avait pas encore été signalé dans les hiéroglyphes; c'est évidemment à ce caractère que se rapporte le passage de Chœrémon. J'en dirai autant pour le cerf indiqué par Chœrémon et qui, suivant M. Birch (*loc. laud.*), ne se trouverait pas dans les hiéroglyphes. (Voyez plus haut, p. 92, note 1.)

. — Le mot qui suit, ReN, *nom*, a été conservé identique dans la forme copte ⲣⲉⲛ (baschmourique, ⲗⲉⲛ). Le déterminatif , l'homme portant la main à sa bouche, est commun à tout ce qui se rapporte à la parole; il est quelquefois remplacé par le cartouche, symbole spécial du mot ReN, *nom*, . Les deux mots OUeR(ⲧ) ReN, par leur valeur de position, signifient nécessairement « la grandeur du nom. »

KeN, le terme suivant, est lié au sujet par la particule N , qui indique un rapport, en se prêtant, comme en copte, à une foule de nuances. Laissons ce mot pour un instant, et voyons son complément indiqué par la particule eM : c'est le verbe bien connu IRI, en copte ⲉⲓⲣⲉ, ⲓⲣⲓ, *faire*. Je ne ferai sur ce mot qu'une remarque, portant sur sa forme pleine, qu'on trouve quelquefois écrite ou A°IRI. Nous savons par Plutarque que le mot antique *iri* signifiait *l'œil*, ou plutôt *la pupille*, *l'iris*, en copte ⲁⲗⲗⲟϫ. Le verbe copte ⲓⲣⲓ, *faire*, étant constamment représenté par l'œil, que fait le ? On peut penser qu'il n'est que la voyelle vague, la légère aspiration, le ⲓ qui était mû par le son *i;* mais il est possible également que de cette voyelle A° et du son *i*, il résultât quelque chose d'analogue à la diphthongue ⲉⲓ de la forme si usitée ⲉⲓⲣⲉ; c'est ce que je n'oserais décider, car la notation des sons voyelles est un des points les plus obscurs de l'écriture hiéroglyphique.

est la marque du prétérit, à la troisième personne du singulier : , *il a fait*. Le signe peut indiquer ici le sens tropique de l'œil; mais il peut également être un disjonctif, en sorte que le groupe signifiât *le fait par lui* ou *le faire de lui, ses actions*. En effet, ce groupe est le terme conséquent de la particule , *par : par*(ce que) *il a fait* serait une tournure elliptique que je n'oserais pas proposer comme certaine; *par ce qui a été fait par lui* ou *par le faire de lui* est

peut-être plus conforme au complément qu'exige la particule , qui s'accommodera bien mieux d'un participe passé que d'un verbe au prétérit. Ces deux formes, en tout cas, reviennent au même sens.

Les mots déchiffrés nous donnent : « la grandeur du nom ..... par ce qu'il a fait. »

Le mot KeN, que nous avons laissé en arrière, signifiera donc nécessairement quelque chose comme *mérité, acquis, obtenu.* Or le radical copte ϭⲉⲛ signifie précisément *invenire;* ϭⲓⲛⲉ, *obtinere, assequi* (le sens en ressort très-clairement dans le mot négatif ⲁⲧϭⲉⲛⲣⲁⲧϥ, *inaccessible*). Le bras armé se prête parfaitement à déterminer l'idée *obtenir, atteindre.*

Le thème égyptien KeN est sujet à diverses modifications dont nous retrouverons heureusement presque toujours la signification dans la langue copte. C'est ainsi que, 1° KNe, égal au mot grec *νίκην*, dans l'inscription de Rosette, est le copte memphitique ϭⲛⲉ, *soumettre, subjuguer.* Le mot démotique correspondant est P-KNI 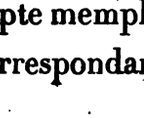 [1].

2° KeNeN signifie *combattre,* et le copte a conservé le mot memphitique ϭⲛⲛⲛ, *adversarius, hostis* (confer : ϣϭⲛⲛⲛ,

[1] Le caractère final est un déterminatif de force, il alterne avec = dans le mot NoHeM, *sauver* (voyez Saulcy, *Analyse,* p. 178 et *Revue archéol.* octobre, 1845). En effet, quoique ce signe soit réduit à deux traits, on reconnaît facilement qu'il provient du caractère hiératique le plus ordinairement employé comme déterminatif de la force, l'homme armé de la massue.

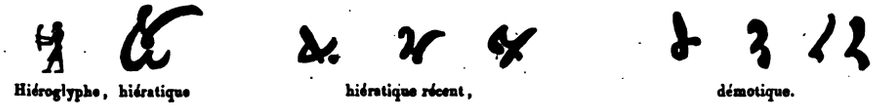

Hiéroglyphe, hiératique ancien, — hiératique récent, (Champollion, *Grammaire.*) — démotique. (Saulcy, *Analyse*, p. 178.)

Le bras armé de la massue, , démotique , est l'abrégé du même type et employé dans le même sens.

contentio). La langue démotique se sert de la forme fréquentative KeNKeN [1].

3° , avec un T final, signifie « être en colère; » c'est le sahidique ϭⲉⲛⲧ, *irasci*. Il est alors déterminé par un singe furieux.

4° Le même mot, avec le bras armé, , répond au memphitique ϭⲉⲛⲧ, *tenter, faire des efforts* (*satagere*). Pris dans un sens passif, ⲉⲧϭⲱⲛⲧ signifie *egregius, probatus*, et nous le trouverons employé très-exactement avec ce sens dans cinq passages de notre inscription. On voit qu'il est fort heureux que le copte ait conservé assez de richesses sur ce point pour nous guider dans le labyrinthe de ces significations diverses.

Je traduis ce membre de phrase : « La grandeur du nom acquis par ses actions. »

Il nous reste à remarquer ici que le rapport entre le substantif *nom*, ReN, et le verbe *obtenir*, KeN, est exprimé par la particule N ; nous n'avons pas de particule pour rendre mot à mot ce rapport. Champollion a cité quelques-uns des usages très-divers de la particule N (*Gramm.* p. 449). La langue copte en fournit encore de plus frappants. On voit, dans les exemples cités par Peyron (*Gramm.* p. 117), que le second terme, lié ainsi au premier par la particule ⲛ, devient son attribut : ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ⲁ̄ⲣⲣⲉ, *homo novus*, ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲛ̄ϣⲗⲟϥ, *sermo turpis*. Remarquons que ces expressions sont analogues

[1] Voyez à la onzième ligne de l'inscription de Rosette (partie démotique), les mots *em ne rem(en) kenken*,

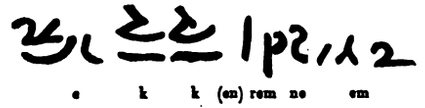

e k k (en) rem ne em
n n

« Parmi les hommes de guerre, »

qui répondent très-scupuleusement au grec ἐκ τῶν τε μαχίμων.

au rapport qui est ici exprimé par la particule 𓈖 N entre le mot ReN (nom) et l'idée *acquis* ou *acquérir*.

La généralité du rapport entre deux termes, qu'exprime la particule de jonction ⲛ 𓈖, me paraît s'expliquer naturellement, si l'on considère que cette particule peut avoir le sens du relatif *qui, que,* comme abréviation de = ⲛⲧⲉ. La particule ⲛ a réellement conservé cette valeur en copte, par exemple, dans la phrase ϫⲁⲓ ⲛ-ϣⲁⲩⲟⲩⲁϩⲙⲉⲥ (Hæc quam interpretantur eam), citée par Peyron (*Dictionn.* p. 118). Si l'on admet que l'idée du relatif soit contenue dans la particule ⲛ, les locutions citées deviennent analogues au génitif persan en *i* et s'analysent toutes facilement. Exemple: ⲟⲩⲣⲱⲙⲉⲛⲃⲉⲣⲣⲉ, *l'homme qui nouveau.* ReN eN KeN sera le « nom que obtenir ou qui obtenu par ses actions. » De quelque manière qu'on analyse cette locution, la réunion des mots déchiffrés donne toujours, pour résultat : « La grandeur du nom acquis par ses actions. »

. Après ce sujet complexe, il nous faut un verbe. Nous trouvons, en effet, le terme HTOUM, affecté de la négation eN .

Je lis ce mot HTOUM et non pas HTMOU, qui serait impossible à prononcer. Il est évident que, suivant l'habitude signalée par tous les égyptologues, la voyelle a été écrite comme un supplément et après le radical, qui semble avoir consisté exclusivement dans les trois consonnes, aux yeux des hiérogrammates. Le petit traîneau a la valeur syllabique TeM. C'est ce que Champollion a indiqué dans les variantes du nom propre du dieu *Atmou* ou *Atoum*, . Dans la forme pleine de ce nom divin, le traîneau est accompagné d'un T et d'une M complémentaires; mais Champollion ne paraît pas avoir reconnu cette même valeur TeM dans l'orthographe

habituelle de la négation TeM, ou , aussi fréquemment usitée en égyptien qu'en copte. Nous la trouverons plusieurs fois dans notre inscription. Elle figure à chaque page dans le Rituel et donne la clef d'une multitude de phrases. Dans le Rituel hiératique publié par la Commission d'Égypte, dont Champollion s'est beaucoup servi et dont l'écriture appartient aux dernières époques, le traîneau est souvent supprimé et remplacé simplement par les deux lettres TM = , et c'est sous cette forme que Champollion a reconnu cette particule.

Les exemples de la négation TeM (ou) sont innombrables; je me bornerai à une seule phrase de la grande inscription des conquêtes de Thoutmès III sur la muraille venue de Karnak que possède notre Musée du Louvre. M. Birch, qui a donné une traduction de cet important document, en ajournant ses preuves, déclare cette phrase très-obscure; j'affirmerai sans crainte, quelle était tout à fait inintelligible sans la connaissance de la négation . Il s'agit d'une grande énumération de tributs fournis par les nations vaincues.

Après avoir dit (l. 13) que ces tributs ont été enregistrés(?) dans la maison royale, on trouve les mots suivants :

TeM-rou	eR Tâ	eR	CheT	SeN	HeR	OUOU	PeN	eR TeM
Non datum est		esse	cuncta	ista	in	scripto	hoc	ne

SeChou	T'âT-ou
multiplicentur	verba.

M. Birch traduit au contraire : « They account of them is given in that tablet; they are figured multiplying many words. »

La connaissance de la négation rend la phrase égyptienne parfaitement claire. Cette négation est ici affectée de la syllabe finale TOU , marque du passif; j'expliquerai un peu plus loin que cette locution remplace le sujet indéterminé *on*, en sorte que la phrase signifie exactement: « on ne les a pas détaillés tous (ces tributs) sur ce décret, pour ne pas multiplier les paroles. »

Nous avons une transcription grecque du signe dans le mot Τώμ, nom que porte le premier décan du signe de la Vierge, dans la liste d'Héphæstion. Le petit traîneau occupe précisément cette place sur le zodiaque de Denderah [1]. J'ai également trouvé une transcription grecque du signe démotique qui répond à la syllabe TeM, tant dans la négation que dans le nom du dieu *Atoum*. La négation TeM se trouve dans le texte démotique de Rosette (l. 9 et 10). Elle y est exprimée par le groupe qui, évidemment, n'a rien d'alphabétique; l'anatomie de la phrase force à y reconnaître l'équivalent de la négation grecque *μηθέν*; Champollion l'avait vu, et M. Brugsch l'a reconnu de son côté, mais sans pouvoir lire le mot. La prononciation TeM est donnée par la seconde partie du nom propre Peteutemis, (voyez le contrat bilingue Casati, l. 15). L'initial répond, dans tous les noms semblables, à *pete; Eutemis* est le nom du dieu NoWRe-TeMou, *le bon Toum*, ou , fils de la désse *Pacht*.

Nous connaissions des noms propres égyptiens transcrits en grec et d'autres noms traduits par des mots équivalents. Celui-ci

[1] Depuis que ceci a été écrit, M. Lepsius a publié une liste très-complète de ces décans (voyez Lepsius, *Einleitung*, p. 71). M. Birch a également signalé la négation TeM, sous la forme , dans le dictionnaire qu'il a ajouté à l'édition anglaise de M. de Bunsen.

présente la très-curieuse particularité d'être à moitié transcrit et à moitié traduit. [1] NoWRe, *bon,* a été traduit par *εὖ*; a été transcrit par le mot *temis* qui devait plaire à l'oreille d'un Grec. Il faut remarquer que le caractère a été traité dans le nom propre *Péteutemis,* comme l'est souvent le petit traîneau , c'est-à-dire qu'on lui a superposé un T ordinaire ( ) comme complément phonétique. Aucune preuve ne manque donc au traîneau et au sigle démotique correspondant, ni quant à la valeur phonétique TeM, ni quant à son emploi pour le radical négatif ⲧⲙ̄.

Notre verbe se lit sans difficulté HTOUM, ce qui nous conduit directement au mot copte ϩⲧⲱⲙ, lequel n'en est que la forme réduplicative; il signifie *obscurari, obtenebrare.* Le redoublement des lettres ⲧ ⲙ indique que la racine primitive est TeM, encore conservée dans ⲧⲟⲙⲧⲙ, *caligo, nebula.* Le ϩ initial est intensitif ou causatif.

Atoum était le soleil couchant[2]; son nom se trouvait dans un rapport très-convenable avec ϩⲧⲱⲙ, *obscurari, obtenebrare.* Le *hôri* initial sert ainsi fréquemment à former des racines trilittérales.

Champollion a bien défini la négation 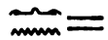 =ɴ, eN. Le signe idéographique de la négation est accompagné de la lettre N. signifie nécessairement « ne s'obscurcira pas. » Je traduis ce verbe au futur, parce qu'il est suivi des quatre mots bien connus : « dans ce pays à jamais, » .

On voit, en effet, que Champollion n'a pas trouvé de forme spéciale pour le futur affecté de la négation. Il cite dans sa

[1] Voyez, pour ce signe, la première lettre à M. de Saulcy sur l'écriture démotique, dans la Revue archéologique, septembre, 1848.

[2] Voyez le Rituel funéraire, chap. xv; il ne faut pas le confondre avec *Nouretoum,* qui est un des quarante-deux juges infernaux.

Grammaire (p. 446) la phrase suivante, dont il traduit le premier verbe au futur et dont, par conséquent, le second se trouverait forcément au même temps :

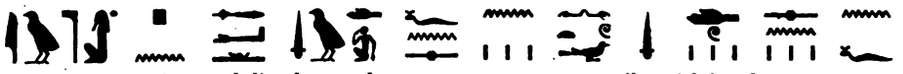

« Ce grand dieu leur parlera et ils ne[1] lui parlent pas. »

Il est évident que le sens exige : « et ils ne lui parleront pas, » si toutefois le premier verbe n'est pas également au présent, ce qui mérite un nouvel examen. Quoi qu'il en soit, la forme négative simple constitue un temps qui se prête au futur comme au présent : c'est ce qui résulte évidemment de notre phrase.

Je n'ai pas d'explications nouvelles à faire pour les mots eM, *dans*, To, *le monde, le pays*, et sur le démonstratif PeN que le copte ne connaît plus, mais que Champollion a si bien lu et expliqué. Je ferai observer seulement que ce pronom démonstratif ne diffère de la forme ordinaire ⲛⲁⲓ que par l'addition de la nazale, qui, comme nous l'avons dit dans le tableau alphabétique, est souvent ajoutée ou supprimée.

L'adverbe , *à toujours*, a été bien souvent discuté. L'inscription de Rosette a donné la traduction : *εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον*, mais on a vainement cherché son analogue dans la langue copte. En considérant les variantes de son orthographe, , on est forcé de convenir que sa partie essentielle est la syllabe T'eT. L'adverbe se formait, dans les bas temps, avec une *s* ou une *n* finale. Or la syllabe T'eT se retrouve exactement dans le sahidique ϭⲉⲧ, *permanere*, dont le correspondant memphitique n'existe pas dans les diction-

[1] Cette phrase présente une particularité qui mérite d'être notée ; l'emploi répété des signes idéographiques du pluriel avec la négation, le radical et les signes de la conjugaison. On rencontre cette sorte de pléonasme graphique assez fréquemment dans les rituels du style antique.

naires. Pris comme adverbe (*in permanentiam*), ce mot répond donc très-naturellement à *εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον* du texte grec de Rosette.

Il était nécessaire d'ajouter au groupe un troisième signe pour le distinguer du groupe , qui a une signification toute différente. On n'y a pas mis le déterminatif des divisions du temps, le disque solaire, comme au mot HeH , « un grand nombre (de jours). » Le soleil, grand diviseur naturel du temps, et le double cercle ◎, qui le remplace quelquefois, ne s'appliquent qu'aux périodes, aux espaces de temps plus ou moins longs, mais qui emportent l'idée *de temps limité;* l'idée de permanence ou d'éternité est plus générale et ne comportait pas le signe qui indiquait la mesure du temps[1]. Le signe du monde et celui d'une zone elliptique y sont probablement ajoutés comme symboles de permanence et d'éternité. Quoi qu'il en soit, le copte thébain ϭⲉⲉⲧ, dont la forme memphitique pourrait être ϫⲉⲉⲧ, répond suffisamment à l'idée de permanence, indiquée par cet adverbe antique que nous retrouvons encore employé dans la langue démotique des derniers Égyptiens pour les usages sacrés.

Je crois pouvoir répéter avec confiance la phrase que nous venons de traduire : « La grandeur du nom qu'il s'est acquis par ses actions ne s'obscurcira jamais dans ce pays. »

On aura remarqué que la métaphore est mal suivie; nous ne dirions point « la grandeur ne s'obscurcira pas, » mais bien « la grandeur ne diminuera pas. » Mais les Orientaux ne se choquent pas de ce défaut de suite dans les figures qu'ils em-

[1] Il est curieux de remarquer que le dieu soleil n'était pas primitivement considéré comme éternel; quoique nous le trouvions, dans ses hymnes, complétement identifié avec le dieu suprême, dans les dynasties divines, il commençait le règne du temps limité, des années; Phthah seul était éternel.

ploient, et la littérature arabe offre de nombreux exemples de ces métaphores anormales. Il serait possible, néanmoins, que ce petit défaut de goût n'existât pas ici, car le radical TeM (ne pas) donne à penser que le verbe HTOUM a fort bien pu signifier *diminuer* en même temps que *s'obscurcir;* mais j'ai choisi ce sens comme plus conforme au mot copte ⲉⲧⲙⲟⲩⲙ.

Après ce petit préambule, qui peut passer pour un exorde dans toutes les règles, Ahmès reprend la parole pour entrer en matière :

T'aT-w	eR-NTI	IRI-nÅ	ChePeR-ou-Å	eM	TeChA°	SouV(åN)	A°OU
Dicit :	quum	agerem	metamorphoses meas	in	arce	Suvan,	erat

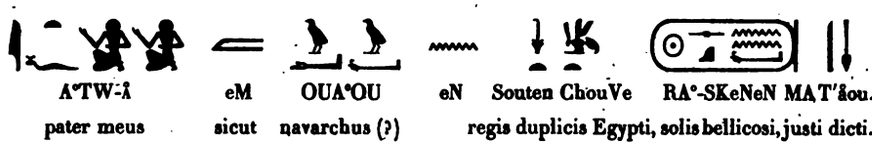

A°TW-Å	eM	OUA°OU	eN	Souten ChouVe	RA°-SKeNeN MAT'åou.
pater meus	sicut	navarchus (?)		regis duplicis Egypti, solis bellicosi, justi dicti.	

T'aT-w, *il dit.* Les Égyptiens multipliaient cette expression; on la retrouve au commencement de chaque division d'un discours. Le troisième mot, , nous est également bien connu; c'est le passé du verbe IRI, *faire,* à la première personne, IRI-NÅ, *j'ai fait.* Le second groupe est moins usité; il est composé du relatif NTi ou NTe et de la lettre R . Celle-ci peut s'expliquer de deux manières. La lettre R isolée peut-être la particule eR (devenue en copte ε par l'oblitération de l'R) indiquant une direction, *ad, vers, pour;* elle peut également représenter le verbe eR, *être,* souvent écrit A°R, avec la voyelle initiale. Ce verbe, mis en tête de la phrase, indique le présent, comme le fait en copte le verbe *être.* Dans cette manière de voir, on devrait traduire : « est que j'ai fait; » si, au contraire, eR était la particule, on aurait le sens « vers

(le temps où) j'ai fait. » Mais je ne doute pas que nous n'ayons ici le verbe eR ερε, *être;* en effet, le copte a conservé fidèlement cette locution avec une simple transposition des deux éléments. Le temps composé ⲛⲧⲉⲣⲉ (sahidique) provient bien évidemment du relatif ⲛⲧⲉ et du verbe ερε, *être;* il sert également à exprimer l'indication d'un temps corrélatif à une autre action : *quum, quando.* Dans le memphitique correspondant, ⲉⲧⲉ, la nazale est tombée ainsi que l'R finale; la forme ⲉⲧⲁ, et avec les suffixes ⲉⲧⲁϥ, paraît employer l'auxiliaire ⲁ, dérivé probablement de l'antique , *être* (voy. Peyron, *Gramm. copte,* p. 110). La locution, dans le copte, s'est attachée au radical de manière à produire un temps composé et un seul mot. Dans l'égyptien antique, le verbe eR reste au commencement de la phrase et invariable, comme lorsqu'il indique le présent; dès lors, le verbe, n'étant pas intimement uni à cette conjonction, prend les marques de temps NÅ°; en sorte qu'au lieu de la forme sahidique ⲛⲧⲉⲣⲓⲉⲓⲣⲉ, *quando feci,* nous avons pour la forme antique : eR eNTe A°IRI-NÅ, qui exprime la même nuance de temps. Cette sorte de locution appelle un fait corrélatif; notre second membre de phrase l'introduit par le verbe , *être,* au présent, en sorte que la tournure entière est celle-ci : « est lorsque j'ai fait ..... est mon père ..... » pour « lorsque je fis ..... mon père était ..... » L'imparfait ou le passé défini résulte forcément de cet emploi simultané du passé et du présent dans le récit de deux faits corrélatifs, nécessairement passés l'un et l'autre [1].

Le régime du verbe IRI-NÅ, *j'ai fait,* est le substantif pluriel ChePeR-ou, *transformations,* que nous avons déjà étudié. Ahmès indique, par ce terme mystique, le moment de sa nais-

[1] Comparez à ceci l'imparfait arabe composé du parfait et de l'aoriste : كنت افعل *je faisais.*

sance; il considère le corps humain comme un des types successifs que son âme doit revêtir. La naissance s'exprimait également en copte par le verbe ϣⲟⲩⲙ dérivé de ChePeR. J'ajouterai quelques exemples précis qui montreront que la langue antique appliquait ce terme à la naissance.

On trouve dans la légende royale de T'ésourtésen III, le titre , « le dieu ou le divin des transformations, » alternant avec cet autre : NeTeR MeS(ṭ)-ou, « le dieu des naissances. » (Stèle du musée de Berlin.)

Le parallélisme si usité dans la poésie hébraïque est également un caractère spécial de la littérature égyptienne; il fournit des indications très-précises pour les synonymes. Le parallélisme est parfait dans la phrase suivante :

NoK	MA'A'	RA	eM	ChePeRA'-ou-w	TeMOU	eM MeS(ṭ)-ou-w
Ego	video	Ra	in transformationibus ejus,		Tum	in ortu ejus.

Les deux formes principales du soleil *Ra* et *Toum*, complètent la parfaite similitude des deux membres de la phrase; ainsi opposés, ces deux noms désignent le soleil levant et le soleil couchant.

Il est donc certain qu'Ahmès indique ici sa naissance; en effet, nous verrons tout à l'heure le récit de son enfance.

Ces premiers mots sont suivis de la particule eM , *dans*, et du substantif TeChA', *forteresse, place de guerre*. La lecture et la traduction de Champollion sont incontestables; c'est le mot copte ⲧϩⲟ, *arx*, et le déterminatif est le signe des lieux, villes, montagnes, etc. Le seul changement que le mot ait éprouvé est l'adoucissement ordinaire du Ch en ϣ.

[1] Cette phrase fait partie d'un texte où un prêtre d'un rang élevé explique ses fonctions et ses dignités. (Voy. Stèle V, 1, au musée de Leyde.)

Le nom de la ville est ici écrit SOUV. C'est le nom antique de la place nommée par les Grecs *Elithyia;* sans doute ils avaient aperçu des rapports entre le rôle maternel de la déesse SoUVåN et celui d'Élithyia. Le nom de la ville, qui est le même que celui de la déesse, est souvent écrit d'une manière plus complète que dans notre inscription, où la finale nazale ⁿ a été omise.

Dans une première variante de ce nom, SOUVåN, le V est déplacé pour la symétrie. La seconde est plus compliquée, ; je pense qu'on doit la lire SOUVA°N. se trouve employé phonétiquement pour la syllabe A°N, comme variante de , sur les stèles des carrières de Tourah publiées par le colonel Wyse. Le signe , symbole de *la blancheur,* de *l'éclat,* de *la lumière,* me semble ajouté ici pour rappeler l'idée du midi. *Souvan,* , était la déesse du midi, par opposition à Sati, déesse du nord, ; aussi porte-t-elle la couronne blanche des régions supérieures, .

Les remparts qui subsistent encore attestent l'importance d'Élithyia comme forteresse; aussi ses gouverneurs portaient, pendant la XVIII^e^ dynastie, le titre de prince, ou « fils royal de Souven, » . Ce titre, le plus élevé de la hiérarchie, me paraît tout à fait exceptionnel. Je ne l'ai rencontré jusqu'ici que pour quelques gouverneurs d'Élithyia, d'Éthiopie et de TeNI , place importante sous l'ancien empire, et qui n'a pas encore été identifiée d'une manière certaine.

Notre premier membre de phrase exigeait un terme correspondant; il se trouve dans les mots suivants. A°OU, c'est le verbe *être* (en copte ⲟ, ⲟⲓ, *esse*), au présent. Son sujet est A°TW-A°, *mon père;* la première figure d'homme est le déterminatif du mot *père*; la seconde est le pronom suf-

fixe de la première personne. Le mot AᵉTW (père) semble s'éloigner beaucoup du copte ⲉⲓⲱⲧ. Si l'on remarque néanmoins que la première lettre Aᵉ est complétement vague et peut être mue par un I, comme dans le verbe AᵉIRI (faire); que, de plus, le céraste W était extrêmement voisin de la voyelle OU, avec laquelle il permutait (par exemple, dans l'article démonstratif, 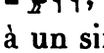 , *celui-ci*, = 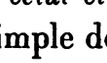); la différence se réduira réellement à un simple déplacement de la voyelle ⲟⲩ = *ou*, déplacement extrêmement fréquent dans la série des langages égyptiens; AᵉWT = ⲉⲓⲱⲧ.

. Le sujet et le verbe *être* sont suivis de la particule eM. Champollion n'a pas remarqué que le verbe AᵉOU, *être*, était souvent suivi de cette particule qui marque *l'état* du terme conséquent. Le verbe ⲟⲓ, en copte, se sert aussi quelquefois de la particule ⲙⲙⲟ pour se joindre à son complément, quand celui-ci est un pronom. Par exemple : ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏ ⲉⲧⲉⲛⲟⲓ ⲙⲙⲟⲥ, « secundum modum quo sumus. » (S. Paul, *Corinth.* x, 11). Nous retrouverons un exemple frappant de l'M d'*état* à la sixième ligne : 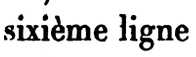 AᵉOU-å eM SCheRAᵉ « J'étais enfant, en enfant, à l'état d'enfant. » La particule M désignant *l'état*, la manière d'être, se retrouve avec d'autres verbes que le verbe *être;* cette signification est très-importante et M. Birch en a déjà cité de bons exemples tirés du Rituel, dans la Revue archéologique (décembre, 1848). Il est essentiel d'ajouter cette acception à celles que Champollion a données dans sa Grammaire.

eM joint ici au verbe *être* l'attribut, qui est le mot OUAᵉOU, suivi de la particule de flexion et du groupe qui signifie « le roi des deux parties de l'Égypte. » Le père d'Ahmès était donc OUAᵉOU du roi. Nous chercherons à apprécier ce qu'était cet emploi, dans la ligne suivante, où nous verrons

Ahmès aidant son père dans l'accomplissement de sa charge. Il nous suffit, pour l'enchaînement de notre phrase, de constater que ce mot désigne un emploi. Or, le tombeau de notre personnage contient, parmi la liste de ses parents, un Aménophis qui est également qualifié OUAOU de sa majesté. (Voy. Champollion, *Notice manuscrite d'Élithyia.*)

Comme ces petites légendes ne contiennent que le nom, le titre et quelquefois le degré de parenté de chaque individu, OUAOU du roi était nécessairement l'emploi de cet Aménophis, comme celui du père d'Ahmès. Il faut nous contenter, pour le moment, de cette notion incomplète; elle suffit pour l'intelligence de la phrase.

. Le groupe qui exprime le plus ordinairement la royauté se compose de deux symboles : une certaine plante et l'insecte , l'un et l'autre accompagnés ordinairement de la marque , qui désigne un caractère idéographique en général. Malgré l'état imparfait où Champollion a laissé les matériaux de son Dictionnaire, la connaissance du premier terme laisse peu à désirer. Le mot complet s'écrivait SOUTEN, avec la figure d'un roi pour déterminatif, et Champollion le compare au copte ⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ [1], *regere, dirigere.* La même plante s'échange fréquemment dans le mot ReS , *midi* (en copte ⲣⲏⲥ), avec la plante analogue , qui est plus spécialement le symbole du midi; se prenait donc également pour le midi [2]. D'après le

[1] Le radical antique ne me paraît pas avoir eu le même sens, ou, du moins, je ne l'ai pas encore rencontré dans cette acception.

[2] C'est sans doute le caractère que l'auteur du traité d'Isis et d'Osiris avait en vue dans le passage suivant du chapitre XXXVI : *Θρίῳ βασιλέα καὶ τὸ νότιον τοῦ κόσμου γράφουσι.* L'identification serait complète si l'on admettait la correction de Wyttenbach : *Θρόῳ, une plante aquatique, un jonc* (voy. Leemans, *Horapollon*, p. 292). L'auteur grec attribue au même hiéroglyphe les idées d'irrigation et de fécondation; je pense que le rédacteur du traité ou ses garants ont confondu avec la pousse simple qui sert de déterminatif au mot MeRA*, , *innondation, arrosement, etc.* (en

parallélisme constant qui préside aux expressions de la souveraineté de la haute et de la basse Égypte, nous sommes autorisé à en conclure, comme l'a fait M. Lepsius, que le premier groupe, , exprime, par le mot SouTeN, spécialement la royauté de la haute Égypte.

Mais le rôle de l'insecte n'a point été aussi nettement défini par Champollion. Voici comment il en parle dans son dictionnaire (p. 167) : « , caractère placé à la suite du signe , abréviation de , *roi*, soit comme déterminatif de cette idée (voyez Horappollon, livre cité, dernières lignes de l'article), soit comme complément de l'idée roi d'un peuple obéissant. » Cette alternative entre deux valeurs qui s'excluent mutuellement, montre qu'il est nécessaire de soumettre ce caractère à une nouvelle étude.

L'insecte est-il le déterminatif du mot SouTeN , *roi*, ou bien représente-t-il un second mot distinct et qui doit être apprécié à part? C'est là un premier point fondamental. Sa solution ne laisse rien à désirer depuis la dissertation spéciale que M. Lepsius a publiée (en 1838) dans les Annales de l'institut archéologique. M. Lepsius fait observer que, lorsqu'on voulait écrire au pluriel *les rois*, chacun des deux signes était suivi de la marque du pluriel, ce qui indique deux substantifs bien distincts. Un des exemples cités par le savant Prussien est facile à vérifier pour nous, puisqu'il est tiré de la chambre des rois donnée par M. Prisse à la Bibliothèque nationale. On lit aux pieds du roi Thoutmès III, dédicateur de ce monument :

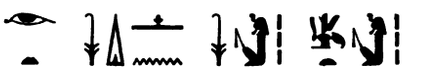

« Faire un acte d'hommage aux rois (de la haute Égypte) et aux rois (de la basse Égypte). »

copte ⲙⲏⲣⲉ). Il est à remarquer, néanmoins, que la même plante sert à exprimer le titre des femmes consacrées à Ammon, , ce qui peut avoir été en rapport avec l'idée de fécondation.

C'est le titre de la représentation. On voit que chacun des deux signes est suivi, non-seulement de la marque du pluriel |, mais encore de son déterminatif, la figure royale . L'insecte est donc le symbole d'une seconde expression de la royauté, parallèle à la première et bien distincte du mot *Souten*, . M. Lepsius suit ce parallélisme dans les nombreuses expressions de la double souveraineté de la vallée du Nil. La qualité de souverain de la basse Égypte est toujours la dernière, et rien n'est plus fréquent que la variante , où l'abeille est remplacée par la couronne rouge de la basse région.

L'opposition des deux groupes ressort avec plus d'évidence encore dans l'exemple suivant. J'ai cité, dans ce mémoire, un singulier titre porté par de hauts fonctionnaires : « Les yeux du roi dans les pays du midi, ses oreilles dans les pays du nord. » On trouve dans les monuments publiés par M. Prisse (pl. XXVII) une légende où ce titre est écrit d'une manière plus abrégée : « les yeux du roi (du haut pays), les oreilles du roi (de la basse région). »

On voit que chacun des deux rois porte ici la couronne caractéristique de sa région, ce qui rend plus incontestable l'attribution de l'abeille à la souveraineté spéciale de la basse Égypte.

Si l'inscription de Rosette n'eût pas été mutilée, elle eût apporté à Champollion la solution de cette difficulté. L'inscription débutait par la légende royale d'Épiphane au grand complet, comme le montrent les textes grec et démotique. Mais on ne connaissait pas un exemple comparable de la légende de ce roi en hiéroglyphes. Le cartouche-prénom-royal ayant disparu avec les premières lignes hiéroglyphiques de Rosette, Rosellini commit une grave erreur en attribuant à Épiphane le cartouche-prénom de son fils aîné. Mais M. Brugsch a signalé dernière-

ment la véritable légende d'Épiphane[1] (publiée par Young, *Hieroglyphics*, p. 65, et tout récemment par M. Brugsch dans une dissertation spéciale). La qualification 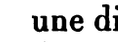 , « deux dieux Épiphanes, » mise après les noms de Ptolémée et de Cléopâtre, rend cette attribution incontestable; elle est d'ailleurs répétée dans l'inscription grecque correspondante, où les ΘΕΟΙ ΕΠΙΦΑΝΕΙΣ dédient le temple à Esculape, que la légende hiéroglyphique appelle *Imhotep*, fils de *Ptah*.

Cette précieuse remarque nous rend toute la première ligne du texte sacré de Rosette, et nous trouvons, immédiatement avant le cartouche-prénom qui commence par les mots *ἐκγόνου θεῶν φιλοπατόρων*, la qualification (*βασιλέως*) . . . *τῶν τε ἄνω καὶ τῶν κάτω χωρῶν*; elle correspond nécessairement au titre [2], et, par conséquent, l'insecte exprime spécialement la souveraineté des régions inférieures.

[1] La priorité de cette importante découverte a été réclamée depuis par M. Lepsius, qui l'aurait verbalement communiquée à ses auditeurs dans le cours de ses leçons publiques.

[2] Presque tous les cartouches-prénoms des Ptolémées commencent par la qualification *fils des deux dieux* .... avec le titre de leurs parents : ainsi Philométor est qualifié *fils des deux dieux Épiphanes*, SchA°A° NeTeR-ou HiR, . Il paraît que le mot *fils*, exprimé par le morceau de viande, qui remplace le mot SchA°A° (orthographe complète 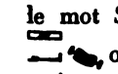), a échappé à Rosellini dans ces cartouches, ce qui fait qu'il les attribue au père du roi véritable. Les conséquences les plus importantes pour le déchiffrement résultent de l'accord des

trois textes dans la légende royale d'Épiphane : après le titre (*βασιλέως*) *τῶν τε ἄνω καὶ τῶν κάτω χωρῶν*, le texte grec traduit, avec la plus grande fidélité, le cartouche-prénom-royal.

Les caractères, disposés symétriquement dans ce cartouche, se fractionnent de la manière suivante :

SchAA	eN	NeTeR-ou	Mai		Tw	SeTeP	eN	PTaH	T'oSeR	Kâ	RA°
Geniti	diis		amantibus		patrem, probati		à	Phthah, dominantis		dono	solis
Ἐκγόνου	θεῶν		φιλοπατόρων,	ὃν ὁ Ἥφαιστος ἐδοκίμασεν,		ᾧ ὁ Ἥλιος ἔδωκεν		τὴν νίκην			

Mais ce qui achève de compléter cette attribution, c'est que le caractère , augmenté du déterminatif , *pays*, signifie, non plus le roi, mais la basse Égypte elle-même. Il en existe beaucoup d'exemples; le plus frappant se trouve dans un nom propre de femme très-commun à l'époque saïtique, « l'Isis de la basse région, » . Champollion a connu ce nom avec l'orthographe HiSeMChouVe, le phonétique ChouVe (= ϩοβε, *humilis, depressus*) étant déterminé par le papyrus , symbole ordinaire de la basse Égypte. Or on trouve la seconde partie du même nom écrite par toutes les variantes suivantes : , ou et seuls, sans caractères phonétiques, ou aveec les deux réunis, , le premier servant de phonétique, et le tout exprimant également le mot ChouVe, dans le même nom propre. J'ai rencontré deux fois la voyelle OU, , ChVOU pour ChouVe, écrite après les consonnes, suivant l'usage ordinaire.

Ce nom propre est essentiellement féminin. Je fais cette remarque, parce qu'il a été attribué à un roi de la XXI[e] dynastie, fils de PIScheM(?) [1], ou PINeM.

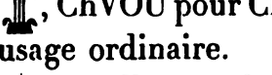

..... A°NCh AMouN

imaginis viventis Ammonis.

εἰκόνος ζώσης τοῦ Διός.

Cette concordance parfaite assure la traduction du groupe qui précède. La légende d'Épiphane a déjà fourni à M. Brugsch quelques bonnes remarques, mais ce sujet est loin d'avoir porté tous ses fruits. L'étude du seul cartouche-prénom indique, entre autres faits remarquables, que le radical KA (en copte ϰϣ, *placer*) s'employait comme préposition, ce qui justifie la transcription des noms propres royaux *Menkérès*, 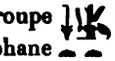 , MeNKA°RA°; NeWROUKA°RA°, *Nepherkérès*, etc. qui, dans les cartouches, sont écrits avec le soleil en tête , etc. Ainsi employé, KA° exige un terme conséquent, qui est ici le soleil, RA.

[1] La lecture du caractère est encore douteuse. On trouve sur le pylône d'Horus,

Il reste donc démontré que l'insecte désignait les basses régions, par opposition à la plante , symbole du midi, et, conséquemment, qu'il s'appliquait spécialement à la royauté de la basse Égypte, comme à la royauté de la haute Égypte.

Ces remarques ne sont-elles pas de nature à nous mettre en défiance contre les raisons symboliques indiquées par des auteurs récents, tels qu'Ammien-Marcellin et Horapollon. La plante , étant souvent l'abrégé du mot SouTeN, peut être rapprochée du mot copte ⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ, *regere;* mais l'insecte se lisait ChouVe , en copte ϩⲟⲃⲉ, *humilis, depressus,* « bas pays, terre basse. » Ceci ne peut guère s'accorder avec les idées symboliques que les auteurs attachent à l'abeille.

La double signification de *basse Égypte* et de *roi* de cette partie du pays, explique bien la confusion qu'on remarque dans Horapollon (liv. I, chap. LXII) entre le peuple et le souverain; mais comment comprendre que les rapports que l'on apercevait entre un royaume et l'organisation sociale des abeilles, s'appliquassent plus spécialement au roi de la basse Égypte, et que l'abeille ait pu, dans ce sens, devenir le symbole du bas pays lui-même?

J'en dis autant de la remarque d'Ammien-Marcellin [1] : le

à Karnak, une princesse de la famille de ce roi, nommée HiSeMChouVe . Dans cette variante, au lieu de l'image d'une femme, le déterminatif est une fleur, et ce gracieux déterminatif se retrouve dans le même endroit avec le nom de la princesse *Hont-to*, , fille d'*Hisemchouve* (Champollion, *Notices mss. de Karnak*). Ce même nom propre a été retrouvé par M. Prisse, estampé sur des briques dans l'Heptanomide. Il était accolé au nom royal du grand-prêtre d'Ammon, fils et successeur de Pischem, RAMeN ChePeR :

Je ne doute pas que le second cartouche ne renferme le nom de la même princesse, auprès de celui de son frère, qui peut-être l'avait épousée.

[1] Voyez Amm.-Marcellin, XVII, p. 100, éd. Lingenbr.

miel et l'aiguillon conviennent à tous les pays et devaient être aussi nécessaires à Thèbes qu'à Memphis. Et lorsque l'insecte isolé indique la basse région elle-même, il devient de plus en plus impossible de songer à la douceur et à la justice, symbolisés par le miel et l'aiguillon.

Il est donc raisonnable de soupçonner ici ce que je ferai voir clairement pour d'autres chapitres, à savoir, que le livre des hiéroglyphes, ouvrage de plusieurs mains, contient, à côté de bons documents, de détestables commentaires; que des renseignements bien égyptiens et du plus grand prix pour nous, y sont détournés du véritable sens antique par l'influence d'idées plus récentes. Il suffira, pour montrer avec quelle critique les appréciations symboliques doivent être examinées dans cet ouvrage, de faire observer que son dernier rédacteur ne paraît pas avoir eu la moindre idée du phonétisme, qui pénètre si complétement tout le système de l'écriture hiéroglyphique.

Il est permis de supposer que l'insecte avait été choisi par quelque motif beaucoup plus simple et analogue à celui qui avait dicté le choix de la plante ↓ (le jonc?), pour l'expression parallèle, SouTeN. On remarquera que le phonétique ChouVe (en copte sahidique ϩⲟⲩϣ) devait être identique avec le nom de la guêpe, en copte sahidique ϩⲁϣⲓ-ⲟⲩⲓ (au pluriel *vespæ*), sauf peut-être les voyelles, habituellement omises. En effet, sir G. Wilkinson, observateur si exact, a cru reconnaître dans notre insecte, non point une abeille, mais une sorte de grande guêpe au corps jaune, très-commune dans la basse Égypte; M. Birch s'est rangé à cet avis, et cette nouvelle opinion ébranlerait encore notre confiance dans les raisons symboliques données par Horapollon et par Ammien-Marcellin.

M. Paul Durand, archéologue et dessinateur très-exact, qui accompagnait M. Ampère à Thèbes, avait été de son côté frappé

de cette ressemblance de l'insecte des inscriptions avec la guêpe, et il a tracé avec le plus grand soin les dessins coloriés que je joins au mémoire, sur des monuments de la XVIII^e^ dynastie. Les formes hiératiques de l'insecte s'éloignent un peu trop de la nature pour permettre à un naturaliste de se prononcer avec certitude sur l'espèce; mais les anneaux jaunes et la courbure si marquée de l'extrémité de l'abdomen indiquent plutôt une guêpe qu'une abeille. Cette courbure, en forme de faucille, est en rapport avec le phonétique CheVe [1], en sorte que le nom de la guêpe était peut-être tiré de sa forme, car son dessin hiératique insiste fortement sur cette circonstance. (Voy. pl. III.)

Il faut tenir compte, avec plus de soin, des caractères naturels qui ont été plus fortement indiqués et quelquefois *chargés* par le dessinateur, car c'est en général sur cette portion du signe que portait le symbolisme.

Quel que soit d'ailleurs notre jugement sur toutes ces questions de détail, il reste prouvé surabondamment que le groupe doit se traduire, comme dans l'inscription de Rosette : « Le roi des régions supérieures et inférieures. »

Le cartouche du roi se lit sans difficulté RA SeKeNeN. Ce doit être un prénom royal, puisque les trois autres rois cités dans les lignes suivantes, Amosis, Aménophis I^er^ et Thouthmosis I^er^, sont également désignés par leurs prénoms bien connus. Le titre indique d'ailleurs ordinairement un prénom royal. Le nom propre paraît accompagner ce prénom dans le tombeau thébain publié par Burton (*Excerpta hieroglyphica*). Je pense qu'on doit

[1] CheV signifiait *courbure, forme de faucille*; confer: copte ⲥϫⲟⲟⲃⲉ, *cucumis*; ⲥϫⲃⲱϫⲓ, *guttur*; ⲥϫⲟϫⲓ, *fausseté*; et en égyptien ChA°VOU, *une faux*; ChA°VOU, *gosier*, *faux* et ChA°V, *fausseté, fraude*

le lire TA°NA°KeN. J'examinerai ce nom propre et ses variantes, et je réunirai les documents que nous possédons sur ce roi, dans la seconde partie de mon mémoire.

Son prénom royal se compose du soleil RA° et du mot SeKeNeN, déterminé par le symbole de la force . Nous avons déjà étudié le radical KeN; mais il subit ici deux modifications. D'abord la seconde lettre est redoublée, ce qui indique une signification intensitive que nous avons retrouvée dans le copte ϭⲛⲛⲏⲛ, *adversaire, ennemi, contentieux.*

La seconde modification consiste dans l'addition de l'*s* préfixe. Champollion a bien décrit un rôle grammatical de cette lettre initiale, qui consiste à faire passer un radical à l'état de verbe transitif ou causatif, état analogue à la voix hébraïque הִפְעִיל, ou à la quatrième forme des verbes arabes. On observe, néanmoins, des exemples où le verbe ainsi affecté de l'*s* n'a pas de régime ou n'a qu'un régime indirect. Or il est évident que la règle de Champollion ne peut pas s'appliquer à un verbe qui reste neutre malgré l'*s* initiale. Dans ce cas, l'*s* préfixe est simplement intensitive. Nous avons vu que l'*s* antique était souvent passé au ϣ, dans le copte; notre forme antique SeKeNeN se retrouve donc très-exactement dans la forme intensitive ϣϭⲛⲛⲏⲛ. L'*s* préfixe demandera une étude approfondie pour expliquer des phrases plus importantes; mais cette première vue suffit pour m'autoriser à traduire le cartouche : « soleil belliqueux, » et non pas « soleil qui fait combattre. »

. Le prénom royal est suivi de la qualification ordinaire *le proclamé juste*, étudiée dans la première ligne de l'inscription.

J'espère n'avoir laissé de doute que sur la nature de la fonction nommée OUA°OU, et je rends ainsi l'ensemble de la phrase traduite : « Lorsque j'accomplis mes transformations dans la place forte de Souven, mon père était ouâou du roi (soleil bel-

liqueux), le proclamé juste. » On sait que cette dernière qualification indique ordinairement les personnages défunts.

Je réserve pour la seconde partie de mon mémoire les conséquences historiques très-importantes qui découlent de ce fait. Mais il faut poursuivre notre analyse un peu plus loin, pour que l'indication de la naissance d'Ahmès soit rendue indubitable par la mention des jours de sa jeunesse qui précèdent sa carrière militaire.

VA'iVA'i	Se	Rå-A'N(r)	ReN-w
Baïbai	filius	Roan	nomen ejus.

. Je commence par le dernier mot ReN-w, *son nom*. Le pronom se rapporte évidemment au sujet de la dernière phrase (mon père). Le nom propre est divisé en deux parties par le mot Se (fils); le premier mot, le véritable nom, est écrit par le symbole de l'âme, la cassolette brûlante, . On sait que le mot sacré, pour l'*âme humaine*, était *βat*[1]. En effet, la cassolette est accompagnée de l'oiseau échassier, qui, souvent, sert à écrire ce mot à lui seul, et qui, comme nous l'avons vu, a la valeur phonétique Vå.

. Le double cercle qui suit nous est déjà connu pour le signe du mot SoP (fois); il est suivi du chiffre \" (2) et signifie par conséquent *bis*. Il sert non-seulement à indiquer qu'on doit répéter une phrase deux fois, mais il marque encore la réduplication du radical. Ainsi Va (*bis*) doit se lire VaVa ou VaïVaï. C'est ce que Champollion a constaté pour un nom de forme analogue, écrit quelquefois KAI, *bis*, [2], et

[1] Voyez Horapollon, I, 7.

[2] Dans ce nom la momie est le déterminatif du mot KAI, *forme*, *type*, en copte ϭⲁ, *forma*, *species*. (Voy. Champollion, *Gramm.* p. 508.

quelquefois dans le même monument, KAIKAI.

Le second nom, le patronymique, est celui d'une mère ou d'une aïeule, car le déterminatif est une femme . Il se compose du mot Ro, signifiant *porte* ou *bouche*, et du groupe 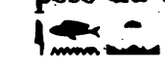 A°N(T) avec la marque du féminin. Celui-ci a pour déterminatif le caractère , *pays accidenté*, opposé à la ligne droite , qui désigne un pays plat. On trouve ces deux caractères ainsi opposés signifiant *les plaines et les montagnes*. Champollion a traduit le mot A°N par *vallée;* il est certain que la figure du déterminatif, et quelquefois , se prête aussi bien à cette idée qu'à celle de *montagne;* mais la lecture qu'il propose, ⲉⲓⲁ (en copte *vallis*), est impossible, car Champollion a reconnu d'un autre côté que la syllabe initiale du nom d'Antonin avait été rendue par le caractère principal, le poisson et par son homophone, l'œil humain complet et garni de sa paupière . Ces deux caractères sont syllabiques. Leur valeur est l'A° vague initial suivi d'une N, la syllabe A°N. Champollion ne paraît pas s'être rendu un compte exact de la méthode du double phonétisme qui consiste, ainsi que nous l'avons expliqué, à entourer de compléments phonétiques un mot écrit par des caractères syllabiques ou idéographiques. Cette méthode ne s'applique pas seulement aux caractères purement idéographiques, comme l'a prétendu M. Bunsen en faisant une classe à part des caractères qu'il appelle mixtes (*mischbilder*). On voit ici que notre caractère syllabique, A°N, qui sert indifféremment partout où l'on a besoin d'écrire cette syllabe, est traité comme les caractères mixtes de M. Bunsen, c'est-à-dire qu'il reçoit à volonté un A° initial. Il en est de même de tous les caractères syllabiques. Notre syllabe pouvait se lire A°N, eN ou bien oN. Elle est employée souvent pour

exprimer un verbe qui signifiait *revenir, se retourner;* aussi l'œil a-t-il encore pour homophone et pour déterminatif l'homme qui se retourne, , ou les jambes marchant en sens inverse de l'inscription, . (Voy. Champollion, *Gramm.* alphabet, p. 43.) On doit observer que, dans cet endroit, Champollion avait reconnu aussi la véritable lecture de l'œil, AN. La preuve de cette valeur se retrouve à l'époque romaine dans le nom de l'empereur Antonin, et, quant à l'époque pharaonique, la comparaison des variantes habituelles

ne peut laisser maintenant aucun doute. Le verbe ⲁⲛ signifiait donc *revenir, se retourner,* aussi le trouve-t-on au centre des représentations célestes, sur le plafond du Ramesséum, où il indique très-probablement la révolution de l'année (conf. *annus, annulus,* mots qui dérivent du même thème radical). Ce radical est réduit, dans la langue copte, au rôle d'adverbe ⲟⲛ, ϩⲛ (Baschm.), *rursus, iterum, denuo;* mais on le retrouve également d'une manière certaine dans le composé ϭⲓⲛ-ⲓⲟⲛ, *reditus.* Comme le type de cette syllabe est l'œil humain complet, il est impossible de ne pas la rapprocher du mot sémitique עין (œil), et de ne pas penser que ce mot ⲁⲛ a signifié *œil* en égyptien antique. IRI (sans la paupière et quelquefois • tout seul) était particulièrement la pupille, l'*iris.* Le poisson *lepidotus* (?) a dû s'appeler *œil* (ⲁⲛ) à cause de son profil très-semblable à celui de l'œil humain des hiéroglyphes. La même syllabe est rendue par le caractère , qui réunit les deux idées *œil* et *anneau* [1], zone elliptique.

Quant au groupe , écrit avec le type des pays accidentés,

[1] Voy. *Tablettes de Taurah*, colonel Wyse, t. IV, p. 94, 96, où j'ai observé la variante seul.

et , Champollion ne fournit aucune phrase décisive à l'appui de sa traduction *vallée*. Le mot ⲉⲓⲁ est inapplicable; le seul type copte qui rappellerait à la fois le déterminatif et les lettres AN, serait ⲁⲟⲩⲁⲛ, *digue, levée de terre*. Il faut convenir, néanmoins, que le mot *vallée* s'applique très-bien dans plusieurs phrases analogues à la suivante, que je trouve dans le Rituel. Il s'agit du défunt justifié qui vogue dans la barque du soleil (voy. *Todtenbuch*, CXXX, 6):

eN	ScheMâ	HeSIRI.....eM	A°N(r)	KeKe-ou
Non	ambulat	Osiris, ... in	valle?	tenebrarum.

L'une des principales panégyries de Thèbes, célébrée en l'honneur d'Ammon, portait le nom de la bonne panégyrie de A°N, . Les dédicaces du palais de Kourna et de la salle hypostyle du Ramesséum montrent que ces beaux édifices étaient affectés à la célébration de la grande fête ainsi désignée:

HeVi NoWRe eN A°N

« La bonne panégyrie de la vallée (?). »

La ville nommée par les Grecs *Speos Artemidos*, s'appelait en égyptien [1], « pays de A°N. » L'idée qui a présidé à la composition du nom propre *Roan*, peut s'entendre de diverses manières dont la plus simple est de la rapporter à la déesse éponyme de cette ville, si voisine d'Élithyia, où vivaient nos personnages. On pourrait le traduire : « bouche de la déesse An, ou entrée d'une vallée (?). » Le père de notre héros s'ap-

[1] Les ne sont évidemment ici que des explétifs symétriques, mais comme on trouve presque toujours un , au moins, avec ce mot, je pense qu'on doit le regarder comme féminin.

pelait donc *Vaïvaï, fils de Roan.* Cette phrase est décisive; elle nous force à considérer AVåNA° comme un aïeul, et les mots Se AVåNA° de la première ligne, comme un patronymique destiné à distinguer plus spécialement *Ahmès,* le chef des nautoniers, parmi ses homonymes, extrêmement nombreux à cette époque où le roi *Ahmès* et la grande reine *Ahmès Nofréari* paraissent avoir donné une grande vogue au nom propre *Ahmès.* Un autre capitaine *Ahmès* de la même époque, mais un peu plus jeune, à ce qu'il me semble, et dont j'ai parlé plus haut, se distinguait par le surnom de *Pensouv* ou *Pensouvan,* , composé avec le nom de la déesse éponyme d'Élithyia.

La phrase suivante est un peu longue, mais il n'est pas possible de la fractionner sans en suspendre le sens :

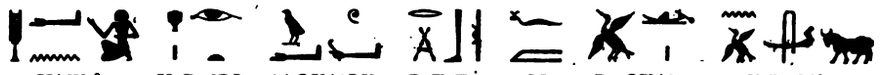

HA°N-å HeR IRI (T)OUA°OU eR TeV-w eM Pe-OUA° eN Pe-MåSe

Ecce ego agens ducem navis (?) vicissim cum eo in navicula vituli,

..... eM HA°OU-OU NeB To-TI RA° NeV ..... MA T'A°OU

navigantis in jubilationibus domini regionum, solis domini fortitudinis, justi dicti.

. Le premier mot nous arrête; Champollion ne l'a pas traduit. Comme il est très-fréquent dans les textes et qu'il se rencontre douze fois dans notre inscription, il faut absolument nous en rendre maître. Il est aisé de voir qu'il se présente, à chaque fois, comme ici, au commencement d'une phrase ou d'un membre de phrase bien défini; il n'a ni sujet ni complément; il est enfin dans une position indépendante qui en fait nécessairement un adverbe ou une conjonction. A chaque fois, il précède l'énonciation d'une action que fait Ahmès ou d'une nouvelle phase du récit.

Il faut maintenant lire ce mot; ceci va nous forcer à en lire plusieurs autres où figure le caractère initial , qui est indiqué comme une sorte de sistre dans le Dictionnaire de Champollion (p. 261). Ce savant l'a transcrit par K. Je n'ai pu trouver d'autre raison à cette valeur que le mot de l'inscription de Rosette, répondant à *σθῆσαι*, que ce savant transcrit par ⲕⲱ (placer), ainsi que le substantif signifiant incontestablement « la durée de la vie, » qu'il transcrit par ⲕⲁⲛϩⲱⲟⲩ, « un grand nombre de jours. » Mais ⲕⲁ n'existe pas en copte dans ce sens; on ne trouve quelque chose d'approchant que dans la locution ⲉⲟⲩⲧⲕⲁ, qui signifie *in æternum*, et non pas la durée de la vie, et dans laquelle, d'ailleurs, le ⲧ semble bien être radical.

Le verbe ⲕⲱ signifie plutôt *déposer* qu'*ériger;* or *ériger* est le sens fourni par l'inscription de Rosette (lignes 38 et 54), *σθῆσαι*; c'est le mot que le texte grec applique également à la statue du roi et à la stèle trilingue. Nous allons voir que le mot grec *σθῆσαι* est une traduction très-rigoureuse du groupe .

Le mot copte qui signifie la durée de la vie est ⲁϩⲉ (thébain). Le memphitique ⲁϩⲓ n'en diffère que par la voyelle I, mais il ne prend pas le ϩ, preuve que le thème antique dont il dérive s'écrivait aussi par l'aspiration simple H. , dit Peyron, fort judicieusement, *est actio vivendi,* ⲁϩⲉ, *stadium, curriculum vitæ.* C'est donc proprement un espace de temps, et, comme tel, il reçoit le soleil pour son déterminatif dans le mot hiéroglyphique .

Le même mot sahidique ⲁϩⲉ signifie *stare*, en memphitique ⲟϩⲓ avec un simple changement de voyelles et toujours sans que le ϩ ait passé au ϩ. Or c'est précisément le sens du groupe , qui reçoit alors les jambes comme déterminatif. Le mot copte lui-même présente le phénomène d'un déterminatif passé

dans le langage : ⲁⲣⲉⲣⲧ, en un seul mot, littéralement *stare pede*. Le sens *stare*, pour le mot , est évident dans une foule de phrases. Je citerai ici une légende que Champollion a mal analysée [1], parce qu'il n'avait pas compris la véritable nuance de ce mot.

La vignette du Rituel funéraire (chap. CXLIV) présente une forme de déesse à trois têtes devant laquelle se tient debout une espèce de nain à deux têtes; sa description vient, dans le texte, après celle de la déesse. (Voy. *Todtenbuch*, chap. CLXIV, l. 13 et 14.)

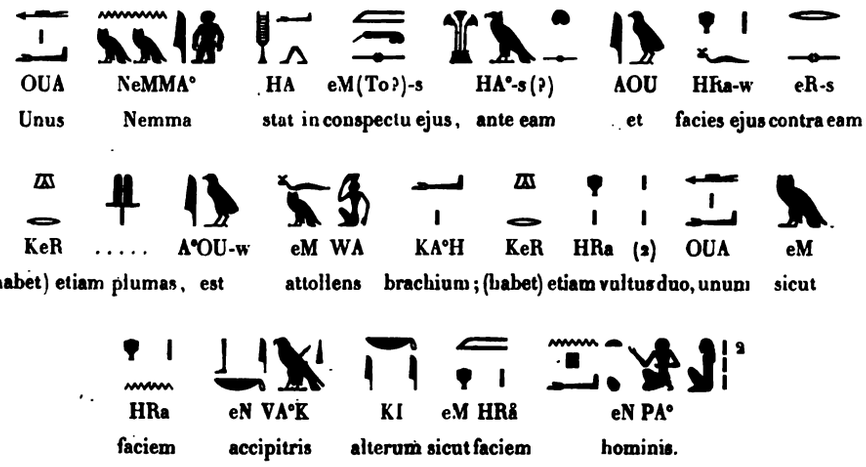

Comme cette description est extrêmement fidèle dans tous ses détails, on reconnaît parfaitement qu'on ne peut traduire, avec

[1] Voy. Champollion, *Dictionn.* p. 104.

[2] Voy. sur la planche I, n° 7, la figure du nain.

Cette légende demande peu d'explications grammaticales. Le pronom vague OUA, *un* (ⲟⲩⲁ en copte), mot très-important, sera expliqué ailleurs. Champollion, dans sa Grammaire, a traduit par *devant;* ce sens est incontestable, mais la transcription par le copte ⲣⲣⲧⲟ n'est que conjecturale. Il faut remarquer l'M d'*état* dans la locution AOU-w eM WA KA°H, « il est à l'état de portant haut le bras; » et dans les deux membres corrélatifs : « l'un *en* tête d'épervier, l'autre *en* tête d'homme. » *Nemma* est le nom de cette espèce de nain; ce mot rappelle le copte ⲛⲟⲩⲣⲧ, *vis*.

Champollion, « il érige le phallus, » puisque le petit nain n'est pas ithyphallique; et, d'ailleurs, les trois pronoms féminins qui se rapportent à la déesse qu'on vient de décrire, montrent que le groupe signifie ici, comme Champollion l'a traduit ailleurs (eMTo-s?), *devant elle.*

Le verbe , *stare,* se trouve d'une manière tout aussi claire dans une phrase du Rituel où il est opposé à HeMSe, *être assis;* elle fait partie de l'invocation du premier chapitre (l. 11) : « Ah! vous qui faites entrer les âmes créées dans la demeure d'Osiris, faites entrer l'Osirien (un tel) avec vous dans la demeure d'Osiris; il voit comme vous voyez, il entend comme vous entendez, »

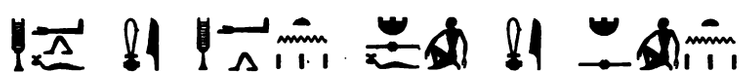

HA°-w ChA° HA°-ten HeMSe-w ChA° HeMSe-ten
« Stat sicut statis, sedet sicut sedetis[1]. »

Le sens métaphorique *tenir, résister,* du mot , n'est pas plus douteux que le sens propre *stare;* j'ai déjà eu occasion d'analyser ailleurs une belle phrase que l'hiérogrammate applique au roi Séti I^er^, levant son glaive sur un chef ennemi. Elle se lit sur une muraille de la salle hypostyle de Karnac. « Son bras est puissant, dit l'inscription, son glaive est victorieux, rien ne peut tenir devant lui, » eN HA° eR HA°(T)-w (mot à mot, « non stare a facie ejus »). Cette tournure me paraît d'une rare énergie.

Le verbe (*stare*) devenait régulièrement, dans la langue antique, *ériger* (στῆσαι, comme dans l'inscription de Rosette)

[1] Le verbe HeMSe, *s'asseoir, demeurer,* en copte ϩⲉⲙⲥⲓ, est déterminé ici, comme d'habitude, par l'homme accroupi, les deux bras pendants, en repos. Il est possible que cette phrase exprime une prière; il faudrait alors traduire : « stet sicut statis, etc. »

à l'aide de l'*s* initiale causative, SeHA°, ou bien avec l'auxiliaire eRTA, *faire, donner* (l. 14, Rosette) :

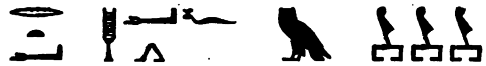

eRTA HA°-w eM eRPe-ou (?)

« Faire être debout ou ériger (la stèle) dans les temples, *στῆσαι*. »

Nous avons donc la concordance la plus parfaite entre les deux mots antiques et HA, et les deux sens du mot copte ⲁϩⲉ, *stare* et *stadium vitæ*. La voyelle A s'est-elle déplacée ou était-elle écrite après le sistre pour conserver la symétrie, la carrure du groupe? Le mot baschmourique ϩⲏ (*poni*, au passif) m'autorise à croire que la forme antique était HA° plutôt que A°He.

La valeur ϩ, qui ressort de cette comparaison, est pleinement confirmée par une variante observée dans le papyrus Belmore par M. Birch (Papyrus Belmore, pl. IV, l. 12). Le mot SeHA°, *ériger*, est écrit en cet endroit , avec le hori ordinaire, , au lieu de , que porte le rituel de Turin dans la même phrase. Notre analyse prouve que cette variante est très-légitime et ne doit pas être attribuée à quelque inadvertance du copiste, comme on en trouve malheureusement un grand nombre dans les rituels des basses époques.

Aucune représentation ne confirme l'idée émise dans le Dictionnaire de Champollion sur l'objet ainsi figuré, ou . La variante usitée dans les bas temps, , se distingue par la courbure de ses extrémités[1], mais elle ne ressemble pas au sistre égyptien ou . Au contraire, si l'on étudie, dans les textes antiques, la variante très-usuelle de la voile enflée , il me semble qu'on doit reconnaître dans notre caractère un mât double dont les deux branches sont unies par des cordes

[1] Voyez Champollion, *Dictionnaire*, p. 291.

ou traverses formant échelle. Ceci reconnu, on comprendrait également bien l'emploi principal de notre signe pour le mot *stare*, car le mât est un symbole très-naturel pour l'idée que représente ce mot. Mais, comme presque tous les signes syllabiques, | est également susceptible d'être employé pour la syllabe HA° dans toutes sortes de mots.

La valeur HA° étant appliquée au signe |, le groupe |— doit se transcrire HA°Ne. La voyelle intermédiaire y semble essentielle; elle n'est jamais négligée. La seule particule copte qui soit dans un rapport linguistique régulier avec ce mot, est ϩⲛⲛⲉ, *voici* (sahidique), qui s'emploie avec la particule ⲉⲓⲥ : ⲉⲓⲥϩⲛⲛⲉ [1], *voici que*. Rien de plus fréquent, dans les narrations, que l'emploi de la particule antique |^, |^_, A°S et A°STe, égale au copte ⲉⲓⲥ, ⲉⲓⲥⲧⲉ, *voici*, *voici que*. Au lieu de la locution composée ⲉⲓⲥ ϩⲛⲛⲉ, l'égyptien antique, moins prodigue de particules, employait séparément |^_ A°STe et |— HA°Ne. Vers la fin de l'inscription, nous trouverons un événement dont le récit commence par |^_, « *voici que* je fus à la tête de nos guerriers [2]... » |— est donc le correspondant antique du mot thébain ϩⲛⲛⲉ, *ecce*, où l'on reconnaît facilement le latin *en*, l'hébreu הִנֵּה, הִנֵּנִי, et l'arabe هَا (voici), qui s'emploie également très-souvent dans la narration. Ce sens sera appliqué douze fois dans notre inscription, et toujours de la manière la plus naturelle.

Le mot HA°Ne est ici suivi du pronom de la première personne, , littéralement : « voilà moi. »

HeR A°IRI (dans l'action de faire). Champollion a ex-

[1] Peyron, *Dictionnaire copte*, p. 356.

[2] (ligne 25).

A°STe-ou-Ì eM APe eN MeSch-ou NA°

Ecce ego sicut dux militum nostrorum.

pliqué cette forme de gérondif dans sa Grammaire (p. 418). Le complément du verbe *faire* est le mot qui caractérisait l'emploi de *Vaïvaï* fils de *Roan*, le père d'*Ahmès*. La seule différence consiste dans la variante phonétique usuelle , pour la voyelle OU. Ce mot se lit donc sans difficulté OUA°OU; mais je n'ai rencontré aucun texte qui me permît de définir exactement l'emploi ainsi nommé. La suite de la phrase montre seulement que cette fonction trouvait place dans une cérémonie religieuse, et le déterminatif prouve que l'action désignée supposait l'emploi d'une certaine force. Nous avons une racine très-semblable, OUA° [1], qui signifie *porter*. Mais le mot *porter* aurait sans doute un régime, l'objet porté. Notre mot a, de plus, une troisième voyelle OU, qui ne paraît pas dans le thème OUA°, *porter*. Cependant, les voyelles étant quelquefois omises, ces deux mots pourraient bien être rapprochés.

Un autre verbe très-semblable, A°OUA°OU , a, au contraire, en plus, un A° initial ; d'ailleurs, il n'est pris qu'en mauvaise part, et je le crois connexe avec le type ⲁⲟⲩⲱ dans ϭⲓⲁⲟⲩⲱ, *infester* (*les chemins*), *vexer* (et ϫⲓⲁⲟⲩⲱ, *voler*).

La lecture du mot ne suffit donc pas pour nous indiquer ce que pouvait être cet emploi qui ne se rapportait ni à la marche, ni à la parole.

Le titre OUAOU est assez rare; voici le peu de renseignements que j'ai pu réunir à cet égard. Une stèle du Louvre, portant les cartouches de Séti I[er], appartient à un OUAOU en

[1] On trouve dans le tombeau de Séti I[er] une série de personnages portant le sceptre T'A°M ; leur légende dit :

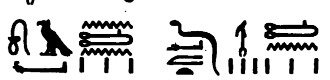

OUA°-NETEN T'A°M-OU-TEN

« Vous avez porté (?) vos T'A°M. »

Ce terme OUA° est très-analogue à WA° , *porter* (en copte ϥⲁⲓ). Le copte a conservé un impératif isolé ⲁⲩ, *fer*, qui doit venir du radical OU, OUA° (conf. ⲁⲣⲓ, *fac*, de ⲉⲣ, *facere*; ⲁϫⲓ, *dic*, de ϫⲉ, *dicere*), ⲁⲩ=ⲁ-ⲟⲩ.

chef de la demeure de Séti Ier , ce qui indique très-probablement l'édifice de Kourna. Ce personnage porte la peau de panthère, qui n'appartient qu'aux prêtres d'un rang élevé. Mais ce titre n'était pas exclusivement sacerdotal, car plusieurs autres personnages se qualifient OUAOU de sa majesté. Une autre stèle du Louvre paraît plus précise; elle appartient au règne de Ramsès II. Le père du personnage principal était 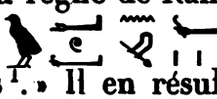 OUAOU eN CheN-IOU, « Ouaou des nautoniers[1]. » Il en résulte que, très-probablement, ce mot désignait un emploi dans la navigation, inférieur à celui de chef des nautoniers, auquel notre guerrier fut élevé plus tard. Dans ce sens, le mot OUAOU rappelle le radical OUA , *barque, navire.*

Nous allons voir que c'est en effet sur un navire qu'Ahmès exerça la charge d'*ouaou*. Le déterminatif de toutes les actions qui supposent l'emploi d'une certaine force, convient très-bien à un commandant de navire.

IRI OUAOU signifie nécessairement : « exercer la charge, faire le ouaou, » ce que nous pouvons traduire avec grande vraisemblance : « commander le vaisseau, ou diriger la manœuvre nautique. »

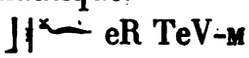 eR TeV-M, « vicissim cum eo. » Le pronom de la troisième personne, , se rapporte nécessairement au père, qu'Ahmès vient de nommer.

ne peut être autre chose que la particule eR, *à, vers.*

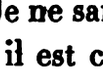 . Je ne sais pas quel objet on a voulu imiter dans le signe , mais il est certain qu'il sert à écrire la syllabe TeV. Son emploi le plus ordinaire se trouve dans le terme correspondant aux mots coptes ⲧⲁⲓⲃⲉ, ⲧⲏⲃⲉ, *coffre, coffret funéraire, sarco-*

[1] Voy. musée du Louvre, stèle C, 95.

phage. Le déterminatif est tantôt un coffret funéraire, 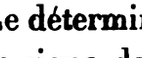 [1], tantôt le signe de la demeure, . La variante par orthographe double, [2], rend la lecture TeV incontestable, car la même valeur a été trouvée par Champollion pour la huppe dans le mot TeVe, *brique* (en copte ⲧⲱⲃⲉ), [3], qui est déterminé par une pierre. Le caractère 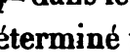 est syllabique, car souvent le V est omis; aussi n'est il un T que pour la syllabe TeV.

Les verbes coptes ⲧⲱⲃⲉ, *rependere, retribuere*, et ⲧⲟⲟⲃⲉ, *obsignare, claudere*, se reconnaissent dans divers emplois de notre groupe, où le rouleau de papyrus paraît jouer le rôle de déterminatif. Voici un exemple du premier sens : « Le dieu Totounen, s'adressant au roi Touthmès III, le loue d'avoir rétabli à Semné le temple du roi vénéré T'osertasen III. « Tu lui as élevé, dit le dieu, des autels nombreux en or, en argent, en métaux divers; » il ajoute :

TeV-nÅ NeK eM A°NCh T'aMe RA ChA° T'eTeT

« Nous te récompensons (de cela) par une vie sereine (?) comme le soleil à toujours [4]. »

Le copte ⲧⲟⲟⲃⲉ se prend aussi dans le sens de *respondere, vicissim;* eR TeV-w peut donc signifier naturellement : « tour à tour avec lui, en l'aidant ou en le suppléant; » c'est-à-dire : « en se formant au gouvernement du vaisseau sous les yeux de son père. »

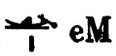 eM Pe-OUA. Ces mots peuvent signifier *dans la barque* ou *dans la marche*. Nous avons déjà vu que la barque, symbole du voyage, en Égypte, peut désigner *une marche, un voyage*.

[1] Rosellini, *Mon. civ.* CXXVIII, cité par M. Birch.

[2] Collection Clot-bey; planches d'un cercueil saïte.

[3] Voy. Champollion, *Diction.* p. 16[illegible].

[4] *Inscriptions de Semné* dessinées pa M. P. Durand.

C'est ainsi que dans l'inscription de Rosette (l. 9) l'idée *venir* est rendue par la barque toute seule : 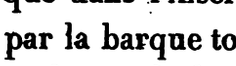 « Sa majesté vint dans le temple de Phthah, » εἰσῆλθεν εἰς τὸ ἐν Μέμφει (ἱερόν?). Nous avons donc à choisir entre le navire et un mot exprimant le mouvement, tel que 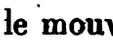 CheN-(T), *conduite*, OUOUI(T), *voyage*, etc. Mais comme la plupart de ces mots sont féminins, et que nous avons ici l'article masculin Pe , je pense qu'il s'agit de la barque dont le nom s'écrivait OUAºAº , dans la forme pleine de ce mot. Ce substantif était masculin, car on lit au chapitre CXXXIII du Rituel funéraire (l. 11), les mots suivants :

T'aT	HeR	OUAºA	MaHi AWTe	eM	SchOUI-w
Verba	de	navi,	cubiti quatuor	in	longitudine ejus,

où le pronom personnel W masculin, se rapporte nécessairement au mot OUAºA, *navire*. L'article masculin, Pe, nous amène donc à traduire : « dans la barque. »

Je lis les mots suivants, 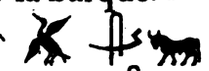 eN Pe MaSe « du veau (sacré) ». Le groupe phonétique est une ligature, qui peut se lire SeMÅ ou MÅSe, mais ici le déterminatif fait reconnaître facilement le mot copte ⲙⲁⲥⲉ, *un veau, un jeune taureau*. La lettre ne se place point en consonne finale sonnante, avec un *scheva*, il lui faut une voyelle pour s'appuyer, MÅ; c'est ce que j'ai indiqué dans le tableau de l'alphabet par l'addition d'un astérisque.

L'indication est précise; il s'agissait d'une cérémonie religieuse. Ces mots sont suivis de la barque . Il est rare qu'un caractère figuratif ou tropique se présente ainsi isolé et sans aucune marque explétive ou grammaticale. Cette forme abrégée est ordinairement réservée au style plus laconique des courtes

légendes des scarabées et des noms royaux. Un mot devient bien plus difficile à apprécier lorsque le graveur a omis ces signes si précieux pour nous. Nous venons de voir l'orthographe 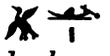 avec l'article masculin et l'explétif ı, pour le substantif *la barque;* ici, au contraire, la barque seule donne un sens très-naturel en la traduisant *aller, venir,* comme dans le passage de l'inscription de Rosette que j'ai cité tout à l'heure et où la barque est également dépourvue de tout explétif. Je crois donc qu'on doit traduire : « Dans le navire du veau sacré allant, ou voguant. »

J'avais d'abord pensé que la barque pouvait ici indiquer le nom du taureau *Mnévis,* MeNA°. En effet, ce caractère sert quelquefois à déterminer et à remplacer l'expression phonétique de la syllabe MeN exprimant l'idée *aborder, arriver* (en copte ⲙⲁⲛ ou ⲙⲟⲟⲩⲉ, en hiéroglyphes 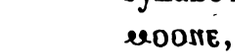 MeNAOU, dans son orthographe complète, déterminé par le poteau et la barque). Les hiérogrammates jouaient souvent sur le mot. La syllabe MeN est un de leurs thèmes favoris, dans le nom du dieu Ammon. Elle avait plusieurs sens qui se rapportaient bien aux idées mystiques réunies dans ce personnage divin. MeN signifiait *mâle, générateur;* MeNMeN se prenait pour *armenta* en général et *taureau* en particulier. 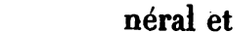 MeNMeN remplace souvent KA° dans la légende d'Ammon, *mari de sa mère.* La syllabe MeN est souvent exprimée par l'obélisque , et ce signe lui-même alterne avec le phallus dressé dans les légendes des scarabées consacrés à Ammon. Par un nouveau jeu de mots, j'ai trouvé deux fois le nom phonétique d'Ammon, 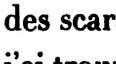 , déterminé par une barque dans des stèles de la XVIII[e] dynastie[1].

[1] Ces sortes de jeux de mots deviennent bien plus fréquents dans les dernières époques et nuisent à la clarté des textes. C'est ainsi que le nom d'*Ammon-ra* se trouve fréquemment écrit par le signe 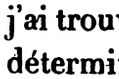 dans les papyrus funéraires des

Le nom du taureau Mnévis, en hiéroglyphes MeNA, était certainement en rapport avec Ammon-*menmen* ou taureau générateur; il serait donc possible que par les deux caractères on ait voulu indiquer le taureau *Mena*. Néanmoins, dans ce sens, le taureau, comme déterminatif, aurait dû régulièrement être placé après la barque; ou, tout au moins, la barque devrait-elle être suivie du signe *dieu*, ou . L'autre sens est donc plus naturel et la barque indique très-probablement ici la marche d'une de ces navigations processionnelles que l'on voit sur les monuments [1], et que décrivent les auteurs grecs.

eM. Cette particule indique le complément indirect *dans*, *de* ou *par*.

. Le mot suivant se lit HA°-OU; il a le signe du pluriel et le déterminatif , le volume de papyrus. Champollion traduit par *invocations* un groupe qui n'en diffère que par l'addition d'une voyelle. Le sens est très-bien saisi; on peut en juger par cette phrase traduite dans la Grammaire (p. 414) : « Soleil, illumine-nous, nous te ferons des invocations, HA°I-OU 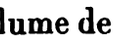 , et des adorations, HeN-NOU [2]. Le mot HA°, HA°I, est extrêmement curieux à étudier, parce qu'il nous apporte une nouvelle preuve d'un fait auquel on pouvait s'attendre dans une langue aussi antique, à savoir, que les particules y ont conservé souvent leur sens radical complet; en sorte qu'elles ne sont point encore invariables, mais qu'elles se prêtent, au

prêtres de Thèbes; la barque exprimant le mot AMeN, en copte, ⲁⲙⲱⲛⲓ, *appellere ad portum*.

[1] Parmi les monuments qui composent la salle historique du musée de Berlin, on voit un bas-relief du règne de Toutmès II, où ce monarque est représenté en adoration devant un taureau sacré qui occupe le milieu d'une barque. Sans aucun doute, cette scène reproduit une procession sur le Nil, analogue à la cérémonie de notre inscription.

[2] La traduction de cette phrase, incontestable quant au sens des mots, n'est peut-être pas exacte ou point de vue grammatical; la forme verbale, que Champollion traduit par le futur, demande un nouvel examen.

contraire, à toutes les flexions grammaticales. C'est ainsi que l'exclamation HA° ! HA°I ! , , devient un substantif et signifie, au pluriel, *des exclamations, des invocations.*

L'exclamation avait pour déterminatif l'homme debout élevant la main droite, , ou le signe habituel de la parole, . Notre substantif reçoit, au contraire, le volume ; c'est qu'il s'agit d'exclamations *écrites, réglées,* en un mot, d'invocations liturgiques. Il en est de même du mot *adorations*, HeN-nou , qui est suivi tantôt du volume , et tantôt du signe de la parole . Il a aussi son déterminatif tout spécial, c'est-à-dire, un homme dans l'attitude hiératique fixée pour cet acte; une de ses mains est sur sa poitrine et l'autre est élevée au-dessus de sa tête, .

En copte, les particules ⲁϩ, ⲁϩⲁⲓ, servent exclusivement pour l'affirmation. Mais l'exclamation antique HA°I est simplement compellative, comme le mot arabe هي, ياهي (voy. Champollion, *Gramm.* p. 35o). Notre substantif signifie donc *des invocations, des exclamations,* faites dans une cérémonie religieuse et d'après le déterminatif , *réglées, écrites, des hymnes.* Il est remarquable, en effet, que l'on rencontre, parmi les hymnes et les prières que nous possédons encore, une quantité de morceaux commençant par l'exclamation HAI.

Ce mot est suivi du titre si connu , *seigneur des deux régions,* qui précède le prénom royal du roi Amosis; celui-ci est suivi de la qualification ordinaire des défunts, MA° T'AOU, *le dit juste.*

Cette cérémonie religieuse, appelée *les invocations ou les acclamations* du roi Amosis, n'aurait-elle pas fait partie du couronnement de ce monarque, de ce que l'inscription de Rosette appelle *les rites observés pour la prise de la couronne?* Cette idée paraîtra assez probable lorsque la suite de notre analyse aura

montré qu'Ahmès-se-Avana était encore très-jeune à l'époque indiquée, et qu'il prit ensuite part à cinq expéditions très-distinctes avant la sixième année du règne d'Amosis. La cérémonie où voguait la barque du veau sacré se place donc tout au commencement du règne de ce monarque.

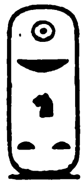

Je reviens au prénom royal d'Amosis où l'on voit d'abord le soleil RA° ⊙, le mot NeV, *seigneur,* et puis un groupe qui se compose d'une tête de lion, avec le signe de la réduplication. En effet, les nombreuses variantes du même cartouche sont ordinairement écrites avec les deux têtes de lion, qui semblent inséparables. Champollion avait traduit ce mot par le copte ⲡⲟⲓⲥ, *vigilant,* et ce symbole attendait encore une explication fondée sur quelque fait positif, lorsque M. Brugsch indiqua la série des titres royaux de Ptolémée-Épiphane sur le monument que nous avons déjà cité.

Comme les titres qui composent ces protocoles royaux se suivent en général avec régularité ou avec de très-légers changements, ce fragment peut remplacer en partie la première ligne hiéroglyphique qui manque à l'inscription de Rosette. On y remarque les têtes de lion ainsi placées : . M. Brugsch a fait observer la concordance parfaite de ces hiéroglyphes avec les textes correspondants grec et démotique. Après les mots « qui a succédé à la royauté de son père, » on trouve dans les trois textes : « seigneur des diadèmes, » ,

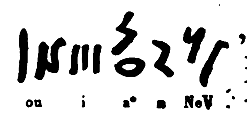

, κυρίου βασιλειῶν. Le texte grec continue par le mot μεγαλοδόξου, qui correspond au titre 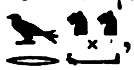 , dans le démotique 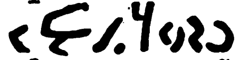 (m) NAa eN ⲧⲱ . . . . . ? *magni ejus* (*gloria?*). Les mots τοῦ τὴν Αἴγυπτον καταστησαμένου sont ensuite rendus très-exactement par les hiéroglyphes bien connus SMeN To-ⲧⲓ,

donnant l'*ordre* ou la *stabilité* aux deux régions. Le démotique eT SMeNT KeMi ne fait que répéter la même idée avec le nom de l'Égypte. Je crois donc, avec M. Brugsch, que le groupe intermédiaire répond nécessairement au grec μεγαλοδόξου. est le mot *grand,* OUeR; les têtes de lion ont donc été traduites en grec par *la gloire.* Le groupe démotique correspondant se compose, 1° du mot NAa, *grand,* . Celui-ci est précédé de l'M , signe idéographique des adjectifs démotiques, qui provient sans doute de l'M d'état de la langue sacrée. Ce signe ne se prononçait pas, puisqu'on trouve le titre Épiphane écrit avec ou sans cette addition. Le mot NAa, *grand,* en hiéroglyphes NAa, remplace très-souvent OUeR dans les mêmes phrases, comme nous l'avons déjà fait observer plus haut[1].

2° Le signe qui suit, , est reconnu pour le pronom de la troisième personne: c'est le signe correspondant au céraste (hiéroglyphique , hiératique , démotique)[2]. Au lieu d'être placé après le substantif, il a été mis en préfixe, ce qui indique que l'on disait à cette époque, en démotique comme en copte, ⲧⲉϥ, *sa* (*gloire*). Cette forme se remarque particulièrement quand le substantif est complément indirect, en sorte qu'on doit très-probablement suppléer l'N de flexion et transcrire eN TeW.... « grand par sa (gloire). »

, qui suit le mot NAa, a été retrouvé par M. Brugsch sur une stèle bilingue publiée par Young (*Hieroglyphics*, p. 74), dans les mots « Phthah, seigneur de gloire; » les caractères démotiques correspondants sont: P.

[1] Quoique le mot *ouer* fût encore très-usité dans les noms propres tels qu'*Osoroëris*, etc. la traduction par le démotique *naa* donne à penser qu'il était déjà tombé en désuétude dans le langage ordinaire.

[2] Le point, dans ces deux écritures, sert à obtenir le carré des groupes en comblant les vides.

NeV... Cette identification me paraît d'autant plus certaine que j'y étais arrivé de mon côté par une voie complétement différente.

Le signe hiératique de la tête de lion est, en effet, à peine altéré dans le signe démotique. Le prénom royal qui nous occupe est écrit avec le sigle hiératique 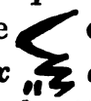 dans un papyrus du musée de Turin (voyez Lepsius, *Choix de monuments*, pl. XIV). En faisant abstraction du signe de la réduplication 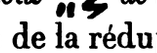 , on reconnaît parfaitement notre sigle démotique de la stèle et de l'inscription de Rosette. Il reste donc certain que les Grecs ont rendu les deux têtes de lion par le mot *gloire*, le sigle démotique ne nous apprend malheureusement rien sur la prononciation du mot, puisqu'il n'est pas alphabétique.

Il nous reste à apprécier si le traducteur grec a rendu très-scrupuleusement l'idée égyptienne. C'est ce que nous allons vérifier dans quelques phrases où le sens sera moins vague que dans un titre aussi court. La qualification appartient spécialement au dieu , *Mont* ou *Mentou*. Les rois sont souvent appelés *seigneur de gloire?* ou *grand glorieux?* comme *Mont :*

OUeR ..... ChA° MeNTOU

Le grand de ..... comme Mont.

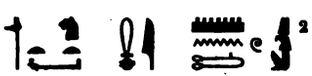

T'eSeR ..... ChA° MeNTOU

Le seigneur de ..... comme Mont.

La qualité spéciale de Mentou dans les textes égyptiens n'est pas précisément la gloire, mais la cause ordinaire de la gloire, la valeur guerrière. Cette idée est renfermée dans des noms

[1] Voyez Ungarelli, *Obeliscus Later.* — [2] Rosellini, *M. R.* pl. CXXIV.

propres qui font médaille, comme *Nechtmont* (voy. Champollion, *Notice de Silsilis*) :

« La force de Mentou, ou le valeureux Mentou. »

C'est le gréco-égyptien *Nechthmonthès*, si fréquent dans les contrats. D'autres titres royaux sont très-expressifs à cet égard. Par exemple : 1° (voy. *Notice d'Ipsamboul*, p. 78) Séti II se qualifie *victorieux comme Mentou*. 2° Thoutmès IV, à Amada, se vante d'être un roi *qui combat avec son glaive comme Mentou*,

Kenen	HeR	ChePeSch-w	ChA°	MeNTOU
Pugnans	in	gladio	suo	sicut	Mont.

3° Ramsès III est aussi appelé *le fort du bras comme son père Mentou*.

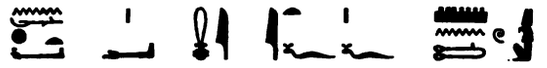

NeChT	KAHOU	ChA°	A°TW-w	MeNTOU
Fortis	brachio	sicut	pater ejus	Mont.

La vaillance implique certainement la gloire, et le même mot peut avoir répondu à ces deux idées. Mais la vaillance doit être le premier sens du groupe. Son déterminatif complet, , se compose du bras armé et d'une petite croix mise en biais, ×. Ce signe sert de déterminatif aux actions où il peut y avoir *croisement, mêlée;* comme , *fouler aux pieds;* 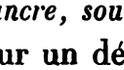 , *vaincre, soumettre*, etc. La gloire serait une idée bien abstraite pour un déterminatif aussi énergique que le groupe . Cette première indication est confirmée par divers textes qui nous montrent la qualité, , considérée non pas comme le résultat de la victoire, mais bien comme le moyen de l'obtenir.

Après la grande bataille qui décore le palais de Médinet-Habou [1], les chefs égyptiens disent au roi, en parlant de leurs ennemis :

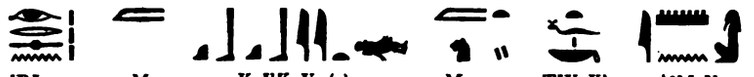

IRI-sen eM [2] KeVKeVI (T) eM ..... TWeK' A°MeN

Fracti sunt confracti virtute (?) patris tui Ammonis.

« Ils ont été mis en pièces par la force (?) de ton père Ammon. »

(Conf. бєßбωß, *fragmentum.*) La gloire eût été fort insuffisante pour une œuvre semblable; il faut nécessairement la force ou la puissance.

On trouve dans le même palais, au-dessus du char du roi :

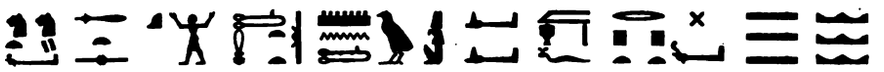

..... NA°a SeKâ-T [3] ChA° MeNTOU TâTâeM HBA°-weR PoT PeT To-ou .....

« La grande vaillance dont il jouit à l'égal de Mont lui a été départie pour fouler aux pieds tous les pays (de plaine et de montagne). »

Nous trouvons encore ici l'*instrument*, le *moyen* des conquêtes, et non pas la gloire qui les suit. Si donc le traducteur grec a été scrupuleusement fidèle dans l'inscription de Rosette, il s'est reporté à un sens secondaire du même mot. Le déterminatif complet, , conforme à ces phrases si positives, donne gain de cause à une indication que je trouve dans Horapollon.

Cet auteur nous rend compte, dans les chapitres XVIII, XIX et XX du premier livre, de deux hiéroglyphes bien distincts; l'un est la tête du lion, celui qui nous occupe ici; l'autre, les

[1] Voyez Champollion, *Manuscrit des notices*, p. 122.

[2] Remarquez encore ici l'M d'état; littéralement : « Ils ont été faits à l'état de morcelés. »

[3] Le participe KA°-T signifie littéralement *jouissant, possédant;* la phrase exigerait logiquement une liaison relative. Elle est sous-entendue dans cette tournure, à moins que l'*s* préfixe ne serve à exprimer cette notion grammaticale.

parties antérieures du même animal, λέοντος τὰ ἔμπροσθεν. Ce dernier signe, , nous est très-familier, mais Horapollon a certainement fait quelque confusion à son égard. Les mots dans lesquels son emploi est constant sont HA° , *devant,* et par suite, *commencement* (en copte ⲣⲏ, *facies, initium*) et HA° , *chef, commandant* (en copte ⲣⲁ, *dux*). Lorsque Horapollon le considère comme signe de la force (ἀλκήν), il l'a très-probablement confondu avec la tête de lion . Cela devient évident lorsque nous trouvons, dans le chapitre XX, que la tête du lion, qu'on vient de décrire comme le symbole de la vigilance, était aussi le signe d'un *homme terrible :* Φοβερὸν δὲ σημαίνοντες, τῷ αὐτῷ χρῶνται σημείῳ. Ce second texte se coordonne trop bien avec tous nos exemples pour permettre le doute. La tête du lion représentait un guerrier redoutable et, au sens abstrait, la valeur guerrière, parce que, dit Horapollon, le lion est le plus vaillant des animaux (ἀλκιμώτατον).

Il est bon d'ajouter que le chapitre XVII, où le même auteur explique le symbolisme du courage (θυμόν, *excandentiam,* suivant la traduction de Leemans; *furorem,* suivant Trébatius), se rapporte tout entier à la tête du lion, à ses pupilles enflammées, à sa crinière rayonnant comme le soleil.

Horapollon donne à la tête du lion un sens différent dans le chapitre XIX : « Voulant écrire un homme vigilant, ou un gardien, ils tracent la tête du lion, parce que, ajoute l'auteur, le lion, dans la veille, ferme les yeux; mais lorsqu'il dort, il a les yeux ouverts, ce qui est le signe de l'action de garder. » Laissons à Horapollon, ou à Philippe, la responsabilité de son explication, et lisons à la fin du chapitre : « C'est pour cela, ajoute-t-il, que devant les portes des sanctuaires, ils mettent des lions comme des gardiens, dans un sens symbolique. » Ici le gardien vigilant, ou son signe, ce n'est plus la tête du lion,

c'est l'animal tout entier. Cette seconde notion est parfaitement exacte, et nous est attestée par les beaux couples de lions que possèdent le *British-museum* et le musée du Vatican. C'est sans doute pour rappeler cette idée que le mot Ro, *porte,* était écrit dans l'ancien style par préférence avec le caractère , pour . Il est également curieux que le mot égyptien AᵉRI , *gardien*, soit identique avec l'hébreu אֲרִי, *leo.*

On voit que les indications d'Horapollon sur le lion viennent d'un fond bien égyptien, mais qu'elles ont subi plusieurs altérations, et nous pouvons résumer ainsi les divers hiéroglyphes tirés du lion et de ses parties :

1° , le lion debout, symbole de domination, comme dans la légende d'Aménophis III, qualifié *le lion des rois;* ou de fureur, dans la métaphore usuelle *lion furieux,* appliquée aux rois qui combattent.

2° , le lion couché, gardien des portes des temples.

3° , la lionne; outre sa valeur phonétique R, elle était le symbole de la déesse Pacht. Elle est alors dessinée dans une autre attitude, , ou bien couchée, avec la queue relevée; quelquefois encore, debout et tenant le vase, symbole de Pacht, ; le signe a, de plus, un rôle idéographique qui sera étudié un peu plus loin.

4° , les parties antérieures, symbole du devant, du mot *chef,* HAᵉ, du commencement, etc. et opposé aux parties postérieures.

5° , celles-ci, outre l'idée *postérieur,* avaient encore un symbolisme fort étendu qui se rapportait aux idées *tourner le dos, se révolter,* et *forcer, tourmenter;*

6° La tête de lion, . Ce symbole, qui désignait spécialement la vaillance et par suite la gloire, est toujours redoublé, , ou écrit avec le signe (*bis*); cette particularité indique

probablement une forme redoublée pour le mot, inconnu jusqu'ici[1], auquel il répondait. Je laisse en dehors de cette récapitulation le sens astronomique du lion comme constellation, ainsi que les représentations du lion terrassant une gazelle ou un taureau, qui me paraissent avoir une origine directement asiatique, quoique reproduites sur des monuments incontestablement égyptiens.

Le prénom-royal d'Amosis se traduit donc : « Soleil, seigneur de vaillance. »

Ahmès va maintenant préciser l'époque où il assista à la cérémonie indiquée ci-dessus, par une phrase qui me paraît très-curieuse. En voici la première partie :

A'OU-Å	eM ScheRA'	eN MIA'-A	HeMe(T)
Eram ego	puer,	non videbam	mulierem.

A'OU-A', *j'étais*. C'est le verbe *être*, en copte ο, οι, que nous avons déjà rencontré au temps simple et à la première personne du singulier exprimée par la figure du personnage qui parle. Tous ces faits sont nécessairement énoncés à l'imparfait, ce qui nous permet de constater que, dans le récit, le temps simple qui exprime le présent était aussi employé pour l'imparfait. Les verbes suivants sont de la même forme.

eM. Cette particule exprimant *l'état*, comme nous l'avons dit, joint l'attribut au verbe *être*[2].

[1] M. Birch a indiqué dernièrement le mot PeH, pour le phonétique des deux têtes de lion. Dans l'exemple unique, indiqué par ce savant sans discussion, le signe ne me paraît pas jouer nécessairement le rôle de déterminatif après le groupe PeH. Il faudrait que la phrase fût complétement analysée pour qu'on pût regarder cette attribution comme certaine.

[2] Je trouve dans la nouvelle grammaire copte, ouvrage posthume de M. Schwartz, page 251, une observation tirée de l'étude de la seule langue copte qui a fourni à ce philologue les traces d'une M relative antique dans les mots ⲁⲙⲟϣⲉ, ⲁⲙⲣⲉ, etc. Cette M n'est autre chose qu'un cas particulier de notre M d'*état*.

 ScheRA, *enfant*. C'est le copte ϣερε qui n'a subi aucune altération. Le sens ne peut être plus clair : « J'étais à l'état d'enfant. »

 eN. C'est le signe si curieux de la négation, les deux bras étendus et semblant éloigner quelqu'un. On trouve souvent la variante , les mains ayant la paume en dessus. Le symbolisme ne consistait donc pas dans l'action de renverser les mains pour montrer qu'elles sont vides, comme quelques auteurs l'ont pensé. Ce mot est souvent écrit d'une manière semi-phonétique avec l'addition d'une N, , ce qui montre que Champollion a eu raison de l'identifier avec la négation copte ⲛ. Mais il est arrivé dans la langue copte un phénomène exactement semblable à notre locution française *ne pas;* lorsque la négation ⲛ précède un verbe, on ajoute fréquemment, après ce verbe, une seconde particule ⲁⲛ ou ⲉⲛ qui complète la négation. La langue antique ne me paraît pas avoir connu ce redoublement de la particule négative.

On pourrait penser que le groupe doit se lire par la négation copte ⲙⲛ; mais celle-ci se trouve également dans les textes antiques et avec son orthographe spéciale MeN, ayant pour déterminatif le signe de la négation, , ou l'oiseau, , symbole du mal, autre déterminatif de la négation. Cet oiseau se place quelquefois en sens inverse des autres caractères pour rappeler plus énergiquement l'idée de négation.

. Dans notre texte et dans les textes soignés, en général, l'œil isolé et accompagné seulement du signe d'attention , est le verbe AIRI, *faire* (ιρι), que nous avons déjà rencontré deux fois. De plus, le verbe *voir* se trouve dans la vingt-cinquième ligne, et l'hiérogrammate l'a distingué par l'orthographe plus complète, , l'œil et l'M initiale du mot MAA,

voir[1], dont l'orthographe pleine, , MIå ou MA°A°, est aussi fort usitée. Il semble donc, au premier abord, que nous ayons encore ici le verbe *faire;* avec la négation, *je ne faisais pas*. Comme néanmoins on a des exemples positifs du verbe *voir* exprimé par l'œil humain sans l'addition d'aucune lettre (voy. Champ. *Dictionn.* p. 66), je ferai remarquer que ce verbe donne ici un sens très-naturel et tout à fait conforme à l'expression biblique : « Adam cognovit mulierem suam (ידע, *vidit, cognovit*); j'étais enfant, je ne voyais pas encore de femme. » Il suffira de retrouver une seconde fois cette expression pour choisir avec certitude entre les verbes *voir* et *faire* appliqués au mariage.

. Le caractère n'est point employé idéographiquement dans le mot HiMe, *femme;* il sert régulièrement à exprimer la syllabe HeM dans beaucoup de mots. Lorsqu'il est seul et sans déterminatif, son sens propre est *demeure*. On le trouve ainsi employé sur l'obélisque de Constantinople, dans une phrase où Thoutmès III se vante d'avoir porté ses frontières jusqu'aux extrémités du monde, et ses habitations fixes jusqu'en Mésopotamie[2]. On rencontre souvent aussi les mots : 1° HeMSe, *s'asseoir* (en copte sahidique ϩⲙⲟⲟⲥ, memphitique ϩⲉⲙⲥⲓ, *sedere, habitare*), avec le déterminatif du repos, ; 2° HeM, *gouvernail* (memphitique ⲣⲉϥⲉⲣ-ϩⲉⲙⲓ, sahidique ⲉⲧⲉⲣ-ϩⲙⲟⲉ, *gubernator navis*); 3° HeM, *pêcher, plonger* (memphitique ϩⲙⲙ, *pelicanus*); 4° NoHeM, *eri-*

[1] On doit comparer à ce mot, ⲙⲉⲧⲉ, *penser* (conf. *εἶδω, ἰδέα*), et ⲛⲁⲁⲩ, *voir;* celui ci provient sans doute du mot antique MA°A°, par le changement de l'M en N.

[2]

IRI TA°Schâ-w eR TAP TO HeMeS-ou eR NaHaRiNâ

Fecit fines suos (usque) ad cornu mundi, sedes ad Naharain.

(Voyez S. Birch, *Transactions of the royal society, etc.* vol. II, new series.)

pere, liberare (en copte ⲛⲟϩⲉⲱ); etc. [1]. On peut vérifier, dans tous ces mots, l'observation scrupuleuse de la règle que j'ai énoncée pour la dérivation des dialectes coptes par rapport à l'articulation H = ϩ. Lorsque la lettre antique est un ϩ, elle reste identique dans les deux dialectes, et le memphitique ne prend point le ϧ. D'où il résulte qu'un ϧ memphitique indique presque infailliblement un • CH antique.

Je ne connais aucun dessin qui établisse clairement la nature de l'objet représenté dans le signe . Guidé par le sens *demeure, habitation*, j'avais d'abord pensé que était le dessin d'un rempart crénelé, une variante usitée vers la XII^e^ dynastie, , me fournit une autre conjecture; ainsi figuré, notre caractère est presque exactement semblable au dessin des sources ou abreuvoirs qui marquent la station des armées dans les bas-reliefs qui représentent les expéditions de Ramsès II sur les murs du Ramesséum. On distingue même quelquefois les lignes brisées, signe de l'eau, , dans l'intérieur du caractère . Rien ne serait plus naturel, en Orient, que de choisir la *fontaine* comme type de la station (conf. ϩⲱⲟⲟⲥ, *sedere, manere*, et ϩⲟⲟⲩⲉⲥ, *hydria*).

Ici, le déterminatif nous fait reconnaître, avec Champollion, le mot copte ϩⲓⲱⲉ, *femme*, et nous avons mot à mot : « Je ne faisais pas femme; » ou, plus probablement, « Je ne voyais pas de femme. » Il est impossible que ceci signifie autre chose que « Je n'avais pas encore de femme. » Mais cette expression si elliptique aurait pu embarrasser, si elle ne s'était pas trouvée entre deux membres de phrase qui en assurent le sens. Le premier est « j'étais encore enfant; » voici le troisième :

[1] Le mot HoS, *chant*, semble faire exception à la valeur syllabique HeM du caractère , car on le trouve écrit, particulièrement aux dernières époques, . Nous chercherons, dans la suite de ce mémoire, à définir les causes de cette exception.

A°OU SeT'eR-Å cM SeMeT T'eN-(nou)-ou

Et induebar habitu juvenum.

A°OU, *et.* C'est la conjonction sahidique ⲁⲩⲱ (Champollion, *Grammaire,* p. 522).

SeT'eR-Å. Ce verbe est encore à la première personne du temps simple, marquée par la figure du personnage qui parle, . Nous avons pleinement démontré la valeur du caractère , en étudiant la locution . Le radical est donc lu T'eR; il est augmenté de l'*s* préfixe. Le radical T'eR répond au memphitique ϩⲟⲗ, *circumdare, induere;* sahidique ϭⲟⲟⲗⲉ; T'=ϩ memphitique et ϭ sahidique, et l'on sait que la langue antique ne distinguait pas les deux lettres ρ et λ. La momie égyptienne était le *nec plus ultra* de l'enveloppement. Aussi, la momie sur son lit, qui accompagne ici le radical, est-elle un déterminatif générique pour les idées *envelopper, ployer, contourner.* Ce déterminatif s'étend même jusqu'au sens métaphorique, à un *détournement moral.* C'est ainsi que le mot KeR, autre forme du même type radical (en copte ⲕⲟⲗ, *ployer, envelopper de bandelettes*), , conserve quelquefois la momie sur son lit funèbre, même lorsqu'il signifie *fraude* dans le sens de *vol* ou de *mensonge,* ϭⲟⲗ, en copte sahidique. On ajoute alors l'oiseau , symbole du mal, pour préciser le sens.

L'*s* initiale ne peut pas être ici considérée comme causative; elle ne paraît pas modifier sensiblement le radical, comme dans le copte ⲥϩⲓⲙⲉ, *femme;* peut-être, néanmoins, est-ce à sa présence qu'est dû le sens neutre du verbe, car SeT'eR, *indui,* n'est pas transitif, son complément est indirect et lui est joint par la particule eM, *de, par,* ou *avec,* le eM *instrumental.*

SeMeT. Le déterminatif de ce mot est, suivant Champollion, une corbeille d'où pend un ruban; il est certain qu'il alterne avec , le paquet noué, dans la détermination du mot *envelopper, vêtir* (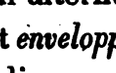 HeVeS, en copte ϩⲁϭ̄), et des objets de diverses sortes qui servent au vêtement. Nous sommes déjà certains que le régime, comme le verbe, se rapporte au costume.

Notre mot antique SMeT se retrouve dans le copte ⲥⲙⲟⲩ, *forma, figura, aspectus, habitus corporis,* et ⲥⲙⲟⲩⲉ, *similitudo.* Le sens de *costume* s'en déduit trop naturellement, pour ne pas l'admettre ici.

Les quatre premiers mots signifient donc : « Et j'étais revêtu du costume..... »

T'eN-(NOU)-OU. Je pense que le radical, , doit se lire T'eN; il est suivi de la finale NOU particulière aux mots qui finissent par la nazale, laquelle, probablement, se faisait fortement sentir à la fin des mots. est le signe du pluriel; peut être la voyelle OU, expression phonétique du pluriel, ou bien un déterminatif.

Le caractère principal représente la flexion, la courbure d'une ligne ou d'une corde; Champollion le range dans son Alphabet sous la lettre ϫ, et je pense qu'il a eu raison. M. Lepsius, qui a cru devoir retrancher cette articulation de l'alphabet antique, transcrit le caractère par une *s*. Il se fonde sans doute, pour cette transcription, sur des variantes recueillies par Salvolini dans divers exemplaires du Rituel funéraire, et dans lesquelles le caractère , qui exprime la syllabe SeN, permute avec le caractère , homophone de . Je dois faire remarquer que les rituels d'où ces variantes sont tirées appartiennent à une très-basse époque de l'écriture hiéroglyphique, et que M. Lepsius a lui-même signalé une quantité de fautes dans

l'exemplaire le plus complet, celui de Turin, dont il a publié le fac-simile. On peut indiquer une cause de confusion entre les deux caractères et , qui doit rendre leurs variantes fort suspectes. Les caractères hiératiques qui les représentent ne diffèrent, dans l'écriture des dernières époques, que d'une manière presque insensible, et 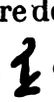 (voy. Champollion, *Alphabet*, n^os^ 150 et 180). Si nous nous rappelons que ces rituels étaient préparés pour le commerce des embaumements avec les noms des défunts laissés en blanc; que, par conséquent, ils étaient écrits au plus vite et par des copistes de toute espèce, qui, peut-être, ne comprenaient pas bien ce qu'ils écrivaient, vers l'époque ptolémaïque, nous trouverons raisonnable d'admettre que de pareilles erreurs se soient rencontrées en grand nombre. Il est impossible, en effet, qu'il ne soit pas arrivé de temps en temps que les textes hiéroglyphiques aient été copiés d'après des rituels en écriture hiératique, et c'est ce que M. Hincks a réellement établi par la discussion de diverses fautes observées dans ces textes. Sur tous les monuments de l'époque pharaonique que j'ai pu étudier, les deux types et , ou sa variante , conservent leur spécialité bien marquée, et ce dernier doit être étudié d'après ses affinités particulières[1].

Le principal usage du caractère consiste à exprimer les *flexions* des membres, le *genou*, le *coude*, , , T'eN RaT, T'eN AºH (?), par opposition avec , , la partie droite, résistante (MeN) de la jambe ou du bras. Il est difficile de ne pas reconnaître, dans le mot copte memphitique , sahidique , *bras*, le groupe . Ceci donnerait à penser

[1] Le signe s'emploie habituellement pour le mot *frère*, SeN (en copte, COΝ) et pour le groupe ou SeNNeTeR, *parfums sacrés* (?). On n'a jamais observé que lui ait été substitué comme variante dans ces deux mots.

que le bras a été originairement appelé AH en égyptien, et expliquerait sa valeur alphabétique A°. On doit tirer la même conséquence du mot sahidique ϭⲁⲛ-ⲁϩ, *mutilus, mancus,* dont une variante, ϭⲛ-ϭⲉϩ, *truncatus manu,* est composée avec ϭⲉϩ, qui ne diffère pas du mot antique 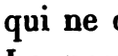 KA°HOU, *bras.* Le correspondant hiéroglyphique de ϭⲁⲛ . . . , signifiant *mou, inerte,* ou *tortu, dévié,* se trouve dans le groupe 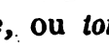 T'eN ReT, *le mou de jambe* ou *le tortu de jambe*[1]. C'est la désignation que porte, dans les tombeaux de Beni-Hassan, un petit nain difforme des deux jambes, qui faisait partie de la maison du personnage que Champollion appelle *Roteï* (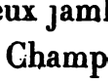 CHeTI).

Le mot sahidique ⲕⲛϩⲉ, *épaule,* est une nouvelle preuve que le thème sahidique ⲕⲛ = ϭⲛ̄, memphitique ⲍⲛ̄, signifiait *coude, flexion, angle, coin.*

On voit que nous avons constamment ici les articulations coptes correspondantes ⲕ, ϭ, ⲍ et non pas la sifflante.

Il ne faut pas perdre de vue que les lettres ϭ, ⲍ, avaient une forte affinité avec la sifflante; de là vient qu'on voit des radicaux très-analogues écrits avec ces diverses articulations, comme ⲥⲛⲥⲛ, *sonare;* ϭⲛϭⲛ, *canere;* ce qui se retrouve dans les diverses familles des langues ariennes et sémitiques[2]; mais ce n'est pas une raison suffisante pour confondre complétement ces deux articulations. J'applique ici le principe qui m'a dirigé dans la discussion de l'alphabet égyptien; je reconnais une articulation distincte là où les dérivés coptes sont enchaînés par des lois propres et distinctes. Or, les dérivés de l'S antique se rangent presque exclusivement sous le c copte, tandis que les dérivés de ϩ nous amènent toujours à ⲕ, ϭ ou ⲍ. Outre les mots déjà cités, Champollion a encore remarqué :

[1] Ce mot se trouve dans le manuscrit de la notice de Beni-Hassan, par Champollion.

[2] Notre C lui-même est tantôt une S, tantôt un K, suivant la voyelle.

1° , *boucles de cheveux, cin-cinni,* en copte ϫⲁⲛⲉϩ, ϰⲁⲛⲉ-ϥⲙⲓ (ce dernier composé avec ϥⲙⲓ, *cheveux*);

2° , espèce de héron (conf. ϭⲛϭⲛ, *canere*).

On peut y ajouter, 1° , avec un arbre pour déterminatif (conf. ϫⲛⲉ, *herba*, KHN, *genimen*[1]).

2° Le groupe T'eN-NOUI, ou sa variante T'eN-TI. Ce mot prend souvent le déterminatif *des chefs, des grands,* , l'homme debout tenant le sceptre simple. Le caractère , la véritable variante de , est composé de notre courbe jointe par un trait à l'anneau , qui est peut-être ici le signe de l'ordre, du commandement, ou bien un second type de l'idée de *flexion;* il est mis quelquefois en déterminatif, , au lieu d'être joint au premier caractère. Ce groupe se coordonne très-bien avec le copte ⲉⲧ-ϭⲟⲩⲧ, *probatus, egregius*[2].

[1] Rituel, CXLV, 73. 21° SeVeCH(T): ou pylône, *celui du dévorant,* A°MA°M (conf. ⲟⲩⲙⲙⲉ, *manger*).

eN	RoT	A°Sch-ou	eN	MeS	T'eN-(nou)-ou
Non	germinat	acanthos	non	genit	plantas (?).

Peut-être, néanmoins, T'eN-NOU est-il ici le nom particulier d'une espèce d'arbre, car les plantes se déterminent ordinairement par la touffe fleurie .

[2] En voici un exemple tiré du titre du chapitre CXXX du Rituel funéraire :

SchA(T)	NTe SA°NCh	VAi eR	NeHeH	eR TA	Ha-w	eR	OUA	eN RA
Liber	vivificandi	animam in sæcula;		datur accedere eum		ad	naviculam	solis

eR SeSche	T'eNT-iou	SeVA°OU	IRI(T) eN	HROU	MeS	HeSIRI
ut transeat	inter egregios portæ (celestis);		hoc fit in	die	natali	Osiridis.

(C'est-à-dire : « Le premier jour des cinq épagomènes. »)

Dans le mot T'eNT-I, la finale I, , est le signe de l'adjectif verbal; le peut être

On voit que tous ces mots trouvent une traduction très-naturelle dans les mots coptes correspondants. Les affinités bien constantes du 𓍢 sont les lettres ϫ, ϭ et quelquefois ⲕ; il ne peut rester de doute qu'entre ϭ et ϫ pour la correspondance la plus exacte.

On a pu remarquer que le caractère 𓍢 est syllabique; il est affecté à la syllabe T'eN d'après sa valeur idéale T'eN, *flexion*. En effet, la syllabe T'eN se trouve exprimée quelquefois par 𓍢 seul, sans 𓈖; par exemple, dans le mot T'eNT'eN (Rituel de Turin, chap. CXXV) et dans le mot T'eNeS, espèce de pains d'offrande, écrit (*ibid.* chap. CXLIV, l. 29) et (*ibid.* l. 1).

Un autre mot, connexe avec l'idée de *flexion* (des membres), est le verbe T'eNA', *détourner, repousser, renvoyer*[1]. Champollion a déjà signalé ce radical sous deux formes qui paraissent bien différentes au premier coup d'œil : = ϭⲛⲉ et qu'il transcrit ⲥⲉⲗ, ⲥⲱⲗ, en traduisant l'un et l'autre groupe par *détourner, courber, fléchir* (voy. *Grammaire égyptienne*, p. 383). Comme ce verbe est extrêmement usité dans le Rituel funéraire, il m'a été facile de me convaincre que ces deux exemples n'appartenaient pas à deux types voisins, mais qu'ils sont de simples variantes du même radical ; voici quelques-unes des nombreuses formes de ce mot, employées indifféremment aux

explétif et servir à carrer le groupe; il peut aussi indiquer la forme T'eNT, avec le T final, analogue au copte ϭⲟⲛⲧ. Ha doit être le copte ϩⲱⲓ, *accedere*.

[1] Parmi les bons exemples de ce mot, on peut citer la phrase suivante du Rituel funéraire, à la fin du chapitre I, ligne 23 : « Lorsque ce livre a été récité, dit le texte, le défunt (un tel) fait toutes les transformations qui lui plaisent, »

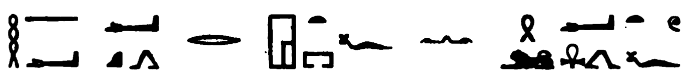

HeNA'	A'K	eR	HÂ(T)-w	ÂN	T'eNA'-tou-w.
Simul	ingreditur	in	domum suam,	non (est)	repulsus ipse.

mêmes passages du Rituel par les nombreux exemplaires que j'ai consultés :

(1) (2) (3) (4) (5) (6)

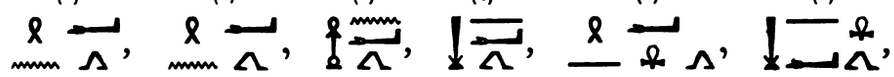

(7) (8) (9) (10) (11)

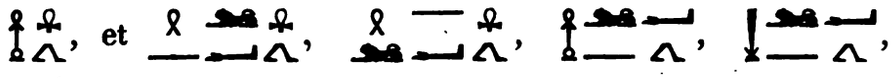

et

(12) (13) (14)

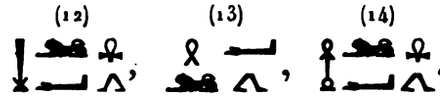

L'identification de toutes ces variantes présente des difficultés qu'il est nécessaire de bien définir. Examinons d'abord les déterminatifs qui assurent le sens du mot. Tantôt nous avons simplement les jambes ouvertes, , symbole général du mouvement; le caractère principal, , indiquant déjà la flexion, ce déterminatif général pouvait suffire. Souvent l'écrivain, plus scrupuleux, traçait, après ce radical, les jambes marchant en sens inverse, , symbole très-clair des idées *s'en aller, être repoussé, renvoyé,* second sens du verbe T'NA, qui se déduit naturellement du premier (comparez le copte ⲥⲱⲟⲩⲛ, *propellere,* et ϩⲁⲛ, *satis, sufficit, cessare*). Très-souvent le verbe reçoit un second déterminatif, , que je crois représenter le fermoir d'un collier. Je ne sais pas si cet objet, analogue par sa forme au caractère , est un nouveau symbole de flexion, ou s'il se rapporte aux idées de *clôture* indiquées par le verbe *renvoyer, détourner.* Examinons maintenant les éléments phonétiques, et écartons d'abord la variante qui n'existe, à mon avis, qu'en vertu d'une transcription fautive du caractère hiératique cité plus haut [1].

[1] Cette faute s'est rencontrée particulièrement dans le papyrus Cadet, publié par la Commission d'Égypte, texte d'une basse époque, mais d'ailleurs assez soigné.

Nous avons dit que et étaient syllabiques et supposaient une N complémentaire. La variante de Champollion, , ou plus régulièrement , devrait donc se lire T'eNAR (la voyelle étant déplacée suivant l'ordinaire), si le signe conservait ici sa valeur phonétique, R. Mais cette lecture devient impossible lorsqu'on étudie la place que le lion occupe dans les variantes nos 8, 9, 10 et 11. Il est évident que le lion couché est, dans notre mot, identifié avec la syllabe T'eN, puisqu'il figure indifféremment au milieu ou à la suite des éléments phonétiques et . Les variantes nos 12, 13 et 14 représentent donc le type T'eN, tout comme les précédentes, aussi les hiérogrammates les employaient-ils indifféremment. Le lion[1] couché était toujours accompagné, dans notre mot, du signe syllabique ou , en sorte que sa présence ne pouvait occasionner, pour les Égyptiens, aucune confusion dans la lecture. J'ai fait deux conjectures sur le rôle idéographique qui pouvait convenir au lion couché dans le radical T'eN, et je les donnerai sous toutes réserves. J'ai pensé d'abord que le lion couché, gardien des portes des temples, était un symbole naturel de l'idée *repousser, renvoyer, détourner*. En observant ensuite avec quel soin les artistes égyptiens avaient rendu la souplesse du lion couché et la mollesse de sa pose dans les beaux lions du Vatican et du Musée britannique, j'ai pensé que le lion couché pouvait être un nouveau symbole de *flexion*. Cette idée expliquerait comment toutes les variantes de la syllabe T'eN, que je viens de citer pour le verbe T'eNA°, sont aussi employées pour les mots *coude* et *genou*, car les mots et , que Champollion transcrit par ΚΕΛ-Π-ΚΑϩ, sont complétement identifiés dans les divers exemplaires du Rituel, et doivent, par con-

[1] Ou la lionne, car il est bien rare qu'on puisse le distinguer dans les hiéroglyphes cursifs et dans l'hiératique.

séquent, se lire T'eN l'un et l'autre. Les types coptes ⲥⲉⲗ et ⲕⲉⲗ servent seulement à constater, une fois de plus, l'affinité connue de l'articulation T' ϫ, avec ⲕ et ⲥ d'une part, et de l'autre l'affinité, plus rare en égyptien, mais bien fréquente dans les langues sémitiques, du ⲛ avec le ⲗ.

Le terme de notre inscription 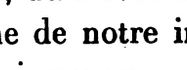 T'eN-nou-ou peut signifier *les jeunes gens*, en le rapprochant du radical copte ⲃⲏⲛ, ⲃⲛⲟⲩ, *mollis, tener* (conf. ⲕⲏⲛ, *genimen*); en sorte que l'on traduirait : « et induebar habitu tenerorum. » Le même mot peut, au contraire, s'appliquer directement à la coiffure spéciale qui distinguait les enfants jusqu'à l'adolescence, c'est-à-dire une tresse pendante et dont l'extrémité se termine par une grosse boucle, . Nous avons vu, en effet, que le mot T'eN s'appliquait spécialement aux boucles de cheveux, 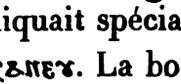 T'eN-ou, ϫⲁⲛⲉϫ. La boucle de cheveux, , était tellement caractéristique pour *la jeunesse*, que ce symbole remplace l'enfant comme déterminatif du mot , *race*, et comme expression idéographique du mot ScheRe, *fils*[1]. « J'étais revêtu du costume de la boucle de cheveux, » est donc une expression très-convenable pour désigner en égyptien *l'enfance* et *l'adolescence*. Ajoutons qu'à cause de la température si élevée du climat, cette boucle est habituellement le seul costume que portent les enfants dessinés sur les monuments, en sorte qu'il n'était guère possible de choisir une partie du vêtement pour lui attacher ce sens symbolique. , le signe du pluriel, doit, à mon avis, faire préférer le premier sens indiqué, *les jeunes*. Quoi qu'il en soit, l'une ou l'autre de ces deux nuances amène également au même sens : « Le costume des enfants. »

Lorsqu'on se rend compte du travail d'allitération perpétuel

[1] Voyez une variante de *Pischerenptah*, nom propre, dans la stèle de ce prêtre, publiée par M Prisse (*Monuments égyptiens*, pl. XXVI).

qui pénètre le symbolisme égyptien, on n'est pas étonné de ces doubles nuances de sens qui se présentent pour le même groupe; elles doivent se présenter, car il est très-possible ici, par exemple, que la boucle de cheveux (T'eN, ϫⲁⲛⲉϥ, ϰⲁⲛⲉ-ϥⲱⲙⲓ) contienne, dans son nom même, T'eN, *flexion* ou *mollesse*, la plus forte raison du symbolisme qui lui était attaché (conf. *genu*, *junior*, *γόνος* et *γένος*, et en copte ϫⲁⲛⲉϥ, *cincinni*, et ϰⲛⲛ, *gemmen*, ϭⲛⲛ, *tener*). La forme hiéroglyphique de l'enfant nous montre, en effet, une nouvelle nuance essentielle du symbolisme de l'enfance, c'est-à-dire, la mollesse ou la flexion des membres, qui se rattache au même radical.

J'ai dit que le caractère e pouvait être la voyelle ou, expression phonétique du pluriel, ou bien un déterminatif pour l'idée de flexion, car ce caractère est quelquefois idéographique et il s'appliquerait naturellement à cette idée.

Je résume maintenant les trois membres de cette phrase, pour qu'on saisisse leur parfait enchaînement : « J'étais dans l'enfance, je n'avais pas encore de femme et j'étais revêtu des insignes de la jeunese. »

La phrase suivante établit une complète opposition :

CheR eMCheT KeR NA° HeR HA°Ne-Å TeTe-Ke-ou-Å éR PeOUA°

Quum autem acceperim domum, ecce ego profectus sum ad classem

MeHir HeR KeNeN-Å

boream versus, ut pugnarem.

CheR eMCheT. L'ensemble de cette locution compose une conjonction, littéralement: *vers, lorsque*. La première partie, CheR, est une préposition dont Champollion a bien défini

le sens; elle indique constamment une *direction vers;* c'est une particule qui *joint.* Elle est représentée par la particule memphitique ⲇⲁ, thébaine ⲉⲁ. Elle a perdu son *r* finale suivant la règle ordinaire, mais elle la reprend dans la forme ⲇⲁⲣⲟ, lorsqu'elle est jointe aux pronoms suffixes ⲇⲁⲣⲟⲓ, ⲇⲁⲣⲟⲕ, etc. La forme ϣⲁⲣⲁ, ϣⲁⲣⲟ, en dérive tout aussi régulièrement par le radoucissement du • Ch, en ϣ Sch.

Champollion n'a dit, dans sa Grammaire[1], qu'un seul mot sur le groupe 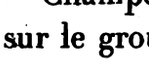 ; il le traduit : ⲙ̅ ϣⲟⲩϣⲩⲧ, *in conspectu,* et il pense que c'est une préposition opposée à 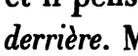 eR SA°, *derrière.* Mais il ne cite aucun exemple à l'appui de son assertion. Nous avons ici une des particules composées les plus importantes de tout le langage hiéroglyphique, et il faut nous faire une idée exacte de sa nature et des cas où on l'employait.

Nous devons, d'abord, en retrancher la première lettre , qui est la préposition ordinaire eM, *dans, faisant partie de.* Cette coupure est certaine, puisque le groupe existe tout seul, et que, d'ailleurs, la particule eM est quelquefois écrite, dans cette locution, avec son orthographe complète A°M.

Le morceau de bois noueux est bien connu comme symbole principal du mot NeChT, *la force,* qu'il accompagne presque toujours, soit comme caractère médial, , soit comme déterminatif.

Aussi avais-je d'abord pensé que le groupe devait se lire également NeChT; mais il n'en est rien, car dans les textes soignés, le groupe du mot NeChT (la force) est presque toujours écrit avec une N initiale, , tandis que , qui, dans son orthographe pleine, reçoit les jambes en marche pour déterminatif, n'est jamais accompagné de cette lettre. Il s'agit de savoir si le bois joue un rôle phonétique indépendant ou

[1] Voy. *Grammaire égyptienne,* p. 512.

bien s'il n'est qu'un caractère idéographique pour la syllabe CheT, accompagné des deux compléments phonétiques • Ch, ▬ T. Nous acquérons la preuve que cette dernière assertion est la véritable, en étudiant la forme redoublée 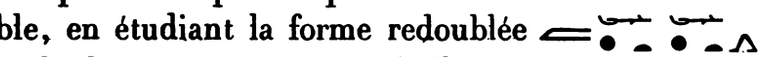 (Voy. *Rituel*, chap. CXXV, au 8ᵉ juge). Il est évident que si le bois représentait une lettre distincte, N par exemple, nous aurions une forme redoublée eM NeCheTNeCheT pour trois articulations distinctes, ce qui serait tout à fait contraire aux habitudes de la langue égyptienne. CheTCheT sera, au contraire, une forme parfaitement normale.

Ceci demande quelques explications, car j'énonce ici un principe nouveau et que je crois de la plus haute importance pour le déchiffrement de certains groupes qui, par la constance de leur orthographe, se dérobent à la recherche des variantes phonétiques.

Lorsqu'on étudie les différentes formes que présentent les mots de la langue égyptienne à ses diverses époques, on voit qu'une quantité de radicaux étaient susceptibles de prendre une forme intensitive ou fréquentative qui consistait à redoubler le radical; mais, par une règle qui me paraît sans exception, on ne redouble ainsi qu'une racine monosyllabique de deux lettres [1]. Lorsque cette racine est devenue trilittérale par une complication quelconque, si le mot possède une forme redoublée, la réduplication ne s'appliquera qu'aux deux lettres de la

[1] M. Schwartze parle de cette forme réduplicative dans la nouvelle Grammaire copte publiée après sa mort (voy. p. 321, 322, 325, 332). Ce savant n'en a pas formulé le principe, aussi n'a-t-il pas su y ramener les exceptions apparentes qu'il donne comme redoublement d'une racine bisyllabique. Dans la forme ⲟⲩⲟϫⲟⲩⲟⲩⲉϫ, par exemple, M. Schwartze indique ⲟⲩⲟϫ comme bisyllabique; il est évident, au contraire, que l'initiale ⲟⲩ joue ici son rôle de consonne; c'est ce rôle qui permet sa permutation avec ϧ dans la variante ⲟⲩⲟϫϧⲉϫ, laquelle atteste le caractère unisyllabique du type ⲟⲩⲟϫ. J'appelle un radical de cette sorte bilittéral, en ne comptant pas la voyelle médiale, suivant l'usage des grammaires sémitiques.

racine simple monosyllabique. Prenons pour exemple le verbe copte ⲥⲧⲉⲣⲧⲣ̄, *pertubare, exterrere*. On chercherait en vain son radical primitif dans un thème ⲥⲧ; la forme redoublée montre que le ⲥ initial a, suivant son rôle ordinaire, modifié d'une manière intensitive un thème radical ⲧⲣ̄, analogue à ⲧⲣⲧⲣ̄, *infigere*, mais bien plus exactement représenté dans le mot hiéroglyphique TeR, *frapper, bouleverser, détruire.*

Cette exception ne fait donc que confirmer la règle énoncée, à savoir que le redoublement ne s'applique qu'à un radical syllabique n'admettant que deux consonnes, et[1] d'une manière analogue à ce qui a lieu dans les langues sémitiques.

Voici maintenant la conséquence de cette observation au point de vue du déchiffrement des caractères. Lorsque nous trouvons un groupe tel que 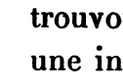 , S, ?, K, nous restons dans une incertitude absolue sur la valeur du second caractère, , et, par conséquent, sur la lecture du mot; mais quand nous avons trouvé la forme redoublée 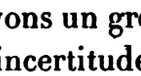 , il devient évident que ce caractère ne peut être qu'une voyelle intermédiaire ou bien un caractère syllabique égal à SeK, puisque nous ne pouvons avoir plus de deux consonnes dans notre thème radical, susceptible de redoublement. Cette remarque m'a fourni de bonnes indications sur la valeur du caractère = SeK et de plusieurs autres, et l'observation des variantes est toujours venue confirmer les mêmes lectures.

La forme redoublée 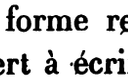 montre donc que le bois sert à écrire la syllabe CheT, par orthographe double.

[1] Conf. ⲉⲧⲟⲩⲁⲧⲩⲁ, *obscurari*; ⲧⲟⲩⲁⲧⲩⲁ, *nebula*; rac. ⲧⲱⲱⲩ, *obturare*; ⲥⲱⲱⲛⲥ, *rogare*; ⲥⲛⲥⲱⲱⲛ, *seducere, hortari*, etc. Les rares exceptions à ce principe se ramènent toutes à la règle et ne font que la confirmer, en fournissant de curieuses notions sur la nature intime de certaines lettres et leur rôle dans l'alphabet égyptien.

Cette notion sera confirmée par une variante que je rencontre heureusement dans un texte très-soigné, le titre explicatif de la grande panégyrie du Ramesséum. Une variété de notre groupe entre dans la désignation spéciale de cette panégyrie, 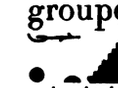 ; ici le déterminatif est un escalier. Ce mot, qui est répété fréquemment, se trouve, dans le même texte, orthographié 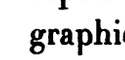 CheTA° (pour ChA°T, la voyelle étant réjetée après les deux consonnes). Dans cette variante, le morceau de bois est supprimé; est donc égal à ChA°T.

Je trouve, au contraire, le même mot écrit avec le bois tout seul, sans l'addition des deux lettres Ch et T, dans un des papyrus publiés par le Musée britannique 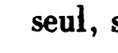 = (voy. Papyrus Belmore, comparé au Rituel de Turin, chap. II, l. 1); en sorte que CheT s'écrivait également de ces trois manières : , ou .

Après avoir constaté la lecture du groupe, nous pouvons apprécier les raisons qui ont fait choisir le morceau de bois noueux comme un caractère spécialement affecté aux mots NeChT et CheT. Ⲛϩⲩⲧ, en copte, signifie au sens propre, *dur, violent.* La racine bilittérale primitive se trouve évidemment dans le mot ⲥⲟⲩⲧ, *dureté, violence.* On voit que le symbole , le bois noueux, convenait à merveille pour écrire les mots NeChT et CheT, , , dont l'orthographe bien distincte ne permettait aucune méprise. Mais le bois , ainsi que beaucoup d'autres hiéroglyphes, ne conservait pas toujours sa première valeur idéographique. Il était devenu un véritable caractère phonétique, pour la syllabe CheT, lequel servait à écrire différents mots, à l'aide des déterminatifs spéciaux qui leur convenaient. Ainsi l'idée *sculpter* est rendue, dans plusieurs inscriptions, par le mot 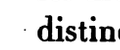 CheT avec le signe général de la force, , et un instrument tranchant, , comme

déterminatif spécial. C'est évidemment le copte ⲥⲟⲧⲡⲉ, *sculpter, graver,* forme fréquentative de ⲥⲉⲧ, *couper, tailler.* De même, dans notre groupe, les jambes 𓂻 indiquent un autre sens.

Après avoir bien établi la lecture du mot eM-Chet ou eM-ChÂTe, nous allons examiner ses principaux usages. Il gouverne deux espèces de compléments : 1° des noms ou des pronoms ; 2° des verbes, c'est-à-dire qu'il affecte le double caractère que nous attribuons plus généralement à la préposition et à la conjonction.

Voici quelques phrases du Rituel qui établissent très-nettement que dans le premier cas indique une proximité ou même une simultanéité.

1° (*Rituel funéraire,* ch. CXII, l. 5[1]) Horus dit aux dieux.....

NTI eM ChâT-w

« Qui auprès de lui. »

2° Cette particule se construit aussi au pluriel comme les particules †𓅱, 𓅓, etc. Exemples (*Rituel funéraire,* chap. XVIII, l. 25) : Le dieu Set dit .....

eN ÂM-ou CheT-ou-w

« A ceux qui sont auprès de lui, avec lui. »

De même (*Rituel funéraire,* chap. CXXIX, titre) : « Il est accordé à l'Osirien d'être dans la barque du soleil.

[1] Toutes les fois que je cite un passage du Rituel sans autre indication de manuscrit, il s'agit de l'exemplaire de Turin publié par M. Lepsius sous le titre de : *Das Todtenbuch der Ægypter.*

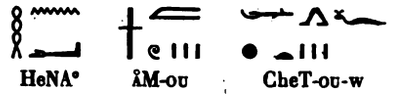

HeNA° ÂM-ou CheT-ou-w

« Avec ceux qui sont auprès de lui (les compagnons du dieu »).

Ce sont les personnages appelés habituellement (*Rituel funéraire*, ch. C, l. 7 *et passim*) :

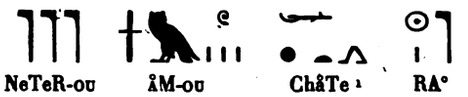

NeTeR-ou ÂM-ou ChâTe[1] RA°

« Les dieux qui sont auprès du soleil (qui l'accompagnent »).

Ce sens s'est parfaitement conservé en copte dans la préposition memphitique ϩⲁⲧⲉⲛ, *juxta, prope,* qui est exactement le mot antique CheT ou ChâTe avec la voyelle, car le ⲛ final n'est pas radical. En effet, le correspondant sahidique est ϩⲁⲧⲏ[2], et le mot memphitique devient, avec les pronoms suffixes, ϩⲁⲧⲟⲩⲟ, ϩⲁⲧⲟⲟⲩⲟⲓ, etc. (ⲟⲩⲟ est le support phonétique du pronom personnel; nous en avons rencontré la forme antique ou ⲟ dans la locution K'eOUA°. Voyez le mot 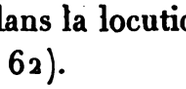 , page 62).

Le rapport marqué par les mots que nous étudions est souvent plus intime que *juxta, prope,* ϩⲁⲧⲉⲛ et ϩⲁⲧⲏ signifiaient également *apud,* d'où ⲉⲧϩⲁⲧⲟⲩⲟⲕ, *participes tui*[3]. Le mot antique eM-ChâTe exprimait aussi ce rapport. J'en trouve un

[1] Dans ce dernier exemple A°M seul a pris le signe du pluriel, CheT est resté invariable, peut-être par un oubli de l'écrivain.

[2] Il faut bien distinguer le sahidique ϩⲁⲧⲏ, ⲉⲕϩⲁⲧⲏ, *præsens, proximus,* de ϩⲁⲧϩⲏ, *ante, coram,* qui vient de ϩⲁ-ⲧϩⲏ, *ad faciem;* ces deux mots ont dû se confondre aisément dans les dialectes coptes.

[3] Voyez Peyron, *Dictionnaire copte,* aux mots ϩⲁ, ϩⲁ. C'est à tort que nos deux mots sont enregistrés avec les dérivés de ϩⲁ, le ⲧ est évidemment radical dans ϩⲁⲧⲏ comme dans ChâTe, son type antique.

exemple au chapitre CX du Rituel funéraire (ligne 14). L'Osirien y dépeint sa vie dans la demeure infernale. « Je navigue dans ses eaux, dit-il, j'aborde à ses rivages, je suis dans les champs funéraires, »

A°I-nÂ VAi-Â eM-ChâT-Â

Venio ego, anima mea apud me.

Il est donc bien certain que la locution eM-ChåTe, ayant pour complément un substantif ou un pronom, était en tout conforme au sens conservé dans les mots coptes ⲏⲁⲧⲉⲛ, ⲉⲁⲧⲛ; elle indiquait la proximité ou la simultanéité. Mais cette même idée pouvait s'appliquer à un verbe, c'est-à-dire, au temps de l'action; c'est un emploi dont les dictionnaires coptes ne fournissent plus d'exemple pour le mot ⲏⲁⲧⲉⲛ. Semblable au mot latin *cum, cùm,* eMChåTe signifiait également *avec* et *lorsque,* c'est-à-dire, simultanéité ou proximité de temps. Quelques exemples suffiront pour éclaircir ce nouveau fait qui s'enchaîne si logiquement avec le premier.

1° La simultanéité est bien indiquée dans cette phrase que nous analyserons à la septième ligne : « Mon emploi était de servir le roi comme piéton *lorsque* ( ) il montait sur son char. »

2° En parlant de quelques détails de l'embaumement, le Rituel dit au chap. XII : « Tu lui as fait ..... une colonne de *Tahen? lorsque* tu l'as enseveli [1], »

eM ChåTe KRA°S-ex SOU

[1] Dans cette phrase, il peut y avoir ou simultanéité ou succession prompte des deux actions.

Quand ce mot indique une proximité de temps entre deux actions, je ne l'ai encore vu employé que pour le passé rapproché, pour l'action que l'on vient de faire. Je trouve une phrase où ce sens ressort très-clairement dans le quarante-deuxième tombeau de Thèbes[1] :

eM CheT ChoT HeN(?)-w eM (MA?) ReS IRI HeSeS-ou ATW-w AMeNRA NeV Ke-ou.....

Lorsque eut navigué le roi dans le midi, il fit les hymnes de son père Amonra, seigneur des trônes du monde, grand générateur, etc. etc. de la déesse Mout, de Chons, de tous les dieux d'Égypte,

eM HeVi-w NoWRe eN A°P(r)

dans sa bonne panégyrie de Ap.

J'ai conduit cette phrase jusqu'au complément indirect du verbe IRI, *il fit*, afin que l'époque et le lieu indiqués fussent nettement déterminés. Le sens général est évidemment : « en revenant du midi, le roi fit une cérémonie ; » ce sont deux événements qui se suivent immédiatement.

La proximité, même de temps, implique une idée de mouvement ; c'est pourquoi notre groupe a souvent pour déterminatif les jambes écartées, , symbole du mouvement ou de l'idée *être debout*, dans le mot HA° , *stare*, discuté plus haut. Les Égyptiens considéraient la station comme un temps d'arrêt, un état intermédiaire, et ne lui appliquaient point le déterminatif spécial du repos, l'homme accroupi les deux bras pendants, , ce qui ne pouvait, en effet, convenir à la *station*.

[1] Ce texte est tiré de la Notice de Thèbes par Champollion, au quarante-deuxième tombeau des hypogées.

Le déterminatif est omis dans notre inscription. Les hiérogrammates ne paraissent pas avoir été soumis à des règles fixes quant à l'emploi plus ou moins prodigue des caractères déterminatifs. Ils en traçaient autant que la clarté leur paraissait l'exiger; aussi les textes hiératiques, dans lesquels l'œil pouvait plus facilement confondre les groupes, présentent toujours une bien plus grande richesse sous ce rapport. Le graveur s'est ici montré très-avare de ces signes si utiles pour nous. C'est ainsi qu'il a écrit, au début, le nom d'*Ahmès-se-avana,* sans l'homme , déterminatif presque obligé de tous les noms propres. Il a pu de même omettre, sans un grand inconvénient, les déterminatifs usuels des mots , *dire,* , *chant* et , *lorsque;* mais nous devons regretter vivement un déterminatif spécial qui nous eût aidé à préciser le sens du mot , étudié tout à l'heure.

Nous avons dit que notre locution se composait de deux parties; la première est la particule ÅM exprimant l'*état.* Son orthographe varie, comme on a pu l'observer dans les exemples cités plus haut. est le caractère idéographique; l'Å et l'M de l'alphabet ordinaire, ou l'un des deux seulement, l'accompagnent à volonté: , ou . Ces variantes se trouvent à profusion dans les divers exemplaires du Rituel. Champollion, qui n'avait pas saisi la loi de l'orthographe double, transcrit ce mot avec un *hori,* , pour donner une valeur à , et cette faute a été imitée par M. de Bunsen, dans les tables de son ouvrage (voy. *Ægyptens stelle,* t. I, planches, *Mischbilder*)[1]. Mais ce *hori* initial ne paraît nulle part; la particule est, au contraire, très-souvent orthographiée ÅM ou M seulement, dans les mêmes formules, avec l'omission du caractère .

[1] Je m'aperçois que la même transcription a encore été répétée par M. Brugsch, dans sa publication toute récente, *Inscriptio Rosettana,* 1851 (voy. taf. IX, z. 12).

Celui-ci, au contraire, se retrouve très-fréquemment dans l'écriture du mot AºM, *manger* (en copte, ⲟⲩⲱⲙ), que l'on écrit indifféremment 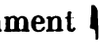 ou 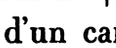 . † joue donc tout simplement le rôle d'un caractère syllabique de la valeur AºM; aussi ces deux lettres sont-elles les seuls compléments phonétiques qu'il puisse recevoir.

AºM ne désignant que *l'état* en général, l'idée de proximité réside nécessairement dans le mot ChåTe = ϩⲁⲧⲉⲛ, ϩⲁⲧⲏ. Le groupe , employé comme verbe, signifierait nécessairement *être proche*, et probablement aussi *habiter, pénétrer.* (Il est à remarquer qu'il ne diffère du mot CheNT , *avancer, pénétrer,* que par l'absence de la nazale.)

L'usage de ce radical isolé est infiniment plus rare que celui de la particule composée eM-CheT. L'exemple suivant est tiré d'une inscription de l'époque de la régente *Hatasou*, sœur de Toutmès III. Elle couvre la base du grand obélisque de Karnac. (Voyez Prisse, *Choix des monuments,* pl. XVIII.)

HeT-sen	ChaTe	MeN	PeN	IRI(t)	N-å	eN AºTW-å
Cor eorum	sit penes	ædes	istas	factas	a me	patri meo.

Je crois que cette phrase exprime un souhait, d'après l'ensemble du passage, que je ne puis discuter ici. Il s'agit du cœur des dieux; le sens de ChåTe doit être ici : *résider avec*, ou *s'approcher.*

Deux fois dans notre inscription d'Ahmès, on rencontre la conjonction composée CheReM ChåTe 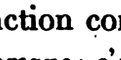 , littéralement : *vers, lorsque;* c'est également au *passé rapproché* que l'enchaînement des idées force de traduire le verbe qui la suit. La phrase déjà citée de la quinzième ligne commence ainsi : « Lorsque (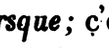) le roi eut massacré les pasteurs, il s'embarqua de

nouveau, etc. » Je traduis pareillement dans la phrase que nous analysons : « (Mais) lorsque j'eus pris une maison, voici que je partis vers l'expédition du nord..... ». Ce sont deux actions consécutives.

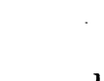 KeR-NÅ (HeR?). Je place de suite, avec le verbe, la *maison* , son régime direct. Le verbe KeR a été traduit par Champollion dans les deux acceptions de *mentir* et *voler;* ces deux significations sont métaphoriques. Le premier sens du radical serait *ployer, détourner, contourner,* d'où ϭϣλ (sahidique), *nier, revenir;* ϭολ (sahidique), *mensonge, fraude;* ϭελ (sahidique), *voler, ravir.* Je ne sais pas ce que représente le déterminatif ; il semble quelquefois qu'on aperçoive une jambe prise au piége, . Est-ce un symbole de l'idée *vol, fraude,* ou plutôt de l'idée *prendre, saisir?* C'est ce que je n'oserais définir, parce que je ne le trouve avec aucun autre verbe. Il faut remarquer que l'idée rendue en copte par les mots ϭι, ϫι, *prendre,* ϭιογε, ϫιογε, *voler,* est étroitement enchaînée aux radicaux ϭολ, ϭελ, car la perte de l'R ou de l'L finale est habituelle dans la dérivation des mots coptes; le mot antique KeR s'employait réellement pour le *vol,* mais il signifiait aussi *prendre, saisir,* peut-être dans un sens énergique, *rapere,* mais qui n'avait rien de défavorable. Nous trouvons quelquefois, dans les légendes royales, la qualification , « celui qui s'est emparé des deux régions. » Certainement, on n'a pas entendu indiquer une intention frauduleuse ou un blâme dans ces protocoles si exclusivement remplis de pompeux éloges. Je traduis donc notre phrase : « Lorsque j'eus pris une maison. » On peut se demander ce que fait ici , qui ne paraît pas utile pour la symétrie? Il peut servir de disjonctif; dans ce cas, la tournure est passive, et c'est ce qui arrive très-souvent. , au

lieu d'être la marque de la première personne du parfait, serait alors la particule eN marquant l'ablatif suivi du pronom *moi* ; il faudrait traduire : « Lorsque prendre par moi une maison. » Cette tournure, qui nous paraît moins naturelle, est bien plus égyptienne que l'autre, et notre inscription s'en sert constamment.

Je disais une tournure passive, mais l'expression n'est pas exacte, car le verbe, dans ce cas, placé avant son sujet et son régime logiques, est invariable et ne prend aucune marque de personnes ou de temps. Le sujet logique, l'agent, est rattaché par les particules eN ou AºN; le complément direct n'a aucune particule et les compléments indirects ont les propositions variées que la phrase peut exiger.

Cette syntaxe égyptienne du sujet logique rattaché par une particule au verbe qui le précède, a besoin d'être bien éclaircie, car elle se retrouve plus de vingt fois dans notre inscription. Le cas le plus simple est celui où l'agent est un substantif; lorsque le verbe est transitif, son complément direct suit le sujet. C'est ainsi que s'analyse très-régulièrement la phrase déjà citée de la quinzième ligne de notre inscription :

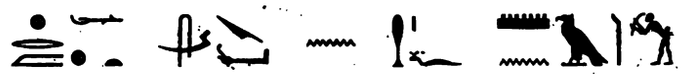

CheR eM CheT SeMAº eN HoN-w (?) MeNAº

« Lorsque massacrer (N) sa majesté le pasteur. »

Nous trouvons le verbe *être* (OUN ou) construit de même à diverses reprises : , etc.... « être (AºN) sa majesté dans l'action de... » (lignes 16, 17, 19, etc.). Nous aurions pu penser que, dans la première phrase, le verbe SeMAº aurait été un passif; mais puisque nous voyons le verbe *être* soumis à la même tournure, cette explication devient impossible; la formule expliquée plus haut convient à tous les cas.

Le copte a conservé une manière analogue de construire la phrase, par exemple, dans ces mots : ⲁϥ-ϣⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲑⲓ ⲓ̅ⲥ̅, *vocavit Jesus;* mais il s'est introduit dans l'expression copte deux complications très-notables. D'abord, le verbe initial n'est plus invariable; il prend les marques de temps et de personnes : *vocavit*, ⲁϥϣⲟⲩⲧⲉ (troisième personne, singulier, masculin du prétérit). Ensuite, la particule N, qui sert d'exposant en égyptien, est augmentée en copte du paragogique ⲁⲉ, d'un usage si fréquent. Cette locution copte doit s'analyser de la manière suivante : *vocavit silicet Jesus.* C'est bien le même ordre que dans la phrase antique, mais les détails en sont fortement altérés. On retrouve bien dans les langues sémitiques (voyez de Sacy, *Grammaire arabe*, t. II, chap. XVI), la construction du verbe invariable précédant des sujets de tout genre et de tout nombre; mais la particule antique N, devenue en copte ⲛⲁⲉ, ⲛ̀ⲑⲓ, qui sert de copule entre le verbe et son sujet dans l'inversion, me paraît un caractère propre de la langue égyptienne.

Dans le second cas, lorsque le sujet est un pronom personnel, la locution se confond quelquefois complétement avec le prétérit ordinaire; par exemple, 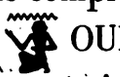 OUN-NÅ (je fus); mais on ne peut s'y tromper lorsqu'elle est écrite comme dans notre inscription (ligne 10) : 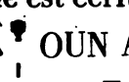 OUN AºN-Å HeR, etc..... « être (AºN) moi dans l'action de ..... » En effet, la caractéristique du prétérit s'écrit et jamais AºN. Cette forme plus pleine de la particule signifie ordinairement *de la part de, provenant de* (voyez Champollion, *Gramm.* p. 455), ce qui se coordonne très-bien avec la fonction de joindre un verbe avec son sujet. OUN AºNAº HeR..... sera mot à mot : « être de ma part dans l'action de..... »

Telle est, je crois, l'anatomie de la locution usitée dans

notre inscription et dans d'autres textes pour introduire un fait nouveau. On disait de même à la troisième personne : « être de sa part dans l'action de..... (l. 16), » pour « il fit telle chose. » La marche générale des phrases montre que l'emploi de cette forme grammaticale correspond à notre *parfait défini*.

La troisième locution eût été inintelligible sans l'analyse des deux premières. On l'emploie lorsque le sujet est indéterminé et qu'il s'agit de rendre notre pronom vague *on*. Il est impossible de se tromper quant au sens matériel; notre inscription répète très-souvent dans les lignes qui suivent celles que nous analysons actuellement :

OUN A°N TOU HeR KeR

« On combattit. »

OUN A°N-TOU HeR eR-A°-T N-A

« On me donna, ou on me fit. »

Si nous disséquons cette locution en la comparant à la précédente, nous trouvons :

OUN A°N TOU HeR KeR

« être de la part de .....? dans le combattre. »

Or, qu'est-ce que TOU, qui rend ici le pronom indéfini *on?* c'est la marque du passif, la terminaison écrite indifféremment OUT et TOU (,), qui se retrouve dans la terminaison memphitique ⲟⲩⲧ, formant également des participes passifs. Mais le copte a perdu cette richesse de formes qui permettait de rendre le sujet indéterminé par une locution spéciale. Au

lieu de *on combattit, on me donna,* la langue dérivée était obligée de dire : *ils combattirent, ils me donnèrent,* comme dans l'exemple cité par Peyron (*Gramm.* p. 148) : , *dederunt*, pour *datum est.* Cet emploi de la syllabe OUT ou TOU, marque ordinaire du passif, construite comme un agent ordinaire pour rendre la locution *on,* me paraît un fait linguistique très-curieux et dont la connaissance était indispensable.

Pour en revenir à notre phrase, dont cette tournure ne peut en rien modifier le sens, le volume peut servir de disjonctif, et indiquer que la lettre n'est pas la marque du prétérit, mais l'exposant du sujet. Cela est d'autant plus probable que la tournure devient alors identique à celle qui suit, dans la quinzième ligne, la même conjonction 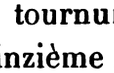 [1]. On peut remarquer, d'ailleurs, dans les exemples cités pour la conjonction eM-CheT, que l'inversion du sujet la suit fréquemment.

« Lorsque j'eus pris une maison. » Cette locution indique l'âge viril; c'est la contre-partie de « J'étais enfant, je n'avais pas de femme. » *Chef de maison* avait, en égyptien, le sens de père de famille, d'homme complet, que nous lui attribuons. Les femmes portent également, très-souvent, le titre de , *maîtresse de maison.* Cette forme, , la plus simple de toutes les figures de demeure usitées dans l'écriture hiéroglyphique, paraît être une simple *cabane,* un *abri,* peut-être une *grotte.* Elle sert de déterminatif à tous les termes qui se rapportent à l'habitation. Lorsqu'elle est seule, je ne doute pas qu'elle ne représente un mot antique, HeR, car sa valeur phonétique HeR ne peut être contestée et elle sert à écrire cette syllabe dans beaucoup de mots (conf. , *interior? cavitas?*).

Cette partie de la phrase appelle un terme corrélatif.

[1] Voyez la phrase citée plus haut, pag. 171.

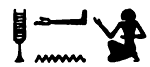

HA°N-Å
Ecce ego,
« Voici que moi. »

Nous avons déjà étudié cette locution à la quatrième ligne.

TeTe-ⲕⲉ-ⲟⲩ-Å
« Je suis allé. »

La forme composée ... ⲕⲉ-ⲟⲩ-Å, employée pour la première personne, nous est déjà connue (voyez le mot [hiéroglyphes], à la deuxième ligne). Champollion nous donne deux traductions pour le radical [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe] : 1° *aller, marcher;* 2° *prendre.*

La première est incontestable. Il suffit, pour l'établir, de lire la phrase que Champollion avait choisie pour exemple, quoiqu'il n'ait pas eu le temps d'y mettre la traduction (Champollion, *Dictionnaire*, p. 378) : [hiéroglyphes], « Il a marché avec ses jambes. »

Quant au sens *prendre*, il ne me paraît pas suffisamment expliqué. Champollion (*Gramm.* p. 311) transcrit le groupe [hiéroglyphes], ⲧⲁⲛⲁϩϥ, et il traduit *a pris;* il a voulu sans doute indiquer une analogie avec ⲧⲏⲓ, une des formes du verbe [hiéroglyphe], ⲧⲟ, *donner;* mais ce verbe au sens actif signifie constamment *donner, livrer,* et jamais *prendre, s'emparer.* On se demande, d'ailleurs, ce que feraient alors les *jambes,* symbole si exclusivement consacré à la locomotion ou à l'homme debout. Le caractère complexe [hiéroglyphe] est évidemment composé du symbole [hiéroglyphe] et du phonétique [hiéroglyphe] T. Dans l'orthographe la plus complète, [hiéroglyphe], on trouve pour éléments phonétiques [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], TeTe, sque-

lette complet du mot copte ⲧⲟⲟⲩⲉ[1], *aller, marcher,* et pour éléments idéographiques les jambes en marche 𓂻 et le bras armé 𓂡, déterminatif général de toutes les actions qui demandent l'emploi d'une certaine force. Dans la phrase que Champollion cite dans sa Grammaire, il est évident qu'il a été décidé par le sens général et non par une exacte analyse du groupe (Champollion, *Grammaire,* p. 311) : « Allez dire que le roi Ramsès a pris toutes les couronnes. » Pourquoi les jambes, s'il s'agissait de prendre? « Est venu à la royauté, est arrivé aux couronnes, » donne un sens assez naturel. Je trouve néanmoins, parmi les divers emplois du radical copte ⲧⲟⲓ, ⲧⲏⲓ, deux sens qui se rapprochent de l'idée de Champollion. Ⲧⲏⲓ se prend pour l'action de revêtir quelque chose; on pourrait donc traduire : « A ceint les diadèmes. » Le mot ⲧⲟⲓ signifiait aussi *livrer* et *vendre;* une sorte de forme passive, ⲧⲉⲩ (sahidique), subsiste avec le sens *d'acheter* et conséquemment au premier sens *recevoir, acquérir.* Cette dernière notion me paraît la plus naturelle traduction du groupe 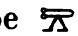 Te dans l'exemple précité. L'idée d'acquisition, impliquant tout à la fois le mouvement de l'objet et l'action des mains, est conforme aux deux déterminatifs 𓂻 𓂡 de la forme pleine.

Tout caractère idéographique, placé au commencement ou au milieu d'un groupe, prend, par cela même, une valeur phonétique qu'il importe de reconnaître pour pouvoir transcrire le mot, lorsque, dans une orthographe plus abrégée, on a négligé d'écrire tout ou partie des caractères phonétiques qui escortaient le symbole. L'alphabet hiéroglyphique des bas

[1] On peut conserver des doutes sur cette signification, parce que ⲧⲟⲟⲩⲉ paraît composé du ⲧ initial, causatif, et de ⲟⲩⲧⲉ, *inter,* ⲟⲩⲟⲧ, *separare.* On trouve dans le radical ⲧⲟ, la signification de *retour* qui prouve un thème antique TA° indiquant le mouvement.

temps emploie assez souvent avec la valeur T; cette valeur est tirée directement de notre mot Te, TeTe, , , ; la différence consiste simplement en ce que les hiérogrammates de la décadence ont fait une lettre simple d'un caractère dont l'usage était, dans l'antiquité, restreint à un petit nombre de groupes.

A cette valeur bien constatée, T, Champollion en ajoute une seconde, H, ; mais je pense que c'est une simple conjecture, car il ne l'appuie sur aucune transcription. Les mots coptes que Champollion compare aux mots égyptiens ainsi composés ne cadrent pas exactement. Le premier est le mot *rassembler, joindre, réunir,* . Champollion le transcrit par le copte ⲟⲩⲁϩ, qui signifie *ajouter* ou *suivre,* avec ⲛⲥⲁ. Le terme propre était ⲧⲟⲩⲙⲧ, *congregare,* qui ne pouvait être mieux représenté que par la voyelle OU entre les deux T semi-phonétiques et consacrés à la locomotion [1].

On trouve très-fréquemment le mot , que Champollion transcrit ϩⲙ et traduit *arriver, venir, aller,* parce que les phrases exigent cette traduction. ϩⲙ, que l'on trouve en effet quelquefois dans le sens *accedere* [2], signifie plus spécialement *sufficere, consistere,* d'où, comme verbe de mouvement, son sens principal doit être *arriver* et *s'arrêter*.

, écrit également 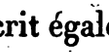 , n'est qu'une variante du groupe

[1] Dans la partie démotique de l'inscription de Rosette, le mot *rassembler* est également rendu par ⲧⲟⲩⲙⲧ 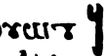 , écrit *toutou* (conf. ⲧⲟⲩⲙⲧ (statue), qui ne diffère du premier mot que par le déterminatif , hiératique 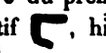 , hiéroglyphique 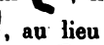 , au lieu de l'explétif , hiératique . (V. Champollion, *Grammaire*, p. 107. — Inscription démotique de Rosette, l. XVI, et II, etc.) Je ferai observer que les exemples cités dans la Grammaire, p. 394 et 501, ne sont pas concluants pour le sens *rassembler;* ce sont de simples variantes du verbe I, *aller*.

[2] Je pense que, dans ce sens, ϩⲙ correspond au groupe 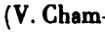 Hâ employé plus haut.

bien connu I, ou A°I, ou A°i, *aller, venir,* égal au copte ı, ει, et transcrit, en effet, par I dans le nom divin *Imouthès*. Nous avons déjà dit, d'après les transcriptions du papyrus bilingue du musée de Leyde, que la voyelle OU était assez vague pour servir de support aux sons I ou E. Cette variante en est un exemple, et l'orthographe pour ne présente rien de difficile à comprendre. Mais dans la variante , le caractère doit être phonétique puisqu'il est initial; voilà donc une seconde lecture I pour le même caractère que nous avons déjà trouvé égal à T. En effet, seul remplace quelquefois le verbe , *aller,* et, par conséquent, le son I dans les noms propres. Cette apparente contradiction doit être expliquée.

Une des plus difficiles questions du système hiéroglyphique est celle-ci : un signe était-il susceptible de plusieurs lectures différentes? S'il s'agit des caractères que j'ai nommés purement alphabétiques, la réponse est négative, en tant qu'ils sont pris alphabétiquement. Ainsi sera toujours une M. sera toujours un A°, en tant que lettre, mais cela ne l'empêchera pas de pouvoir être prononcé KA°H ou KAHOU[1], lorsqu'il est accompagné du déterminatif des membres humains, , et lorsqu'il doit désigner le bras lui-même. Le caractère ordinairement phonétique est, dans ce cas, suffisamment désigné à l'attention pour que l'erreur soit facile à éviter. Quelquefois le signe n'est accompagné que de ou , qui peuvent être explétifs et ne servir qu'à carrer le groupe; il faut alors bien plus d'attention pour décider si , , signifient *bras* et *bouche,* ou bien A et R tout simplement, et cette forme peut occasionner de grandes difficultés dans le déchiffrement de certains passages.

Pour un caractère idéographique isolé, la réponse est tout aussi

[1] , c'est le copte ϰϐϩ, de ϰελπϰϐϩ, *cubitus.*

nette. Oui, un tel caractère peut présenter des lectures différentes : ainsi nous avons vu le caractère *ciel* , qui correspond habituellement au phonétique Pe(T) (ⲡⲓⲉ, *id.*), pris pour le mot HeR, *supérieur,* dans les variantes du nom propre Pe-HeRI (voyez p. 21). La question présente plus de difficultés pour les caractères syllabiques, ou pour ceux qui sont employés d'une manière semi-idéographique et semi-phonétique, comme dans les groupes , et ou . Personne n'a encore abordé la question posée dans ces termes. Il est certain, néanmoins, que la valeur idéographique du signe domine, en pareil cas, sa valeur phonétique la plus ordinaire, et permet de la varier dans certains mots de sens analogue. Nous venons de constater deux valeurs I et T pour le signe , voici un exemple aussi palpable de la même classe.

La lance (?) (en copte, ⲛⲁⲟⲩ) sert de symbole initial au mot NAºå, *grand* (en copte, ⲛⲁⲁ), écrit ordinairement (avec pour carrer le groupe). La valeur initiale de est bien une N, puisque je trouve ce signe employé pour écrire les noms propres NAMOU (peuples d'Asie) et NAHeS (génie céleste) [1]. Cette même lance n'en devient pas moins un Aº comme initiale du mot AºPaP = , nom du grand serpent mythique tué par Horus. Cette nouvelle valeur ne cause aucune obscurité. Elle n'est possible que parce que le mot AºPaP est intimement lié avec NAa, *grand,* dans l'ordre des idées. En effet, AºPaP signifiait *très-grand, gigantesque* (conf. ⲁⲫⲱⲡ, *gigas,* et, dans Ératosthène, *apapus* = *μέγιστος*). Le signe , sans doute, symbole de longueur, de grande dimension, change ici de valeur phonétique; les deux P suffisent par-

[1] Voyez le plafond du Ramesséum (planche publiée par M. Biot), où se trouvent les variantes = . La forme de l'extrémité du signe me fait douter s'il représente réellement une lance.

faitement pour caractériser le mot, et il ne résulte aucune obscurité de cette nouvelle valeur dominée par le sens idéographique.

Malheureusement, les cas de double valeur phonétique ne sont pas toujours aussi faciles à comprendre pour nous; ces deux exemples montrent comment le sens idéographique enchaînait le phonétisme dans des règles précises, aux temps pharaoniques; elles font comprendre, en même temps, comment les hiérogrammates des derniers temps ont pu multiplier les valeurs phonétiques, en ne tenant plus compte de ces distinctions si utiles fondées sur le sens idéal de chaque signe.

Le caractère était toujours lié, dans l'ancien style, aux mots qui indiquent le mouvement; il devint au contraire, aux basses époques, purement phonétique pour le T et l'I; mais je n'ai pas trouvé d'exemple pour la valeur H; Champollion l'aura peut-être tirée de quelque nom égypto-romain [1].

, *j'allai,* est suivi de la particule eR, *vers,* indiquant un but, qui est devenue le copte ε par l'oblitération habituelle de l'R finale.

Pe OUA°. Pe est l'article masculin; la barque qui suit peut signifier réellement *le vaisseau, la flotte,* ou, symboliquement, *l'expédition, le voyage;* c'est ce que nous avons vu à la cinquième ligne. Je pense qu'il signifie ici *la flotte*, puisque voyager en Égypte, c'est naviguer; or cette expédition se passait en Égypte.

Ce mot est suivi du groupe MeHTi, en copte, ⲙⲉϩⲓ, *nord.* La voyelle *i* est, suivant l'ordinaire, rejetée après les consonnes. Il est rare que le déterminatif , *angle, côté,* soit omis; néanmoins le sens ne paraît pas douteux, car c'est réellement au nord qu'Ahmès porta ses pas, comme nous le verrons par

[1] Les derniers hiérogrammates auraient pu tirer cette valeur du groupe Hâ, *accedere*, ou de , HA°, *stare.*

la marche de ses expéditions. Notre écrivain continue à se montrer peu prodigue de déterminatifs. La valeur syllabique MH, pour le caractère , est du petit nombre de celles que Champollion a nettement reconnues (voy. Champollion, *Dictionnaire*, p. 365). Lorsqu'il est écrit dans le système linéaire, , il ressemble, comme le dit Champollion, à un bout de corde; mais dans les hiéroglyphes peints, par exemple dans le nom de la race des Tamehou (voy. Rosellini, *Mon. civ.* pl. CLV et suiv.), il est plein et paraît être une ceinture d'étoffe ou de peau avec des bouts comme une écharpe (voy. pl. I, n° 8); quelquefois elle est peinte en bleu; ailleurs elle semble reproduire la couleur tachetée affectée à la peau de bête . Je ne pense pas que soit un symbole du nord, je le regarde comme un simple caractère syllabique affecté aux lettres MeH (peut-être à cause de ميزر, *cingulum*).

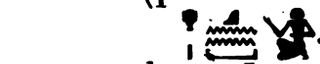 . Nous connaissons déjà le verbe KeNeN, *combattre*. La particule le met au gérondif : *ad pugnandum* [1]. Champollion n'a pas fait remarquer que le gérondif égyptien présente cette particularité, qu'il n'exclut pas les marques de genres et de personnes, et, qu'en un mot, le sujet peut y être exprimé aussi bien que le régime. Ainsi, HeR KeNeN-Å est mot à mot : *ad pugnandum* (*ego*). Cette particularité rappelle d'une manière frappante la syntaxe sémitique. Un infinitif hébreu et le مصدر arabe peuvent être gouvernés par une particule ou un terme antécédent; ils ne perdent pas, pour cela, la faculté d'avoir leur sujet exprimé et leur régime à l'accusatif; en sorte qu'ils conservent exactement, comme notre gérondif égyptien, toutes leurs facultés de verbe dans cette situation qui les assimile le plus au substantif. Cette tournure a encore perdu son caractère propre avec toute sa concision

[1] Voyez Champollion, *Grammaire*, p. 458.

en passant dans la langue copte. Elle s'est compliquée de termes auxiliaires, tels que ⲡⲧⲣⲉ ou ⲡϫⲓⲛⲧⲉ, *l'action de.....*; et ce sont ces supports qui reçoivent les pronoms suffixes, au lieu du radical lui-même. Par exemple : ϩⲓ ⲡⲧⲣⲉϥϣⲗⲏⲗ, *in orando* [*eum*] (Luc, x, 29); ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲧⲁⲧⲱⲃϩ (*Psalm.* LXIII, 1); *ἐν τῷ δέεσθαί με*. L'égyptien antique eût dit tout simplement : ϣⲗⲏⲗϥ, ⲧⲱⲃϩⲁ, *son prier*[1], *mon prier*, comme notre phrase dit : *pour mon combattre.*

OUN	CheR-Â	HeR	ScheSe	A'TI	A'NCh	T'A'	SeNV	HeR	ReT-ti-Â
Erat,	penes me	ut	servirem	regi,	(cujus) vita	sana	et robusta,	in	pedibus meis (stans),

eM GheT	SOUOUTe	ReT-ou-w	HeR	OURri-w
quum	progrediretur		in	curru suo.

Cette phrase présente peu de difficultés. Le premier mot est le verbe *être* (OUN), invariable parce qu'il est placé au commencement de la phrase. Le pronom personnel A°, *moi*, lui est joint par la préposition CheR, indiquant une direction *vers*, et ici, l'attribution d'une chose à une personne : OUN CheR-Â « était par devers moi..... »

. Cette particule met le verbe qui suit au gérondif, comme nous venons de le voir tout à l'heure.

ScheSe. Champollion a transcrit ce verbe par le copte ϣⲉⲙϣⲉ et le traduit *servir*. L'inscription de Rosette emploie le groupe pour l'équivalent du grec *θεραπεύειν* (ϣⲉⲙϣⲉ, également en copte), *le service religieux, le culte.* La traduction de Champollion s'applique très-bien à la plupart des phrases

[1] Cette tournure est très-familière à la Genèse; par exemple : « Isaac avait quarante ans *dans son prendre* Rébecca, » pour : *lorsqu'il prit* (chap. xxv, 20, בְּקַחְתּוֹ אֶת־רִבְקָה).

où l'on trouve le mot . Pour que le copte ⲥⲁⲥⲉ soit son équivalent, il faut admettre deux choses : 1° que l'S finale soit devenue ⲥ; que le caractère initial représente la valeur Sch, M. Cette seconde supposition n'est pas tout à fait exacte, car j'ai trouvé dans une légende du tombeau d'Amenemhé, à Beni-Hassan, l'orthographe [1], où notre caractère idéographique vient comme déterminatif du phonétique ScheSe , et non ScheMSe. L'addition postérieure de l'M est un fait qu'il faut enregistrer avec soin, si le copte ⲥⲁⲥⲉ dérive de ScheSe, ce qui me paraît certain à cause de l'exacte correspondance du sens des deux mots.

Il est difficile de se faire une idée sur l'emblème du service dans la forme ordinaire ; mais j'ai remarqué, dans les stèles du Louvre appartenant à l'ancien empire, la forme bien distincte, quoique très-voisine, . Ici l'on reconnaît parfaitement la partie inférieure d'un homme : deux jambes, et le vêtement qui recouvrait les reins et une partie de la poitrine. Le déterminatif générique de la forme pleine, , montre que l'idée primitive se rapportait à *suivre, accompagner*, ou *exécuter des ordres*, plutôt qu'au travail manuel qui eût naturellement amené le signe , symbole des actions où l'on emploie quelque force.

Je ne fais que noter ici l'introduction de l'M médiale dans le mot ScheSe devenu ⲥⲁⲥⲉ. Nous retrouverons le même phénomène à propos de l'N, et nous étudierons les conséquences de ces deux faits dans leur ensemble.

Ne négligeons pas de remarquer la construction de notre phrase : *de servir* ou *que je servisse* est le sujet logique du verbe initial OUN, *était*. Un verbe régi par une particule peut

[1] Depuis que ceci est écrit, j'ai retrouvé quatre fois le même mot ScheSe sur les stèles du Louvre et du musée de Turin.

ainsi remplacer un substantif comme sujet logique d'un autre verbe. Ceci nous rappelle, d'une manière frappante, la tournure arabe de la particule أن lorsqu'elle remplace un nom d'action, ce que les grammairiens nomment أن مصدرية. La différence consiste en ce que l'égyptien se sert de l'infinitif : *était par devers moi de servir;* l'arabe aurait dit, avec le أن مصدرية, *que je servisse.*

AᵒTI. C'est une des nombreuses expressions de la dignité royale; la lecture n'est pas douteuse, elle ne se compose que de lettres ordinaires; le sens ne l'est pas davantage, car le déterminatif porte souvent comme ici l'*uræus royal* sur sa tête, quelquefois même le diadème complet. On connaît une stèle royale (au musée de Turin) où tous les titres ordinaires de seigneur des deux régions, etc. sont remplacés par le simple mot [1]. Le protocole de Ptolémée Épiphane, que nous avons cité plusieurs fois, contient le titre 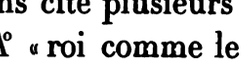 AᵒTI RAᵒ ChAᵒ « roi comme le soleil, » dans l'endroit précis où le texte grec de Rosette renferme les mots *βασιλέως καθάπερ ὁ Ἥλιος μέγας βασιλεύς*... Cet accord si parfait entre le texte grec et le déterminatif est une circonstance heureuse, parce que le copte ne possède plus le mot AᵒTI. Il paraît même qu'il était déjà tombé en désuétude sous les Ptolémées, car les textes démotiques de Rosette et de Philæ le remplacent par le mot ordinaire SouTeN [2].

[1] Stèle du roi , au musée de Turin.

[2] J'avais lu, dans quelques voyages, que le mot *atié* était encore employé en Abyssinie pour désigner la puissance souveraine; j'ai profité du séjour à Paris de M. d'Abbadie pour prendre à ce sujet des informations exactes. Il résulte des notes que ce savant voyageur a bien voulu me remettre, que le mot usité pour indiquer la souveraineté en Abyssinie se prononce *hazĕ, azĕ, hatĕ, atĕ, atïĕ.* Ce mot ne paraît pas avoir son radical dans le type sémitique ou Gi'iz, mais plutôt dans l'autre grande famille des langues abyssiniennes que M. d'Abbadie nomme *langues chami-*

. Cette qualification composée est encore essentiellement affectée à la royauté; tantôt on l'emploie seule pour dire *le roi*, tantôt on l'ajoute après les cartouches, comme qualificatif. Dans la plupart des écrits hiératiques d'ancien style, un cartouche royal est presque toujours suivi du groupe 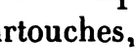 [1]. Champollion a traduit ces signes : , *la vie*, , *stable*, , *forte*. En effet, leur ensemble répond, dans l'inscription de Rosette, au mot *ὑγίεια*, *la santé*. Le signe de la vie, , ou, avec deux lettres complémentaires, ANCh (en copte, ⲟⲩⲱϩ),

tiques. Ces langues forment des mots composés par juxtaposition; ainsi le terme antique et officiel pour dire le *roi* est le mot *hazēgē* dans lequel les Abyssiniens regardent la finale *gē* comme signifiant *la terre* (γῆ). « Le pouvoir souverain en Éthiopie, m'écrit M. d'Abbadie, était composé de trois pouvoirs : *hazēgē* ou roi de la terre, *ytēgē* ou reine de la terre et *acagē* ou *ycagē*, c'est-à-dire prêtre suprême de la terre. Le mot *hazēgē*, par abréviation *atē*, emporte l'idée du pouvoir suprême, car il y avait en Éthiopie plusieurs *nigus* ou rois, mais il n'y a jamais eu qu'un seul *atē*. Le mot *nigus* pouvait s'appliquer à de grands fonctionnaires, mais le terme *atē* est toujours restreint à la personne sacrée du *nigusa nagast* ou roi des rois. L'us des cours de justice en Abyssinie veut qu'une déclaration faite avec la forme sacramentelle *atē ymat* « que le roi meure (si la déclaration est fausse), » que cette affirmation devienne un acte, un fait solennel, tandis que la formule *nigusymat* n'emporte pas, si elle est employée à tort, les conséquences graves d'un mensonge appuyé du nom vénéré de l'*atē*. On voit que les Éthiopiens ont l'idée la plus élevée de l'*atē*, quoique, en fait, son pouvoir soit bien déchu aujourd'hui. »

Ces curieuses remarques s'appliquent très-exactement au mot égyptien *Ati*, puisque la comparaison *Ati comme le soleil* indique la plus absolue suprématie. Le traducteur grec de l'inscription de Rosette a donc été scrupuleusement fidèle en traduisant ce mot par *μέγας βασιλεύς*. On trouve quelquefois la forme acéphale , TaI ou TI, qui peut être rapprochée des mots ⲧⲁϩⲓⲟ, *gloria*, ⲧⲁϩⲓⲏⲩ, *insignis*, mais ce rapport est éloigné et je ne trouve pas dans le copte le véritable radical de ce mot. Je dois ajouter qu'en vérifiant l'orthographe de ce groupe sur le manuscrit de notre inscription, j'ai vu que le déterminatif y portait les deux plumes et les cornes, , comme dans le protocole d'Épiphane, ou bien le diadème *atew* , qui se trouve en rapport d'allitération avec ATI.

[1] M. Lesueur, qui, sans doute, ignorait cette particularité, a fait suivre un cartouche du papyrus de Turin par des signes qui n'ont point de rapport avec ce groupe officiel : au lieu de (Voyez Lesueur, *Mémoire sur la chronologie, etc.* pl. V, VII, l. 4.)

a été reconnu avec trop de certitude pour nous en occuper ici. Je regarde également comme certain, avec Champollion, que le signe , qui partout ailleurs est une S simple, remplace dans cette formule le mot SeNeV . En effet, dans certains cas où la formule de souhait est plus délayée, on trouve le mot écrit en entier. Le signe était certainement le symbole d'une idée très-honorable, puisqu'il figure comme emblème dans la main des princes (voy. les princes de la famille d'Aménophis I[er], dans le tombeau de Thèbes publié par Burton). SeNeV est un mot perdu en copte, mais la langue démotique le possédait encore, et, dans l'inscription de Rosette, c'est également à la *santé* qu'il répond (ligne 21, *initio*: 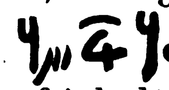 P-SeNVI). Dans les hiéroglyphes, il prend quelquefois le déterminatif de la force, , qui convient bien à cette idée. Le copte ne fournissant rien qui puisse ici nous aider, il n'est peut-être pas trop hardi de comparer le mot SeNeV au radical *SANUS*[1].

Champollion n'a pas été aussi heureux dans la traduction du caractère ; il semble parfois l'avoir confondu avec , déterminatif du mot MeN , *stable, établi*. Mais un bon texte hiératique rend immédiatement évidente la différence radicale qui existait entre et . Le Papyrus Sallier, par exemple, transcrit toujours le signe MeN par ou . (Voy. *Papyrus Sallier,* pl. XXVII, 1, 6, et pl. XXVIII, 8; et dans le *Papyrus Anastasi*, 75, l. 4, 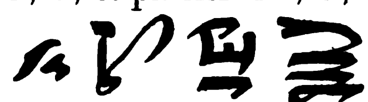 OUN-eK MeN-TOU, *tu es établi.*)

Le signe est au contraire écrit, dans les papyrus hiératiques de la même époque, ou . On trouve dans d'autres papyrus une figure différente; c'est celle que Champollion a

[1] Conf. tamen NeV, *tout;* SeNeV pourrait être *vie complète* (?).

enregistrée dans le tableau final de sa Grammaire, 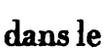 , 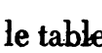 , (voy. *Gramm.* p. 547). Cette dernière forme a été empruntée par l'écriture démotique. On voit à l'endroit cité plus haut de l'inscription de Rosette (ligne 20), avant le mot P-SeNVI, le substantif masculin P....., où le caractère hiératique se retrouve à peine altéré. Ceci ne nous apprend rien sur la lecture du mot, mais le caractère , compliqué, comme dans l'orthographe de l'inscription de Rosette, par la voyelle OU e, se retrouve au musée du Louvre dans le nom propre d'un personnage nommé OUT'A°-HoR 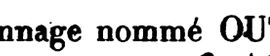 ; y remplace le mot OUT'A° dans les invocations gravées sur le milieu du sarcophage. Le caractère doit donc se lire OUT'A°, ce qui nous donne immédiatement le mot copte ⲟⲩⲧⲁⲓ, *sanus esse, bene valere*, et le substantif masculin ⲡ ⲟⲩⲧⲁⲓ (sahidique et memphitique), *salus*. Le mot *ὑγίεια* est donc rendu, dans les deux textes de Rosette, par des tournures très-peu différentes :

Texte hiéroglyphique : 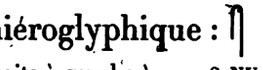 (ligne 5).

(de droite à gauche.) SeNV OUT'A° ANCh

(?) forte, saine, la vie.

Texte démotique: (l. 20, fin, et 21).

i n v s p out'a p

(?) la force, la santé.

Le même mot s'écrivait T'A° sans la voyelle initiale OU, car on trouve le caractère seul, même lorsque la formule est complétement développée; par exemple, sur le grand décret de Ptah, à Ibsamboul (Champollion, *Monuments*, pl. XXXVIII, l. 18, 19), les deux mots sont écrits : 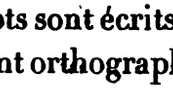 T'A° SeNV. Lorsque les groupes étaient orthographiés d'une manière aussi complète,

il eût été contre toutes les habitudes du système graphique égyptien d'omettre la voyelle initiale OU, si le même mot n'eût pas possédé une forme plus concise, T'A°.

L'addition de l'initiale OU à un radical simple est très-fréquente, même dans le copte, et nous aurons l'occasion d'en citer beaucoup d'autres exemples; mais l'identification du mot OUT'A° avec le copte ⲟⲩϫⲁⲓ, *salus*, suppose la valeur T', ϫ, pour le signe , et je m'aperçois que je n'ai pas encore eu l'occasion d'établir cette lecture.

Le signe est un vase en équilibre sur son pied; je reviendrai plus tard sur la valeur symbolique de ce caractère; je n'ai, en ce moment, qu'à m'occuper de sa lecture. Champollion l'avait confondu avec , déterminatif du mot SMeN, *stable*, comme on le voit par trois passages de sa Grammaire (p. 309, 310, 524), et l'éditeur du Dictionnaire hiéroglyphique l'a classé avec les végétaux (voy. *Dictionn. hiérogl.* p. 180). Champollion avait reconnu que faisait partie des signes alphabétiques et lui a donné la valeur T (au n° 97 de son alphabet). La correspondance bien évidente du mot avec le copte ⲟⲩϫⲁⲓ, *salus*, m'avait déjà porté à ranger avec sous le T'=ϫ, lorsqu'en examinant l'origine des signes de l'alphabet démotique et leur correspondance avec l'alphabet hiératique, je m'aperçus que la lettre démotique , reconnue d'un commun accord comme représentant le ϫ copte, n'était qu'une légère altération du signe hiératique usité dès les plus anciens monuments de l'écriture hiératique pour rendre le signe . Cette correspondance, qui se fortifie par celle de tous les signes de l'alphabet démotique, ne me laissant aucune incertitude sur la valeur de = ϫ T', j'examinai l'emploi de ce signe dans les transcriptions. Je n'en connais qu'une qui puisse fournir des

renseignements utiles : elle se trouve dans le cartouche de Cambyse, qui est écrit dans l'inscription de Kosseïr KaNVOUT'a, autant que j'en puis juger d'après le tracé incertain du dernier signe dans le dessin de Burton [1]. (Voy. Burton, *Exerpta*, pl. IV.) La véritable orthographe persane de ce nom est connue maintenant par l'inscription de Bisoutoun et doit être comparée soigneusement avec la transcription égyptienne.

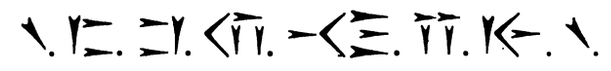

Ce qui se lit, suivant M. Rawlinson :

Ka B U J · I Ya

et suivant M. J. Oppert :

· Kam̃ B· U Z I Ya.

On voit que le cartouche égyptien donne pleinement raison à M. Oppert quant à la restitution de l'M ou de l'N, en vertu de l'*anousvara* non écrit. La lettre , que M. Rawlinson rend par un J, et M. Oppert par un Z, est celle qui correspond à notre T' égyptien . Je l'ai rangée parmi les lettres qui ne pouvaient pas recevoir le *scheva*, ou notre *e muet*, mais qui s'appuyaient nécessairement sur une voyelle, en sorte qu'elles sont réellement syllabiques puisqu'elles représentent un son articulé complet. avait toujours, en effet, un A° vague ou à sa suite, lorsque les mots où il s'employait étaient écrits dans

[1] Cette variante mérite une grande attention parce qu'elle a été tracée par un fonctionnaire persan, *Atouahi?* fils d'*Arammès*. Aussi les noms de Darius et de Xerxès sont-ils orthographiés d'une manière extrêmement exacte (ChSchIaRScha et NTaRIaOUSch), tandis que, sur la statue naophore du Vatican, l'orthographe NTaRiSchM montre combien les sons de la langue persane ont embarrassé l'écrivain égyptien et diminue l'autorité de l'orthographe KamVeTT qui se trouve sur le même monument.

leur orthographe pleine. C'est ce qui fait que les variantes entre et sont très-rares. J'en ai observé une qui est instructive pour l'étude de cette nuance.

Le radical copte ϫⲱ, *tête, chef,* présente diverses formes dans l'orthographe antique; la forme TAºTAº, composée de deux syllabes égales, se trouve dans le mot *tête* (de bœuf) TåTå, parmi les diverses parties du bœuf (musée de Leyde, stèle K, 15). Elle se lit encore dans le Rituel funéraire (ch. XCIII, l. 3, 6) pour le pluriel *principes, primates,* TåTå-ou; sa variante T'åT', qui est usitée sur les monuments memphitiques de l'ancienne époque, répond exactement à la forme copte ϫⲱϫ, *caput, princeps;* le second T' a été exprimé par , parce qu'il ne s'appuie plus sur une voyelle finale.

Ce mot TåTå = ϫⲱϫ, *caput,* si concluant pour notre lecture, a été indiqué par M. Hincks dans le travail sur l'alphabet égyptien que j'ai déjà cité plusieurs fois [2]. Il est remarquable,

[1] Ce mot, que Lepsius lit *Tetnetsu* (voy. la préface du *Todtenbuch*), se trouve répété à profusion dans le Rituel funéraire. Les principales variantes montrent que le radical est exprimé par les lettres T'T' , seules, puisque les autres signes peuvent être retranchés à volonté :

se déplace quelquefois pour la symétrie, ; ce groupe, qui est rarement phonétique à l'époque de notre inscription, a un rôle idéographique bien spécifié. Champollion a fait voir qu'il désignait les nombres ordinaux (voy. *Grammaire égyptienne,* p. 242); je ne doute donc pas qu'il ne soit ajouté ici comme complétant l'idée de *primauté.* La finale est originairement le pronom personnel honorifique, qui n'est qu'une forme du féminin S, employé également pour le neutre; aussi trouve-t-on quelquefois remplacé par , même dans d'excellents manuscrits antiques. Je pense donc que l'orthographe complète répond à une forme emphatique T'åT'åSou, pour T'åT'åoS, analogue à la forme copte ϫⲱⲥ. Il serait possible cependant que fût encore purement idéographique, les groupes à trois déterminatifs ne sont pas rares, surtout dans les textes hiératiques (conf. , *roi*); mais je regarde combien plus probable que notre pronom antique est l'origine du C copte, paragogique à la fin des mots. (Voyez Peyron, *Dictionn. copte,* p. 187.)

[2] Voyez M. Hincks, *An attempt, etc.* p. 45 et 94.

en effet, que M. Hincks ait été amené à la valeur ⲭ (qu'il transcrit par c), par des remarques toutes différentes des miennes. Pendant que le signe démotique du ⲭ me conduisait au hiéroglyphique, M. Hincks remarquait que ce même caractère répondait au ע sémitique, dans les transcriptions des noms propres de ville que ce savant avait déchiffrés dans les papyrus hiératiques du Musée britannique. Les villes nommées dans le texte égyptien T'ⲀRPOUTⲀ et 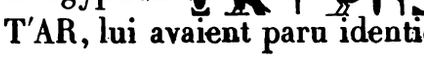 T'AR, lui avaient paru identiques avec צרפת, Σάρεπτα, et צר, *Tyr.* De ces identifications, qui me paraissent fort judicieusement établies, M. Hincks avait conclu la valeur ע = ⲭ pour notre signe . On voit quelle certitude la correspondance du signe démotique donne à cette heureuse conjecture.

La lecture T'a une fois admise, le mot T'aT'a = ⲭⲱⲭ ne sera pas seul à la confirmer. Indépendamment du mot OUT'Ⲁ = ⲟⲩⲧⲁⲓ, *salus,* lequel a amené cette discussion, je me contenterai d'indiquer brièvement 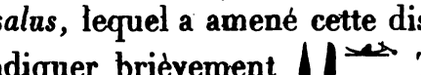 TⲀ = ⲭⲟⲓ, *navis*[1]; 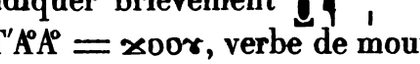 T'ⲀⲀ = ⲭⲟⲟⲩ, verbe de mouvement (et ⲭⲓ, dans ⲭⲓⲛⲓⲟⲣ, *transfetare*), la variante 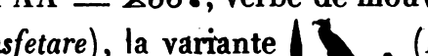 (*Rituel de Turin,* ch. I, l. 18) remplace la barque par les jambes ⅄, symbole plus général de la locomotion; T'ⲀVe = ⲭⲱⲃⲓ, *feuillage,* avec le déterminatif du *croisement,* de l'*entrelacement,* ×, et le signe des végétaux, ⌯; 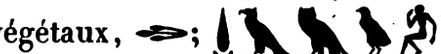 TⲀMOU-ou = (ϩⲛ) ⲭⲱⲙⲓ, *generationes,* déterminé par l'enfant et l'expression collective des portions de l'espèce humaine (l'homme , la femme et le pluriel), etc.

Ces exemples suffisent pour montrer combien la véritable

[1] La variante 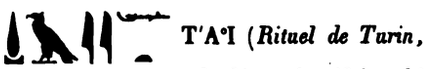 T'Aⲓ (*Rituel de Turin,* ch. CLIII, l. 4) se rapproche encore plus du copte ⲭⲟⲓ. ⌯ est le déterminatif des objets en bois.

lecture du caractère est féconde en résultats. Pour en revenir à la formule que nous analysions, , elle ne peut être autre chose, dans notre phrase, qu'une sorte d'épithète ajoutée emphatiquement après le mot ATI, *le grand roi*, comme elle l'est souvent après les cartouches royaux.

HeR ReT-TI-Å[1] « sur mes pieds, comme piéton. » Le mot ReT est resté fort usité en copte : ⲣⲁⲧ (ⲗⲉⲧ, baschm.).

eM CheT SOUOUTe ReT-OU-W « quand il écartait ses jambes. » La conjonction eM CheT, *lorsque*, a déjà été étudiée. Le verbe 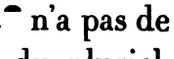 n'a pas de déterminatif, car le signe étant accompagné du pluriel et le verbe étant comme son sujet au singulier, doit être pris pour le substantif *jambes*. En négligeant l'S initiale, nous arrivons au mot copte ⲟⲩⲉⲧ, *separare*. « Écarter ses jambes sur son char, » cette expression pittoresque ne paraîtra peut-être pas improbable si l'on se rappelle l'attitude des conquérants égyptiens sur les monuments. Le roi guerrier paraît sur son char, les jambes fortement tendues, en garde, pour ainsi dire, et prêt à frapper l'ennemi de son glaive ou de ses flèches. Néanmoins, si l'on osait soupçonner une erreur dans une copie faite par Champollion, ou plutôt une incorrection du lapicide, je penserais que le signe du pluriel a été introduit ici par inadvertance. Nous aurions alors en un seul groupe, 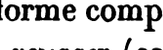 , forme composée du verbe très-usité 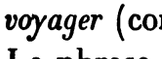 OUOU, *aller, partir, voyager* (conf. ⲟⲩⲉ, *discedere*, et ⲟⲩⲟⲓ, dans ⲧ-ⲟⲩⲟⲓ, *progredi*). La phrase serait alors beau-

[1] Je transcris le duel par l'addition de la syllabe TI, parce qu'il est ordinairement indiqué par le signe . Je ne connais pas de preuve bien positive pour cette transcription. Le copte n'a point de terminaison pour le duel et le signe peut être purement idéographique (conf. tamen ⲟⲩⲣⲏⲧ, pluriel de ⲣⲁⲧ, *pes*). Les pluriels coptes en ⲟⲩⲓ pourraient peut-être aussi provenir d'une forme antique du duel, OUI, car je trouve souvent le groupe avec les deux bras KaH-OUI.

coup plus simple : « Lorsqu'il partait ou allait sur son char, » et ce sens me paraît plus probable [1].

HeR OUeRi-(T)-W « sur son char. » On trouve souvent, pour le mot *char*, l'orthographe complète OUeRRI(T) 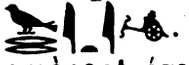 . Les deux types coptes ⲃⲉⲣⲉϩⲓ et ⲃⲉⲣⲉⲃⲱⲟⲩⲧ amènent également à la racine ⲃⲉⲣ égale à OUeR. Ce n'est donc pas au thème ⲱⲗⲓ, *tollere*, que nous devons rapporter le mot OUeRRI, mais bien au mot ⲃⲱⲣ, *impellere, trudere, vastare;* d'où, ⲃⲟⲣⲃⲉⲣ, *ejicere, destruere.* Le mot *char* contenait l'idée d'une *charge* violente sur l'ennemi, ou d'une impulsion puissante.

Un second mot bien différent de ⲃⲉⲣ, le memphitique ⲟⲩⲟⲓ, *currus*, peut provenir néanmoins du type antique, OUeRI, d'une manière bien régulière; la lettre R est tombée. Les autres sens de ⲟⲩⲟⲓ, *cursus, impetus*, montrent que cette nouvelle forme se rattache aux mêmes idées que la racine ⲃⲉⲣ.

Je rassemblerai maintenant les phrases de la traduction, car l'étude anatomique des détails n'aura pas permis au lecteur de se rendre compte de la marche générale du discours.

Le supérieur des nautoniers, *Ahmès*, fils d'*Avana* le justifié, dit : « Je m'adresse à vous, ô hommes! Je vais vous faire connaître l'histoire de ma vie. J'ai reçu sept fois les insignes d'or

[1] Depuis la lecture de ce Mémoire, j'ai rencontré très-souvent le terme 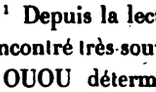 S-OUOU déterminé par les jambes et dans le sens indiqué *partir, voyager;* l'interprétation que je regardais comme plus probable me paraît donc aujourd'hui certaine. Le pluriel III, s'il n'est pas une faute, peut être idéographique; on le trouve quelquefois ajouté aux radicaux qui impliquent la multiplication d'un même acte, comme la marche. Il n'est pas sûr que le signe soit phonétique; il peut n'indiquer ici que la réduplication de l'articulation OU et marquer que le mot a deux syllabes, car il arrive souvent qu'une seule syllabe est notée par deux voyelles dont la première est vague et la seconde sert de *mater lectionis*. Nous avons à choisir ici entre les radicaux équivalents aux mots coptes ⲟⲩⲟⲓ et ⲟⲩⲁⲧⲉ, *inter;* le premier me paraît plus propable, il est connexe avec le type ⲟⲩⲉ, ⲟⲩⲣⲓ, *distare, distantia.*

à la face de l'Égypte, des prisonniers purs m'ont également été donnés, et je recueille les fruits de nombreux domaines. La grandeur du nom acquis par ses actions ne s'obscurcira jamais dans ce pays. »

Il dit : « Lorsque j'accomplis mes transformations dans la ville de *Souven,* mon père était commandant de navire sous le roi (soleil belliqueux) le justifié. *Vaïvaï*, fils de *Roan*, était son nom. Voici que je remplis sa charge avec lui, dans le navire du veau sacré, lorsqu'il parut dans les cérémonies du maître des deux mondes (soleil seigneur de vaillance) le justifié. J'étais encore dans l'enfance, je ne connaissais point de femme et j'étais revêtu des insignes de la jeunesse. Mais lorsque je fus devenu chef de maison, voici que j'allai rejoindre l'expédition du nord pour prendre part aux combats. Mon emploi consistait à servir le souverain, me tenant debout auprès de lui lorsqu'il montait sur son char. »

On remarquera, surtout dans la phrase qui se rapporte à l'état du jeune homme, une certaine recherche dans l'expression, des phrases régulièrement développées, des termes conséquents répondant bien à des antécédents d'une proportion convenable, enfin tout ce qui constitue un style en rapport avec un état de civilisation assez développé. Ces sept lignes suffisent pour le reconnaître. Malgré le terme HeS (chants, poésie), nous n'y trouvons pas les figures d'une couleur biblique qu'on employait autrefois dans les descriptions des batailles. Je dois même prévenir que le style d'Ahmès ne se soutient pas, et qu'il devient assez plat dans les lignes suivantes. Il raconte les faits, sans varier le moins du monde les expressions et les tournures; et ce n'est que vers la dix-huitième ligne que nous retrouverons quelques phrases annonçant une intention littéraire comparable à celle du début.

Il me sera permis, en terminant la première partie de ce Mémoire, de faire remarquer que la traduction de ces lignes eût été impossible dans l'état ou Champollion a laissé la science égyptienne. Je ne parle pas seulement du déchiffrement matériel des caractères, qu'il a fallu vérifier ou rectifier à chaque instant par des méthodes nouvelles, fondées sur l'étude de la langue égyptienne dans ses diverses transformations. Mais il est un point plus grave et sur lequel nous ne possédons que les premières notions; je veux parler de la syntaxe de la langue antique. J'ai recherché avec soin dans chaque phrase la liaison grammaticale des termes, j'ai étudié les différences que l'on remarquait dans la syntaxe habituelle de la langue dérivée, et presque toujours un fait curieux a été mis en évidence, à savoir, que la grammaire de la langue antique se rapproche bien plus décidément des caractères propres aux idiomes sémitiques. J'ai pu constater cette physionomie bien tranchée pour diverses tournures, où elle se trouve masquée dans les dialectes coptes par l'invasion des particules auxiliaires. Champollion n'a presque rien laissé sur cette matière importante.

Trop d'éléments manquaient à notre illustre maître pour apprécier exactement, à première vue, les phrases assez compliquées qui composent ces premières lignes; aussi s'est-il trompé sur leur conséquence historique. Champollion regardait alors la table d'Abydos comme une suite *non interrompue* des prédécesseurs de Ramsès II. Le roi RASKeNeN ne se trouve pas sur ce monument; Champollion en a conclu qu'*Ahmès* fils d'*Avana* mentionnait un ancêtre qui avait acquis de la réputation sous un roi d'une dynastie très-ancienne. Cette appréciation montre que Champollion n'avait pas pu saisir, dans sa première étude, le sens des phrases où notre capitaine parle de sa naissance, de son enfance et de sa jeunesse. En effet,

l'enchaînement des idées place évidemment le roi *Raskenen* peu d'années avant l'avénement d'Amosis, le libérateur de l'Égypte. J'essayerai, dans la seconde partie de ce Mémoire, de faire voir que ce fait nous rend la dix-septième dynastie thébaine, et justifie d'une manière éclatante l'ordre dynastique conservé dans les extraits de Jules Africain.

1

8

6

2

3

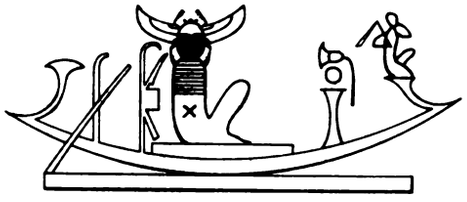

4

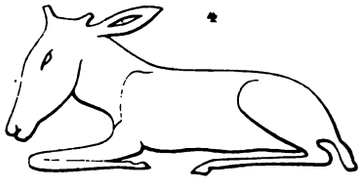

5

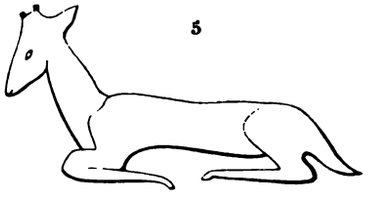

7

Lith. de l'Imprimerie nationale

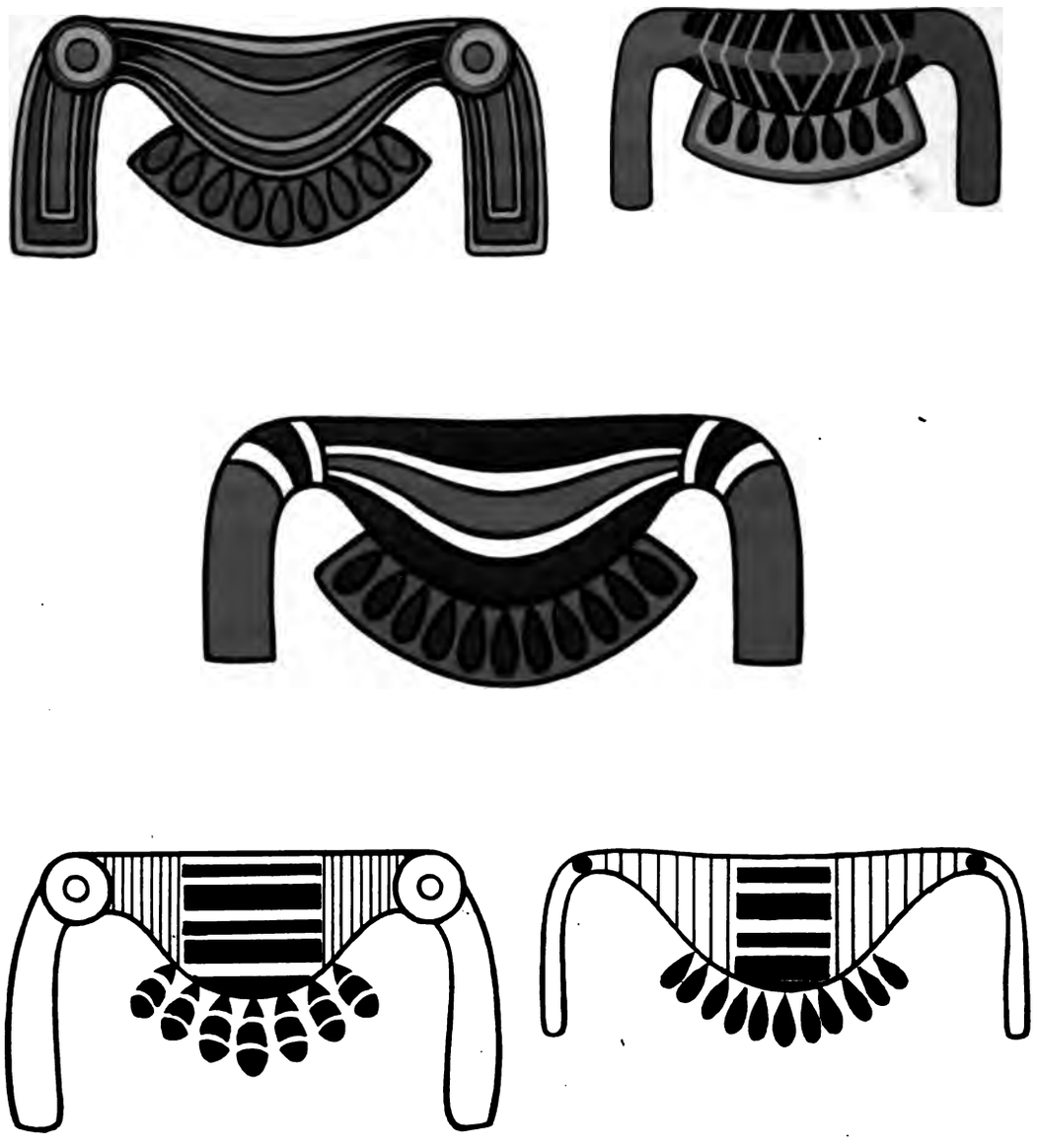

Lith. de l'Imprimerie nationale.

Microfilm

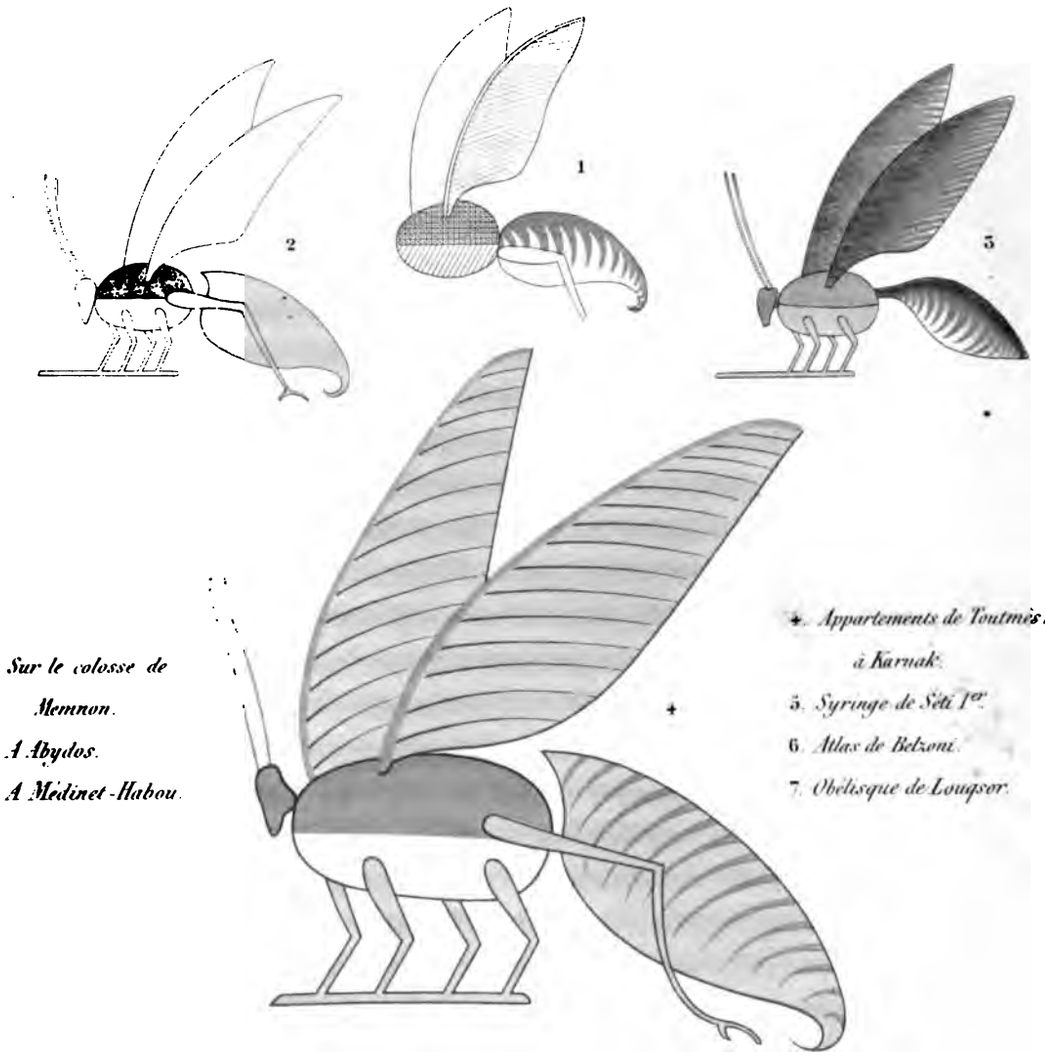

1. *Sur le colosse de Memnon.*
2. *A Abydos.*
3. *A Médinet-Habou.*

4. *Appartements de Toutmès III. à Karnak.*
5. *Syringe de Séti 1er.*
6. *Atlas de Belzoni.*
7. *Obélisque de Louqsor.*

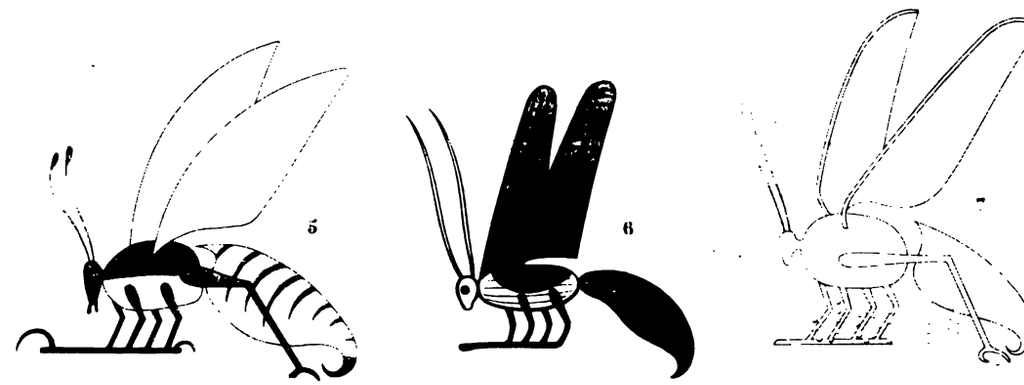

Lith. de l'Imprimerie nationale

Mon

MÉMOIRE

SUR

LA PARTIE MÉRIDIONALE DE L'ILE D'EUBÉE,

PAR M. RANGABÉ.

L'Eubée méridionale est une des parties de la Grèce qui ont été le moins visitées. Une courte excursion que je viens d'y faire et le peu d'observations que j'y ai pu recueillir à la hâte, m'ont prouvé cependant qu'elle aurait mérité un examen plus attentif.

Je ne parlerai pas de la ville de Chalcis, qui a été mon point de départ, ni de son canal à la fameuse marée : excepté un sarcophage et quelques fragments insignifiants de bas-reliefs sépulcraux, Chalcis ne conserve aucun vestige de son antique importance. Le lion ailé et un grand nombre d'inscriptions latines rappellent au contraire à chaque pas la dénomination vénitienne. Quant à la marée, dont le phénomène défie encore, comme du temps d'Aristote, la perspicacité des naturalistes, ses évolutions capricieuses ont été souvent étudiées et décrites. Le pont enfin qui unit l'île à la terre ferme, et qui fut construit pour la première fois en ol. 92, 3 [1], avec deux arches et des tours à chaque extrémité [2], ne conserve que quelques assises du mur antique, qui supportent les tours vénitiennes.

[1] Diodore de Sicile, XIII, 47. — [2] Strabon, IX, 403, X, 447.

Mais si la vie des générations qui se sont succédé sur le même lieu a détruit à Chalcis toutes les traces de l'antiquité, la mort leur a été plus fidèle. A une demi-heure de la ville, vers l'orient, des tombeaux ont été trouvés dans un champ. Une excavation entreprise en ce lieu en a mis trente au jour. Le plan ci-joint (pl. I) indique la position respective des treize principaux sépulcres qui offrent quelque intérêt.

1. Construit en pierres poreuses, ne contenait que des fragments du crâne et un petit lacrymatoire.

2. Grand sépulcre de famille divisé en quinze compartiments. *a, b, c, d, e, f, g, h, i* contenaient chacun un petit vase de terre cuite; *k* en contenait seize et trois lampes, avec dix-huit crânes et des restes d'ossements. C'était probablement l'endroit où l'on entassait les restes des ancêtres, qui faisaient place à leurs neveux dans la dernière demeure. Dans le compartiment *i*, on trouva en outre l'ébauche en marbre d'une tête de vieillard, quelque portrait dont la mort est venue interrompre l'exécution. Tout à côté de ce tombeau, à la position *m*, on trouva sur une petite stèle de marbre l'inscription :

ΣΤΙΛΒΩΝ
ΘΕΟΔΑΙΣΙΣ

un nom d'homme et un nom de femme; le second (*partage des dieux?*) sans exemple.

3. Contenait un petit vase. On trouva à *n* l'inscription

ΤΙΙΤΘΗ
ΧΡΗΣΣΤΗ

Les deux traits qui suivent la première lettre ne sont pas un Η, mais un double Ι, dû à une erreur du lapicide, qui aura été trompé par la forme semblable des trois lettres qui se succèdent. Τιτθή avait probablement fini, par un long usage, par être considéré comme le nom propre, le nom d'affection

de la nourrice de la famille. Le double Σ de χρησλή est un archaïsme qui s'est conservé dans quelques localités, où il tenait à la prononciation.

4. Sarcophage brisé et vide ; à côté, à *o*, une plaque de marbre avec fronton portant des traces de couleur rouge et l'inscription :

ΦΙΛΑΙΡΟΣ
ΑΣΚΛΗΠΙΟΔ(ώρου)

Le premier de ces noms ne paraît pas correct. Le lapicide aurait-il eu l'intention d'écrire ΦΙΛΕΡΩΣ, ou ΦΙΛΑΙΟΣ, ou bien ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΣ ?

5. Sarcophage vide. A côté, à *p*, l'inscription :

ΜΙΚΙΜΗ
ΙΛΙΠΠ

Μικίμη est le même nom que Mina. (Plut. *De virt. mul.* 15.)

6. Tombeau contenant des fragments du crâne, du bras, un lacrymatoire et une lampe. A quatre pas à droite du tombeau, à *q*, on a trouvé l'inscription :

ΝΙΚΟΚΡΑΤΗΣ
ΒΙΟΤΤΟΥ

à gauche, à *r*, celle-ci :

ΝΙΚΟΔΙΚΗ
ΓΑΤΑΙΚΟΥ

7. Tombeau contenant le crâne, le tibia et quatre petits vases. Il était couvert de cinq plaques, dont les quatre premières de pierre poreuse, la cinquième de marbre blanc. Celle-ci est sculptée, et représente une femme assise tendant la main à un homme debout. Au-dessus, on lit les mots :

ΔΩΡΙΑΣ
ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΟΥ

Le bas-relief avec l'inscription était tourné vers l'intérieur du tombeau.

8. Tombeau qui ne contenait qu'un fragment de vase. A côté, à *s*, l'inscription :

ΤΙΜΟΚΡΑΤ
ΑΡΙΣΤΙΩΝΟ

tracée sur une pierre noire.

9. Tombeau de briques (trois de chaque côté long, une de chaque petit côté, trois servant de couvercle). Il ne contenait qu'un lacrymatoire et des fragments du crâne et du tibia.

10. Tombeau qui ne contenait que des fragments du crâne et un petit fragment de vase.

11. Tombeau contenant le crâne, le tibia, une lampe à côté de la tête, et un petit vase près de la poitrine.

12. Tombeau de briques, de forme ovale : il contenait le crâne; immédiatement au-dessous, quatre vases assez fins, de formes diverses; à la place de la poitrine, huit autres vases; près de celle des genoux, une petite figurine en terre cuite, d'un style sévère; sous la place des pieds, quatre autres vases.

13. Tombeau contenant le crâne, les tibias, l'un des bras; douze lacrymatoires des deux côtés de la tête, deux autres vases à gauche du crâne; plus bas un vase brisé, une lampe, et un lacrymatoire sous les pieds. Enfin, un peu à gauche de ce tombeau, on découvrit l'inscription :

ΠΑΡΑΜΟΝΙΑ
ΠΑΡΑΜΟΝΙΟΥ
Ω Ω
ΧΑΙΡΕ

A côté du tombeau n° 11, à *t*, on trouva une partie d'un mur d'enceinte, et au-dessus, à *u*, l'inscription :

ΟΡΟ ≺
ΙΕΡΟΥ

(Ὅρος ἱεροῦ, *limite du sanctuaire*).

L'ἱερόν n'était sans doute pas l'endroit qui contenait les tombeaux, et je croirais plutôt que cette inscription indiquait la limite entre l'enceinte d'un temple et celle d'un cimetière.

Je fais sur tous ces tombeaux l'observation qu'ils sont construits, pour la plupart, de blocs de pierre poreuse; quelques-uns seulement le sont d'une seule pierre et en forme de sarcophage; d'autres le sont en briques. Il est évident que presque tous n'ont jamais été profanés : les vases et les restes mortels y sont dans leur position primitive. Mais ils paraissent remonter à une époque assez reculée pour que les ossements eux-mêmes aient été presque entièrement décomposés par le temps. Le caractère graphique de toutes les inscriptions indique l'époque d'Alexandre; l'inscription n° 13 paraît seule, par la forme de ses lettres, appartenir à une époque postérieure, et c'est aussi le tombeau qui conserve le plus d'ossements intacts.

De Chalcis, deux routes mènent vers la plaine Lélantienne : l'une passe dans le pays plat derrière les montagnes; l'autre, beaucoup plus courte, longe la mer; c'est celle que j'ai suivie. Presque au sortir de Chalcis, les montagnes, resserrant le rivage, ne laissent jusqu'à la mer que l'espace de quelques pas, souvent même les rochers y plongent à pic. La route actuelle est construite par les anciens qui, pour la tracer, furent souvent obligés de tailler le roc ou d'empiéter sur la mer. De larges marches, des escaliers, des niches, des autels, des sarcophages nombreux sont creusés dans le calcaire brun et dur, et paraissent prouver que ce passage était fort important dans l'antiquité. Dans ce même endroit, un rocher plat et formé en talus porte l'inscription suivante, dont les lettres sont longues d'un millimètre.

Κύτος χαλινοῖ τῆς θαλάσσης ἐνθάδε,
Καὶ τῷ βυθῷ δίδωσιν ἀσφαλῆ τρίβον
Χέρσων τὸ ῥεῖθρον καὶ πεζῶν, τέχνης βίᾳ,
Τὸ κῦμα ῥευστὸν καὶ τὸν ἄστατον σάλον
Κλεινὸς Θεοφύλακτος οἰκείοις πόνοις,
Ὁ πρωτοσπαθάριος, Ἑλλάδος κλέος.
† . . . ω † π . . .

« Theophylacte, le glorieux protospathaire, l'honneur de la Grèce, a mis ici un frein à la mer. Il a tracé une route sûre à travers les ondes. Par le secours de l'art, il a changé l'eau en terre solide, et il a fixé les flots inconstants. »

Les monuments taillés dans le roc paraissent être d'une époque antérieure et remontent à l'antiquité païenne. S'il faut croire qu'il n'y avait pas ici de route praticable avant le protospathaire Théophylacte, les rochers auront été taillés à l'intention de la fontaine sacrée d'Aréthuse (*Ἄνδρες οἳ πίνουσιν ὕδωρ Ἀρεθούσης. Orac. in* Strabon. X, 449, B), où l'on nourrissait, avec les entrailles des victimes, des anguilles apprivoisées et portant des boucles d'oreilles (Athen. VIII, 331). Cette source jaillit en effet au pied de ces rochers et presque au niveau de la mer, où elle va se jeter, après quelque pas d'un cours paisible et limpide.

Le défilé s'ouvre enfin sur la plaine Lélantienne, qui contient le grand village de Vassilico, entouré de riches plantations. Il est situé sur le bord d'un large torrent desséché, qui est le *nobilis flumen Lelantus* de Pline.

La route, suivant dans la plaine les hypothénuses des promontoires qui s'avancent dans le détroit de l'Eubée, après avoir passé devant quelques restes peu importants d'un mur antique, m'a conduit dans une heure encore à Érétrie. Cette ville, qu'une colonie ipsariote essaye de relever de ses ruines,

ou plutôt dont elle enfouit les ruines sous ses nouveaux établissements, conserve des restes de sa double antiquité. Elle est située sur la mer, dans une plaine fertile, au pied d'une colline escarpée qui se détache des montagnes. Les murs de la citadelle, flanqués de tours carrées, couronnent encore en partie le sommet de cette colline et descendent le long de ses flancs dans la plaine, où, d'après les traces qu'on en retrouve, ils s'étendaient jusque dans la mer, y étaient continués sur des jetées, qui existent encore sous les flots, à une distance assez considérable du rivage, et comprenaient ainsi dans l'enceinte de la ville le pont spacieux dont parle Hiéroclès (p. 645). Une seconde jetée, beaucoup plus rapprochée de la terre, formait un port intérieur pour les bâtiments de moindre grandeur.

La construction des murs de la citadelle est polygonale du second ordre, comme celle des murs de Mycènes. La ligne surtout qui, suspendue sur les rochers escarpés, unit au nord la citadelle à la ville (voyez planche III), est d'une bonne conservation et composée de grands blocs, dont l'aspect est fort imposant. Ces fortifications appartiennent évidemment à l'ancienne Érétrie, à la ville citée par Homère (*Il.* II, 43), ou au moins à celle d'Æclus. Il paraît donc que Xerxès n'a pas détruit la ville de fond en comble, comme le dit Strabon (*κατέσκαψαν*, Strabon. X, 448, *A*); il n'en aurait pas eu le temps d'ailleurs, et qu'il se borna à dévaster les temples, sans détruire les murs (Herodot. VI, 119). Une des tours du côté oriental (voy. pl. III) appartient à cette forme de construction qui est la transition de l'ordre polygonal à l'ordre rectiligne, et un grand pan de mur au côté méridional est de ce dernier style. Ces parties de maçonnerie sont donc postérieures à la prise d'Érétrie, et la première surtout paraît indiquer que la ville, relevée de ses

ruines (ἐπέκτισθαι, Strabon. *l. l.*), fut repeuplée, et que ses murs furent réparés fort peu de temps après son désastre. Sans doute que plusieurs habitants de la ville, cédant à la crainte, auront accompli, à l'approche du danger, le projet qu'Hérodote leur attribue, celui de chercher un refuge dans les montagnes de l'Eubée. Après que leurs concitoyens eurent été emmenés en captivité, l'orage passé, ils seront retournés habiter leurs foyers déserts. Nous connaissons plus d'une ville dont tous les habitants ont, au dire des historiens, été passés au fil de l'épée ou conduits en exil, et qui, peu de temps après, se retrouvent habitées comme par le passé. Érétrie est de ce nombre; cependant, il paraîtrait qu'une colonie de l'Élide, son ancienne métropole, est venue ajouter un nouveau contingent à sa population; car celle-ci était éléenne à l'époque où la comédie florissait en Grèce (Strabon. *l. l. B*). Le mur de construction rectiligne paraît être de l'époque macédonienne.

Sous le côté septentrional de l'acropole, on voit encore les restes du théâtre. Sa *cavea*, qui conserve sa forme, n'est pas adossée à la colline et s'élève tout entière dans la plaine. Son petit diamètre est de 70 pas. On voit encore quelques-uns des degrés en place. Leur côté antérieur a une double moulure en haut et en bas, ou plutôt il est taillé en creux; ce qui ménage plus de place pour les pieds, et permet de rétrécir les marches, et de faire que la base de la *cavea* empiète moins sur le diamètre de l'orchestre. Les fondations de l'édifice de la scène subsistent en partie et forment une colline de terre s'élevant presque au niveau de la circonférence supérieure de la *cavea*.

D'ici jusqu'à la mer, toute la plaine est jonchée de ruines; des aqueducs carrés sont taillés dans le roc; les fondements de plusieurs maisons sont si bien conservés, que, moyennant quelques fouilles soigneusement exécutées, on en reconnaîtrait

facilement le plan, et l'on tracerait la direction des rues. Quelques-unes de ces maisons paraissent avoir été assez vastes et bâties avec luxe. C'est ainsi que dans l'une d'elles on venait de trouver un pavé de mosaïque en cailloux de mer, long de 4 mètres 73 millimètres, large de 4 mètres 68 millimètres. (Pl. II.) On y voit Bacchus couronné de lierre et monté sur son léopard. Il porte à la place de la *nébride* une écharpe flottante, tient de la main gauche son thyrse, surmonté du fruit de pin, et dans sa droite, un objet qu'il est difficile de distinguer et qu'on pourrait prendre pour un *carchesion d'or,* un *χρυσοῦν ἔκπωμα,* comme celui qu'il tenait sur le coffre de Cypsélus (Pausan. V, 19, 1), et qu'on lui met souvent dans les mains sur les bas-reliefs et les vases. Il est chaussé de souliers aux couleurs brillantes, ses cothurnes ordinaires. Aux quatre coins du médaillon, dont cette figure occupe le champ, sont représentées quatre fort belles colombes, dont l'une tient dans le bec un serpent ou un ruban, peut-être la mitre, dont le dieu a souvent le front ceint.

Au-dessous de cette réprésentation, dans un petit carré, qui était le seuil de la chambre, on voit une figure de femme ailée, ayant à la place des pieds des queues de poisson ou plutôt des pattes d'oiseau; elle a ses cheveux relevés avec grâce, et n'est vêtue que d'une écharpe; elle appuie son coude droit sur un instrument qui paraît être une lyre, et en tient une beaucoup plus petite dans la main gauche. C'est une Sirène qui caractérise le dieu qu'elle accompagne comme un Bacchus Melpomène (Pausan. I, 2, 31). Le travail de cette mosaïque n'est pas des plus fins ni des plus soignés; cependant, l'expression de la figure de la Sirène et surtout celle de Bacchus a une austérité archaïque qui me fait présumer que cette œuvre est antérieure à l'époque romaine.

Un petit nombre d'inscriptions tumulaires ont été jusqu'ici retirées des ruines.

Une stèle de marbre pentélique porte l'inscription : ΚΡΙΟΣ ΜΥ Ν Κριὸς Μύ(ο)ν(ος).

Sur une petite colonne de calcaire : ΚΩΝΩΠΗ.

Sur une stèle en marbre :

ΕΠΙΚΟΥΡΟΣ
ΝΙΚΑΝΔΡΟΣ

Sur une autre stèle semblable :

ΘΗΝΟΔΩΡΟ (Ἀ)θηνόδωρο(ς)
ΑΘΗΝΑΙΟ Ἀθηναίο(υ)

Sur une autre :

ΦΙΛΙΠΠΗ
ΟΡΦΑΝΟΥ

Une stèle surmontée d'un fronton, avec une rosace dans le champ, et deux rosaces sous l'inscription :

ΧΑΡΜΩ
ΝΙΚΙΟΥ

Cette dernière est la seule qui, par la forme de ses lettres, appartienne à l'époque romaine. Toutes les autres sont des temps macédoniens, lorsque Érétrie jouait un certain rôle, puisque Philippe y tenait garnison et que Flaminius s'en empara. (Pausan. VII, 8, 1.)

Mais il a été retiré de la terre une inscription d'une tout autre importance. Elle a soixante et douze lignes, et devra être l'objet d'un travail spécial. Qu'il me suffise de dire ici qu'elle appartient aux temps romains, probablement à l'époque où ceux-ci eurent rendu à Érétrie son autonomie (Hierocl. *l. l.*), et que c'est un décret porté en l'honneur d'un certain Théopompe qui avait rendu de grands services à sa patrie. Les présidents du Sénat y sont appelés Probules. Il y est fait deux fois mention du

temple de la Diane Amarysie, dont le nom est écrit Ἀμαρυσίας, comme dans Pausanias (I, 31, 3). Étienne de Byzance a donc tort de préférer la forme Ἀμαρυνθίας qu'emploie Strabon (X, 448, *B*), et de la déclarer plus analogue à l'esprit de la langue, auquel jugement se rallie aussi Casaubon (*Ad.* Strab. *ibid.*).

Ce temple était situé à Amarynthos, un bourg distant de sept stades d'Érétrie. Ayant passé par-dessus les traces du mur méridional de cette dernière, et après avoir suivi la côte boisée pendant vingt minutes, j'arrivai à un tumulus, et cinq minutes plus loin, à un tas de ruines. C'était probablement ici l'emplacement du bourg et du temple en question. Une fouille en ce lieu pourrait ne pas être infructueuse.

Je continuai ma route le long du rivage, ombragé d'une belle végétation, et s'étendant au pied d'une montagne escarpée et nue, qui s'appelle encore, de son ancien nom sans doute, le mont Olympe. Après une demi-heure de marche, je rencontrai sous les broussailles une ruine, qui consiste en deux ou trois assises de grands blocs quadrangulaires; un instant après, le mont Olympe, reculant vers l'est, laisse entre lui et la montagne de Saint-Nicolas la vallée large et profonde de Vathya. C'est une des plus fécondes et des mieux cultivées qui soient dans l'île. Au milieu de sa largeur, et à quelques centaines de pas de la mer, s'élève une église en ruines, bâtie presque en entier de grands blocs en conglomerat, qui furent pris d'un édifice antique. Quelques fragments de colonnes doriques sont encastrés dans ses murs. Enfin, dans l'intérieur, je découvris une plaque de marbre, couverte d'une inscription très-fruste. Trois couronnes qui la surmontent font voir qu'elle se rapporte à des victoires gymniques. Dans la première ligne, on distingue le mot εἶπε (*a dit*), appartenant à la formule d'introduction d'un décret.

Ligne 2 : Ἐρε (*τριεύς*).

Ligne 5 : Ο(*ι*) *σύμβου*(λ)*οι* (les conseillers?).

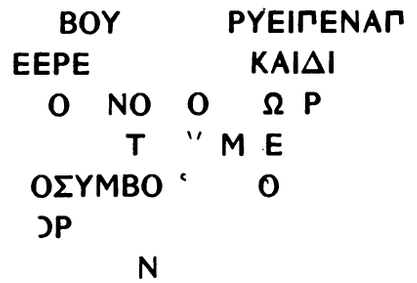

A côté de l'église, est un puits entouré de blocs antiques, et un pas plus loin, les fondements d'une tour hellénique. La vallée se termine au midi par de basses collines, qui, de la montagne de Saint-Nicolas, descendent à la mer; sur l'une d'elles, je rencontrai, au milieu de plusieurs monticules de débris antiques, deux édifices carrés, construits en grands blocs quadrangulaires. Le plus grand, long de 10 pas, large de 8, et haut de 6 à 8 pieds dans sa partie la mieux conservée, a une entrée au midi, et ne conserve aucun ornement. A côté de cet édifice, s'élève une église ruinée, qui est elle-même composée tout entière de blocs antiques, prouvant, aussi bien que les peintures dont ses parois intérieures sont couvertes, que sa construction est d'une date assez ancienne, et sans doute antérieure à la domination ottomane. Un bas-relief tumulaire en marbre est placé, en guise de linteau, sur la porte basse de l'église. La sculpture, étant tournée en bas, est difficilement aperçue. Elle représente un homme d'un âge mûr, vêtu d'une longue tunique et d'une *toge* qui lui pend derrière les épaules, et ayant à sa droite une femme qui lui passe le bras autour du cou, à sa gauche un jeune homme habillé comme lui; on dirait le père, la mère et le fils. La sculpture a le caractère massif et lourd de l'époque romaine; elle est surmontée par un petit

fronton, et porte sur la frise une inscription dont les lettres indiquent également les temps romains. Une partie en est engagée dans le mur. Ce que j'en ai pu lire contient les mots : ΖΟΙ-ΛΟΥΤΟΥ.....ΙΦΟΡΟΝ, où le mot Ζωΐλου est écrit avec un Ο.

Une seconde colline, au sud de celle-ci, contient un autre édifice carré semblable au premier, et une église également composée de pierres de taille enlevées à quelque construction antique. Ces restes nombreux indiquent, sans aucun doute, la position d'une de ces villes de l'Eubée dont les anciens nous ont conservé les noms sans en indiquer la position. J'y reviendrai bientôt.

Depuis ces collines, les montagnes, devenant pierreuses, s'avancent jusque dans la mer. La route est, pendant l'espace de trois heures, tantôt tracée sur leurs flancs escarpés, tantôt construite sur les écueils déchirés par les flots. Ce passage devait être d'une grande importance chez les anciens; car c'est par lui que se faisait la communication la plus directe entre les deux extrémités de l'île. La route est, en effet, de construction ancienne, et l'on voit encore plusieurs pans des murs cyclopéens qui la soutiennent dans les endroits les plus difficiles. Ptolémée (III, 15, 24) place un endroit nommé Καλὴ Ἀκτή entre Caryste et le cap Léon, qui est au sud d'Érétrie. Casaubon (*Ad* Strabon. IX, 399, C), et d'autres après lui (de Pinedo, *Comm. ad* Stephan. Byz. *v.* Καλὴ Ἀκτή), ont cru que cette *Calé Acté* n'est autre que la Λευκὴ Ἀκτή de Strabon, qui était à l'extrémité méridionale de l'Eubée (Strabon, *ibid.*). Cela paraît, à la rigueur, résulter aussi de Ptolémée, qui la place sous le même degré de longitude et de latitude que Caryste. Mais ne serait-il pas permis de croire que la géographie eût confondu deux noms qui, en Eubée, étaient appliqués à des localités différentes? car, dans ce cas, j'attribuerais volontiers le nom

de *Calé Acté* à ce défilé qui porte aujourd'hui le nom de Κακὴ Σκάλα (la mauvaise échelle). C'est par un semblable euphémisme que la κακὴ σκάλα des roches scironiennes, à Mégares, était appelée καλὸς δρόμος (Plut. *Symp.* III), en même temps que, par une désignation plus conforme à sa nature, on la nommait aussi, κακὸν λέπας (*Anthol. epigr.* t. I, p. 76, ed. Jacobs.), et sous les Byzantins, κακὸν πλάγιον (Phranz. I, 38).

Ce chemin débouche dans la vallée d'Alivéri, qui tire son nom d'un village assez considérable situé dans le fond sur une haute colline. Elle est beaucoup plus large que celle de Vathya, et se dirige, comme elle, de l'est à l'ouest. Ce point est très-central pour l'île; toutes les routes de l'intérieur s'y croisent. Il est difficile de croire que les anciens eussent négligé une pareille position pour y placer une ville. C'est avec cette conviction que j'en examinai attentivement tous les recoins. Je découvris, en effet, le long du pied de la montagne qui borde la vallée au nord, les traces d'un mur antique, et à une distance assez considérable l'une de l'autre, deux tours carrées construites en grands blocs, dont l'un, que j'ai mesuré, a plus de 2 mètres de long. Leur forme est polygonale, de cet ordre transitoire qui, à Érétrie, paraît indiquer les temps médiques. Ces villes auront probablement été fortifiées après l'invasion des Perses, et sous l'influence de la crainte qu'elle avait inspirée. La longueur de chaque côté de ces tours, dont il reste jusqu'à trois assises de pierres, est de $7^{m},007$; leur entrée est tournée au nord.

On a voulu placer en cet endroit la ville de Tamynæ. La découverte de ces fortifications, que je crois avoir été le premier à remarquer, vient ajouter du poids à cette conjecture. J'ai trouvé en outre dans le village d'Alivéri quelques fragments antiques qui prouvent qu'il y avait eu ici un endroit

habité par les anciens; sur le seuil du sanctuaire de l'église de Saint-Georges, sur un marbre large de $0^m,55$, long de $0^m,37$, j'ai lu l'inscription suivante, dont les lettres sont longues de $0^m,019$.

ϽΝΤΑΔΡΑΧΜΑΣ
ϽΛΑΩΝΟΣΟΔΕΛΗΛ
ΑΜΛΝΟΡΚΩΙΕΜΙΙΕ
ΥΡΛΡΕΙΤΟΥ ΔΙΙ ϽΡΛ
ΙΣΓΕΝΤΔΜΥΡΔΙΑΣΔΡΑΧΜΑΣ
ΓΟΤΙΝΕΞΩΕΚΓΡΗΤΤΟΝΤΩΝ
ΔΕΟΙΙΕΡΟΓΩΟΙΗ!!!ΤΩΝΟΦΕ
ΛΟΝΤΩΝΔΙΓΛΕ
ΑΓΟΤΙΝΕΙΝΔΕΕΑΜΜΕΝΗΚΕΙΡΩ
ΗΦΕΡΩΝΑΛΩΙΕΚΑΤΟΝΔΡΑΧΜ
ΑΣΕΑΝΔΕΒΟΣΚΩΝΗΕΙ ΦΕΛΩΝ
ΣΤΕΡΕΣΟΩΤΟΥΒΟΣΚΗΜΑΤΟΣ

La forme des lettres et l'orthographe de cette inscription me font présumer qu'elle est de l'époque de l'archontat d'Euclide à Athènes, peut-être même antérieure; car, malgré la présence de l'H et de l'Ω, elle abonde en archaïsmes. Si un décret sanctionna, en olympiade 94, 2, l'usage public de la nouvelle orthographe à Athènes, c'est qu'elle y était déjà depuis longtemps employée dans les écritures privées, comme nous l'apprennent, entre autres, la *Comédie grammatique* et les vers obscènes de Callias (Athen. VII, 1; X, 8). Il n'est donc pas étonnant de la trouver appliquée dans une ville de l'Eubée, avant l'époque où la métropole l'avait publiquement adoptée.

L'inscription paraît contenir le règlement du revenu du domaine d'un temple et des amendes imposées aux contrevenants.

Ligne 1 : ..... *ονται Δραχμαί* : « un certain nombre de dizaines de drachmes. »

Ligne 2, pourrait faire supposer ΑΓ) ΟΛ(Λ)ΩΝΟΣ, quoique

la troisième lettre soit bien un A sur la pierre. La fin de la ligne paraîtrait même être ὁ δὲ Δήλ(ιος); s'il en était ainsi, ces mots sembleraient venir à l'appui de l'opinion que Tamynæ était en ce lieu; car, suivant Strabon (X, 447, D), cette ville était consacrée à Apollon. Cet auteur ajoute que le temple fut élevé par Admète, *parce qu'Apollon avait servi chez lui tout près du détroit.* Casaubon s'étonne, avec raison, de cette assertion. Que pouvait-il y avoir de commun entre Admète, roi de Thessalie, et un bourg de l'intérieur de l'Eubée? Cependant, si l'on rejette la tradition de l'érection du temple comme fondée sur quelque confusion, ce n'est pas une raison pour mettre également en doute son existence et surtout celle du domaine sacré. Il est au contraire tout naturel que, dans un pays habité par des Ioniens, par des colons d'Athènes, l'Apollon de Délos eût eu un *aphidrème* et surtout des terres consacrées à son culte. Mais, je le répète, si l'A n'est pas une erreur du lapicide, le mot n'est pas Ἀπόλλωνος.

Ligne 3 : (ἐ)ὰμ μὴ ὄρκῳ « ..... si par un serment il ne.... » Le N est fréquemment changé en M devant un M avant ol. 94.

Lignes 5 à 8 :

τ)ὰς πεντα̣μυρίας δραχμὰς ἀ)ποτινέτω. Ἐκπρηττόντων δὲ οἱ ἱεροποιοὶ π(αρὰ) τῶν ὀφε(ι λόντων διπλῆ(ν).	Qu'il paye les cinquante mille drachmes, et que les sacrificateurs exigent le double des débiteurs.

Le signe ϖ paraît avoir été fait à une époque postérieure, sur la place qu'occupait le N. Le mot διπλῆν (écrit avec un E au lieu de l'H) ne se rapporte sans doute pas à la somme très-considérable de 50,000 drachmes, mais à quelque mot, comme πεντεκοστή (les deux pour cent), qui aurait précédé. On impose aux débiteurs en retard une double taxe.

Lignes 9 à 12 :

Ἀποτίνειν δὲ ἐὰμ μὲν κείρω(ν) ἢ φέρων ἀλῷ ἑκατὸν δραχμὰς, ἐὰν δὲ βόσκων ἢ τι(ὰ) φελῶν σλερέσθω τοῦ βοσκήματος.	Que quiconque aura été convaincu d'avoir ravagé le terrain, paye cent drachmes ; s'il y a conduit des bêtes à paître, ou s'il en a soustrait quelque chose, que les bêtes lui soient prises.

C'est la partie pénale.

Une pierre tumulaire, faisant partie du pavé de cette même église, prouve que cette localité était encore habitée aux temps byzantins. Cette une petite pierre carrée ayant chaque côté de o,3^{m}, et surmontée d'un petit fronton, dont le champ est orné d'une rosace. L'inscription est ainsi conçue :

CΩTIΩN CTPATO ΛAOYΔOY ΛOCϵTΩN ϵIKOCIƤ	Sotion, esclave de Stratolaos, âgé de vingt ans.

Cependant, malgré tous ces indices, je suis porté à croire que la ville de Tamynæ n'était pas à Alivéri, et à la chercher dans la vallée de Vathya. Suivant le récit d'Hérodote (VI, 101), les Perses, voulant s'emparer d'Érétrie, débarquèrent leur cavalerie à Tamynæ, à Chærea et à Ægilia, trois places qui étaient sans doute à peu de distance l'une de l'autre. Mais les Érétriens jugèrent plus convenable de ne pas accepter le combat et de rester dans leurs murs, où l'ennemi vint les attaquer. Il est donc évident que Tamynæ était située dans une plaine où la cavalerie pouvait manœuvrer, et, de plus, que cette plaine était près d'Érétrie. Il est absurde de supposer que les Perses eussent choisi, pour lieu de débarquement, une plaine séparée de la ville qu'ils voulaient attaquer par un défilé aussi dangereux que celui de *καχιὰ σκάλα*, et aussi difficile à forcer, si une poignée de Grecs essayait de le défendre.

Æschine (*De fals. leg.*) raconte que le secours des Athéniens ayant été invoqué par l'Érétrien Plutarque contre Philippe, Phocion vint en Eubée, traversa le mont Cotylæon, et se rendit à Tamynæ. Mais qu'allait chercher le général athénien si loin de la ville qu'il venait secourir, si Tamynæ était à Alivéri ? et il faudrait bien l'y placer, si l'on admet, sur la foi d'Æschine, qu'en s'y rendant d'Érétrie, Phocion a dû traverser (*ὑπερεβάλετο*) une montagne. Je crois plutôt que, toute la partie septentrionale de l'île étant sous l'influence de Philippe, Phocion aura préféré passer, hors de la vue de l'ennemi, de Marathon, ou peut-être de Rhamnus à Alivéri, d'où il se sera dirigé sur Érétrie, passant le mont Cotylæon, qui serait Saint-Nicolas, et le défilé de *Calé Acté,* qui n'avait pas de danger pour lui; car il marchait à la rencontre d'amis. A Tamynæ, ajoute Æschine, Phocion fut enfermé dans un endroit d'où la victoire seule pouvait lui ouvrir un passage, soit par terre, soit par mer. Ces mots supposent qu'il y était sans flotte; ils peuvent d'ailleurs bien mieux s'appliquer à la vallée de Vathya qu'à celle d'Alivéri, ouverte de toute part, et d'où une troupe peut facilement se retirer dans toute direction.

Suivant Plutarque (*Vit. Phocion.* 12), Phocion occupa près de Tamynæ une colline séparée de la plaine par un profond ravin; c'est de cette colline que ses cavaliers fondirent sur l'ennemi. A ces traits, on reconnaîtrait également plutôt Vathya, dont le terrain est très-accidenté, qu'Alivéri, où la montagne s'élève rude et rocailleuse de la plaine même, sans qu'il y ait possibilité pour la cavalerie de s'y retirer.

Si Vathya est Tamynæ, les ruines que j'y ai visitées sur les collines situées près de la mer, indiqueraient l'emplacement du temple d'Apollon. Cependant Étienne de Byzance (*v.* Τάμυνα) prétend que c'est Jupiter, et non Apollon, qui était le

protecteur de Tamynæ. Ne serait-il pas permis de concilier son témoignage avec celui de Strabon, en supposant que la vallée de Vathya contenait le temple de l'un, et celle d'Alivéri le temple et le domaine de l'autre de ces dieux, et que l'un ou l'autre des géographes ait confondu les positions? Si l'inscription d'Alivéri doit être attribuée à un domaine d'Apollon, je ne déplacerais pas pour cela Tamynæ de Vathya, et je l'attribuerais, d'accord avec Étienne, à Jupiter. Je ne dissimulerai pas que Pyrrho Ligorio cite une monnaie de Septime Sévère portant une tête d'Apollon avec l'exergue TAMYNAIΩN. Mais cette médaille n'a été admise par aucun numismatiste, et appartient probablement à Temnos ou Tamnos d'Æolide. Alivéri serait peut-être Œchalie, et ses anciennes fortifications auront pu donner naissance à la tradition d'après laquelle ce bourg avait succédé à une ville détruite par Hercule.

Près du bord de la mer, sur une petite hauteur de rochers nommée Ρίφι (le chevreau), je trouvai un édifice antique consistant en un carré de construction polygonale, dont deux assises restent debout. Chaque côté est long de quinze pas. La surface extérieure des blocs est raboteuse, excepté aux quatre coins de l'édifice, qui sont lisses et taillés en retraite.

De ce point, je dus m'éloigner de la côte hérissée de montagnes inaccessibles, et pénétrer dans les vallées riantes de l'intérieur de l'île. Laissant à ma droite le port, qui conserve une tour vénitienne, je me dirigeai vers les montagnes basses qui bordent la vallée d'Alivéri au sud; le sommet de l'une d'elles est surmonté par une petite forteresse vénitienne. Je passai successivement par deux petits vallons intérieurs, parsemés de villages et très-agréablement boisés. Une tour vénitienne s'élève sur les collines qui les séparent, et les domine tous les deux à la fois. Dans le premier, je rencontrai une ancienne fontaine avec une

ruine du moyen âge, qui semble avoir été un bain; le second, s'étendant vers l'est, s'unit à la grande vallée de Crieza, qui occupe une partie considérable du milieu de l'île. J'y passai, au-dessous de Coutoulouma, des tas de pierres et plusieurs blocs taillés indiquant des habitations antiques. Arrivé au haut des collines qui bordent ce vallon au sud-est, deux heures après avoir quitté Alivéri, je vis s'ouvrir à mes pieds la plaine de Dysto. Elle est encaissée de tous côtés dans les montagnes. Un mur de rochers très-hauts et presque perpendiculaires la ferme vers l'ouest; à l'est, au contraire, des collines très-basses la séparent de la mer; les montagnes qui en bordent les deux autres côtés sont assez élevées et couvertes de bois. Deux gorges traversent celles du midi et communiquent avec la partie inférieure de l'île. Cette plaine est un lac en hiver, un marais en partie labourable en été. Du milieu des eaux s'élève une colline isolée, haute et escarpée, et de forme conique. Aux deux tiers de sa hauteur, elle est entourée d'une ceinture de fortifications antiques. La construction de ces murs est polygonale, mais d'une forme toute particulière; les blocs de calcaire qui les composent sont pour la plupart taillés en angles droits; mais ce qui fait surtout leur irrégularité, c'est qu'ils sont de grandeur inégale. Les uns sont massifs comme les plus grandes pierres des murs cyclopéens, les autres, beaucoup plus petits, servent à remplir les interstices laissés entre les premiers. Le mur est conservé à diverses hauteurs tout le long des côtés du nord et de l'est; au midi et à l'ouest, il disparaît entièrement, et semble n'y avoir jamais été continué, les précipices ayant paru y présenter une défense suffisante. Le coin nord-est est fortifié par une grande tour carrée assez bien conservée. De ce point, le mur, après avoir suivi l'espace d'environ 200 pas une direction du nord au midi, incline un peu vers l'est,

et, au bout d'une égale distance, il est flanqué d'une autre tour semi-circulaire, qui défend l'entrée principale. La porte, très-bien conservée, est une des plus belles et des plus anciennes en Grèce. Elle est en retour sur la direction du mur, qui, partant de son montant intérieur, fait un angle rentrant très-aigu et continue ensuite vers le sud. Il est encore défendu par trois autres tours, dont la dernière le termine vers l'angle sud-ouest. Le sommet de la montagne est couronné par une haute ruine du moyen âge. Toute la partie praticable de la plaine, le long du pied des montagnes qui la terminent au midi, est couverte de pierres de taille, de fondations et d'autres débris indiquant l'emplacement d'une ville antique assez considérable. C'était celle de Dystos, dont l'existence, aussi bien que la position, aurait été ignorée, si le village moderne, composé d'une dizaine de cabanes et envahi par des millions de hannetons, n'eût pas conservé le nom cité par le seul Étienne de Byzance.

Des deux gorges qui traversent les montagnes au sud de Dystos, la plus occidentale débouche sur la côte du détroit Euboïque, au pont Bouffalo; l'autre, quittant la plaine quarante minutes à l'est du village, traverse le milieu de l'île sur des hauteurs qui, en plusieurs endroits, dominent les deux mers. C'est celle-ci que j'ai suivie. Une demi-heure après m'y être engagé, je rencontrai des tas de pierres appartenant à des constructions antiques, ainsi que quelques pierres taillées; enfin, à droite du chemin, caché au milieu des arbustes, un sarcophage en place, enfoncé dans la terre, et entouré d'une enceinte de pierres de taille. Il y avait évidemment ici un bourg ou village antique.

Un quart d'heure plus loin, quittant la route qui passe sur la crête d'une longue colline, au milieu de deux vallons parallèles, je pris sur la gauche, dans la direction du village de

Zurka, très-agréablement situé au milieu de forêts de pins et de riches oliviers sur la pente opposée de la vallée orientale. Vis-à-vis du village, je visitai dans un fourré d'arbres une fort belle ruine hellénique. C'est une tour construite avec beaucoup de régularité en grands blocs quadrangulaires, dont le moindre a 2 mètres 1 millimètre de long. Chacun de ses côtés est long de 6 mètres 5 millimètres, et il conserve jusqu'à quatre assises dans sa plus grande hauteur. L'existence d'une fortification en cet endroit n'a rien qui étonne. La position est fort importante pour la défense de l'Eubée, et la tour, en même temps qu'elle domine les deux côtés, est aussi à cheval sur la seule route de communication des deux extrémités de l'île.

Ayant traversé peu loin de là le village d'Almyropotamo, j'atteignis, après une marche de trois heures et demie, depuis la tour et à travers les montagnes, la côte occidentale de l'île, à l'endroit où elle se courbe pour former la baie de Stoura. Après l'avoir suivie pendant quelque temps, je l'abandonnai de nouveau pour tourner dans un vallon qui se dirige vers l'est, et au fond duquel est situé le bourg de Stoura. A la gauche de l'entrée de ce vallon, le petit hameau de Kovélia est assis sur une colline dont le flanc pierreux et les pieds sont taillés au ciseau. On y voit des marches, des fondations de maisons, enfin tout ce qui peut indiquer qu'il y avait ici un établissement antique. Je suis tenté d'y voir celui de l'ancien Styra. Le bourg moderne de ce nom, situé à une lieue de cet endroit, ne conserve aucune trace d'habitations antiques, et il fut peut-être reculé, de cette position plus ouverte et plus rapprochée de la mer, vers les pans escarpés de la montagne, à l'époque où la Grèce était en proie aux pirates et où la peur de leurs déprédations chassait tous les habitants des côtes vers l'intérieur du pays. Mais ce qui me fait suspendre mon jugement, c'est

qu'au port même de Stoura, situé sous les hauteurs qui ferment le vallon au midi, on voit un pan de mur antique que je n'ai pas pu visiter pour juger s'il appartenait à l'enceinte d'une ville considérable, ou s'il n'était qu'une fortification qui protégeait le mouillage.

Le nouveau bourg de Stoura, entouré d'une végétation plantureuse, est adossé à une haute montagne, qui, par son caractère géologique, appartient à la grande chaîne de l'Ocha. En effet, le rude calcaire qui compose toutes les montagnes de l'Eubée septentrionale et moyenne, fait ici place au schiste vert, très-estimé par les anciens, qui constitue toute la masse méridionale de l'Eubée et que les carrières de Caryste livrent en abondance. Les gisements horizontaux de cette pierre donnent aux précipices qui déchirent les flancs des montagnes l'aspect le plus singulier : tantôt ils leur forment un immense revêtement de brillantes écailles, tantôt ils s'élèvent du pied à la cime en marches régulières, et d'autres fois ils affectent les contours de constructions gigantesques. C'est ainsi que le sommet élevé de la montagne de Stoura (aujourd'hui mont Kliosi) porte une couronne circulaire de rochers perpendiculaires, que l'œil le plus exercé ne saurait manquer de prendre, à une certaine distance, pour un mur élevé par les Titans.

Par les gorges sauvages et désertes de la montagne, à l'est du village, j'arrivai au chemin qui menait des carrières au port. Il est taillé dans le schiste, et son pavé, en grande partie naturel, conserve les ornières profondes qu'y ont tracées les roues des chariots lourds qui transportaient les pierres. Je suivis ce chemin et arrivai bientôt à la principale de ces carrières : elle est formée par le rocher taillé verticalement à une grande hauteur et en angle droit et rentrant. A l'angle même, un enfoncement carré, pratiqué dans le sol pierreux, donne

accès, par des marches taillées dans le roc, à une fontaine souterraine, dite la fontaine froide (ἡ κρύα βρύσις). Près de cette carrière et des autres qui déchirent les flancs de cette montagne, on rencontre encore quelques fûts de colonnes non cannelées et quelques pièces d'entablement ébauchées.

Dans une partie plus reculée de la montagne, à la distance d'une heure de Stoura, ayant gravi une pente assez rapide, j'atteignis, vers le milieu de sa hauteur, trois édifices antiques, qui sont connus dans le pays sous la désignation de *Maisons du Dragon* (Σέντια τοῦ Δράκου). Leur construction a un caractère tout particulier et qui réclame au plus haut point l'attention. L'un de ces édifices est un carré ayant chaque côté de 3 mètres 95 millimètres. Les deux autres, qui avancent des deux côtés en guise d'ailes, sont des parallélogrammes longs de 9 mètres 5 millimètres, larges de 3 mètres 5 millimètres. Les portes des trois édifices s'ouvrent sur l'espace commun compris au milieu d'eux. Leurs murs, qui sont hauts de 1 mètre 5 millimètres, n'appartiennent ni au style rectiligne de l'époque hellénique, ni au style polygonal tel que nous le montrent les édifices cyclopéens, mais leur apparence a quelque chose de plus primitif. Les pierres qui les composent, fendues en parallélipipèdes de différentes grandeurs, dont quelques-uns n'ont pas moins de 3 mètres de long sur 2 mètres de large et 5 millimètres de haut, sont entassées toutes brutes et point dégrossies. Il est bien présumable que ce mode de construction est né de la manière dont le schiste est fendu naturellement; mais il paraît en même temps qu'il en résulta un style particulier dont nous retrouvons l'imitation à la forteresse de Dystos, quoique construite en calcaire.

Ces édifices ont conservé leurs toits, et c'est surtout cette partie qui est remarquable. Dans les deux édifices oblongs, de

grandes plaques de schiste, posant sur chacun des murs avec une légère inclinaison vers le dehors, sont superposées de manière à s'avancer en saillie les unes sur les autres vers le centre, où elles n'arrivent cependant pas à se joindre, mais laissent entre elles une ouverture de près de 5 millimètres. Pour empêcher que le centre de gravité de ces masses prépondérantes ne dépasse la ligne intérieure du mur, on a donné d'abord aux pierres cette inclinaison, qui doit servir en même temps à l'écoulement des eaux; on a eu soin ensuite d'engager l'extrémité extérieure de chaque plaque sous d'autres tas de pierres, qui s'accumulent vers les bords et y fixent tout le poids. Ces pierres y sont enfin arrêtées elles-mêmes par une ligne de blocs plus massifs, qui servaient d'entablement à ces édifices, et qui sont ornés d'une moulure; il n'en reste qu'un petit nombre en place. Ces toits pyramidaux, avec l'ouverture au milieu, qui rappellent, par leur disposition, les Théocalis du Yucatan, appartiennent au principe de la voûte pélasgique, d'après lequel sont construites les galeries de Tirynthe et les trésors de Mycènes et d'Orchomène; mais ils s'en écartent assez par la saillie considérable des pierres et par les autres particularités de leur construction, pour constituer un genre à part. Le linteau des portes, formé d'une seule pierre, s'avance à l'extérieur de 5 millimètres pour protéger l'entrée contre la pluie. La hauteur totale des édifices jusqu'à l'ouverture des toits est de 3 mètres 5 millimètres.

Le toit de l'édifice carré, construit sur le même système, s'en écarte cependant en ce qu'il s'élève en forme conique, composé de cercles concentriques qui vont se rétrécissant vers le haut, où il laisse un trou ouvert, comme celui de la voûte du Panthéon à Rome. Les points de rapprochement avec la construction du trésor des Atrides sont flagrants, mais les différences sont

aussi évidentes. A chacun des quatre coins de cet édifice, une plaque mince est fixée dans le mur, à la hauteur de 1 mètre, en forme de console, ayant le côté extérieur taillé en arc rentrant et orné d'un petit canal vers le bord; une seule de ces petites tables est conservée en entier.

Je ne prétends pas indiquer l'usage auquel ces édifices étaient destinés, mais je ne puis pas partager l'avis de ceux qui les prennent pour des huttes de bergers [1]. Des huttes monumentales, composées de blocs gigantesques, construites avec tant de soin et de symétrie, ornées d'architraves à moulures, et qui aient affronté trente siècles, seraient uniques dans leur espèce et devraient donner une idée extraordinairement exagérée de la prospérité et de la puissance de la classe pastorale en Grèce.

Mais il y a aussi à considérer que plusieurs édifices entièrement semblables à ceux-ci se retrouvent dans toute l'Eubée méridionale, et qu'on n'en rencontre au contraire dans aucune partie de la Grèce, ni dans l'Arcadie, le séjour privilégié des bergers, ni dans la Thessalie, aux riches pâturages. C'est cette observation qui m'a porté à voir dans ces édifices des monuments de quelque race particulière, qui, comme les Dryopes par exemple, eût habité, à une époque très-reculée, cette partie de l'île. Il serait fort intéressant d'examiner si, dans les autres anciens siéges de cette peuplade, qui s'est établie à Styra et à Caryste, du temps d'Hercule (Thucyd. VII, 57; Diodor. IV, 37; Herodot. et Pausan. *ubi sup.*); à Cythnos, en Doride, en Argolide, en Messénie, à Cyzique ou en Chypre, il ne reste pas quelques ruines qui portent le cachet de ceux de l'Eubée. Dans le cas où cet examen aurait un résultat négatif, ce ne serait pas encore une raison pour ne pas attribuer ces édifices aux Dryopes; seulement, au lieu de considérer leur construction comme un style

[1] Ross, *Griechische Königsreisen*, II.

commun à toute la race, on devrait y voir l'architecture pélasgique modifiée par les Dryopes seuls de l'Eubée, en raison des matériaux que leur offraient leurs montagnes. Et il me paraît que rien n'empêcherait de rattacher ces constructions primitives au culte des divinités agrestes des plus anciens habitants de l'Ocha. Leurs toits, ouverts au milieu, sont peut-être les précurseurs des temples hypèthres.

Je regrette beaucoup de ne pas avoir pu visiter le village d'Aminon, situé vers la côte orientale de l'île opposée à celle de Styra, où l'on m'a dit qu'il existe deux ruines ayant quelque ressemblance avec celles que je viens de décrire.

Dans les ruines d'une petite église de Saint-Nicolas, au milieu de Styra, je trouvai deux inscriptions qu'à la forme de leurs lettres je jugerais de l'époque de Philippe. L'une ne contient que des noms propres; je donne ici la seconde pour l'intérêt topographique qu'elle présente.

/\AIЧ		
ΟΛΙΩΡΟ⊢		
ΚΑΛΛΙΣΤΡΑΤΟΣ	Καλλίσ7ρατος	Callistrate, Philotade, ayant
ΦΙΛΩΤΑΔΗΣ	Φιλωτάδης	exercé les fonctions sacerdotales,
ΙΕΡΟΠΟΙΗΣΑΝ	ἱεροποιήσαν-	ont consacré la fontaine à Es-
ΤΕΣΑΝΕΘΕΣΑΝ	τες ἀνέθεσαν	culape. Hiérarque a été l'archi-
ΗΝΚΡΗΝΗΝ	(τ)ὴν κρήνην	tecte.
ΑΣΚΑ(sic)ΗΠΙΩΙ	Ἀσκ(λ)ηπιῷ	
ΙΕΡΑΡΧΟΣ	Ἱέραρχος	
ΕΠΟΙΕΙ	ἐποίει	

La fontaine dont il est ici question, est, selon toute probabilité, celle-là même qui décore encore aujourd'hui le village. Elle coule, d'une eau abondante et limpide, dans une position pittoresque, à l'ombre de grands arbres touffus. Elle aura été consacrée à Esculape, dont le temple occupait sans doute l'em-

placement de Stoura. On peut concevoir que cette retraite fraîche et boisée des montagnes eût joui d'une réputation de salubrité chez les anciens Styriens, qui l'auraient vouée au fils d'Apollon, le dieu qu'ils adoraient à Marmarion. Cette inscription ajoute un nom à la liste des artistes que nous connaissons. Hiérarque, un Styrien sans doute, était, ou l'architecte qui avait construit la fontaine, ou, si l'on peut croire que l'inscription supportait des statues, le sculpteur qui les avait exécutées.

De Stoura, je gravis la montagne très-escarpée qui s'élève derrière le village. Je suivis ensuite les hauteurs qui, se dirigeant du nord au midi, unissent cette montagne à la chaîne principale de l'Ocha. A ma gauche, s'ouvraient des vallées profondes qui sont parsemées de villages et descendent jusqu'à la mer; à ma droite, un fût de colonne, debout sur la hauteur, indique la position de nouvelles carrières, qui sont celles de Marmarion (Strabon. *ibid.*). Cette route, ayant atteint l'extrémité occidentale du mont Ocha, se rétrécit en un sentier hérissé de rochers et suspendu à une grande hauteur sur des précipices aux escarpements presque verticaux. La mer qui lave les pieds de ces abîmes est le golfe Marmarion, fameux chez les anciens pour son temple d'Apollon, et parce qu'il était le débouché ordinaire du marbre de l'Ocha. Il porte aujourd'hui son ancien nom. Je n'ai pas pu y descendre, mais on m'a assuré qu'il ne conserve aucun vestige du temple. D'ici la route, ayant traversé un vallon, mène enfin à Caryste.

La forteresse turque de cette ville, aujourd'hui en ruines, couronne un pic escarpé qui se détache des flancs sombres de l'Ocha, dont un profond ravin le sépare. La ville, habitée par trois mille hommes, occupe les côtés de la colline, qui est entourée par une ceinture continue de superbes bouquets d'oran-

gers. D'ici, une plaine large d'une demi-lieue s'étend jusqu'au port, où une nouvelle ville est en voie de construction.

La forteresse, autant que j'ai pu l'examiner, ne contient aucune trace d'antiquité. Mais plus bas que la ville, sur l'escarpement méridional de la colline, j'ai rencontré deux pans de murs assez élevés, dont la construction rappelle le style que j'ai rencontré depuis Disto, dans tous les monuments les plus anciens. Ils consistent en blocs de schiste vert de différentes formes, mais surtout en parallélipipèdes de diverses grandeurs. Ces murs, d'aspect archaïque, faïsaient sans doute partie des fortifications dryopiques de la ville des Centaures. Un autre pan de mur conservé au penchant occidental de la colline, près de l'église de Sainte-Sophie, et composé tout entier de blocs quadrangulaires et réguliers, prouve que ces murs ont été réparés à une époque postérieure. Dans la partie de la ville située plus haut que ces murs, je vis quelques inscriptions d'une époque antérieure aux Romains.

Mais c'est surtout au-dessous de la ville, dans les jardins d'orangers, qu'on rencontre le plus grand nombre d'antiquités. On y découvre souvent des fondations d'édifices, des fragments de sculpture et des inscriptions, parmi lesquelles un tarif appartenant aux derniers jours de la domination romaine, doit être l'objet d'un travail spécial. Mais tous les monuments, sans exception, qui ont été trouvés en cet endroit, sont d'un style postérieur et appartiennent à l'époque romaine; d'où il faut conclure que des rochers escarpés de la colline on avait alors descendu la ville dans cette position plus commode et beaucoup plus riante. Une route taillée dans le roc mène de la haute ville vers le port, ou plutôt la rade, fermée autrefois par un môle. Le port paraît avoir aussi été habité dans l'antiquité, car on y rencontre des ruines. Un tombeau, entre autres, qui y a

été découvert peu avant ma visite en ce lieu, est d'une haute antiquité. On y trouva, enfouie sous la terre, une petite colonne non cannelée dressée sur un piédestal. Sur la colonne étaient placés quelques petits fragments de plomb disposés en cercle et portant des lettres archaïques profondément imprimées. La largeur de ces petites bandes de métal est de 1 centimètre. Je les réunis et les ajustai de manière à y lire :

(Ἀριστομένης Σωσικλῆς)

L'ascension du mont Ocha est difficile; les détriments du schiste encombrent le sentier à peine tracé qui serpente sur des gouffres effroyables. A mi-chemin du sommet, qui s'élève à 1402 mètres au-dessus du niveau de la mer, on rencontre les carrières tant vantées (Strabon. X, 446; Plin. IV, 21; XXXVI, 8), malgré la fragilité du marbre schisteux qu'on en retire. Sept fûts de colonnes colossales, gisant par terre, ont fait donner à cet endroit le nom de Cylindres (*οἱ Κύλινδροι*). On rencontre encore ici, mais surtout aux carrières de Styra, de l'asbeste ou amiante en très-petite quantité. Du sommet, la vue embrasse tout l'archipel et s'étend à l'est jusqu'à Psara, Chios, Samos et Icarie.

Sur un petit plateau, qui s'étend immédiatement au-dessous du pic le plus élevé, à côté d'une chapelle de saint Hélie, le successeur des dieux *Acræi* sur tous les sommets des montagnes de la Grèce, existe l'édifice que Walpole a décrit (*Trav.* p. 285), semblable en tout aux deux plus longues constructions de Styra. Il en a exactement la disposition, le style d'architecture et toutes les dimensions. Dira-t-on que cette conformité n'est qu'un effet du hasard? Ne tient-elle pas plutôt à quelques règles

immuables sanctionnées par le culte? Walpole y a reconnu avec raison, je crois, le Διὸς κραναὸν ϖέδον de Nonnus (*Dionys.* XIII, 160). Ce serait le temple archaïque de Jupiter Acrée.

Descendu du sommet, je suivis sur les montagnes une route parallèle à la côte, qui s'étend du cap Géræstos au cap Capharée. La configuration du terrain a ici un caractère tout particulier. Il est coupé de vallées étroites et profondes qui se succèdent sans interruption, et dont les flancs boisés plongent presque verticalement jusqu'au lit des torrents écumeux qui serpentent dans le fond, sous des platanes et sous des treilles. Tels sont les vallons d'Anthia, de Comito et de Dramési; mais celui qui succède immédiatement est d'un aspect tout différent et présente le plus haut intérêt, tant sous le rapport de la nature que sous celui de l'antiquité.

Le village de Dramési est, comme tous ceux de cette côte, habité par des Albanais, qui, vivant dans cet endroit sequestré par la nature, ont peu de relations avec les autres habitants de l'île, et sont très à tort tenus pour des demi-sauvages. De ce village je suivis, parallèlement au rivage, mais à une assez grande élévation de la mer, le flanc fortement incliné de la montagne. Arrivé au bord du ravin, je fus frappé de stupeur. Jamais site plus sauvage en même temps que plus pittoresque ne s'était présenté à mes yeux. Un gouffre immense, on dirait la blessure béante de la montagne déchirée par une violente commotion, descend des parties les plus élevées de l'Ocha. Des deux parois de l'abîme, que sépare un lit de torrent desséché, celle qui regarde le midi forme, à l'endroit où j'étais arrivé, un mur perpendiculaire de calcaire aux tons de flamme, haut de plusieurs centaines de pieds, et se recourbant en un vaste demi-cercle, comme la demi-circonférence d'un cratère gigantesque. A l'extrémité orientale de cette courbe, le schiste

perçant sa cuirasse de calcaire, s'avance en promontoire de forme conique, au sommet élevé et pointu, aux côtés très-escarpés et presque inaccessibles. Vers la moitié de sa hauteur, ce cône est couvert d'une ceinture de ruines antiques. La paroi du ravin se retire ensuite en un nouveau demi-cercle, et puis, reculant encore, finit par plonger dans la mer.

L'autre bord du ravin, celui qui regarde le nord, est tout formé de couches schisteuses. S'avançant en pentes plus inclinées, il s'insinue dans la cavité du premier demi-cercle opposé, et à une très-courte distance du promontoire conique dont je viens de parler, il envoie, à partir du milieu de sa hauteur, une langue de rochers qui, ayant la surface supérieure à peine large de 3 ou 4 mètres et parfaitement horizontale par la position qu'affecte le schiste, serait pris pour un pont colossal qui tend à unir les deux rives de l'abîme. Cependant il s'arrête en deçà du torrent et tombe à pic sur une base circulaire, élevée d'à peu près 7 mètres, qui entoure le pied, trois ou quatre fois plus large que la surface supérieure de ce mur naturel. Plus loin, le bord du ravin devient perpendiculaire, suit les sinuosités du bord opposé et aboutit aussi à la mer, laissant à peine entre les deux un petit espace de sable à l'embouchure du torrent.

Je descendis avec difficulté sur la langue étroite de rochers, et, parvenu à son extrémité, je pouvais examiner aisément les ruines, vis-à-vis et au niveau desquelles j'étais parvenu. Mais je désirais les voir de plus près encore. Je retournai donc sur mes pas et continuai à descendre jusqu'à la base de cette langue, que je trouvai ayant la forme d'une plate-forme régulière, large de 5 à 6 mètres autour de l'extrémité du mur naturel. Ce qui attira surtout mon attention, c'est que des pans de mur véritable, construits en blocs massifs de diverses grandeurs,

complètent et renforcent ce soubassement dans les endroits où la nature a fait défaut, où le rocher manque ou n'est pas assez ferme. Il y a donc eu intention de profiter de ce caprice si bizarre de la nature.

Ayant traversé le torrent, j'entrepris, moi troisième, de gravir le précipice couvert de ruines. Mais la tâche paraissait presque impossible. Les flancs de la colline sont, ainsi que je l'ai dit, à peine inclinés, et partout où nous essayions de mettre le pied, le sol mouvant des débris du schiste fuyait sous nos pas et roulait avec fracas dans l'abîme; enfin, nous atteignîmes les édifices. On en distingue une quinzaine, dont les plus complets ont les quatre, ou plutôt les trois murs, la forte pente de la colline rendant la quatrième inutile. Ces murs sont construits dans le style archaïque de ceux de Styra et du sommet de l'Ocha, en blocs de schiste d'inégale grandeur. Ils sont dispersés à différentes hauteurs et souvent disposés en terrasses successives, à cause de la configuration du terrain. Leur profondeur est pour cette raison très-petite. Au-dessus du gouffre où j'étais suspendu, je ne pouvais même pas songer à prendre des mesures. Cependant, j'ai pu constater que l'un de ces édifices, le mieux conservé, avait une hauteur de près de 3 mètres, et que leur longueur, ainsi que leur profondeur, n'est pas partout la même. Leurs toits n'existent plus. Ce sont probablement leurs débris qui en comblent l'intérieur.

Si la montée offrait des dangers, les chances de la descente étaient beaucoup plus redoutables. A chaque pas nous craignions d'être entraînés par les pierres que notre pied incertain précipitait dans le gouffre. Je ne parlerai pas des difficultés, pour ne pas dire de l'impossibilité d'atteindre de ce côté à ces ruines, ne fût-ce que pour constater le fait extraordinaire d'une agglomération d'édifices antiques suspendus sur un précipice

presque inabordable de toute part. Car, si l'on ne peut y parvenir d'en bas sans courir les plus grands dangers, il est entièrement impossible d'y arriver d'en haut. Le cône qui contient ces constructions fait, comme nous l'avons dit, partie de la montagne qui forme la paroi septentrionale du gouffre, mais son sommet en est séparé par un fossé très-large et très-profond; on le dirait taillé par la main des hommes, à moins toutefois que la nature ne se soit amusée à répéter encore ici un de ces accidents qui imitent si bien l'industrie humaine.

C'étaient donc les restes très-considérables d'une ville antique que j'avais sous les yeux. Mais quelle était cette ville perdue dans le repli le plus ignoré et le plus sauvage du mont Ocha? Quels étaient les hommes qui cherchaient leur retraite dans un gouffre, tenant, dirait-on, moins de la terre que de l'enfer, qui suspendaient leurs habitations sur un précipice dont l'aigle seul trouvait la route, qui n'avaient d'autre domaine que les rochers arides et l'eau du torrent? En regardant ce site étrange, on ne pouvait penser qu'à un repaire de pirates. Du côté de la terre, leur ville n'était aperçue que des sommets environnants, que les pâtres des gorges de l'Ocha, les auxiliaires ordinaires de ces réprouvés de la société, étaient les seuls à gravir. Du côté de la mer, elle était inabordable, la côte auprès de laquelle elle s'élève n'étant qu'une longue chaîne d'écueils craints des navigateurs, et n'offrant que quelques pieds de sable dérobés derrière les rochers, où ces malfaiteurs pouvaient amarrer sûrement leurs barques.

Ce n'étaient pas les habitants de Caryste qui pouvaient m'aider à pénétrer le secret de cette ville mystérieuse. Ils en ignorent jusqu'à l'existence. Les bergers seuls de Dramési la connaissent, parce que leurs troupeaux vont quelquefois chercher leur pâturage jusqu'aux hauteurs d'où on l'aperçoit. Ce

sont eux qui me l'ont indiquée, et, à mes questions, ils ont répondu par un nom qui n'a pas diminué mon étonnement. Ils appellent cet endroit *Archampolis* (la ville ancienne, Ἀρχάμπολιν, Ἀρχαίαμ πόλιν), employant, pour la désigner, un mot antique; car *ancien* se dit παλαιός, et non ἀρχαῖος, en grec moderne. Les mêmes paysans, lorsqu'ils parlent albanais, donnent à ce nom une autre désinence, celle d'*Archimpole;* ce qui me paraît être aussi une preuve que ce nom existait dans le pays avant l'établissement des Albanais.

Mais ne pourrait-on pas aussi prendre *Archampolin* pour une légère altération d'*Ochan .polin* (Ὄχαν πόλιν), la ville d'Ocha citée par Pline, et qu'il serait assez naturel de chercher dans une gorge de la montagne du même nom? Sa position extraordinaire tiendrait peut-être à l'état social de l'époque où fut fondée cette ville, que son nom, porté non-seulement par une des montagnes les plus remarquables, mais dans les temps les plus reculés aussi par l'île tout entière (Strabon. X, l. 1), prouve avoir été une des plus anciennes. La forme dorique (Ὄχαν) serait naturelle dans la bouche des Dryopes, qui, sans doute, formaient toujours le fond de la population des montagnes. Mais je ne veux pas appuyer sur cette conjecture plus qu'elle ne le mérite.

Plus tard, malheureusement plus tard, j'appris que dans une gorge plus rapprochée du cap Capharée, il existait d'autres édifices entièrement semblables à ceux-ci et construits de la même manière. C'est une nouvelle preuve, après tant d'autres, qu'il existait dans cette contrée un style d'architecture à part, qui appartient, soit aux Dryopes en général, soit à ceux de l'Eubée en particulier.

D'Archampolis, je revins sur mes pas à travers les mêmes vallées jusqu'à Andia. Après les avoir parcourues, je me raf-

fermis dans l'opinion que c'est à elles qu'appartient la dénomination de *Cavités de l'Eubée* (Κοῖλα τῆς Εὐβοίας), et que Strabon s'est trompé en l'attribuant à la côte qui s'étend depuis Aulis jusqu'à Géræstos (X, 445, A : Τῆς Εὐβοίας τὰ Κοῖλα λέγουσι τὰ μεταξὺ Αὐλίδος καὶ τῶν περὶ Γεραιστοῦ τόπων. Κοιλοῦται γὰρ ἡ παραλία, πλησιάζουσα τῇ Χαλκίδι, κυρτοῦται πάλιν πρὸς τὴν Ἤπειρον). Les preuves en sont nombreuses à mon avis, et pour réfuter une autorité comme celle de Strabon, je crois devoir citer les principales.

Et d'abord, si l'on devait entendre avec Strabon l'épithète de Κοῖλα d'une côte qui rentre en se courbant (κοιλοῦται), celle qui s'étend du cap Capharée au cap de Cume a ce caractère avant tout autre en Eubée. Mais il a déjà été observé (Rupert. *Ad* T. Liv. XXXI, XLVII, 1) que ce mot désigne plutôt la configuration d'un terrain encaissé dans de hautes montagnes. Ainsi, κοίλη Εὔβοια (Philostr. *Vit. Apoll. Tyan.* III, 23), κοῖλος Εὐβοίας μυχός (Eurip. *Troad.* 84), de même que Κοίλη Συρία et τὰ κοῖλα τῆς Εὐβοίας, comme la *Cœlé*, à Athènes, à Argos et ailleurs, ne doit signifier qu'un pays coupé de profondes vallées. Or, dans toute l'île, il n'y a pas d'endroit aussi accidenté et aussi déchiré de ruines que la côte qui s'étend entre les deux promontoires de Géræstos et de Capharée, et c'est par ignorance des lieux que Rupert, après avoir fait sa remarque, l'applique à la côte désignée par Strabon.

Parmi les auteurs qui citent les *Cavités de l'Eubée*, il n'y a que Valère Maxime qui s'accorde avec Strabon, son contemporain (I, 8, 10 : « Inter Rhamnunta ..... Carystumque »). Dans quelques autres auteurs, nous en trouvons le nom sans rien qui indique leur position, comme dans Orosius (V, 15), où l'oracle répond à App. Cl. Censorinus : « Nihil ad te hoc, « Romane, bellum pertinet, Eubœæ Cœla obtinebis, » et où l'au-

teur ajoute : « Cœla autem vocant Euboicum sinum. » Dans Lucain (*Phars.* V, 195) :

Solumque quietem
Euboica vasta lateris convalle tenebis.

Mais il y a un grand nombre de passages qui contredisent Strabon d'une manière concluante. Et, d'abord, je citerai l'abréviateur même de cet auteur, qui, ayant reconnu son erreur, place les *Cavités* entre Géræstos et Capharée (τὰ δὲ μεταξὺ Καφηρέως καὶ Γεραιστοῦ, τὰ κοῖλα Εὐβοίας καλεῖται). Casaubon (*ibid.*) et Duker (*Ad* T. Liv. *l. c.*) se sont rangés de son avis.

Ptolémée, dans son énumération des diverses positions de l'Eubée (*l. c.*), cite aussi les Cavités après Carystos, entre Géræstos et Capharée.

Hérodote attribue incontestablement à cette position de l'île la désignation de Κοίλη. Avant le combat naval d'Artémisium, les Perses avaient envoyé deux cents vaisseaux pour tourner l'Eubée par le cap Capharée (Hérodot. VIII, 7, 13). Un orage violent s'étant élevé du mont Pélium, lorsque l'escadre se trouvait devant les cavités de l'Eubée, elle fut jetée à la côte et détruite. On a voulu expliquer cette contradiction avec Strabon, en supposant que les Perses, lorsqu'ils furent assaillis par la tempête, avaient déjà tourné la pointe et se trouvaient dans le détroit. A cette explication, il y a à objecter entre autres choses qu'Hérodote rapporte sur ces vaisseaux, qu'ils avaient souffert plus que ceux qui étaient à Aphètes, parce qu'ils se trouvaient *dans la grande mer* (ἐν πελάγει φερομένοισι); ce qui ne peut s'appliquer au bras de mer de l'Eubée. De plus, les Perses étaient arrivés à Aphètes vers midi (§ 6), les deux cents vaisseaux mirent à la voile peu de temps après (§ 7); Scylias vint en avertir les Grecs (§ 8), qui attendirent minuit pour les poursuivre (§ 9). Scylias vint sans doute le

jour même du départ de l'escadre, ou son service aurait été inutile aux Grecs, qui n'auraient pu atteindre des vaisseaux ayant sur eux une avance de plus de vingt-quatre heures. Vers le soir du même jour eut lieu, à Artémisium, le premier combat naval, que la nuit interrompit (§ 11). Le second jour, les Grecs remportèrent une victoire sur les bâtiments de Cilicie (§ 14). Le lendemain, jour du dernier combat naval, devait donc être le troisième depuis l'arrivée des Perses, et c'est justement ce que dit Hérodote, τρίτῃ δὲ ἡμέρῃ (§ 15). Il résulte de cette analyse des événements d'Artémisium, que l'escadre persane fut assaillie et détruite dans la nuit même après son départ; car la nouvelle en arriva au camp, avant la défaite des Ciliciens. Mais il lui aurait été d'autant plus impossible d'arriver en si peu de temps aux cavités de l'Eubée, si elles étaient situées où Strabon les place, que, pour échapper aux regards des Grecs, elle aurait fait un détour par-dessus Sciathos (§ 7); de même, l'avis de ce désastre n'aurait pas pu arriver à Artémisium le lendemain dans la matinée. Enfin, la destruction de la flotte dans le détroit me paraît fort peu probable. S'ils y étaient déjà engagés, le vent qui avait soufflé cette nuit aurait dû, à la vérité, empêcher leur progrès, car il descendait du Pélion; mais dans une mer qui n'a pas la largeur d'un lac, et qui, vers le nord, se termine à l'Euripe, le vent du nord ne peut élever les vagues ni exciter des tempêtes. D'ailleurs, outre que le canal tout entier n'est qu'un port, la double côte possède, à chaque pas, des mouillages très-sûrs, tels que Vathy, Alivéri, Pétalia, Styra, Marmarion, Caryste, d'un côté; Aulis, Oropos, Calamos, Rhamnus, Marathon, Prusiæ, de l'autre, qui pouvaient offrir un refuge à l'escadre, si elle s'était trouvée en danger. Et si deux cents vaisseaux persans s'étaient brisés sur la côte même de l'Attique, à quelques lieues seulement d'Athènes, cet événe-

ment n'aurait-il pas eu dans cette ville un grand retentissement, que le récit d'Hérodote ne paraît point indiquer? Ce récit prouve au contraire, par tous ses détails, que la flotte persane se perdit sur la plage escarpée, séjour habituel des orages, qui, ouverte à la grande mer, n'offre pendant un très-long espace aucun abri au vaisseau menacé, et reçoit presque régulièrement de chaque hiver un funeste tribut de naufrages. Si l'escadre persane s'était trouvée au commencement de l'orage engagée dans la baie périlleuse qui précède les cavités, sa perte était inévitable; le vent du nord l'empêchant également et de virer de bord, et de doubler le cap Capharée, devait la pousser avec une force irrésistible vers les rochers qui l'ont détruite.

L'histoire de Nauplius, qui a entraîné les Grecs à leur perte sur les écueils de l'Eubée, jette aussi de la lumière sur la position des Cavités. Dans Euripide (*Troyennes*, 84 et 90), Minerve prie Neptune de remplir de cadavres grecs le κοῖλον Εὐβοίας μυχόν, et l'agitateur des mers lui promet que les Καφήρειοι ἄκραι seront couvertes de morts. On sait d'ailleurs comment ce dieu tint sa promesse : il inspira à Nauplius de se venger des Grecs qui retournaient de Troie, en leur faisant pendant la nuit, du haut des rochers de l'Eubée, des signaux fallacieux, qui furent cause qu'ils y perdirent la vie. Philostrate (*Héroïques*, X, 11) dit qu'il alluma ses feux περὶ κοίλην Εὐβοίαν. Un scoliaste (cod. Ful. Varini) désigne Καφηρεὺς, ... ὅπου καὶ ὁ Ναύπλιος τοὺς φρυκτοὺς ἐναίσας ἔσφηλε τὸ πνεῦμα Ἕλληνας. Tzetzès (*Ad* Lyc. 384) réunit dans sa relation les Cavités de l'Eubée avec le Capharée; il dit que Nauplius commit son crime περὶ τὰ κοῖλα τῆς Εὐβοίας καὶ ... ὃν ἂν εἴπωμεν Καφηρέα. Le scoliaste d'Euripide (*Orest.* 432) se contente de décrire l'endroit; il dit que les feux furent allumés sur les côtes de l'Eubée, et que les Grecs, croyant l'en-

droit abordable, y furent écrasés contre les rochers. Cette description ne peut s'appliquer qu'à la côte orientale; et à moins de récuser tous les témoignages qui disent que les Grecs ont échoué aux Cavités, on ne peut chercher cette position que sur la côte tournée vers la grande mer. Les Grecs, en retournant de Troie, n'avaient que faire dans le détroit d'Aulis, et les feux de Nauplius y auraient brûlé en pure perte.

Philostrate (*Vit. Apoll. l. c.*) cite comme un exploit d'avoir passé la Εὔβοια κοίλη ..... οὗπερ πολλὰ τῶν ἀκρωτηρίων ἀναπέπηγε. Dans Tite-Live (*l. c.*), Apustius et Attalus, après avoir pris Oréos, au nord de l'Eubée, sont impatients de gagner le Pirée, avant que l'hiver les trouve au delà des cavités, qui étaient un « sinus euboicus ... suspectus nautis. » Comme ils avaient à tourner l'Eubée, cette plage dangereuse était évidemment sur leur route.

Je citerai en dernier lieu un auteur, postérieur à Strabon et à Valère Maxime, dont le témoignage doit faire disparaître tous les doutes. C'est Dion Chrysostome (*Orat.* VII). Il venait de Chios sur un petit bateau pêcheur; la saison était avancée; les vents le jetèrent sur les Cavités de l'Eubée et y brisèrent son esquif. On voit déjà par là que, dans son opinion, les Cavités étaient à une position opposée à l'île de Chios. Il le dit d'ailleurs expressément en parlant de leurs habitants : ὑπὲρ αὐτὰς σχεδόν τι τὰς Καφηρηΐδας οἰκοῦνται (§ 12). Sa conviction à ce sujet est d'un grand poids; car quiconque a visité ces vallons ne peut conserver le moindre doute que l'auteur n'ait tracé d'après nature son tableau aussi animé que frappant, qu'il n'ait parcouru ces lieux. Il les représente comme une côte rude, hérissée de précipices, et dont un bâtiment ne saurait approcher sans renoncer à tout espoir de salut. La cabane du chasseur qui donna l'hospitalité à l'auteur était située sur la

montagne *entre deux vallées profondes* (ἐκατέρωθεν δὲ φάραγξ βαθεῖα), ombragées de belles forêts et traversées par des ruisseaux limpides. Ces vallées produisaient alors, comme de nos jours, des grappes généreuses (γενναίας σταφυλῆς βότρυς σφριγῶντας), et étaient habitées par des hommes qui, comme leurs descendants, vivaient dans l'isolement, et qui, comme eux, étaient injustement accusés de profiter des dépouilles des naufragés (οἶμαι γὰρ αὐτοὺς μηδὲ τῶν ναυαγίων ἀπέχεσθαι τῶν ἑκάστοτε ἐκπιπλόντων, § 12).

Après tout ce concours de témoignages, on est bien forcé d'admettre que Strabon et Valère Maxime se sont trompés tous les deux, ou que l'un d'eux a induit l'autre en erreur.

D'Andia, au lieu de retracer la route qui passe sous les sommets les plus élevés de l'Ocha, je continuai à suivre une ligne parallèle au rivage et à couper les vallons qui descendent vers le rivage. Après trois heures de marche vers le sud-ouest et une très-longue descente, j'arrivai à Platanistos, un grand village situé dans le vallon le plus riant, le mieux arrosé et le plus fertile de tous ceux de la côte. Il est impossible qu'une position aussi convenable à l'habitation des hommes ait été négligée par les anciens. Je suis même persuadé que le nom actuel du village est celui que portait anciennement le bourg qu'il a remplacé, et que la géographie n'a pas plus enregistré que ceux de tant d'autres villes de l'Eubée. Ce nom a la même désinence que Carystos, et dérive, comme le nom de cette ville, de celui de l'arbre principal qui la décorait sans doute (du *platane*, comme Carystos de καρύα « le noyer »). Cette même désinence se retrouve dans d'autres lieux dryopiques, à Géræstos, à Dystos (où nous avons trouvé les premières traces du style d'architecture suivi dans toutes les constructions dryopiques), et enfin à l'ancien siége même des Dryopes, à Tymphrestos. Mais ce qui

prouve d'une manière plus incontestable que ce vallon avait été anciennement habité, c'est la ruine d'un temple très-considérable, qui est situé à quelques minutes du village, vers la mer, sur une hauteur qui domine le ravin. C'est surtout le mur d'enceinte qui est bien conservé. Il a, dans son état actuel, 170 pas de long et 20 p. de haut. Il est construit en pierres schisteuses, taillées en parallélogrammes assez réguliers, mais de grandeur et surtout de hauteur pas toujours égale, et il est un exemple de transition du style que j'ai appelé dryopique au style purement hellénique.

Au milieu de ce mur, on peut distinguer encore les lettres, hautes de $0^{m},01$ d'une inscription extrêmement fruste à cause de la nature friable du schiste. Elle avait trois lignes. Les deux premières contenaient, je crois, un nom propre, peut-être celui de l'architecte; dans la troisième on lirait : (ἐδμ)άσατο, « a construit. »

La forme des lettres indiquerait à peu près la 40ᵉ olympiade, ce qui rejetterait tous les monuments dont la construction est d'un style moins régulier, à une antiquité beaucoup plus reculée.

Derrière l'enceinte, on voit la ruine d'une grande église, qui était construite sur les fondations du temple. Celui-ci était en marbre blanc. Des fouilles en cet endroit pourraient être productives.

D'ici, je me dirigeai sur le port désert de Castri, qui est l'ancien port de Géræstos, à côté du promontoire de ce nom (aujourd'hui cap et île Mantélo). Excepté un sarcophage brisé, je n'ai trouvé ici aucune trace de l'ancienne ville homonyme

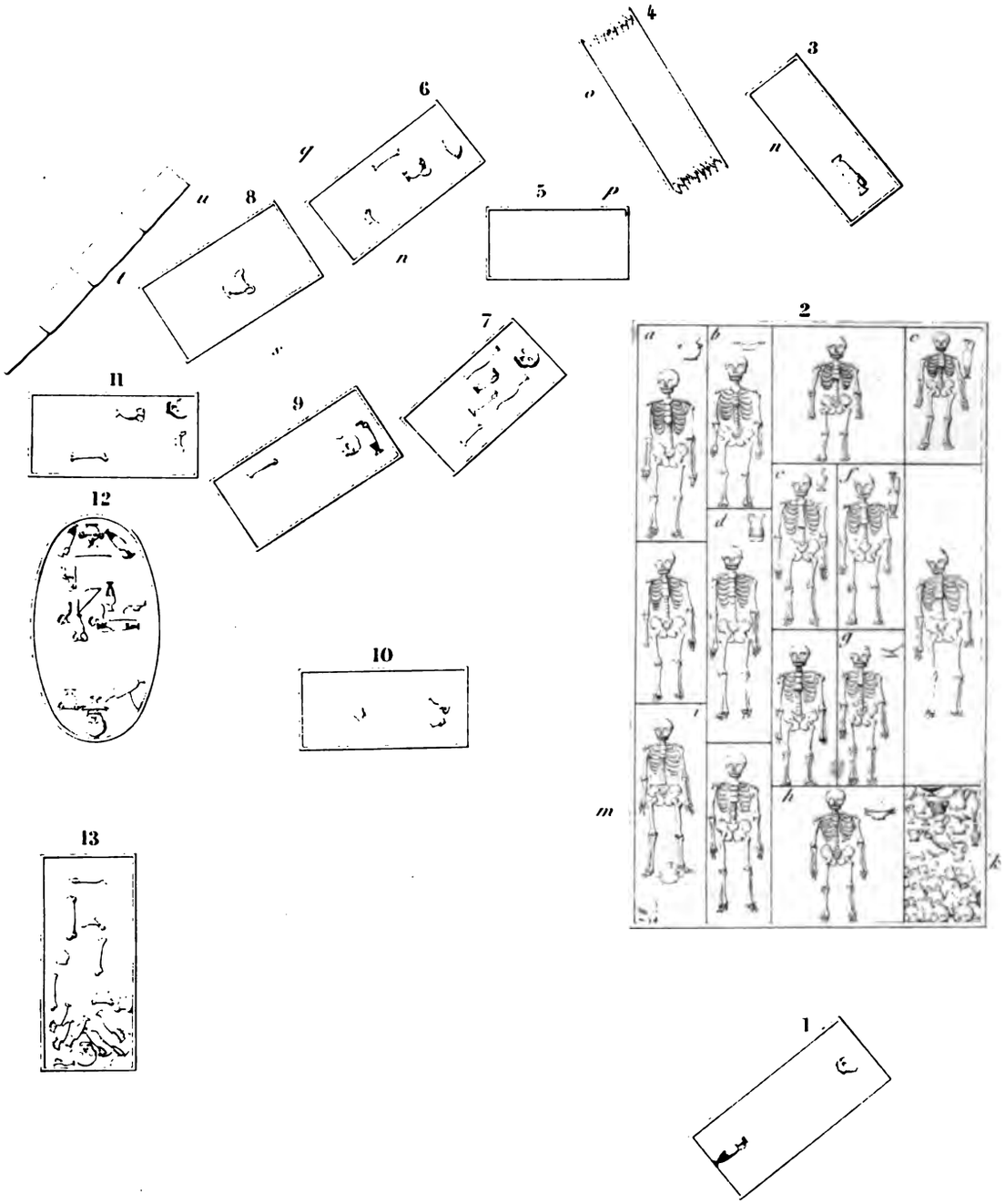
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13

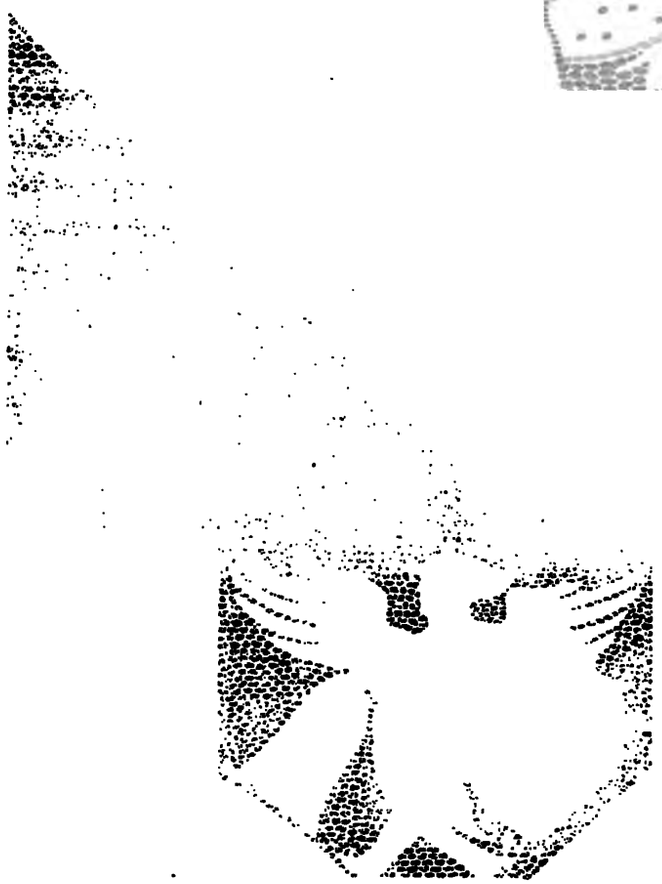

Inscription de la route de Chalcis.

+ ΚVΤΟCΧΑΛΙΝΟΙΤΗCΘΑΛΑCCΗCΕΝΘΑ·Δ·Ε
ΚΑΙΤΩΒVΘΩΔΙΔΩCΙΝΑCΦΑΛΗΤΡΙΒΟΝ
ΧΕΡCΩΝΤΟΡΕΙΘΡΟΝΚΑΙΠΕΖΩΝΤΕΧΝΗCΒΙΑ
ΤΟΚVΜΑΡΕVCΤΟΝΚΑΙΤΟΝΑCΤΑΤΟΝCΑΛΟΝ
ΚΛΕΙΝΟCΘΕΟΦVΛΑΚΤΟCΟΙΚΕ·ΟΙCΠΟΝΟΙC
ΟΠΡΩΤΟCΠΑΘΑΡΙΟCΕΛΛΑΔΟCΚΛΕΟC

+ Ιω̄ * π

Mur de la citadelle d'Eretrie.

Mur d'une Tour d'Eretrie.

Un siège du Théâtre à Eretrie

Murs de Kakia Scala.

Tour à Aliveri.

Ruine à Rifi.

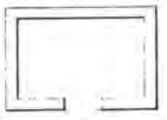

Coupe d'un coin de la ruine à Rifi.

Coin S. E. de la ruine à Rifi.

Gravé par Pierre à l'Imprimerie Impériale.

Porte de Dystos.

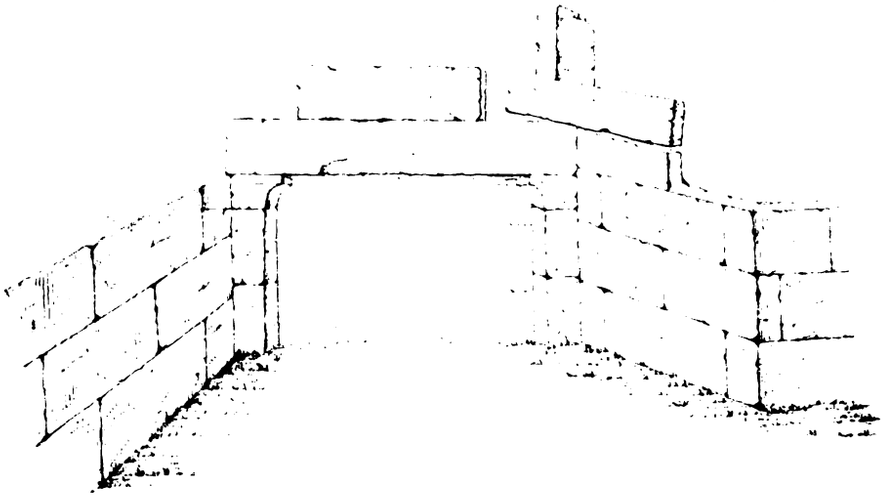

Plan de la Porte.

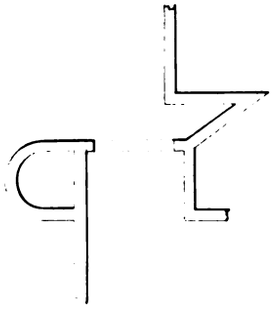

Pan de mur à Dystos.

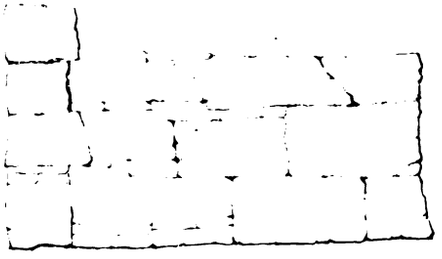

Tour à Zourka.

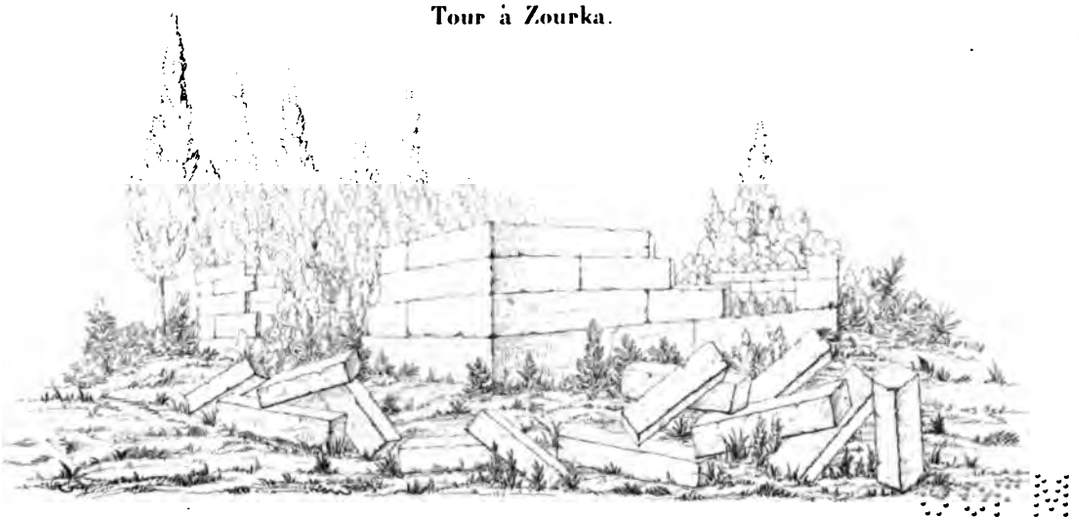

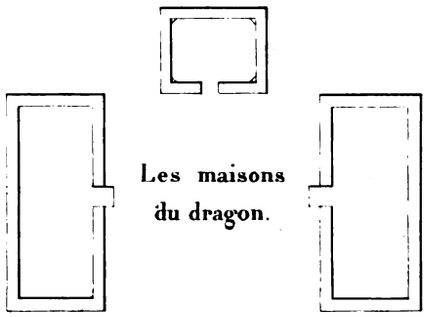

Les maisons
du dragon.

Pan de mur des maisons.

Coupe d'une maison longue.

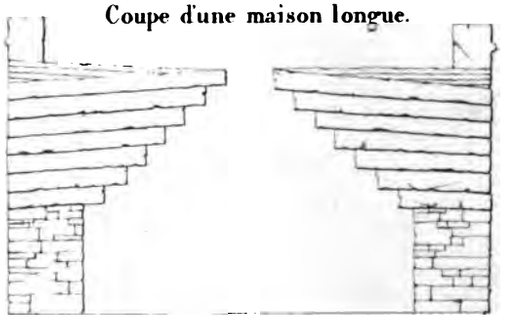

Interieur de la maison carrée.

Gravé sur pierre à Ulmes

du port. J'avoue cependant qu'une averse m'empêcha de mettre beaucoup de persévérance dans ma recherche. Le côté oriental du port est occupé par la ruine, assez bien conservée, d'une petite fortification romaine, en moellons et en briques, qui donne le nom moderne au port. D'ici, je suivis la côte jusqu'à Caryste, où j'arrivai après six heures de marche depuis Platanistos.

RECHERCHES

SUR

LE ZODIAQUE INDIEN,

PAR M. ÉRARD MOLLIEN.

Il est possible que la formation de quelques-unes des constellations qui, dans la sphère grecque, répondent aux sections zodiacales, ait précédé l'introduction du zodiaque; mais, dans ce cas, on doit regarder comme à peu près certain que leurs noms ont changé, puisque « dans aucun monument écrit ou figuré des Grecs, antérieur au VI^e^ siècle avant J. C., il n'existe aucune indication qui puisse se rapporter à l'une des figures zodiacales[1] ». Maintenant, les dénominations communes aux groupes stellaires et aux signes du zodiaque ont-elles été imaginées par les Grecs? ou bien étaient-elles littéralement ou symboliquement exprimées sur le zodiaque qu'ils avaient emprunté, soit aux Chaldéens, soit à tout autre peuple? Cette dernière supposition me paraît beaucoup plus vraisemblable que la première, parce que ceux qui adoptent une invention étrangère et déjà ancienne ne changent pas ordinairement, sans nécessité, les termes employés par les inventeurs et consacrés

[1] Letronne, *Origine du zodiaque grec*, p. 26.

par l'usage; d'ailleurs, les figures zodiacales, dans leur type primitif, n'offrent, suivant moi, aucun caractère particulier auquel on soit obligé de reconnaître une création de l'art hellénique.

S'il est un pays où d'anciennes observations, dûment constatées, présentent l'état du ciel qui a dû servir de base à la construction du zodiaque, c'est là qu'on doit espérer d'en découvrir l'origine, et, si le système astronomique, la langue et les usages de ce pays fournissent une explication naturelle des figures zodiacales, on est presque forcé d'en conclure que le zodiaque y fut inventé. Ce pays, dans mon opinion, c'est l'Inde: les Chaldéens, en transmettant cet instrument astronomique aux Grecs, ne furent qu'un intermédiaire entre ceux-ci et les Indiens.

Points cardinaux du zodiaque.

Les premiers astronomes qui mesurèrent l'écliptique durent nécessairement déterminer, dans la zone stellaire, un point de départ et des points de repère. Ces points furent, pour le zodiaque solaire, les solstices et les équinoxes; or, nous voyons que, de tout temps, les astronomes les ont placés dans les signes du Bélier, de la Balance ou des Serres, du Cancer et du Capricorne, et que même la plupart, surtout les plus anciens, fixaient invariablement ces points *au premier degré des signes*[1], ce qui était la méthode la plus naturelle: Eudoxe, en les plaçant à la moitié des dodécatémories, s'était écarté de l'usage général. Maintenant, le premier degré de ces quatre signes était-il sans coïncidence avec un point du ciel? Cela n'est pas admissible, puisque, sans cette coïncidence, le zo-

[1] « Avant Eudoxe, tous ou presque tous les mathématiciens plaçaient les colures au commencement des signes. C'était donc la méthode ancienne, primitive, que les Grecs tenaient sans doute des inventeurs du zodiaque, les Chaldéens. Si Eudoxe s'est écarté de cette méthode, etc. » (Voy. *Mémoire de M. Letronne sur les écrits et les travaux d'Eudoxe*, § 3, p. 22.)

diaque n'eût été qu'un instrument inutile. Même de nos jours, quoiqu'il ne soit que la mesure duodécimale de l'écliptique, sans concordance nécessaire entre les signes et les constellations, encore faut-il, pour s'en servir, que les astronomes connaissent le *point du ciel* qui répond à l'équinoxe vernal, ou au *premier degré d'Aries*. D'où je conclus que, de toute nécessité, l'ancien zodiaque grec, quelle que fût son origine, devait contenir l'indication des *groupes d'étoiles* dans lesquels ou près desquels se trouvait en réalité le point qui répondait au premier degré des points équinoxiaux et solsticiaux : ce n'est qu'au moyen de cette indication que les Grecs ont pu donner aux constellations le nom des signes, ou, si l'on veut, aux signes le nom des constellations. C'est à partir des points équinoxiaux et solsticiaux que les inventeurs du zodiaque auront naturellement mesuré les quatre principaux signes; par conséquent, les colures ont dû être, dès l'origine, placés au premier degré des signes. Cependant, quand on fait attention à l'ordre des constellations dans la sphère grecque, on s'étonne que les anciens astronomes aient fixé les équinoxes, simultanément, au premier degré du Bélier et de la Balance. En effet, l'étoile *Gamma*, qui est la première de la constellation et du signe du Bélier, n'a été équinoxiale que vers le commencement de l'ère chrétienne; il en a été de même, par conséquent, du premier degré du signe de la Balance [1], qui se trouvait, à cette époque, très-avancé dans la constellation de la Vierge. Conçoit-on que les calculateurs les plus renommés de la Grèce aient assigné aux équinoxes une position qu'ils ne devaient occuper que trois, quatre et cinq siècles plus tard? Ne faut-il pas inférer de ce fait, que les Grecs faisaient

[1] Quant à la *constellation* de la Balance, aucune de ses parties n'est opposée à *Gamma Arietis*.

usage de *deux sphères*, l'une ancienne, où la constellation du Bélier, formée d'étoiles différentes, se trouve plus à l'est, et l'autre plus moderne, où le nom de Bélier avait été donné à un groupe plus occidental? Tant que les Grecs s'imaginèrent que les points équinoxiaux et solsticiaux étaient fixes, ils se servirent traditionnellement des anciennes délimitations. Cléostrate, qui vivait dans le VI^e^ siècle avant J. C., fut probablement le premier qui, soit par des observations personnelles, soit à l'aide d'une sphère orientale rectifiée pour son époque, reconnut que l'équinoxe vernal se trouvait considérablement à l'ouest du premier degré du Bélier, tel qu'il était marqué sur l'ancienne sphère des Grecs. Pour réformer ce qu'il regardait comme une erreur de cette sphère et maintenir l'équinoxe dans le Bélier, il forma une *nouvelle* constellation et un *nouveau* signe de ce nom. Ne trouvant pas d'étoile qui coïncidât avec le point équinoxial de son temps, et voulant donner un point initial à la zone stellaire, il prit l'étoile *Gamma* pour premier degré de l'astérisme et du signe; l'étoile *Delta*, qui probablement était la *première* de l'ancienne constellation du Bélier, devint la *dernière* de la nouvelle. Mais comme l'astérisme qu'il venait de former n'avait que 20° d'étendue et qu'il en fallait encore dix pour compléter le nouveau signe, il les prit sur *l'ancien* signe du Bélier; celui-ci, remis au complet au moyen de 10° pris sur l'ancien Taureau, devint le nouveau signe du même nom. De cette manière, tous les signes perdirent dix degrés à l'ouest, qu'ils regagnèrent à l'est. Ce fut par l'effet de cette nouvelle répartition des constellations commençant à *Gamma Arietis*, que le groupe en forme d'arc, qui, dans l'ancienne division commençant à *Delta Arietis*, se trouvait incorporé dans le signe du Scorpion, en fut détaché et prit place dans le *signe du Sagittaire*, auquel jusqu'alors il était simple-

Cléostrate change la constellation du Bélier et modifie tout le zodiaque.

ment contigu [1]. C'est ainsi, je pense, qu'on doit entendre le passage de Pline relatif à l'introduction du Bélier et du Sagittaire dans le zodiaque : Pline ne veut pas dire que Cléostrate ait inventé les noms et les emblèmes de ces deux signes, mais simplement qu'il leur a assigné les groupes d'étoiles qui y correspondaient sur la sphère connue des Romains. Cléostrate ne fit que remanier le zodiaque; il s'attacha à faire correspondre autant que possible les constellations avec les signes dont elles portaient les noms, mais il n'inventa pas ces noms.

Variations dans la position des colures causées par la différence du point initial des sphères.

Au surplus, comme il est impossible d'admettre qu'Euctémon, Euclide, Aratus, Hipparque lui-même et tant d'autres, en plaçant le colure équinoxial au commencement du Bélier aient eu l'idée qu'il coïncidait avec *Gamma Arietis*, il s'ensuit évidemment que ce qu'ils appelaient le premier degré du Bélier se trouvait plus à l'est; comme on sait d'ailleurs que d'autres astronomes, suivant une méthode différente, plaçaient les colures au huitième et au douzième degré, on est forcé de conclure de ces faits que ceux-ci se servaient du zodiaque qui avait *Gamma Arietis* pour point initial, tandis que les premiers faisaient usage d'un zodiaque dont le premier degré, qui correspondait primitivement avec un point du ciel plus oriental, avait été rendu mobile et ramené à une position astronomique plus récente. Ces déterminations n'é-

[1] Ancienne division zodiacale à partir de *Delta Arietis*.

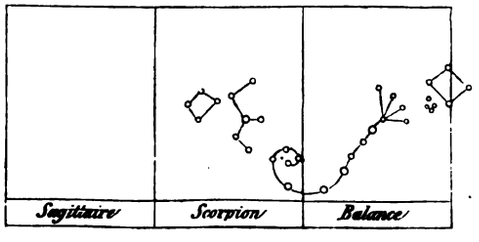

Division zodiacale à partir de *Gamma Arietis*.

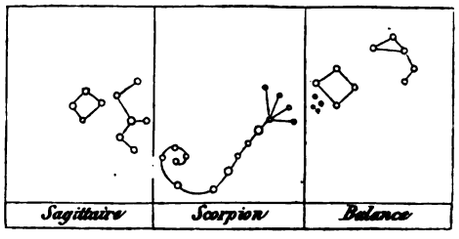

taient pas arbitraires; sans doute elles manquaient de précision, mais il me semble que ce serait attribuer aux astronomes grecs une étrange puérilité, que de supposer qu'ils les faisaient sans règle et sans observation, en un mot au hasard. Je pense au contraire qu'elles étaient à peu près exactes, et que leurs différences proviennent d'une variation dans le point initial des sphères employées, et même de la diversité des époques. Ainsi, par exemple, lorsque Méton, qui vivait dans le v^e^ siècle avant J. C. plaçait l'équinoxe au huitième jour, c'est-à-dire au huitième degré du *signe*, c'était sa position réelle, sinon du temps de cet astronome, au moins du temps de Cléostrate, qui vivait dans le siècle précédent, et dont probablement il avait adopté les délimitations; Euctémon, à la même époque, le plaçait au commencement du *signe:* donc le premier degré du *signe* du Bélier devait être, suivant lui, huit degrés à l'est de *Gamma Arietis*.

Exactitude de la position assignée aux colures par Eudoxe.

Ici se présente la question de la position assignée aux colures par Eudoxe. Les modernes ont été, ce me semble, injustes envers lui : les uns ont prétendu qu'il n'avait fait que copier, sans la comprendre, une sphère antique; les autres, qu'il avait été conduit à placer les colures au milieu des signes, parce que chaque dodécatémorie est invisible quand le soleil se trouve au milieu; et cependant l'exactitude ou l'inexactitude de cette position des colures dépend uniquement du *point initial* de la sphère dont Eudoxe se servait. Si, comme Cléostrate, il plaçait le premier degré de la constellation et du signe du Bélier à *Gamma Arietis*, le milieu du signe aurait répondu au quinzième degré de la constellation, position qui n'a pu avoir lieu que 1070 ans avant J. C.; mais pourquoi lui attribuerait-on cette erreur grossière? — De son temps, où se trouvait l'équinoxe vernal?... Par cinq degrés à peu

près de la constellation du Bélier; à partir de ce point jusqu'à *Delta,* dernière étoile du Bélier (laquelle, comme je le montrerai plus loin, était le point initial de l'ancien zodiaque indien et probablement du zodiaque primitif des Grecs), il y a quinze degrés ou un demi-signe. — Qu'on prenne l'étoile *Delta* pour limite orientale du *signe,* et *Zeta Piscium* pour sa limite occidentale, alors les *5° de la constellation* coïncideront avec le *milieu du signe.* Voilà, je présume, ce que fit Eudoxe[1]. — S'il eût porté le colure en sens contraire vers l'est par 15° de la constellation du Bélier, Hipparque n'aurait pas eu à retrancher, ainsi qu'il le dit, quinze degrés, mais seulement dix degrés des longitudes d'Eudoxe, pour ramener les colures à leur vraie position du temps de cet astronome. Mais puisque Hipparque fit son premier degré de ce qui était le quinzième pour Eudoxe, il dut retrancher, en apparence, quinze degrés de toutes les longitudes de ce dernier.

Si Eudoxe n'avait voulu qu'indiquer la véritable position des colures, il lui aurait suffi de faire coïncider le premier degré du signe avec le cinquième degré de la constellation, suivant la méthode en usage. Il est donc à présumer que son objet, en reproduisant l'ancienne division zodiacale et en plaçant les colures au milieu des signes, était de montrer avec évidence que les points cardinaux se trouvaient éloignés de *tout un demi-signe* de la position qu'ils avaient occupée dans l'ancienne sphère[2], position que les Grecs probablement n'a-

[1] On dit qu'Eudoxe plaçait aussi les colures au huitième degré des signes. Il est possible qu'il ait d'abord adopté les déterminations de Méton et de Cléostrate; mais lorsque, par l'observation, il aura reconnu qu'elles ne convenaient plus à son époque, il les aura réduites à 5 degrés, en faisant correspondre cette position avec le milieu des signes divisés comme je l'ai dit.

[2] Je sais qu'on m'opposera qu'avant Hipparque les Grecs ignoraient la précession. Cette opinion me paraît très-contestable. Si, avant d'apercevoir une diffé-

vaient pas oubliée, puisque nous avons vu que les anciens astronomes devaient nécessairement placer leur *premier degré du Bélier* beaucoup plus à l'est que l'étoile *Gamma Arietis*. Nous savons en outre que, suivant Hésiode, l'ancienne année des Grecs commençait aux Pléiades, constellation dont le premier degré, dans la sphère indienne, répond à *Delta Arietis* [1].

Le partage de la zone stellaire que j'attribue à Eudoxe n'est, j'en conviens, qu'une conjecture, mais une conjecture qui n'a rien d'invraisemblable, puisque nous sommes forcés d'admettre que le point initial du zodiaque grec a dû souvent varier; et quand on réfléchit que c'est le seul moyen de ne pas mettre sur le compte de l'un des plus célèbres astronomes de la Grèce une erreur grossière, que n'aurait pas faite l'observateur le plus inexpérimenté, on est en quelque sorte obligé de la regarder comme un fait prouvé. — Cette division de l'écliptique a cela de remarquable, qu'elle est exactement celle qui eut lieu dans l'Inde, quatorze siècles avant J. C., lorsque le colure des équinoxes passait près de *Delta Arietis* et coupait en deux le carré de la Balance ou des Serres. J'espère pouvoir établir qu'en l'adoptant, Eudoxe ne fit aucune innova-

rence entre ses observations et celles de Timocharis, Hipparque n'avait pas *déjà entendu parler de la précession*, il n'est guère concevable que cette différence eût *suffi* pour lui révéler cette loi; naturellement, il aurait pensé qu'il y avait eu erreur dans les observations de Timocharis. Ce n'est que par une suite d'observations que la précession peut se manifester aux astronomes. Dans l'antiquité, il était beaucoup plus facile que de nos jours de s'attribuer les idées d'autrui: comme il y avait peu de moyens de publicité, une découverte restait souvent ignorée du plus grand nombre ou était promptement oubliée, et celui qui la remettait en lumière pouvait aisément s'en faire honneur. La précession était connue en Orient, et dans l'Inde en particulier, dès la plus haute antiquité. Eudoxe, qui dans ses voyages avait dû avoir communication de sphères orientales de dates diverses, ne pouvait l'ignorer. On dit même qu'il parlait d'un troisième mouvement du soleil dans l'écliptique, qui pourrait bien n'être autre chose que le mouvement rétrograde des équinoxes.

[1] Un des anciens noms de l'année, chez les Grecs, était πλειών.

tion, mais reproduisit simplement (sauf la transposition de la constellation du Bélier qu'avait effectuée Cléostrate) le zodiaque primitif des Grecs, tel qu'ils l'avaient reçu de l'Orient, bien des siècles auparavant, et dont ils avaient été longtemps incapables de faire aucun usage astronomique.

Position des colures, quatorze siècles avant J. C., observée par les Indiens.

Si l'on reporte de quinze degrés vers l'est les colures placés par Eudoxe, comme nous l'avons dit plus haut, au milieu des signes, ils coïncideront avec le premier degré de quatre signes, et occuperont dans le ciel les positions suivantes : l'équinoxe de printemps sera près de *Delta*, dernière étoile du Bélier ; l'équinoxe d'automne au milieu du carré de la Balance ; le solstice d'été, coupant la tête de l'Hydre, passera près de *Kappa* du Cancer, et celui d'hiver, passant par 6° environ E. de la constellation du Dauphin, se trouvera dans le Capricorne. — Or, ces positions, qui remontent à plus de 1400 ans avant J. C., ont été observées dans l'Inde, et cette observation se trouve consignée dans les livres astronomiques et sacrés de ce pays, en ces termes : « L'équinoxe vernal au premier degré de Krittikā (les Pléiades, dont le premier degré répond à *Delta Arietis*) ; le solstice d'été par 10° d'As'lèshā ou Ahi (Cancer) ; l'équinoxe d'automne au milieu de Vis'ākhā (carré de la Balance) ; le solstice d'été par 3° 20^{m} de S'ravishthā (Dauphin). »

Quatre nakshatras retrouvés dans la sphère grecque.

Les quatre groupes d'étoiles qui, dans la sphère indienne, répondaient aux points cardinaux, sont, dans la sphère grecque, parfaitement distincts des autres constellations. On leur a conservé leur configuration et leurs limites primitives. Ainsi, malgré leur peu d'étendue, ni le groupe du Cancer, ni celui de la Balance[1], n'ont été amalgamés avec les étoiles voisines pour

[1] Je ne parle pas du petit quadrilatère situé entre le carré et le Scorpion. Composé d'étoiles insignifiantes, il n'a dû être formé que beaucoup plus tard, et n'a, d'ailleurs, qu'une étendue de 7 degrés environ.

les mettre en proportion avec les signes dont ils portent les noms. Les Pléiades, incorporées tantôt avec le Taureau, tantôt avec le Bélier, ont néanmoins toujours formé un groupe particulier et d'un nom différent. Le Dauphin, constellation extra-zodiacale chez les Grecs, est également resté isolé.

Non-seulement ces astérismes ont, dans la sphère grecque, à peu près la même étendue et le même nombre d'étoiles que dans la sphère de l'Inde, mais encore leurs noms grecs et leurs noms sanscrits ont presque la même signification. Il ne s'agit pas ici de leurs noms zodiacaux, mais de leurs noms particuliers qui, dans la sphère grecque, sont beaucoup plus anciens.

Ainsi, l'un des noms sanscrits des Pléiades (probablement le plus ancien), est बहुला: *Bahoulāh* « multæ, plurimæ, » parce que cette constellation est composée de plusieurs étoiles qui semblent se confondre; n'est-ce pas aussi là le vrai sens de πλειάδες, si l'on fait dériver ce mot de πλεῖος, πλεῖστος?

Outre le nom d'*As'lèshā*, qui signifie « séparation, » le groupe du Cancer porte encore celui de अहि *Ahi*, c'est-à-dire la constellation du « Serpent, » et c'est sous cet emblème qu'elle est représentée. Or dans les limites de ce groupe, immédiatement au-dessous des étoiles du Cancer proprement dit, se trouvent quatre étoiles qui forment ce que les Grecs ont appelé *Tête de l'Hydre*. N'est-il pas probable que les Grecs, détachant du groupe quelques étoiles auxquelles ils donnèrent le nom du signe solsticial, conservèrent aux autres le nom indien du nakshatra? La mythologie des deux pays nous offre, relativement à cette constellation, deux légendes qui ne sont que l'expression hiéroglyphique de la position du solstice d'été, quatorze siècles avant J. C. J'ai dit que l'autre nom du nakshatra est *As'lèshā*, qui signifie « séparation; » l'origine de ce nom est la séparation qui, à ce point de l'écliptique, est censée avoir eu lieu

entre les signes ascendants et les signes descendants. La Tête du grand Dragon (emblème de l'écliptique), ayant été coupée par le disque enflammé de Vishnou, cette tête et la queue du dragon devinrent deux serpents distincts nommés *Rāhou* et *Kêtou;* celui-ci fut, en conséquence, surnommé आश्लेषाभू *As'lèshāboū* « né d'As'lèshā. » Chez les Grecs, ce fut Hercule qui abattit la tête de l'Hydre; Vishnou et Hercule ne sont autre chose que le colure solsticial qui, quatorze siècles avant J. C., séparait exactement la *tête de l'Hydre* du *corps* de cette constellation.

Le carré de la Balance est appelé विशाखा *Vis'ākhā,* nom qui lui fut donné parce que le colure équinoxial le divisait en deux sections égales [1]. Ce nom signifie donc proprement *bipartita;* c'est aussi le sens *général,* si je ne me trompe, de χηλή, qu'on a pris ensuite dans le sens particulier de *serres* [2].

Le Dauphin répond au nakshatra *S'ravishthā* [3]. C'était, comme

[1] « Vis'ākhā received its name from the equinoctial colure cutting it in the middle, and thereby bissecting it or dividing it into two equal sections or branches, whence the name Vis'ākhā. The observation here alluded to is mentioned in the Vedas and other books, etc. » (J. Bentley, *Ancient astronomy of the Hindus,* sect. 1, p. 2.) Vis'ākhā, dans une de ses acceptions usuelles, signifie l'*écartement des deux pieds d'un homme qui tire de l'arc.* Le mot se compose de वि, particule séparative, et de शाख *s'ākha,* qui, outre le sens général de *section* et de *branche,* a encore celui de *toute partie insensible d'un animal,* telle que corne, ongles, etc., en sorte que Vis'ākhā peut signifier littéralement : *sabot fendu, serres,* etc. Précédé de la lettre द् *d* (*sic:* द्विशाखा *dvis'ākhā*) il signifie les *deux sections.* Le sens abstrait du mot est évidemment *bipartita.*

[2] Voici quelques-unes des diverses acceptions données par les lexiques : « Forfex cancrorum ; ungula bisulca et bipartita; ungues avium ; specillum bifurcum ; incisura sagittæ. » Toutes ces acceptions renferment nécessairement le sens abstrait de *bipartita.*

[3] Il y eut d'abord 28 nakshatras, mais comme cette division donnait des fractions minimes très-gênantes dans le calcul, elle fut promptement abandonnée et remplacée par celle de 27, qui est très-ancienne, puisque l'allégorie des vingt-sept filles de Daksha mariées au dieu de la lune, est mentionnée dans Manou. Ce changement fit que l'étoile *Alpha* du Dauphin, qui était la déterminative de S'ravishthā, passa dans S'ravanā. Néanmoins, elle donne toujours son nom à cette mansion, quoiqu'elle n'y soit plus comprise. S'ravishthā a pour emblème particulier une *scie,* ou, par allusion probablement au Mākārā, un *poisson-scie,*

je l'ai dit plus haut, par les 3°,20^{m} de cette mansion que passait le colure solsticial, 1400 ans avant J. C.; or, l'emblème indien du signe solsticial est un *Makara* ou *Espadon*. Le Dauphin et l'Espadon appartenant à la même famille de cétacés, on peut regarder ces deux emblèmes comme identiques.

Je pense que les détails qui précèdent indiquent suffisamment que le zodiaque des Grecs et celui des Indiens reposent sur une base commune, savoir : *la position qu'occupaient les équinoxes et les solstices plus de 1400 ans avant notre ère*, observation dont les Grecs à cette époque, et bien des siècles plus tard, étaient incapables, tandis qu'il est au contraire constaté qu'elle a eu lieu dans l'Inde. Il paraît donc à peu près certain que, *dans sa base au moins*, le zodiaque que les Grecs reçurent des Chaldéens ou de tout autre peuple, est d'origine indienne.

Ce ne fut donc pas seulement le *principe de la division de l'écliptique en douze parties* que les Grecs empruntèrent à l'Orient, ainsi que le pense M. Letronne, mais bien une *division fondée sur quatre points cardinaux coïncidant avec quatre groupes d'étoiles nécessairement indiqués sur le zodiaque emprunté*. Il est naturel de penser que les noms ou les emblèmes des signes se trouvaient également sur ce zodiaque, et qu'ils devinrent ceux des assemblages d'étoiles que les Grecs formèrent pour répondre aux signes; l'irrégularité de ces constellations prouve, à mon avis, non qu'elles existaient avant le zodiaque, mais seulement l'inexpérience de ceux qui les formèrent[1]. Quelques-unes auront été le résultat du morcellement partiel de constellations restées extra-zodiacales *sous leurs premiers noms*,

emblème du solstice d'hiver. S'ravisthā, dérivé de श्रवस *srăvăs* « oreille, » signifie : *qui est tout oreille, qui a l'oreille fine*, épi-

[1] Il est possible, comme je l'ai déjà dit, que quelques-unes d'elles existassent avant l'introduction du zodiaque, mais sous

et d'autres de la fusion de plusieurs anciens astérismes de peu d'étendue : le Taureau est un exemple de ce dernier mode de formation, puisqu'il comprend deux groupes très-anciens et restés distincts, les Hyades et les Pléiades.

Aucune des constellations du zodiaque grec n'est connue des Indiens sous son nom zodiacal, excepté celle du Scorpion, dont la configuration a dû naturellement suggérer l'idée de son emblème dans l'Inde comme en Grèce, mais qui néanmoins est divisée en nakshatras. Il en est de même de l'Arc du Sagittaire, dont le nom est un de ceux du nakshatra Moūlā, ainsi que je le dirai plus loin.

Division de l'écliptique en 27 nakshatras et en 12 rās'is ou signes.

Les Indiens divisent la zone stellaire en 27 nakshatras de 13°,20^{m} chacun. Le point initial et fixe de cette division est le premier degré de la constellation d'*As'winī*, lequel se trouve par 3°,20^{m} E. de *Zeta Piscium*. Ces 27 nakshatras composent douze sections de 2 nakshatras 1/4 ou 30 degrés. Chaque section est appelée राशि *rās'i*, « agrégation, » c'est-à-dire agrégation de nakshatras. A chaque *rās'i* ou signe répond un mois, en sanscrit *māsa*, dérivé de *mas*, « mesurer, » parce que le mois indien est la mesure du signe, sa durée étant égale ou censée égale au temps que le soleil emploie à parcourir la section zodiacale à laquelle il répond. Il n'y avait donc anciennement aucune différence réelle entre les signes et les mois; aussi, dans quelques parties de l'Inde, au Maleyalam par exemple, les mois n'ont d'autres noms que ceux des signes du zodiaque. Mais, à la côte de Coromandel et dans le nord de l'Inde, le nom de chaque mois est dérivé de celui d'une des constellations qui se trouvaient dans la partie opposée à celle que parcourait le soleil, quand les mois furent nommés, et l'usage des signes zodiacaux dans ces pays est purement astronomique.

Ancien calendrier indien fondé sur la précession des équinoxes.

D'après une règle fondamentale du calendrier indien, le commencement du premier mois de l'année, et par conséquent du signe qui y répondait, devait toujours coïncider avec le premier degré d'un nakshatra. Lorsque, après un laps de 247 ans un mois, ces deux points, par l'effet de la précession, s'étaient éloignés l'un de l'autre de $3^{\circ},20^{m}$, le mois suivant[1], se trouvant dans la condition voulue, devenait à son tour le premier de l'année. Ces changements périodiques eurent lieu jusqu'à l'époque où le premier degré de la sphère mobile coïncida avec le premier degré de la sphère sidérale fixe; alors le premier mois de l'année devint invariable. Au Bengale, ce rang appartient au mois de *Vais'ākha,* qui continue de répondre au signe du Bélier; à la côte de Coromandel, le mois de *Chaittra,* qui l'occupait déjà depuis 247 ans, y fut perpétuellement maintenu et réuni au signe du Bélier, au lieu de celui des Poissons, auquel il répondait d'abord; dans le Maléyalam, ce fut le mois de *la Vierge* (répondant au signe de ce nom), qui resta le premier de l'année. De ces trois mois, les deux premiers commencent le 11 ou le 12 avril, le dernier le 14 ou le 15 septembre. Ces époques étant toujours séparées par le même intervalle du jour de l'équinoxe, il s'ensuit que l'année indienne est tropique. En résumé, les Indiens ont deux zodiaques en douze sections, l'un, sidéral et fixe, commençant au premier degré d'*As'winî;* l'autre, mobile, commençant à l'équinoxe. La différence des deux sphères donne la précession.

Explication des figures zodiacales.

Il m'a paru utile de donner ces détails sur l'astronomie et le calendrier indien, afin de rendre plus facile à saisir l'explication qui va suivre des représentations zodiacales. Examinons d'abord les emblèmes des signes qui répondent aux points

[1] Tel est le taux auquel la précession était calculée par les Indiens.

cardinaux. Voici quelle était la position des colures 1420 ans environ avant J. C. :

Le colure des équinoxes passant près de *Delta Arietis* divisait en deux parties à peu près égales le carré de la Balance ou des Serres. Le colure des solstices passait à 1° E. de *Kappa* du Cancer et à 6° E. de *Gamma* du Dauphin[1].

Le Capricorne.

Des emblèmes hiéroglyphiques constatèrent cette position astronomique, qui devait être la base de l'année solaire et de la division des six *Ritous* ou saisons.

Le solstice d'hiver, ayant été pris comme point initial de l'orbite solaire, fut regardé comme le régulateur de la durée de l'année tropique et de l'ordre des saisons. Cette idée se trouve exprimée par le nom indien du Capricorne, *Măkără*, mot composé de म *ma*, qui signifie « temps, saison, mesure, » et कर *kără*, qui signifie « ce qui fait, agent, cause, etc., » en sorte que *Măkără*, pris comme mot composé, signifie littéralement « régulateur des saisons, du temps, ce qui donne la « mesure, etc. » Pris comme terme simple, c'est le nom d'un cétacé très-commun dans les mers de l'Inde, l'espadon ou le poisson-scie, auquel on attribue des facultés merveilleuses, et qui joue dans la mythologie indienne à peu près le même rôle que le dauphin dans celle de la Grèce[2]. Le *Măkără* fut donc choisi comme emblème hiéroglyphique du solstice d'hiver.

Le Cancer.

L'écliptique est représentée sous l'emblème d'un serpent, dont la tête et la queue se joignent près de la constellation du Cancer, que les Indiens appellent, pour cette raison, le nakshatra du Serpent (*ăhĭ*). Le colure des solstices, quatorze

[1] Voyez ci-dessus p. 247, ces positions suivant la sphère indienne.

[2] Par suite du rôle fabuleux qu'on lui attribue, le Măkără n'est pas toujours représenté sous sa vraie forme, mais quelquefois aussi sous celle d'un requin, d'un crocodile, et très-souvent d'un quadrupède dont le dos et la queue sont hérissés de piquants. (Voyez plus haut ce qui a été dit au sujet de la constellation du Dauphin.)

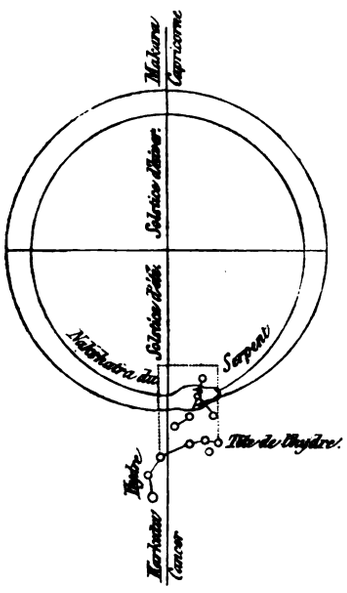

siècles avant J. C., passant près de *Kappa* du Cancer, séparait donc la tête du serpent [1] du reste de son corps, circonstance qui fit donner à ce nakshatra son second nom d'*As'lèshā*, c'est-à-dire « séparation. » Le solstice d'hiver ayant été pris, comme je l'ai déjà dit, pour point de départ, la détermination du solstice d'été donnait la mesure apparente du diamètre et par conséquent du *rayon du cercle* solaire. Pour exprimer hiéroglyphiquement ces deux idées, savoir: celle de la fixation de la limite de l'orbite du soleil, et celle de la position sidérale du colure, les astronomes indiens donnèrent au solstice d'été le nom de कर्कट *Kărkătă*, mot qui ne signifie pas seulement un « crabe, » mais encore un « rayon de cercle, un compas et un serpent. » Les deux premiers termes indiquent un *calcul et son résultat;* le dernier est le nom même du nakshatra où se trouvait le point solsticial. Quant à l'acception vulgaire qui a déterminé la représentation zodiacale, il est probable qu'elle est symbolique de la marche oblique du soleil.

Le premier degré du nakshatra *Bahoulāh* ou *Krittikā* (les Pléiades), qui répond à *Delta Arietis*, était équinoxial 1420 ans avant J. C. Or, comme le *point Est*, que les Indiens appellent *l'angle de feu* [2], est régi par *Agni* (Vulcain), le Bélier, son emblème, fut placé dans la case de cette constellation comme symbole de l'*Orient vrai* et de l'équinoxe vernal. La légende mythologique de Kārtikéya, dieu de la guerre, présente ce fait presque sans voile. S'iva ou Cāla, dieu du temps, désirant Le Bélier.

[1] Voir page 248. — [2] अग्निकोण *agnikōna*.

créer un héros qui pût vaincre les géants Tārăkă et Kraontcha [1], jeta un germe dans le feu, d'où naquit le Mars indien. A peine eut-il vu le jour, qu'il fut adopté et allaité par les Pléiades; en conséquence, on le nomma Kārtikéya (patronymique dérivé de Krittikā), et pour rendre plus évident le caractère astronomique de ce personnage, on lui donna encore le nom de Vis'ākha, dérivé de celui du nakshatra qui répond au carré de la Balance, en sorte que ses deux noms principaux indiquent les deux points d'intersection de l'écliptique par le colure des équinoxes, quatorze siècles avant l'ère chrétienne. Un de ses premiers exploits fut de se rendre maître d'un énorme bélier qui, sorti du feu d'un sacrifice, parcourait les airs et répandait partout la terreur; ce bélier devint sa monture. Qui ne voit dans cette dernière particularité de la légende l'allusion la plus claire à la position de l'équinoxe vernal près du groupe des Pléiades, et à l'adoption du Bélier pour son emblème? Qui ne reconnaît dans ce mythe la commémoration solennelle, la consécration religieuse d'une observation astronomique importante qui fut probablement regardée dans le temps comme un triomphe de la science, et qui devint la base du zodiaque et du calendrier de l'Inde [2]? Ajoutons que *krittikā* est dérivé de

[1] तारक *tārăkă* « constellation, » क्रौञ्च *kraontcha* « oblique, obliquité. »

[2] Cette observation fut sans doute précédée d'autres observations du même genre, faites à des époques diverses; mais ce fut la première qui eut lieu en vue d'une division scientifique du cours du soleil, et peut-être aussi afin d'obtenir des points rigoureusement déterminés qui pussent servir au calcul ultérieur du déplacement graduel des solstices et des équinoxes, phénomène qui probablement était déjà connu des Indiens, même à cette époque reculée. La fable indienne de Kārtikéya explique le nom de *Mars* donné par les Occidentaux au mois de l'équinoxe vernal. Kārtikéya a beaucoup de rapports avec Mars : un de ses noms, स्कन्द *Skanda*, a le même sens que le *Gradivus* des Latins; un autre, महासेन *Mahāsèna*, pourrait bien être l'origine de celui de Mars, qui s'écrivait aussi quelquefois *Marsenius*. Il n'est pas seulement la personnification des colures des équinoxes, mais encore de l'année astro-

कृत् *krĭt*, « couper, diviser, » et qu'un des emblèmes particuliers de cette constellation est un *rasoir;* ce qui rappelle encore le *secteur* de l'écliptique, c'est-à-dire le colure équinoxial. Le nom de *Krittikā* n'a dû être imaginé qu'à l'époque où ce cercle se trouvait dans le nakshatra en question, dont le nom primitif était *Bahoulāh,* mot qui, comme je l'ai dit plus haut, paraît avoir le même sens que πλειάδες.

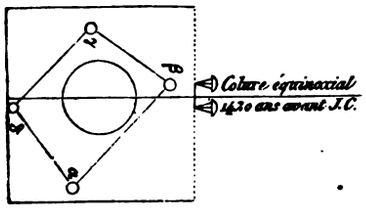

La Balance.

La détermination du point équinoxial d'automne était, en quelque sorte, la preuve de l'exactitude des positions assignées aux trois autres points cardinaux. Comme ce point coïncidait à peu près avec le milieu du carré de la Balance ou des Serres, groupe de peu d'étendue et dont les limites sont clairement définies, on regarda cette constellation comme la pierre angulaire, le pivot, la clef du zodiaque. Divisée par le colure en deux parties égales, elle reçut le nom de *Vis'ākhā* « bipartita[1], » nom corrélatif à celui de *Krittikā* « ou secteur » donné à la constellation équinoxiale opposée. Son emblème particulier fut un cercle ou feston ○, lequel, coupé par le colure (*sic* ⊖), se résout en deux hémisphères ᴗ ᴗ, circonstance qui dut suggérer la première idée des deux bassins d'une *balance.* Or, comme cet ustensile était en même temps le symbole le plus naturel de l'égalité entre les deux hémisphères de l'horizon éclairé, ainsi qu'entre le jour et la nuit, et que d'ailleurs son nom sanscrit avait aussi le sens abstrait *d'équilibre,* on en fit l'emblème de l'équinoxe d'automne.

Ainsi, les emblèmes des quatre signes cardinaux du zodiaque ne sont pas des figures arbitraires, mais la *constatation*

nomique équinoxiale; le paon, dont on le représente accompagné, est appelé *paravani*, mot qui signifie l'année. — [1] Voir page 249.

hiéroglyphique d'une observation astronomique faite dans l'Inde, il y a plus de 3200 ans.

Le Măkără (Capricorne) signifie que le *point initial* de la mesure de l'orbite solaire se trouve près des étoiles du Dauphin ou de l'Espadon (S'ravishthā).

Le Bélier, emblème d'Agni et de Kārtikéya, indique l'*Orient vrai, sa coïncidence avec le premier degré de Krittikā*, constellation qui, régie par ces deux divinités, a aussi le Bélier pour emblème, et peut être par conséquent regardée comme l'ancienne constellation du Bélier commençant à *Delta Arietis*.

Karkata (Cancer) est le *rayon de l'orbite solaire* coïncidant avec la constellation du Serpent, le point où s'appuie une branche du *compas* dont l'autre branche atteint la ligne équinoxiale.

La Balance signifie le *partage égal de la constellation Vis'ākhā et du cercle solaire*, dont les deux moitiés sont comme *deux poids en équilibre* des deux côtés du colure équinoxial.

Chacune de ces quatre positions *devint le premier degré* d'une dodécatémorie à laquelle elle donna son nom.

C'est ici le lieu d'examiner la valeur de l'argument que l'on a cru pouvoir tirer, contre l'antiquité des zodiaques de l'Égypte et de l'Inde, de la non-existence de la Balance dans celui des Grecs antérieurement au IIe siècle avant notre ère. « Tout zodiaque étranger, dit-on, où l'on voit cet emblème, non-seulement n'a pu être le modèle de celui des Grecs, puisque anciennement ce dernier ne contenait que onze figures, mais doit en être, au contraire, la copie, faite après qu'il fut augmenté d'une douzième figure. »

Lors même qu'il serait démontré que la Balance ne faisait point partie de l'ancien zodiaque des Grecs, il ne s'ensuivrait pas, comme conséquence nécessaire, qu'ils aient été *les inven-*

teurs de cet emblème. Ils pourraient l'avoir emprunté à un peuple étranger. Rien n'empêcherait de croire que le zodiaque qu'ils avaient reçu des Chaldéens ne contenait d'abord que onze figures; que, plus tard, les Chaldéens eux-mêmes y ajoutèrent la Balance et communiquèrent aux Grecs leur zodiaque ainsi complété; il se pourrait encore que les Grecs eussent emprunté l'idée de ce symbole au zodiaque égyptien, ainsi que le prétend Achille Tatius[1]. — Au surplus, je ne m'arrête à aucune de ces suppositions, parce que je suis d'opinion que la Balance a toujours existé dans le zodiaque grec, concurremment avec les Serres, lors même que les astronomes ne se servaient que de cette dernière dénomination. Leur réunion sur le globe de Farnèse ne représente point une combinaison nouvelle[2] mais bien la position corrélative de la constellation *Chēlē* ou *Chēlai* et de l'équinoxe d'automne, position qui, comme j'ai tâché de l'établir, fut la base, le pivot et la clef de l'ancien zodiaque[3]. Les Serres, emblème de la constellation, reposent sur le fléau de la Balance, emblème de l'équinoxe; il était impossible de représenter d'une manière plus significative la position du colure traversant la constellation. Comme (dans la sphère primitive, la sphère orientale) une grande partie de l'astérisme du Scorpion occupait la septième dodécatémorie, dont le colure équinoxial formait la limite ouest, les Grecs, qui s'attachaient à faire concorder les signes et les astérismes, ne crurent pas devoir donner le nom de la Balance à une section zodiacale où le groupe d'étoiles qui aurait reçu la même désignation ne pouvait tenir qu'une

[1] Letronne, *Origine du zodiaque grec*, p. 56.

[2] Il est possible que ce globe ne soit pas d'une haute antiquité, mais il représente une position astronomique très-ancienne, voilà tout ce que je veux dire.

[3] Voyez les figures pages 255 et 257.

très-petite place; en conséquence, ils prolongèrent les Serres du Scorpion jusqu'à ce groupe, dont le nom Chēlē, pris dans un sens particulier, s'adaptait à cet emblème, qui devint celui du signe zodiacal. Plus tard, lorsqu'on réfléchit à la distance qui se trouvait entre l'équinoxe et la constellation des Serres, et surtout lorsque la précession fut généralement connue, on trouva peu convenable de continuer à dire que l'équinoxe était au premier degré des Serres. La Balance, qui jusqu'alors n'avait figuré dans le zodiaque grec que comme *signe hiéroglyphique de la position primitive de l'équinoxe d'automne,* devint enfin pour eux ce qu'elle avait toujours été pour les Orientaux, l'emblème de la septième dodécatémorie. En résumé, comme il n'existe, je crois, aucun témoignage historique qui établisse que les Grecs ont *inventé* le symbole de la Balance, mais simplement qu'ils en ont substitué l'*usage* à celui des Serres, je n'hésite pas à regarder cette figure zodiacale comme très-ancienne en Orient, et comme un symbole qui dut se présenter tout naturellement à l'idée des premiers astronomes qui observèrent les points équinoxiaux, à l'époque surtout où le colure coupait en deux parties égales la constellation *Vis'ākhā* ou des Serres. J'ajouterai qu'un des noms sanscrits du soleil est तुलाधर् : *toulā dhara,* c'est-à-dire « porte-balance. »

Le Lion.

Passons à l'examen des autres signes. — Il a été dit plus haut que chaque mois *solaire* répondait exactement à l'une des douze sections zodiacales; que, suivant une règle fondamentale du calendrier indien, le commencement du *premier mois de l'année,* et par conséquent du signe correspondant, devait coïncider avec le premier degré de l'un des vingt-sept nakshatras, et que, lorsque ces deux points s'étaient éloignés l'un de l'autre de 3° 20, ce qui arrivait en 247 ans un mois, le mois suivant, se trouvant alors dans la condition voulue, devenait

à son tour le *premier* de l'année[1]. Or, si l'on divise les vingt-sept nakshatras en douze sections, on verra que trois mois seulement peuvent offrir la coïncidence requise. Ceux qui remplissaient cette condition 1420 ans avant J. C. (lorsque les Indiens revisèrent leur ancienne astronomie et trouvèrent que le colure équinoxial partageait le carré de la Balance) étaient : *Vais'ākă*, *Bhādră* et *Paoshă*. On choisit pour point de départ du calcul du temps solaire *Bhādră*, identique avec la cinquième section zodiacale et comprenant les nakshatras suivants : *Outtarā Phalgounī* (β Leonis), *Hasta* (Corvus) et un quart de *Chittrā* (Spica Virginis). En conséquence, le jour où le soleil entra dans le *nakshatra Outtarā Phalgunī* fut appelé le *jour de la naissance de cet astre* et कालिकाजयन्ती *Kālikā djayantī*, «triomphe ou fête de la déesse du temps.» La déesse du temps c'est *Kālī* ou *Dourgā*, femme de *S'iva* ou *Kāla*, dieu du temps; c'est elle qu'on appelle encore कन्या *Kanyā*, la Vierge, nom qui est aussi un de ceux de la constellation *Hasta* (Corvus). On la représente ordinairement montée sur un *lion*, et elle est particulièrement honorée, dans les premiers jours du mois de Bhādra, sous le nom de हरितालगौरी *Haritāla Gaorî*, c'est-à-dire, «la vierge qui a le lion pour trône.» La cinquième section zodiacale, à laquelle répondait le mois de Bhādra, étant donc placée sous la protection spéciale de Dourgā, on lui assigna l'emblème de cette déesse, *le*

1er degré.

Chittr.	ā.	Hasta.	Ou. Phalgunī.
5e sect. zod. — Lion.			
Mois de Bhādra.			

[1] Il ne serait pas absolument impossible que cette règle n'eût été imaginée que 247 ans après la formation du zodiaque solaire, lorsque la première rétrogradation de 3 degrés 20′ fut accomplie et observée; mais l'arrangement systématique des nakshatras et des mois, lequel devait amener les changements périodiques du premier mois de l'année, existait nécessairement dès 1420 avant J. C., époque où le zodiaque fut formé. On peut donc regarder comme à peu près certain que ce fut alors même et par anticipation que la règle en question fut établie.

Lion. On attribue aussi au Soleil un char *traîné par un lion*, par allusion sans doute à l'ancien commencement de l'année dans le signe de ce nom. Il est probable qu'une autre raison qui détermina les astronomes indiens à faire choix de cet emblème fut le double sens que présente le mot सिंह *Sinhă*, lequel, dans un terme composé, perd souvent sa signification littérale de *lion*, et prend celle de « priorité, prééminence, excellence; ». ainsi, par exemple, सिंहद्वार् *Sinhadwārah* signifie « porte principale, porte d'entrée; सिंहासनम् *Sinhāsănăm*, « premier siége ou trône, etc. d'où il suit que सिंहराशि *Sinharās'ih* peut s'interpréter, non-seulement « signe du Lion, » mais encore « signe principal, premier signe, » désignation appropriée à la dodécatémorie où commençait la nouvelle année solaire et où, suivant l'allégorie indienne, le Soleil venait de naître.

La Vierge.

Je suis très-porté à croire que les Indiens connaissaient la précession longtemps avant la formation du zodiaque solaire en douze signes: cette opinion se fonde sur ce que, dans le XII^e^ siècle avant J. C., 247 ans après l'observation des équinoxes et des solstices qui servait de base à l'année solaire, le mois d'As'wina, qui répondait à la sixième section zodiacale, devint le premier de l'année, conformément à la règle dont j'ai parlé plus haut. Il n'est guère vraisemblable, en effet, que, si le phénomène du déplacement des points cardinaux n'eût pas été connu depuis longtemps, une *première* observation eût *suffi* pour le faire considérer comme une loi constante, et pour motiver un changement dans l'ordre des mois de l'année. Il est donc présumable que le mécanisme de l'ancien calendrier indien fut, dès l'origine, fondé sur une parfaite connaissance de cette loi, et que

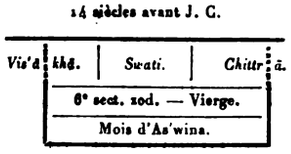

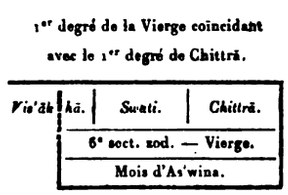

la sixième section zodiacale fut appelée *la Vierge*, parce qu'on avait calculé que, dans un temps donné, le point initial de cette section, venant à coïncider avec le premier degré de Chittrā, se trouverait aussi en contact avec la fin de Hasta, appelé, comme je l'ai dit plus haut, le *nakshatra de la Vierge*. Cette circonstance astronomique suggéra, en outre, à l'imagination indienne, l'idée d'une allégorie assez naturelle : la constellation Chittrā, transformée en nymphe céleste, manifestation de Dourgā, fut surnommée *l'épouse du Soleil*. On avait fait naître cet astre dans le nakshatra qui commençait la première période de 247 ans; on la fiança, pour ainsi dire, à la constellation qui devait ouvrir la seconde. En conséquence, on plaça dans la sixième section zodiacale l'image d'une jeune fille qui tient à la main une fleur de lotus, symbole du Soleil; la Vierge du zodiaque indien représente donc une conjonction astronomique, résultat de la précession, et qui eut lieu près de douze siècles avant notre ère [1]. Mais ce n'est pas seulement sous ce point de vue qu'on doit envisager cet emblème. La Vierge du zodiaque n'est pas simplement un *memento* d'un *fait astronomique particulier*, c'est Dourgā, la plus ancienne des di-

[1] L'anniversaire de l'accomplissement de cette conjonction est célébré le sixième jour lunaire du mois d'As'wina, par des offrandes à Saraswatī, déesse des sciences Le commencement du mouvement *précessionnel* qui amena cette conjonction, est marqué, dans le calendrier indien, au mois de Bhādra, en ces termes : आमुक्त भरणी सप्तमी *āmoucta bharanī saptamī*, c'est-à-dire, « septième jour lunaire dégagement de la constellation Bharanī (*Musca*). » Cette date est celle de la coïncidence de l'équinoxe vernal avec le premier degré de Krittikā. En effet, ce point n'étant séparé du dernier degré de Bharanī que par une ligne insaisissable ou plutôt imaginaire, et le mouvement rétrograde du colure continuant toujours, quoique d'une manière insensible, cette constellation commença réellement à *se dégager* de la ligne équinoxiale, c'est-à-dire, à la franchir, du jour où cette ligne se trouva au premier degré de Krittikā.

vinités femelles de l'Olympe indien, la Vierge de l'année[1], la déesse du temps[2], et spécialement du temps mesuré par la précession des équinoxes[3]; en un mot, c'est la Vierge, dont les *livres sibyllins annonçaient le retour*[4]. Aussi est-ce dans le mois d'As'wina, qui répondait anciennement au signe de la Vierge, et qui, au Bengale, y répond encore, qu'on célèbre avec pompe, pendant neuf jours, la fête de Dourgā. Dans le cours de ce mois, elle est encore adorée dans ses diverses manifestations, savoir: sous le nom de la *Vierge qui porte au front une marque circulaire*, c'est-à-dire Chittrā[5], *épouse du Soleil;* de Saraswatī, déesse des sciences; de Laksmī, déesse de l'abondance; de la *Vierge décorée du croissant*, etc. Enfin, ce qui prouve l'importance astronomique qu'on attachait dans l'Inde au signe de la Vierge, c'est qu'au Maleyalam, l'année commence encore par le *mois* de la Vierge; car, dans cette partie de l'Inde, les mois portent les noms des signes du zodiaque

[1] संवत्सरगौरी *Sanvatsara gaori* « vierge de l'*année*. »

[2] काली *Kālī* ou काला *kālā*, féminin dérivé de काल *kālă* « temps, *S'iva*. »

[3] दुर्गा *Dourgā*, mot composé de दुर् *dour*, « difficilement » et गा *gā*, « qui marche difficilement, » c'est-à-dire « avec lenteur, » comme le mouvement de précession. Cette divinité est encore appelée तारा *tārā*, c'est-à-dire, « qui passe ou fait passer (la ligne équinoxiale); » महाकाली *Mahākālī*, dérivé de महाकाल *mahākālă* « grande période, » comme qui dirait « la déesse des grandes périodes »: toutes les grandes périodes indiennes sont fondées sur la précession; कार्तिकेयप्रसू *Kārtikéya praçou* « mère de Kārtikéya »; en effet, si Kārtikéya, comme je l'ai avancé, est la personnification du colure des équinoxes situé dans les constellations Krittikā et Vis'ākhā, on peut le regarder comme fils de la déesse qui préside au mouvement équinoxial.

[4] Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna.

Ce vers de Virgile, qui exprime une idée évidemment empruntée aux oracles sibyllins, me semble une allusion manifeste à un système de rénovation universelle, semblable à ceux de l'Inde, et fondé sur le rapprochement graduel de l'équinoxe et de la constellation de la Vierge. Cet emblème et les idées de précession qui s'y rattachent étaient donc d'une date bien ancienne, même dans l'Occident, puisqu'il en était question dans les livres des sibylles.

[5] चित्रं *chittram*, signifie « cette marque circulaire, » et *chittrā* « une femme ainsi décorée. »

solaire [1]. Si l'on considère que le fait astronomique et les fêtes dont j'ai montré la connexion avec le signe de la Vierge, ont environ 3,000 ans de date, on ne pourra guère, je pense, refuser d'admettre la haute antiquité et l'origine indienne de cet emblème zodiacal.

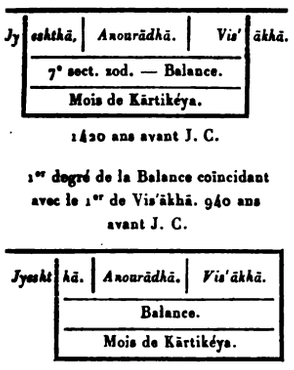

La Balance.

La septième section du zodiaque répondait au mois de Kārtikéya, et comprenait: moitié de Vis'ākhā, Anourād'hā et trois quarts de Jyeshthā. Lorsque le colure équinoxial, qui formait la limite orientale de cette section, vint à coïncider avec le premier degré de Vis'ākhā, 940 ans environ avant J. C., le mois de Kārtikéya devint le premier de l'année. L'anniversaire de ce fait astronomique est marqué dans le calendrier indien par ces mots : *Skanda,* « sixième jour lunaire [2]. » Nous avons vu que Skanda est un des noms de Kārtikéya, et que ce dieu est une personnification du soleil équinoxial ou du colure des équinoxes. Les noms des deux fêtes célébrées en son honneur dans le cours de ce mois viennent encore confirmer cette idée : l'une s'appelle *Dīpāvalī,* c'est-à-dire « rangée de lampes, ligne de lumière, » et l'autre *Djwālātoranam,* « arcade, voûte de flamme. » Ces noms semblent typiques de la ligne équi-

[1] Comment ceux qui regardent le zodiaque comme une institution étrangère à l'Inde expliqueront-ils ce fait ? Diront-ils que les habitants du Maleyalam ont abandonné leur ancien calendrier pour y substituer celui des Grecs ? Je leur répondrai que « cela est bien peu croyable; qu'un peuple, et encore moins sa caste sacerdotale, n'abandonne pas si vite un calendrier qui tient à tout le système de sa religion. » Letronne, *Origine du zodiaque grec,* p. 53.

[2] Toutes les fêtes religieuses, excepté celles des solstices, et tous les anniversaires astronomiques, sont réglés par le temps lunaire. Les mois lunaires portent les mêmes noms que les mois solaires et doivent correspondre avec eux, au moins en partie.

noxiale. Je n'ai rien à ajouter aux explications que jai données plus haut au sujet de l'emblème de la Balance.

Le Scorpion et le Sagittaire.

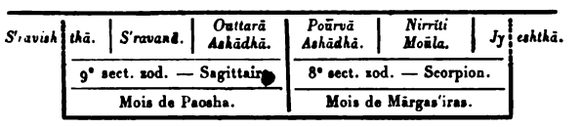

La huitième dodécatémorie répondait au mois de Mārgas'iras et comprenait un quart du nakshatra Jyeshthā, Nirrĭti ou Moūla, et Poūrvā Ashādhā; la neuvième répondait au mois de Paosha et comprenait Outtarā Ashādhā, S'ravanā, un quart de S'ravishthā.

J'ai déjà dit que la configuration de la constellation du Scorpion et du groupe connu sous le nom de l'*Arc du Sagittaire*, a dû faire naître l'idée des emblèmes qui les représentent. En effet, ces deux astérismes sont connus aux Indiens sous les mêmes noms qu'aux Grecs; mais les premiers ne se servent astronomiquement du Scorpion qu'en le divisant en trois nakshatras, dont le premier (Anuradbā) est aussi appelé *le Scorpion*, et le dernier (Nirrĭti ou Moūla) porte en outre la désignation de *fin du Scorpion;* et comme ce même nakshatra (Nirrĭti) comprend, avec les dernières étoiles du Scorpion, une partie de l'Arc du Sagitaire, on l'appelle également l'*Arc*.

Ce qui fait présumer que les Indiens connaissaient la constellation du Scorpion sous ce nom, bien des siècles avant la prétendue introduction du zodiaque grec dans l'Inde, c'est la corrélation manifeste qui a été établie entre cette constellation et le génie qui, dans la rose des vents indienne, régit le point sud-ouest, c'est-à-dire le point vers lequel descend le soleil lorsqu'il est au milieu du signe du Scorpion. Ce génie, qui est un prince des *Asouras*, un démon, s'appelle *Nirrĭti*, et donne son nom au nakshatra qui répond à la queue du Scorpion; ce nakshatra et celui de Jyeshthā (Antarès) sont regardés comme des constellations malfaisantes, et le mois de Mārgas'iras, qui

répondait au signe du Scorpion, comme un mois néfaste. Maintenant, si la forme du groupe d'étoiles appelé le Scorpion a suggéré l'idée de son emblème, cet emblème, à son tour, a dû tout naturellement faire naître celle de l'*influence pernicieuse* attribuée à la constellation, au mois qu'elle régit et au gardien du sud-ouest; les Indiens connaissaient donc cet astérisme sous le nom du *Scorpion*, à l'époque où ils assignèrent un régent à chacun des points du compas, c'est-à-dire dès les temps les plus reculés, car la rose des vents, dans l'Inde, est incontestablement de la plus haute antiquité.

Quant au signe du Sagittaire ou de l'Arc (ainsi que l'appellent les Indiens), ce fut évidemment le groupe d'étoiles en forme d'arc contigu à la queue du Scorpion qui le fit imaginer, quoique ce groupe, lors de la première division duodécimale de l'écliptique, se trouvât en dehors de la section zodiacale qui porte son nom, comme je l'ai déjà dit. Je ferai observer ici que l'emblème indien, qui se réduit à un arc, étant moins compliqué que celui des Grecs ou des Égyptiens, doit être la représentation primitive. Le Centaure est une invention postérieure[1].

P. Bhā	drapadā	S'atabishā.	S'ravish	thā.
	10e sect. zod. — Capricorne.			
	Mois de Māgha.			

Le Capricorne.

La dixième section zodiacale répondait au mois de Māgha et comprenait trois quarts de S'ravishthā, S'atabishā et moitié de Poūrvā Bhādrapadā. C'est le signe du Makara ou Capricorne dont j'ai donné plus

[1] La fable des Centaures pourrait bien, elle-même, avoir été empruntée à la mythologie de l'Inde. Les गन्धर्व्वा *gandharbā* sont des génies à tête de cheval, musiciens et guerriers. Leur nom, dans le dialecte tamil, se prononce *kăndărouvĕr*: de là à *κένταυρος* il n'y a pas bien loin. Il est encore à observer que, dans la pensée indienne, l'arc du zodiaque pourrait bien être l'arc d'Indra, dieu qui régit la constellation voisine (Jyeshthā) et qu'on représente ordinairement *à cheval*.

haut l'explication. Je me bornerai à ajouter à ce que j'ai dit à ce sujet, que le nakshatra S'atabishā, compris dans cette section zodiacale, est régi par Varouna, dieu des mers, dont l'emblème est le Makara.

Le Verseau.

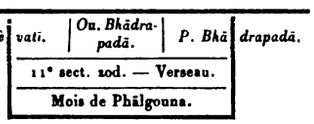

La onzième section de l'écliptique comprenait la seconde moitié du Poûrvā Bhādrapadā, Outtarā Bhādrapadā et trois quarts de Rèvatī. Le mois qui répondait à cette portion du zodiaque s'appelle ordinairement Phālgouna, mais il porte, en outre, le nom de तपस्य : *Tapasya,* mot qui signifie « pénitence, mortification. » C'est dans ce mois, à la pleine lune, qu'a lieu la commémoration de la mort de Kāma, dieu de l'amour, que d'un regard S'iva réduisit en cendres pour le punir d'avoir cherché à interrompre ses dévotions. Aussi peut-on regarder ce mois et le signe auquel il répondait comme spécialement consacré au *dieu des austérités religieuses.* Ce caractère est représenté dans le zodiaque indien par le कुम्भ *Coumbha* ou *vase*[1], dont on se sert pour toutes les ablutions et qui fait partie nécessaire de tous les actes religieux : ustensile tellement vénéré qu'il est regardé comme le lieu de naissance de plusieurs *Mounis* célèbres, l'un des emblèmes du feu sacré et l'une des formes de S'iva que, dans plusieurs villes, on adore sous le nom de *Coumbhèswara, seigneur du Coumbha.* Enfin, le mot *Coumbha,* outre son sens matériel, est aussi le nom d'un mode particulier de contemplation religieuse. Toutefois, il est probable que ce fut une circonstance astronomique qui donna la première idée de cet emblème : Agni, dieu du feu, est le gardien du sud-est, point vers lequel le soleil se lève lorsqu'il est au mi-

[1] Forme du Coumbha, ☉. Dans les processions représentées sur les zodiaques d'Esné, on voit des figures d'Anubis portant des vases absolument semblables.

lieu du signe du Verseau; c'est aussi lui qui, conjointement avec S'iva, régit le nakshatra Outtarā Bhādrapadā qui, quatorze siècles avant notre ère, occupait le milieu du même signe. Or, ce dieu est toujours représenté tenant un Coumbha dans la main gauche. L'emblème zodiacal indien, qui n'est autre chose qu'un *vase sacré,* doit être le type primitif, que les Occidentaux auront altéré et compliqué.

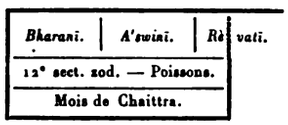

Les Poissons.

La douzième section zodiacale, qui répondait au mois de Chaittra, comprenait un quart du Rèvatī, As'winī et Bharanī.

Chaittra est le premier mois de la saison de *Vasanta,* ou du printemps. Vasanta, dieu du printemps, et Kāma, dieu de l'amour, sont identiques; aussi le retour de cette saison est-il l'époque de la fête du Cupidon indien et de Lakshmī, sa mère. Réduit en cendres par S'iva, ainsi qu'il est dit plus haut, il n'exista longtemps que comme un pur esprit (अनङ्ग: *Ananga*); mais enfin il lui fut permis de reprendre une forme corporelle et de renaître sous le nom d'Anirouddha. C'est dans le ventre d'un poisson que s'opéra cette régénération, et, depuis lors, un *poisson* est son emblème. Le mois de Chaittra est donc en réalité consacré à Kāma, puisque c'est dans ce mois qu'on célèbre sa résurrection. Les nakshatras, qui répondaient anciennement à la douzième section du zodiaque, sont en harmonie avec cette idée : Bharanī est représenté par le *pudendum muliebre,* et s'appelle aussi Prîti, « affection, plaisir, » nom de la femme de Kāma; Rèvatī est encore un de ses noms; enfin, As'winī est l'héroïne d'une des plus célèbres légendes galantes de la mythologie indienne. Aucun emblème ne pouvait donc mieux convenir à cette dodécatémorie qu'un *poisson,* puisque chez les Indiens c'est le symbole du dieu de l'amour et du printemps. J'ajouterai que l'incarnation de

Vishnou sous la forme d'un poisson est aussi fêtée dans ce mois.

Ce fut vers l'an 286 de l'ère chrétienne que le commencement du mois de Chaittra coïncida avec le premier degré du nakshatra Outtarā Bhādrapadā; deux cent quarante-sept ans plus tard, le mois de Vais'ākha coïncidait avec le *premier degré du nakshatra As'winî et l'équinoxe vernal.* Cette rencontre du point initial du zodiaque solaire avec celui du zodiaque fixe fut l'époque de l'abandon du principe sur lequel le calendrier avait été basé jusqu'alors : le premier mois de l'année *fut désormais invariable.* Au Bengale, ce rang appartient à Vais'ākha; dans la Péninsule, à Chaittra, qui y était parvenu deux cent quarante-sept ans plus tôt et qui y fut maintenu. Dans les deux pays, c'est au *mois de Chaittra* que commence la saison de *Vasanta;* mais comme ce mois qui, dans la Péninsule, suit l'équinoxe, le précède au contraire au Bengale, il en résulte une différence dans les temps physiques des saisons, différence probablement fondée sur celle des climats : au Bengale, Vais'ākha répond, comme anciennement, au signe du Bélier; dans la Péninsule, ce signe est maintenant regardé comme identique avec Chaittra[1].

Le Bélier.

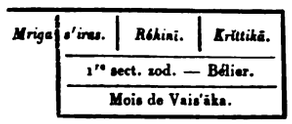

La première section zodiacale, 1420 ans avant J. C., répondait au mois de Vais'ākha, et comprenait Kṛittikā, Rōhinī et un quart de Mrigas'iras. L'emblème de cette section, le Bélier, a été suffisamment expliqué page 255.

Le Taureau.

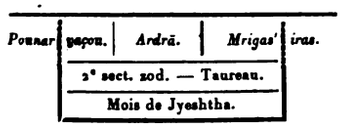

La deuxième section répondait au mois de Jyeshtha et aux nakshatras suivants : trois quarts de Mrigas'iras, Ardrā, moitié de *Pounarvaçou.*

[1] Les anniversaires des changements périodiques du premier mois de l'année sont marqués dans les calendriers de l'Inde.

Lorsque le soleil est au milieu de cette section, il se lève au nord-est de l'équateur : or, le nord-est est régi par Is'āna ou S'iva, dont le Taureau est l'emblème. Le nakshatra Ardrā qui, 1400 avant J. C., était situé au milieu de cette dodécatémorie, est régi par la même divinité, et l'Aditya ou forme du soleil, qui préside à la deuxième section du zodiaque, s'appelle *Savitā*, nom dont le féminin *Savitrî* signifie une *vache*. L'emblème zodiacal du Taureau est donc celui du régent du nord-est et de la constellation Ardrā.

As'l-èshā.	Poushyā.	Pounar-vaçou.
3ᵉ sect. zod. — Gémeaux.		
Mois d'Ashādha.		

La troisième section zodiacale, répondant au mois Ashādha, comprenait moitié de Pounarvaçou, Poushyā et trois quarts d'As'lèshā. Les Gémeaux.

Le nom sanscrit de cette dodécatémorie est *Mithounam*, mot qui signifie : 1° « couple, paire, » en général, mais plus spécialement un « couple mâle et femelle; » 2° « union, jonction, » mais particulièrement « union sexuelle. » — Une femme qui joue de la guitare, assise près d'un homme qui semble chanter, tel est, dans le Zodiaque indien, l'emblème ordinaire du signe des Gémeaux. — Cependant, suivant le père Beschi, ce signe est aussi figuré par « deux femmes, » dont l'une tient une guitare, l'autre une massue, et qu'on nomme en langue tamoule பாடாவை *Bādāvei*, mot évidemment dérivé du sanscrit बाडवेयौ *Bādavéyao*, qui signifie « deux fils de la jument; » or c'est là le nom des Aswins, fils jumeaux de la nymphe As'winî et du Soleil, et regardés comme les médecins du ciel. Quoiqu'il soit difficile d'expliquer comment les deux jumeaux furent transformés en jumelles, leur nom tamoul n'en est pas moins une preuve que cette représentation zodiacale se rattache à la légende indienne. D'un autre côté, l'autre emblème s'explique naturellement par le sens ordinaire

du mot *mithounam* « union des sexes, » puisque le mois Ashādha, qui anciennement répondait à ce signe, est regardé comme le « mois des mariages, » et que l'*Aditya,* ou forme solaire qui régit ce mois, est appelé भग *Bhaga,* nom masculin formé du neutre भगं *Bhagam,* qui signifie *pudendum muliebre.* Au surplus, l'idée simple, l'idée abstraite qui ressort également de ces deux représentations, et qui semble en avoir été l'origine commune, est celle d'une dualité et d'une jonction ou d'un contact. Ce n'est pas la position rapprochée des étoiles *Castor* et *Pollux,* apparence très-peu remarquable et très-commune dans le ciel, qui aura fait imaginer le signe le plus compliqué du Zodiaque, soit grec, soit indien; c'est, au contraire, la figure zodiacale ou l'une de ses dénominations (*Bādavéyao*) qui aura fait placer dans la constellation de l'Orient ces « deux jeunes hommes » que les Romains représentaient « montés sur des chevaux blancs. » Le système astronomique des Indiens peut seul, à mon avis, nous expliquer l'origine du signe des Gémeaux, figuré, soit par deux hommes ou deux femmes, soit par un homme et une femme. Ils divisent le ciel en deux hémisphères, l'un supérieur, l'autre inférieur, et l'année en deux अयन *Ayana* ou demi-années. L'un de ces *Ayana,* appelé l'*Ayana* du Nord, commence au premier degré du Capricorne et finit au dernier degré des Gémeaux; c'est à ce point, ou au premier degré du Cancer que commence l'autre *Ayana,* dit du Sud. La fin d'un *Ayana* et le commencement de l'autre se touchent donc, et tant que le soleil n'occupe pas encore le point solsticial, on peut regarder les signes ascendants de l'*Ayana* du Nord comme unis aux signes descendants de l'*Ayana* du Sud. Le temps que le soleil met à parcourir l'écliptique, dont le point initial et fixe est le premier degré du nakshatra *As'winī* ou « constellation du cheval, » s'appelle

हयनम् *Hayanam,* mot dérivé de हय *Haya* « cheval, » comme qui dirait « course de cheval. » De là cette fable du soleil, qui, sous la forme d'un cheval, poursuit la jument Aswinî et la rend mère de deux jumeaux nommés अश्विनौ *Aswinao,* c'est-à-dire « les enfants du cheval ou de la jument. » Ces enfants du soleil et de l'écliptique (dont As'winī est le type) ne sont autre chose, en général, que les deux moitiés de la sphère, l'une supérieure et éclairée, l'autre inférieure et non éclairée, et dans un sens plus spécial, ce sont les deux *Ayana* du soleil ou demi-années. La trace de cette idée semble avoir été conservée dans la sphère de l'Occident; car deux étoiles qui, 1400 ans avant J. C., se trouvaient près de la fin du signe des Gémeaux, *Gamma* et *Delta* du Cancer, sont distinguées par le nom particulier de *Aselli* « les ânes; » or ce nom, en sanscrit दस्रौ *Dasrao,* est un de ceux des *Aswins* [1]. Ces deux étoiles marquaient à peu près le point où les deux *Ayana* « se touchaient et s'unissaient, » jusqu'au moment où le solstice d'été en opérait la « séparation : » circonstance d'où est dérivé le nom d'*As'lèshā,* que les Indiens donnèrent à la constellation du Cancer.

Ce fut donc, à mon avis, la division du cours du soleil en

[1] On a prétendu que les *Aswins* n'étaient autre chose que les étoiles *Alpha* et *Bêta Arietis.* Le fait est qu'ils ne sont pas plus ces deux étoiles qu'ils ne sont *Castor* et *Pollux*, ou les *Aselli.* Mais il est possible, il est même conforme au génie de la mythologie indienne, qu'on ait voulu leur assigner deux des étoiles qui composent la constellation As'winī, regardée comme leur mère; de cette manière, cette constellation, type de la sphère *sidérale,* devenait aussi celui de sa *division en deux hémisphères.* Remarquons ici qu'à l'époque de la formation du zodiaque solaire, lorsque l'*équinoxe vernal était au premier degré de Krittikā* (*Delta Arietis*), ces deux étoiles, qui n'en sont éloignées que d'environ 17 et 19 degrés, devaient être un objet particulier d'observation pour les astronomes du temps, puisqu'elles paraissaient à l'horizon une heure environ avant le lever du soleil équinoxial. C'est peut-être à cette circonstance qu'il faut attribuer le choix que les Indiens firent du premier degré d'As'winī comme point initial de leur *sphère sidérale fixe.*

deux demi-années, division particulière à l'astronomie des Indiens, qui leur suggéra la première idée du signe de *Mithounam*, soit qu'on donne à ce mot le sens général de « couple, » ou celui également général « d'union. » Comme leurs usages civils et leurs observances religieuses ont toujours une base astronomique, ils ont naturellement consacré à la célébration des mariages le mois qui répondait au « signe de l'union. »

Le Cancer.

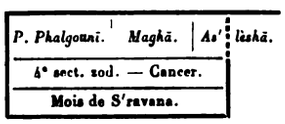

La quatrième section zodiacale ou le signe du Cancer répondait au mois de *Sravana* et comprenait un quart de As'lèshā, Maghā et Poūrvā Phalgounī. N'ayant rien à ajouter à l'explication déjà donnée de ce signe (p. 253), je termine ici l'examen du Zodiaque.

Conclusion.

Si l'on réfléchit aux rapports nombreux par lesquels cette invention se rattache à l'astronomie et aux usages de l'Inde, rapports qui existaient dans toute leur force entre le XIV^e^ et le XI^e^ siècle avant J. C., tandis qu'ils se sont au contraire affaiblis à mesure que les colures ont rétrogradé; si, d'un autre côté, on considère que la construction du Zodiaque a dû nécessairement avoir pour base l'observation contemporaine de la position des points cardinaux; que la *tradition* de cette position astronomique, conservée par les Grecs, nous reporte à une époque où ils n'ont pu faire aucune observation de ce genre, tandis qu'il est au contraire établi qu'elle a eu lieu dans l'Inde; que les quatre nakshatras, qui, à cette même époque, marquaient les points équinoxiaux et solsticiaux de la sphère indienne, se retrouvent dans quatre groupes stellaires qui sont demeurés distincts dans la sphère grecque, quoique trois de ces groupes eussent pu se fondre aisément dans les grandes constellations zodiacales; que leurs noms en grec rappellent leurs dénominations sanscrites; que le Zodiaque ne

contient aucun emblème strictement grec, tandis qu'il en offre au moins un dont le type primitif est évidemment indien, l'*Espadon* ou le *Capricorne;* que ce type primitif se reconnaît dans le *Dauphin,* constellation près de laquelle se trouvait le solstice d'hiver quatorze siècles avant notre ère; lorsque, dis-je, on réunit toutes ces circonstances et qu'on se rappelle que, de l'aveu même des Grecs, leur astronomie, encore dans l'enfance au VI^e^ siècle avant J. C., s'est formée d'emprunts successifs faits à l'Orient[1], on reste convaincu que les Grecs, bien loin d'avoir introduit leur Zodiaque dans l'Inde au commencement de l'ère chrétienne, ainsi que le pense M. Letronne, l'avaient au contraire reçu des Indiens, dès la plus haute antiquité, par l'entremise des Chaldéens, dont le système astronomique paraît avoir eu une grande analogie avec celui des Brahmanes.

REMARQUES

SUR CINQ ZODIAQUES COPIÉS DANS LES PAGODES INDIENNES

PAR M. ÉRARD MOLLIEN[2].

N° 1. Zodiaque de la pagode de Rameswara située dans une île vis-à-vis de la pointe de Rama, côte de la Pêcherie. Ce zodiaque est gravé sur une plaque de cuivre fixée sur un mur. Dans ce zodiaque, les nakchatras sont représentés par les groupes d'étoiles dont ils sont formés. Voici les désignations

[1] Si l'astronomie grecque s'est rapidement perfectionnée dans l'école d'Alexandrie, ne faut-il pas l'attribuer aux relations fréquentes de cette école avec les astronomes de la Chaldée et de l'Égypte ?

[2] Les deux dessins de zodiaques publiés dans ce volume correspondent aux n^os^ 2 et 4. Les autres dessins n^os^ 1, 3 et 5 n'ont pas été gravés. L'on a pensé que l'*explication* suivante suffirait pour l'intelligence des figures. E-J.

européennes de quelques-unes de ces étoiles : Aswinī, trois étoiles de la tête du *Bélier;* Bharanī, une des étoiles est 35 *Arietis;* Kritikā, les *Pléiades;* Rohinī, α, β, γ, δ, ε *Tauri;* Mrigasiras, 37, 39, 40 *Orionis;* Ardea, 13 *Tauri;* Pournovosou, une des étoiles est 78 ou 83 *Geminorum;* Pouchyā, deux de ces étoiles sont γ et δ *Cancri;* Aslechā, une des étoiles est 49 ou 60 *Cancri;* Maghā, α, γ, η, ζ, ν *Leonis;* Poūrwa Phalgunī, une des étoiles est 70 ou 71 *Leonis;* Outtara Phalgunī, une étoile est β *Leonis;* Hastā, une étoile est γ ou δ *Corvi;* Tchitrā, *Spica Virginis;* Swāti, *Arcturus;* Vis'akhā, une étoile est 24 *Librœ;* Anourādhā, une étoile est 7 *Scorpii;* Djyechthā, une étoile est *Antares;* Moūlā, la queue du Scorpion; Poūrwāchādhā, une étoile est δ *Sagittarii;* Outtarāchādhā, une étoile est β *Sagittarii;* Sravanā, α, β, γ *Aquilæ;* Dhanichthā, une étoile est β ou α *Delphini;* Satabichā, une étoile est λ *Aquarii;* Poūrwa Bhādrāpadā, une étoile est α *Pegasi;* Outtara Bhādrapadā, une étoile est 78 ou α *Pegasi,* ou α *Andromedæ;* Révatī, une étoile est ζ *Piscium.* Plusieurs de ces désignations sont douteuses.

Les points cardinaux sont déterminés par le centre des quatre ouvertures pratiquées dans le quadrangle qu'entoure le zodiaque. Une ligne tirée exactement par le milieu de l'ouverture orientale tomberait au commencement d'Aswinī; par conséquent, ce zodiaque a dû être fait pour l'époque à laquelle l'équinoxe du printemps répondait au premier degré de cette constellation. Cette même ligne partageait en deux le Bélier. Une ligne correspondante, tirée vers l'ouest, couperait également la Balance, ce qui pourrait faire penser que les astronomes indiens plaçaient les points équinoxiaux et solsticiaux au milieu des signes. Néanmoins, ce zodiaque n'étant pas divisé par cases, et la copie n'en ayant pas été faite avec une précision mathématique, c'est une question qu'on ne peut en-

core résoudre. Au milieu de ce quadrangle, est inscrit un diagramme, composé de quarante-trois triangles, marqués chacun d'une lettre mystique. Ces lettres sont en caractère *télougou.*

N° 2. Zodiaque de la pagode de Chellambaram, côte de Coromandel[1]. Ce zodiaque est gravé sur une plaque de cuivre fixée dans un des murs; il est aussi représenté en bas-relief dans une autre partie du temple. Les nakchatras sont représentés par leurs génies tutélaires ou régents, dont les noms sont indiqués dans le zodiaque n° 4. Les points équinoxiaux et solsticiaux semblent (comme dans le zodiaque n° 1) placés au milieu des signes. L'équinoxe du printemps commence au premier degré d'Aswinī, et celui d'automne à la moitié de Tchitrā. Il y a aussi un diagramme dont chaque triangle est marqué d'une syllabe de ce ces deux mots *Nāma S'ivāya* (adoration à Siva), transposés en tous sens; à chaque syllabe est attribuée une valeur numérique que j'ai marquée. Comme ce diagramme est purement mystique, je n'ai fait écrire les lettres que sur les principaux triangles. Ces lettres sont *grantha,* caractère qui est celui dont on se sert dans le sud de l'Inde pour écrire du sanscrit.

N° 3. Zodiaque lunaire peint dans la pagode de Tchakrapāni ou Vichnou, à Combacommī, ville de Tanjecour. La tortue, dont la tête regarde l'est, représente le monde ou l'horizon. Bhūni-Dēsi, déesse de la terre, est renfermée sous l'écaille de la tortue; sa tête seulement paraît à l'est, au-dessus de celle de la tortue et ses pieds de l'extrémité opposée.

C'est un zodiaque des 27 nakchatras seulement. L'équinoxe est au premier degré d'Aswinī. La constellation des Sept Richis ou de la Grande Ourse, représentée en dehors du zodiaque, paraît être un indice de la précession écoulée depuis leur époque

[1] Cette figure est jointe au présent volume.

ter.
astronomique précédente jusqu'à celle pour laquelle ce zodiaque est fait. Les astronomes indiens avaient imaginé, pour marquer la quantité de la précession des équinoxes, une ligne qui, partie de la constellation des Sept Richis, passait invariablement par le premier degré de la constellation lunaire *Maghā*. Les Richis sont ici représentés comme tenant un fil entre le pouce et l'index, ce qui, suivant toute apparence, est emblématique de cette ligne. Maintenant, si, plaçant l'extrémité d'un fil près de la main du Richi le plus voisin du zodiaque, on le fait passer exactement par le centre de ce zodiaque, qui répond au milieu de la ceinture de Kalki, ce fil coupera par les $\frac{3}{4}$ ou 3° 20′ la constellation Poūrwa Phalgunī, et, par conséquent, sa distance du premier degré de la constellation Maghā sera en tout 23° 20′, ce qui, à raison de 3° 20′ pour 247 ans 1 mois, donne 1729 ans 7 mois. Comme c'est en 538 de l'ère chrétienne que la coïncidence du point équinoxial avec le premier degré d'Aswinī, marquée dans ce zodiaque, a dû avoir lieu, il faut soustraire ce nombre d'années; reste un surplus de 1191 ans 7 mois. Or c'est effectivement dans l'année 1192 avant J. C. que le premier degré de la constellation Maghā répondait à 6° 40′ du Cancer, et Poūrwa Phalgunī à 30 degrés du même signe; dans l'année 538 après J. C., Maghā occupait cette dernière position. Donc la précession s'élevait, à cette dernière époque, à 23° 20′, ainsi que cela me paraît assez clairement indiqué dans ce zodiaque, si mon interprétation du symbole des Sept Richis est fondée. Mon calcul est pris seulement de la position respective de la main du premier Richi et de la constellation Poūrwa Phalgunī, telles qu'elles sont représentées; du reste, les nakchatras ne sont pas placés à égale distance les uns des autres, probablement par la faute du copiste.

LE ZODIAQUE INDIEN

ARD MOLLIEN

Agni.

Angaraka
(mars).

Mit

Ardrâ.

Imp. Kaeppelin, Quai Voltaire, 17, Paris.

RECHERCHES SUR LE ZODIAQUE IN

Par M. ERARD MOLLIEN.

Lith. Kneppelin, Quai Voltaire, 17 Paris

N° 4. Zodiaque d'une pagode sivaïte, bâtie sur un rocher du fort de Trichinipaly (voy. le titre de la planche n° 4). Si ce zodiaque avait été exactement copié, il représenterait une position astronomique très-ancienne, puisque les points équinoxiaux, marqués par Indra et Varouna, tombent en Bharanī et Swatī; mais les nakchatras sont représentés par des cases de grandeur inégale. Du reste, ce zodiaque est curieux par la quantité d'emblèmes qu'il contient, et qui, toutefois, ne sont qu'une partie de ceux qui appartiennent aux constellations.

N° 5. Zodiaque de la pagode de Sheringam près Trichinipaly. Il est sculpté en bas-relief et colorié; les figures environnantes ne sont que peintes. C'est un zodiaque en douze signes, environné d'emblèmes religieux. Comme les nakchatras n'y sont pas représentés, on ne peut déterminer l'époque astronomique.

Par l'inspection de ces zodiaques, on se convaincra, je pense, que le zodiaque en douze signes n'a jamais été autre chose, chez les Indiens, que la division de l'écliptique en douze régions, qui n'étaient pas affectées à des constellations portant le nom de ces signes, mais que les nakchatras occupèrent successivement, par l'effet de la précession des équinoxes. Les nakchatras sont, je crois, les seules constellations des Indiens.

RECHERCHES

SUR

L'HISTOIRE DES LANGUES GERMANIQUES

ET SUR LES MODIFICATIONS QU'ELLES ONT ÉPROUVÉES

DEPUIS LE MILIEU DU IVe SIÈCLE JUSQU'À NOS JOURS [1],

PAR M. REGNIER,

PROFESSEUR HONORAIRE DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE CHARLEMAGNE.

Dans les mémoires que j'ai l'honneur de soumettre à l'Académie, je me propose d'examiner à quelles modifications ont été sujettes les langues germaniques, quelles ont été leurs phases diverses et les principales influences qu'elles ont subies. J'essayerai de rattacher cette question particulière à des considérations générales sur les altérations de même nature qu'ont éprouvées les autres idiomes de la famille indo-européenne, et de montrer par quels procédés l'esprit humain les a toujours maintenus en harmonie avec les progrès et les changements divers de la pensée publique et l'état de la civilisation.

Quand je fus chargé par un ministre dont le nom est une des gloires de la France, et dont je garderai toujours un sou-

[1] J'ai présenté ce mémoire à l'Académie en 1847. M. Jacques Grimm n'avait pas encore publié alors sôn Histoire de la langue allemande. Lorsque cet ouvrage a paru, je l'ai étudié avec la plus grande attention, et je me suis assuré que l'auteur avait traité un tout autre sujet que celui que j'ai choisi, et s'était placé à un point de vue tout différent.

venir plein de gratitude, par M. Villemain, de la conférence de langue et de littérature allemandes à l'école normale, je dus faire une sérieuse étude de l'histoire et des origines des langues germaniques, je lus successivement les anciens monuments des principaux idiomes compris sous ce nom, et les savantes publications que l'Allemagne a consacrées à ces idiomes, à ces monuments, et à l'étude historique et philologique de la langue tout entière, considérée, soit en elle-même, soit par rapport aux autres branches de la grande famille de langues à laquelle elle appartient. Pour donner à la fois et plus d'intérêt et plus d'unité à cette étude, pour étendre mon horizon et élever mon point de vue, tout en le déterminant avec précision, et pour échapper ainsi à cette inextricable confusion où se sont jetés, dans leurs recherches sur l'ancienne langue allemande, quelques-uns de nos voisins les plus érudits, je me suis proposé de rattacher ce travail que j'entreprenais sur les idiomes teutoniques à une question très-féconde de linguistique, à l'étude des altérations ou plutôt des modifications diverses qu'ont éprouvées dans la suite des siècles les langues indo-européennes, des influences auxquelles elles ont été soumises, et des procédés au moyen desquels le langage, se nuançant, se transformant peu à peu par une action comme instinctive, s'est toujours plié, avec une remarquable souplesse, aux habitudes et au mouvement général de la pensée publique, et a toujours fidèlement reproduit le caractère de chacune des grandes époques de la civilisation.

En dirigeant mes recherches d'après ce plan, j'ai pu joindre à l'intérêt qu'elles m'offraient du point de vue de la philologie et de la grammaire, celui qui s'attache à une étude d'histoire et de philosophie. Sans me proposer pour but d'épuiser dans ses détails ce vaste sujet des altérations diverses des idiomes indo-

européens, j'en traçai le cadre, j'essayai d'indiquer les traits principaux de ce grand phénomène des changements successifs du langage, et les lois qui régissent ces transformations; puis, je cherchai dans les anciennes langues germaniques l'application de ces lois, et en étudiant, suivant l'ordre chronologique, les dialectes les plus importants, je reconnus les traces qu'y avaient laissées les diverses influences de la civilisation moderne. Grâce à cette méthode, il me fut facile d'éclairer d'une lumière nouvelle la langue qui était l'objet de mes recherches, de bien enchaîner et coordonner tous les éléments de mon travail, et de corriger, par l'attrait de l'ensemble, l'aridité des détails.

Les mémoires que l'Académie a bien voulu me permettre de lui lire sont le fruit de cette étude, dont mon enseignement à l'école normale avait été l'occasion. Depuis, d'autres devoirs m'ont empêché de pousser ce travail aussi loin que je l'aurais voulu; mais j'ai terminé la partie ancienne, celle qu'on peut regarder comme la moins facile, et jusqu'à ce jour la moins connue en France, je veux dire l'étude des principaux idiomes qui ont été parlés et écrits en Allemagne depuis le milieu du IV^e^ siècle de Jésus-Christ, jusqu'au XII^e^.

L'intérêt que cette savante compagnie a toujours accordé aux recherches consciencieuses de philologie et de linguistique, qui peuvent, à certains égards, éclairer si utilement les recherches de l'histoire, me fait espérer qu'elle voudra bien accueillir cette lecture avec une bienveillante indulgence.

PREMIER MÉMOIRE.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

SUR LA PHYSIONOMIE GÉNÉRALE

ET SUR QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX CARACTÈRES DES LANGUES GERMANIQUES,

SUR LEUR HISTOIRE,

LEURS ANCIENS MONUMENTS, ET SUR LES ÉTUDES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

DONT ELLES ONT ÉTÉ ET SONT ENCORE L'OBJET EN ALLEMAGNE.

Je me propose, comme je viens de le dire, de faire connaître le mode de développement des principaux idiomes germaniques, de caractériser leurs phases successives, d'examiner les modifications qu'elles ont subies, par des influences diverses, dans le cours des siècles, et en même temps de rattacher cette étude à celle des modifications de même nature auxquelles ont été soumises les autres langues de la famille indo-européenne. Cette seconde partie de mon travail ne sera qu'accessoire; cependant, je m'efforcerai de n'omettre aucun grand principe, aucune loi importante, et d'indiquer, entre les traits qui sont communs à tous les idiomes de la famille, les plus intéressants et les plus significatifs.

En étudiant l'histoire des langues, nous distinguons deux espèces d'altérations: d'une part, celles qui ne modifient pas un idiome d'une manière assez essentielle pour le transformer en un autre idiome, pour en faire une langue nouvelle, qui marquent une nouvelle époque d'une langue, mais auxquelles la langue survit. Comparons, par exemple, le grec d'Homère au grec de Démosthène, et celui-ci au grec qu'on parlait dans la Palestine au I^er^ siècle de Jésus-Christ: ce sont des habitudes de langage très-différentes, trois phases bien distinctes,

mais trois phases d'un même idiome. Le fond de la langue est resté le même; elle a perdu ou acquis certaines qualités, mais elle n'a pas changé de nature. C'est toujours le même fleuve; les accidents de ses rives, la nature du terrain sur lequel il coule peuvent avoir changé; mais on n'a pas détourné son cours, on ne lui a pas creusé un nouveau lit; il a toujours droit au même nom.

Il est une autre espèce d'altération bien plus radicale, c'est, par exemple, celle qu'a subie le latin pour former les langues romanes. Pour ne parler que du français, et en ne considérant même que le vrai fond de notre langue, que la partie qui est dérivée du latin, en faisant abstraction des éléments étrangers qui sont venus se mêler à l'élément latin, on reconnaît aisément que c'est un nouvel idiome : ses habitudes grammaticales et logiques ont entièrement changé de nature; ce ne sont plus (je n'ai pas besoin d'insister pour le prouver) deux âges divers d'une même langue; c'est une nouvelle création, une seconde génération. La langue française, qui, comme le dit avec raison M. Raynouard [1], est peut-être, entre toutes les langues modernes, celle qui, par son ancienneté, par ses variations successives, offre le plus matière aux observations philologiques, me paraîtrait un des meilleurs terrains que l'on pût choisir pour étudier cette seconde espèce de transformation. La langue allemande est une de celles qui se prêtent le mieux à l'étude historique de la première, je veux dire de ces changements qui, peu à peu, nuancent et altèrent le langage sans le dénaturer, sans le transformer entièrement, sans créer un nouvel idiome.

Je vais dire, avant tout, sur quelles raisons je me fonde pour exprimer cette opinion. Ce me sera une occasion d'es-

[1] *Lexique roman*, t. I. *Recherches philologiques*, p. IX.

quisser à grands traits, tout en justifiant le choix de mon sujet, l'histoire de la langue allemande, d'en faire connaître la nature et les principaux caractères, de dire de quels éléments elle se compose, en quels dialectes elle se divise, enfin de montrer que, dans toutes ses branches, on reconnaît des traits de famille bien marqués, et que, toute multiple qu'elle est, elle a cependant d'incontestables principes d'unité.

D'abord, il n'y a peut-être aucune langue dont les diverses phases, les diverses époques soient mieux marquées, plus tranchées et aussi faciles à étudier dans des monuments considérables, qui représentent, les uns, le point culminant, ce qu'on pourrait appeler l'état parfait de chaque phase; les autres, les moments de transition d'une époque à une autre, les degrés par lesquels la langue est montée, pour ainsi dire, à chacun de ces points culminants, puis en est redescendue, pour remonter lentement à un autre.

La première, la plus ancienne période connue des langues germaniques est la *période gothique*. Les moyens de l'étudier ne nous manquent pas. Divers manuscrits trouvés successivement dans l'abbaye de Werden, au XVI^e^ siècle; dans la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel, vers le milieu du XVIII^e^; à Milan et à Rome, au XIX^e^, nous ont conservé la plus grande partie de la version du Nouveau Testament attribuée à Ulfilas, évêque des Goths, qui, au IV^e^ siècle, avait traduit toute la Bible, à l'exception peut-être des Livres des Rois.

Dans une espèce d'appendice ou mémoire additionnel, je raconterai l'histoire des monuments qui nous restent de l'idiome gothique et des travaux dont ils ont été l'objet [1]. Quant

[1] Je saisirai de même les autres occasions qui pourront s'offrir de traiter, dans des dissertations et des notices supplémentaires, je ne dis pas toutes les questions importantes qui sont relatives à l'histoire des idiomes germaniques, mais au moins

au génie et à la structure de la langue, je les examinerai dans les mémoires suivants. Je montrerai que, pour la plénitude et la variété des formes, ainsi que pour la richesse des sons, elle paraît nous offrir, à certains égards, le même degré de développement que les deux langues classiques; qu'elle a certains caractères d'une apparence plus moderne, d'autres qui semblent plus antiques; qu'elle reproduit fidèlement, tout en gardant une certaine liberté, la pensée du texte grec qui a servi de base à la traduction d'Ulfilas, mais qu'elle est bien loin d'en pouvoir conserver le mouvement; qu'à l'ampleur, et l'on peut ajouter à la noblesse des formes, elle joint une certaine pesanteur embarrassée, et qu'elle n'a pas encore cette marche facile et rapide qui seule peut rendre les langues propres à l'action, *rebus agendis*, comme dit Horace, à l'échange animé de la pensée, et qui ne peut leur venir que de l'emploi fréquent et passionné du discours; enfin, qu'il lui resterait encore bien des progrès à faire pour pouvoir un jour répondre à tous les

quelques-unes des plus intéressantes entre celles qui n'auraient pu trouver place dans la suite même de ces mémoires. Je pourrai, de cette façon, atteindre un double but: d'une part, en m'occupant de l'objet principal de ces mémoires, exposer mes propres idées et apprécier moi-même les faits relatifs à mon sujet, que me présenteront les diverses phases et les divers dialectes de la langue allemande; d'autre part, coordonner et mettre d'accord, ce qui ne sera pas toujours chose très-facile, les résultats les plus sûrs des recherches qui ont été faites en Allemagne, surtout dans ces derniers temps, sur cette branche si fécende de la famille indo-européenne. Ainsi mon travail, si je réussis à bien exécuter ce que j'ai conçu, pourra être considéré accessoirement comme un compte-rendu de l'état actuel de cette partie de la philologie, que tant d'hommes distingués cultivent aujourd'hui avec autant d'ardeur que de succès, et comme un résumé de ce qu'il y a de plus intéressant dans leurs découvertes et leurs vues nouvelles. Jamais les diverses branches de la philologie et de la linguistique n'ont été unies entre elles par des liens plus étroits: c'est travailler, je crois, dans l'intérêt de toutes, que d'éclairer l'une d'elles d'un jour nouveau; il n'y a point de progrès sérieux, dans quelque partie qu'il se fasse, qui ne soit profitable à toutes les autres, et qu'on ne puisse regarder comme un résultat acquis à l'histoire et à la philosophie des langues en général.

besoins de la civilisation moderne. Mais il sera temps de détailler les propriétés de l'idiome quand j'aurai fait connaître les faits mêmes sur lesquels je me fonde pour les lui attribuer. Ce que j'ai dit, si l'on veut bien s'en souvenir, pour le rapprocher du jugement que je porterai des autres périodes, suffira pour donner une première idée des principales différences, et c'est le seul but que je veuille atteindre en ce moment.

Dans les siècles suivants, nous verrons la langue se diviser en plusieurs branches. La première époque est représentée par un idiome unique, par le gothique seul, et tous les fragments gothiques qui nous restent sont écrits, non pas seulement dans une même langue, mais encore dans un seul et même dialecte (et je prends ici ce mot dans son sens le plus étroit). Il est même probable, comme j'aurai l'occasion de le dire plus tard, qu'au temps d'Ulfilas la langue des Goths ne se partageait pas en plusieurs dialectes, que celle des Goths de l'est était la même que celle des Goths de l'ouest; que les nuances, s'il y en avait, n'étaient pas de ces différences bien marquées et constantes qui font distinguer dans une même langue des dialectes divers.

Outre cette unité, et si je puis employer cette expression, cette homogénéité que paraît avoir eue le gothique, à l'époque à laquelle appartiennent les ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous, il nous offre encore un autre caractère d'unité, ou, si l'on veut, d'isolement, qui ne lui est pas commun avec beaucoup d'autres langues. Nous ne connaissons absolument de cet idiome qu'un seul âge, qu'un seul état de développement, celui où il se présente à nous dans les longs fragments que nous avons conservés. Son histoire antérieure, les transitions par lesquelles il a dû passer, nous les ignorons entièrement. Et de même qu'il est pour nous sans passé, de même,

il est, en quelque sorte, resté sans avenir. Il n'a donné naissance à aucun idiome qui sorte directement de lui; aucune des langues germaniques, soit de celles qu'on parle aujourd'hui, soit de celles qu'on a parlées à diverses époques, depuis l'extinction des monarchies fondées par les Goths, n'est, à proprement parler, fille du gothique[1]; aucune n'est une transformation, un état postérieur de la langue d'Ulfilas. Cette langue sans dialectes, sans passé connu, et à certains égards sans avenir, est, parmi tous les autres idiomes de la famille allemande, comme un tronc sans rameaux, entouré d'arbres de la même espèce, mais qui ne sont point nés de lui; on dirait que ses fruits sont tombés sur un sol où ils n'ont pu germer, et l'arbre qui l'avait produit lui-même est mort sans laisser de traces.

Entre les diverses formes de langage que nous trouvons en Allemagne après le gothique, la plus intéressante pour la question qui nous occupera dans ces mémoires, est l'*ancien haut allemand.* C'est celle que nous considérons comme la *seconde période* de la langue allemande, et qui l'est en effet. Pour qui veut, de degrés en degrés, suivre cette langue, depuis sa première apparition jusqu'à nos jours, depuis les plus anciens monuments jusqu'aux œuvres des écrivains de notre siècle, le gothique est nécessairement le premier échelon, l'ancien haut allemand est le second. Les autres dialectes ont eu une part moins directe et moins efficace au développement général de l'idiome germanique; leur rôle dans son histoire n'a pas la

[1] Il ne serait donc pas exact de dire avec M. Frédéric Schlegel, dans sa *Philosophie de l'histoire* (leçon xi[e]), que « le langage des Goths, à en juger d'après les traductions gothiques de la Bible encore existantes, est ce qu'on appelle aujourd'hui le haut allemand, mais sous des formes plus anciennes, plus pures, mieux conservées et qui ne manquent pas d'une certaine beauté originale. » Ce que l'auteur dit ensuite est, comme on le verra, plus vrai : « L'idiome gothique se rapproche moins des idiomes saxons et scandinaves, quoique d'ailleurs, plus on remonte à leur source, moins il soit possible de méconnaître une commune origine. »

même importance. Nous ne les négligerons pas dans cette étude; mais nous les grouperons autour de celui de la haute Allemagne, qui sera pour nous le fond et comme le noyau de la langue littéraire, bien que nous soyons loin d'oublier que le bas allemand a exercé, lui aussi, sur la formation de cette langue littéraire, une grande influence.

Je ne veux pas entrer ici dans de longs détails sur la distribution géographique des divers idiomes allemands. J'aurai bientôt à revenir sur cette question, et j'en ferai d'ailleurs le sujet d'un appendice, où je m'aiderai de la carte et du livre de M. Charles Bernhardi [1] et de quelques autres travaux publiés, soit à l'occasion de cet ouvrage, soit avant qu'il ait paru. Je ne dirai en ce moment que ce qu'il est indispensable de savoir pour bien comprendre ce qui va suivre.

La langue allemande, qui dans la première période ne nous a offert qu'un seul dialecte qui nous soit connu par des monuments écrits, nous la voyons, dans les siècles postérieurs, divisée en trois grands rameaux:

1° Pour commencer, par celui qui a le moins d'importance dans la question qui nous occupe, la *langue du Nord,* qui aujourd'hui est représentée surtout par le danois, le suédois et le vieil idiome de l'Islande;

2° Le *bas allemand,* la langue de la basse Allemagne, de l'Allemagne du Nord, qui embrasse, comme dialectes principaux, sur le continent même, le saxon, le néerlandais et le frison, et que M. Schmeller, l'un des germanistes les plus habiles, considère, pour des raisons que je ne veux pas discuter ici, mais qui ne sont peut-être pas bien décisives, comme la plus ancienne des trois branches [2];

[1] *Sprachkarte von Deutschland.* Kassel, 1844.

[2] Voyez *Die Mundarten Bayerns.* München, 1821, p. 4 et suiv.

3° Le *haut allemand,* dont nous allons nous occuper spécialement, et qui appartient, comme le dit le nom même, à l'Allemagne haute et montagneuse.

Aujourd'hui ce n'est plus par la langue écrite, mais par les dialectes populaires que nous pouvons reconnaître quelle est la véritable patrie et le domaine primitif du haut allemand; car maintenant il règne seul comme idiome littéraire, comme langage de la société polie et cultivée, et s'étend, non pas, il est vrai, dans sa pureté première, mais modifié comme il l'a été à partir du XVI^e^ siècle, sur l'Allemagne tout entière. Le mot *hochdeutsch* a même, par suite, pris un double sens: dans sa signification primitive et géographique, il se dit, comme nous venons de le voir, de la langue de la haute Allemagne; dans une autre acception plus moderne, il désigne ce qu'on appelle *die Schriftsprache,* la langue écrite, la langue commune, pour toute l'Allemagne, des gens bien élevés, langue qui toutefois, presque partout, subit plus ou moins, dans la conversation, l'influence des dialectes des diverses localités.

Le haut allemand (dans le premier sens, dans le sens géographique du mot) domine dans la plus grande partie de l'Allemagne; il en occupe maintenant près des deux tiers. C'est à cet idiome qu'appartient le langage du peuple dans la zone méridionale et dans la zone centrale, langage très-varié selon les lieux, mais qu'il est facile de reconnaître pour du haut allemand, à certains caractères communs qui distinguent ce dialecte de celui de l'Allemagne inférieure [1]. On peut diviser le haut allemand, géographiquement, en deux branches:

[1] Le haut allemand se distingue du bas allemand par les formes aussi bien que par la prononciation. Un des signes les plus caractéristiques consiste dans une espèce de transposition symétrique des consonnes muettes, dont le degré change en passant d'un dialecte à un autre: phénomène très-remarquable dont nous aurons

La *branche supérieure*, au midi (*oberdeutsche Mundarten*), et la *branche centrale*, au milieu de l'Allemagne (*mitteldeutsche Mundarten*)[1].

Chronologiquement, on le partage en trois époques:

L'*ancien haut allemand* (*althochdeutsch*);

Le *moyen haut allemand* (*mittelhochdeutsch*);

Le *haut allemand moderne* (*neuhochdeutsch*).

Nous avons vu le gothique disparaître, en quelque sorte, tout à coup, son développement s'arrêter et l'idiome périr, dans un temps où, à ne considérer que l'état même de la langue, on aurait pu croire qu'un long avenir lui était encore réservé. Le haut allemand, au contraire, nous pouvons le suivre sans interruption jusqu'à notre siècle. Depuis le moment où nous le voyons paraître, il ne change plus essentiellement de nature, il garde toujours le même nom, et l'on se contente de déterminer ses divers âges par des épithètes qui

l'occasion de parler ailleurs, et qui joue un grand rôle dans la grammaire allemande, où on lui donne le nom de *Lautverschiebung*. Les muettes fortes du bas allemand répondent aux aspirées du haut allemand, et les muettes douces, du moins le plus ordinairement, aux muettes fortes. Exemples :

BAS ALLEMAND.	HAUT ALLEMAND.
Peerd « cheval »,	*Pferd;*
Lepel « cuillère »,	*Löffel;*
Deep « profond »,	*tief;*
Küren « choisir »,	*chüren* (obsol.);
Maken « faire »,	*machen;*
Daak « toit »,	*Dach;*
Tyd « temps »,	*Zeit;*
Salt « sel »,	*Salz**;
Dân « faire »,	*thun;*
Midde « milieu »,	*Mitte;*
Blâd « feuille »,	*Blatt.*

[1] Voyez la *Carte de M. Bernhardi*. Il ne faut pas oublier que la dénomination de *dialectes de l'Allemagne supérieure* (*oberdeutsche Mundarten*) ne peut s'appliquer qu'aux dialectes populaires, et ne convient, à aucune époque, à la langue écrite et littéraire. (Voy. l'*Introduction à la grammaire de M. Grimm*, t. I, 3e édit. p. 6.)

* Le *z* joue, dans le haut allemand, le rôle de dentale aspirée. Voilà pourquoi les mots qui commencent par un *t* dans la langue anglaise, dont les éléments germaniques appartiennent, comme on sait, au bas allemand, ont un *s* initial en haut allemand :

Anglais : *to, Tear;*
Haut allemand : *zu, Zähre.*

marquent les trois époques et datent les monuments (*haut allemand ancien, moyen* et *moderne.*)

Il n'y a, pour ainsi dire, pas de lacune, quant au temps, entre les derniers débris qui nous restent de la langue des Goths et les premières productions de la seconde période. En effet, les signatures gothiques de Ravenne sont, comme nous le dirons, du VI^e^ siècle; la dernière recension de la version d'Ulfilas (je ne parle pas de la première rédaction) ne paraît pas non plus remonter beaucoup plus haut; et les monuments les plus anciens du haut allemand, le Glossaire de Saint-Gall, par exemple, les deux petites poésies païennes de Merseburg, etc., sont du siècle suivant ou du commencement du VIII^e^. A partir de ce temps, nous pouvons étudier les progrès de l'idiome dans une suite continue d'ouvrages qui nous conduisent jusqu'au moyen haut allemand. Ainsi, au VIII^e^ siècle appartiennent la traduction d'Isidore, la version interlinéaire de la règle de Saint-Benoît par Kéron, etc.; au IX^e^, le poëme d'Otfrid, le serment de Strasbourg, le fameux chant de victoire du roi Louis, etc., etc. Les traductions de Notker, celle des Psaumes, par exemple, de la Consolation de la philosophie de Boèce, etc., sont les unes du X^e^, les autres du XI^e^; la paraphrase du Cantique des cantiques, par Williram, est certainement du XI^e^; puis viennent d'autres monuments qu'on peut considérer comme formant plus particulièrement la transition entre cette seconde époque et la troisième. Je n'ai voulu qu'indiquer rapidement ici quelques-uns des ouvrages les plus importants du second âge de la langue allemande; je donnerai, dans un travail accessoire, à la suite de la notice sur le gothique que j'ai promise plus haut, un tableau des principales richesses de cette période, qui embrasse, en y comprenant les temps de transition, près de cinq siècles.

Les textes où l'on peut étudier l'ancien haut allemand ne sont intéressants, pour la plupart, et l'on peut le deviner aux titres mêmes que j'ai cités, que du point de vue de la langue. Presque rien d'original, de vraiment littéraire; des fragments, de petites pièces de circonstance, quelques paraphrases (le poëme d'Otfrid lui-même, à part quelques passages d'une poésie pieuse et naïve, n'est guère autre chose), des traductions surtout, soit de prières, soit d'ouvrages religieux, soit de quelques auteurs profanes : voilà à peu près à quoi se borne la littérature de ce temps. Nous parlerons dans les mémoires suivants des influences que l'idiome a subies à cette époque; elles expliqueront en même temps cette stérilité. Pour le caractère qu'avait alors la langue même, je ne veux en dire ici d'avance que deux mots, comme j'ai fait pour le gothique. Bien que cette seconde phase puisse être considérée comme un progrès véritable, je veux dire un pas bien marqué vers ces habitudes analytiques qui distinguent les idiomes des temps modernes, l'ancien haut allemand paraît, au premier aspect, moins avancé dans son développement que le gothique.

C'est que l'ordre et la règle y manquent encore, qu'il paraît y régner, comme nous le dirons bientôt, une sorte d'anarchie. Le désordre bien souvent, dans l'histoire, et non pas seulement dans celle des langues et des lettres, a précédé les durables progrès; c'est, qu'on veuille bien me passer cette figure qui n'a rien de bien neuf, comme le chaos avant la création. Mais, au moment même où elle règne, il est bien difficile de prendre l'anarchie pour autre chose qu'un signe de décadence et de barbarie. C'est là, à beaucoup d'égards, l'impression qu'on garde d'abord de l'étude de l'ancien haut allemand. Mais ensuite, quand on a embrassé toute la suite de l'histoire de l'idiome germanique, qu'on a bien comparé toutes ses phases, qu'on

s'est rendu compte des causes, locales et chronologiques, de cette confusion et de toutes ces apparences de caprice et d'arbitraire, on reconnaît que le développement ne s'est point arrêté, que le progrès est bien réel. C'est ce qui résultera clairement, je l'espère, des détails que je donnerai dans la suite. De ce que je viens de dire, on peut déjà conclure que l'étude de cette période est obscure et embarrassée : pour jeter d'avance quelque clarté sur ce que j'aurai à en dire plus tard, je vais toucher rapidement à quelques points dont il me serait difficile de m'occuper ailleurs que dans ces préliminaires.

L'ancien haut allemand, comme je l'ai dit, ne découle pas du gothique, ce n'est pas une forme nouvelle de la langue d'Ulfilas. Il est certain qu'il devait exister déjà, concurremment avec le gothique, au temps même où le célèbre évêque des Goths de Mésie traduisait la Bible, et sans doute il avait alors un caractère encore plus antique que celui qu'il nous offre dans les ouvrages qui nous sont restés. Mais, bien que la langue gothique soit plutôt la sœur aînée que la mère de cet idiome de l'âge suivant, il n'en existe pas moins entre les deux des rapports très-frappants. Pour certaines lois relatives aux lettres, le gothique se rapproche davantage de l'ancienne langue du nord; pour la forme des radicaux, il est, à certains égards, plus voisin du bas allemand; mais pour les voyelles et particulièrement les diphthongues, comme aussi pour les flexions, l'indication des rapports, pour ce qui fait surtout la vie et le mouvement d'une langue, il n'y a pas de dialecte avec lequel il ait plus d'analogie qu'avec l'ancien haut allemand[1].

[1] « Hier (c'est-à-dire dans ces questions « d'affinité des idiomes) entscheiden insge- « mein übereinkunft oder abweichung in « den wurzeln und wörtern weniger, als « die rücksicht auf laute, flexionen, und « syntactische wortfolge. » (J. Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. I, 3e édition, *Einleitung*, p. 9.)

Toutefois cette affinité n'est pas tellement étroite, que nous n'ayons le droit de supposer qu'entre ces deux formes de la langue allemande il se plaçait d'autres idiomes intermédiaires, qui étaient comme des degrés successifs par lesquels on passait de l'une à l'autre. MM. de Gabelentz et Löbe, dans l'introduction de leur Grammaire gothique[1], disent avec raison que, s'il nous était resté quelque chose des langues des autres Germains de l'est, des Lombards, par exemple, des Hérules, des Rugiens, etc., nous y trouverions sans doute de ces points de transition et de liaison, semblables à ceux qui, comme des nuances et des dégradations d'une couleur à une autre, joignent entre eux quelques autres des principaux dialectes germaniques. M. Jacques Grimm pense[2] que les idiomes les plus rapprochés du gothique devaient être ceux des Gépides, des Vandales, des Hérules, peut-être des Bastarnes[3]. C'était peut-être là que se trouvait ce milieu que nous cherchons entre les deux idiomes qui nous occupent. Pour ce qui concerne les Vandales et les Gépides, M. Grimm se fonde sur le témoignage de Procope, qui rapporte que leur langage était le même que celui des Visigoths[4]; mais, pour le dire en passant, il ne

[1] Page 3, § 3.

[2] *Deutsche Grammatik*, t. I, 3e édit., p. 2. Voyez aussi l'introduction déjà citée de la Grammaire gothique de MM. de Gabelentz et Löbe, p. 3, § 4.

[3] On sait que les anciens ne s'accordent pas sur l'origine des Bastarnes, que Strabon, Pline et Tacite semblent les mettre au nombre des Germains, tandis que Polybe, Tite-Live et Plutarque leur donnent le nom de Galates et de Gaulois, et supposent qu'ils parlaient la même langue que les Scordisques ou Gaulois d'Illyrie. (Voy. sur cette question Fréret, dans son *Mémoire sur les Cimmériens*, où, après avoir rangé les Bastarnes parmi les Celtes, il explique d'une manière satisfaisante cette diversité d'opinion des anciens. — *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. XIX, p. 624 et suiv.)

[4] Φωνῇ μιᾷ, γοτθικῇ λεγομένῃ. (Procop. *De bello Vandal.* I, 2.) Procope dit, en outre, dans le même passage, que les Vandales, les Gépides et les Visigoths étaient trois nations gothiques, ce que n'admettent pas non plus la plupart des historiens de nos jours (voy. Zeuss, *Die Deutschen*, p. 441), et ce qui suffirait pour

va pas jusqu'à soutenir, avec lui, qu'ils parlassent tous le gothique, tous le même dialecte. C'est, en effet, une proposition bien difficile à admettre, et je doute que l'autorité de l'historien de Byzance paraisse suffisante en pareille matière. Qu'appelait-on gothique à Constantinople? Jusqu'où allait le rapport qui l'avait frappé entre ces langues, qu'il déclarait identiques? Ne suffisait-il pas de l'identité qui devait se remarquer dans la plupart des radicaux, pour justifier à ses yeux cette assertion, qui ne paraît pas d'ailleurs confirmée absolument par ce qui nous reste de noms propres[1]. Je conviens que Procope, qui avait suivi Bélisaire en Afrique et en Italie, dans ses guerres contre les Vandales et contre les Goths, n'a pas dû avancer ce fait au hasard et sur la foi d'autrui, et qu'il parle de ce qu'il a pu observer lui-même. Seulement, il faut se demander si, dans son livre, les mots φωνὴ γοτθικὴ peuvent avoir ce sens précis que nous y attacherions aujourd'hui. Des différences, comme celles qui encore aujourd'hui distinguent tel idiome germanique d'un idiome voisin, l'auraient-elles empêché de confondre les langues de ces trois ou quatre peuples? Ces langues devaient certainement se ressembler beaucoup; mais il n'est guère possible de croire qu'elles ne fussent vraiment qu'un seul et même dialecte.

Au reste, tout ce que l'on pourra dire de ceux des anciens idiomes teutoniques dont nous n'avons d'autres vestiges que des dénominations de lieux et de personnes, sera toujours nécessairement très-vague, et nous ne pourrons jamais former à cet égard que des conjectures bien hasardées. Je pourrais

prouver, ce me semble, qu'il ne prenait pas le mot gothique dans un sens bien rigoureux.

[1] M. Massmann ne paraît pas être tout à fait du même avis que M. Grimm, au sujet de ces noms propres. (Voy. ses *Gothica minora*, dans la Revue de M. Haupt, intitulée *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. I, p. 386.)

citer pour exemple l'analyse à laquelle M. Léo, dans son Histoire d'Italie [1], a voulu soumettre le petit nombre de mots lombards que les textes de lois et les historiens nous ont conservés, et qu'on a sans doute défigurés, pour la plupart, en les voulant latiniser. Les observations du savant germaniste sont ingénieuses, et l'on aimerait à admettre les conséquences qu'il en déduit; mais les matériaux dont il dispose sont trop insuffisants et trop incertains; tout ce que l'on peut affirmer, c'est que ces mots lombards sont d'origine germanique : on le voit aux radicaux mêmes; mais vouloir, d'après quelques apparences peut-être trompeuses, caractériser le dialecte et son système grammatical [2], ce serait essayer de rebâtir, avec d'insignifiants et informes débris, un ancien édifice, et de déterminer l'ordre d'architecture auquel il appartenait, sans autre secours que quelques pierres dont on ne saurait pas même la vraie et première figure. Aussi un autre érudit, M. Türk, qui, dans ses Recherches sur l'histoire des Lombards [3], a consacré à son tour quelques pages à ces pauvres restes de leur langue, convient-il que bien des points restent douteux, quoiqu'il pense, avec M. Léo, que c'est un dialecte plus voisin de l'ancien saxon que de l'ancien haut allemand.

Mais pour me résumer, et pour m'en tenir spécialement à l'idiome qui doit nous occuper en ce moment, ce qu'il y a de certain, c'est que l'ancien haut allemand, sans être dérivé de la langue des Goths, est cependant, entre tous les dialectes germaniques, celui qui a avec elle les rapports les plus essentiels, et que nous ne connaissons pas les autres dia-

[1] Livre II, chap. 2, § 3.

[2] « Grammatische regeln sind nicht « mehr daraus zu entnehmen. » (J. Grimm. *Deutsche Grammatik*, t. I, 3e édition; *Einleitung*, p. 3.)

[3] *Forschungen auf dem Gebiete der Geschichte*, von Karl Türk, 4tes Heft, *Geschichte des logobardischen Volks, bis auf Desiderius, im J. 774*. Rostock, 1835, p. 151 à 160.

lectes qui, sans doute, autrefois comblaient l'espace qui les sépare.

Une grande différence entre les deux premières périodes de la langue allemande, c'est que le nom de gothique s'applique, comme nous l'avons dit, à un type général [1], à une langue unique, bien déterminée, très-homogène, tandis que celui d'ancien haut allemand a une signification beaucoup plus complexe. L'idiome qu'on est convenu de désigner ainsi est fort multiple; c'est un genre qui embrasse beaucoup d'espèces et de variétés; ce sont des nuances très-diverses, à la fois locales et chronologiques [2]. Pour donner une idée exacte du sens très-élastique de cette dénomination, et de ce qu'il y aurait encore à faire pour classer, d'après des caractères bien marqués, tous les monuments et tous les auteurs auxquels elle s'étend, je ne puis mieux faire que de traduire ici ce qu'a dit, à ce sujet, M. Jacques Grimm, dont le nom, dans ces mémoires, reviendra très-fréquemment sous ma plume, parce qu'il n'est pas possible de suivre un meilleur guide, et que bien souvent il ne s'est pas contenté d'ouvrir la voie, mais est tout d'abord arrivé au but, de manière à ne rien laisser à faire à qui vient après lui. « Ulfilas, dit l'illustre philologue [3], nous offrait une langue unique, déterminée d'une manière bien sûre : ici (dans

[1] C'est l'expression très-juste dont se sert M. G. de Schlegel dans une lettre adressée à M. Eugène Burnouf, et insérée dans le *Commentaire sur le Yaçna*, t. I, *Notes et Éclaircissements*, p. CLXI et suiv.

[2] Car je ne pense pas que l'on puisse dire, avec M. G. de Schlegel, dans la lettre déjà citée, qu'elles soient plutôt locales que chronologiques : elles dépendent à la fois et du temps et du lieu ; les monuments de l'ancien haut allemand appartiennent et à des pays et à des siècles divers. Ce n'est pas ici le lieu de montrer quels peuvent être les effets de ces deux influences, qui tantôt peuvent fortuitement se combiner et agir dans le même sens, tantôt se contrarier réciproquement et exercer une action bien distincte. M. Grimm, dans le tome I de sa Grammaire (p. 200, 2e édition), indique quelques-unes des modifications qui paraissent dues au temps plutôt qu'aux lieux.

[3] *Deutsche Grammatik*, t. I, 2e édition, p. 74, 75.

l'ancien haut allemand) nous rencontrons des dialectes divers, unis, il est vrai, par une proche parenté et par des points de contact et de fusion réciproque, mais qui se distinguent toutefois les uns des autres par mainte particularité; et les sources où nous les pouvons étudier sont trop pauvres, le lieu de leur origine parfois trop incertain, pour que nous puissions tracer bien nettement les limites de chacun d'eux. Du moins, cela n'est pas encore possible maintenant; peut-être réussira-t-on un jour à distinguer un assez grand nombre de caractères propres à l'idiome *alémanique*, au *bavarois*, au *franc*, et même à d'autres dialectes encore, pour pouvoir traiter à part des lettres et des formes de chacun.

« Quand on considère, continue M. Grimm, comment, à l'époque dont il s'agit proprement ici, du VII^e^ au XI^e^ siècle, les nationalités diverses des peuples de la haute Allemagne, qui auparavant s'étaient mieux maintenues chacune à part, durent nécessairement, par suite du contact politique, se fondre les unes dans les autres, on comprend aisément les difficultés et les incertitudes que présentent les recherches sur la langue de cette période. Il y a des monuments qui, bien qu'appartenant au même lieu, je ne dis pas au même temps, comme, par exemple, les travaux de Kéron et ceux de Notker, diffèrent en bien des points, pour le système des lettres, et d'une manière si essentielle, qu'on peut avoir peine à croire qu'il les faille attribuer à un même dialecte. »

Enfin, l'on peut appliquer, d'une manière à peu près générale, aux ouvrages de la catégorie qui nous occupe en ce moment, ce que M. Grimm dit, un peu plus loin, dans le même volume de sa grammaire[1], au sujet d'un fait particulier : « Presque chacune des sources a sa manière propre, son ca-

[1] *Deutsche Grammatik*, t. I, 2^e^ édition, p. 156, 157.

ractère à part, et les divers monuments ne se laissent absolument pas réduire sous une loi commune. »

Ce défaut d'uniformité dans la langue des auteurs de cette époque s'explique aisément. Il n'y avait pas encore d'idiome littéraire adopté par tous; chacun écrivait le dialecte de son pays, du lieu où il habitait. La langue, quoique déjà bien formée à certains égards, et bien arrêtée pour quelques-uns de ses caractères les plus essentiels, était encore, dans quelques parties, pour l'orthographe, par exemple, bien inculte et bien flottante. Elle n'avait point été assez façonnée par le style, ou du moins par l'habitude d'écrire, pour avoir des usages constants et des règles sûres, des lois générales. On ne connaissait pas encore bien sa véritable nature, et parce qu'on ne pouvait pas la plier en toutes choses aux principes de la grammaire latine, qui était alors la seule autorité en fait de langage, on la déclarait indisciplinable, comme fait Otfrid dans la préface de son poëme[1], et chacun en tirait le meilleur parti qu'il pouvait, en attendant qu'une longue pratique, un commerce littéraire plus actif, l'imitation réciproque, des livres faisant autorité, quelque centre de société polie et lettrée, eussent établi pour la langue des habitudes communes, fixé la grammaire, et porté dans ce chaos la lumière et l'harmonie. Jus-

[1] Cette préface est écrite en latin et adressée à Liutbert, archevêque de Mayence. Voici les paroles mêmes d'Otfrid: « Hujus linguæ barbaries, ut est in- « culta et indisciplinabilis atque insueta « capi regulari freno grammaticæ artis, sic « etiam in multis dictis scriptu est, propter « litterarum aut congeriem aut incognitam « sonoritatem, difficilis. » Pour réduire à sa juste valeur cette opinion par trop sévère, il ne faut pas oublier qu'Otfrid ne juge point sa langue en elle-même, mais uniquement par comparaison avec le latin, qu'il n'oserait pas en vanter ici les qualités propres, qu'il tient avant tout à se faire pardonner ce poëme barbare, et que, pour cela, il est prêt à condamner comme des imperfections les avantages mêmes de l'ancien haut allemand, et toutes les habitudes qui ne lui sont pas communes avec la langue de la religion et de la science.

que-là, on le comprend, et les faits du même genre ne manquent pas ailleurs, l'anarchie devait être grande dans un idiome répandu sur une si vaste contrée, et composé de nombreux dialectes. Encore respectait-elle, en général, le génie même de la langue, ses qualités essentielles, pour s'attaquer surtout aux apparences superficielles, aux habitudes extérieures, à des formes que la prononciation laissait sans doute vagues et indécises. Mais, pour ces apparences, ces formes dont je parle, il serait difficile de voir ailleurs plus de variété, une plus grande bigarrure, et de trouver une occasion d'appliquer avec plus de justesse ce que dit Homère de la langue des Crétois [1] :

> Ἄλλη δ' ἄλλων γλῶσσα μεμιγμένη· ἐν μὲν Ἀχαιοί,
> Ἐν δ' Ἐτεόκρητες μεγαλήτορες, ἐν δὲ Κύδωνες,
> Δωριέες τε τριχαΐκες, δῖοί τε Πελασγοί.

Il suffirait de changer les noms des peuples, pour que l'observation d'Ulysse s'appliquât parfaitement à cet ensemble, en apparence si confus, qu'on est convenu d'appeler l'ancien haut allemand. Malheureusement, il nous serait impossible de classer d'après les peuples et les dialectes toutes ces variétés de langage.

Nous avons dit que l'étude de cette période, bien qu'elle ait été déjà l'objet de grands travaux, n'était pas encore assez avancée pour qu'on pût déterminer, bien sûrement et d'une manière définitive, en combien de dialectes doit se diviser le haut allemand ancien. Les principaux, comme on l'a vu, paraissent être l'*alémanique*, le *bavarois*, le *franc*, c'est-à-dire les langues des trois principales familles des peuples de la haute Allemagne. D'autres remplacent l'alémanique par le *souabe*, qu'ils regardent comme composé de la langue des Alémans et

[1] *Odyssée*, livre XIX, v. 175 et suiv.

de celle des Suèves[1]. Faute de caractères sûrs et de limites bien marquées, M. Grimm emploie, pour distinguer les monuments, par une sorte de premier triage et de classification encore peu précise, les dénominations d'*ancien haut allemand commun* et d'*ancien haut allemand rigoureux* ou *proprement dit*. Celui-ci, dont le signe propre est la régularité plus constante de cette transposition des muettes (*Lautverschiebung*) dont nous avons parlé plus haut[2], paraît appartenir surtout à l'Alémanie; mais dire jusqu'où il s'étendait dans les contrées voisines, en tracer exactement les confins, est une chose encore impossible aujourd'hui et ne sera certainement jamais facile. Dans l'état actuel de cette étude, le savant grammairien qu'il faut citer ici à chaque ligne, croit devoir se contenter de marquer les habitudes de langage propres aux divers auteurs, en attendant qu'on puisse donner son véritable nom à la nuance dialectique de chacun d'eux, et tracer à part les règles particulières des branches nombreuses de ce vieil idiome. Je ne veux pas entrer ici dans de plus longs détails sur cette question très-délicate et qu'on ne pourrait traiter qu'en comparant minutieusement l'emploi des lettres, leurs rapports, leurs combinaisons, le système d'orthographe[3] (et il n'y en a point

[1] Voyez Zeuss, *Die Deutschen*, p. 316, et l'ouvrage intéressant que M. Rodolphe de Raumer a publié sous ce titre: *Die Einwirkung des Christenthums auf die althochdeutsche Sprache*, livre II, chap. II, p. 167 et suiv. Voyez sur les dialectes de l'ancien haut allemand les aperçus sommaires, mais pleins de sens de M. Grimm, dans l'*Introduction au tome I^er^ de sa Grammaire*, p. 4 et suiv. 3^e^ édit. Nous reviendrons ailleurs sur cette question.

[2] P. 286, n. 1. Voy. J. Grimm, *l. l.* p. 8.

[3] Voyez de Gabelentz et Löbe, *Préface du glossaire gothique*, p. x. « ... Die alt-« hochdeutsche Orthographie, bei welcher « eine schrankenlose Willkühr die einzige « Regel zu sein scheint. » Pour se faire une idée de l'infinie variété des formes et de l'orthographe du haut allemand ancien, il suffit d'ouvrir le Dictionnaire de Graff. On reconnaît à l'instant, dans les flexions comme dans les radicaux, les mille nuances de la prononciation, et toutes ces différences locales que l'usage commun d'une même langue écrite peut seul faire disparaître, et auxquelles se joignent en outre

qui paraisse, surtout au premier aspect, plus arbitraire que celle de l'ancien haut allemand), enfin qu'en analysant toutes les flexions, toutes les formes, avec l'attention la plus scrupu-

ici les variations chronologiques, qui sont la conséquence inévitable du développement et de la vie même de l'idiome. Je prends au hasard le mot *mannisco*, homo (aujourd'hui *mensch*), qui est primitivement un adjectif dérivé de *man(n)* « vir », mais qui est ensuite devenu un substantif, comme le pluriel de l'adjectif français *les humains*. Presque chaque cas nous offrira des formes très-diverses :

SINGULIER.

Nom. *Mannisco, mennisco, mennisgo, mennisko, mennischo, meinisco;*

Gén. *Mannischin, menniscin, menniscen, mennisken, mennischen, mennisgen;*

Dat. *Menniscin, menniskin, menniscen, mennischen;*

Acc. *Mennisgon, mennisgen, menniscen, mennisken, mennischen;*

Voc. *Mennisko.*

PLURIEL.

Nom. *Manniscun, menniscun, meniscun, mennisgon, mennisgen, menniscen, mennescen, mennisken, mennischen, menniscin, menniskin, mennischin.*

Gén. *Menniskono, mennisgono, mennisc̊n, mennisk̊n, mennischon, mennisgen, mennisken, meinnischen.*

Dat. *Menniscon, mennisk̊n, mennischon, menneschon, mennisgon, menniscun, mennisgen, mennisgin, mennischin.*

Acc. *Mennisgon, menniscon, menniskon, mennischon, menniscen, mennisken, mennischen, meniscen, menniscin.*

Voc. *Mennisken.*

On voit que les seuls éléments du mot qui soient demeurés invariables à tous les cas sont les consonnes du radical, *m* et *n*, l'*s* du suffixe et, dans les flexions, la nasale, aux cas où elle se trouve. Cependant, qu'on examine toutes ces variations, elles sont, comme je l'ai dit plusieurs fois, bien superficielles. La nasale simple ou redoublée du radical, les quatre formes de la gutturale du suffixe, ne tiennent évidemment, pour ne point parler des fautes qui peuvent se trouver dans les manuscrits, qu'à la prononciation, ou qu'à une différence dans la valeur attribuée aux consonnes par les divers écrivains. Quant à l'affaiblissement des voyelles *a, o, u* en *e*, et parfois en *i*, dans les terminaisons des cas, il s'explique par cette propension à user les sons, surtout des désinences, qui est de bonne heure marquée dans la langue allemande, et qui a fini par donner aux chutes grammaticales l'uniformité un peu monotone qu'elles ont aujourd'hui. Mais, quoique ces diversités soient si peu radicales, elles n'en finissent pas moins, quand elles sont si nombreuses et qu'elles se remarquent, pour ainsi dire, dans tous les mots, par varier d'une manière très-frappante la physionomie des auteurs. Et les différences, d'ailleurs, ne sont pas toutes aussi peu profondes: les consonnes radicales de *mannisco* sont loin d'être aussi sujettes aux changements que les muettes soumises à la loi de transposition dont j'ai parlé; mais j'ai évité à dessein de choisir des exemples qui demanderaient des explications dont ce n'est point ici la place.

leuse[1]. Je n'ajouterai aux indications générales qui précèdent qu'une seule remarque, qui n'est point sans intérêt. Relativement au système des lettres, où peut-être se rencontrent surtout les principaux caractères distinctifs des dialectes contemporains, on observe une certaine analogie entre l'ancien haut allemand rigoureux ou proprement dit et la langue de l'époque suivante, c'est-à-dire le moyen haut allemand, tandis que plusieurs des caractères qui distinguent ce dernier de l'allemand de nos jours se trouvent déjà dans quelques-uns des auteurs qui écrivent l'ancien haut allemand commun. C'est un fait curieux et digne de l'attention de ceux qui s'occupent de l'histoire et de la philosophie du langage, que ces affinités qui se remarquent parfois entre deux époques très-diverses d'une même langue et très-éloignées l'une de l'autre, que ces formes et ces habitudes de parole et de pensée qu'on voit s'effacer, disparaître, ou du moins demeurer enfouies dans quelque dialecte populaire et qu'on n'écrit point, pour reparaître quelques siècles plus tard dans les livres, chez les orateurs et chez les poëtes, comme ces traits de famille, si l'on veut bien me permettre cette comparaison (elle rendra, je crois, nettement ma pensée), qui disparaissent pendant quelques générations, puis se montrent de nouveau et rattachent les derniers descendants aux premiers ancêtres.

L'idiome que nous nommons l'*ancien haut allemand* était

[1] On trouvera dans la Grammaire de M. Grimm quelques essais d'analyses et de comparaisons de ce genre. Voyez, pour le système des lettres, t. II, 2e édition, p. 200 et 201. Le savant philologue reconnaît qu'Otfrid et le traducteur de l'*Harmonie évangélique* désignée ordinairement par le nom de Tatien, se rapprochent, à certains égards, du bas allemand; que c'est entre ces deux auteurs qu'on remarque, pour les lettres, le plus d'analogie, que cependant ils sont loin d'appartenir à la même nuance; que Notker paraît se placer entre eux et l'ancien haut allemand rigoureux, qui est la langue de Kéron, et de certains recueils de gloses, par exemple, de celles de Raban Maur, de celles de Monsee (en Autriche, au-dessus de l'Ens), etc., etc.

autrefois appelé *francique,* par les philologues, et quelques germanistes continuent de le désigner ainsi, au moins en latin[1]. Cette dénomination peut se justifier par ce fait, que le mot *francique, fränkisch,* a été, au temps de la domination des Francs, à peu près synonyme d'*allemand, deutsch*[2]. Otfrid, par exemple (et c'est un argument que fait valoir M. Guillaume de Schlegel dans sa lettre à M. Eugène Burnouf, pour conserver cet ancien nom), Otfrid nomme ordinairement la langue qu'il écrit *die fränkische zunge*[3]. Quand on songe au lustre qu'avait, à l'époque où il écrivait, au temps des Carlovingiens, le nom des Francs, quand on considère l'étendue de leur empire, on comprend sans peine qu'il ait préféré, surtout dans un style poétique, le nom de leur dialecte à une dénomination plus étendue, et même que l'usage général ait remplacé le nom universel de l'idiome national par celui de la langue de la race dominante. Mais on a vu, par ce qui précède, que l'épithète de *francique* ne s'appliquait, dans la signification propre et rigoureuse, qu'à l'un des trois dialectes prin-

[1] *Specimina linguæ francicæ,* edita a Carolo Lachmanno, 1825. *Ammonii Alexandrini.... harmonia evangeliorum, in linguam latinam et inde ante annos mille in francicam translata,* ed. Schmeller, 1841.

[2] « Bedarf es, um diese drei mundarten « (l'alémanique, le bavarois et le franc), « zusammenzufassen, einer allgemeinen « benennung, so war sie damals bestimmt « im gang, und kann keine andre sein als « *deutsch,* was, wie hernach ausgeführt wer- « den soll, mit *fränkisch* beinahe zusam- « menfiel. » (Grimm, *Deutsche Gramm.* t. I, 3e édition, *Einleit.* p. 5).

[3] « *In frenkisga zungun, in frenkisgon, in « fränkischer sprache.* » Voyez *Christ,* I, 1, 14, 122, 46, 126 (édit. Graff). Dans sa préface latine, il emploie tantôt *theotisce* et tantôt *francisce* : « *Partem evange- « liorum eis theotisce conscriberem;* » « *Evan- « geliorum partem francisce compositam.* » De ce qu'Otfrid habitait l'Alsace, on a cru pouvoir conclure qu'il avait écrit son poëme dans la langue des Francs; mais la chose est très-douteuse. Les noms propres du temps des Mérovingiens qui nous ont été conservés dans des diplômes du VIe et du VIIe siècles, ne paraissent pas être du même dialecte que l'œuvre du moine de Wissembourg, et M. Grimm est tenté de supposer que cet auteur, bien qu'il vécût en Alsace, était originaire de l'Alémanie. (Voy. *Deutsche Grammatik,* t. I, 2e édition, p. 200).

cipaux du haut allemand ancien, et c'était, pour le dire en passant, celui des trois qui se rapprochait le plus du bas allemand[1]. Lui conserver, outre le sens spécial, le sens général qu'on avait pris l'habitude de lui donner dans l'ancienne philologie germanique, ce serait ajouter encore à toutes les causes de confusion qui se rencontrent déjà dans cette étude et que nous avons indiquées plus haut : on sait combien le défaut de précision et d'exactitude dans les termes peut retarder les progrès d'une science.

Autrefois la confusion allait très-loin : on donnait le nom de francique, non pas seulement à tous les monuments de l'ancien haut allemand indistinctement, mais encore à tout ce qui nous reste des anciens idiomes, soit de la haute, soit de la basse Allemagne. Ainsi on appliquait cette épithète, comme on peut le voir dans Eckhart, dans Hickes, et après eux dans le livre de M. Gley sur la *Langue et la littérature des Francs*[2], tout aussi bien à la paraphrase de l'évangile intitulée *Heliand* et qui est écrite en ancien saxon, en bas allemand, qu'à Kéron et à la traduction d'Isidore. Puis, cette confusion en amenant une autre, on restreignait de nouveau, après l'avoir ainsi étendu, le sens du mot francique, et l'on déclarait que tous ces ouvrages appartenaient, non pas aux branches diverses de l'idiome germanique, mais au dialecte particulier des Francs[3].

[1] « Hochdeutsch und niederdeutsch « vermittelten sich ehmals in dem fränkischen. » Grimm, *Deutsche Grammat.* t. I, 3e édition, *Einleit.* p. 9. Nous aurons encore l'occasion de revenir sur cette question des dialectes dont se composait l'ancien haut allemand, dans le mémoire que nous consacrerons aux dialectes, soit écrits, soit vulgaires, de l'Allemagne.

[2] *Eccardi Francia orientalis,* t. II, p. 325. Hickes, *Linguarum veterum septentrionalium Thesaurus.* Oxford, 1705. *Gramm. franco-theotisca*, p. 6. A. S. p. 101, 189. G. Gley, *Langue et littérature des anciens Francs.* Paris, 1814, p. 156 et suiv.

[3] Lacroze voulait, comme nous le dirons ailleurs, que le manuscrit d'Upsal lui-même fût écrit dans la langue des Francs, et non dans celle des Goths.

Aujourd'hui, bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour classer les monuments et bien définir les anciens idiomes, on porte dans ces études plus d'ordre et de clarté; on ne peut pas donner avec certitude un nom à part, un nom local et géographique, à chacune des nuances de langage que présentent les œuvres très-variées de ces trois ou quatre siècles de la seconde époque; mais les grandes divisions, l'*ancien haut allemand* et l'*ancien bas allemand,* sont marquées par des caractères généralement faciles à reconnaître; la langue des ouvrages les plus importants a été analysée; on les a comparés entre eux; on a vu de quels éléments ils se composaient; on a distingué ceux dont la nature est bien homogène de ceux qui, pour l'orthographe, les désinences, les diverses formes grammaticales, se placent en quelque sorte sur les confins de la haute et de la basse Allemagne, et qui offrent un mélange des systèmes de langage de ces deux contrées. En un mot, si l'on ne peut pas tracer sur la carte les limites exactes de chaque dialecte, et surtout celles de leurs subdivisions, on peut dire du moins quels sont, du point de vue de la grammaire et du lexique, les traits distinctifs de la langue des divers auteurs. Quant au nom d'*idiome des Francs,* il ne désigne plus généralement aujourd'hui, comme je l'ai dit plusieurs fois, qu'un des dialectes que comprend la dénomination d'*ancien haut allemand,* et c'est cette dernière qui, bien plus juste dans l'état actuel de la science, par cela même qu'elle est plus étendue et moins précise, est devenue le terme générique appliqué à toute l'époque. Je désire vivement qu'on puisse écarter un jour, de cette difficile partie de l'histoire de la langue allemande, ce qu'elle a encore de vague et de confus, malgré les progrès de cette étude. Mais, pour cela, il faut continuer à recueillir et à examiner patiemment les faits. Il en est de la philologie comme de toutes les

sciences d'observation : vouloir classer, préciser et déterminer rigoureusement les choses, établir les caractères communs, les lois générales, avant d'avoir achevé les recherches et de bien connaître les faits, ce n'est point hâter le progrès, c'est l'entraver, c'est mettre obstacle aux conquêtes réelles et durables de la sciencè.

Il reste encore une chose à établir : c'est le droit que nous avons, dans cette étude des transformations du langage, de prendre pour point de départ et pour première phase le gothique, et de considérer en quelque sorte comme une suite et comme une seconde phase l'ancien haut allemand, qui n'en est point directement issu. Sans doute il serait désirable que nous eussions, pour premier degré, des monuments contemporains d'Ulfilas, qui appartinssent exactement au même dialecte que ceux qui représentent pour nous la période suivante, je veux dire des écrivains qu'on pût nommer les précurseurs immédiats des traducteurs d'Isidore et de la Règle de Saint-Benoît, quelques glossaires qui ne différassent des plus anciens qui nous restent que par les modifications dues à leur âge même, et non pas en même temps par les notables variétés de lieu et d'idiome. La comparaison serait plus facile et les résultats, à quelques égards, plus certains; mais de ce que les moyens nous manquent de suivre la filiation directe, on aurait tort de conclure, je crois, qu'il n'est point légitime, dans cette sorte d'échelle historique de la langue allemande, de regarder le gothique comme le premier échelon, et l'ancien haut allemand, c'est-à-dire un idiome collatéral, mais le plus voisin du premier entre tous ceux qui nous restent, comme le second. Nous savons, d'un côté, par l'analyse comparative de ces deux dialectes, quels sont leurs rapports essentiels, leurs différences capitales, la nature, l'esprit et les propriétés gramma-

ticales de chacun d'eux. D'un autre côté, l'étude historique et philosophique des langues en général est assez avancée pour que nous puissions reconnaître, en jugeant nos deux idiomes chacun à part et d'une manière absolue, à quel degré de développement ils sont parvenus dans l'état où les monuments nous les présentent. Nous voyons quel rôle jouent, dans l'un et dans l'autre, l'analyse et la synthèse, ces deux grands éléments de la structure des langues, quel est le point, soit d'intégrité, de conservation ou de plénitude, soit d'altération des formes; et, par des conjectures qui ne sont peut-être pas plus hardies que bien des restaurations tentées souvent avec succès par l'archéologie, l'architecture, la philosophie historique, et dont je pourrais citer, parmi les travaux mêmes de quelques-uns des membres de l'Académie, de très-remarquables exemples; par des conjectures qui ne sont pas un jeu d'esprit et d'imagination, mais fondées sur un grand nombre de faits et sur les lois de l'analogie, nous pouvons essayer de faire rétrograder d'un ou deux siècles l'ancien haut allemand, et de voir ce qu'il eût été dans la période qui correspondrait à celle où nous trouvons le gothique.

Ces deux dialectes, tels que nous les avons, nous offrent une double cause de différences : la cause locale, ils ne sont pas de la même tribu, de la même partie de la contrée; et la cause chronologique, un long temps les sépare. Nous pouvons, jusqu'à un certain point, faire abstraction du second de ces principes de dissemblances, et, si une fois nous parvenons à ce résultat, s'il ne nous reste plus que le désaccord local, celui qui vient de la diversité de pays, de tribu, la première phase de l'ancien haut allemand se trouve en quelque sorte recomposée, ou du moins une phase qui, dans l'histoire du haut allemand, serait analogue, quant au degré de développement, quant au

rôle de l'analyse et de la synthèse, à l'état où nous voyons le gothique dans les ouvrages qui nous restent; et nous pouvons désormais étudier, pour ainsi dire, toute l'histoire de la langue dans un seul dialecte, dans le haut allemand, qui, comme je l'ai dit plus haut, nous mène sans interruption jusqu'au temps présent.

Du reste, je n'abuserai point, je n'aurai nul besoin de le faire, de ces sortes de conjectures, quelque légitimes qu'elles puissent être. Celles que je pourrai me permettre dans l'occasion seront de telle nature, je l'espère, qu'on ne fera pas difficulté de les admettre avec moi. L'idiome des Goths, que M. Bopp nomme avec raison le sanscrit germanique[1], est, entre toutes les bases de l'édifice, la seule que nous connaissions et qui soit bien visible pour nous; les autres sont enfouies dans une impénétrable antiquité. Nous jugerons, par celle qui nous reste, de ce que devaient être les autres; personne, après avoir étudié les faits, ne niera (et cela nous suffit) qu'elle ne contribue beaucoup pour sa part à la solidité et à l'harmonie de tout l'ensemble, et que sur elle ne repose en grande partie l'intelligence historique de la langue.

J'ai beaucoup insisté sur cette seconde période, parce que c'est à beaucoup d'égards, comme je l'ai dit, la plus difficile, celle qui présente les questions les plus délicates et les moins éclaircies. Je suis loin d'avoir voulu les traiter toutes : l'on sait que je veux seulement, dans ce premier mémoire, bien éclairer d'avance, tout en justifiant le choix du sujet, le terrain sur lequel je crois pouvoir me placer. Je ne m'arrêterai pas à caractériser, autrement que je ne l'ai fait dans ces aperçus sommaires, ni la langue, ni la littérature de cette époque. Je parlerai de la langue dans les mémoires suivants, et j'essaierai

[1] Voyez *Vergleichende Grammatik*, t. II, *Vorrede*, p. VIII.

d'en bien définir les qualités propres et distinctives et d'en faire connaître les lois. Quant à la littérature, si toutefois on peut donner ce nom à l'ensemble des œuvres de ce temps, j'aurai l'occasion de l'apprécier dans le mémoire additionnel sur les monuments qu'on désigne par le nom commun d'ancien haut allemand.

La troisième et la quatrième phases de la langue portent le nom de *haut allemand moyen* et de *haut allemand moderne*. Pour ces deux périodes, je n'ai pas besoin d'entrer dans les mêmes détails; d'abord, elles sont généralement bien plus connues; ensuite, elles ont beaucoup moins d'importance pour la partie de mon sujet que je me propose de traiter dans ces premiers mémoires.

L'époque du *moyen haut allemand* s'étend du XII^e^ au XVI^e^ siècle, à peu près depuis l'avénement de la maison de Souabe, de l'illustre famille des Hohenstaufen (en 1137) jusqu'à Luther et à la traduction de la Bible (en 1534). On pourrait diviser ces quatre siècles en deux parties : l'une de grand éclat poétique, l'autre de décadence et de transition. Dans la première, tout se réunit pour animer et encourager le génie littéraire, pour seconder le mouvement des esprits et donner du prix et de la vogue aux chants des poëtes. La cour elle-même est le foyer d'où rayonne au loin cette lumière nouvelle; la poésie n'est pas seulement honorée, mais cultivée par les princes et par les empereurs; elle est, dans les palais et les châteaux, le délassement préféré, le plus à la mode. La chevalerie et ses écoles, comme on en voyait une à la cour de Frédéric Barberousse, où, dès l'âge de sept ans, on formait les futurs chevaliers, les croisades, le contact avec la France et avec l'Italie, l'exemple des troubadours de la Provence qui alors était encore réunie à l'empire, les prix et les éloges décernés par les

dames et les princes, tout était pour les poëtes ou source d'inspiration, ou motif d'émulation et de gloire. Par l'influence puissante d'un centre où les travaux de l'esprit sont appréciés comme ils méritent de l'être et qui assure la célébrité, par le commerce des poëtes entre eux, leurs fréquents voyages, l'intérêt qu'on prend partout à leurs chants, il se forme une langue commune et vraiment littéraire, un admirable instrument de poésie, dont la richesse, les nuances délicates, les faciles et naïves allures répandent beaucoup de charme sur les productions de ce temps. Mais si la nature même de la langue, à la fois naïve et forte, se prête admirablement aux habitudes de pensée et de sentiment de cet âge chevaleresque, elle reçoit à son tour la profonde empreinte du génie de l'époque; les poëtes la façonnent et la disciplinent sans lui ôter sa souplesse et sa franche liberté; ils lui donnent l'unité qui manquait à l'âge précédent, mais cette unité ne devient pas une entrave pour l'originalité de l'écrivain; elle ne fait obstacle qu'à la variété confuse des dialectes, et non aux nuances infinies de la pensée. Ils s'efforcent surtout de la rendre harmonieuse, et la rime acquiert une très-grande perfection[1].

Les caractères que cette époque a imprimés à la langue allemande se sont bien modifiés depuis, mais ils sont loin d'être

[1] Pour l'harmonie, la rime et toutes les ressources extérieures de la poésie, les Minnesänger trouvaient des rivaux dignes d'eux dans les troubadours, dont la langue, comme dit M. Raynouard, dans les *Recherches philosophiques* que j'ai déjà citées (p. XVIII), était fixée et même perfectionnée dès le XI^e^ siècle. « Une preuve irrécusable, ajoute-t-il, de l'état avancé où la poésie, et conséquemment la langue des troubadours, était déjà parvenue, c'est cette diversité des formes poétiques, cette variété des combinaisons de la mesure et de la rime, non moins ingénieuses qu'heureusement harmonieuses..., cet admirable mécanisme de versification, la division des pièces en couplets, l'art de mélanger les vers de mesure différente, d'enrichir le rhythme par l'entrelacement, par la correspondance des rimes..., et une foule d'autres ornements enfin qui se reproduisent dans tous leurs ouvrages. »

effacés. Il me serait, je crois, facile de montrer que quelques-unes des plus belles qualités qui la distinguent dans les écrivains les plus renommés de notre siècle, sont un héritage du siècle des Hohenstaufen; peut-être pourrai-je ajouter que c'est de là aussi que lui viennent en partie (car est-il un avantage sans compensation?) quelques-unes des imperfections qu'elle ne présente, je me hâte de le dire, que dans les auteurs médiocres, qui changeraient en défauts même les qualités d'une langue, et qui, à plus forte raison, succombent gauchement à toutes les tentations auxquelles elle les expose : je veux parler surtout de ces facilités que l'allemand, plus peut-être que d'autres langues, offre à ces esprits indécis et vagues qui veulent écrire avant d'avoir bien réfléchi, qui, se faisant illusion à eux-mêmes et parfois aux autres, prennent des mots pour des idées et cachent, sous je ne sais quelles apparences de style, ce qu'il y a de flottant, de nébuleux et souvent de vide dans la pensée. Ne peut-on pas reconnaître ici l'abus de quelques-unes des habitudes de la poésie lyrique du XII^e^ et du XIII^e^ siècles, qui abonde en nuances fines et gracieuses, en sensations fugitives, en expressions qui ne font qu'esquisser la pensée en l'indiquant à peine? Ne savons-nous pas, par l'expérience de notre propre langue, dont pourtant l'essence, en quelque sorte, est la précision et la clarté, par l'exemple d'un grand nombre d'écrivains médiocres de notre temps, qu'il n'y a pas loin de ce vague et de cette sorte de crépuscule de la pensée aux ténèbres qui la rendent invisible, que ce qui, dans le maître, est comme une vapeur légère, souvent transparente et lumineuse encore, devient par l'imitation maladroite des disciples, ou un fantôme d'idée imperceptible, ou une sorte de brume confuse et informe?

Mais nous voici à sept siècles de distance des empereurs de

la maison de Souabe et de leurs poëtes. J'espère qu'on voudra bien me pardonner cette digression où m'a entraîné un des caractères de cette période remarquable, et je me hâte d'achever ce que je voulais dire du haut allemand moyen.

Le fond de la langue de la cour, qui devint à cette époque la langue littéraire, la langue écrite de toute l'Allemagne cultivée, était l'idiome souabe ou alémanique, dont nous avons parlé plus haut comme d'un des trois principaux éléments de l'âge qui a précédé celui-ci. A ce premier noyau viennent se joindre d'heureux emprunts faits aux divers autres dialectes populaires, et le tout se fond en un harmonieux ensemble. On ne reconnaît plus la patrie des poëtes (du moins chez la plupart d'entre eux) qu'à un petit nombre d'idiotismes et de formes qui ne sont point de la langue commune.

Cette langue, quand on ne l'appellerait pas, dans le sens chronologique, le *haut allemand moyen*, aurait peut-être droit à ce nom pour une autre raison encore. Elle tient en bien des points le milieu entre l'ancien idiome et celui de nos jours. Ce n'est plus le règne de l'arbitraire et de la confusion, comme au temps des Kéron, des Otfrid; ce n'est pas encore la discipline et la belle unité de l'âge moderne. Enfin, de quelque point de vue que l'on considère la langue du XII^e^ et du XIII^e^ siècles, car c'est là le point culminant de cette époque moyenne, on peut dire qu'outre l'intérêt qu'elle nous offre par elle-même, elle est encore un curieux sujet d'étude comme point de transition, comme servant à nous faire mieux comprendre et l'idiome qui l'a précédée et celui qui a pris sa place.

Le nombre des auteurs de ce temps est très-considérable; on connaît les noms de plus de trois cents poëtes. Ils se sont exercés à peu près dans tous les genres, excepté dans le drame; mais leurs œuvres peuvent se diviser en deux grandes classes :

la poésie lyrique et l'épopée[1]. Celle-ci ou emprunte ses sujets aux traditions héroïques de l'histoire des Goths et des Lombards, des Francs et des Bourguignons, ou, puisant à des sources étrangères, surtout françaises ou provençales, demande des inspirations au cycle de Charlemagne, du roi Artus et du Saint-Graal. Les poëmes épiques de la première espèce sont surtout l'œuvre de poëtes populaires dont les noms, pour la plupart, sont demeurés inconnus. Ceux de la seconde ont, en général, été composés par des poëtes de l'école chevaleresque et lettrée. Je ne parle pas des sujets historiques, des nombreuses légendes, des poëmes didactiques.

La grande gloire de cette époque, c'est, on le sait, la poésie des *Minnesänger* ou chantres d'amour. Ce que j'ai dit de l'époque même peut donner une idée de leurs chants, qui sont le miroir le plus fidèle des pensées, des sentiments et des mœurs du temps. Autant il y a de variété dans leurs sujets, autant il y a de souplesse dans leur manière de les concevoir et de les rendre. Malgré quelques habitudes communes, malgré l'imitation des écoles étrangères, les talents sont de nature très-diverse et l'originalité bien individuelle, bien distincte. Il y a telle qualité de la poésie de ce temps qui peut-être jamais depuis n'a été surpassée en Allemagne: par exemple, d'une part, la fraîcheur des sentiments, la naïveté vraiment naïve, sans manière, sans affectation et sans fausse bonhomie; d'autre part, la structure du vers et la savante perfection de la rime[2].

[1] Je donne ici rapidement quelques détails sur la littérature de cette époque, parce que je n'aurai pas l'occasion de m'en occuper ailleurs, comme pour l'ancien haut allemand.

[2] Voyez dans le tome II du *Kosmos* (p. 33 à 37), une lettre de M. Guillaume Grimm à M. Alexandre de Humboldt, qui, pour la pensée comme pour la forme, est digne de figurer dans ce beau monument de la langue allemande. La littérature de l'époque moyenne y est appréciée avec goût, sous l'un de ses aspects, je veux dire pour le rôle que la nature extérieure, le

C'est à la cour de Frédéric Ier, dit Barberousse, le second des empereurs de la maison de Souabe (1152 à 1190), que commence réellement ce qu'on peut appeler la fleur de cette poésie chevaleresque. C'est au siècle suivant, sous son petit-fils, Frédéric II (1220 à 1250), qu'elle brille de son plus bel éclat. Le plus grand nombre de poëtes se placent entre les années 1170 et 1268. Avec la maison de Souabe, dont le dernier rejeton mourut si malheureusement cette même année 1268, on vit déchoir la poésie qu'elle avait si bien secondée au temps de sa puissance, et après cet âge de féconde activité, de vie commune et d'unité de langage, les esprits languissent, s'isolent peu à peu; les voix harmonieuses ne se répondent plus et finissent par se taire les unes après les autres; il n'y a plus de centre commun et durable; le sceptre passe d'une maison à une autre et les idiomes se succèdent comme les empereurs; aucun dialecte ne règne plus à l'exclusion des autres, ne s'impose plus, par le droit du génie et des beaux ouvrages, à la contrée tout entière; c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui domine. Le souabe cependant, qui est, comme je l'ai dit, le fond du moyen haut allemand, garde la prépondérance dans la langue écrite de l'Allemagne supérieure; mais des éléments étrangers s'y mêlent peu à peu et y portent le désordre et l'anarchie. Au milieu de cette décadence, de temps en temps quelque influence salutaire se fait sentir; mais les effets n'en sont point durables; çà et là apparaît quelque talent original, quelque œuvre distinguée, mais cela ne suffit

spectacle de l'univers jouent dans les poëtes de ce temps. Les descriptions détachées et qui paraissent comme intercalées dans les poëmes, sont chez eux très-rares; mais on trouve partout dans les chants des Minnesänger, un sentiment de la nature aussi vrai que profond, et qu'ils mêlent de la manière la plus heureuse à leurs diverses inspirations.

pas pour ramener l'unité, pour ranimer le mouvement général et la vie des esprits.

Au beau temps des Minnesänger, la prose était demeurée bien en arrière de la poésie; nous ne pouvons nous faire une idée de ce qu'elle était alors et dans les années qui suivirent immédiatement, que par des documents d'une physionomie très-peu littéraire, des décrets, des collections de lois rédigées dans le dialecte souabe, des documents diplomatiques, ceux du règne de Rodolphe Ier, par exemple, qui, comme on l'a dit avec raison[1], l'emportent de beaucoup, par la concision et la noblesse de l'expression, sur ce style de chancellerie raide et barbare qui est encore usité dans quelques contrées de l'Allemagne. On comprendra sans peine que ces monuments puissent être pour l'étude de la langue des sources précieuses, pour peu qu'on veuille se rappeler le caractère d'énergique simplicité, le style arrêté et nourri de la jurisprudence romaine, à laquelle du reste je suis loin de vouloir ici comparer ces productions du moyen âge germanique, bien qu'elles s'en rapprochent peut-être, à certains égards, au moins par quelques qualités inhérentes sans doute à la nature même du sujet.

Dans les siècles suivants, la prose, malgré l'anarchie à laquelle le langage était abandonné sous beaucoup de rapports, fait de temps en temps de durables progrès; elle les fait même aux dépens de la poésie, dont elle envahit le domaine. A quelques exceptions près, des écoles, ou pour mieux dire des corporations entières de poëtes, car la poésie est devenue un métier et n'est plus un art, ne font plus que rimer de la prose. Mais enfin, grâce à ce progrès de la prose, l'on peut découvrir çà

[1] Voyez à ce sujet, et pour toute l'époque du moyen haut allemand, l'*Histoire de la langue et de la littérature allemandes*, que M. K. W. L. Heyse a placée en tête de la dernière édition de la Grammaire de son père (p. 41).

et là quelques indices précurseurs de la révolution qui devait se faire dans la langue à l'époque suivante.

Cette révolution amena, on le sait, la quatrième et dernière période, celle du *haut allemand moderne*, de la langue littéraire d'aujourd'hui. Ce fut la traduction de la Bible de Luther, publiée en 1534, qui ouvrit cette ère nouvelle. En lisant les premiers et les derniers ouvrages de cet esprit puissant et hardi, et en remarquant quelle différence il y a entre eux, on est saisi d'étonnement à la vue des progrès qu'il a fait faire à la langue. Ce temps est trop connu, ainsi que l'histoire des siècles qui l'ont suivi, pour que j'entre ici dans des détails qui seraient encore plus intéressants du point de vue de la littérature que de celui de la langue même. Il me suffira de dire, pour caractériser ce dernier et notable changement, que la base de la langue de Luther est le dialecte de la haute Saxe, qui tient une sorte de milieu entre le haut allemand et le bas allemand, que cette langue se propagea avec la réforme même, et qu'elle envahit peu à peu toute l'Allemagne où elle devint, comme je l'ai dit, l'idiome commun à toute la société cultivée, dans les pays mêmes où la nouvelle croyance ne pénétra point.

Je ne veux pas apprécier, en ce moment, ce que Luther a fait pour fixer la langue; il en avait bien compris le génie, et, tout en s'appropriant ses ressources, il lui avait conservé ses caractères essentiels et s'était uniquement efforcé de faire de ce riche idiome un instrument plus facile, non pas seulement de sa propre pensée, mais de la pensée moderne en général; car, je l'avoue, je ne vois pas, quoi qu'on ait dit, que la réforme religieuse, qui sans doute y a laissé son empreinte comme toutes les grandes phases de la civilisation germanique, ait effacé les traces plus anciennes, l'ait accommodé à son ca-

ractère, au point d'en faire son arme et comme son bien propre et de l'empêcher désormais de se prêter aussi docilement à toutes les autres nuances si diverses de l'esprit humain et à ses exigences infinies. Pour faire comprendre quel fut le travail de Luther quand il régénéra la langue, pour montrer qu'il ne fit point violence au vrai caractère de l'idiome, qu'il ne voulut que le retremper aux sources les plus vives, je n'ai rien de mieux à faire que de citer ses propres paroles, ce qu'il dit lui-même de cette réforme du langage : « Je n'ai pas, en allemand, une langue à part, une langue qui me soit propre, mais j'emploie l'allemand commun, pour que l'on me comprenne à la fois dans la haute et dans la basse Allemagne ; je me règle sur la chancellerie saxonne (la langue officielle de la cour de Saxe), que suivent tous les princes et tous les rois, et qui, par suite, peut s'appeler la plus commune langue du pays [1]. » Seulement il faut ajouter que ce premier fond, il l'enrichissait de tout ce qu'il trouvait de bon dans les dialectes des diverses contrées, et que son grand maître, c'était le peuple, c'était tout le monde. « Ce n'est pas, dit-il ailleurs, aux lettres de la langue latine qu'il faut demander, comme font les ânes, comment on doit parler allemand ; mais c'est à la mère de famille dans sa maison, aux enfants dans les rues, à l'homme du peuple au marché, qu'il faut s'adresser pour cela. C'est leur bouche qu'il faut voir, le mouvement de leurs lèvres, et écrire et traduire d'après cela. Alors, du moins, ils comprennent et remarquent qu'on leur parle allemand [2]. »

Je crois qu'il résulte de ce qui précède, que la langue allemande dont je viens d'esquisser rapidement l'histoire, et qui, comme on l'a vu, se divise en quatre époques bien tranchées, ayant chacune leur physionomie propre, convient, par cela

[1] *Tischreden*, p. 69. — [2] Voyez Heyse, *l. l.* p. 108 et 117.

même, très-bien à l'étude des altérations successives du langage. Je n'ai pas besoin de rappeler que ces quatre époques sont, d'une part, le *gothique*, qui est le point de départ commun de toute l'histoire des langues germaniques; d'autre part, le *haut allemand ancien, moyen* et *moderne*, qui embrassent de onze à douze siècles et nous mènent jusqu'à nos jours. Pour chacune de ces époques, surtout pour les trois dernières, les sources abondent et nous donnent les moyens de bien connaître, sous toutes leurs faces, les divers âges de la langue, soit isolément, soit les uns par rapport aux autres.

A ce premier avantage que nous offre la langue allemande pour le sujet que j'ai l'intention de traiter, il s'en ajoute un second : c'est qu'à ces moyens de comparer entre elles des phases successives, elle joint encore des termes de comparaison contemporains. Je vais expliquer ma pensée, et pour cela qu'on me permette de revenir sur quelques faits que, plus haut, j'ai seulement indiqués. Dans le temps où fleurit le gothique, nous ne connaissons en Allemagne aucun autre idiome que lui, c'est-à-dire qu'il n'en est aucun dont il nous reste des monuments. Mais aussitôt après nous voyons la langue se diviser comme en deux troncs, dont l'un s'étend sur la haute, et l'autre sur la basse Germanie. Ils sont pour nous, qui ne pouvons plus guère les dater que par les monuments, aussi anciens l'un que l'autre, et il est bien difficile, quelques progrès qu'ait pu faire la philosophie du langage, de trouver dans la structure même et dans le mécanisme de ces deux idiomes, dans la nature de leurs formes, des raisons solides de regarder l'un comme antérieur à l'autre[1]. Une troisième branche, ou

[1] Voy. cependant ce que dit M. Schmeller, dans son livre sur les dialectes de la Bavière, qu'on peut considérer, je crois, comme un des ouvrages les plus solides qu'on ait publiés jusqu'à ce jour sur la question des dialectes. Dans un passage

plutôt comme un troisième tronc, sorti des mêmes racines et remontant sans doute aussi à une haute antiquité, s'est développé au nord, sur les côtes et dans les îles de la Scandinavie : c'est l'ancienne langue du Nord, la langue de l'Edda; les monuments qui nous en restent sont d'une époque plus moderne que ceux des deux autres, mais l'organisation et l'apparence générale de l'idiome révèlent une très-ancienne origine.

Le *bas allemand* s'est divisé, dès le v^e^ siècle, en deux grands rameaux. Les Angles et les Saxons transportèrent dans les îles Britanniques les mœurs et la langue de l'Allemagne. Dans cette nouvelle contrée, leur idiome, que nous désignons par le nom d'*anglo-saxon* [1], conserva, jusqu'au XI^e^ siècle, la plénitude de ses formes; puis, d'une part les resserrant, les effaçant de plus en plus; d'autre part, les mélangeant d'éléments étrangers, il forma *la langue anglaise,* qui eut aussi sa période moyenne, représentée par des monuments du XIII^e^ et du XIV^e^ siècles [2], et qui prit, dès le XVI^e^, un des premiers rangs entre les idiomes d'origine germanique, et se développa de la manière la plus indépendante, sans perdre, pour cela, les traits principaux de sa physionomie primitive.

Pendant que ce rejeton, transplanté sur un autre sol, con-

auquel j'ai déjà fait allusion (*Die Mundarten Bayerns,* p. 4), il regarde le *bas allemand* comme la souche principale qui, dans des temps très-reculés et bien antérieurs aux époques historiques de la langue, aurait poussé deux branches latérales : l'une, et probablement, dit-il, la plus ancienne, se dirigeant vers le nord, vers la Scandinavie (*la langue du nord ou scandinave*), et l'autre, s'étendant au sud, vers les vallées des Alpes (*l'idiome haut allemand*). M. Bernhardi, dans le texte qui accompagne sa carte, paraît se ranger à l'opinion de M. Schmeller (*Sprachkarte von Deutschland,* p. 96).

[1] Il paraît qu'au IX^e^ siècle on l'appelait l'*idiome des Angles* (*die Anglische Sprache*); on trouve aussi le nom de *langue saxonne.* Le composé *Engilsahsun* (*anglo-saxon*) ne se lit que dans des gloses d'un âge postérieur. Voy. Grimm, *D. Gramm.* t. I, 3^e^ édit. *Einleit.* p. 2 et 3, et Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz,* t. I, p. 351.

[2] Voyez Grimm, *Deutsche Grammatik,* t. I, p. 506, 2^e^ édition.

serve, tout en changeant de nature, sa sève et sa vigueur, le tronc d'où il s'est détaché, *le bas allemand proprement dit,* qui n'a point quitté sa patrie première, semble s'arrêter dans son développement et perdre de plus en plus de son importance. Au IXe siècle et jusqu'au XIIe, il est encore, sous le nom d'ancien-saxon, une langue littéraire qui, en bien des points, ne le cède à aucun autre dialecte germanique, et peut-être l'emporte sur tous à certains égards. Du XIIe au XVe siècle, la langue de la haute Allemagne prend, comme nous l'avons dit, le dessus, et le bas allemand ne peut plus soutenir la lutte, du moins dans l'Allemagne proprement dite. Car, par une sorte de compensation, dans une contrée voisine, à l'embouchure du Rhin et de l'Escaut, nous voyons fleurir, à la même époque, un de ses rejetons, le *moyen néerlandais,* et germer une riche poésie qui, précisément au XIIIe et au XIVe siècles, peut comparer ses productions les plus remarquables à celles de l'âge des Hohenstaufen. C'est sans doute, en grande partie, à ce mouvement littéraire du XIIIe siècle, auquel se joignent, j'en conviens, d'autres influences puissantes, que les Flamands et les Hollandais doivent d'être les seuls peuples de la basse Allemagne continentale qui aient encore aujourd'hui une langue littéraire bien indépendante[1]. Les autres habitants de cette grande contrée n'en ont plus, depuis le XVIe siècle, qui soit propre à leur pays. Leur idiome n'est plus qu'un dialecte vulgaire.

La Frise avait aussi, vers la fin du moyen âge, sa langue écrite, qui est une autre branche du bas allemand et qui a des affinités très-marquées, non-seulement avec l'ancien

[1] J'ai emprunté cette remarque fort juste à M. Rodolphe de Raumer. Voyez l'exposé net et rapide qu'il donne de l'histoire du bas allemand, dans son ouvrage déjà cité, p. 7.

saxon, mais encore avec l'anglo-saxon et avec l'ancienne langue du Nord. Il ne nous reste, de cet idiome des Frisons, aucun ouvrage de poésie, mais seulement des textes de législation. Depuis que ce peuple a perdu son indépendance et que son pays a été partagé entre la Hollande, l'Allemagne propre et le Danemark, sa langue a fini par subir la destinée commune du bas allemand et a cessé aussi d'être un dialecte littéraire [1].

Le *scandinave* n'a pas disparu de même des lieux où il dominait autrefois : l'ancienne langue du Nord se survit en quelque sorte à elle-même dans l'*islandais* [2], et c'est d'elle que se sont formés le *suédois* et le *danois*, dont la première phase, le *danois* et le *suédois anciens*, forme la période moyenne du scandinave [3].

Pour le *haut allemand*, nous savons déjà qu'à la première époque il se divisait en trois principaux dialectes, et que les caractères par lesquels ces trois formes devaient se distinguer, n'ont pu être déterminés jusqu'ici d'une manière bien satisfaisante.

Voilà donc un grand nombre d'idiomes écrits et littéraires, dont les uns ne méritent que le nom de dialectes, dont quelques autres, tout en conservant un grand nombre de propriétés essentielles de la famille germanique, sont devenus des langues indépendantes, et qui tous peuvent donner lieu à des comparaisons fécondes et éclairer d'une vive lumière la question qui doit être le sujet de ces mémoires. Les moyens d'étudier ces idiomes ne nous manquent pas non plus : ceux-ci nous offrent toute une littérature plus ou moins riche; ceux-là

[1] Voyez Grimm, *Deutsche Gramm.* t. I, 3e édit. p. 402, et *Einleitung*, p. 3 et 7.

[2] Bien qu'il y ait aussi des différences très-notables entre l'islandais et l'ancienne langue du Nord. Voy. Grimm, *l. l.* t. I, 3e édit. p. 421.

[3] Voy. Grimm, *l. l.* t. I, 2e édition, p. 517.

sont représentés par quelques monuments qui nous en révèlent ou tout l'organisme ou du moins les qualités les plus distinctives.

Une autre source de faits intéressants, ce sont, à côté de cette grande famille d'idiomes écrits, les idiomes vulgaires, et il est peu de contrées où cette source encore coule plus abondante et plus libre et par autant de canaux divers qu'en Allemagne. Je n'ai pas besoin d'insister ici sur tous les avantages que pourraient m'offrir, pour l'étude que je me propose d'entreprendre, les mille variétés des dialectes populaires. Le langage du peuple, et je veux surtout parler ici de celui qui n'est qu'à lui, et non pas de ces langues écrites que le peuple parle aussi à sa façon, mais qui, enfin, ont été fixées par les œuvres littéraires et sont gouvernées par les esprits cultivés; le langage abandonné au peuple fournit à la linguistique les observations les plus curieuses, et les explications les plus vraies et souvent les plus inattendues. On a dit que l'instinct était plus sûr que la raison. Eh bien, cette sorte d'instinct que Dieu n'a pas entièrement ôté à l'homme, quand il lui a donné la raison, cet instinct que la culture émousse ordinairement, qui ne lui résiste bien et ne conserve toute sa délicatesse que dans un petit nombre de génies d'élite, dans notre grand la Fontaine, par exemple, et dont l'alliance avec toute la vigueur et toute l'élévation de la raison est, chez lui et chez quelques autres, un si admirable phénomène [1] : cet instinct,

[1] Aussi voyez quelle langue il s'est faite. Aux ressources infinies que peut se créer l'esprit le plus cultivé, son style ne joint-il pas toute l'originalité, toute la vigueur et la naïveté du peuple, toute la fraîcheur d'impressions, toute la délicatesse instinctive de l'enfant ? L'étude attentive de l'emploi que les hommes de génie ont fait de la langue et du parti qu'ils ont su en tirer, est sans doute intéressante du point de vue littéraire, mais peut-être ne l'est-elle pas moins pour la linguistique, qui peut y trouver bien des révélations sur la vraie nature de chaque idiome et même sur l'histoire de la formation des langues. N'a-t-on pas dit avec raison que l'homme de génie se créait, pour ainsi dire, la sienne ?

bien souvent, là même où on le retrouve à peine dans les individus, semble encore animer, comme une seule âme, et par un mystérieux accord, ces êtres collectifs qu'on appelle les masses, les agrégations d'hommes. Aussi est-ce lui, je ne dis pas lui seul, mais lui surtout, qui semble régler et façonner ces idiomes populaires et y faire la loi. Les langues qui appartiennent à la fois et au peuple et aux livres, sans doute le peuple, les esprits sans culture, mais bien doués, les manient souvent avec beaucoup de force, de naturel, d'originalité; mais souvent aussi on voit se former je ne sais quel jargon étrange, plutôt trivial que populaire, où la nature et l'art se mêlent gauchement, et où il règne plus d'anarchie que de vraie liberté. Mais dans les dialectes uniquement populaires, surtout dans ceux qui appartiennent à des races très-intelligentes, on observe parfois, auprès des marques d'imperfection inculte et d'insuffisance, d'admirables qualités. A la liberté la plus hardie, on les voit allier souvent un grand respect des vieilles traditions : par cette liberté, ils nous montrent le vrai naturel et le génie de la langue; par ce respect du passé, ils nous facilitent l'étude de son histoire; bien souvent c'est là qu'il faut aller chercher l'origine première de beaucoup de formes, de tournures, de significations, que les langues cultivées de la même famille ont conservées sans savoir d'où elles leur viennent.

Ce peu de mots suffisent pour faire comprendre le parti qu'on peut tirer, pour l'histoire du langage, de ces idiomes qu'on n'écrit point et qui, plus que les autres, sont ordinairement livrés aux inspirations premières et au mouvement spontané de l'esprit, et où cependant se gardent, mieux qu'ailleurs à l'aide des règles, les habitudes des temps passés. Malheureusement on ne pénètre guère dans les contrées incultes,

quelques curieuses découvertes qu'on y puisse faire. Un grand nombre de dialectes vulgaires de l'Allemagne ne sont encore bien connus que de ceux qui les parlent : c'est une étude à peine commencée, mais qu'on ne tardera pas, je l'espère, à entreprendre avec suite et accord. Des voix respectées, auxquelles on aime à obéir, ont encouragé les philologues à entrer dans cette nouvelle carrière, et ce n'est pas, on le sait, la difficulté ni la longueur des recherches qui peuvent arrêter nos laborieux voisins. Un grand pas d'ailleurs est déjà fait. M. Schmeller, de Munich, l'un des germanistes les plus distingués, a montré l'exemple, et son travail sur les dialectes de la Bavière peut servir de modèle. Dans l'appendice que j'ai déjà annoncé sur la géographie des idiomes de l'Allemagne, je dirai ce qu'on sait de plus positif sur les plus importants de ceux qui sont restés vulgaires. Ici mon seul but était de montrer que la langue allemande, si riche en branches collatérales, en idiomes, soit littéraires, soit populaires, se prête parfaitement, à cause de cette variété de formes et de nuances, à une étude historique relative aux transformations du langage, étude où bien des points pourraient rester obscurs, si l'on n'avait le moyen d'y répandre la clarté par de nombreux rapprochements.

Il est une autre condition sans laquelle nous ne pourrions trouver dans une langue, du point de vue où nous voulons nous placer, les causes, les effets et les progrès de ce genre d'altération qui modifie sans dénaturer entièrement. Il faut que l'idiome que nous choisirons pour devenir l'objet de ces recherches, nous présente, malgré ses phases diverses, un ensemble qui ait de l'unité; qu'il ait vécu longtemps, et que, malgré les influences qu'il aura nécessairement subies, il ait conservé toujours ses propriétés essentielles, celles qui font

sa vie propre; en un mot, qu'il soit resté assez fidèle à sa nature pour mériter toujours le même nom, pour n'être pas devenu une autre langue. Cette condition, l'allemand, mieux que beaucoup d'autres langues, y satisfait encore: il a vécu longtemps, nous pouvons le suivre pendant plus de quatorze siècles; il a subi les influences les plus diverses. Pour ne parler que de la langue de la haute Allemagne, après avoir été d'abord, du moins dans son rôle littéraire, un instrument pour ainsi dire tout servile, n'ayant rien de national ni de spontané et consacré presque uniquement à traduire des pensées étrangères; après cette première période qui, tout en gênant son essor, peut avoir contribué à mieux conserver ses formes pleines et antiques, que rien ne tend plus à user, depuis l'ère de la civilisation chrétienne, que le mouvement rapide et le commerce passionné des idées; une autre source s'est ouverte pour elle, source à la fois aristocratique et populaire; je ne veux que rappeler ici, sans insister de nouveau sur ces faits, la cour de la maison de Souabe, la chevalerie, les croisades, les épopées aimées du peuple et qu'on dirait parfois écrites par lui; puis, sans parler de l'action, plus lente et souvent moins aperçue, de bien des causes accessoires qui se placent dans les siècles de transition d'une époque à une autre, de la scholastique, par exemple, qui l'enrichit de termes abstraits, nous la voyons encore modifiée par la réforme, par les luttes religieuses et politiques, par l'influence française que tous les peuples, d'une manière ou d'une autre, ont subie plus ou moins, par de nombreuses écoles de philosophie qui n'ont pas toutes contribué, si je ne me trompe, à rendre l'idiome plus clair, plus facile ni plus précis; enfin par toutes les idées nouvelles qui, surtout depuis la fin du dernier siècle, ont tant agité et agitent encore tous les esprits.

Mais, quoique ces événements et ces phases diverses de la société et de la pensée publique aient tous laissé dans la langue des traces bien marquées, on peut dire, je crois, qu'elle est toujours restée elle-même, qu'elle n'a point perdu son individualité, que ce qui fait son essence a résisté à toutes les attaques, à tous les changements, et, comme je le disais plus haut, qu'elle a toujours droit au même nom. Ce n'est point ici le lieu de prouver ce fait, sur lequel les mémoires suivants ne laisseront, je l'espère, aucun doute. Du reste, quelques mots suffiront, je pense, pour engager à l'admettre, avant même que je sois entré dans les détails. On sait, d'une part, que le vocabulaire de la langue a conservé, en grande partie, sa pureté primitive, c'est-à-dire, qu'à ses anciens éléments, aux radicaux et même aux préfixes et aux suffixes d'origine vraiment germanique il ne s'en est point mêlé beaucoup d'autres apportés du dehors, qui soient devenus absolument nécessaires à l'expression de la pensée, qui ne soient point une richesse à peu près inutile, qui ne fassent pas double emploi avec des mots et des particules de même signification, originairement allemands. Un fait remarquable, et qui prouve bien avec quel soin jaloux la langue se conservait pure de tout mélange étranger, c'est qu'au moment même de l'introduction du christianisme qui apportait tant d'idées nouvelles, elle n'eut pas besoin d'emprunter au grec et au latin les mots qui les rendaient, que ses propres ressources lui suffirent en grande partie, surtout pour l'expression des idées abstraites et des sentiments qui appartenaient à la foi chrétienne, et que ce ne fut guère que pour l'organisation extérieure de l'église qu'elle reçut, en partie, du dehors, le plus souvent de la langue grecque, les mots avec les faits [1].

[1] Il est vraiment intéressant de voir avec quelle facilité la langue allemande s'approprie les idées chrétiennes. Le mot *ἐθνικοί, gentes, ethnici*, est traduit, en an-

Si la langue allemande, quant aux radicaux mêmes, n'a été dénaturée ni par des pertes, ni par des additions bien notables, elle n'a pas été non plus, je ne dis pas, modifiée, mais altérée dans son essence, quant aux grandes lois qui la régissent, par exemple, quant aux règles de la combinaison et de la permutation des lettres, quant aux moyens de faire de ces radicaux des mots qui puissent s'employer dans le discours. Les procédés, soit intérieurs, soit extérieurs de la formation des mots,

cien haut allemand, par *diota* (nominatif plur. de *diot* « peuple »); *pagani* est reproduit littéralement par *heidane* (de *heid*, « champ »); « jugement » par *tuom;* « le jour du jugement dernier » par *tuomes tag* ou par le composé *tuomtag*. L'enfer chrétien est *hella* (aujourd'hui *hölle*), terme emprunté à la mythologie du Nord, à laquelle appartient aussi primitivement le nom de la plus grande fête du christianisme : *Ostara* (en anglo-saxon *Eastre*) paraît avoir désigné, dans des temps plus anciens, une déesse germanique, dont la fête se célébrait vers la même époque que notre fête de Pâques, et qui avait donné son nom au mois d'avril. (Voyez Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 267, 268, 2e édition.) Pour quelques idées, nous trouvons à la fois et des mots allemands, et des mots empruntés. A côté de *kiricha* (aujourd'hui *kirche*), « église, » qui paraît venir de *κυριακή*, *κυριακόν* « temple chrétien, » on dit, dans le même sens, *samananga*, soit seul, soit avec des préfixes; *ladunga*, proprement « vocation, » etc. Auprès de *martyr*, mot tout grec et tout latin, *keiihtare* (de *jehan*, « confiteri »), *bihtara* (du composé *bijehan*, aujourd'hui *beichten*), proprement « confesseurs. » *Ecclesiam catholicam* est rendu, dans une des interprétations du symbole, par les deux termes d'origine grecque : *Khirihhun catholica* (je conserve l'orthographe du manuscrit); dans une autre, par deux mots tout à fait allemands : *ladhunga allicha* (de *al, all*, tout, et du suffixe de dérivation *lich*). Les divers titres de la hiérarchie écclésiastique sont, en général, des noms étrangers. *Clericus* est en ancien haut allemand *phafo, pfaffo* (qui n'avait pas d'abord le sens de mépris qu'il a pris plus tard, et qui vient du latin *papa*); l'évêque est *biscof*, altération d'*episcopus, ἐπίσκοπος;* le prêtre, *priestar*, de *presbyter, πρεσβύτερος*. Les mots abstraits sont d'origine germanique; ce n'étaient pas absolument des idées nouvelles, mais seulement d'autres nuances d'idées. Ainsi, la foi, *galauba, galaubo, galaubi;* le péché, *sunta* (qui ne vient pas du latin *sons, sontis*, mais de la même racine); le repentir, *hriuwa* (aujourd'hui *die reue*); la charité, l'amour, *minna*, plus tard *die liebe;* l'humilité, *odmuoti* et *diomuoti*, aujourd'hui *die demuth*, etc. Je pourrais multiplier beaucoup les exemples; ce petit nombre suffira pour montrer que ce n'est pas dans ses radicaux, dans ce qu'on peut appeler le fonds même de la langue, que l'allemand a subi l'influence, du reste si efficace, des idées chrétiennes. (Voy. l'ouvrage déjà cité de M. Rodolphe de Raumer.)

n'ont pas été remplacés par d'autres; la langue n'en a plus toujours conscience autant qu'autrefois; quelques-uns sont devenus moins efficaces, mais enfin leur nombre est le même, leur nature n'a pas changé. Je puis dire à peu près la même chose des moyens de réunir plusieurs mots en un seul, de faire des composés.

Considérons, d'autre part, les divers rapports que les mots variables peuvent exprimer : ici encore la langue n'a presque rien perdu, presque rien acquis. Le nombre des voix, des modes, des temps, des personnes, des nombres et des cas, est, à très-peu de chose près, le même aujourd'hui que dans les plus anciens monuments [1]. L'altération, nous la trouvons dans les formes; mais, si elle les a de bonne heure, dès la troisième époque, dès le milieu de la seconde, usées et affaiblies, il n'en est que bien peu qu'elle ait entièrement détruites. Nous aurons l'occasion de dire, dans les mémoires suivants, en quoi les quatre périodes de la langue diffèrent, à cet égard, les unes des autres.

Il est un quatrième point de vue, celui de la syntaxe, de la combinaison des mots entre eux, du mouvement des phrases. Ici les différences nous paraîtront peut-être plus marquées; surtout si, sans étudier patiemment les transitions, nous comparons les temps les plus anciens aux plus récents. Pour comprendre qu'il en doit être ainsi, il suffit de réfléchir au contraste que forme la pauvreté littéraire des premiers âges, qui copiaient et imitaient au lieu de créer, avec la fécondité et la liberté des derniers siècles. C'est par la structure, la suite

[1] En effet, qu'avait de plus l'ancienne langue? Quelques duels, quelques désinences d'adverbes, des cas de l'infinitif, dans plusieurs des anciens dialectes; quelques formes passives, quelques traces du moyen à l'époque gothique; un cas de plus, l'instrumental, dans quelques déclinaisons de l'ancien haut allemand et de l'ancien saxon.

du discours, que se révèle surtout la passion, la hardiesse, tous les mouvements de l'esprit et du cœur; quel rapport peut-il donc y avoir, pour la construction, la syntaxe, la tournure des périodes, entre des traducteurs comme Kéron et Notker, et des poëtes comme Schiller et Goethe? Et cependant là encore, pour qui considère attentivement les choses, le changement est moins radical qu'il ne le paraît au premier aspect. Les habitudes nouvelles n'ont point dénaturé l'esprit de la langue; toutes les ressources qu'elle a offertes par la suite à des hommes de génie, elle les avait en germe dès les temps où commence pour nous son étude. Il ne fallait pour les montrer et les développer que des circonstances favorables, de grands écrivains à la pensée desquels elles fussent nécessaires.

Ainsi donc, sous quelque face que nous examinions, dans ses diverses périodes, la langue allemande, nous avons le droit de conclure de nos observations : que c'est une seule et même langue; que nous pouvons, surtout en nous attachant à l'idiome principal qui a donné son nom aux trois dernières époques, la suivre jusqu'à nos jours sans interruption; que ces époques diffèrent les unes des autres comme trois âges d'une même vie, mais non comme trois générations, trois langues distinctes.

De cet avantage (et je suis loin de vouloir parler ici du mérite relatif des divers idiomes de la famille indo-européenne; quand je dis avantage, je veux parler seulement, comme je l'ai fait jusqu'ici, des facilités que nous offre la langue allemande pour traiter la question de linguistique et d'histoire que j'ai choisie); de cet avantage, il en résulte un autre que nous ne rencontrerions pas au même degré dans bien d'autres langues. Par suite de la fidélité avec laquelle la

langue allemande a gardé ses lois fondamentales, ses matériaux primitifs et les principes qui en règlent la disposition et l'emploi, nous trouvons dans cet idiome, tel qu'il est aujourd'hui, plus de vestiges que dans la plupart des autres langues de l'Europe moderne, de l'état ancien, du système synthétique que nous remarquons dans ses premiers monuments. L'analyse cependant y a fait les progrès que la pensée moderne rendait nécessaires. Les deux systèmes s'y sont combinés avec une certaine harmonie; je ne dis pas que cette harmonie soit irréprochable, que l'équilibre soit parfait, mais enfin, parmi les idiomes actuels, il en est peu où, auprès des caractères du temps présent, on voie autant de traces du passé. Je n'examine pas si c'est un bien, s'il vaudrait mieux qu'il en fût autrement, je veux uniquement constater un fait: et l'on ne niera pas que ce fait, joint à tous ceux que nous avons déjà énumérés, ne rende plus faciles les recherches historiques. Par une étude attentive, nous retrouverons dans l'état actuel de la langue, comme j'aurai l'occasion de le montrer, des indices incontestables de ses diverses transformations, et nous y pourrons distinguer comme les couches successives que les divers âges y ont laissées, nous présentant chacune les phénomènes qui leur sont propres et des débris plus ou moins caractérisés des anciens temps.

Pour bien comprendre le rôle de l'analyse et de la synthèse, et voir comment ces deux principes peuvent mutuellement se seconder dans le discours, les deux langues classiques, le grec et le latin, nous auraient offert d'admirables moyens d'étude: le grec surtout, qu'on pourrait, sans méconnaître pour cela les progrès des temps modernes, considérer à bon droit, sinon absolument, au moins dans ses rapports avec la civilisation antique et pour une certaine phase du

développement des langues, comme le beau idéal du langage humain [1]. Mais, d'un côté, nous n'y aurions pas trouvé peut-être autant d'époques aussi bien tranchées et aussi complétement représentées par des monuments littéraires; puis ces belles langues ne vivent plus, les idiomes qui leur ont succédé n'ont pas avec elles les mêmes rapports que l'allemand moderne avec l'ancien allemand; ils n'en sont pas la continuation au même titre que la langue de Goethe l'est de celle de Luther, des Nibelungen, de Notker et d'Otfrid. Or, pour étudier les altérations du langage et en chercher les causes dans la société même, une langue qui vit, qui se parle et s'écrit encore, nous présente, si je ne me trompe, de grands avantages. Nous n'avons pas besoin de faire, pour la comprendre, cet effort qui est nécessaire pour l'intelligence d'une langue morte et qui consiste à la ressusciter en quelque sorte, à ranimer en elle, comme dit M. Guillaume de Humboldt, le principe de la vie: « Apprendre une langue, ajoute-t-il, c'est toujours la créer de nouveau [2]. » Quand il s'agit d'un idiome vivant, il nous est plus facile d'en pénétrer, sinon le mécanisme, au moins le véritable esprit, et de bien apprécier quelle relation se trouve entre les habitudes, le caractère du discours, et les habitudes de la

[1] L'un des hommes les plus éminents qui se soient occupés de linguistique, M. G. de Humboldt, qui nous a légué le plus beau monument peut-être qu'on ait encore consacré à la philosophie du langage, exprime plus d'une fois, dans son magnifique ouvrage, qu'il a publié sous ce titre : *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*, sa préférence et son admiration pour la langue des Grecs, de ce peuple si ami du beau, et qui a porté à une si grande perfection tous les moyens de le représenter, soit aux yeux, soit à l'esprit. Voy. p. 211 à 214, 220, 237 et suiv. 280.

[2] « Das Studium der todten Sprachen « kann auch nur durch Aneignung des « ehemals in ihnen lebendig gewesenen « Princips gelingen; sie erfahren ganz ei- « gentlich eine wirkliche augenblickliche « Wiederbelebung. Denn eine Sprache kann « unter keiner Bedingung wie eine abge- « storbene Pflanze erforscht werden. Spra- « che und Leben sind unzertrennliche Be- « griffe, und die Erlernung ist in diesem « Gebiet immer nur Wiedererzeugung. » (W. von Humboldt, *l. c.* p. 110.)

pensée publique, le caractère de la civilisation. Que de propriétés, de nuances, de mouvements divers, que la vie seule peut nous révéler et nous expliquer! Quelque habiles que soient les interprètes de l'antiquité, de quelque lumière qu'on ait éclairé les œuvres des grands génies de la Grèce et de Rome, il y aura toujours, dans l'une et dans l'autre langue, bien des traits délicats qui nous échapperont, des intentions que nous ne comprendrons pas, des détails de signification pour lesquels nous en serons réduits aux conjectures; en un mot, une langue morte, considérée comme l'expression de la pensée humaine, ne sera jamais aussi transparente pour nous que peut l'être une langue qui vit encore. Je n'ai pas besoin d'ajouter, après ce que j'ai dit, que, voulant nous renfermer dans les limites d'un seul idiome, les deux langues anciennes ne nous conduiraient, ni l'une ni l'autre, au delà d'un certain point de développement, que nous ne pourrions pas y suivre assez loin les progrès que les procédés analytiques ont fait surtout dans les temps modernes. Les langues romanes qui ont succédé à l'une sont, comme nous l'avons dit, des langues nouvelles et distinctes; et si nous rapprochons le grec moderne du grec ancien, nous ne pouvons, du moins jusqu'ici, dans son état actuel, le considérer comme un progrès véritable, comme une période de développement bien arrêtée et comparable à ce qu'est l'allemand d'aujourd'hui par rapport aux idiomes plus anciens [1].

Bien que la philologie germanique ne date pas d'aussi loin que la philologie grecque et latine, et que l'étude vraiment

[1] Voyez ce que dit du grec moderne M. A. G. de Schlegel, dans son *Essai sur l'étymologie en général* (*Œuvres françaises*, p. 119 et 137), et surtout les belles pages où M. G. de Humboldt, dans l'ouvrage que j'ai cité plus haut, p. 291 à 296, explique la différence qu'il y a entre les langues romanes et le grec d'aujourd'hui, et laisse entrevoir le bel avenir qui peut être encore réservé à ce dernier idiome.

approfondie et critique des monuments anciens de la langue et de la langue en elle-même soit encore bien récente; comme la voie était frayée par les grands travaux relatifs à l'antiquité classique, et qu'on put profiter dans cette carrière nouvelle de l'expérience acquise ailleurs et des progrès qu'on avait faits dans les autres études de même nature, les pas furent grands et rapides, et les matériaux ne manquent pas aujourd'hui à qui veut connaître, en le suivant dans les textes originaux, le développement de la langue allemande. Je ne ferai point ici l'histoire de cette branche de la philologie, ni l'énumération de ses travaux; en me bornant même à ceux qui sont vraiment remarquables, je serais obligé de dépasser les limites où je veux me renfermer dans ce premier mémoire, et je craindrais que l'on ne perdît de vue le but que je m'y propose. A la suite des notices que j'ai promises sur les monuments de la langue gothique et sur ceux de l'ancien haut allemand, j'essaierai d'apprécier les principales publications auxquelles ces deux branches ont donné lieu, et je mentionnerai les meilleures éditions des anciens textes et les ouvrages les plus importants de grammaire et de lexicographie qui ont pour objet ces deux époques. En ce moment, je ne veux dire qu'une chose, c'est que pour l'étude que j'entreprends, quand elle n'aurait d'autre effet que de mieux faire connaître les principaux résultats des travaux de tout genre dont la langue allemande a été l'objet dans notre siècle, surtout depuis la publication de la Grammaire de M. Grimm; ni d'autre but que de donner une vue nette de l'ensemble de ce grand mouvement philologique, et de distinguer entre cette multitude de travailleurs qui se sont mis à exploiter ce champ nouveau, ceux qui, outre l'érudition et la persévérance, ont montré un véritable talent, et qui, par les qualités de leur esprit, se seraient placés au premier rang, à

quelque autre branche de la philologie qu'ils se fussent consacrés; quand ce devrait être là la seule conséquence de ce travail auquel je ne m'étais livré d'abord que pour me bien préparer à l'enseignement dont j'étais chargé, je m'applaudirais encore d'avoir exécuté mon projet. En effet, quand des hommes éminents appliquent à une partie quelconque des connaissances humaines leurs puissantes facultés, ce n'est pas seulement à celle qu'ils cultivent spécialement que leurs efforts sont utiles : il y a tel progrès, telle vue nouvelle, tel moyen nouveau d'étude, qui n'est pas seulement un progrès de telle ou telle science, mais un progrès de l'esprit humain.

Sans doute, entre les hommes de mérite qui se sont voués à la philologie germanique, il en est peu à qui ces paroles puissent s'appliquer; mais n'eussé-je à citer que les immenses travaux de M. Jacques Grimm, que j'ai déjà nommé souvent, ils suffiraient pour justifier ce que je viens de dire. Ses ouvrages ne sont pas tous d'un accès bien facile, et il faut une certaine force de résolution pour en entreprendre l'étude. L'érudition de l'auteur est si grande, les résultats de ses vastes recherches sont accumulés avec une telle profusion, qu'une grande attention est nécessaire à qui le prend pour guide. Mais quand une fois on a réussi à le suivre, on est saisi d'étonnement à la vue de cette science à qui rien n'échappe, de cette activité qui non-seulement montre partout la route, mais donne partout l'exemple. Aucun des aspects si nombreux sous lesquels on peut considérer la langue allemande n'a été négligé par M. Grimm. Sa Grammaire, qui embrasse toutes les époques et tous les dialectes, est devenue le vrai point de départ de cette régénération des études germaniques : c'est comme la base sur laquelle s'élèvent tous les travaux qui ont paru depuis.

A l'étude des origines et de l'histoire de la langue proprement dite, il a joint celle des antiquités, de la mythologie et du droit; il a publié d'anciens textes, il a composé de savants articles de critique, des mémoires, des dissertations; il a inséré dans des revues, dans des recueils périodiques, mille preuves de son érudition. De plus, il a publié avec son frère, M. Guillaume Grimm, à qui l'unit une si tendre amitié et qui est, à tous égards, si digne de le seconder [1], les traditions nationales, ces légendes, ces contes populaires [2], qui caractérisent si bien une contrée, un peuple. Il travaille avec lui à un grand dictionnaire de la langue; il nous promet, en ce moment, l'histoire même de l'idiome. Enfin, depuis le jour où il est entré dans la carrière, jamais son ardeur ne s'est ralentie,

[1] En tête du troisième volume de la Grammaire allemande de M. Jacques Grimm est un témoignage touchant et vraiment digne d'être connu de son affection pour son frère. Au moment où il le publiait (1831), M. Guillaume Grimm venait de guérir d'une sérieuse maladie : « Mon cher Guillaume, lui dit-il, lorsque, l'hiver dernier, tu fus si malade, je dus penser, moi aussi, que tes yeux fidèles ne tomberaient peut-être plus sur ce livre. J'étais assis à ta table, sur ta chaise, et je voyais, plongé dans une inexprimable tristesse, avec combien d'ordre et de netteté tu avais lu et extrait les premiers volumes de mon ouvrage; il me semblait alors que je ne l'avais écrit que pour toi, et que, si tu m'étais ravi, je ne pourrais plus du tout achever de l'écrire. La grâce de Dieu nous a protégés, et t'a laissé à nous; aussi, en toute justice, est-ce à toi que le livre appartient. On dit, il est vrai, que certains livres sont écrits pour la postérité; mais il est pourtant encore bien plus vrai qu'en même temps chacun d'eux appartient avant tout au cercle étroit où nous vivons, que c'est là seulement qu'on a la clef de son sens le plus intime, qui ensuite demeure fermé pour tous. Du moins, quand tu me lis, toi qui connais exactement ma manière, ce qu'elle peut avoir de bon, comme ce qui lui manque, j'en suis plus heureux que d'être lu par cent autres qui çà et là ne me comprennent pas, ou à qui mon travail, dans mainte partie, est indifférent. Mais toi, ce n'est pas seulement à cause du sujet, mais encore à cause de moi-même, que tu me suis avec l'intérêt le plus égal et le plus constant. Puissés-tu donc être fraternellement satisfait de tout ceci ! »

[2] Je ne mentionne point ici ses travaux suivant l'ordre de leur publication; je n'ai pas voulu faire une notice bibliographique, mais seulement donner un rapide aperçu du vaste champ qu'a embrassé ce philologue infatigable.

et, ce qui paraît d'abord incroyable, ses forces ont toujours suffi à la tâche immense qu'il s'est imposée.

Quelque mérité que soit cet éloge, je crains, quand je songe et au sujet et aux limites de ce mémoire, d'avoir déjà trop insisté. Que l'Académie me permette cependant d'ajouter encore quelques mots. Depuis le jour où cette savante compagnie a exprimé, par un si éclatant témoignage, le jugement qu'elle portait des travaux de ce grand philologue, c'est peut-être la première occasion qui se présente de rendre hommage, devant elle, à sa science, et d'apprécier ses grandes qualités.

En effet, les qualités de son esprit et de son caractère rendaient M. Grimm éminemment propre à la tâche qu'il s'est donnée. D'une part, ses grands ouvrages nous le montrent réunissant, à un degré remarquable, deux rares facultés qui, au premier aspect, paraissent inconciliables, celle d'embrasser à la fois l'ensemble le plus étendu et celle aussi de saisir jusqu'aux plus petits détails, jusqu'aux faits en apparence les plus minutieux. D'un autre côté, et l'on s'étonnera peut-être d'abord de ce que je vais dire, à la persévérance la plus infatigable il joint une imagination très-riche et très-vive. Il fallait certes qu'elle le fût pour résister à toutes les épreuves auxquelles elle a été soumise, aux recherches parfois les plus arides qu'il soit possible de concevoir. Et pour s'assurer qu'elle est loin de s'y être éteinte, on n'a qu'à relire (je prends un exemple presque au hasard) la préface d'un de ses derniers ouvrages, du tome IV de sa Grammaire, qu'à voir, dans tous ses écrits, les expressions figurées et pittoresques dont il sème partout son style didactique. Je ne parle pas de sa passion pour les progrès de l'étude à laquelle il s'est dévoué, des preuves qu'il a données de l'élévation de son âme, de ses sentiments bons et affectueux, qui n'ont pas peu contribué sans

doute à l'élever au-dessus de l'envie, et dont on peut se faire une idée par la lettre à son frère que j'ai traduite plus haut, dans une note.

Mais ce qui fait surtout sa gloire à mes yeux, c'est la puissante impulsion qu'il a donnée à la philologie germanique, dans toute l'Allemagne. C'est beaucoup certainement d'avoir tant lu, tant retenu et tant écrit; mais une bien plus grande preuve de la puissance de sa volonté et de son esprit, c'est d'avoir exercé une telle influence sur les autres, c'est d'avoir entraîné à sa suite tant d'hommes distingués et créé une école qui s'est aussitôt mise à l'œuvre avec tant d'ensemble. Je sais que M. Grimm n'a pas été seul à donner cette impulsion, et j'aurai ailleurs l'occasion de rendre justice à ceux qui l'ont secondé ou imité, ou même précédé; mais son nom domine maintenant entre tous les autres, et c'est à lui qu'il faut désormais attribuer la part principale dans ce grand mouvement. Ce qui explique surtout son zèle et l'autorité de son exemple, ce sont les motifs qui l'ont toujours soutenu dans son entreprise. Ce n'est pas seulement l'amour de la science qui l'anime, c'est avant tout l'amour de son pays : la langue est, à ses yeux, le plus fidèle miroir du caractère national, le plus bel héritage des temps passés et le lien le plus solide entre les générations qui se succèdent; et quand l'occasion s'est offerte de donner de son patriotisme d'autres preuves que ses utiles travaux, il s'est montré aussi bon citoyen qu'il avait toujours été savant philologue. Si maintenant j'ajoute, ce que j'ai déjà donné à entendre, que M. Grimm a eu des imitateurs et des disciples dignes de lui, ne pourrai-je pas dire que le mérite même de ceux que nous aurons pour guides dans ces recherches suffirait déjà pour qu'elles ne fussent pas sans quelque attrait?

Enfin, qu'on me permette, pour finir, une dernière considération. Je n'ai parlé que de l'intérêt philologique que peuvent nous offrir les commencements de la langue allemande et ses anciens monuments; mais, du point de vue de notre propre histoire, ils ne peuvent pas non plus nous être indifférents. Je ne veux pas exagérer la part qu'on doit attribuer à l'élément germanique dans notre civilisation française et dans notre langue; mais enfin personne ne nie qu'il ne faille le joindre, dans l'étude des origines de notre histoire, aux éléments celte et latin; et, pour ne parler que de la langue, que les hommes de l'irruption, comme dit M. Raynouard [1], n'aient apporté un certain nombre de mots et d'habitudes de langage, dont la romane rustique s'est emparée en même temps que des restes des langues nationales parlées dans le pays, et qu'elle a mêlés à son fond incomparablement plus considérable de latin corrompu, puis qui de là ont passé dans la langue des troubadours et des trouvères. La forme qu'avaient ces mots, la nature de ces idiotismes, si l'on veut les connaître exactement, tels qu'ils étaient au moment même de leur introduction, c'est dans les plus anciennes époques de l'idiome germanique qu'il les faut chercher. Mais, sans insister sur ce fait dont je ne pourrai pas m'occuper dans ces mémoires, sans faire valoir non plus cette considération, que la langue de Clovis et de son peuple n'était autre chose qu'un des principaux dialectes de l'ancien allemand qui était aussi l'idiome de Pepin et de Charlemagne; qu'aux premières pages de nos annales nous trouvons à chaque ligne des noms propres dont il faut demander la forme primitive et le sens à cette période de la langue allemande; que le gothique d'Ulfilas devait être, à peu de chose près, comme nous le dirons ailleurs, la

[1] Voy. *Lexique roman*, t. I. *Recherches philologiques*, p. XIV.

langue de Brunehaut et de Galsuinte; je veux seulement montrer encore qu'un certain nombre de ces monuments de l'ancien allemand qui me fourniront les matériaux de cette étude, appartiennent originairement, d'une manière ou d'une autre, à notre pays ou à notre histoire.

La *Traduction d'Isidore* aurait été faite en France, si nous nous en rapportons à la conjecture probable du dernier éditeur[1], et serait écrite dans la langue même que parlaient les Francs sous les rois mérovingiens. Il exprime la même opinion au sujet du célèbre *Fragment de l'évangile de saint Matthieu*[2], qui paraît être, ainsi que la version d'Isidore, du VIII^e^ siècle. On a supposé avec quelque vraisemblance, que le précieux morceau de poésie allittérée qui est intitulé *Hildebrand et Hadebrand,* faisait partie du recueil de chants nationaux que Charlemagne avait ordonné de réunir[3]. Quant à l'*Harmonie évangélique* qu'on nomme *Heliand* (*der Heiland,* le Sauveur), et qui est écrite en ancien saxon, on a pensé qu'elle avait été composée par Louis le Débonnaire[4], pour aider à la conversion des Saxons. Le poëme chrétien d'Otfrid, *Le Christ,* est l'œuvre d'un poëte qui vivait dans une contrée aujourd'hui française, d'un moine de Wissembourg, en Alsace, et il est dédié à l'un des fils du même empereur. Un autre morceau

[1] Voy. Ad. Holzmann, *Isidori Hispalensis.... versio francica sæculi octavi.* Carolsruhæ, 1836, p. 3.

[2] Voy. *ibid.*, p. 5.

[3] Cette supposition se trouve encore dans le dernier éditeur : Chr. Wilbrandt, *Hildibraht und Hadhubraht.* Rostock, 1846, p. 18. Voyez aussi G. Gley, *Langue et littérature des Francs*, p. 135.

[4] Cette opinion était fondée sur ce qu'on lit dans une préface latine, que Flacius Illyricus cite dans la seconde édition de l'ouvrage intitulé *Catalogus testium veritatis,* p. 93 (Basileæ, 1562), et que Duchesne a donnée après lui dans le tome II des *Auteurs de l'Histoire de France,* p. 326. Malheureusement, ils ne nous apprennent, ni l'un ni l'autre, d'où cette préface est tirée. Voyez ce que dit à ce sujet M. Schmeller dans l'introduction qui précède son *Glossaire saxon,* p. XIII à XV. Le savant éditeur conjecture que cet ancien poëme pourrait tout aussi bien remonter au règne de Charlemagne.

fameux d'ancienne poésie allemande célèbre une victoire remportée, en 881, sur les Normands par notre roi Louis III. Je pourrais encore ajouter à cette énumération *Le Capitulaire de 850,* qui se trouvait autrefois à Trèves, et *Le Serment de 842,* qu'il est curieux de rapprocher de cette autre rédaction qui est un monument si précieux pour les origines de la langue française [1].

Dans ce premier mémoire, j'ai considéré la langue allemande sous un grand nombre d'aspects très-divers. J'ai essayé d'en caractériser les quatre périodes, de donner un aperçu de ses dialectes, soit écrits, soit populaires; de montrer que, malgré ses variations successives, elle a conservé toujours ses caractères les plus essentiels, et son unité, sa vie propre; qu'il est facile de retrouver dans son état actuel les vestiges des principales phases par lesquelles elle a passé et des modifications qu'elle a subies; que les habitudes analytiques y ont,

[1] Les manuscrits de quelques-uns de ces ouvrages se trouvent en France. Celui de la *Traduction d'Isidore* est à la Bibliothèque royale à Paris; le dernier éditeur pense qu'il vient d'Orléans. Celui du *Chant de victoire de Louis III* avait été trouvé par Mabillon à l'abbaye de Saint-Amand; il est maintenant à Valenciennes, où un savant philologue allemand, M. Hoffmann de Fallersleben, l'a retrouvé en 1837. Graff cite aussi, dans son Dictionnaire, un certain nombre de gloses qui sont, soit à Paris, soit à Strasbourg, et dont plusieurs appartiennent au VIII^e^ et au IX^e^ siècle. En parlant des monuments qui se rattachent à notre histoire, je ne me suis occupé que de ceux de la seconde période. Si je descendais jusqu'à ceux de la troisième, c'est-à-dire du moyen haut allemand, je pourrais rappeler entre autres choses que, d'après l'opinion de plusieurs critiques célèbres, le fond de la fable de la première partie des *Nibelungen* serait emprunté aux traditions des Francs; que Siegfried paraît être Sigebert, roi d'Austrasie, époux de Brunehaut, dont les aventures se trouveraient mêlées à celles d'un prince ripuaire qui portait le même nom et que Clovis fit assassiner à la chasse. (Voyez Gervinus, *Geschichte der poetischen Nationalliteratur der Deutschen*, 3^e^ édition, t. I, p. 41, 42). Parmi les manuscrits de la troisième époque, le plus précieux que nous possédions est, si je ne me trompe, la célèbre *Collection des Minnesänger de Manessé*, qui est à la Bibliothèque royale et qui a servi de base à la publication du grand recueil de M. Von der Hagen.

moins que dans beaucoup d'autres langues, effacé les procédés de la synthèse; que ce fait, qu'elle vit encore, nous permettra d'en mieux pénétrer l'esprit; que les remarquables travaux de la philologie germanique, non-seulement faciliteront nos recherches, mais encore pourront par eux-mêmes nous offrir cet intérêt qui s'attache toujours à un grand mouvement des esprits, se dirigeant avec ardeur et persévérance vers un but grand et utile; enfin, pour terminer, j'ai indiqué brièvement les relations qui unissent les premiers âges de la langue allemande et quelques-uns des plus importants de ses anciens monuments à notre propre histoire et aux origines de notre idiome.

Si j'ai réussi à présenter clairement ces diverses parties de mon sujet, j'aurai obtenu, si je ne me trompe, un double résultat : j'aurai montré, d'une part, que l'histoire de la langue allemande, depuis sa première période connue jusqu'à son état actuel, se prêtera parfaitement à l'étude de la question de linguistique que je me propose de traiter dans les mémoires suivants; et, d'autre part, j'aurai fait connaître sommairement la physionomie générale de l'idiome germanique, ses traits les plus saillants, les moments les plus caractéristiques de son développement. Ce premier travail était, je crois, nécessaire; il fallait, avant d'entrer dans les détails, donner une vue nette de l'ensemble. Je compléterai les notions qui précèdent dans les trois appendices ou mémoires additionnels dont j'ai déjà parlé : le premier sera consacré aux monuments de la langue gothique; le second, à ceux de la période suivante, de l'ancien haut allemand; dans le troisième, je m'occuperai de la distribution des dialectes, soit littéraires, soit vulgaires, dans les diverses contrées de l'Allemagne et j'essaierai de les caractériser brièvement. Enfin, pour qu'il ne manque rien à la

clarté, et qu'on ait sous les yeux les faits mêmes sur lesquels je m'appuierai, je donnerai un certain nombre de spécimens des trois premières époques de la langue, des autres dialectes anciens, et même de quelques-uns des dialectes vulgaires qui se parlent encore aujourd'hui en Allemagne; ces spécimens seront accompagnés d'une traduction et de notes philologiques et comparatives.

Quant à la question très-multiple de l'histoire de la langue allemande, de ses variations, des influences auxquelles il les faut attribuer, question dont je n'ai fait qu'indiquer les points principaux, je m'efforcerai de la traiter, d'une manière aussi complète qu'il me sera possible, dans les mémoires suivants; je discuterai les faits et je ne négligerai rien pour faire connaître, sous leurs divers aspects, la nature et le mécanisme de l'idiome, en distinguant toujours avec soin ce qui en fait comme le fond et la substance, des accidents qui ne se montrent, en quelque sorte, qu'à la surface et ne modifient pas essentiellement le génie même de la langue, quelque changement qu'ils apportent dans les apparences extérieures.

SECOND MÉMOIRE[1].

DES MONUMENTS QUI NOUS RESTENT DE LA LANGUE GOTHIQUE

ET DES TRAVAUX DONT ILS ONT ÉTÉ L'OBJET.

DES DIVERSES QUESTIONS QUI ONT ÉTÉ AGITÉES AU SUJET DE LA LANGUE DE CES MONUMENTS

ET DE L'AUTEUR DE LA TRADUCTION GOTHIQUE DE LA BIBLE.

Nous avons vu dans le précédent mémoire, quelle place tenait dans l'histoire des idiomes germaniques la langue des Goths, quels étaient ses rapports avec les autres dialectes, son importance pour l'étude comparative des diverses branches de la famille teutonique, et particulièrement pour l'intelligence des phases successives du haut allemand. Dans ce mémoire additionnel, je m'occuperai des monuments où nous pouvons étudier cet antique idiome, et qui sont, comme je l'ai déjà dit, la base de toute la philologie germanique; je ferai connaître les particularités les plus intéressantes de leur histoire, les discussions auxquelles ils ont donné lieu, les travaux dont ils ont été l'objet, enfin les principaux faits relatifs, soit à la langue dans laquelle ils sont écrits, soit à l'auteur auquel on les attribue pour la plupart.

[1] Ce second mémoire est le premier des trois appendices que j'avais promis de joindre aux Considérations générales sur la nature et l'histoire des idiomes germaniques qui sont contenues dans le premier mémoire que j'ai eu l'honneur de soumettre à l'Académie.

PREMIÈRE PARTIE.

DES DIVERS MONUMENTS QUI NOUS RESTENT DE LA LANGUE GOTHIQUE ET DES TRAVAUX DONT ILS ONT ÉTÉ L'OBJET.

Les monuments qui nous restent de la langue gothique sont :

1° Le célèbre *Manuscrit d'Upsal*, renfermant la traduction de la plus grande partie des quatre évangélistes;

2° Le *Manuscrit palimpseste de Wolfenbüttel*, qui contient des fragments de l'épître de saint Paul aux Romains;

3° Les *Palimpsestes de Milan*, où se trouvent, avec des fragments d'Esdras et de Néhémie et de l'Évangile de saint Matthieu, des parties plus ou moins considérables des diverses épîtres de saint Paul, la seconde épître aux Corinthiens tout entière, et un fragment de calendrier gothique;

4° Deux autres *Palimpsestes*, l'un *de Milan* et l'autre *de Rome*, qui renferment des fragments d'une paraphrase de l'Évangile de saint Jean;

5° *Les deux actes de vente de Naples et d'Arezzo*, terminés par des signatures en langue gothique.

1° LE MANUSCRIT D'UPSAL OU MANUSCRIT D'ARGENT (*CODEX ARGENTEUS*).

On savait, par le témoignage des anciens historiens ecclésiastiques, que l'évêque Ulfilas avait traduit les livres saints dans la langue des Goths. Dans un morceau d'un latin assez barbare, qui paraît être du temps de la domination des Goths en Italie, et qui se trouve à la fin d'un manuscrit de Brescia [1], il

[1] Voyez ce morceau dans les *Prolégomènes* du quadruple évangéliaire de Blanchini, t. I, p. 8, et dans l'*Introduction* à l'édition d'Ulfilas de Zahn, p. 29. Cet ancien texte a été expliqué par Semler, dans un petit ouvrage intitulé : *Versuch einer Erläuterung einer alten Spur einer gothischen Uebersetzung*. Halle, 1764.

est parlé des bibles gothiques, dans des termes d'où l'on a cru pouvoir conclure qu'elles avaient alors une autorité presque égale à celle des bibles latines[1]. Un manuscrit de Vienne, du IXe siècle, dont nous aurons occasion de parler plus bas, prouve clairement, comme le montre M. Massmann[2], qu'on devait avoir, à cette époque (au IXe siècle), des manuscrits de la bible gothique et les comprendre passablement; et en effet Walafrid Strabon, qui était abbé de Reichenau et disciple de Hrabanus Maurus, et qui est mort en 849, nous apprend que plusieurs personnes possédaient encore de son temps des traductions gothiques de la Bible[3]. Dans les six siècles qui ont suivi, il n'est plus question nulle part de livres écrits dans la langue des Goths. Enfin, au XVIe, Antoine Morillon, secrétaire du cardinal de Granvelle (Antoine Perrenot), trouva dans la bibliothèque de l'abbaye de bénédictins de Werden, sur la Roure[4] (en Prusse, province rhénane, à 22 kilomètres nord-est de Dusseldorf), un manuscrit contenant la version des évangiles en langue gothique. Il y copia l'oraison dominicale et quelques autres morceaux, et son frère, Maximilien Morillon, les communiqua à Van Gorp,

[1] Voyez la dernière édition d'Ulfilas publiée par MM. de Gabelentz et Lœbe, *Prolegomen.* p. XII.

[2] Voy. p. 296 à 306 de ses *Gotthica minora*, qui ont été insérés dans le tome I de la Revue publiée par M. Haupt sous le titre de *Zeitschrift für deutsches Alterthum.*

[3] Voici le passage très-souvent cité de Walafrid Strabon : « Gothi, qui et Guttoni, « eo tempore quo ad fidem Christi, licet non « recto itinere, perducti sunt, in Græcorum « provinciis commorantes, nostrum, h. e. « theotiscum sermonem, habuerunt, et, « ut historiæ testantur, postmodum studiosi « illius gentis divinos libros in suæ locu- « tionis proprietatem transtulerunt, quo- « rum adhuc monumenta apud nonnullos « exstant. » *De rebus ecclesiasticis*, cap. VIII.

[4] Et non sur l'Aller, comme le dit M. Massmann (*Gotthica minora*, p. 320), confondant le Werden de la province rhénane avec une autre ville du même nom, voisine de Brême. Dans un article du reste exact et intéressant sur la langue des Goths, qui est inséré dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, on place, par une autre erreur, Werden en Belgique, et il est évident que l'on veut parler de la Belgique d'aujourd'hui.

plus connu sous le nom de Goropius Becanus, à ce savant médecin qui prétendait que toutes les langues venaient de l'allemand, et qu'Adam avait parlé l'idiome flamand ou teutonique. Van Gorp inséra ces morceaux dans le VII[e] livre de ses *Origines d'Anvers*[1]. A ses yeux, ils n'étaient pas écrits en langue *gothique* ou *gétique* (comme l'on disait souvent alors, par une confusion que fait déjà le Goth Jornandès), mais dans une langue étrangère, dont il dit ne pas connaître le nom et qui, par suite des rapports qui se remarquent entre le gothique et le grec, lui paraît toute grécisée. Jérôme Mégiser[2], Bonaventure Vulcanius[3] et Gruter[4] publièrent successivement, vers la même époque, soit les mêmes morceaux, soit d'autres extraits des évangiles gothiques. Vulcanius fit imprimer, en 1597, une dissertation intitulée *De literis et lingua Getarum sive Gothorum*, qui n'est pas son ouvrage et dont il ne nomme pas l'auteur[5]. On a pensé

[1] *Origines Antwerpianæ*, lib. VII, p. 739 et suiv. p. 750.

[2] Celui à qui Leibnitz (*Œuvres complètes*, éd. Dutens, t. VI, pars 1[a], p. 110) reproche de trop multiplier les langues. Voy. son *Specimen XL diversarum linguarum*, Frankf. 1592.

[3] Dans une dissertation dont nous parlerons bientôt, qui est intitulée : *De literis et lingua Getarum sive Gothorum*, Lugd. Batav. 1597.

[4] Voy. ses *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani*, 1602, p. 147 et suiv. Dans cet ouvrage, où l'on ne s'attendrait guère à trouver des fragments d'Ulfilas, Gruter donne un extrait de saint Matthieu et un autre de saint Marc, imprimés tous deux en caractères gothiques gravés sur bois. Ce double extrait lui a été communiqué, dit-il, par Michel Mercator, qui l'avait trouvé dans les papiers de son père Arnold. Cet Arnold Mercator est peut-être, comme le pense M. Massmann, la source première de toutes ces publications gothiques du XVI[e] siècle. Il serait possible qu'Antoine Morillon lui-même, à qui l'on fait généralement honneur de la découverte du manuscrit, eût reçu de lui les fragments communiqués à Goropius Becanus. Arnold Mercator, c'est Gruter qui nous l'apprend, avait été aidé, pour les extraits qu'il avait pris dans les évangiles de Werden, par Henri Duden, alors abbé de ce monastère.

[5] Jusqu'ici on attribuait généralement ce petit traité à Antoine Morillon; mais, selon la conjecture de M. Massmann (*Gothica minora*, p. 315 et suiv.), il pourrait bien être l'ouvrage ou d'Arnold Mercator, dont nous avons parlé dans la note précédente, ou de Richard Strein, conseiller de l'empereur Rodolphe II, dont il sera question plus bas.

que le savant anonyme qui a écrit ce livre devait avoir sous les yeux un autre manuscrit que celui qui est aujourd'hui à Upsal, parce qu'il fait allusion, dans son traité, à un passage qui ne se trouve pas dans ce manuscrit. Mais cette raison n'est pas concluante : il suffit, pour expliquer ce fait, de supposer que ce précieux monument était alors moins mutilé, plus complet qu'aujourd'hui. Aussi s'accorde-t-on à croire maintenant que tout le gothique qu'on a publié au XVI^e^ siècle vient d'un seul et même manuscrit, de celui que nous avons encore, qui était à l'abbaye de Werden, et qui depuis a été transféré à Upsal.

Il paraît à peu près certain que ce manuscrit a été écrit en Italie, à la fin du V^e^ ou au commencement du VI^e^ siècle, pendant que les Goths dominaient dans cette contrée[1]; qu'il n'est point, par conséquent, comme on l'a supposé sans preuves[2], l'autographe d'Ulfilas; que même il ne renferme point, dans toute sa pureté, la première rédaction de cette version antique qui, comme on l'a démontré par des arguments très-solides, a été faite sur le texte grec, mais une récension postérieure, où des théologiens goths ont fait divers changements et quelques additions d'après le texte latin[3]. Pour l'évangile de saint Luc, et aussi pour celui de saint Marc, le manuscrit même nous offre les traces de cette révision, de ces corrections; par exemple, des variantes écrites à la marge, et parfois introduites

[1] Voyez les arguments d'Ihre dans les *Nova acta Societ. scient. Upsal.* t. III, p. 29 et 30, et Zahn, *Einleitung*, p. 32 et suivantes.

[2] Entre autres, le comte de la Gardie, dans son discours au sénat académique d'Upsal. Voyez Ihre, *Analecta Ulphilana*, pars 2^a^, Upsaliæ, 1757, p. 22. Voy. aussi de la Motraye, *Voyages en Europe, Asie et Afrique*, t. II, p. 315.

[3] On remarque çà et là des rapports frappants entre le texte gothique et l'ancienne traduction latine qui a été publiée par Sabatier avec la Vulgate, et de plus fréquents encore avec le texte de Brescia du quadruple évangéliaire de Blanchini.

dans le texte, des formes particulières d'orthographe, des mots ou inusités ou très-rarement employés dans les autres évangiles, ou pris dans un autre sens, etc. Pour saint Matthieu et saint Jean, la comparaison du manuscrit d'Upsal avec les palimpsestes de la bibliothèque Ambrosienne de Milan et avec la paraphrase de l'évangile de saint Jean, trouvée à Milan et à Rome, prouve aussi d'une manière incontestable, qu'il y a eu plusieurs récensions.

L'histoire ne nous apprend pas comment ce manuscrit célèbre était devenu la propriété de l'abbaye princière de bénédictins de Werden, où, comme nous l'avons dit, il se trouvait au XVI^e^ siècle. Des savants qui s'étaient pris d'une belle passion pour ce vénérable monument de l'antiquité germanique, ont voulu suppléer au silence de l'histoire et ont fait sur son origine et ses aventures les suppositions les plus brillantes. L'un a pensé que c'était l'empereur Valens lui-même qui l'avait envoyé en présent au roi des Visigoths Frithigern, converti par ses soins à l'arianisme; cette conjecture est suffisamment réfutée par ce que nous avons dit de l'époque où il a été écrit. Un autre cite un passage de Grégoire de Tours[1], qui raconte que le roi franc Childebert, lorsqu'il vainquit, en 531, le Visigoth Amalaric, trouva dans le butin vingt évangiles ornés d'or et de pierres précieuses et les partagea entre les églises de son royaume, et, s'appuyant sur ce témoignage, il suppose que notre manuscrit était un de ces livres précieux. Malheureusement rien ne confirme cette supposition, et, dans tous les cas, ce ne serait pas Childebert qui aurait fait don de ce magnifique ouvrage à l'abbaye de Werden, qui n'a été fondée qu'en 778, par saint Ludger, premier évêque de Münster. Cette date ne rend pas moins impossible la conjecture d'un autre

[1] Lib. III, cap. x (p. 149 de l'édition publiée par la Société de l'histoire de France).

érudit, qui veut qu'il ait été porté aux bénédictins de Werden par des moines goths, parce qu'il voit paraître en Allemagne, au temps de saint Jérôme, les deux prêtres goths Sunja et Frithila[1], auxquels est adressée une longue lettre écrite en 403 par cet illustre docteur, qui est mort plus de trois siècles et demi avant la fondation de l'abbaye. Enfin, de ce que Charlemagne s'est arrêté plusieurs fois à Werden, on a cru pouvoir conclure que le manuscrit avait été fait pour lui et qu'il l'avait laissé ou donné à l'abbaye dans un de ses voyages, supposition qui, de même que les précédentes, n'a d'autre source que l'imagination de son auteur[2].

Nous sommes donc forcés d'avouer que nous ignorons comment le manuscrit d'Upsal est venu à Werden. De Werden, où, comme nous l'avons vu, il fut découvert au XVI^e^ siècle, il a été, selon toute apparence, transporté à Prague, ou par les moines mêmes de l'abbaye qui, d'après l'opinion de quelques auteurs, l'auraient mis en sûreté dans cette ville, avec d'autres objets précieux, pendant la guerre de trente ans[3], ou peut-être, sui-

[1] Dans la lettre latine de saint Jérôme : *Sunnia et Fretela.* Il paraît que ces deux prêtres goths étaient occupés d'une traduction des Psaumes en langue gothique. Voy. Massmann, *Skeireins*, p. 88 et 92, et l'édition d'*Ulphilas* de MM. de Gabelentz et Lœbe, t. I, p. 353, note sur le fragment du Psaume 53.

[2] De ces quatre suppositions, la première est du P. jésuite Daniel Papebroch, *De actis sanctorum, maii die XXX:* « Ulphilæ « codex, ab ipso imperatore Valente scribi « curatus, quoniam imperialem majesta- « tem præfert purpureus membranarum « color et splendor argenteus litterarum, « elegantia prorsus exquisita descripta- « rum. » Voyez le Catalogue des manuscrits et imprimés donnés à la bibliothèque d'Upsal par Sparvenfeldt. La seconde conjecture est de Wachter, dans la *Préface de son glossaire allemand;* la troisième de Hänlein, *Handbuch der Einleitung ins neue Testament*, t. II, p. 212; la quatrième, d'Aschenberg, *Niederrheinische Blätter.* Voyez Zahn, *Einleitung*, p. 40 et suiv.

[3] Voyez la Collection, publiée par Büsching, des divers écrits d'Ihre relatifs à Ulfilas et à la langue gothique, p. 194. M. le marquis du Roure, dans son *Histoire de Théodoric le Grand* (t. I, p. 18, note) dit que c'est l'électeur palatin Frédéric V, élu roi de Bohème en 1619, qui le porta à Prague : mais ce n'est pas là ce que rapporte l'*Histoire de la bibliothèque d'Upsal,*

vant une conjecture assez probable de M. Massmann [1], par Richard Strein, qui en aurait fait l'acquisition pour l'empereur Rodolphe, avant la fin du XVI^e^ siècle. En 1648, il fut envoyé de Prague en Suède, avec d'autres dépouilles, par le comte de Königsmark. Il passa ensuite dans les mains d'Isaac Vossius, bibliothécaire de la reine Christine de Suède, qui l'emporta en Hollande, en 1655. Christine lui en avait-elle fait présent, ou bien se l'était-il approprié ? c'est ce qu'il est difficile de savoir. On pourrait conclure d'un discours du comte de la Gardie au sénat académique d'Upsal [2], que l'on avait au moins des doutes sur la légitimité de l'acquisition, et l'on sait, du reste, que la réputation de Vossius pourrait donner quelque vraisemblance aux soupçons. Leibnitz l'accuse formellement d'avoir volé plusieurs manuscrits [3]. Quoi qu'il en soit, le comte Magnus

à laquelle M. du Roure emprunte ce qu'il dit de notre manuscrit. L'auteur de cet ouvrage, Olaüs Celsius, prétend simplement (p. 119), d'après Ihre, que c'est au temps de la guerre de Bohème, sous Frédéric V (et non par Frédéric V), qu'il fut porté de l'abbaye de Werden à Prague.

[1] Voy. les *Gotthica minora* de M. Massmann, p. 320 et suiv. et 329; et l'*Ulfilas* de MM. de Gabelentz et Lœbe, *Prolegom.* p. XXX, note 95. Richard Strein, dans un ouvrage qui a été certainement composé avant la fin du XVI^e^ siècle, parle d'un évangile gothique que possède l'empereur Rodolphe. C'est M. Schmeller, très-savant germaniste, dont j'ai déjà parlé dans le mémoire précédent, qui le premier a appelé l'attention sur ce passage de Strein. Je n'ai point parlé de l'opinion d'Arnold Mercator, qui, dit-on, avait raconté à Gruter que le manuscrit avait été dérobé de l'abbaye de Werden pendant la guerre de trente ans, ni d'une autre version qui se concilierait très-bien avec celle-là et d'après laquelle ce seraient les Suédois eux-mêmes qui auraient enlevé l'évangéliaire gothique à Werden et l'auraient emporté avec eux à Prague. Voy. Zahn, *Einleitung*, p. 41 et suiv.

[2] Voy. *Analecta Ulphilana*, pars 2^a^, Upsaliæ, 1757, p. 22 : « Nescio quo iniquo « fato illud, anno 1655, una cun Isaaco « Vossio ad exteros pervenerit. » M. Jacques Grimm, dans sa notice sur Junius, qui précède l'édition qu'il a donnée des vingt-six hymnes traduites en ancien haut allemand, laisse aussi la question indécise : « Isaacus « Vossius codicem argenteum, vix Germa- « niæ ereptum, e Suecia reportaverat, in- « certum dono Christinæ reginæ, an clam « ablatum. » (p. 2.)

[3] Voy. les *Œuvres complètes* de Leibnitz, t. VI, 1^re^ partie, p. 330.

de la Gardie, qui fut chancelier de Suède sous Christine, sous Charles-Gustave et sous Charles XI, ayant appris que Vossius avait le célèbre évangile gothique, le racheta avant 1665, probablement en 1662, c'est-à-dire du vivant de Vossius, qui ne mourut qu'en 1688 ou 1689, et non pas, comme on l'a dit, de ses héritiers. Il le paya 600 thalers impériaux de Suède, somme qui équivaut à 200 thalers allemands d'aujourd'hui et à un peu moins de 800 francs de notre monnaie [1], et le donna, en 1669, avec plusieurs autres manuscrits, à l'université d'Upsal, après l'avoir fait couvrir, comme il le dit lui-même dans le discours que j'ai cité plus haut, « involucro argenteo operis « pustulati, in quo imago Ulphilæ, tanquam librum suum scri- « bentis, effingitur [2]. »

Avec le manuscrit, le comte de la Gardie acheta, en même temps, une copie qui en avait été faite, on ne sait où ni comment, par un certain Derrer, qui nous est, du reste, absolument inconnu; car il me paraît bien difficile d'admettre la conjecture de M. Massmann, qui se demande (*Gotthica minora*, p. 340, note 3) si ce Derrer ne serait pas l'abbé de Werden, Henri Duden, lequel, comme nous l'avons dit, avait aidé Arnold Mercator à prendre les extraits communiqués à Gruter. Cette copie de Derrer, qui servit à Fr. Junius (François du Jon) pour son édition d'Ulfilas, fut brûlée dans la maison

[1] Voy. dans l'*Ulfilas* de Zahn (*Einleitung*, p. 44), les assertions très-diverses relatives à la somme que la Gardie paya pour le manuscrit. Voy. aussi MM. de Gabelentz et Lœbe, *Prolegom.* p. XXXI, note 97.

[2] Le discours du comte de la Gardie est en suédois; je cite la traduction latine d'Ihre, *Anal. Ulphil.* pars 2ª, p. 22. — Après avoir raconté, comme je viens de le faire, l'histoire du manuscrit d'Upsal, je n'ai pas besoin de relever l'erreur de l'abbé Renaudot qui a dit, dans le t. II des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, p. 238, que le comte de la Gardie avait trouvé cette traduction gothique dans l'abbaye de *Ferden*. C'est aussi par erreur qu'il ajoute que Junius la fit imprimer à Deventer, en 1660; il aurait fallu dire à Dordrecht, en 1665.

d'Olaüs Rudbeck, par suite d'un incendie qui consuma une grande partie de la ville d'Upsal.

On peut juger, par les opinions si diverses et les nombreuses contestations auxquelles a donné lieu l'histoire de notre manuscrit, de l'intérêt qu'il a excité parmi les savants. Les discussions soulevées à ce sujet étaient une des grandes préoccupations de l'érudition allemande vers la fin du XVII^e^ siècle et au commencement du XVIII^e^. Leibnitz, cet homme d'un si grand esprit, si avide de savoir, si ouvert à toute espèce de connaissances, et qui comprenait si bien l'importance de l'étude des langues, revient fréquemment, dans ses lettres et ailleurs, sur les questions agitées par les philologues de ce temps, relativement à l'auteur de cette traduction, à la langue dans laquelle il écrit, etc. etc.[1], et il en décide plusieurs avec autant de pénétration que de bon sens.

Il n'y a point jusqu'à des circonstances toutes matérielles et très-faciles à vérifier sur lesquelles on n'ait émis des avis très-différents. La description du manuscrit, par exemple, est bien loin de se ressembler dans les divers auteurs qui ont eu l'occasion de le voir et de l'examiner depuis les dernières années du XVIII^e^ siècle. Le rapport le plus triste, mais qui, par bonheur, est bien exagéré, est celui que nous fait Lüdeken[2], en 1784 : « Le manuscrit est, dit-il, en si mauvais état que désormais il sera impossible de s'en servir; il ne fait plus que nous montrer comment passent et se détruisent toutes les choses de ce monde. Les places où le doigt se pose se réduisent en poussière, semblables à ces cadavres longtemps conservés qui se changent, pour peu qu'on les touche, en un monceau de cendres. » Deux

[1] Voyez, par exemple, dans les *Œuvres complètes* (éd. Dutens), t. V, p. 511; t. VI, 1re partie, p. 100, 105, et 2e partie, p. 176, 182, 196, etc. — [2] *Schwed. Gelehrsamkeits-Archiv*, t. II, p. 13, Leipzig, 1784.

autres témoins[1], qui ont vu le manuscrit, l'un avant et l'autre après Lüdeken, sont heureusement bien plus rassurants, et nous disent simplement qu'il est, à certaines pages, déchiré, sali, effacé, et qu'on trouve çà et là des lignes entières illisibles. Au reste, nous avons, sur l'état actuel de ce célèbre monument, des renseignements très-dignes de foi que nous devons à un homme aussi exact qu'éclairé, à M. Lœbe, qui a publié, avec M. de Gabelentz (1836 à 1846), la dernière édition d'Ulfilas, et qui, pour cette édition, avait fait le voyage d'Upsal, où il a revu et collationné le manuscrit avec le plus grand soin. Ce qui suit n'est, en grande partie, qu'un résumé de la description qu'il nous en donne[2].

Le manuscrit est sur parchemin couleur de pourpre, du format in-4°. Il est divisé en cahiers de quatre feuillets et se composait primitivement, comme on le voit par les signatures des cahiers en chiffres ou lettres numérales gothiques, de 320 feuillets. Lorsqu'on le publia pour la première fois, il n'en avait plus que 188, c'est-à-dire 376 pages. Aujourd'hui il ne reste plus que 177 feuillets. Une main inconnue, l'on peut ajouter avec M. Lœbe, une main impie (le mot n'est pas trop sévère, lorsqu'il s'agit d'un monument si respectable par son antiquité), en a récemment arraché et dérobé onze. C'est par suite du voyage de M. Lœbe que ce vol inexplicable (le manuscrit est gardé avec le plus grand soin dans une caisse de fer) a été, sinon découvert[3], au moins révélé à l'Europe.

[1] Schinmeier, *Geschichte der Schwed. Bibelübersetzung* (1780), et Küttner, *Reisen durch Deutschland, Schweden und Norwegen in den Jahren* 1797 *bis* 1799, t. II (Leipzig, 1801), p. 383.

[2] Voy. l'édition d'*Ulfilas* de MM. de Gabelentz et Lœbe, *Prolegom.* p. XXXI et suiv.

[3] « Ejus furti primum a me cogniti, » dit M. Lœbe, *Prolegom.* p. XXXI, note 98. M. Massmann, dans ses *Gotthica minora*, p. 319, prétend que les bibliothécaires d'Upsal connaissaient déjà le fait. Dans le même article, M. Massmann explique ingénieusement quelle a pu être la cause et

Chaque page a 20 lignes de texte; au bas des pages, sous des espèces d'arcades (voyez les fac-simile de l'édition de MM. de Gabelentz et Lœbe, tab. I), sont indiqués, en lettres d'or, les passages correspondants des autres évangélistes. Le texte, comme on le sait, est écrit [1], avec beaucoup d'élégance et d'uniformité, en lettres d'argent, ce qui a fait donner au manuscrit le nom de *codex argenteus* [2]. Les titres et les trois premières lignes des évangiles [3], le commencement des chapitres et le commencement de l'Oraison dominicale sont écrits en lettres d'or, ainsi que les indications qui sont sous les arcades dont j'ai parlé plus haut. A la marge sont des lettres numérales marquant les divisions, des variantes et des gloses. Les lettres d'argent sont aujourd'hui, pour la plupart, oxydées ou de couleur livide, et un grand nombre de pages sont devenues, de pourpre qu'elles étaient, ou roses, ou violettes, ou brunes. Cependant l'écriture, quoi qu'en aient dit des témoins ou peu attentifs ou amis de

l'occasion de quelques-unes des mutilations antérieures à ce vol. Voyez dans l'*Introduction* de l'Ulfilas de Zahn, p. 49, et dans les *Prolegom.* de M. Lœbe, p. XXXI, l'indication des lacunes malheureusement très-considérables du manuscrit : aucun des évangélistes n'est complet.

[1] Ihre (voyez la *Préface* d'*Ulphilas illustratus* et la première partie des *Analecta Ulphilana*) a voulu prouver que les lettres n'avaient pas été écrites, mais imprimées. A l'en croire, on aurait couvert les feuilles d'une légère couche de cire ou de quelque autre enduit; on aurait placé par-dessus une feuille d'argent ou d'or, et, au moyen d'un fer chaud, on aurait imprimé les lettres, à peu près comme font aujourd'hui les relieurs. Voyez dans l'*Introduction* de Zahn, p. 46 à 48, une réfutation très-concluante de l'opinion peu vraisemblable du savant Suédois et des diverses raisons dont il l'appuyait.

[2] On a prétendu, à tort, qu'il devait ce nom à la couverture d'argent dont le chancelier de la Gardie l'a orné. L'auteur du traité publié par B. Vulcanius, au XVI^e^ siècle, *De literis et lingua Getarum sive Gothorum*, le nomme déjà *codicem argenteum*; de même Blanchini (*Quadr. Evang.*) nomme ses manuscrits *aureos et argenteos*, de la couleur des lettres, et *purpureos*, de la couleur du parchemin. Ihre, à la fin de la *Préface* de la première partie d'*Ulphilas illustratus*, s'exprime ainsi, en parlant de notre manuscrit : « argentei, si pretium « spectes, vere aurei dicendi, codicis. »

[3] Nous avons le commencement de l'évangile de saint Marc et de celui de saint Luc.

l'exagération, est, en général, facile à lire. Çà et là, toutefois, on trouve des lignes et même des pages entières qui paraissent comme effacées avec une éponge, et qu'on ne peut déchiffrer qu'en se ménageant un jour bien favorable; ailleurs le parchemin est comme rongé par la couleur et le dessin des lettres, et il y a des mots entiers qu'on ne peut plus que deviner par la forme des trous; enfin, les lettres du verso ont quelquefois pénétré à travers le parchemin et se mêlent si bien avec celles du recto, qu'il faut une grande attention pour éviter toute confusion et toute erreur[1].

Les évangiles, comme le prouvent les signatures des cahiers, étaient autrefois rangés, dans le manuscrit d'argent, d'après l'ordre antique qui est observé dans l'Évangéliaire de Blanchini : *saint Matthieu, saint Jean, saint Luc* et *saint Marc.* Aujourd'hui, ils sont disposés d'après l'ordre généralement adopté maintenant : *saint Matthieu, saint Marc, saint Luc* et *saint Jean.* Ce déplacement est probablement le fait ou de Derrer, l'auteur de la copie dont nous avons parlé, ou de Fr. Junius, le premier éditeur, qui parle du désordre où il a trouvé le manuscrit, et qui, faute de connaître la valeur des lettres numérales gothiques, pourrait bien avoir pris pour du désordre cet ordre ancien; ou bien enfin de celui qui a relié le manuscrit à l'époque où il a été revêtu de la couverture d'argent donnée par le chancelier de la Gardie.

[1] Le texte gothique a subi quelques altérations qui ne paraissent pas remonter à une époque fort ancienne. Il en est une, par exemple, que les derniers éditeurs croient pouvoir attribuer à une main scandinave (voy. *Saint Matthieu,* IX, 24). Je citerai, pour la bizarrerie du fait, le ridicule changement qu'on a voulu introduire dans un verset de saint Jean. A la place des mots *in ubizvai,* on a écrit *in ubizali,* et dans *ubizali* on a prétendu reconnaître le nom d'*Upsal;* si bien que, parmi les thèses indiquées à la fin de la première partie de l'*Ulphilas illustratus* (1752), nous lisons la suivante : « Qui apud Ulphilam « (Joh. X, 23) Upsaliam sibi invenisse vi« dentur, nimis acutum vident. »

M. Lœbe, dont le rapport, comme on peut en juger par ce qui précède, est bien moins alarmant que les témoignages que nous avons cités plus haut, rend hommage, en terminant sa description, au soin vigilant avec lequel on conserve dans la bibliothèque d'Upsal ce précieux monument de l'antiquité germanique, et il exprime l'espoir qu'il échappera à la destruction et passera à la postérité.

Nous nous sommes arrêtés bien longtemps à l'histoire et à la description de ce célèbre manuscrit; on nous le pardonnera, je pense, en considération de sa haute antiquité. C'est, comme le dit Leibnitz [1], le plus ancien livre de l'Europe qui soit écrit dans une langue autre que les trois langues savantes; c'est le point de départ (nous l'avons fait remarquer ailleurs) de toute l'histoire des idiomes allemands, la base sur laquelle s'élève le vaste édifice de la philologie germanique. Beaucoup d'hommes érudits et laborieux lui ont consacré de longues et savantes recherches; il m'a semblé qu'il ne serait pas inutile de dégager et de recueillir ce qui, dans leurs travaux et leurs discussions, paraît le mieux établi, le plus intéressant, le plus digne d'être retenu. Nous insisterons beaucoup moins sur les autres monuments de la langue gothique, dont l'histoire est bien plus simple et ne nous offre pas les mêmes aventures ni les mêmes circonstances problématiques.

2° LE PALIMPSESTE DE WOLFENBÜTTEL (*CODEX CAROLINUS*).

Il fut découvert en 1756 par François Antoine Knittel, alors archidiacre, et depuis conseiller de consistoire, dans cette précieuse bibliothèque de Wolfenbüttel qui excitait la sollicitude de Leibnitz, et à l'entretien de laquelle il s'intéressait tout par-

[1] Voy. *De origine Francorum disquisitio*, dans ses *Œuvres complètes*, t. IV, 2e partie, p. 164.

ticulièrement [1]. C'est un palimpseste, dont quatre feuillets [2], tous les quatre de parchemin, contiennent des fragments de la traduction gothique des chapitres XI, XII, XIII, XIV et XV de l'épître de saint Paul aux Romains. Par-dessus ces fragments on a écrit, probablement au VIII^e^ ou au IX^e^ siècle, les *Origines* d'Isidore de Séville. Heureusement la nouvelle écriture est plus passée que l'ancienne, qu'on avait effacée, et Knittel a pu, quoique avec beaucoup de peine, déchiffrer le texte gothique. Les pages sont divisées en deux parties : à gauche, est le texte gothique, en 27 lignes fort inégales; à droite, une version latine qui ne s'accorde ni avec la Vulgate, ni avec le gothique qu'elle accompagne. Les lettres de ce manuscrit sont semblables à celles du *Codex argenteus*, et il est probable qu'il avait été écrit en Italie vers la même époque que ce dernier. Niebuhr, dans une lettre à M. Angelo Mai, dit qu'il a appartenu, de même que les palimpsestes de Milan et de Rome, au monastère de Bobbio, sur la Trébie [3]. Il avait été porté, on ne sait ni comment, ni à quelle époque, à l'abbaye de Wissembourg, en Alsace, qui, comme l'on sait, avait autrefois compté parmi ses moines le poëte Otfrid; de là on l'avait envoyé à Mayence pour y être vendu avec d'autres livres. Acheté par Henri Jules de

[1] Voyez (*Œuvres complètes*, éd. Dutens, t. V, p. 207 et suiv.) la *Représentation* qu'il adresse au duc de Wolfenbüttel, et dans laquelle il lui conseille de consacrer à l'entretien de cette bibliothèque l'argent qui revient du papier timbré, « puisque cela y a, dit-il, quelque rapport, et qu'il est juste que ce qui vient du papier retourne au papier. » On sait que le célèbre Lessing fut nommé bibliothécaire à Wolfenbüttel en 1770, quelques années après la découverte de Knittel. Au reste, on n'ignorait pas entièrement, avant cette découverte, l'existence de ce manuscrit gothique; le vice-chancelier de Praun avait dit à Knittel que la bibliothèque le possédait.

[2] Les feuillets 277, 256, 255, 280.

[3] Voy. Castiglione, *Addenda ad epist. Corinth. alteram*, p. 83. Adelung croyait, mais sans fondement, que ce manuscrit avait été écrit en Espagne, du temps des Visigoths. Voyez une description détaillée dans l'édition de Knittel.

Blum, il avait été transféré à Prague; puis, sous le règne du duc Antoine Ulrich, en 1690, il était enfin parvenu à Wolfenbüttel, où on le conserve encore aujourd'hui. Knittel le publia, en 1762, grâce à la généreuse assistance du duc Charles de Brunswick, et le nomma, par reconnaissance, le manuscrit de Charles, *codex Carolinus*[1].

3° LES PALIMPSESTES DE MILAN.

On en a trouvé cinq, tous de parchemin, dans la bibliothèque Ambrosienne, et M. le comte de Castiglione a prouvé qu'ils avaient été écrits en Italie au temps de la domination des Goths[2]. Ils viennent, comme nous l'avons dit, du monastère de Bobbio, et c'est en 1817 que M. Angelo Mai les a découverts à Milan. Deux renferment des fragments des diverses épîtres de saint Paul et une épître entière; un autre, des parties de l'évangile de saint Matthieu; et un quatrième, quelques morceaux des livres d'Esdras et de Néhémie.

Des deux premiers, l'un[3], où par-dessus le gothique sont écrites les Homélies de Grégoire le Grand sur Ézéchiel, contient des parties de toutes les épîtres de saint Paul, à l'exception de l'épître aux Hébreux et de l'épître à Philémon. Il paraît être de deux mains, dont l'une était plus habile que l'autre. Les lettres ne sont pas généralement difficiles à lire; cependant il y a quelques pages où l'écriture est tellement effacée, qu'il est douteux, si l'on en croit M. le comte de Castiglione, qu'on puisse jamais la bien déchiffrer.

Le second[4] renferme, sous le texte du commentaire de saint

[1] C'est donc par erreur que M. le marquis du Roure (*Histoire de Théodoric le Grand*, t. I, p. 18, note) prétend qu'il fut ainsi nommé parce qu'il avait été écrit du temps de Charlemagne.

[2] Voyez *Ulphilæ partium ineditarum specimen*, præfat. p. IV, sq. XV, sqq.

[3] S. 36, part. super. cod. A des éditeurs.

[4] S. 45, part. super. cod. B des éditeurs.

Jérôme sur Isaïe, la seconde épître aux Corinthiens tout entière et des fragments de onze épîtres de saint Paul, c'est-à-dire de toutes aussi, à l'exception de l'épître aux Romains et de l'épître aux Hébreux. La seconde épître aux Corinthiens est le seul ouvrage entier qui se rencontre dans tout ce qui nous reste de la traduction gothique de la Bible. L'ordre des pages qui portent le texte gothique est tout bouleversé dans ce manuscrit, ainsi que dans le précédent.

Le troisième[1] ne se compose que de quatre petites pages, où, sur le texte gothique, on a écrit une traduction latine des Évangiles. Par un heureux hasard, on y a trouvé des fragments de saint Matthieu[2] qui manquent, pour la plupart, dans le manuscrit d'argent. L'écriture est grande et se rapproche, plus que celle des autres palimpsestes de Milan, de l'écriture de l'Évangéliaire d'Upsal.

Le quatrième[3] consiste également en quatre pages gothiques, les seules, entre tous les manuscrits que nous possédons, qui appartiennent à la version de l'Ancien Testament. Ce sont, comme nous l'avons dit, des fragments d'Esdras et de Néhémie, qui se trouvent sous le texte d'un commentaire latin sur les livres des Rois. Une autre partie de ce commentaire est écrite, par une association assez bizarre, sur des manuscrits des comédies de Plaute et des tragédies de Sénèque.

Je joindrai ce que j'aurais encore à dire ici du cinquième palimpseste de Milan à la description de celui de Rome; mais d'abord il me reste à dire quelques mots du fragment de *Calendrier gothique* qu'on a également trouvé à Milan.

Ce calendrier fait partie du premier palimpseste (*cod. A*). Il se compose des huit derniers jours d'un mois de trente jours.

[1] I. 61, part. sup. — [2] Ce sont des fragments des chap. XXV, XXVI et XXVII. — [3] G. 82, part. sup.

puis d'un autre mois entier, également de trente jours, qui est intitulé *naubaimbair,* c'est-à-dire *novembre.* Ce fragment ne renferme qu'un petit nombre de mots gothiques. Ce sont les indications de cinq fêtes de saints pour le mois de novembre (au 3, au 6, au 15, au 19 et au 29 du mois), et de deux autres pour la fin du mois qui précède (au 23 et au 29). Tous les autres jours sont marqués simplement par des lettres numérales gothiques. Le mois incomplet qui précède novembre ne peut pas être octobre puisqu'il se termine par un 30. M. Massmann, qui a examiné le manuscrit et corrigé la lecture de MM. Angelo Mai et Castiglione [1], pense que ce n'était pas un calendrier complet, mais seulement un tableau de deux mois dans lesquels étaient fêtés des martyrs goths. Au 19 novembre sont marqués *quarante* (*.M.*) *chrétiens immolés ensemble à Beræa* en Thrace [2]; au 23 de l'autre mois, *beaucoup de martyrs du peuple goth* [3]; au 29 de ce même mois (et c'est là que se trouve la plus

[1] Voyez, dans l'édition de la *Skeireins*, la dissertation sur le christianisme des Goths, p. 95, note †. MM. Angelo Mai et Castiglione ont publié ce calendrier dans le recueil intitulé : *Ulphilæ partium inedita-rum specimen.* Il a été réimprimé par MM. de Gabelentz et Lœbe, avec les corrections de M. Massmann, à la suite de la *Préface du glossaire gothique* qu'ils ont joint à leur édition d'Ulfilas.

[2] Ce sont sans doute ceux dont les Bollandistes placent la fête au 1er septembre.

[3] Cette indication est curieuse, parce qu'elle nous apprend que le nom des Goths, dans leur propre langue, était *Gutos.* Nous lisons, en effet, dans cette ligne du calendrier, le mot composé *Gutþiuda*, qui signifie « le peuple goth, » et qui est formé de *Gut* « Goth, » et *þiuda* (*thiuda*) « peuple. » Par une coincidence assez remarquable, nous trouvons joint, dans ce composé, au nom du *peuple goth,* la racine du mot qui désigne le *peuple allemand* en général. *Deutsch* est en ancien haut allemand *diutisc,* en gothique *thiudisk* (*ἐθνικός*). On ne trouve pas dans les textes gothiques l'adjectif *thiudisk, ἐθνικός*, mais l'adverbe *thiudisko, ἐθνικῶς*, qui en est formé. Ces adjectifs *diutisc, thiudisk,* viennent de l'ancien haut allemand *diot,* et du gothique *thiuda,* « peuple. » En ancien haut allemand, le mot *diutisc* ne servait pas encore à nommer la nation; c'était un adjectif qu'on employait en parlant de la langue, des coutumes, des gens du pays; ce n'est que plus tard que *deutsch* (*deutscher*) est devenu le nom du peuple allemand. Voyez Graff, *Althochd. Sprachschatz,* t. V, p. 130, et surtout, dans la

longue de toutes ces indications), *des martyrs brûlés en pleine église* (dans la lutte d'Athanaric et de Frithigern [1]).

4° LES DEUX FRAGMENTS D'UNE PARAPHRASE DE L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN.

M. Massmann, qui les a publiés, les nomme *Skeireins aivaggelyons thairh* (*κατὰ*) *ïohannen*. Le mot *Skeireins* est un nom gothique, qui se trouve plusieurs fois répété dans la première épître aux Corinthiens, où il sert à traduire le grec *ἑρμηνεία* [2]. Ces fragments se trouvent dans deux palimpsestes, dont l'un [3] est dans la bibliothèque Ambrosienne, à Milan, et l'autre [4] à Rome, dans la bibliothèque du Vatican. Ils ont été découverts, comme les quatre autres palimpsestes de Milan, par M. Angelo Mai, et viennent également du monastère de Bobbio [5]. Ces deux manuscrits appartiennent évidemment au même ouvrage. Quand on ne reconnaîtrait point par le sujet même que ce sont deux morceaux détachés du même livre, on le verrait à la si-

troisième édition du tome I de la *Grammaire allemande* de M. Grimm, le savant *Excurs über Germanisch und Deutsch* (*Einleitung*, p. 10 à 20). En anglo-saxon, *dheodisc* est substantif et veut dire « gens, po« pulus; » dans l'ancienne langue du nord *thydskr* signifie *Deutscher*, « Allemand. »

[1] Ce doivent être les martyrs dont parle Sozomène (*Hist. eccles.* VI, 37) : « Ἀπειρηκότες γὰρ πολλοὶ τῇ βίᾳ τῶν θύειν ἀναγκαζόντων, ἄνδρες τε καὶ γυναῖκες, ὧν αἱ μὲν παιδάρια ἐπήγοντο, αἱ δὲ ἀρτίτοκα βρέφη ὑπὸ τοὺς μαζοὺς ἔτρεφον, ἐπὶ τὴν σκηνὴν τῆς ἐνθάδε ἐκκλησίας κατέφυγον· (Saint Jérôme, dans sa *Lettre à Héliodore*, dit en parlant de ces tentes qui servaient d'églises aux Goths : « Geta« rum rutilus et flavus exercitus ecclesia« rum circumfert tentoria »); πρόσαψάντων δὲ πῦρ τῶν Ἑλληνιστῶν, ἅπαντες διεφθάρησαν. »

[2] Voyez chap. XII, v. 10 et chap. XIV, v. 26. Par les mots *Skeireins aivaggelyons, etc.* M. Massmann a voulu rendre le titre grec d'un commentaire de Théodore d'Héraclée, dont, comme nous le dirons plus bas, ce texte grec est à ses yeux la traduction. L'ouvrage de Théodore est intitulé : Ἑρμηνεία εἰς τὸ εὐαγγέλιον κατὰ Ἰωάννην.

[3] Cod. Ambros. E. 147.

[4] N° 5750.

[5] Le palimpseste romain est connu sous le nom de *Liber sancti Columbani de Bobio*. Saint Columban est, comme l'on sait, le fondateur de l'abbaye de Bobbio. C'est aussi de cette abbaye que vient le manuscrit des *Homélies anglo-saxonnes* qui est à Verceil (royaume de Sardaigne).

militude parfaite de l'écriture, de l'orthographe, des divisions, de la disposition du texte, etc. Le manuscrit romain renferme une partie du Fronton publié en 1823, à Rome, par M. Angelo Mai; sur trois de ses feuilles se trouve le texte gothique de notre paraphrase. Le manuscrit milanais, qui contient le texte latin du concile de Chalcédoine, a cinq feuilles d'écriture gothique. Les caractères latins qui recouvrent le gothique sont du IX^e^ siècle dans les deux palimpsestes. L'écriture gothique est bonne et ferme, assez semblable à celle du manuscrit de Milan qui renferme les fragments de saint Matthieu. Plusieurs pages se lisent assez bien; d'autres sont presque entièrement effacées. Dans le palimpseste du Vatican, les feuilles se suivent; dans celui de Rome, elles sont séparées par d'autres feuilles interposées. Ces huit feuilles sont autant de morceaux détachés; il n'y en a pas deux qui se suivent; mais il a été facile à l'éditeur de mettre chacune d'elles à sa place, au moyen des versets de l'évangile de saint Jean qui y sont copiés et commentés.

Chaque page a 2 colonnes, chaque colonne 25 lignes; par conséquent les 8 feuillets ou 16 pages renferment en tout 800 lignes. Il est probable, si nous admettons avec M. Massmann que c'est une paraphrase de saint Jean, que l'ouvrage entier avait au moins 100 feuillets, comme on peut le conjecturer d'après le nombre des versets commentés sur celles qui nous restent. M. Massmann compte 37 versets de saint Jean contenus dans la *Skeireins,* dont 15 sont déjà dans le *Codex argenteus* et donnent lieu, par conséquent, à une comparaison intéressante[1]; les 22 autres, qui appartiennent aux chapitres

[1] Le texte gothique de ces quinze versets est le même dans les deux ouvrages. Il n'y a qu'un fort petit nombre de différences très-légères; çà et là le grec de saint Jean est reproduit par la traduction employée dans le commentaire, avec une fidélité encore plus scrupuleuse que dans les évangiles d'Upsal.

I, III et V de saint Jean, manquaient dans le manuscrit d'Upsal, de même que plusieurs autres versets des écrivains sacrés que cite l'auteur du Commentaire [1].

Un passage du livre, l'explication d'un des versets de saint Jean [2], prouve que l'ouvrage est d'un arien ou du moins d'un semi-arien. Dans un ancien recueil de commentaires des Pères grecs sur l'Évangile de saint Jean [3], se trouvent, auprès de plusieurs auteurs très-orthodoxes, des fragments de quelques écrivains hérétiques, et, en particulier, un bon nombre de morceaux du semi-arien Théodore, évêque d'Héraclée (en Thrace), qui est mort en 355 ou 358, après avoir joué un rôle très-actif dans les luttes théologiques de son temps. Entre ces fragments de Théodore, M. Massmann en a remarqué un qui avait une certaine ressemblance avec un des passages de la *Skeireins;* un autre endroit de cette paraphrase lui a paru avoir un rapport assez frappant avec une explication de Théodore relative à un passage analogue de saint Matthieu; s'appuyant sur ce double fait et sur quelques autres indices, il s'est cru en droit d'affirmer que notre texte gothique était une traduction de l'*Interprétation de l'Évangile de saint Jean par Théodore d'Héraclée.* Malheureusement, quand on examine de près cette assertion et les preuves sur lesquelles elle se fonde, il est difficile de partager la confiance du savant éditeur qui s'écrie, dans l'enthousiasme de sa découverte : Εὕρηκα, *je l'ai trouvé!* M. Lœbe, dans une critique [4], où il se montre aussi bon logicien qu'habile germaniste, oppose aux arguments de M. Massmann des objections bien difficiles

[1] Les nouveaux éditeurs d'Ulfilas ont donné place, dans leur texte, à tous les versets qui étaient cités assez complétement pour pouvoir y être admis.

[2] Du 23ᵉ verset du chapitre V. Voyez l'édition de la *Skeireins*, p. 46, 72 et suiv.

[3] Il est intitulé *Catena patrum græcorum in Evangelium Johannis*, et a été publié en 1630, à Anvers, par Balthasar Corderius.

[4] Voyez *Beiträge zur Textberichtigung und Erklärung der Skeireins*, von Dr Julius Lœbe. Altenburg, 1839, p. 1 à 7.

à réfuter, et qui ont peut-être ébranlé la conviction de M. Massmann lui-même. Au moins, dans ses *Gotthica minora*[1], semble-t-il nous laisser le choix entre son opinion et celle de M. Lœbe, qui, au lieu de voir dans la *Skeireins* un commentaire sur le seul Évangile de saint Jean, suppose que ce sont plutôt des parties d'une harmonie ou concordance paraphrasée des Évangiles. Est-ce une traduction ou un ouvrage original? C'est ce qu'il est impossible de décider d'une manière bien affirmative. Cependant la première opinion paraît plus probable.

On s'est aussi demandé quel était l'auteur de ce texte gothique. Ne pourrait-on pas, dit M. Massmann, l'attribuer à Ulfilas lui-même, qui, comme nous l'a appris un manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris dont nous parlerons plus bas, et qui a été publié par M. Waitz, n'avait pas seulement traduit la Bible, mais encore composé divers autres ouvrages en gothique, en grec et en latin? La persuasion où était l'éditeur de la *Skeireins* que c'était une traduction d'un commentaire de Théodore d'Héraclée, rendait cette opinion encore plus probable à ses yeux. Ulfilas était évêque des Goths de Mésie, et il est vraisemblable qu'il connaissait personnellement son célèbre contemporain, qui était évêque d'une ville de Thrace et l'un des adversaires les plus violents de saint Athanase[2]. Mais la nature même du style de ces fragments de Rome et de Milan ne permet guère d'admettre cette conjecture qui en fait l'œuvre d'Ulfilas. Il y a une très-grande différence entre les habitudes de syntaxe de la traduction de la Bible, surtout des Évangiles, et celles de la *Skeireins*. Il y a dans celle-ci de nombreuses anacoluthes, des emplois de particules et de participes qu'on ne

[1] P. 305. — [2] Voyez Massmann, *Skeireins*, p. 86 et 87, et Waitz, *Ueber das Leben und die Lehre des Ulfila*. Hannover, 1840, p. 55.

trouve nulle part dans le texte d'Upsal [1]. Au reste, M. Massmann lui-même n'insiste pas beaucoup sur cette hypothèse. Il pourrait se faire, dit-il, que l'ouvrage eût été composé en Italie, où, dans la seconde moitié du IVe siècle, les semi-ariens et les ariens, grâce à la protection de l'impératrice Justine, mère de Valentinien II, exercèrent une grande influence et travaillèrent très-activement à propager leur doctrine, qui comptait de zélés partisans parmi les chefs des auxiliaires goths [2].

M. Lœbe croit avec raison qu'il nous est impossible de savoir si ce livre a été fait en Italie ou en Espagne; il affirme seulement qu'il doit avoir été composé avant la fin du VIe siècle, puisqu'on y trouve, comme nous l'avons dit, des traces d'arianisme, et qu'à partir de 586, la foi catholique devint, sous le roi Reccared, la croyance dominante des Visigoths d'Espagne [3]; quant aux Ostrogoths d'Italie, on sait qu'avant le commencement du VIIe siècle, leur empire avait cessé d'exister [4].

Malgré tout ce qu'il y a d'incertain et de problématique dans l'histoire de ces deux palimpsestes, ils n'en sont pas moins à tous égards une intéressante et précieuse découverte : ils comblent quelques lacunes du manuscrit d'Upsal, nous fournissent (malheureusement pour un bien petit nombre de pas-

[1] Voyez Lœbe, *Beiträge zur Textberichtigung und Erklärung der Skeireins*, p. 8.

[2] Voyez *Skeireins*, p. 86.

[3] Dans une des savantes dissertations que M. Massmann a jointes à sa belle édition de la *Skeireins*, dissertation qui est intitulée *Le christianisme des Goths*, il a voulu prouver que ce peuple, au moins avant son établissement en Italie et en Espagne, était presque orthodoxe et tout au plus semi-arien (voy. p. 107). Les arguments dont il appuie cette proposition m'ont paru plus ingénieux que solides et sont réfutés de la manière la plus péremptoire, comme nous le verrons plus loin, par la publication de M. Waitz, que j'ai déjà citée. M. Massmann, à force de sagacité, a montré la vérité de cette réflexion qu'un de nos plus célèbres publicistes applique à un tout autre sujet, mais qui se trouve trop souvent justifiée par les subtiles recherches de l'érudition : « Que ne trouve-t-on pas dans les faits en cherchant comme l'on cherche? » (Sieyes, *Essai sur les priviléges*).

[4] Voy. Lœbe, *Beiträge, etc.* p. 8 et 9.

sages) des points de comparaison, et sont le seul monument un peu considérable où la langue gothique soit appliquée à autre chose qu'à traduire le texte même de la Bible.

5° LES ACTES DE VENTE DE NAPLES ET D'AREZZO (tous deux sur papyrus).

Ils sont terminés par des signatures et des attestations un peu développées, dont quatre dans le premier, et une seulement dans le second, sont en langue gothique. Les autres signatures et les actes eux-mêmes sont en un latin assez barbare. Tous deux ont été écrits à Ravenne, très-probablement au commencement du VI^e^ siècle, peu de temps après l'établissement des Goths en Italie[1]. Le premier est relatif à la vente faite au défenseur Petrus, par le clergé de l'église de sainte Anastasie de Ravenne, d'un marais situé dans les environs de cette ville; le second, à la vente d'un bien-fonds cédé par un diacre à un autre diacre. Le premier de ces documents a passé, on ne sait quand ni comment, des archives de Sainte-Anastasie de Ravenne, dans celles de l'église de Sainte-Annunciata à Naples. Aujourd'hui il est dans la bibliothèque des *Studj reali* de la même ville, où on le garde dans une armoire vitrée. M. Massmann l'a copié avec beaucoup de soin en 1833 et en a dessiné les soixante dernières lignes, parmi lesquelles se trouvent les signatures gothiques. L'autre acte est perdu, ou du moins a disparu depuis 1731, époque à laquelle Gori, quand il publia à Florence les *Inscriptions antiques*, dans lesquelles Doni avait inséré ce document avec un fac-simile de la signature gothique, ne trouva déjà plus dans les archives de la cathédrale d'Arezzo

[1] Voyez la préface de la première édition du tom. I de la *Grammaire allemande* de M. Grimm, p. XLVII. Marini (*I papiri diplomatici*) pense que le document de Naples est de l'an 551.

que l'étui où il était autrefois renfermé. M. Massmann le chercha inutilement à Arezzo et à Florence[1].

Ces deux monuments n'enrichissent pas beaucoup le dictionnaire ni la grammaire de la langue dont nous parlons; car ils renferment bien peu de texte gothique; mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient très-précieux, parce qu'ils servent à établir d'une manière incontestable quelques faits très-intéressants. La langue y est la même pour les formes, les flexions et, en général, pour les mots eux-mêmes, que dans les divers textes dont nous avons parlé précédemment. Il suit de là que le gothique, tel que le manuscrit d'argent et les palimpsestes de Milan et de Rome nous l'ont conservé, était la langue des Ostrogoths d'Italie, ce qui du reste résultait déjà pour nous d'un autre fait très-probable : je veux dire de la croyance généralement adoptée, que les divers manuscrits gothiques ont été écrits en Italie, du temps de l'empire des Goths. La nature même des deux actes dont nous nous occupons en ce moment nous prouve de plus, que cette langue n'était pas seulement la langue littéraire et savante, mais l'idiome usuel, employé dans les transactions ordinaires de la vie.

D'un autre côté, si, comme nous le dirons bientôt, la traduction gothique de la Bible qui nous a été conservée est l'œuvre d'Ulfilas, évêque des Visigoths établis en Mésie, nous sommes en droit de conclure que les Ostrogoths et les Visigoths avaient la même langue, et nous n'appellerons plus l'idiome du manuscrit d'Upsal, comme on le faisait dans les premiers temps de cette étude, la langue *méso-gothique* (c'est-à-dire la langue

[1] Voyez l'édition que M. Massmann a donnée de ces deux documents et l'avertissement qui précède son édition de la *Skeireins*, p. x. Il avait quelque espoir de trouver l'acte d'Arezzo à Florence, parce que c'est là qu'on garde aujourd'hui un autre acte fait également à Ravenne et qui était de même autrefois à Arezzo.

des Goths établis en Mésie), mais la langue *gothique*, la langue des Goths en général, de ceux de l'est aussi bien que de ceux de l'ouest.

Il n'est pas même possible, nous l'avons déjà dit dans le précédent mémoire, de distinguer, dans les textes qui nous sont restés, des dialectes différents, comme on en remarque dans les monuments très-variés de l'ancien haut allemand, qu'on embrasse cependant tous sous le même nom. Les différences qu'on a observées dans les manuscrits gothiques ne sont pas, quoi qu'en ait dit M. le comte de Castiglione [1], de celles qu'on peut considérer comme des variétés dialectiques; elles reposent ou sur des fautes d'écriture, ou, tout au plus, sur de légères diversités d'orthographe.

Enfin, ces signatures et ces attestations gothiques donnent encore lieu à une autre remarque qui n'est pas sans quelque intérêt pour la paléographie : elles sont d'une écriture cursive et nous apprennent, par conséquent, si nous les rapprochons des autres manuscrits, qu'il y avait alors chez les Goths deux écritures, l'une droite, soignée et nécessairement plus lente, qu'on réservait pour la copie des manuscrits, pour les livres, les inscriptions; l'autre inclinée et cursive, qui servait pour les usages ordinaires de la vie, et qu'on a aussi employée, dans les divers manuscrits qui nous restent (excepté peut-être dans celui d'Upsal), pour les gloses, les remarques, etc. Les caractères de l'un des palimpsestes de Milan sont d'une forme que l'on peut considérer comme tenant le milieu et servant de transition entre ces deux sortes d'écritures [2].

[1] Voy. *Ulphilæ versio gothica epistolæ D. Pauli ad Corinthios secundæ*, præf. p. VI, et *Ad Galatas*, II, 11.

[2] Voy. Massmann, *Skeireins, Vorbericht*, p. IX et X; *Die gothischen Urkunden von Neapel und Arezzo*, p. 6 et suivantes, et la *Grammaire gothique* de MM. de Gabelentz et Lœbe, p. 14, § 12.

Il me reste à parler, pour être complet, de quelques vestiges de langue gothique qui ont bien peu de valeur par eux-mêmes, mais d'où l'on a déduit des conséquences ingénieuses qui confirment le témoignage des historiens des premiers siècles de notre ère. L'un des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne[1] renferme, à la suite de divers autres ouvrages, trois ou quatre alphabets gothiques[2] avec les noms des lettres; puis quelques abréviations gothiques; puis, toujours de la même langue, de très-petits fragments détachés, empruntés évidemment a une traduction de la Bible, et enfin une certaine quantité de nombres en lettres numérales gothiques, dont au moins les cinq premiers, comme l'a montré Guillaume Grimm[3], sont tirés du chapitre v de la Genèse, où il est question du grand âge des patriarches; au-dessous est la traduction de ces nombres en chiffres romains, et ce qui prouve d'une manière incontestable que c'est bien un emprunt fait à une Bible gothique, c'est que les nombres gothiques sont conformes à la version des Septante, tandis que les chiffres romains sont ceux de la Vulgate, qui, pour trois de ces nombres, diffère de la traduction grecque. Il est certain que le copiste qui écrivait ces chiffres sans les comprendre, en a cherché la valeur et a cru la trouver dans le chapitre correspondant de la Genèse latine[4]. Nous pouvons donc admettre,

[1] Le manuscrit 3527, qui, comme le prouve son ancienne dénomination *Salisb.* LXXI, était autrefois à Salzburg.

[2] Voyez dans l'avertissement de la *Skeireins*, p. XV, le fac-simile d'un alphabet gothique assez curieux qu'on voit dans la première salle de la bibliothèque du Vatican, où sont représentés tous les inventeurs de l'écriture. Au-dessus de cet alphabet on lit cette inscription : *Ulphilas episc. Gothorum litteras invenit.* On dirait, fait observer M. Massmann, que celui qui a tracé ces caractères avait le sentiment de certains rapports qu'on a cru trouver entre les lettres gothiques et l'écriture runique.

[3] Voy. *Wiener Jahrbücher der Literatur*, Bd. XLIII; ou W. Grimm, *Zur Literatur der Runen*, Wien, 1828.

[4] Le manuscrit de Vienne dont nous parlons est du IX^e^ siècle. M. Massmann,

comme un fait à peu près hors de doute, qu'il existait autrefois une traduction gothique du premier livre de Moïse et probablement aussi des suivants. N'est-ce pas là une première confirmation non moins frappante qu'inattendue du témoignage des anciens écrivains ecclésiastiques, qui rapportent qu'Ulfilas a traduit l'Ancien et le Nouveau Testament? N'est-ce pas en même temps un curieux exemple du parti que la philologie peut tirer parfois des indices les plus légers, et en apparence les plus insignifiants, pour établir ou confirmer d'une manière indubitable des faits souvent très-intéressants pour l'histoire, et cela en s'appuyant seulement sur les conséquences le plus rigoureusement déduites?

M. Massmann, continuant les recherches de Guillaume Grimm, a trouvé aussi dans le cinquième chapitre de la Genèse la source de plusieurs des mots gothiques qui précèdent ces nombres dont nous venons de parler. Quant aux autres nombres, dont Guillaume Grimm n'a pas reconnu l'origine, il les attribue à divers chapitres d'Ézéchiel ou des Macchabées[1], ce qui, s'ajoutant aux autres preuves que nous avons, rendrait plus incontestable encore l'existence d'une ancienne traduction gothique de toute la Bible.

Je crois avoir réuni, dans les pages qui précèdent, ce qu'il y avait à dire de plus intéressant sur les monuments qui nous restent de la langue des Goths. Je ne parlerai pas des noms propres et des autres mots de forme ou au moins d'origine gothique qu'on rencontre dans les écrivains grecs ou latins, et

qui s'occupe assez longuement de ces débris de textes gothiques, dans la première partie de ses *Gotthica minora* (p. 296 à 305), pense que les alphabets et les petits extraits qui les accompagnent, sont tirés d'un manuscrit plus ancien où ils se trouvaient probablement déjà dans le même ordre et sous la même forme, moins peut-être quelques fautes qu'on doit sans doute attribuer au dernier copiste.

[1] Voyez *Gotthica minora*, p. 303 et suivantes.

en particulier dans Jornandès, qui, pour le dire en passant, prétend que les Goths, par une coutume assez étrange, empruntaient fréquemment leurs noms propres aux Huns[1]. Je me contenterai d'exprimer à ce propos le même désir que M. Jacques Grimm[2]: celui de voir réunir, dans un dictionnaire spécial, la liste très-considérable des anciens noms propres germaniques, tant de lieux que de personnes, particulièrement de ceux qui appartiennent à l'ancien haut allemand; car le Trésor de Graff n'est, à cet égard, ni exact, ni complet, et une collection de ce genre serait précieuse à la fois pour l'histoire et pour la philologie.

Je ne m'arrêterai pas non plus à cette espèce de chant dramatique appelé *τὸ Γοτθικόν*, qu'on exécutait aux fêtes de Noël, à la cour de Constantinople, et que l'empereur Constantin Porphyrogénète nous a conservé dans son livre *De ceremoniis aulæ byzantinæ*[3]. C'est une suite de formes barbares inintelligibles pour nous, dont une seule peut-être a une certaine couleur germanique : je veux parler du terme *ἀμπαατῶ*, que l'on employait pour inviter les barbares à commencer la danse; on peut y reconnaître les mots gothiques *andbahtjan* (*διακονεῖν*), *andbahts* (*ὑπηρέτης*); encore cette forme *ἀμπαατῶ* a-t-elle un rapport plus frappant avec l'ancien scandinave *ambatt*, et l'ancien saxon *ambaht*, ou l'ancien haut allemand *ampaht*, qu'avec les mots gothiques que je viens de citer[4]. Enfin, ce chant ne paraît avoir de gothique que le nom, et ne mérite par consé-

[1] « Gothi plerumque mutuantur nomina « Hunnorum. » Jornand. p. 90.

[2] Voyez la préface du t. I de la *Grammaire allemande*, p. XVI, 3e édition.

[3] Livre II, chap. LXXXIII.

[4] On a de plus rapproché de l'anglais *gown* « robe, » le mot *gunna*, qui, dans le texte de Constantin Porphyrogénète, désigne les robes de fourrure des danseurs barbares. Au reste, on trouvera de plus amples détails sur ce morceau dans les *Gothica minora* de M. Massmann, p. 366 à 373; dans la *Grammaire gothique* de MM. de Gabelentz et Lœbe, *Introduction*, p. 8 et suiv. et dans l'édition d'*Ulfilas* de Zahn, *Introd.* p. 82 à 84.

quent en aucune façon de figurer parmi les monuments dont je me suis proposé de donner ici la description et l'histoire.

Nous ne placerons pas davantage parmi les richesses, ou, pour parler plus exactement, parmi les débris de la langue des Goths, les vestiges de mots germaniques que les voyageurs ont trouvés dans les idiomes de certains peuples, particulièrement dans la Crimée. Guillaume Rubruquis (Wilhelm Ruysbroeck), de l'ordre des Frères mineurs, dans la relation du voyage qu'il entreprit en 1253 pour se rendre, par ordre de saint Louis, chez l'empereur mongol Mangou-khan, relation dont M. Alexandre de Humboldt loue sur divers points la grande exactitude, nous apprend qu'il y a vers la Crimée un grand nombre de Goths (*Gothi*) qui parlent la langue teutonique (*teutonicum*)[1], expression que les uns ont traduite par *allemand*, d'autres, moins bien ce me semble, par le mot plus

[1] « Sunt autem alta promontoria super « mare a Kersona usque ad orificium Ta- « nais et sunt quadraginta castella inter « Kersonam (Χέρσων, *Khorsun*) et Soldaiam « (*Suduk*, *Sudagh*), quorum quodlibet fere « habebat proprium idioma et inter quos « erant multi Gothi, quorum idioma est Teu- « tonicum. » — « Cette diversité de langues, dit avec raison M. Alexandre de Humboldt, ce reste de peuple de race germanique, observé dans la Crimée au XIII^e^ siècle, sont des phénomènes bien remarquables. » *Examen critique de l'histoire de la géographie*, t. II, p. 317. Voyez tous les documents réunis par M. Massmann sur cette question, dans ses *Gotthica minora*, p. 345 à 366. Par suite de cette indication de Rubruquis, on lit sur les anciennes cartes de la Crimée *Castella Judæorum*, par corruption, sans doute pour *Jutorum*, *Gothorum*. Adelung (voy. l'*Introd.* de Zahn, p. 15) a reproché à notre célèbre géographe d'Anville d'avoir traduit sur ses cartes *Castella Judæorum* par « châteaux des Juifs; » mais ce reproche, il le lui adresse sans oublier le respect qui est dû à un savant aussi éminent, et qu'on ne peut manquer de lui témoigner pour peu qu'on l'ait étudié; il l'appelle avec raison *der sonst so behutsame d'Anville*. Depuis on a répété cette critique d'un ton bien plus sévère ou du moins bien plus leste. J'admets qu'il eût mieux valu corriger *Judæorum* en *Gothorum* « des Goths. » Mais, d'un autre point de vue, et sans parler de ce fait, que l'existence de ces Goths de Crimée est loin d'être évidente, le géographe ne peut-il pas, ne doit-il pas souvent tenir compte même des erreurs introduites dans les dénominations des lieux par des causes diverses, et en particulier par l'altération du langage ? D'Anville, d'ailleurs, n'ignore aucun des

restreint de *hollandais*. Environ deux cents ans plus tard, vers 1436, le Vénitien Josaphat Barbaro trouve aussi dans la Crimée des Goths qui parlent allemand[1]. Enfin, un siècle après, Ogier de Bousbèque (Augerius Gislenius Busbeckius), né à Comines en 1522[2], qui séjourna à Constantinople comme envoyé de l'empereur d'Allemagne Ferdinand Ier, ne se contente plus de mentionner cette race allemande qui habite sur les bords de la mer Noire; mais, dans une relation qui est datée de Francfort-sur-le-Mein (16 décembre 1562)[3], il nous cite, outre un commencement de chanson, un certain nombre de mots germaniques qu'il a recueillis lui-même de la bouche d'un député de la Crimée, qu'il a rencontré à Constantinople[4].

Il est impossible, comme le prouve très-bien M. Massmann, de suspecter la bonne foi de Bousbèque. Ces mots dont il nous donne la liste, il paraît bien certain qu'il les tient d'un habitant de la Crimée. D'un autre côté, presque tous sont des radicaux germaniques qu'on ne peut pas méconnaître, mais leur apparence extérieure est étrange et fort diverse; les flexions, les principes de formation sont très-variés; tantôt on reconnaît les habitudes du haut allemand, tantôt celles du bas allemand; il y a des mots d'une forme antique, d'autres d'une tournure toute moderne. Ce qu'il y a de bien évident, c'est que rien n'autorise, quelque remarquables que puissent paraître cer-

faits qui sont relatifs aux Goths de Crimée et qui ont été cités par Adelung et par M. Massmann. Il les a réunis avant eux, dans son *Mémoire sur les peuples qui habitent aujourd'hui la Dace de Trajan.* (Voy. les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXX, p. 240.)

[1] Voy. J. Barbaro, *Viaggi fatti da Venetia alla Tana, in Persia, etc.*, Venise, 1543, p. 97.

[2] Ogier de Bousbèque est enterré à Saint-Germain en Laye, où il mourut en 1592, au retour d'un voyage en Normandie.

[3] Voyez sa quatrième Relation, qui, de même que la troisième, ne fut publiée que trois ans après sa mort.

[4] Voyez ce petit vocabulaire de mots germaniques de la Crimée dans les *Gothica minora* de M. Massmann, p. 357 et suiv.

taines ressemblances, à considérer ces mots en masse comme de véritables termes gothiques; et MM. de Gabelentz et Lœbe ont très-bien fait, à mon sens, de les exclure de leur glossaire[1]. Ce que nous appelons la langue gothique, c'est l'idiome que nous offrent les manuscrits d'Upsal, de Milan, de Rome, de Wolfenbüttel. Quand bien même, ce qui n'est rien moins que prouvé, il serait certain que cette peuplade qu'on avait autrefois trouvée dans la Crimée et dont les voyageurs plus modernes ne paraissent plus avoir rencontré de traces[2], est un reste de ces Goths Tétraxites qui, selon le témoignage de quelques historiens anciens, avaient longtemps séjourné dans la Chersonèse Taurique; quand bien même ces curieux échantillons de la langue que parlait au XVI^e^ siècle cette race germanique de la Crimée, seraient évidemment des débris de l'antique idiome des Goths, nous n'aurions pas plus le droit de confondre ces formes défigurées avec ce que nous avons conservé de la langue d'Ulfilas, que Graff n'aurait pu, par exemple, réunir au hasard dans son dictionnaire, avec les mots employés au VIII^e^ et au IX^e^ siècle par les moines laborieux de Saint-Gall, le langage usité maintenant dans la contrée où ils écrivaient[3].

Il ne sera peut-être pas hors de propos de remarquer ici en

[1] M. Diefenbach les a admis dans son *Dictionnaire comparatif de la langue gothique*, dont le premier volume a paru en 1846, à Francfort-sur-le-Mein. Mais le but qu'il se propose n'est pas le même que celui de MM. de Gabelentz et Lœbe, et l'on comprend qu'il n'ait voulu négliger aucun terme de comparaison.

[2] Le célèbre voyageur Pallas doute de l'existence de ces Goths de Bousbèque. Il suppose qu'il a pris pour des Goths des Slaves d'Allemagne. Voyez son dernier voyage, t. II, p. 305, et 318.

[3] On peut consulter, sur ces traces de la langue allemande dans la Crimée et, en général, sur les restes de race gothique qu'on a remarqués ou cru remarquer en divers lieux, quelques pages d'Adelung, dans son Histoire des Goths et de leur idiome, que Zahn a placée en tête de son *Introduction* à Ulfilas (p. 14 et suivantes).

passant, au sujet des vestiges qu'ont pu laisser les Goths dans leurs divers séjours, que l'on s'est souvent étonné avec raison, qu'en Espagne, où les Goths ont gardé pendant 200 ans leur idiome, leurs coutumes, leurs lois, la langue ait conservé si peu de traces de leur domination. Il ne s'y trouve que très-peu de mots d'origine allemande [1]. Ce que nous avons dit de l'Espagne s'applique aussi à l'Italie. La tolérance des Goths envers les peuples soumis, à qui ils laissaient leurs usages et leur langue, nous explique jusqu'à un certain point comment leur idiome a pu disparaître si complétement des divers pays qu'ils ont occupés. Ce que M. Naudet, dans son *Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence de la monarchie des Goths en Italie*, dit de la conduite de Théodoric envers les Romains, conduite à laquelle il applique très-ingénieusement le portrait que Montesquieu fait d'Alexandre en Perse [2], peut s'étendre au gouvernement de ce peuple dans les autres contrées où il s'est établi [3].

J'ai peut-être trop insisté sur ces dernières traces peu authentiques ou du moins presque effacées de la langue gothique.

[1] Voy. Adelung, *Mithridates*, II, 535. Un fait assez curieux, c'est qu'on en rencontre un certain nombre dans l'argot, nommé *germania*. Voyez ceux qui sont cités et expliqués dans l'*Introduction à la Grammaire gothique* de MM. de Gabelentz et Lœbe, p. 8.

[2] Voy. 2e partie, chap. I.

[3] Sur la question de l'influence que peuvent exercer réciproquement l'une sur l'autre la langue d'un peuple vainqueur et celle d'un peuple vaincu, on trouvera dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (t. XVIII, p. 65 et suiv.), une exposition sommaire des idées de Fréret, où, parmi quelques principes peut-être hasardés (ce genre d'étude était encore bien peu avancé), se remarquent un certain nombre de propositions fort justes et pleines de ce bon sens net et facile qui caractérise l'érudition française. L'on me permettra d'ajouter ici que le même savant, dans son *Mémoire sur les Cimmériens établis au nord du Danube et à l'occident du Pont-Euxin* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XIX, p. 628 et suiv.) avait déjà réuni, comme d'Anville, que j'ai cité plus haut, l'a fait depuis, les divers renseignements que nous ont laissés les historiens et les voyageurs, depuis Procope jusqu'à Busbèque, sur les Goths établis en Crimée.

Je ne dirai rien d'autres indices insignifiants, non plus que des nouvelles fausses et mensongères qu'on a répandues à diverses époques au sujet de l'existence de textes gothiques plus ou moins considérables dans des bibliothèques ou dans d'autres lieux. Toutes les recherches qu'on a pu faire pour les trouver ont été infructueuses, et il est bien à craindre que de longtemps on ne fasse plus de découvertes semblables à celles de M. Angelo Mai à Milan et à Rome. Et pourtant il est difficile de renoncer à tout espoir : le gothique était parlé dans un grand nombre de contrées; à Constantinople, on prêchait dans cette langue au IVe siècle, du temps de saint Jean Chrysostome [1]; en Espagne, ce n'est qu'au XIe siècle que le concile de Léon a défendu l'emploi des caractères gothiques [2]. Dans cette dernière contrée, bien des trésors littéraires sont peut-être encore enfouis, inconnus. Dieu veuille que, là ou ailleurs, on trouve un jour ce qui nous manque encore de la traduction de la Bible, un manuscrit qui complète l'œuvre d'Ulfilas, qui l'enrichisse au moins de quelques pages, ou bien qui renferme, ce qui serait encore plus curieux, plus propre à nous faire connaître le vrai génie de la langue, quelqu'un des ouvrages originaux de l'évêque de Mésogothie! Aucune découverte ne pourrait être plus intéressante pour l'étude des origines des dialectes teutoniques; peu certainement seraient plus pré-

[1] Voy. Théodoret, *Hist. eccles.* t. V, p. 30 et Chrysost. *Opera*, t. XII, p. 371 (Montfauc.).

[2] Ces caractères n'étaient pas précisément ceux de nos manuscrits; c'était un mélange de lettres gothiques et de lettres latines. Voy. Massmann, *Gotthica minora*, p. 378, et le premier chapitre de la *Grammaire gothique* de MM. de Gabelentz et Lœbe, p. 13 et 14. Dans une chapelle de la cathédrale de Tolède, on célébrait, et on célèbre peut-être encore aujourd'hui l'office divin d'après le rite gothique, par suite d'une fondation du cardinal Ximénès. Voy. Hug, *Einleitung ins neue Testament*, t. I, p. 418 (1re édition). Le concile de Tolède de 633 avait prescrit une liturgie particulière pour l'église gothique en Espagne et en Septimanie.

cieuses au point de vue de la philologie comparative. L'idiome des Goths est, comme nous l'avons dit ailleurs avec M. Bopp[1], le sanscrit germanique; c'est le premier fondement de tous les travaux de grammaire et d'histoire qui ont pour objet la langue allemande; c'est comme le lien qui la rattache, de la manière à la fois la plus étroite et la plus frappante, aux branches les plus anciennes de la famille indo-européenne. Tout ce qui pourrait étendre et faciliter l'étude de la langue gothique, jetterait en même temps une lumière plus éclatante sur ses titres de parenté, sur les rapports qui l'unissent aux langues ses sœurs, lumière qui rejaillirait, et sur chacun des autres idiomes en particulier, et sur la linguistique en général.

Pour qu'on puisse d'un seul coup d'œil embrasser ce qui nous reste de la littérature ou, pour parler plus exactement, de la langue des Goths, car nous n'avons malheureusement conservé aucun ouvrage original et qui mérite absolument, dans le sens français du mot, le nom d'œuvre littéraire, je joins à cette histoire des monuments gothiques un tableau bien complet des fragments plus ou moins considérables que le temps a respectés, avec l'indication exacte du manuscrit où se trouve chaque fragment, des lieux d'où viennent les divers manuscrits et des bibliothèques où on les garde aujourd'hui.

Ce tableau sera suivi d'une notice et d'une appréciation des diverses éditions des textes gothiques, et des principaux ouvrages relatifs à la langue des Goths.

[1] Voyez la préface de la deuxième partie de sa *Grammaire comparative*, p. VIII. Voyez aussi son *Système de conjugaison*, p. X.

I.

TABLEAU

DES DIVERS OUVRAGES, FRAGMENTS ET DOCUMENTS GOTHIQUES QUI SONT PARVENUS JUSQU'À NOUS.

1° TRADUCTION GOTHIQUE DU NOUVEAU TESTAMENT ATTRIBUÉE À ULFILAS.

Évangile de saint Matthieu.

2 chapitres entiers.....[qui sont les chapitres VIII et IX].

9 chapitres (fragments de) [qui sont les chap. III, V, VI, VII, X, XI, XXV, XXVI et XXVII. — Du chapitre III, nous n'avons qu'un verset qui est tiré de la *Skeireins*].

17 chapitres nous manquent entièrement.

Évangile de saint Marc[1].

11 chapitres entiers.....[qui sont les chap. I à V, VII à XI, XV].

5 chapitres (fragments de) [qui sont les chap. VI, XII, XIII, XIV, XVI].

Aucun chapitre ne manque entièrement.

Évangile de saint Luc.

12 chapitres entiers.....[qui sont les chap. I à IX, XV, XVIII, XIX].

5 chapitres (fragments de) [qui sont les chap. X, XIV, XVI, XVII, XX. —Du chap. XVII, il ne manque que 2 versets; du chap. XX, qu'un seul].

7 chapitres manquent entièrement.

Évangile de saint Jean.

10 chapitres éntiers.....[qui sont les chap. VI à X, XIV à XVIII. Si l'on compare à la Vulgate les chap. VII et VIII, il manque dans le premier un verset et dans le second onze; mais ces versets manquent aussi dans d'autres manuscrits du Nouveau Testament; ce ne sont pas des lacunes du manuscrit d'Upsal].

7 chapitres (fragments de) [qui sont les chap. I, III, V, XI à XIII, XIX. — Du chap. I, nous n'avons qu'un verset, qui est tiré de la *Skeireins;* du chap. XII, il n'en manque qu'un].

4 chapitres manquent entièrement.

[1] Aujourd'hui, par suite du vol dont j'ai parlé plus haut, p. 351, nous n'avons plus dans le manuscrit que 6 chapitres entiers de saint Marc, et nous avons des fragments de 9 chapitres. Voyez le *Tableau de la distribution du texte dans les manuscrits.*

Actes des apôtres.
M. Massmann croit trouver dans la *Skeireins* une allusion au verset 38 du chapitre II.

Épître aux Romains.
4 chapitres entiers.....[qui sont les chap. VII, IX, X, XIII].
7 chapitres (fragments de) [qui sont les chap. VI, VIII, XI, XII, XIV, XV, XVI].
5 chapitres manquent entièrement.

1re épître aux Corinthiens.
1 chapitre entier.....[qui est le chap. XVI].
13 chapitres (fragments de) [qui sont les chap. I, IV à XV. — Du chap. XIII, il ne manque qu'un verset; du chap. V, deux; du chapitre VI, il n'en reste qu'un].
2 chapitres manquent entièrement.

2e épître aux Corinthiens.
13 chapitres entiers.....[c'est-à-dire toute l'épître].

Épître aux Galates.
4 chapitres entiers.....[qui sont les chap. II, IV, V, VI].
2 chapitres (fragments de) [qui sont les chap. I et III].
Aucun chapitre ne manque entièrement.

Épître aux Éphésiens.
4 chapitres entiers.....[qui sont les chap. I à IV].
2 chapitres (fragments de) [qui sont les chap. V, VI].
Aucun chapitre ne manque entièrement.

Épître aux Philippiens.
1 chapitre entier.....[qui est le chap. III].
3 chapitres (fragments de) [qui sont les chap. I, II, IV].
Aucun chapitre ne manque entièrement.

Épître aux Colossiens.
2 chapitres entiers.....[qui sont les chap. III et IV].
2 chapitres (fragments de) [qui sont les chap. I et II].
Aucun chapitre ne manque entièrement.

1re épître aux Thessaloniciens.
3 chapitres entiers.....[qui sont les chap. III, IV, V].
1 chapitre (fragments de) [qui est le chap. II].
1 chapitre manque entièrement.

2e épître aux Thessaloniciens.
2 chapitres entiers.....[qui sont les chap. I et III].
1 chapitre (fragments de) [qui est le chap. II].
Aucun chapitre ne manque entièrement.

1re épître à Timothée.
4 chapitres entiers.....[qui sont les chap. I à IV].
2 chapitres (fragments de) [qui sont les chap. V et VI. — Du chap. V, il ne manque que 3 versets; du chap. VI, que 5 versets]
Aucun chapitre ne manque entièrement.

2e épître à Timothée.
3 chapitres entiers.....[qui sont les chap. I, II, III].
1 chapitre (fragments de) [qui est le chap. IV; il n'en manque que 6 versets].
Aucun chapitre ne manque entièrement.

Épître à Tite.	1 chapitre entier.....[qui est le chap. 1]. 1 chapitre (fragment de) [qui est le chap. II; il n'en reste que le premier verset]. 1 chapitre manque entièrement.
Épître à Philémon.	13 versets. 12 versets manquent.
Épître aux Hébreux.	M. Massmann a cru reconnaître dans la *Skeireins* le verset 19 du chapitre IX (mais c'est peut-être plutôt une citation du livre des *Nombres*).
Épîtres des autres apôtres. Apocalypse.	Nulle trace.

2° TRADUCTION GOTHIQUE DE L'ANCIEN TESTAMENT ATTRIBUÉE À ULFILAS.

Livre d'Esdras...	Chapitre II, versets 8 à 42.
Livre de Néhémie.	Chapitre V, versets 13 à 18. Chapitre VI, versets 14 à 19. Chapitre VII, versets 1 à 3.
Psaume LIII.....	Versets 2 et 3.

[Joignez à cela, uniquement comme preuves de l'existence d'une traduction gothique de l'Ancien Testament:

Divers nombres et quelques mots gothiques, tirés du chap. V de la *Genèse;*
d'autres nombres tirés peut-être des chap. XL à XLII..... d'*Ezéchiel,*
et des livres I et II..... des *Macchabées;*
et le sens des versets 2 à 9 du chap. XIX..... des *Nombres*].

Il nous reste donc, en tout, de la *traduction gothique de la Bible:*

Nouveau Testament. 1° *Évangiles:* 35 chapitres complets; des fragments de 26 chapitres; 28 chapitres manquent entièrement. (Le plus complet des Évangiles est celui de *saint Marc,* ensuite celui de *saint Jean,* puis celui de *saint Luc;* le plus incomplet est celui de *saint Matthieu.*)

2° *Épîtres:* la deuxième épître aux Corinthiens tout entière; des autres épîtres de saint Paul, 29 chapitres complets; des fragments de 36 chapitres; 9 chapitres manquent entièrement.

Ancien Testament. Des fragments de 4 chapitres (d'*Esdras* et de *Néhémie*), et d'un *Psaume.*

3° MONUMENTS DIVERS.

1° Fragments d'une *paraphrase gothique de l'Évangile de saint Jean* ou d'une *Harmonie paraphrasée des Évangiles;*

2° Fragment d'un *Calendrier gothique*. [Le mois de *novembre*, précédé des 8 derniers jours d'un autre mois de 30 jours; 7 indications de fêtes de saints; les autres jours sont marqués simplement par des lettres numérales gothiques.]

3° *Quatre signatures et attestations en langue gothique*, à la suite d'un *acte de vente*, rédigé en latin, à Ravenne.

4° *Une signature et attestation en langue gothique*, à la suite d'un *acte de vente*, rédigé également en latin, à Ravenne.

INDICATION DES LIEUX OÙ SONT AUJOURD'HUI LES DIVERS MANUSCRITS GOTHIQUES ET DES LIEUX D'OÙ ILS VIENNENT.

Upsal (bibliothèque de l'université) : le *manuscrit d'argent*, contenant des fragments considérables des quatre évangiles. [Il était autrefois dans l'*abbaye de Werden*, sur la Roure, en Prusse, province rhénane.]

Wolfenbüttel (bibliothèque ducale) : *un palimpseste*, contenant des fragments de l'épître aux Romains.

Milan (bibliothèque Ambrosienne) : *cinq palimpsestes*, contenant :

le 1er (S. 36, part. sup. cod. A des éditeurs), des fragments des épîtres de saint Paul, et un fragment de calendrier;

le 2e (S. 45, part. sup. cod. B des éditeurs), des fragments des épîtres de saint Paul, et la deuxième aux Corinthiens tout entière;

le 3e (I. 61, part. sup.), des fragments de trois chapitres de l'Évangile de saint Matthieu;

le 4e (G. 82, part. sup.), un fragment d'Esdras et un fragment de Néhémie;

le 5e (cod. Ambros. E 147), un des deux fragments qui nous restent de la paraphrase de saint Jean.

Rome (bibliothèque du Vatican) : *un palimpseste* (n° 5750), renfermant l'autre fragment de la paraphrase de saint Jean.

[Ces sept palimpsestes viennent de l'abbaye de *Bobbio*, dans le royaume de Sardaigne.]

Naples (bibliothèque des *Studj reali* [1]) : *un acte de vente*, qui contient quatre signatures et attestations gothiques.

On ne sait pas où est l'autre *acte de vente*, terminé par une signature et attestation gothique. Il était à *Arezzo*.

[Ces deux actes viennent de Ravenne.]

[1] Cet acte était auparavant dans les archives de l'église de Sainte-Annunciata, à Naples; primitivement dans celles de Sainte-Anastasie de Ravenne.

DISTRIBUTION DES FRAGMENTS

DANS LES DIVERS MANUSCRITS.

1° NOUVEAU TESTAMENT.

MANUSCRIT D'UPSAL.	PALIMPSESTE DE MILAN. (I. 61, part. sup.)	PALIMPSESTES DE LA PARAPHRASE DE SAINT JEAN. ROME.	PALIMPSESTES DE LA PARAPHRASE DE SAINT JEAN. MILAN.	MANUSCRIT D'UPSAL.
SAINT MATTHIEU.				**SAINT MARC.**
		III, 11[1].		*I *II *III } entiers. IV *V
V, 15-48.			V, 8.	
VI, 1-32.				
VII, 12-29.				
VIII IX } entiers.				*VI, 1-30; 53-56.
X, 1; 23-42.				*VII VIII IX } entiers. X XI
XI, 1-25.				
	XXV, 38-46.			
XXVI, 70-75.	XXVI, 1-3; 65-75.			
*XXVII, 1-19; 42-65[2].	XXVII, 1.			XII, 1-38.
SAINT JEAN.				XIII, 16-29.
			I, 29.	XIV, 4-16; 41-72.
		III, 23-26; 29-32.	III, 3-5.	XV, entier.
				XVI, 1-12.
V, 45-47.			V, 21-23; 35-38.	

[1] Je n'indique des versets de la *Skeireins* que ceux que les derniers éditeurs d'Ulfilas ont cru pouvoir admettre dans leur texte.

[2] Les fragments de saint Matthieu et de saint Marc qui ont été reproduits par les éditions imprimées du texte d'Upsal ne se trouvent plus tous aujourd'hui dans le manuscrit. Onze pages ont été arrachées et volées à une époque assez récente. Voici ce qu'elles contenaient : saint Matthieu, XXVII, 54-65; saint Marc, I, 13-37; II, 15-28; III, 1-7; V, 42, 43; VI, entier; VII, 1-33. J'ai marqué d'un astérisque les chapitres qui étaient autrefois dans le manuscrit, et qui aujourd'hui ou manquent entièrement ou ne sont plus complets.

MANUSCRIT D'UPSAL.	PALIMPSESTE DE MILAN. (I. 61, part. sup.)	PALIMPSESTES DE LA PARAPHRASE DE SAINT JEAN. ROME.	PALIMPSESTES DE LA PARAPHRASE DE SAINT JEAN. MILAN.	MANUSCRIT D'UPSAL.
		SAINT JEAN. (Suite.)		SAINT LUC.
VI VII, 1-52. VIII, 12-59 [1]. IX X	entiers.	VII, 44-52.	VI, 9-13.	I II III IV V VI VII VIII IX	entiers.
XI, 1-47.				X, 1-30.
XII, 1-49.				XIV, 9-35.
XIII, 11-38.				XV, entier.
XIV XV XVI XVII XVIII	entiers.			XVI, 1-24.
XIX, 1-13.				XVII, 3-37.
				XVIII-XIX, entiers.
				XX, 1-46.

PALIMPSESTE DE MILAN. (S. 36, part. sup. cod. A des éditeurs.)	PALIMPSESTE de WOLFENBÜTTEL.	PALIMPSESTES DE MILAN. (S. 45, part. sup. cod. B des éditeurs.)	PALIMPSESTES DE MILAN. (S. 36, part. sup. cod. A des éditeurs.)
ÉPÎTRE AUX ROMAINS.			1re ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS.
VI, 23.			I, 12-25.
VII, entier.			IV, 2-12.
VIII, 1-10; 34-39.			V, 3-13.
IX X	entiers.		VI, 1
			VII, 5-28.
XI, 1; 11-33.	XI, 33-36.		VIII, 9-13.
XII, 8-21.	XII, 1-5; 17-21.		IX, 1-9; 19-27.
XIII, entier.	XIII, 1-5.		X, 1-4; 15-33.
XIV, 1-5.	XIV, 9-20.		XI, 1-6; 21-31.
	XV, 3-13.		XII, 10-22.
XVI, 21-24.			XIII, 1-12.
			XIV, 20-27.

[1] Il manque dans le chapitre VII un des versets qui sont dans la Vulgate, et onze dans le chapitre VIII; mais ces versets manquent aussi dans beaucoup de manuscrits et de versions. Il n'y a pas de trace de lacune dans le manuscrit d'argent.

PALIMPSESTES DE MILAN. (S. 45, part. sup. cod. B des éditeurs.)	PALIMPSESTES DE MILAN. (S. 36, part. sup. cod. A des éditeurs.)
1re ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS. (Suite.)	
XV, 48-58.	XV, 1-37; 46-58.
XVI, entier.	XVI, 11, 23, 24.
2e ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS.	
I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII — L'épître entière.	I, 8-24.
	II, III — entiers.
	IV, 1-10.
	V, VI, VII, VIII — entiers.
	IX, 1-7.
	XII, entier.
ÉPÎTRE AUX GALATES.	
I, 1-7; 20-24.	I, 22-24.
II, 1-17.	II, 1-8; 17-21.
	III, 1-6; 27-29.
IV, 19-31.	IV, 1-23.
V, VI — entiers.	V, 17-26.
	VI, entier.
ÉPÎTRE AUX ÉPHÉSIENS.	
I, II, III — entiers.	I, entier.
	II, 1-20.
	III, 9-21.
IV, 1-6; 17-32.	IV, entier.
V, 1-11.	V, 1-3; 17-29.
VI, 8-24.	VI, 9-19.
ÉPÎTRE AUX PHILIPPIENS.	
I, 14-30.	
II, 1-8; 22-30.	II, 26-30.

PALIMPSESTES DE MILAN. (S. 45, part. sup. cod. B des éditeurs.)	PALIMPSESTES DE MILAN. (S. 36, part. sup. cod. A des éditeurs.)
ÉPÎTRE AUX PHILIPPIENS. (Suite.)	
III, entier.	III, entier.
IV, 1-17.	IV, 1-7.
ÉPÎTRE AUX COLOSSIENS.	
I, 6-29.	I, 10-29.
II, 11-23.	II, 20-23.
III, IV — entiers.	III, 1-8.
	IV, 4-13.
1re ÉPÎTRE AUX THESSALONICIENS.	
II, 10-20.	
III, IV — entiers.	
V	V, 22-28.
2e ÉPÎTRE AUX THESSALONICIENS.	
I, 1-5.	I, entier.
II, 15-17.	II, 1-4.
III, entier.	III, 7-18.
1re ÉPÎTRE À TIMOTHÉE.	
I, II — entiers.	I, 1-9; 18, 19.
	II, III — entiers.
III, 1-4.	
IV, entier.	IV, 1-8.
V, 21-25.	V, 4-25.
VI, 1-16.	VI, 1-13.
2e ÉPÎTRE À TIMOTHÉE.	
I, 5-18.	I, entier.
II, III — entiers.	II, 21-26.
	III, entier.
IV, 1-11.	IV, 1-16.
ÉPÎTRE À TITE.	
I, 1-10.	I, 9-16.
	II, 1.
ÉPÎTRE À PHILÉMON.	
Versets 11-23.	

2° ANCIEN TESTAMENT.

PALIMPSESTE DE MILAN. (G. 82, part. sup.)	PALIMPSESTE DE LA SKEIREINS DE MILAN. (Cod. Ambros. E 147.)
Esdras, II, 8-42. Néhémie, V, 13-18. VI, 14-19. VII, 1-3.	Psaume LIII, 2, 3.

3° MONUMENTS DIVERS.

I. Le palimpseste de Milan (cod. Ambros. E. 147) renferme les pages 1, 2, 5, 6, 7..... } de la paraphrase de saint Jean, qu'on appelle généralement *Skeireins*.
Le palimpseste de Rome (bibl. du Vatican, n° 5750) renferme les pages 3, 4, 8..... }

II. Le palimpseste de Milan (S. 36, part. sup. cod. A des éditeurs) contient *un fragment de calendrier gothique* (8 jours et 1 mois).

III. Le papyrus de Naples contient *un acte de vente terminé par quatre signatures et attestations gothiques.*

IV. Le papyrus d'Arezzo (aujourd'hui perdu) contenait *un acte de vente terminé par une signature et attestation gothique.*

V. [redacted]nuscrit 3527 (Salisb. LXXI) de la bibliothèque impériale de Vienne, renferme quelques alphabets gothiques avec les noms des lettres; de très-petits fragments détachés, empruntés à une traduction gothique de la Bible; et une certaine quantité de nombres, exprimés en lettres numérales gothiques, et tirés également d'une version de l'Ancien Testament.

II.

NOTICE ET APPRÉCIATION

DES DIVERSES ÉDITIONS DES TEXTES GOTHIQUES, ET DES PRINCIPAUX OUVRAGES RELATIFS À LA LANGUE DES GOTHS.

La première édition des fragments des Évangiles, contenus dans le manuscrit d'Upsal, est celle qui a été publiée, en 1665, à Dordrecht, par François du Jon, plus connu sous son nom latin de *Franciscus Junius*. Elle parut sous le titre suivant :

Quatuor D. N. Jesu-Christi evangeliorum versiones perantiquæ duæ, gothica scilicet et anglo-saxonica, quarum illam ex celeberrimo codice argenteo nunc primum depromsit Fr. Junius, F. F., hanc autem ex codicibus mss. collatis emendatius recudi curavit Thomas Mareschallus, Anglus. Accessit et glossarium gothicum, runicum cet., opera ejusdem Francisci Junii. Dordrechti. Typis et sumtibus Junianis, excudebant Henricus et Joannes Essæi, urbis typographi ordinarii, 1665. (*Amstelodami, 1684,* la même que la précédente; on a seulement réimprimé les pages de titres du texte et du glossaire.) 2 vol. in-4°.

François du Jon, l'un des plus savants et des plus zélés précurseurs des habiles germanistes de notre temps, avait pour père un Français de famille noble, qui s'appelait comme lui François du Jon, et qui était né à Bourges. Lui-même était né à Heidelberg, en 1589; il mourut à Windsor, en 1677. Il passa trente ans en Angleterre, où il s'occupa d'abord de l'histoire de l'art et composa un ouvrage sur la peinture des anciens. Mais bientôt il se livra à l'étude de l'anglo-saxon et des autres dialectes germaniques. Il lut et copia un grand nombre de manuscrits, publia la paraphrase anglo-saxonne de la Ge-

nèse de Cædmon et des observations sur la paraphrase, en ancien haut allemand, de l'abbé Willeram; puis il fit un voyage dans la Frise occidentale pour y étudier l'ancien frison. En Hollande, à son retour de ce voyage, Isaac Vossius, son neveu (le père de Vossius avait épousé une sœur de Fr. du Jon), lui communiqua, en 1665, le fameux manuscrit d'argent. Du Jon, alors âgé de soixante-six ans[1], se livra, avec le zèle le plus actif, à l'étude de ce monument précieux, et dix ans après, il publia son édition, imprimée avec des caractères gothiques qu'il avait fait fondre lui-même. Elle est dédiée au chancelier comte de la Gardie, que Zahn suppose avoir contribué aux frais de l'impression[2]. Il faut voir, dans la dédicace de du Jon, quel trésor sont pour lui ces évangiles gothiques, avec quelle ardeur juvénile, avec quelle reconnaissance il bénit le ciel d'avoir fait tomber entre ses mains ces antiques fragments.

Cette première édition est pleine de fautes qu'il était alors bien difficile d'éviter. Junius la tira, non pas seulement du manuscrit que Vossius lui avait prêté, mais encore, et surtout peut-être, de la copie de Denner dont nous avons parlé. Il ajouta beaucoup de choses dont il n'y a nulle trace dans l'original, et en omit d'autres que depuis on a lues sans difficulté. Les observations, ajoutées au premier volume, à partir de la page 385, par l'Anglais Thomas Mareshall, sont excellentes et très-remarquables pour l'époque où elles furent écrites.

Bien que cette édition de Junius soit aujourd'hui à peu près inutile, je suis entré dans quelques détails et sur cette première publication, et sur l'éditeur lui-même, parce qu'il faut

[1] Il conserva toute sa vie la même ardeur pour le travail. Colomiès disait de lui, en 1665 (*Opera*, éd. Fabricius, Hamb. 1709, p. 323): « C'est un vieillard qui a près de quatre-vingts ans, mais qui est encore fort vigoureux. Il étudie tous les jours treize à quatorze heures, et a publié depuis peu les quatre évangiles en langue gothique. »

[2] Voyez son *Introduction*, p. 53.

garder un souvenir reconnaissant de ceux qui ont frayé la route, et qu'on est trop souvent tenté d'oublier ce qu'ils ont fait. Les imperfections de leurs travaux nous choquent, quand nous les comparons à ce qu'on peut faire aujourd'hui après eux; et nous ne songeons pas toujours assez que leurs successeurs n'ont pu les surpasser que parce que les pas les plus difficiles étaient déjà franchis, que nous jouissons des premières découvertes, et que l'exemple des fautes mêmes qui ont été faites d'abord, nous apprend quels sont les écueils qu'il faut éviter. M. Jacques Grimm, dont on retrouve le nom dans tout ce qui, de près ou de loin, touche à l'étude des origines de la langue allemande, a placé, en tête de l'édition qu'il a publiée des vingt-six hymnes traduites en ancien haut allemand, une intéressante notice sur Franciscus Junius, nom latin qui, comme je l'ai dit, en cache un de forme française. Cette considération de l'origine de François du Jon me servirait d'excuse, si les raisons que je viens de donner ne suffisaient pas pour justifier ces quelques lignes que j'ai consacrées à un philologue aussi érudit que zélé et entreprenant.

En 1671, Georges Stiernhielm, président du conseil des antiquités à Stockholm, reproduisit le texte de Fr. du Jon, où il introduisit plus d'altérations et de fautes nouvelles que de corrections :

D. N. Jesu Christi SS. Evangelia ab Ulfila Gothorum in Mœsia episcopo circa annum a nato Christo CCCLX *ex græco gothice translata, nunc cum parallelis versionibus sueco-gothica* (suédoise) *norræna seu islandica et vulgata latina edita. Stockholmiæ, 1671.* 4°.

Le texte gothique est imprimé en lettres latines. La préface renferme une dissertation sur l'origine de la langue gothique, qui contient les hypothèses les plus extravagantes.

Après cette édition de Stiernhielm, il en parut une troi-

sième beaucoup meilleure, celle qui avait été préparée par Eric Benzel, archevêque d'Upsal, et qui, après sa mort, fut publiée par l'Anglais Édouard Lye avec les caractères gothiques de du Jon, lesquels, par les soins de Mareshall, avaient été transportés à Oxford. Le texte a été revu sur le manuscrit, corrigé et complété en un très-grand nombre d'endroits, et Lye y a joint ses observations et une grammaire gothique :

Sacrorum Evangeliorum versio gothica ex codice argenteo emendata atque suppleta, cum interpretatione latina et annotationibus Erici Benzelii, non ita pridem archiepiscopi Upsaliensis, edidit, observationes suas adjecit et grammaticam gothicam præmisit Edwardus Lye. Oxonii, e typographo Clarendoniano, 1750. 4°.

Jean Ihre, conseiller de la chancellerie royale de Suède et professeur à l'université d'Upsal, que les Suédois appelaient leur Varron[1], est, entre tous les savants du dernier siècle, celui qui a consacré à l'étude d'Ulfilas les soins les plus intelligents et les plus consciencieux. On peut voir, au commencement de la préface de son *Ulfilas illustratus*, où il parle avec la plus modeste indulgence des travaux de ses prédécesseurs, comment, aidé par Sotberg et par deux autres élèves de l'Université d'Upsal, il entreprit et mena à bonne fin une collation complète et scrupuleuse du manuscrit d'argent avec les éditions de Junius et de Stiernhielm; celle de Benzel ne parut qu'après l'achèvement de ce travail. Ihre combla les lacunes souvent très-considérables des premiers éditeurs, corrigea les fautes et ne négligea rien pour préparer une nouvelle édition, vraiment digne de cet antique monument. « Celui-là seul qui a vu de ses yeux le manuscrit d'argent, nous dit M. Lœbe[2], peut apprécier le soin, la prudence, l'habileté que le savant

[1] Voy. la dissertation de Holmsten, *De genio linguæ Suecanæ*, p. 21. — [2] *Prolegomen.* p. XXXIV.

suédois apporta à cette collation. » M. Zahn, dans son *Introduction* à Ulfilas [1], nous apprend quels furent les obstacles qui empêchèrent Jean Ihre de publier son travail. La copie, très-fidèle, qu'il avait fait faire, a longtemps appartenu à M. Heynatz, professeur à Francfort sur l'Oder; elle est maintenant la propriété de M. Zeissberg [2], à Wernigerode (dans la Saxe prussienne); et cette copie est d'autant plus précieuse, que le manuscrit d'Upsal, comme j'ai eu l'occasion de le dire, était, lorsqu'elle fut faite, moins mutilé qu'aujourd'hui.

Ihre, trompé dans ses espérances, fit cependant imprimer les divers ouvrages qu'il avait composés sur Ulfilas et sur la langue gothique, et en particulier son *Ulfilas illustratus*, où il donne les additions et les améliorations de tout genre qui devaient entrer dans son édition. Ces écrits d'Ihre ont été réunis par Büsching sous ce titre :

Johannis ab Ihre [3] *scripta versionem Ulfilanam et linguam mœsogothicam illustrantia, ab ipso doctissimo auctore emendata novisque accessionibus aucta, jam collecta et una cum aliis scriptis similis argumenti edita ab A. F. Büsching. Berolini, 1773.* 4°.

Dans cette collection est reproduit un *Spécimen des remarques critiques du jurisconsulte écossais Jean Gordon*, qu'avait déjà publié Ihre dans ses *Analecta Ulfilana* [4], et dont il fait avec raison un grand éloge [5].

Je n'ai parlé jusqu'ici que du manuscrit d'Upsal. En 1762, Knittel, dont j'ai plus haut raconté la découverte, publia les

[1] Pages 57 et suiv.

[2] Voyez les *Gotthica minora* de M. Massmann, p. 319, note 3.

[3] Dans une lettre à Büsching, Ihre recommande tout particulièrement à son éditeur de ne pas latiniser son nom : « In libri titulo velim ne terminatione latina « nomen meum adaugeas. »

[4] Pages 134 et suiv.

[5] Ce spécimen avait été imprimé d'abord à Édimbourg sous ce titre : *Specimen animadversionum criticarum in priscam Evangeliorum versionem gothicam, item novæ ejusdem versionis interpretationis latinæ. MDCCLX.*

fragments de l'épître de saint Paul aux Romains qu'il avait trouvés dans un palimpseste de la bibliothèque de Wolfenbüttel. Malheureusement, il n'avait point assez étudié la langue gothique, et il a commis, dans les passages difficiles à lire, un grand nombre d'erreurs. Le texte a été imprimé avec des caractères gothiques, fondus pour cette édition. En voici le titre :

Ulphilæ versionem gothicam nonnullorum capitum epistolæ Pauli ad Romanos, venerandum antiquitatis monimentum, pro amisso omnino atque adeo deperdito per multa sæcula ad hunc usque diem habitum, e litura codicis cujusdam manuscripti rescripti, qui in Augusta apud Guelpherbytanos bibliotheca adservatur, una cum variis variæ litteraturæ monimentis hac usque ineditis, eruit, commentatus est datque foras Franciscus Antonius Knittel, etc. Brunovici (1763)[1].

Ihre a donné de ces fragments, en 1763, une seconde édition, accompagnée d'excellentes remarques.

Je ne dirai rien de diverses éditions qui furent promises et annoncées, mais ne parurent point. Longtemps après Ihre, Jean Christian Zahn, pasteur à Delitz sur la Saale (près de Weissenfels, dans la Saxe prussienne), réunit, le premier, dans une même publication, les fragments d'Upsal et ceux de Wolfenbüttel, sous ce titre allemand :

Ulfilas gothische Bibelübersetzung, die älteste germanische Urkunde, nach Ihre'ns Text, mit einer grammatisch-wörtlichen lateinischen Uebersetzung zwischen den Zeilen samt einer Sprachlehre und einem Glossar, ausgearbeitet von Friedrich Karl Fulda, weiland Pfarrer in Ensingen im Wirtembergischen, das Glossarium umgearbeitet von W. F. H. Reinwald, herzogl. sächs. Rath und Ober-Bi-

[1] Cette édition ne porte point de date. Zahn (*Introduction*, p. 55, note) montre par de bonnes raisons, qu'elle est plutôt de 1763 que de 1732, comme on le croyait généralement avant lui.

bliothekar in Meiningen, und den Text, nach Ihre'ns genauer Abschrift der silbernen Handschrift in Upsal, sorgfältig berichtigt, die Uebersetzung und Sprachlehre verbessert und ergänzt, auch mit Ihre'ns lateinischer Uebersetzung neben dem Texte, und einer vollständigen Kritik und Erläuterung in Anmerkungen unter demselben, samt einer historisch-kritischen Einleitung versehen und herausgegeben von Johann Christian Zahn. Weissenfels, 1805. 4°.

Ce long titre indique suffisamment de quoi se compose l'édition de Zahn et me dispense presque de toute explication. Il est impossible d'avoir plus que Zahn le désir de bien faire. Il a mis à profit, avec la plus grande exactitude, les travaux d'Ihre; mais les fautes que ce savant n'avait pas corrigées, parce que la faiblesse de sa vue, comme il nous l'apprend lui-même[1], ne lui avait pas permis de tout revoir de ses propres yeux et bien attentivement dans le manuscrit, sont restées naturellement dans le texte de Zahn. En outre, les remarques qui sont sous le texte prouvent que l'éditeur n'avait ni une connaissance suffisante du gothique, ni une grande finesse d'esprit; il y en a beaucoup de fausses et d'insignifiantes. Je ne parle pas de la version latine interlinéaire; il est impossible de rien imaginer de plus barbare; à force d'être fidèle, elle devient inintelligible[2].

En 1830, M. Jacques Grimm, admirant l'activité de Junius, à qui il n'avait fallu que neuf ou dix ans pour préparer la première édition du manuscrit d'Upsal, se plaignait que la publication des palimpsestes ambrosiens, découverts en 1817,

[1] Voy. la préface de l'*Ulfilas illustratus*.

[2] Pour mieux se rapprocher du gothique, le traducteur va jusqu'à changer le genre des noms, le régime des verbes et des prépositions, etc. Il dira, par exemple, *tenebrum*, au lieu de *tenebrae*, parce que le mot gothique *riqis* est du neutre (voyez *Saint Matthieu*, VIII, 12, etc.); *ad mihi* pour *ad me*, *apud illi* pour *apud illum*, parce que la préposition *du* gouverne presque toujours le datif en gothique; *observavit homini* pour *observavit hominem*, etc.

fût encore si peu avancée[1]. A cette époque, en effet, il n'avait paru que le *Spécimen* de MM. Angelo Mai et Castiglione (1819), et la seconde épître de saint Paul aux Corinthiens (1829). Depuis, M. le comte Castiglione nous a donné trois autres volumes qui ont complété les fragments de saint Paul. La santé de ce savant éditeur et de cruels chagrins domestiques n'excusent malheureusement que trop le retard que déplorait l'infatigable philologue allemand. Voici les titres des diverses éditions de Milan :

Ulphilæ partium ineditarum in Ambrosianis palimpsestis ab Angelo Maio repertarum Specimen, conjunctis curis ejusdem Angeli Maii et Caroli Octavii Castillionæi editum. Mediolani, 1819. 4°.

Ulphilæ versio gothica epistolæ divi Pauli ad Corinthios secundæ, quam, ex Ambrosianæ bibliothecæ palimpsestis depromptam, cum interpr., adnotationibus, glossario edidit Carolus Octavius Castillionæus. Mediolani, 1829. 4°.

Gothicæ versionis epistolarum divi Pauli ad Romanos, ad Corinthios primæ, ad Ephesios, quæ supersunt, ex Ambros. biblioth. palimpsestis deprompta, cum adnotationibus edidit C. O. Castillionæus. Mediolani, 1834. 4°.

Gothicæ versionis epistolarum divi Pauli ad Galatas, ad Philippenses, ad Colossenses, ad Thessalonicenses primæ, quæ supersunt, etc. edidit C. O. Castillionæus. Mediolani, 1835. 4°.

Gothicæ versionis epistolarum divi Pauli ad Thessalonicenses secundæ, ad Timotheum, ad Titum, ad Philemonem, quæ supersunt, etc. edidit C. O. Castillionæus. Mediolani, 1839. 4°.

La plus grande partie des fragments de *saint Matthieu* que

[1] « Quantum vero ab illa ætate differt « nostra! Codices Ambrosiani, anno 1817 « feliciter reperti, multum abest ut integri « prodierint, lectu quidem difficiliores, ad « intelligendum et annotandum fere fa« ciliores. » *Hymn. interpretatio theotisca*, p. [illegible] note.

contient le troisième palimpseste de Milan (I. 61, part. sup.), le fragment de *Néhémie*, ainsi que la plupart des versets d'*Esdras*[1] qui se trouvent dans le quatrième (G. 82, part. sup.), et les fragments de l'*épître à Titus* (premier et deuxième palimpsestes, S. 36 et S. 45, part. sup. cod. A. et cod. B) ont été imprimés dans le *Spécimen* publié en 1819, à Milan. Ce spécimen contient aussi le *Calendarium gothicum*, qui est tiré du premier palimpseste (S. 36, part. sup. cod. A)[2], et une petite partie du texte qu'on s'accorde aujourd'hui à nommer la *Skeireins*.

Quant aux épîtres de saint Paul, on voit, par les titres que j'ai donnés plus haut, que M. le comte Castiglione a réuni et coordonné les fragments des deux premiers palimpsestes de la bibliothèque Ambrosienne (cod. A et cod. B), dans les quatre volumes qu'il a publiés de 1829 à 1839[3].

Les fragments de l'interprétation gothique de saint Jean, ou, selon l'opinion de M. Lœbe, de l'harmonie paraphrasée des évangiles, fragments qui sont connus sous le nom de *Skeireins*, se trouvent, comme je l'ai dit, en partie, dans un palimpseste de Milan, et, en partie, dans un palimpseste de Rome. Un fac-simile à peu près complet des fragments contenus dans le second de ces deux manuscrits a été inséré dans le tome VIII de la *Nova collectio scriptorum veterum* de M. Mai (Rome, 1833); je ne veux pas répéter ici le jugement qu'en porte M. Massmann dans sa préface[4]. Dans le tome Ier de la

[1] Les versets 8 à 27 du chapitre II d'*Esdras* ont été publiés, pour la première fois, dans l'édition complète de MM. de Gabelentz et Lœbe. Ils leur ont été communiqués par M. le comte Castiglione.

[2] Voyez plus bas la notice sur l'édition d'Ulfilas de MM. de Gabelentz et L[illegible].

[3] Voyez le juste hommage rendu au savoir et au caractère de M. le comte Castiglione par M. Massmann, dans la préface de son édition de la *Skeireins*, p. XII.

[4] Pages XI et XII. Voyez Angelo Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. VIII, p. VIII (Rome, 1833).

même collection (Rome, 1825 et 1831), il avait déjà paru un peu plus de trois lignes, qui n'en forment que deux dans le fac-simile [1]. Une partie de la sixième feuille des fragments de Milan a été publiée dans le *Spécimen* de 1819, dont nous avons parlé plus haut.

Depuis, en 1834, M. Massmann a donné une édition complète des morceaux que renferment les deux palimpsestes:

Skeireins aivaggelyons thairh ïohannen, Auslegung des Evangelii Iohannis in gothischer Sprache, aus römischen und mayländischen Handschriften, nebst lateinischer Uebersetzung, belegenden Anmerkungen, geschichtlicher Untersuchung, gothisch-lateinischem Wörterbuche und Schriftproben, im Auftrage Seiner Königlichen Hoheit des Kronprinzen Maximilian von Bayern, erlesen [2], *erläutert und zum ersten Male herausgegeben von H. F. M. Massmann. München, 1834, G. Jaquet.* 4°.

Envoyé en Italie, en 1833, par le prince royal de Bavière, M. Massmann a copié lui-même le texte avec la fidélité la plus scrupuleuse, sans se laisser arrêter ni décourager par aucune difficulté. Dans sa publication, il l'a reproduit en caractères gothiques, page par page et ligne par ligne, l'a fait suivre d'une transcription en lettres latines, d'une traduction en latin, de notes, d'une description exacte des manuscrits, de savantes dissertations sur le sujet et l'auteur de l'ouvrage, sur le christianisme des Goths, enfin d'un glossaire et de plusieurs fac-simile [3].

Il nous reste à parler de l'édition la plus complète des fragments gothiques, qui est, en même temps, la plus remar-

[1] Voy. Angelo Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. I, pars III, p. 96 (Rome, 1825).

[2] « Das heisst, wie Jac. Grimm bemerkt « (Götting. gel. Anz. 1835, S. 1097), nicht « ausgesucht, sonder mmit angestrengtem « Fleiss aus den schwierigen Schriftzügen « buchstabiert. » H. Hoffmann, *Die deutsche Philologie im Grundriss*, p. 138.

[3] Nous reparlerons du texte de cet ouvrage dans la notice suivante relative à l'édition d'Altenburg et Leipzig.

quable, à tous égards. Les divers textes contenus dans les publications dont nous nous sommes occupés jusqu'ici ont été réunis par MM. de Gabelentz et Lœbe. Tout ce qui nous reste de la *Traduction de l'Ancien et du Nouveau-Testament* a été rassemblé en un seul corps d'ouvrage[1], et forme le premier volume. L'*Interprétation de saint Jean*, nommée *Skeireins* et le *Calendrier* ont été reproduits à la suite de la préface du *Glossaire*, contenu dans la première partie du tome II, dont la seconde partie est une *Grammaire gothique*. Cette édition fait vraiment honneur à la philologie allemande; c'est une base très-solide, un puissant secours pour les études germaniques, et maintenant surtout que l'ouvrage est entièrement terminé, l'éloge qu'en faisait, il y a déjà sept ans, M. Jacques Grimm, le juge le plus compétent en pareille matière, se trouve complétement justifié; nous pouvons à présent étudier les monuments de la langue gothique dans une édition qui, comme le disait le savant auteur de la *Grammaire allemande*, répond véritablement à leur haute valeur[2].

Les éditeurs ont revu eux-mêmes, pour arrêter définitivement leur texte, les manuscrits d'Upsal et de Wolfenbüttel, et cette révision a porté les fruits les plus heureux; beaucoup de doutes ont été levés, beaucoup de fautes corrigées. Ils se sont adressés, pour tout ce qui, dans les fragments de Milan, leur paraissait suspect, à M. le comte Castiglione; ils lui ont envoyé leurs conjectures, et le savant philologue italien les a secondés avec le désintéressement le plus généreux et a examiné de

[1] Le fragment d'Esdras commence par un certain nombre de versets inédits (ch. II, v. 8 à 27), que M. le comte Castiglione, qui ne les avait pas insérés dans le spécimen de 1819, a communiqués, comme nous l'avons dit plus haut, aux nouveaux éditeurs.

[2] « Den gothischen sprachdenkmälern « ist eine treffliche, ihrem hohen werthe « entsprechende ausgabe zu theil geworden. » J. Grimm, *Deutsche Grammatik*, 1ter Theil (3te Ausg.), Vorrede, p. XVI.

nouveau très-attentivement, dans les palimpsestes, tous les passages pour lesquels on recourait à lui.

Le texte gothique est accompagné d'une traduction latine, littérale sans être barbare, et de notes critiques où l'on a indiqué avec soin les variantes, les gloses des manuscrits et tout ce qui, dans les éditions antérieures, méritait d'être remarqué. Au premier volume se trouvent joints plusieurs fac-simile.

Le *Glossaire*, qui embrasse tous les textes gothiques connus, et la *Grammaire* sont deux ouvrages entièrement neufs. Les auteurs y ont montré cette modération d'esprit et cette indépendance qui, dans des travaux de ce genre, sont les meilleures preuves d'un vrai savoir et d'un jugement solide; ils n'ont voulu ni refaire ce qu'on avait bien fait avant eux, uniquement pour faire parade d'indépendance et d'originalité, ni suivre aveuglément la route tracée par le maître, quand ils en voyaient une autre qui leur semblait plus directe ou plus facile.

Dans le texte de la *Skeireins*, qui, comme je l'ai dit, est réimprimé à la suite de la préface du Glossaire [1], les éditeurs ont introduit les modifications proposées par M. Lœbe [2]. Pour le *Calendrier* [3], ils ont profité de la collation et des corrections de M. Massmann. Voici le titre de cette belle édition, vraiment digne de servir de modèle aux publications de ce genre:

Ulfilas. Veteris et Novi Testamenti versionis gothicæ fragmenta quæ supersunt, ad fidem codd. castigata, latinitate donata, adnotatione critica instructa, cum glossario et grammatica linguæ gothicæ, conjunctis curis ediderunt H. C. de Gabelentz et Dr. J. Lœbe. Lipsiæ, apud F. A. Brockhaus, 1843. 2 vol. 4°. (Le deuxième volume en

[1] Tome II, 1re partie, p. XII à XVII.

[2] *Jenaische allgemeine Literaturzeitung*, 1835, n° 61. Lœbe, *Beiträge zur Textberichtigung und Erklärung der Skeireins*. Altenburg, 1839.

[3] Tome II, 1re partie, p. XVII et XVIII.

deux parties. Le premier volume presque entier a paru à Altenburg et à Leipzig, en 1839; la fin du premier volume et la première partie du deuxième, à Leipzig, en 1843; la deuxième partie du deuxième volume, à Leipzig, en 1846.)

Parmi ceux qui ont publié des extraits, des morceaux choisis des textes gothiques, je ne nommerai que M. Schmeller de Munich, le célèbre auteur du Dictionnaire bavarois, l'éditeur de l'Harmonie évangélique écrite en ancien saxon et intitulée *Heliand*. M. Schmeller est, comme je l'ai déjà dit, un des plus savants germanistes de l'Allemagne, et tous ses travaux révèlent, non pas seulement un grand savoir, mais encore les meilleures qualités d'esprit. Il a réuni dans un même volume les fragments de la traduction gothique de saint Matthieu et ce qui nous reste d'une version faite au IX^e^ siècle en ancien haut allemand, du même évangéliste :

Evangelii secundum Matthæum versio francica seculi IX, nec non gothica seculi IV, quoad superest. Stuttgart. 1827.

M. Schmeller a tiré son texte gothique de l'édition de Zahn, mais en y introduisant toutes les améliorations qui étaient possibles alors, et il y a joint les fragments de Milan [1].

Les *Actes de vente de Naples et d'Arezzo* (pour ne parler que de la dernière édition [2]) ont été publiés par M. Massmann, sous le titre suivant :

[1] Les morceaux gothiques que M. Guillaume Wackernagel, philologue érudit et laborieux, dont le nom est aussi une autorité dans ces études, a placés en tête de son *Altdeutsches Lesebuch* (2^e^ édition, Bâle, 1839), ne sont naturellement qu'une reproduction de l'excellent texte de MM. de Gabelentz et Lœbe.

[2] Le premier mais ridicule fac-simile du texte gothique de l'*Acte de Naples*, qu'avait donné *Scip. de Cristoforo* (*Sabbatini d'Anfora: Il vetusto calendario Neapolitano*, Naples, 1744, t. V, p. 101), a été reproduit dans plusieurs ouvrages qu'il est inutile de nommer ici. *Daniele* lut de nouveau le document et le fit en partie dessiner pour *Marini*, qui l'inséra dans ses *Papiri diplom.* (tab. XV, XVII, Rome, 1805). Le comte *Sierakowski* en fit, en 1810, un nouveau fac-simile, qui n'a pas été mis en vente et qui est loin

Frabauhtabôkos[1] *oder die Gothischen Urkunden von Neapel und Arezzo, mit zwei Schriftnachbildungen im Steindruck, von H. F. Massmann. München, 1837.* Fol.

Après une savante introduction, à la suite de laquelle est reproduit, avec un essai de restitution, le fac-simile de la signature d'Arezzo qui a été inséré dans les Inscriptions de Gori, M. Massmann donne le texte complet, latin et gothique, des deux documents. Ce texte est suivi de notes, d'un glossaire des mots gothiques et d'un appendice contenant l'acte de donation du roi Odoacre, écrit en latin, l'an 489, et dont une partie est à Naples et une autre à Vienne. Le volume se termine par deux pages de fac-simile auxquelles l'éditeur a consacré beaucoup de soin, et qui renferment les soixante dernières lignes de l'*Acte de Naples*, parmi lesquelles se trouvent les signatures et attestations gothiques.

Zahn, en 1804, avait publié un essai intitulé :

Versuch einer Erläuterung der gothischen Sprachüberreste in Neapel und Arezzo. Braunschweig. 8°.

Pour qu'il ne manque rien à ces notices relatives aux éditions des textes gothiques, j'ajouterai encore qu'on trouvera ce qui concerne les *Alphabets et les débris gothiques du manuscrit de Vienne* (n° 3527) dans l'ouvrage de Guillaume Grimm, intitulé : *Zur Literatur der Runen* (Wien, Gerold. 1828, gr. in-8°; extrait des *Wiener Jahrbücher der Literatur*, Bd. XLIII), et dans les *Gotthica minora* de M. Massmann (*Zeitschrift für deutsches*

d'être exact. On peut voir dans l'édition de M. Massmann (p. 6) l'énumération des auteurs qui ont tenté d'expliquer ce texte. La signature gothique du *document d'Arezzo* est reproduite, par une gravure sur bois, dans les *Inscrip. antiq.* de Gori, n° XI, p. 497. De là elle a passé dans divers ouvrages.

[1] Mot composé, signifiant *documenta* ou *instrumenta venditionis*, et que M. Massmann trouve dans la signature gothique d'Arezzo, tandis que MM. de Gabelentz et Lœbe (*Ulfilas*, I, p. XIII) lisent en deux mots *frabauhta bôka* « vendidi libellum. »

Alterthum, herausgegeben von Moriz Haupt. Bd. I, 1841, p. 296 à 305).

Le Γοτθικόν de l'empereur Constantin Porphyrogénète[1] est reproduit dans le même article de M. Massmann[2], où l'on trouvera de plus[3] le *Petit vocabulaire des mots germaniques de la Crimée,* tiré de la *Relation d'Ogier de Bousbèque*[4], et accompagné d'explications.

Nous n'avons plus à parler que des travaux qui sont relatifs, non pas à tel ou tel fragment gothique, mais à la langue des Goths en général. La grande *Grammaire* de M. Jacques Grimm, que Jean Paul Richter nommait, avec raison, une polyglotte grammaticale à l'usage des Allemands et de tous les peuples de race germanique[5], et la publication récente de MM. de Gabelentz et Lœbe rendent désormais à peu près inutiles, pour l'étude même de l'idiome d'Ulfilas, la plupart des ouvrages antérieurs, et ce n'est que du point de vue de l'histoire de la philologie qu'ils nous offrent encore de l'intérêt.

Pour commencer par les *glossaires,* celui de Junius (1664), qui renferme, comme le dit l'auteur lui-même, *la plupart* des mots du manuscrit d'argent, et auquel il faut joindre les additions et corrections d'Ihre; celui de Stiernhielm (*Glossarium Ulphila-Gothicum,* 1670); le Dictionnaire de Lye (*Dictionarium saxonico- et gothico-latinum,* ed. Owen Manning, 1772); celui de Fulda, retravaillé par Reinwald et publié par Zahn, dans

[1] *Constantini Porphyrogeniti imperatoris de cerimoniis aulæ Byzantinæ libri duo, græce et latine, e recensione Jo. Jac. Reiskii,* 1829, 8° (Bonn, Weber). Le morceau dont nous parlons se trouve au livre II, chap. LXXXIII.

[2] Pages 366 à 373.

[3] Pages 357 à 366.

[4] Voy. la quatrième des lettres publiées sous ce titre: *Aug. Gislenii Busbequii D. Legationis Turcicæ epistolæ quatuor,* 8° (Anvers, 1595).

[5] « Diese grammatische Polyglotta für « Deutsche und für ihre Völkervettern, « Holländer, Schweden, Dänen, Britten, « etc. » J. P. Richter, *Doppelwörter,* p. 88.

son édition d'Ulfilas (1805), sont nécessairement tous incomplets, et l'on ne pouvait d'ailleurs y déterminer le sens des mots avec la précision qu'on est en droit d'exiger aujourd'hui dans un travail de ce genre. On n'y trouve pas non plus ces éléments de comparaison, ces rapprochements avec les autres langues et dialectes, qui rendent un dictionnaire gothique si intéressant pour l'étude de la philologie comparative [1].

Je ne parle pas des glossaires partiels, composés pour un seul ouvrage, de celui de M. le comte Castiglione pour la *deuxième épître aux Corinthiens*, de ceux de M. Massmann pour les *Documents de Naples et d'Arezzo* et pour la *Skeireins* [2]. Le Dictionnaire de MM. de Gabelentz et Lœbe suffit désormais à tout. Il est très-commode et très-complet, et composé avec beaucoup de méthode, sans cet étalage d'érudition surabondante qui souvent est moins la preuve d'un savoir solide que du défaut, trop commun, d'ordre et de discernement.

G. Hickes est le premier qui ait fait une grammaire gothique: *Institutiones grammaticæ anglo-saxonicæ et mœso-gothicæ. Oxford, 1689.* 4°. (Elle a été réimprimée dans le premier volume de son *Thesaurus linguarum veterum septentrionalium. Oxford, 1705.* 2 vol.

[1] M. L. Diefenbach a commencé, en 1846, la publication d'un dictionnaire comparatif de la langue gothique (*Vergleichendes Wörterbuch der gothischen Sprache*, Frankfurt am Main), qui doit avoir trois volumes (il n'en a paru qu'un jusqu'ici et la première livraison du second). On y remarque une accumulation de richesses et un luxe de rapprochements que l'intention avouée de M. Diefenbach, de ne faire qu'un vaste recueil de matériaux pour l'étude de la philologie comparative, suffit à peine à justifier. Voyez, dans les n^os^ 117 et 118 du *Journal de littérature d'Iéna*, un article de M. de Gabelentz sur le tome I de cet ouvrage, et quelques mots de réponse insérés par M. Diefenbach dans la première livraison de son deuxième volume.

[2] Ce dernier glossaire, qui est un travail remarquable (de plus de 60 pages in-4°), renferme, outre les mots de la *Skeireins*, les principaux termes nouveaux, contenus dans l'*épître de saint Paul aux Romains*, dans la *première épître aux Corinthiens*, et dans l'*épître aux Éphésiens*, publiées par M. le comte Castiglione en 1834.

in-fol.) L'ouvrage de Lambert ten Kate (*Gemeenschap tussen de Gottische Spraeke en de Nederduytsche. Amsterdam, 1710.* 4°); la grammaire de Lye[1], dans l'*Ulfilas* de Benzel (Oxford, 1750); celle de Fulda, dans l'*Ulfilas* de Zahn (1805), que les derniers éditeurs des textes gothiques nomment avec raison « *die erste verständigere Grammatik*[2] »; ces divers travaux, entrepris à des époques où les difficultés étaient fort grandes, et les moyens de les vaincre bien limités encore, font honneur sans doute à ceux qui les ont tentés, mais sont, on le sait, complétement effacés par le grand édifice élevé par M. Jacques Grimm, qui, le premier, comme je l'ai dit ailleurs, a véritablement fondé la grammaire historique de la langue allemande et de tous ses dialectes anciens et modernes. Ce qu'il faut désirer maintenant, c'est qu'on exécute, pour chacun des idiomes germaniques, quelque travail qui soit aussi digne des bases posées par cet illustre philologue, que l'est la *Grammaire gothique* de MM. de Gabelentz et Lœbe, qui soit à la fois aussi complet, aussi solide, qui tienne aussi bien compte de tous les faits.

Parmi les monographies, nous citerons les Dissertations d'Ihre, *de Verbis Mœsogothorum* (Büsching, p. 149-171) et *de Nominibus substantivis et adjectivis Mœsogothorum* (*ibid.* p. 221-256)[3]; les Recherches de M. Bäumleïn sur l'alphabet gothique (*Untersuchungen..... über die Entstehung des gothischen Alphabets. Tübingen, 1833*)[4]; le Traité de M. Alb. Wellmann sur l'adjectif

[1] Celle d'*Owen Munning*, dans le premier volume du *Dictionnaire de Lye*, n'en est qu'un extrait (Londres, 1772).

[2] Dans leur *Introduction à la grammaire gothique*, p. 10 et suiv.

[3] Ihre avait publié la première de ces dissertations dans les *Fragmenta Ulphilana* (p. 62 à 90), et la seconde dans les parties v à viii des *Analecta Ulphilana* (p. 69 à 132, Upsaliæ, 1768).

[4] M. Bäumlein nous apprend lui-même en ces termes quel est l'objet de ces recherches : « Diess ist es, was sich die ge-« genwärtige Untersuchung zur Aufgabe « macht, aus der Vergleichung der gothi-« schen Schrift, wie sie sich in den verschie-

gothique (*Das gothische Adjectivum. Stettin, 1835*), dont M. Jacques Grimm parle avec éloge dans le tome IV de sa Grammaire[1], et l'ouvrage de M. Ziemann, intitulé *Gothische Wortlehre* (Quedlinburg, 1834)[2].

Les diverses questions, historiques et autres, qui sont relatives aux monuments gothiques et aux travaux dont ils ont éte l'objet depuis leur découverte jusqu'au temps présent, ont été traitées dans les préfaces, introductions et dissertations qui accompagnent les éditions mêmes. On lira surtout avec fruit l'*Introduction* à l'édition d'Ulfilas de MM. de Gabelentz et Lœbe, la *Préface* de leur Glossaire et le chapitre qui sert d'introduction à leur Grammaire; les *Dissertations* qui sont jointes à la *Skeireins* de M. Massmann, et les *Gotthica minora* du même auteur. M. Massmann est un des philologues qui se sont consacrés avec le plus d'ardeur aux recherches qui concernent les anciens idiomes allemands. Il joint à une érudition très-étendue une sorte de dévouement passionné pour ces intéressantes études, qui a pu quelquefois grossir à ses yeux, soit l'importance des questions, soit la valeur des faits et des preuves qu'il discute. Mais c'est une disposition qu'on aurait tort de blâmer, ce me semble, lorsqu'il s'agit d'une étude encore si neuve à certains égards, d'une langue dont il nous est resté si peu de monuments. Les ingénieuses conséquences qu'on a tirées des lettres numérales du manuscrit de Vienne et les faits

« denen Denkmälern findet, unter sich und « mit dem griechischen, lateinischen, ru- « nischen Alphabete, über die Entstehung « des gothischen Alphabets etwas Bestimm- « teres zu ermitteln. » Page 57.

[1] « Diese und alle untersuchungen über « das gothische adjectivum erleichtert jetzt « Wellmanns sorgfältige arbeit. » P. 472, note.

[2] Je ne reviens pas sur l'ouvrage anonyme intitulé *De literis et lingua Getarum sive Gothorum*, et publié par B. Vulcanius en 1597 (Lugd. Batav.). Le manuscrit de Vienne, dont nous avons parlé plusieurs fois, renferme quelques lignes relatives à la valeur de certaines lettres. (Voy. Massmann, *Gotthica minora*, page 298 et suivantes.)

considérables qu'on a pu déduire de la lecture de quelques lignes gothiques contenues dans deux actes de vente, prouvent suffisamment qu'il ne faut ici rien dédaigner et qu'il vaut mieux pécher par excès de zèle que par indifférence. Enfin, on trouvera un grand nombre de renseignements de tout genre dans l'Introduction fort étendue de Zahn, qui contient, entre autres choses (j'ai déjà eu l'occasion de le dire), les *Recherches d'Adelung sur les Goths et sur leur langue.* Les Dissertations d'Ihre, publiées d'abord successivement de 1750 à 1770, puis recueillies par Büsching, en 1773, renferment aussi beaucoup de détails, soit curieux, soit instructifs. Zahn donne, dans son *Introduction,* p. 67, les titres des divers écrits réunis dans cette collection de Büsching, qui est malheureusement trop rare[1].

Cette notice sur les publications relatives à la langue gothique ne paraîtra pas, je l'espère, trop étendue, si l'on veut bien considérer que c'est, si je ne me trompe, le premier compte rendu, écrit en France, où l'on ait essayé d'exposer d'une manière sérieuse et complète l'histoire de cette partie intéressante et fondamentale de la philologie germanique, à laquelle, chez nos voisins, beaucoup d'hommes de mérite ont, comme on l'a vu, consacré tant de soin, tant de science et parfois de talent.

SECONDE PARTIE.

DES DIVERSES QUESTIONS QUI ONT ÉTÉ AGITÉES AU SUJET DE LA LANGUE DE CES MONUMENTS ET DE L'AUTEUR DE LA TRADUCTION GOTHIQUE DE LA BIBLE.

Dans les pages qui précèdent, j'ai nommé plusieurs fois Ulfilas, comme l'auteur de la traduction de la Bible dont les manuscrits d'Upsal, de Milan, de Wolfenbüttel nous ont con-

[1] Elle n'est jamais entrée dans le commerce et n'avait été imprimée que pour cent trente et un souscripteurs. (Voy. Zahn, *Einleitung*, p. 67.)

servé des fragments, et j'ai dit, comme une chose évidente et incontestable, que cette traduction et les diverses pièces dont j'ai parlé étaient des monuments de la langue des Goths. Ce sont en effet aujourd'hui des faits généralement admis et sur lesquels il ne s'élève plus de doutes; mais il n'en a pas toujours été de même.

J'ai déjà eu l'occasion de citer Leibnitz. Il suivait, comme nous l'avons vu, avec beaucoup d'intérêt, les travaux relatifs aux Évangiles d'Upsal, et donnait une sérieuse attention à toutes les opinions qui se produisaient au sujet de ces antiques fragments. On peut voir dans ses lettres les phases diverses par lesquelles ont passé les questions de philologie historique agitées à l'occasion de ce livre. Dans une lettre qui est datée de 1691, et qui, par conséquent, fut écrite une vingtaine d'années après la publication de Fr. Junius, il n'est pas encore bien sûr que le manuscrit d'argent renferme un texte de langue gothique : *Codex argenteus an gothicam linguam contineat, nondum satis securus sum.* « C'est une chose qu'on admet, dit-il, plutôt qu'on ne la prouve[1]. » L'année suivante, le doute paraît s'affaiblir : « Cette version, dit-il simplement, qu'on croit d'Ulfilas[2] », et il n'ajoute aucune autre expression dubitative. Plus tard, il affirme positivement que la langue de ce célèbre évangéliaire est bien la langue des Goths : « Je voudrais (il se propose de réfuter certaines prétentions des savants scandinaves), je voudrais, dit-il, qu'on n'appelât *gothique* que ce qui est tiré du manuscrit d'argent; car, que ce texte soit *gothique*, cela est hors de doute[3]. » Enfin, dans une lettre à Chamberlayne, écrite

[1] *Œuvres complètes* (éd. Dutens), t. VI, 1re partie, p. 100 et suiv.

[2] *Œuvres complètes* (éd. Dutens), t. VI, 1re partie, p. 105.

[3] « Malim ea sola appellari *gothica*, quæ « ex codice argenteo sumuntur : hæc enim « talia esse, indubitatum est. » (T. VI, 2e partie, p. 177.)

en 1714, il n'hésite plus, en aucune façon, ni sur la langue, ni sur l'auteur de l'ouvrage. Voici comment il s'exprime : « Jusqu'ici, les savants ont rapporté cette traduction des Évangiles à Ulfilas et aux Goths voisins du Danube; c'est avec raison, à mon avis. » Il ajoute que l'opinion contraire du savant Hickes n'ébranle pas sa conviction; puis, après quelques arguments qu'on ne trouverait peut-être pas assez concluants, il continue : « Je pense donc qu'on doit regarder comme l'auteur de l'ouvrage Ulfilas ou Wulfilas, évêque des Goths, déjà célébré par les anciens, qui disent que c'est lui qui a donné les lettres aux Goths [1]. »

Ces diverses mentions d'Ulfilas et de la langue des Goths fournissent à Leibnitz l'occasion de décider avec beaucoup de bon sens, avec une grande sûreté de jugement, plusieurs questions relatives aux langues germaniques, questions sur lesquelles on a bien discuté depuis, pour adopter enfin des idées conformes à celles que cet illustre philosophe exprimait déjà à la fin du XVII^e^ siècle et au commencement du XVIII^e^. Il reconnaît, par exemple, ce qui est aujourd'hui une opinion généralement admise, que le gothique n'est point la source commune de tous les dialectes germaniques, mais un dialecte à part, à côté duquel en existaient concurremment d'autres, d'où sont sortis les idiomes parlés dans la suite en Allemagne et dans plusieurs autres contrées de l'Europe [2]; que les Saxons, les Francs, les Alemans, les Goths cultivaient, pour me servir de ses propres expressions, le même fonds commun de la langue teutonique.

[1] « Viri docti hactenus ad Ulphilam et « Gothos Danubio vicinos retulêre, meo ju- « dicio, recte, etsi Hickesius, etc.... Ita- « que codicis argentei auctorem Ulphilam « vel Wulfilam, Gothorum episcopum, ha- « bendum censeo, jam veteribus celebra- « tum, quod etiam litteras Gothis dedisse « dicatur. » (T. VI, 2^e^ partie, p. 196.)

[2] *Œuvres complètes*, t. VI, 2^e^ partie, p. 177, 182, 183.

D'un autre côté, il a très-bien compris aussi que l'idiome d'Ulfilas n'appartenait pas plus à la Scandinavie qu'à l'Allemagne proprement dite, qu'il n'avait pas plus de rapports avec la langue du nord qu'avec celle du centre et du sud [1]. C'est ce qu'ont encore confirmé les recherches de la philologie moderne. Le gothique, comme je l'ai dit dans mon premier mémoire, se rattache par une parenté plus étroite à l'ancien haut allemand qu'à aucun autre idiome, et le seul côté par lequel il paraisse se rapprocher davantage de l'ancienne langue du nord, ce sont certaines lois relatives au système des consonnes [2]. Relativement à l'origine des Goths, il se refuse, de même que la plupart des historiens de nos jours, à admettre, avec Jornandès, qu'ils soient sortis du pays des Scandinaves [3]. Enfin, sur la question de l'alphabet donné aux Goths par Ulfilas, dont nous dirons plus bas quelques mots, ses idées ont aussi beaucoup de rapport avec les opinions les plus raisonnables émises dans ces derniers temps [4].

On me pardonnera, je l'espère, d'être entré dans quelques détails sur ces jugements de Leibnitz, qui, sans être étrangers à mon sujet, m'ont écarté, pendant quelques instants, de l'ordre que je me propose de suivre. Un des plus admirables spectacles, à mes yeux, c'est de voir avec quelle promptitude de coup d'œil, avec quelle fermeté d'esprit, ces génies d'élite qui apparaissent de temps en temps dans le monde, comme pour diriger la pensée des hommes et nous montrer notre route, savent, en toutes choses, par une sorte d'intuition, ou trouver d'eux-mêmes la vérité, quelque obscures, quelque embar-

[1] *Œuvres complètes*, t. VI, 1re partie, p. 100, 105; 2e partie, p. 218.

[2] Voy. l'*Introduction à la grammaire gothique* de MM. de Gabelentz et Lœbe, p. 2.

[3] Voyez les *Œuvres complètes*, t. VI, 1re partie, p. 100 et suiv., 105; 2e partie, p. 177.

[4] *Ibid.* t. VI, 2e partie, *Lettre à Chamberlayne*, p. 196.

rassées que soient les questions, ou choisir avec une sagacité prophétique, entre les opinions émises de leur temps, celles qui un jour, quelquefois bien longtemps après eux, doivent être généralement adoptées, et devenir la pensée, la conviction de tous.

Leibnitz, comme nous venons de le voir, avait fini par ne conserver aucun doute sur la langue du manuscrit d'argent; c'était bien, à ses yeux, un texte gothique. Parmi ceux qui étaient d'un autre avis, je ne nommerai que Lacroze et Hickes. Mathurin Veyssières de Lacroze, né à Nantes, bibliothécaire du roi de Prusse, soutenait que notre traduction était écrite dans l'idiome des Francs[1]; il puisait sans doute cette illusion dans sa qualité de Français; mais il s'appuyait, pour la défendre, sur de bien pauvres arguments : c'était, par exemple, ce fait, que l'abbaye de Werden, où l'on avait découvert cette version des Évangiles, était située, non dans le pays des Goths, mais dans celui des Francs; c'était encore un certain rapport qu'il prétendait trouver entre les lettres de l'alphabet du célèbre manuscrit et les lettres du roi Chilpéric. L'Anglais Hickes ne voulait pas non plus que ce texte appartînt à la langue des Goths et pensait qu'il devait être écrit dans quelque autre dialecte germanique[2]. La question est depuis longtemps résolue; je ne veux point la discuter ici, mon seul but est d'en faire l'histoire. Le savant Ihre a démontré par d'excellentes raisons que la langue des Évangiles d'Upsal était incontestablement celle des Goths[3]. Un argument d'ailleurs que j'ai déjà indiqué plus haut suffit pour rendre la chose indubitable. Le calendrier de Milan, où sont marquées les fêtes des martyrs goths,

[1] Voyez sa *Lettre à J. Chamberlayne* (*Thesaurus epistolarum*, t. III, p. 92, sq.).

[2] Voyez Leibnitz cité plus haut.

[3] Voy. la dissertation publiée en 1754, sur la langue du *Codex argenteus* (*Ulfilas illustratus*, p. 259, sqq.).

et les signatures et attestations jointes aux actes de vente qui ont été rédigés à Ravenne, au commencement du VI^e^ siècle, signatures dont les auteurs, dans le texte latin de ces actes, sont appelés (*clerus*) *ecclesiæ gothicæ*[1]; ces pièces, dis-je, sont évidemment, personne n'en peut douter, écrites en langue gothique. Or, l'idiome employé dans ces monuments est absolument le même, je l'ai déjà dit, que celui de la version d'Upsal et des palimpsestes de Wolfenbüttel, de Milan et de Rome. Il est donc évident aussi que ces traductions diverses sont toutes composées dans le dialecte germanique que parlaient les Goths.

Il est un autre point sur lequel il n'est pas possible d'arriver précisément à la même évidence, et qu'on paraît cependant ne plus faire difficulté d'admettre aujourd'hui. Est-ce bien Ulfilas, l'évêque des Goths, qui est l'auteur de cette traduction que l'on s'accorde maintenant à lui attribuer[2]? Nous ne pouvons pas répondre à cette question par des arguments aussi décisifs que ceux que nous avons pu employer pour trancher la précédente. Nous pouvons cependant aussi la résoudre, par conjecture, d'une manière au moins fort vraisemblable.

Nous savons par un grand nombre d'anciens témoignages qu'Ulfilas a traduit la Bible en gothique; quelques historiens nous disent d'une manière générale, qu'il a traduit les livres saints; d'autres, qu'il a traduit l'Ancien et le Nouveau Testament. Philostorgius, précisant davantage, nous apprend que sa version comprenait toutes les Écritures, à l'exception des *Livres des Rois*, parce que cet ouvrage renferme, dit-il, trop

[1] Et: *ecclesiæ legis Gothorum sanctæ Anastasiæ*. Voyez Massmann, *Frabauhtabôkos*, p. 10.

[2] Hickes, dans ses *Institutions de la grammaire anglo-saxonne et méso-gothique*, pense qu'elle est l'œuvre de théologiens postérieurs à Ulfilas.

de récits de combats, et qu'il eût craint d'exciter à la guerre son peuple, déjà trop belliqueux[1]. La raison n'est pas bonne[2]; mais, de ce que l'explication est peu probable, il ne suit pas que le fait lui-même soit faux[3]. M. Waitz a dit avec raison[4] que, sur tout ce qui concerne Ulfilas, Philostorgius était une des autorités les plus dignes de foi. La chose du reste a peu d'importance. Il nous suffit de savoir qu'Ulfilas avait traduit

[1] Voy. *Histor. ecclesiast.* II, p. 5.

[2] Si c'eût été là son motif, il y a certainement d'autres livres encore dans la Bible qu'il se fût abstenu de traduire; mais cette raison, bien qu'il soit difficile de l'admettre, je la préfère encore à celle d'un historien de nos jours (M. de Saint-Priest, *Hist. de la royauté*, t. I, p. 333), qui prétend qu'Ulfilas « a omis le livre des Rois, parce qu'il se proposait pour but l'abolition de la royauté, ou, pour mieux dire, de sa sanction religieuse. » Je doute qu'on trouve bien caractéristiques les signes auxquels l'auteur a reconnu cette tendance de l'évêque des Goths. « Il ne s'est jamais servi, dit-il, du mot *koning* « roi, » pour traduire le βασιλεύς grec et le *rex* latin, et il a constamment employé le mot *thiudan*, qui exprime le commandement avec moins de précision. » Le contraire serait, ce me semble, plus près de la vérité. Le mot ancien haut-allemand *kuning*, aujourd'hui *könig* « roi, » qui paraît n'avoir point existé dans la langue gothique, vient de *kunni* « race » (en gothique *kuni*; à moins qu'il ne faille plutôt avec M. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, p. 230, dériver *kuning* d'un mot gothique perdu, qui serait *kuns* et aurait le même sens que *kuni*). Ce mot *kuning* signifie donc primitivement « un homme de race, un homme noble » (voyez le *Trésor* de Graff, t. IV, p. 444); tandis que le *thiudan* d'Ulfilas vient de *thiuda* « peuple, » et veut dire proprement « le chef du peuple. » Je ne trouve pas plus fondée une autre opinion de M. de Saint-Priest, relative à la croyance d'Ulfilas. « M. Waitz a prouvé, dit-il (t. I, p. 334, note), par un manuscrit du IV^e^ siècle, que cet évêque était un déiste. » Il suffira, je pense, à l'auteur, de lire la profession de foi d'Ulfilas, extraite par M. Waitz (p. 21) de ce manuscrit du IV^e^ siècle, pour se convaincre que l'arianisme d'Ulfilas est loin de ressembler à ce que nous entendons par le mot déisme. M. Waitz dit lui-même positivement (p. 57) : « Ulfila hat sich entschieden für die Gottheit Christi erklärt, » *Ulfilas s'est prononcé décidément pour la divinité du Christ.*

[3] Le judicieux Tillemont (*Mém. pour servir à l'hist. ecclés. des six premiers siècles*, t. VI, p. 605) rapporte, sans y faire aucune objection, le motif allégué par Philostorgius : « Il traduisit toute la Bible en leur langue, afin qu'ils l'apprissent, hormis les livres des Rois, ayant peur que la lecture de tant de guerres et de combats dont ils sont remplis, n'enflammât encore ces peuples à une chose pour laquelle ils n'avaient déjà que trop d'inclination et d'ardeur. »

[4] *Ueber das Leben und die Lehre des Ulfila*, Hannover, 1840, p. 36.

la Bible, et que les historiens des premiers siècles ne parlent d'aucune autre traduction germanique de l'Écriture sainte. Les Goths ayant cette version des livres sacrés, composée par un évêque dont tous s'accordent à louer la grande autorité et les lumières, il n'est certainement pas vraisemblable qu'on en ait fait concurremment une autre, soit dans le même temps, soit peu de temps après. Et cette autre traduction eût-elle pu se faire et se répandre parmi les Goths sans qu'il en fût parvenu aucune mention jusqu'à nous? Le texte que nous avons dans nos divers manuscrits devait, en effet, être très-répandu dans l'Église gothique. Les révisions dont il a été l'objet suffisent pour le prouver. On reconnaît aisément, comme nous l'avons dit, que la première interprétation avait été faite sur le texte grec; que, plus tard, en Italie sans doute, des modifications furent jugées nécessaires pour la mettre d'accord avec les traductions latines de la Bible qui avaient cours dans la contrée; que l'on continua à se servir de cette ancienne version dont l'autorité était sans doute imposante, et qu'on se contenta d'y introduire les changements que le lieu et le temps exigeaient[1]. Il est donc, si je ne me trompe, à peu près certain que les fragments qui nous restent sont l'œuvre d'Ulfilas. La traduction de la Bible tout entière dans une langue pleine de ressources sans doute, mais encore peu assouplie, peu façonnée à la lutte avec un idiome comme la langue grecque, était, à la vérité, une entreprise très-longue et très-difficile;

[1] Tout en prenant pour base de sa traduction la bible grecque, Ulfilas a pu lui-même se servir aussi d'une bible latine. Nous apprenons, par le témoignage du manuscrit que M. Waitz a publié, qu'il savait aussi le latin, qu'il l'écrivait même, et l'ouvrage d'Auxence que renferme ce manuscrit suffirait pour nous prouver, si nous avions besoin de preuves à cet égard, que l'usage de cet idiome n'était pas étranger à la Mésie, au pays où vivait Ulfilas. Voyez l'ouvrage déjà cité de M. Waitz, p. 19 et 55.

mais, dans ses quarante ans d'épiscopat, Ulfilas a pu cependant la mener à fin lui-même [1], et rien n'empêche d'ailleurs de supposer que d'autres prêtres goths, de ses disciples peut-être, y aient mis la main : Sélénas, par exemple, qui, comme nous l'apprend Sozomène[2], fut son secrétaire et son successeur dans l'épiscopat, ou Auxence, qui nous dit lui-même qu'il fut élevé et formé par Ulfilas[3].

J'ai déjà dit qu'on avait pensé que le même évêque pourrait bien aussi être l'auteur de la *Paraphrase gothique de l'Évangile selon saint Jean*, que ce soit un ouvrage original, ou, ce qui est plus probable, une traduction. J'ai fait connaître en même temps les raisons qui rendent cette supposition peu vraisemblable.

Pour achever de réunir ici tout ce qui concerne et ces anciens monuments et l'homme qui, selon toute apparence, en est l'auteur presque unique, il ne me reste plus qu'à dire quelques mots de la partie de la nation gothique dont Ulfilas était évêque, et de la vie d'Ulfilas lui-même, sur laquelle une intéressante découverte faite il y a quelques années à la Bibliothèque royale de Paris a jeté un nouveau jour. Je voudrais, comme je l'ai dit, tenir compte autant qu'il m'est possible, dans ces mémoires, de tous les travaux vraiment importants qui sont relatifs au sujet que je traite, et constater quel est l'état actuel de cette branche de la philologie, quels sont les résultats obtenus jusqu'à présent, les opinions le plus généralement admises.

Un savant historien, que l'Académie regrette, M. Fauriel, a fait, au commencement de son *Histoire de la Gaule Méridio-*

[1] Voyez le même ouvrage, p. 54.

[2] Sozomène, VII, 17; Nicephor. Callist. VII, 30. Voyez aussi la supposition que fait M. le comte Castiglione dans la préface du *Spécimen* dont nous avons déjà parlé, p. x et suiv.

[3] Voyez l'ouvrage de M. Waitz, p. 20.

nale, un résumé très-lucide de l'histoire des Goths, à partir de leur premier contact avec l'empire romain. Il dit avec raison, qu'on ne sait pas à quelle époque avait commencé la distinction géographique des Goths en Goths de l'est et en Goths de l'ouest[1]; « mais il semble, ajoute-t-il, qu'elle n'avait pas eu beaucoup d'importance avant le IVe siècle. Jusque là, on avait vu, du moins dans les occasions graves, les Visigoths et les Ostrogoths agir de concert sous un seul et même chef. A partir du IVe siècle, chacune des deux branches de la nation a ses chefs propres et son histoire à part; chacune fait la guerre ou la paix pour son compte; on les voit parfois même en querelle entre elles, et ce n'est que par accident et d'une manière passagère qu'elles agissent encore en une seule masse, comme un seul peuple. Chacun des deux peuples se subdivisait en un certain nombre de tribus, ayant chacune sa dénomination propre et son chef particulier, subordonné au chef principal. Les plus célèbres de ces tribus sont les seules dont l'histoire fasse quelquefois mention séparément; c'étaient celles des Grutingues, parmi les Goths orientaux, et des Tervingues, chez les Goths occidentaux[2]. »

[1] « Selon Aurélius Victor, dit d'Anville, dans son *Mémoire sur les peuples qui habitent aujourd'hui la Dace de Trajan* (*Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. XXX, p. 238 et suiv.), les Goths s'étaient répandus jusque dans la Thrace, dès le règne de Dèce. On distingue entre eux des *Austrogoths*, cités par Trébellius Pollio dans la *Vie de Claude II*; ce qui doit faire présumer qu'ils étaient partagés, dès leur établissement dans la Dace, en Ostrogoths et en Visigoths, comme ils l'ont été depuis dans les royaumes qu'ils ont fondés en Italie, dans une partie de la Gaule et en Espagne. » Ce n'est pas ici le lieu de traiter la difficile question du premier séjour et du point de départ des Goths, non plus que celle de la distinction des Goths et des Gètes, dont d'Anville s'occupe dans son mémoire sur ce dernier peuple, où il veut montrer que les Goths sont de race germanique et les Gètes de race scythique. (Voy. *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. XXV, p. 37 et suiv.) M. J. Grimm adopte une autre opinion dans un mémoire qu'il a consacré à cette question, et dans les chapitres IX et XVIII de son *Hist. de la langue allemande*.

[2] Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants ger-*

L'histoire, dès le premier siècle de notre ère, trouve les Goths établis sur les bords du bas Danube et de la mer Noire. Pour ne parler que de l'époque qui nous offre les notions les plus sûres que nous ayons sur la position et l'étendue des pays qu'ils habitaient, nous les voyons occuper, depuis la seconde moitié du IIe siècle, « le long du Danube, des côtes de la mer Noire et de celle de Marmara, l'espace continu compris entre le cours du Thaïs ou Tisianus et celui du Don ou Tanaïs. Ce vaste espace de terre, dont les limites septentrionales ne sont pas connues, était coupé du nord au sud-est, par le cours du Dniester, en deux moitiés inégales, l'une orientale, l'autre occidentale, et c'était à raison de leur séjour dans l'une ou l'autre de ces deux divisions que les Goths avaient fini par former deux corps de nation séparés, distingués par des noms qui exprimaient cette diversité de position. A l'ouest, du Dniester au Thaïs, habitaient les Visigoths; à l'est, du Dniester au Tanaïs, s'étendaient les Ostrogoths[1]. »

Les historiens ne sont pas d'accord entre eux sur l'époque de la conversion des Goths[2]. Socrate dit qu'ils furent gagnés

mains, t. I, chap. 1, p. 6 et suiv. D'Anville, dans le mémoire déjà cité sur les peuples de la Dace (p. 239 et 240), ne considère pas les Tervingues et les Grutingues ou Grutungues comme des tribus de Goths, mais comme des peuples associés et alliés aux Goths. M. Zeuss (*Die Deutschen*, p. 407 et suiv.) se rapproche davantage de l'opinion de M. Fauriel; mais il dit, et avec raison, si je ne me trompe, que les dénominations de *Grutungues* et de *Tervingues* ne s'appliquent pas seulement à des *tribus* des Goths orientaux et des Goths occidentaux, qu'elles sont à peu près synonymes d'*Ostrogoths* et de *Visigoths*, appartiennent à une époque plus ancienne et ont fini par être remplacées par ces deux nouveaux noms. Selon lui, *Tervingi* (pour *Trevingi*, *Trivingi*, de *triu* « arbre ») désignerait proprement, d'après son étymologie même, les Goths habitants des forêts de l'ouest, et *Gratingi*, *Greutungi* (de *griut*, *griess* « sable, gravier »), les habitants des steppes de l'est.

[1] Fauriel, *loc. laud.* t. I, chap. 1, p. 5 et 6.

[2] Ce qui paraît bien certain, c'est qu'Ulfilas ne fut pas, comme le dit M. Fauriel (p. 9), le premier apôtre des Goths.

au christianisme du temps de Constantin[1]; on voit assister au concile de Nicée Théophile, évêque de Gothie. Philostorgius fait remonter leur conversion encore plus haut[2]. Selon lui, lorsque les Goths, sous Valérien et sous Galien, en 258 et dans les années suivantes, ravagèrent l'Asie Mineure, qui alors était prèsque toute chrétienne, ils emmenèrent de la Cappadoce et de la Galatie de nombreux prisonniers parmi lesquels se trouvaient beaucoup de prêtres qui convertirent un grand nombre de barbares au christianisme[3]. Entre ces prisonniers chrétiens, ajoute Philostorgius, étaient les ancêtres d'Ulfilas (*οἱ Οὐλφίλα πρόγονοι*), qui habitaient auparavant en Cappadoce, dans le bourg de Sadagolthine, près de la ville de Parnassus.

Jusqu'en 1840, nous n'avions sur la vie d'Ulfilas que des renseignements bien pauvres, bien vagues et souvent contradictoires. A cette époque, une curieuse publication de M. Waitz est venue compléter d'une manière inattendue les premières pages des Annales littéraires de l'Allemagne, en éclairant, comme je l'ai dit, d'un jour tout nouveau cette biographie, qui n'est pas non plus sans intérêt pour l'histoire de l'Église. M. Waitz a découvert, à la marge d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris[4], qui renferme, outre divers écrits de saint Ambroise et de saint Hilaire, les Actes du concile d'Aquilée de 381, un second compte rendu de ce concile, tout différent des Actes et rédigé par un arien qui partout défend

[1] I, 18.

[2] *Hist. eccles.* II, 5.

[3] Dans les phrases qui précèdent, je n'ai fait que traduire M. Waitz, qui, sur cette question et toutes celles auxquelles il touche dans son livre, réunit et discute les témoignages d'une manière aussi nette que judicieuse. Voy. *Ueber das Leben und die Lehre des Ulfila*, p. 35.

[4] *Supplément latin*, n° 594. Ce manuscrit avait été indiqué à M. Waitz par M. Knust, qui n'avait pas eu le temps de l'examiner lui-même bien attentivement, et n'en connaissait pas toute la valeur.

contre saint Ambroise l'hérétique Palladius et son parti. L'auteur de cette relation est l'évêque arien Maximinus, dont le diocèse était probablement voisin du Danube[1]. M. Waitz établit ingénieusement qu'il a dû l'écrire après l'an 388 et avant la mort de saint Ambroise, que l'on place au mois d'août 397. Il croit en outre que le manuscrit lui-même est de la fin du IVe siècle, et suppose enfin que c'est l'autographe même de Maximin[2]. Cet évêque a intercalé dans sa relation diverses autres pièces et en particulier un morceau relatif à Ulfilas, qui paraît être une lettre d'un autre évêque arien, nommé Auxence[3], lettre adressée peut-être à un concile. C'est de cet écrit d'Auxence que M. Waitz a tiré les détails, nouveaux en grande partie, qu'il nous donne sur l'auteur de la traduction gothique de la Bible. Mon intention n'est pas de le suivre dans sa dissertation, quelque intéressante qu'elle soit. Il me suffira d'en indiquer les principaux résultats, après avoir reconnu que c'est un modèle de bonne et sage critique; que, si l'auteur s'y montre ingénieux et fait preuve d'une grande force de déduction, sa logique est, en même temps, dans tout ce qui concerne la vie d'Ulfilas, solide et prudente, et qu'il ne tire des faits que ce qu'ils contiennent.

Ulfilas[4] naquit, vers l'an 318, chez les Goths qui habitaient

[1] Voyez, sur le siége de l'évêque Maximin, une opinion différente de M. Massmann, au commencement de ses *Gotthica minora*, p. 294, note 2.

[2] Il paraît que ce manuscrit a été apporté de Chartres à Paris. Comment est-il venu à Chartres des bords du Danube, où M. Waitz place son origine? C'est une question à laquelle il est impossible de répondre. Le texte de cette relation écrite à la marge est effacé en beaucoup d'endroits, et semble l'avoir été à dessein. Ne peut-il point se faire qu'un des propriétaires du manuscrit ait voulu détruire ce monument de l'arianisme, ou marquer du moins que c'était un ouvrage dangereux et en rompre la suite? Voyez l'ouvrage de M. Waitz, p. 4 et 33.

[3] Cet Auxence est probablement l'évêque arien de Dorostorus (en Silistrie), que nous ne connaissons que par notre manuscrit, lequel renferme divers autres faits nouveaux et curieux pour l'histoire de l'Église.

[4] Le nom même d'*Ulfilas* a donné lieu

au delà du Danube, sans doute dans la tribu des Tervingues. Sa famille vivait depuis soixante ans parmi les Goths. Elle était, comme nous l'avons dit, chrétienne et originaire de Cappadoce. Il était donc, par son extraction, grec et chrétien; par sa naissance, il appartenait à la nation des Goths. Son éducation avait probablement participé de cette double influence, et devait l'avoir préparé à son rôle d'apôtre et d'interprète des livres saints. A l'âge de trente ans, en 348, sous l'empire de Constance, il était lecteur et fut sacré évêque[1], « pour gouverner, dit Auxence, corriger, instruire et édifier le peuple des Goths. » Il vécut sept ans, comme évêque, au delà du Danube. Puis, comme il s'éleva une persécution, dans laquelle un grand nombre de chrétiens souffrirent le martyre, il se vit forcé de fuir et chercha un refuge sur le territoire romain. Il fut suivi, dit encore Auxence, de tout un peuple de confesseurs et fut accueilli avec empressement par l'empereur Constance, qui assigna des demeures à ces proscrits au sud du Danube. Ils s'établirent au pied de l'Hæmus, aux

à beaucoup de discussions. Dans la lettre d'Auxence, il est nommé *Ulfila* (une seule fois *Hulfila*), et il paraît évident que c'était la forme habituelle de son nom en latin. Les plus anciens historiens ecclésiastiques l'appellent, en grec, Οὐλφίλας. Les Goths Cassiodore et Jornandès écrivent *Vulphila*, *Vulfila*, ce qui paraît, en effet, plus conforme au génie de la langue gothique (le mot serait un diminutif de *Vulfs* « lupus »). Isidore dit *Gulfilas* (comparez *Wilhelm* = *Guillaume*, etc.); dans un manuscrit d'Isidore de la Bibliothèque royale de Paris, on lit aussi *Vulfila*. Je ne parle pas des formes évidemment altérées qui se trouvent dans d'autres écrivains. Voye, sur cette question, Esberg, dans l'*Appendice à la collection de Büsching*, p. 22 et suiv.; Grimm, *Gramm. allem.* I, 2e édition, p. 57; Massmann, *Skeireins*, p. 97; de Gabelentz et Lœbe, *Prolegom.* p. IX, note 1; et Waitz, p. 35.

[1] Philostorgius n'est pas d'accord, sur cette date, avec l'auteur de la lettre citée par Maximin. Sur beaucoup d'autres points le texte publié par M. Waitz confirme les renseignements donnés par cet historien, qui, étant de la Cappadoce et de plus arien, devait, à ce double titre, s'intéresser particulièrement à Ulfilas, et avait eu sans doute les moyens de se procurer d'exactes informations.

environs de Nicopolis. Jornandès (chap. LI) nomme les Goths qui suivirent Ulfilas *les petits Goths, Gothi minores*. C'était, nous dit-il, un peuple nombreux, mais pauvre et faible, qui avait des troupeaux, des pâturages, des bois, mais peu de moissons. Ce devait être une tribu de Visigoths. En 360, Ulfilas assista au synode de Constantinople et y signa la profession de foi arienne. Lorsque, plus tard, d'autres Goths, avec leur prince Frithigern, embrassèrent le christianisme, Ulfilas eut sans doute part à leur conversion; ce fut peut-être aussi à son intervention qu'ils durent l'autorisation de s'établir, vers 375, sur le sol de l'empire. Bientôt d'autres tribus encore, poussées par les Huns, furent obligées de quitter leurs anciennes demeures et de passer le Danube. C'étaient presque exclusivement des Visigoths.

Auxence nous donne une haute idée du zèle, de l'activité et des lumières d'Ulfilas. Il nous apprend qu'il prêchait en grec, en latin et en gothique, et qu'il composa, dans ces trois langues, un grand nombre de traités et de traductions. Nous savons par d'autres témoignages, comme nous l'avons souvent dit, qu'il traduisit, à peu de chose près, toute la Bible; nous avons montré plus haut que la version des saintes Écritures dont il nous reste des fragments était, selon toute apparence, l'œuvre d'Ulfilas; et ces fragments mêmes suffiraient presque pour nous prouver que cette version devait embrasser tous les livres sacrés, ou peu s'en faut. Est-il probable, pour ne m'appuyer ici que sur un seul argument, qu'on eût traduit Esdras et Néhémie, dont les palimpsestes de Milan nous ont conservé des passages, et laissé de côté les autres parties de l'Écriture sainte, à beaucoup d'égards plus importantes?

Ulfilas vécut trente-trois ans dans son nouveau séjour, sur la rive droite du Danube, et mourut en 388, âgé de soixante

et dix ans, dans un voyage à Constantinople, où peut-être il avait été mandé par l'empereur Théodose. Il fut enterré solennellement dans cette ville, où, quelques années auparavant, le roi, ou, comme il s'appelait lui-même, le juge des Visigoths, Athanaric, avait aussi trouvé son tombeau [1].

Voilà les faits que la découverte de M. Waitz rend désormais, pour la plupart, à peu près incontestables. Un autre point sur lequel on avait aussi cherché à élever quelques doutes est décidé, d'une façon non moins concluante, par ce même manuscrit. Je veux parler de la croyance d'Ulfilas. M. Massmann, comme je l'ai déjà dit, avait voulu prouver qu'il était presque orthodoxe. Le témoignage d'Auxence réfute cette opinion de la manière la plus formelle. Ulfilas n'était pas un de ces ariens fougueux qui allaient, à certains égards, plus loin que l'auteur de la secte, mais il n'était pas non plus un semi-arien : sa croyance était celle qui avait été formulée dans l'assemblée de Rimini [2] et dans le synode de Constantinople, de 360 [3], auquel il avait lui-même assisté [4]. A quelle époque a-t-il adopté l'arianisme? Quelle part a-t-il eue à la propagation de cette hérésie chez les Goths [5]? Ce sont des questions auxquelles

[1] Voyez le résumé que M. Waitz fait lui-même, en quelques lignes, de cette biographie d'Ulfilas, p. 50.

[2] Voy. Tillemont (*Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. VI, p. 453) et ce que dit Isidore de la foi des Goths (*Chron. Gothorum, Grotius*, p. 711). « Du temps de Théodoret, les Goths disaient bien que le Père était plus grand que le Fils; mais ils ne disaient pas encore que le Fils fût créature, quoiqu'ils communiquassent avec ceux qui le disaient. » (Fleury, *Hist. ecclésiast.* t. IV, p. 336 et suiv.)

[3] Voy. Tillemont, *loc. laud.* p. 487.

[4] Voyez l'ouvrage de M. Waitz, p. 56, et les *Mémoires* de Tillemont, t. VI, p. 605.

[5] Tillemont (t. VI, p. 488) pense que la foi n'a pu être corrompue chez les Goths que vers la fin du règne de Valens. L'opinion de M. Waitz, qui fait remonter plus haut l'adoption de l'arianisme par les Goths, s'accorde mieux avec les faits rapportés par Auxence, qui, du reste, ne résout pas lui-même directement cette question.

il est difficile de répondre; les renseignements que nous donnent à ce sujet les anciens auteurs sont très-divers, et même, en quelques points, contradictoires.

Parmi les historiens modernes, il en est un qui juge Ulfilas avec une très-grande sévérité. C'est Tillemont, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*[1]. Après avoir exalté ses grandes qualités, il parle avec la plus vive indignation de son hérésie et de l'influence fatale qu'il exerça sur son peuple; il conclut, avec raison, de l'autorité même qu'il avait acquise chez les Goths, que cette influence dut être très-grande : « Ils avaient pour lui, dit-il avec Théodoret et Sozomène, un respect tout extraordinaire, jusqu'à prendre toutes ses paroles pour autant de lois inviolables; s'étant persuadé qu'il ne pouvait rien dire ni rien faire qui ne fût bon en soi-même et utile aux autres[2]. » Quant à la perversité d'esprit et de cœur qu'il lui suppose, il n'en a d'autre preuve que le fait même de son hérésie.

Une remarque curieuse et qui étonne au premier abord, c'est que, dans tout ce qui nous reste de la langue gothique, il ne se rencontre qu'une seule trace bien manifeste d'arianisme, encore n'est-elle pas dans la traduction des Évangiles et des Épîtres[3], mais dans un passage de la Paraphrase de saint Jean, ou, si l'on veut, des Fragments de l'harmonie paraphrasée des Évangiles qui ont été publiés par M. Massmann. Le verset 23 du chapitre v de saint Jean est ainsi conçu : Ἵνα πάντες τιμῶσι τὸν υἱὸν, καθὼς τιμῶσι τὸν πατέρα « pour que

[1] T. VI, p. 604 à 609.

[2] T. VI, p. 605. Fleury, qui se contente de rapporter les faits, est moins sévère pour Ulfilas. Il s'abstient de le juger. (Voy. son *Histoire ecclésiastique*, t. IV, p. 336 et suiv.)

[3] Voyez cependant aussi un *Excursus* de M. le comte Castiglione, sur le 6e verset du chapitre II de l'*Épître aux Philippiens*, où le mot grec *ἴσα* « æque » est traduit, avec une intention probablement arienne, par l'adverbe gothique *galeiko* « similiter. »

tous honorent le fils, comme ils honorent le père. » Ce mot καθώς était un grand sujet de discussion entre les orthodoxes et les ariens; pour les premiers, il signifiait « d'une manière égale, absolument de la même manière que. . . ; » pour les seconds, « d'une manière semblable, par un honneur du même genre (mais non pas *égal*). » Notre traduction gothique rend καθώς par *svasvê*, qui a tout à fait le même sens; ainsi ce n'est pas l'interprétation même du verset qui est hérétique, mais l'explication qui suit : *Ni ibnôn, ak galeika*[1] *svêritha usgiban uns laiseith*, « Il nous enseigne, dit le commentateur, (que nous devons) rendre un honneur, non pas égal, mais semblable. »

Ce n'est donc pas en altérant les livres saints qu'Ulfilas avait propagé sa doctrine. Auxence nous parle, en plusieurs endroits, de son profond respect pour la parole de l'Écriture, de sa fidélité au texte sacré[2]. Si quelqu'un des traités grecs, latins et gothiques dont nous avons parlé, étaient parvenus jusqu'à nous, nous y trouverions probablement l'exposition de sa croyance, sur laquelle, du reste, nous l'avons déjà dit, le témoignage de cette sorte de panégyrique, composé par un contemporain et publié par M. Waitz, ne laisse plus aucun doute. Il était arien, mais il ne niait pas la divinité du Fils, et ne disait pas que le Fils fût une créature. Il prétendait seulement, par une sorte de contradiction difficile à expliquer, que le Fils, bien qu'il fût Dieu, était moins grand que le Père, et n'avait pas droit aux mêmes honneurs.

Il est une dernière question, relative à Ulfilas, qui a été résolue diversement par les historiens et les philologues. L'in-

[1] On reconnaîtra aisément dans les mots gothiques *ibnôn* et *galeika* les radicaux des adjectifs allemands *eben* et *gleich*. (Voyez ce passage dans l'édition de M. Massmann, p. 46, et les observations de l'éditeur, p. 72 et suiv.)

[2] Voyez les passages cités par M. Waitz, p. 57, note 5.

vention de l'alphabet gothique a été attribuée à l'évêque de la Mésogothie par Philostorgius[1] et par Socrate[2]. On a beaucoup discuté pour lui contester ou pour lui assurer cette gloire. L'opinion la plus probable, à mes yeux, est celle que Leibnitz exprimait, dès 1714, dans sa lettre à Chamberlayne, et à laquelle j'ai déjà fait allusion plus haut : « Ulfilas litteras Gothis « dedisse dicitur; quam rem ita interpretor, ut in ordinem mo« dumque redegerit litteras quæ jam ex Græcis corruptæ a « gente ac vicinis per commercia usurpabantur[3]. » Au temps d'Ulfilas, l'alphabet grec ne devait pas être entièrement inconnu aux Goths, mais on était loin, sans doute, de l'avoir réellement adopté. Ce fut Ulfilas qui, le premier, l'employa dans un grand ouvrage, qu'il lui eût été bien difficile de composer sans autre secours que celui de l'alphabet runique; ce fut lui qui l'adapta véritablement à la langue de son peuple, qui le compléta[4], en détermina bien l'usage, le répandit au moyen de sa traduction et lui donna vraiment droit de cité chez les Goths. Cette explication ne s'écarte pas beaucoup de celle de M. Waitz, qui vers la fin de son ouvrage[5] oppose d'excellentes raisons à Guillaume Grimm, dont l'opinion était que l'adoption générale et définitive de cet alphabet était bien

[1] Γραμμάτων αὐτοῖς οἰκείων εὑρετὴς κατασλάς. (II, 5.)

[2] Καὶ Οὐλφίλας, ὁ τῶν Γότθων ἐπίσκοπος, γράμματα ἐφεῦρε γοτθικά. (IV, 33.) Je ne parle pas des autres témoignages qui paraissent tous reposer sur l'autorité de Socrate.

[3] *Œuvres complètes* (éd. Dutens), t. VI, 2e partie, p. 196.

[4] L'alphabet gothique a vingt-cinq lettres. Quinze sont empruntées à l'alphabet grec; six paraissent appartenir à l'alphabet latin. Des quatre autres, qui, pour la valeur, sont particulières à l'alphabet gothique, deux semblent, quant à la forme, avoir été tirées de l'alphabet grec : ce sont celles qui représentent *dh* et *w*, selon d'autres *hv* : ᚹ et ⊙; et deux de l'alphabet latin : ᚷ et ᚾ = *j* et *u*; à moins que ce dernier caractère (ᚾ = *u*) ne soit, ce qui paraît encore plus probable, le caractère runique appelé *ur, aur, kur* (ᚢ = *u*).

[5] Page 51 et suiv.

antérieure à Ulfilas[1]. Je ne parle pas d'Ihre, qui fait remonter l'origine des lettres gothiques à l'alphabet pélasgique ou, comme il dit, ancien scythique, qui nous est entièrement inconnu[2]. Je n'examinerai pas non plus, avec MM. de Gabelentz et Lœbe, dans le premier chapitre de leur Grammaire, quels sont les caractères évidemment empruntés à l'alphabet grec, et quels sont ceux qui paraissent se rapprocher davantage des lettres latines. On trouvera dans leur livre (t. II, *pars posterior*, p. 12 à 14), dans les pages que j'ai citées de M. Waitz, dans les Recherches de M. Bäumlein (*Ueber die Entstehung des Gothischen Alphabets, etc.*), et dans le savant ouvrage de Guillaume Grimm *Sur les caractères runiques*, tout ce qu'il y a de vraiment intéressant à connaître sur la nature et l'histoire de l'alphabet gothique et sur les principales discussions qui se sont engagées à ce sujet[3].

Je termine ici ce mémoire, car je crois n'avoir négligé aucun des points vraiment dignes d'attention et avoir tenu compte de tous les travaux sérieux qui ont eu pour objet la langue go-

[1] Voy. W. Grimm, *Ueber deutsche Runen*, p. 38 à 52.

[2] *De cod. argenteo et literat. Mœsogothic.* (Büsching), p. 213.

[3] Tillemont (*loc. laud.* t. VI, p. 605) et Fleury (*loc. laud.* t. IV, p. 337) ne font aucune difficulté de considérer Ulfilas comme l'inventeur de l'alphabet gothique. M. Fauriel n'hésite pas davantage : « Ulfilas, dit ce dernier historien, traduisit pour les Goths, en leur langue, une grande partie ou peut-être la totalité des livres saints. Pour écrire cette version, il fut obligé d'inventer un alphabet; pour la faire, il dut forcer une langue qui n'avait jusque-là servi qu'à des chants de guerre ou qu'aux relations très-simples et peu nombreuses de la vie barbare, à rendre des faits, des idées, des sentiments d'un ordre moral et social très-élevé. L'espèce de triomphe qu'il lui fallut remporter sur sa langue représente assez bien celui qu'il remporta par là même sur la barbarie de sa nation. » (*Hist. de la Gaule mérid.* t. I, chap. 1, p. 10). Ce que dit l'auteur de la barbarie des Goths demanderait quelques explications, et quiconque aura étudié leur langue, de façon à apprécier ses richesses et tous ses moyens d'expression, et le degré de culture que suppose chez un peuple l'emploi d'un tel instrument de la pensée, hésitera, j'en suis sûr, à admettre d'une manière absolue cette assertion.

thique. Je n'ai omis (c'était du moins mon intention), d'une part, que les questions que j'aurai l'occasion de traiter ailleurs dans ces mémoires, et d'autre part, que ces recherches minutieuses et qu'on pourrait appeler microscopiques, qui ne peuvent conduire à aucun résultat; et sur lesquelles des philologues instruits et laborieux perdent souvent bien du temps, parfois même beaucoup d'esprit et de sagacité. Quant aux ouvrages véritablement solides et importants auxquels le gothique a donné lieu, il en est de trop remarquables, à commencer par ceux de M. Jacques Grimm (pour ne parler que de nos contemporains), et à finir par ceux de MM. de Gabelentz et Lœbe; il en est qui sont dus à des savants trop éminents, à des esprits trop distingués, pour ne pas mériter d'exciter, ailleurs qu'en Allemagne, une sérieuse attention. Je sais que la réputation de plusieurs de ces philologues est depuis longtemps européenne : l'honneur que l'Académie a fait récemment au plus illustre d'entre eux en est la meilleure preuve; mais on n'a, que je sache, publié en France, jusqu'à ce jour, aucun examen approfondi de leurs travaux; on n'en a point réuni et coordonné les principaux résultats. Sans doute, l'étude des origines de la langue allemande, et spécialement de la langue gothique, n'a pas pour nous cet attrait tout particulier, cet intérêt national qu'elle offre à nos voisins; mais les recherches relatives aux plus anciens monuments des idiomes de l'Europe moderne ne peuvent manquer d'éveiller, chez nous aussi, au moins la curiosité de quiconque s'intéresse à l'histoire du langage; et, du point de vue de la linguistique et de l'examen comparatif des langues, il suffit, pour comprendre l'importance du gothique, de savoir quel rôle il joue dans les ingénieuses recherches de M. Bopp et des autres savants qui se sont voués à cette étude, et quelle lumière l'analyse de cet idiome a sou-